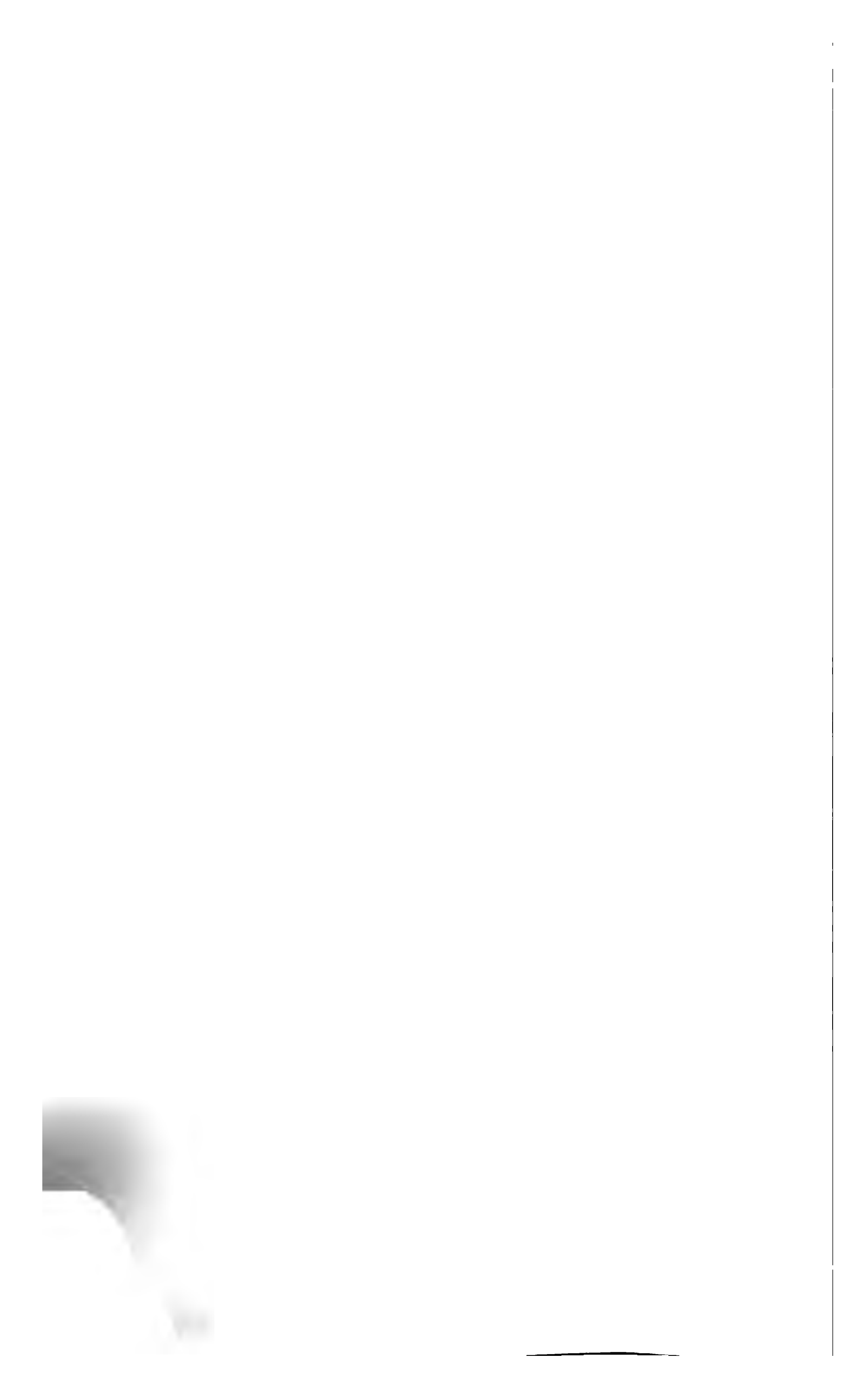
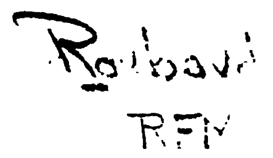


NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.



NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS;

OUVRAGE DÉDIÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Par M. l'Abbé ROUBAUD.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.



M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.

Q.

Quant à moi, Pour moi.

LA phrase *quant à moi* s'est sauvée de l'oubli ; quoique l'humeur de quelques Grammairiens, la déférence des Ecrivains élégans, la note de vieillesse (espece de flétrissure) imprimée sur cette maniere de parler, concourussent à l'y condamner. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'en désapprouvant *quant à moi*, ou approuvoit *quant à vous.*

On est étonné d'entendre l'Abbé Girard prononcer que *ces mots sont très-synonymès.* On ne comprend pas trop comment il trouve meilleure grace à *pour*, lorsque *moi* se rapporte à la personne ou à la chose qui régit le verbe suivant ; & à *quant*,

lorsque le pronom se rapporte à ce qui est régi par le verbe. En quoi consiste cette bonne grace qui n'est ni dans le sens, ni dans les sons, ni dans l'arrangement méchanique des mots ? Que je dise, *pour moi*, *tout m'est indifférent* ; & *quant à moi*, *je ne me mêle d'aucune affaire*, ces deux phrases sont-elles moins harmonieuses que celles-ci, *pour moi*, *je ne me mêle d'aucune affaire* ; *quant à moi*, *tout m'est indifférent* ? Je répondrai, pour l'Abbé Girard, que *à moi* formant un régime indirect, il s'accorde naturellement & fort bien avec le régime du verbe suivant, auquel il semble appartenir ; & que *moi*, au commencement de la phrase, semble naturellement demander après lui *je*, d'autant plus que *pour moi* répond au latin *ego verò* (*mais moi*) qui exige, dans le verbe suivant, la premiere personne. Ainsi *quant à moi* feroit tomber l'action du verbe suivant sur la personne ; & *pour moi* mettroit la personne même en action. Mais ces subtilités n'ont rien de solide ; & les plus agréables comme les plus purs Ecrivains trouvent souvent meilleure grace aux deux locutions employées avec des constructions opposées au goût de l'Abbé Girard.

Ainsi l'Académie dit dans son Dictionnaire, *quant à lui*, *il* en usera comme il lui plaira : Trévoux, *quant à moi*, *je* suis étonné : Malherbe, *quant à moi*, *je* dispute avant que je m'engage ; & *quant à nous*, étant où vous êtes, *nous* sommes dans notre élément : Fontenelle, Dialogue 38e. après avoir dit, *pour moi*, *je* veux vous imiter en tout ; *quant à moi*, *je* ne tenterai rien qu'avec de bonnes précautions : J. J. Rousseau (Lettre sur

les Ouvrages de Rameau), *quant à moi*, *j*'en pourrai mal juger, faute de lumieres : La Fontaine,

Phedre, sur ce sujet dit fort élégamment :
Il n'est rien tel que l'œil du maître.
Quant à moi, j'y mettrois encor l'œil de l'amant.

Contre de telles gens, *quant à moi*, je réclame, &c.

Tous nos anciens Auteurs, & sur-tout Amyot, le premier modele de l'élégance françoise, parlent ainsi presque à chaque page ; & en général, on se sert de *quant à moi*, sans aucun égard au reste de la phrase.

Quoiqu'en effet on dise communément *pour moi*, *je*, il y a tant d'exemples contraires, que le nombre des exceptions ne permet pas d'en faire une regle. Ainsi Racine dit, Androm. 4, 5.

Pour moi, loin de contraindre un si juste courroux,
Il *me* soulagera peut-être autant que vous.

Fénélon dit, Télém. 2, *pour les étrangers*, il *les* recevoit avec bonté : Fléchier, portrait d'un de ses amis, *pour* les grands qui se prévalent de ce qu'ils sont, il *les* respecte de loin, & les abandonne à leur propre grandeur : Massillon, dernier Sermon du petit Carême, *pour vous*, qui vivez exposés aux regards publics, vos exemples de vertu deviennent aussi éclatans que vos noms : Voltaire, Henriade, l. 2,

Pour moi, qui de l'Etat embrassant la défense,
Laissai toujours aux Cieux le soin de leur vengeance ;
On ne *m'a* jamais vu, surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrete main profaner l'encensoir.

Enfin *quant à moi* & *pour moi* ſont de véritables phraſes, mais elliptiques : dès-lors le pronom n'a aucune ſorte de rapport grammatical avec la conſtruction du reſte de la propoſition. Expliquons ces phraſes : car enfin il s'agit ici de ſynonymie & non de bonne grace ; & prouvons que l'Abbé Girard trahit légérement ſa propre cauſe en les déclarant *très-ſynonymes*.

Quant eſt le latin *quantùm*, autant que : *quant à moi* eſt la phraſe latine *quantùm ad me ſpectat*, *attinet*, autant que la choſe me regarde ou me concerne, ſelon l'intérêt que j'y prends ou l'opinion que j'en ai. J'ai ſouvent répété que *pour* marquoit la manifeſtation, la préſence ou l'égard, la conſidération : *pour moi* ſignifie ſi je me mets en avant, pour en dire mon avis, à l'égard de mes ſentimens, pour ce qui eſt de moi ou de la part que j'y prends. J'ai déjà obſervé que *pour moi* ſert à rendre le latin *ego verò*, mais moi, & moi, moi au contraire. La premiere de ces locutions marque donc littéralement un intérêt à la choſe & un rapport établi ; & la ſeconde n'indique qu'un jugement ou un fait. *Quant* marque auſſi une meſure & une proportion ; & *pour*, quelque choſe de vague ſeulement.

Ces locutions, en même temps qu'elles ſervent de liaiſons ou de tranſitions, annoncent la diviſion, le partage, l'oppoſition, la différence. *Quant à moi*, inſpiré par un intérêt particulier, prend un air plus décidé, plus tranchant, ſelon la valeur de *qu*, qui ſignifie couper, trancher : *pour moi*, ne déſignant aucun motif, n'a ni faſte, ni prétention, conformément à l'expreſſion latine. Vous direz modeſtement & avec un air de doute, *pour moi*, je penſerois, je ferois : vous direz avec fermeté & d'une ma-

niere résolue, *quant à moi*, je pense, je fais. On se met sur *son quant à moi*, pour dire *quant à moi*; car pourquoi le *quant à moi* marqueroit-il la fierté, la hauteur, la suffisance, si ce n'est par l'espece de ton important ou d'autorité qu'on prend en disant *quant à moi?* N'oublions pas que les différentes acceptions des locutions ainsi que des mots s'expliquent les unes les autres.

En général *quant* exprime un rapport plus marqué, une division mieux signalée, une opposition plus forte, une partie plus annoncée, un complément plus essentiel, quelque chose de plus remarquable, que *pour* pris dans cette acception. *Quant* sert principalement à rappeller un objet ou un rapport nouveau, ci-devant annoncé avec d'autres, & à le mettre à son tour sur la scene ou devant les yeux, pour en parler ou en traiter *autant que* la chose le comporte, ou qu'on l'a fait des autres chefs du discours : au lieu que *pour* ne sert guere qu'à former la transition d'un objet à l'autre, & à promettre quelque considération particuliere, sans autres circonstances déterminées.

Quasi, *Presque*.

Quasi, mot purement latin, est dit elliptiquement pour *quâ ratione si*, de même que si, de la même manière, comme si. *Presque* est la même chose que *près de*, *près d'être*. *Il est quasi homme*, c'est comme s'il étoit homme : *il est presque homme*, il est *près* d'être homme.

Quasi marque donc la ressemblance, il suppose

peu de différence entre un objet & un autre : *presque* marque l'approximation, il suppose peu de distance entre un objet & un autre. *Quasi* est un terme de similitude, & *presque* un terme de mesure.

Les mœurs des femmes sont *quasi* celles des hommes, ou les mœurs des hommes sont *quasi* celles des femmes : il s'agit là de comparer des choses semblables. A mesurer une femme entre la coiffure & la chaussure, elle n'a *presque* que la moitié de sa taille exagérée : il s'agit ici de comparer des grandeurs.

Parmi les méchans, celui qui n'est pas méchant est *quasi* bon ou *comme* bon. Parmi ceux qui courent, ceux qui ont *presque* atteint le but ou qui ont été *près de* l'atteindre, ne sont pas plus avancés que ceux qui n'ont pas couru.

Les mœurs, en changeant, changent jusqu'à la valeur des termes, au point qu'à la fin ces termes ne ressemblent *quasi* plus à eux-mêmes : ainsi *aimer* ne signifie plus *aimer*. Pour un pauvre, qui n'a jamais compté jusqu'à dix écus, mille écus sont *presque* autant que dix mille, & dix mille *presque* autant que cent mille : c'est toujours une somme innombrable.

Dites hardiment à une mere coquette qu'elle est *quasi* jeune comme sa fille, elle vous croira : elle voudra vous faire accroire qu'elle est *presque* aussi grande que sa fille qui a quatre pouces de plus qu'elle, & vous n'oserez pas la démentir.

Chacun se forme le modele de la femme qu'il voudroit épouser ; & il y en a un sur un million, qui épouse une femme *quasi* telle qu'il avoit imaginé la sienne. Chacun veut encore avoir un peu



l'honneur du ſuccès, même après un mauvais ſuccès ; & ſi l'on n'a pas rempli ſa carriere ou ſa promeſſe, on l'a *preſque* remplie.

Les gens de Paris s'imaginent, au bout de l'année, qu'ils ont mené pendant quelques mois la vie de la campagne : à la vérité, ils ont été à la campagne, mais ils y avoient traîné la vie de Paris ; car ils n'ont *quaſi* rien changé à leur coſtume. Les Grands ſongent bien quelquefois qu'avec toute la nobleſſe & toute la pureté de leur ſang, ils n'en ſont pas moins faits de la même pâte, & animés du même ſang que les autres hommes : mais il eſt *preſque* impoſſible qu'ils ſe mettent cette penſée dans l'eſprit, impoſſible qu'ils ſe la mettent dans le cœur ; car, du moins pour la plupart, s'ils tuoient leur orgueil, que deviendroient-ils ? Il faudroit qu'ils devinſſent ſimples & vertueux.

Dans ces diverſes applications, *quaſi* déſigne toujours un rapport de mœurs, de traits, de manieres, des tableaux comparés ; & *preſque* un rapport d'étendue, de quantité, d'avancement, des grandeurs comparées. Si l'on n'a point d'égard à ces caracteres diſtinctifs, & que l'on réduiſe à leur idée commune d'*à peu près*, ou *peu s'en faut*, ſans ſpécifier la nature des rapports, *quaſi* ne laiſſera que la plus petite différence, tandis que *preſque* laiſſera une différence toujours petite, mais plus ou moins. La raiſon de ce jugement eſt que *quaſi* ſignifie *de la même maniere*, & qu'il exige par conſéquent une grande conformité ; au lieu que *près*, ainſi qu'on l'a déjà vu, eſt ſuſceptible de plus & de moins, & que dès-lors il ne ſçauroit avoir, ſans addition, un ſens auſſi étroit & auſſi rigoureux. Ainſi ce qui n'arrive *preſque* jamais,

arrive rarement, très-rarement : ce qui n'arrive *quasi* jamais, arrive le plus rarement, si rarement que c'est comme s'il n'arrivoit jamais. Un homme est *presque* mort, lorsqu'il est *près* de mourir ou qu'il a peu de temps à vivre : il est *quasi* mort, lorsqu'il est comme mort, mort ou autant vaut. Ce n'est *presque* rien ou pas grand'chose ; ce n'est *quasi* rien ou comme rien.

A la plupart des termes abandonnés ou négligés, il n'a manqué, pour conserver leur crédit, que d'être bien connus. *Quasi* est de ce nombre. Vaugelas, Ménage, Thomas Corneille, Bouhours observoient qu'il n'étoit plus du bel usage, toutefois en le regrettant, sur-tout dans certaines phrases où il paroissoit consacré. Cependant alors même les femmes de la meilleure compagnie, les femmes célebres du temps, Mesdames de Sévigné, de la Fayette, de Maintenon, &c., ne cessoient de l'écrire : il en étoit de même d'une foule d'Auteurs estimés, sur tout dans le genre épistolaire ou dans le style médiocre ; Pascal s'en servoit comme Voiture. Patru ne trouvoit aucune difficulté à l'employer, & sur-tout dans des discours de longue haleine. Vaugelas, qui le trouvoit bas, en fut repris par Thomas Corneille. Enfin il n'est resté que dans le discours très-familier, & on ne l'écrit guere : tant pis, nous n'avons pas beaucoup à perdre.



R.

Race, *Lignée*, *Famille*, *Maiſon*.

LES différentes déſignations de la parenté déterminent divers rapports d'exiſtence que l'on peut conſidérer dans les perſonnes du même ſang. Ainſi, formé de *par*, production, & *parere*, produire, engendrer, *parenté* annonce les mêmes peres ou meres, le même ſang : formé du celte *ra*, *radix* en latin, *racine* en françois, *race* marque l'origine, la premiere origine des perſonnes : formé du celte *lin*, fil de *lin* tendu, *ligne*, en latin *linea*, *lignée* exprime une file, une ſuite d'enfans & de petits enfans : formé du radical *fa*, manger, nourrir, *famille* déſigne ceux qui ſont élevés, nourris, qui exiſtent, vivent par leur chef : formé de *mas*, *mans*, qui indique l'habitation & ſes dépendances, *maiſon* indique ici ceux qui ſont faits pour demeurer & vivre enſemble.

Race a donc trait particuliérement à une ſouche, à une extraction commune : *lignée*, à la filiation, à la deſcendance commune : *famille*, à une vie, à une exiſtence commune : *maiſon*, à un berceau, à des titres communs.

La *race* rappelle ſon auteur, ſon fondateur : la *lignée*, les enfans, les deſcendans : la *famille*, les chefs & les membres : la *maiſon*, l'origine & les ancêtres.

Nous diſons la *race* des Héraclides, iſſus d'Her-

cule, la *race* des Brutus issus de celui qui chassa les Rois, la *race* des Capétiens issus d'Hugues Capet : indice de la source. Nous disons la *lignée* d'Abraham, la *lignée* de Saint Louis, la *lignée* de Henri IV, dans la généalogie de leurs descendans en *ligne* directe : indice d'une succession suivie. Nous disons la *Famille* Royale, une telle *famille*, une *famille*, en parlant des plus proches parens : indice d'une intimité particuliere. Nous disons la *Maison* Royale, la *Maison* de Lorraine, la *Maison* de Saxe, pour distinguer les grandes familles sorties du même lieu, de la même *maison* : indice d'une habitation commune & paternelle, relevé par une idée accessoire de grandeur.

De la *race* des Capétiens, est notre *Maison* Royale : dans la *Maison* Royale, on distingue la *Famille* Royale. Cette *Maison* est de la *lignée* de Saint Louis : cette *famille* seule, de la *lignée* de Louis XIV, consiste dans les enfans & les petits-enfans de Roi.

Le Général Athénien Iphicrate, fils d'un Cordonnier, répondit à Hermodius qui lui reprochoit sa naissance : *J'aime mieux être le premier de ma* race *que le dernier* : il fut en effet l'*auteur* de sa noblesse. Dieu promit à Abraham une *lignée* aussi nombreuse que les étoiles du Ciel : en effet, ce Patriarche eut une *postérité* innombrable. On conviendra bien que les *familles*, je veux dire ce qu'on appelle par distinction *des familles*, n'ont presque plus rien de commun que leur nom, nom que l'on se dépêche d'abjurer à l'envi : en effet, leurs *membres*, les peres mêmes & les enfans, ne *vivent* plus guere *ensemble*. A la Chine, il n'y point de *maisons*, il n'y a que des *familles*, & il n'y a peut-être de *familles*

que là, si l'on prend ce mot dans sa plus respectable acception : en effet, si les vertus & les actions *illustres* d'un homme ne sont pas celles de toute sa *lignée*, comment formeroient-elles des *maisons* illustres ?

Il y a toute sorte de *races* : je veux dire que *race* est susceptible de toute sorte de qualifications morales ou civiles, honorables ou injurieuses. Il y a de bonnes & de mauvaises *races*, des *races* patriciennes ou plébéïennes, mais sur-tout des *races* anciennes & illustres qui remontent de générations en générations, de siecle en siecle, jusqu'à quelque personnage distingué. On dit donc fort bien *la race humaine*; car enfin, comment vous le dissimuler ? D'*Adam nous sommes tous enfans; la preuve en est connue.* Les démocraties ont mieux conservé le souvenir de l'origine commune : aussi n'y a-t-il guere que là qu'on ait pu exiger des preuves de *race* roturiere pour être élevés à certaines Magistratures. On se sert quelquefois du mot *race* pour qualifier une espece de gens qui, par un caractere distinctif, semblent avoir été jettés dans le même moule & frappés au même coin; *race d'usuriers*, *race de pédans*, *race de viperes*, &c.

Lignée ne se dit que dans le sens propre : un homme laisse une *lignée* nombreuse : un autre ne laisse point de *lignée*. Cependant ce mot est quelquefois distingué par l'idée d'une noblesse ancienne comme la noblesse de *race* ou d'extraction. On trouve souvent dans les anciens titres, *noble & de noble lignée ou lignage* : on disoit autrefois un grand, un haut *lignage*, une grande, une haute *lignée*. *Lignage* est inusité aujourd'hui; *lignée* subsiste encore, surtout en généalogie. Le mot *lignage* differe de celui

de *lignée*, en ce que sa terminaison marque ce qui fait la *ligne*; & celle de *lignée*, le résultat du *lignage*, ou la *ligne* formée par la succession des personnes, ou l'ensemble des *lignes* tirées du même point, je veux dire des personnes descendues du même pere. Nous disons encore des gens de *haut parage* : ce mot s'employoit quelquefois pour *parentage* : mais il exprime proprement la *parité*, l'égalité de noblesse; de *par*, pair.

Le mot de *famille* a diverses acceptions si connues, qu'il seroit inutile de s'y arrêter. Dans l'ordre civil, il y a des *familles* notables, honnêtes, bonnes, bourgeoises, roturieres, plebéïennes, tout comme des *familles* nobles, grandes, illustres, puissantes. On dit *famille* de robe ou d'épée. Les *maisons* ont beau faire, elles sont toujours des *familles*, & leurs actes civils le leur rappellent sans cesse : elles peuvent s'en consoler, puisque nous disons les *familles* de Scipion, des Fabius, des Césars. Un fils de *famille* a une *famille* établie & connue. Mais il y a dans le bas peuple une foule de malheureux, qui, abandonnés, isolés, ne tenant à rien, ne tenant rien que l'existence de leurs parens, n'ayant eux-mêmes aucun établissement, semblent n'avoir civilement point de *famille*.

Il n'y a que des *maisons* illustres ou très-nobles : il n'y a de *maisons* que dans les sociétés civiles où il se trouve une grande inégalité de conditions. On dit fort bien des *Maisons* Souveraines, cela s'entend : mais on ne comprend pas si bien comment tant de *familles* sont tout à coup érigées en *maisons*, sans titres ni d'ancienneté ni d'illustration. Les Médicis étoient des hommes nouveaux, mais ils furent Princes. Il s'éteint beaucoup de grandes

maisons, parce qu'en général, quelque riches qu'elles soient, elles ne sont pas assez riches pour avoir des enfans : il est vrai qu'il y a beaucoup de *familles* habiles à leur succéder, & même à les ressusciter avec des généalogies que *Chérin n'a pas faites*. Il est à remarquer que ces *maisons*, quoique leur dénomination ne soit tirée que de la *maison* qu'elles habitoient originairement, n'habitent plus des *maisons* ; leur habitation est tout au moins un *hôtel*, fussent-elles logées dans un appartement de cent écus : & c'est aussi leur train qu'ils appellent leur *maison*.

Ces détails ne sont point du tout étrangers à mon dessein, comme on pourroit d'abord le croire. J'explique notre Langue actuelle aux *races futures*.

Radieux, *Rayonnant*.

D'ABORD le corps *radieux* est tout *rayonnant* de lumiere. L'effusion abondante de la lumiere rend le corps *radieux* ; & l'émission de plusieurs traits de lumiere le rend *rayonnant*. Vous distinguez les rayons du corps *rayonnant* : dans le corps *radieux*, ils sont tous confondus.

Le soleil est *radieux* à son midi : à son coucher, il est encore *rayonnant*. L'aurore *rayonnante* commence à jetter des feux : l'aurore *radieuse* est dans tout son éclat.

L'éclat suppose la sérénité ; mais des rayons épars ne l'exigent pas. Ainsi l'objet *rayonnant* n'a pas besoin d'être serein, comme l'objet *radieux* doit l'être ; & au figuré, cette sérénité, signe de

la satisfaction & de la joie, c'est précisément ce qui éclate dans l'air, dans le visage, sur le front *radieux*.

Le soleil est *radieux* avec un ciel pur : à travers des nuées transparentes, il n'est que *rayonnant*. L'époux qui sort enivré de la couche nuptiale, est *radieux* : l'époux qui en sort glorieux, est *rayonnant*. A Dieu ne plaise que je prétende par-là remarquer une tache dans l'image de l'Ode sacrée où Rousseau, d'après le Psalmiste, représente le soleil ouvrant sa carriere :

Comme un époux *glorieux*,
Qui, dès l'aube matinale,
De sa couche nuptiale,
Sort brillant & *radieux*.

A proprement parler, les rayons émanent du corps *radieux*; & ils environnent un corps *rayonnant*.

En Optique, le point *radieux* jette de son sein une infinité de rayons : le cristal, frappé d'une vive lumiere, est tout *rayonnant*.

Une femme, couverte de diamans, est *rayonnante*; mais elle n'en est pas plus *radieuse*. Une paysanne, parée de sa seule joie & d'une joie pure, est *radieuse*, sans être *rayonnante*.

Nous disons familiérement d'un homme qui a un air de bonne santé, de contentement, de jubilation, qu'il est *radieux* : nous disons de quelqu'un qui vient de remporter un avantage honorable, un grand prix, une victoire, qu'il est tout *rayonnant* de gloire. Le premier est plein de satisfaction ou de joie : les hommages, les honneurs environnent

le second. Le Lecteur remarquera sans doute le contraste de l'image riante avec l'image sévere, formé dans ces deux phrases par l'opposition des deux épithetes.

☼ Enfin le mot *radieux* marque la propriété, la qualité de la chose ; & le mot *rayonnant*, une circonstance de la chose, le fait présent.

Un corps lumineux par lui-même, est plus ou moins *radieux* ; & quand il répand sa lumiere, il est plus ou moins *rayonnant*.

Le Soleil de Justice est *radieux* par lui-même : Jésus-Christ sera *rayonnant*, quand il viendra juger les vivans & les morts.

Ces différences naissent presque toutes de la valeur des terminaisons. *Ant*, terminaison du participe présent, signifie ce qui est actuel, ce qui se fait, ce qui arrive, le fait ou ses circonstances ; tandis que la terminaison *eux* désigne la propriété, l'abondance, la plénitude, la force.

Ro désigne la lumiere : les Latins en ont fait *rad* ; d'où *radiosus*, *radieux* : nous en avons fait *rais*, rayon ; d'où *rayonner*, *rayonnant*.

Râle, *Râlement*.

CES mots imitent parfaitement le bruit ou les sons *rauques* qui sortent de la gorge, lorsque les canaux de l'expiration sont obstrués ou embarrassés, dans l'agonie sur-tout. La multitude des onomatopées sensibles, répandues dans toutes les Langues, devroit au moins persuader aux Philosophes qui ne veulent rien comprendre au prodige

de la formation du langage, que la Nature en donne le modele & les moyens.

Mais eſt-ce donc pour ne rien dire que de *râle* on a tiré *râlement*? Je croirai que ces deux mots ſignifient la même choſe, quand on m'aura perſuadé que *raiſonnement* ne veut dire autre choſe que *raiſon*, & ainſi de mille autres exemples ſemblables.

Je l'ai déjà dit ailleurs en paſſant, & il eſt bon de le rappeller ici : la terminaiſon ſubſtantive *ment* déſigne la puiſſance, le moyen, l'inſtru*ment*, ce qui fait qu'une choſe eſt ainſi, ce qu'opere l'agent, ce par quoi un effet eſt produit. Ainſi *râle* exprime le bruit que l'on fait en râlant; & *râlement* marque la criſe qui fait qu'on *râle*, qui donne le *râle*. Un agoniſant a le *râle*, & il eſt dans le *râlement*. Vous entendez le *râle*; & vous voyez la poitrine oppreſſée, la gorge embarraſſée, l'expiration troublée par le *râlement*.

Appliquez cette regle aux mots qui ne ſemblent différenciés matériellement que par le même trait diſtinctif. Ainſi de *rabais*, *rabaiſſement*, ce qui fait qu'une choſe diminue de prix : de *hauſſe*, *hauſſement*, ce qui opere la hauſſe : d'*habit*, *habillement*, cet enſemble de vêtemens par quoi on eſt habillé : de *raiſon*, *raiſonnement*, ce qui fait ou développe une raiſon : de *chaîne*, *enchaînement*, ce qui forme ou compoſe la chaîne; d'*avance*, *avancement*, ce qui produit l'avance, ce qui fait avancer : de *biais*, *biaiſement*, ce qui fait biaiſer, aller de biais : de *regle*, *réglement*, ce qui donne des regles ou établit la regle : d'*abrégé*, *abrégement*, ce qui abrege : de *ſoulas*, *ſoulagement*, ce qui ſoulage ou produit le *ſoulas* : de



rançon,

rançon; *rançonnement*, acte de rançonner, &c.

Je sçais que la terminaison *ment* se prend aussi fort souvent dans un sens passif, & qu'elle indique même, avec le mot, tantôt la cause, tantôt l'effet. Tant pis, c'est un abus, c'est un vice dans la Langue, c'est le signe d'une Langue pauvre & amphibologique. Puisque nous n'avons qu'un seul mot pour exprimer, par exemple, le *mouvement*, & en tant qu'il est reçu & en tant que vous le donnez, il faut bien regarder alors le mot *ment* comme une désinence arbitraire & d'ornement. De cette ignorance, il est encore arrivé qu'on a proscrit tantôt le mot simple, tantôt le mot composé. Ainsi l'on a cessé de dire *soulas*, mot aussi expressif qu'agréable, parce qu'on a cru qu'il étoit avantageusement suppléé par *soulagement*. Ainsi l'on s'efforce de bannir *rabaissement*, mot autrefois très-usité en parlant des monnoies, pour tout donner au mot *rabais*, sans observer que le *rabais* est produit par le *rabaissement* ordonné; & que ce dernier mot marque la force employée & l'acte de puissance émané pour produire le *rabais* : l'Edit ordonne le *rabaissement* & opere le *rabais*. Enfin il faut du moins, lorsque le simple & le composé se trouvent encore ensemble dans la Langue, laisser à chacun sa valeur naturelle & primitive; & par conséquent distinguer le *râlement* du *râle*.

Rancidité, *Rancissure*.

Ces termes désignent la corruption des graisses & des huiles qui ont contracté un goût fort & âcre, une odeur puante ou désagréable, & ordinairement

une couleur jaune, soit en vieillissant, soit par la chaleur. Le lard, la viande salée, les confitures mêmes, deviennent *rances*.

Rancissure, dit-on, qualité de ce qui est rance; synonyme de *rancidité*, mais peu usité. La *rancissure* n'est pas proprement la qualité de *rance*. Ce mot n'est pas plus synonyme de *rancidité*, que *pourriture* ne l'est de *putridité*. Enfin *rancissure* est un mot ancien dans la Langue, qui mérite d'être conservé autant au moins que *rancidité*, qui paroît être un mot nouveau ou fort peu usité ci-devant, puisque le premier Dictionnaire de l'Académie n'en a pas fait mention. Nous disons aussi substantivement *le rance*, ou pour marquer l'odeur de la chose rance, ou pour distinguer la partie rancie du reste de la chose.

Je l'ai déjà dit, *ité* marque la qualité; *ure* marque l'effet. La *rancidité* est donc la qualité du corps *rance*; la *rancissure* est donc l'effet éprouvé par le corps *ranci*. La *rancidité* gît dans les principes qui vicient le corps: la *rancissure* est dans les parties qui sont viciées. Il faudroit combattre la *rancidité* comme on combat la *putridité*, cause du mal: il faut ôter la *rancissure*, s'il est possible, comme on ôte la *pourriture*, produit du mal.

Ce qu'on appelle *rancidité* est moins une qualité qu'un accident, ou ce n'est qu'une qualité accidentelle: ce qu'on appelle *rancissure* est parfaitement désigné par ce mot selon les regles de l'analogie. Voilà pourquoi j'ai prétendu que ce dernier mot valoit bien le premier. La terminaison *issure*, & en général *ure*, est spécialement consacrée à désigner la corruption & la saleté, & à qualifier des parties, des objets gâtés, ou retranchés,

ou rejettés, à cause de quelque mauvaise qualité. C'est ainsi que nous disons *chancissure*, *moisissure*, *pourriture*, &c.; comme nous disons *coupure*, *brûlure*, *blessure*, &c. pour désigner un dégât, un *défigurement*, un mal. C'est encore ainsi que nous appellons *rognures*, *râclures*, *balayures*, *ordures*, *ratissures*, &c. ce qu'on retranche, supprime & rejette.

La lettre *R*, les mots *ra*, *rac*, *ranc*, ont surtout la propriété d'exprimer la rudesse, l'âpreté, la dureté, quelque mauvaise qualité qui pique, blesse, rebute, comme celle des corps *rances*. *Ranc* indique particuliérement une humeur mauvaise, corrompue, désagréable. Ainsi le latin *rancor* signifie également *rancune* & *rancissure*. *Rac* signifie proprement mauvais, gâté, puant, infect. *Rancor*, *rancissure*, marque un effet de la corruption, comme *mucor*, *moisissure*, l'effet de l'humidité. Tout parle en faveur de *rancissure*.

Rapiecer, *Rapiéceter*, *Rapetasser*.

PENDANT que de bons & beaux esprits s'occupent, non sans quelque succès, à former & à mettre en vogue un langage curieux & mystique, ingénieusement tiré des Dictionnaires d'Arts & de Sciences, ne dois-je pas m'excuser devant le Public, si j'ose le ramener à la Langue vulgaire, pour expliquer des mots aussi communs & aussi humbles que ceux du présent article? Je le confesse, je ne m'attache qu'à la Langue Françoise, à celle que tout le monde parle, & dans laquelle tous nos bons

Auteurs ont écrit jusqu'à ce jour. C'est à nos modernes Amphigouristes, qui parlent toujours peinture ou sculpture, physique ou chimie, &c. quand il n'est question ni de science ni d'art, à s'entendre eux-mêmes & à se faire entendre. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois des termes, des applications, des allusions, des comparaisons bonnes & agréables à tirer des cabinets & des ateliers; mais il faut, à l'exemple de nos bons Ecrivains, se tenir toujours à portée du Lecteur ordinaire; il ne faut emprunter un langage étranger, que pour donner à l'instruction plus d'agrément ou de clarté; il faut sçavoir avec sobriété, & ne jamais parler pour avoir l'air de sçavoir & de se singulariser, sur-tout par des mots & des expressions qu'il est si facile d'apprendre & même de former. Pour moi, je prends la Langue telle qu'elle est faite; & si je parviens à en relever le prix par de vrais éclaircissemens, je croirai avoir fait un *travail utile*: j'en demande pardon aux Fripiers & aux Savetiers, mais je ne puis pas dire avec eux un *travail conséquent*.

Mes Lecteurs conviendront bien qu'ils sont souvent obligés d'entendre & quelquefois de dire, *rapiécer*, *rapiéceter*, *rapetasser*, quoique peut-être ils aiment mieux se servir du mot générique *raccommoder*, contens d'exprimer par un mot plus distingué l'idée vague de remettre en bon ordre ou en bon état. Ils conviendront bien aussi que *rapiécer* ou *rapetasser* des bas ou des habits, ce n'est pas les *raccommoder*, de la manière dont on raccommode un mur, ou un carrosse, ou une coiffure. Ils conviendront encore qu'ils diront plutôt *radouber* un *vaisseau* & *réparer* une maison, que *raccommoder* une maison ou un vaisseau, par la raison que

les deux autres verbes ſont conſacrés à tel genre de travail, & connus. Pourquoi donc, quand il s'agira de mettre & remettre des pieces, ne pas préférer les mots propres à ſpécifier ce raccommodage particulier?

Peth, en celte, peu, petit, portion, piece: *pes*, piece, morceau, fragment; mot oriental & de pluſieurs Langues. *Rapiécer*, c'eſt mettre des pieces ou remettre une piece, ſans modification. *Rapiéceter*, c'eſt remettre ſans ceſſe de nouvelles pieces ou mettre beaucoup de petites pieces; & marque dans ce verbe la réduplication ou un diminutif. *Rapetaſſer*, c'eſt mettre groſſiérement de groſſes pieces & les entaſſer: *petaſſoun*, en languedocien, petite piece; *pétas*, groſſe piece. On *rapiece* un bas, du linge, un meuble auquel on met proprement une piece: on *rapiécete* les meubles, le linge, les vêtemens qu'on eſt toujours à *rapiécer*, où l'on ne voit que pieces & petites pieces. On *rapetaſſe* de vieilles hardes, de vieux effets qui ne ſont plus que des lambeaux recouſus enſemble ou appliqués les uns ſur les autres.

Nous diſons auſſi *ravauder*, c'eſt-à-dire, raccommoder, rajuſter tellement quellement à l'aiguille des bas & autres hardes qui n'en valent pas la peine: c'eſt toujours un mauvais ouvrage fait ſur de mauvaiſes choſes avec ou ſans pieces; quoique ce mot, formé de *val* (valeur) changé en *vaud*, indique le deſſein de redonner au moins à la choſe quelque valeur qui la rende propre à ſervir. On dit quelquefois *rapſoder*, c'eſt-à-dire coudre, recoudre, joindre enſemble des pieces, des morceaux, des lambeaux: du grec *rapſo*, coudre, joindre enſemble; *rapſodie*, morceau, fragment. On dit en-

core *raccoutrer*, c'est à-dire, raccommoder, rajuster, ragencer l'accoutrement, les pieces de l'accoutrement, habillement, équipage singulier ou bizarre : de *coutre*, on a dit *accoutrer*, *acoutrer* un champ, le cultiver, le sillonner, le mettre en bon état ; mais je crois que *coudre* & *couture* ont la même origine ; car la *couture* lie deux choses *coupées* ou séparées, en formant une espece de raie ou de *sillon*. *Raccommoder* offre distinctement, sans parler de la réduplication, des rapports de mesure & de convenance entre les objets (*com*, avec, *modus*, mesure) : *rajûster*, des idées d'ordonnance & de justesse (de *just*, qui va bien, s'accorde parfaitement) : *ragencer*, les effets de la dextérité & de l'industrie (de *gen*, *ingenium*, génie, industrie).

Rassurer, *Assurer quelqu'un*.

J'INTERVERTIS ici l'ordre dans lequel j'ai coutume d'annoncer les synonymes, pour indiquer d'abord, par l'acception connue du premier, l'acception singuliere qu'il s'agit de considérer dans le second ; à sçavoir celle de tranquilliser, calmer les inquiétudes ou les craintes, inspirer de la confiance, donner de l'assurance, mettre dans un état de sécurité.

Après que nos grands Poëtes ont employé le mot *assurer* dans le sens de *rassurer*, depuis Malherbe jusqu'à Rousseau, je n'oserois souscrire à la proscription prononcée contre cet usage ; il paroît bien établi en Poésie.

La Poésie, pour se faire une Langue propre,



détourne les mots de leurs applications usitées dans la prose : c'est son droit, c'est l'esprit de la chose même. Ainsi, que les Prosateurs ne disent point *assurer* pour *tranquilliser* quelqu'un, ce ne sera pour les Poëtes qu'un nouveau motif de parler ainsi, pourvu que ce langage n'ait rien de forcé, rien que de juste. Mais ici, n'a point osé, la poësie n'a point imaginé ; elle s'est contentée de conserver une acception autrefois reçue dans tous les genres d'écrire. Amyot dit, dans la vie d'Artaxerces, que ce Prince alloit lui-même montrant la tête de Cyrus à ceux de ses soldats qui fuyoient, pour les *assurer*. Il seroit facile de multiplier les exemples.

Il est tout naturel qu'on n'ait pas refusé au mot *assurer* une acception qu'on a généralement donnée à ceux de *rassurer* & d'*assurance*. Il doit, au contraire, paroître singulier qu'on ne puisse pas dire d'un homme qui a de l'*assurance*, qu'il est *assuré*; & qu'on dise d'un homme qu'il est *rassuré*, quand il n'a pu être *assuré*. D'ailleurs *assurer* signifie proprement *affermir*, *rendre ferme*, inspirer de l'assurance : & ne rend-on pas une personne ferme tout comme une chose ? Et pourquoi enfin ne diroit-on pas, selon l'usage de l'élocution figurée, *assurer* l'esprit de quelqu'un, *assurer* quelqu'un, *s'assurer*, comme on dit, au propre, *assurer* sa main, ses pas, sa tête, son corps ? Madame de Sévigné dit fort bien, en parlant de M. de Pomponne : » En vérité je ne m'accoutume point à la » chûte de ce Ministre, je le croyois plus *assuré* » que les autres, parce qu'il n'avoit point de fa» veur «.

La Poésie a donc eu raison de conserver la maniere de parler, que la prose a laissé perdre.

L'emploi poétique d'*assurer* ainsi justifié, il ne differe, dans ce sens, de son composé *rassurer*, que par la préposition *re*, *r'*, qui marque la réitération, le redoublement, le retour, le rétablissement de la chose dans son état, ou le redoublement d'action & d'efforts pour l'y ramener. Ainsi vous *assurez* celui qui n'est pas ferme ou résolu, qui n'a pas assez de force & de confiance, qui n'est pas dans un état de sécurité : vous *rassurez* celui qui est abandonné à la crainte ou à la terreur, qui est tout-à-fait hors de l'assiette naturelle, qui ne peut être ramené & tranquillisé qu'avec beaucoup de soins, de secours, de reconfort. Le premier n'a pas, dans l'état où il est, toute l'énergie dont il a besoin : le second a perdu, dans la crise où il se trouve, celle dont il éprouve la nécessité. La différence est du plus au moins.

Je suis debout, assez ferme pour ne pas tomber, si on ne me pousse violemment : je crains l'impulsion ; je me roidis, je me mets en défense, je m'*assure* : j'ai reçu le choc ; je m'ébranle, mon corps chancele, mes mains cherchent un soutien ou un appui, je redouble d'efforts, je me *rassure*. Transportez au moral ou appliquez figurément cette image.

Dans les *Horaces*, Camille, en exposant les vicissitudes qu'elle a éprouvées en un seul jour, dit :

> Un Oracle m'*assure*, un songe me travaille ;
> La paix calme l'effroi que me fait la bataille.

Ce mot est là très-bien employé. En effet, d'abord l'oracle *assure* Camille en confirmant ses espérances, en lui inspirant la confiance qu'elle n'osoit concevoir d'épouser Curiace ; il ne la *rassure* pas, car il



ne la fait point passer de la crainte à la sécurité : mais si le *songe* avoit d'abord *travaillé* Camille, & que l'Oracle eût ensuite calmé ses craintes, dissipé son effroi., elle auroit été, à proprement parler, *rassurée*, puisqu'elle auroit passé d'un état d'alarmes à celui de la tranquillité ou d'une espérance légitime.

Esther dit que la bonté d'Assuerus l'*assure* autant qu'elle l'honore ; cette bonté l'*assûre* par la confiance qu'elle lui inspire : par-là le personnage n'indique aucun sentiment de trouble & de frayeur, qui ait précédé ; mais, par le mot *rassurer*, il auroit marqué une allusion au trouble & à la frayeur dont la bonté du Roi la délivre.

Sans doute les Poëtes n'observent pas toujours cette différence, & il ne seroit pas toujours nécessaire de l'observer en prose : très-souvent l'idée commune suffit ; & l'idée accessoire est facile à suppléer. Il n'y auroit plus de poésie, s'il falloit que le Poëte n'employât les termes que dans leur sens rigoureux. Ainsi Boileau a fort bien pu dire dans le Lutrin :

Le Chantre s'arrêtant à cet endroit funeste,
A ses yeux effrayés laisse dire le reste.
Girot en vain l'*assure*, & riant de sa peur,
Nomme sa vision, l'effet d'une vapeur.

Ravager, Désoler, Dévaster, Saccager.

Ravager vient du mot primitif *rav*, *rap*, en celte *rhaib*, en grec ἁρπάζ, en latin *rap*, *rapere*, &c., prendre, arracher, ravir, enlever de force, em-

porter. M. de Gébelin applique proprement ce mot aux productions de la terre : en effet *ag*, *ak*, *aik*, désigne, dans les Langues orientales & dans la plupart des Langues européennes, un champ ; *ager* en latin ; en vieux françois *aice*, territoire ; en gallois *aye*, pays, habitation ; *ach*, champ en irlandois, habitation dans plusieurs Langues.

Désoler vient de *sol*, seul, selon l'opinion commune, & signifie proprement réduire en *solitude*. C'est ainsi que les Latins entendoient le mot *desolare*. Pline le Naturaliste dit des *lieux désolés* ; Columelle, des *champs désolés* ; Stace, des *Pénates désolés*, c'est-à-dire, délaissés, abandonnés. *Desolate* & *solitary* sont synonymes en anglois. Nous disons, dans ce sens, *isolé*. Ce verbe ne tiendroit-il pas aussi au mot *sol*, terre ? Il désigneroit aussi parfaitement un *sol* nu, dénué, délaissé.

Dévaster vient de *wast*, *gast*, gâter, faire le dégât : en anglois *wast*, gâter, dévaster ; latin *vastare*, *devastare*, faire un grand dégât, détruire, dépeupler, réduire en désert ; allem. *wust*, désert, &c. La *dévastation* attaque également les choses & les personnes : ainsi Virgile dit *dévaster*, pour dépeupler un champ de cultivateurs. *Vast* marque aussi l'étendue & l'excès.

Saccager vient du mot primitif *hac*, adouci en *sac*, couteau, poignard, épée, *hache* : c'est proprement égorger, massacrer, passer au fil de l'épée les habitans d'une ville, mettre à feu & à sang, détruire. Cette idée, comme idée propre du mot, devroit toujours être dominante, lorsqu'on attache au terme les idées particulieres de pillage, de bouleversement, de ruine ; idées qui ne sont naturellement que secondaires & accessoires. Aussi n'est-

ce qu'hyperboliquement & abusivement qu'on dit *saccager* pour désigner des pilleries, des dégâts, des désordres particuliers.

Les actions exprimées par chacun de ces verbes sont si fréquemment & si naturellement réunies & mêlées dans la plupart des cas où l'on a coutume de les employer, qu'il n'est pas étonnant que leurs idées distinctives soient souvent confondues & même réduites à l'idée commune de destruction. Cependant l'idée rigoureuse de *ravager* est d'enlever, renverser, emporter, entraînet les productions & les biens par une action violente, subite, impétueuse : celle de *désoler* est de dissiper, chasser, exterminer, détruire la population jusqu'à faire d'une contrée une solitude, ou à la réduire à un sol nu par des attentats ou par des influences malignes, funestes & mortelles : celle de *dévaster* est de tout moissonner, renverser, écraser, détruire dans une étendue plus ou moins vaste de pays, de maniere à n'y laisser qu'un désert sans habitans & sans traces de culture, avec une fureur sans frein, sans arrêt & sans bornes : celle de *saccager* est de livrer au carnage, remplir de meurtres, inonder de sang une ville, des lieux peuplés, avec une férocité armée d'instrumens de mort, de désolation, de destruction.

Les torrens, les flammes, les tempêtes *ravageront* les campagnes. La guerre, la peste, la famine *désoleront* un pays. Tous ces moyens terribles la tyrannie fiscale sur-tout, des inondations de barbares *dévasteront* un Empire. Des soldats effrénés, des vainqueurs féroces, des barbares *saccageront* une ville prise d'assaut.

Un champ est quelquefois plutôt *ravagé* par

une nuée d'insectes que par les bêtes farouches ; & c'est ainsi que les Commis & les Valets des Bachas & Soubachas *ravagent* plus un Empire que ne le fait le Despote lui-même. Lorsqu'un volcan vient de *désoler* une Isle, il laisse au moins sur les terres une lave fertile qui rappelle & ranime la population ; au lieu qu'une grande Capitale qui épuise la substance des Provinces en même temps qu'elle répand sur elles une mortelle infection, les *désole* sans ressource. On parle beaucoup de la tyrannie qui a *dévasté* quelques Empires : que ne parle-t-on aussi de l'anarchie qui les *dévaste* presque tous ? S'il est vrai que la soif du sang a fait *saccager* quelques villes, il est bien certain que la soif de l'or en a fait *saccager* cent fois davantage.

Des brigands qui ne cherchent que le butin, *ravagent*. Des Pirates qui veulent aussi une proie ou des esclaves, *désolent*. Des barbares qui se plaisent à détruire, *dévastent*. Des vainqueurs effrénés qui n'ambitionnent que de signaler leur vengeance, *saccagent*.

Rien ne résiste au *ravage* ; il est rapide & terrible. Rien n'arrête la *désolation* ; elle est cruelle & impitoyable. La *dévastation* n'épargne rien ; elle est féroce & insatiable. Le *saccagement* ne respecte rien ; il est aveugle & sourd.

Le *ravage* répand l'alarme & la terreur ; la *désolation*, le deuil & le désespoir ; la *dévastation*, l'épouvante & l'horreur ; le *sac*, la consternation & l'horreur du jour.

Quelle qu'elle soit, de Soldats ou de Commis ou de Justiciers ou d'enfans, toute armée *ravage*. Tout vice de gouvernement est une espece de mortalité qui *désole*. Il n'y a qu'à opprimer le cultiva-

teur ; pour qu'un Etat se *dévaste*. De tous les animaux le plus féroce, féroce même plus que tous les autres ensemble, l'homme seul *saccage*.

Rebelle, *Insurgent*.

CES termes désignent également *celui qui s'éleve contre*. *Rebelle* est tiré de la racine *bal*, *bèl*, qui marque l'élévation, & qui désigne aussi *la main levée* pour lancer, repousser, résister : de là le latin *bellum*, guerre ; *bellare*, faire la guerre. Ainsi *rebellare* signifie recommencer la guerre, ainsi que repousser, repulluler, s'élever malgré les obstacles. *Insurgent* est formé de *surg*, source, *surgere*, sourdre ou se lever, *insurgere*, s'élever contre, s'opposer hautement. Il est clair que ce mot, n'exprimant que l'opposition ou la résistance simple, sans autre rapport, il n'a point ce caractere odieux affecté à celui de *rebelle* par un usage constant & fondé sur les rapports naturels du mot, quand il est appliqué aux personnes.

Insurgent, qualification aujourd'hui si connue, n'est pas aussi nouveau qu'on pourroit le croire. Le Dictionnaire de Trévoux remarque que les relations & les gazettes ont, dans différentes occasions, donné le nom d'*insurgens*, aux levées extraordinaires de troupes faites en Hongrie pour la défense du pays ou pour quelque autre grand dessein : ce genre de levée extraordinaire s'appelloit *insurrection*. L'Auteur de l'Esprit des Loix, l. 8 c. 11, parle, d'après Aristote, *Polit.* l. 11, c. 10, de l'*insurrection* usitée chez les Crétois. Pour tenir les

Cosmes ou Magistrats annuels dans la dépendance des Loix, de simples citoyens se soulevoient contre eux, les chassoient, & les réduisoient à une condition privée. Le *liberum veto* des Polonois est une *insurrection* légale & même constitutionelle. Ainsi l'usage établi de ces mots confirme le sens favorable attribué à celui d'*insurgent*, tout comme l'emploi qu'on en a fait dans la querelle de la Grande-Bretagne avec ses Colonies d'Amérique. Les Colons étoient appellés *rebelles* par les Royalistes, & *insurgens* par leurs amis.

L'*insurgent* fait donc une action légitime ou légale; & le *rebelle*, une action perverse & criminelle. Le premier use de son droit ou de sa liberté, pour s'opposer à une résolution ou s'élever contre une entreprise : le second abuse de sa liberté & de ses moyens, pour s'opposer à l'exécution des Loix & s'élever contre l'autorité légitime. Il ne faudra que des réclamations authentiques & fermes qui arrêtent les desseins contraires, pour être appellé *insurgent*. Il faut des voies de fait violentes qui arrêtent le cours de la Justice, pour être déclaré *rebelle*. Si l'*insurgent* s'arme, c'est contre l'oppression & pour la défense de la Patrie : le *rebelle* s'arme pour ses propres desseins & contre la République elle-même. Celui-là résiste à la puissance ennemie; celui-ci va même attaquer la puissance tutélaire.

Le peuple Romain, soulevé si souvent contre le Sénat, étoit *insurgent* aux yeux des uns, & *rebelle* aux yeux des autres : mais ses succès décidoient toujours la question en sa faveur. On lit qu'à l'installation des Rois Anglo-Saxons sur l'ancien trône d'Angleterre, le Monarque disoit, en remettant



l'épée à un grand Officier, comme Trajan au Préfet du Prétoire, & par une formule uſitée, *Sers-toi de cette épée pour moi, ſi je fais régner les Loix; contre moi, ſi je les viole* : le ſoulévement étoit donc alors ou *inſurrection* ou *rebellion*, ſuivant la différence des cas. C'eſt à la conſtitution à juger.

D'*inſurgent* nous avons fait *inſurgence* : nous avions déjà *inſurrection*. L'*inſurrection* eſt l'action de ſe ſoulever contre : l'*inſurgence* eſt un état d'*inſurrection* continuée ou ſoutenue. Voyez l'article ſuivant.

Rebellion, Révolte.

CES mots, malgré leur reſſemblance, n'ont rien de commun dans leur origine, ſi l'on met à part le *re* qui marque la réitération ou la *réaction*. *Rebellion* vient, comme *rebelle*, de *bel*, élévation, ſoulévement. *Révolte* vient de *vol*, *volt*, rond, tour : d'où les mots latins, *volgere*, *volvere*, &c., tourner, rouler ; & nos mots *volte*, tour & détour, *volter*, *évolution*, *révolution*, &c. Ainſi *rebellion* exprime proprement l'action de *s'élever* contre ; & *révolte*, le fait de *ſe tourner* contre. Dans l'italien, *ribellare* eſt ſynonyme de *riſorgere*, & *rivoltare* de *rivolgere*. En anglois, *ribell*, c'eſt *to raiſe againſt* ; & *rivolt*, *to turne againſt*, &c.

Ces deux images ne rappellent point les mêmes idées, ſi ce n'eſt une oppoſition commune. *Rebellion* marque la déſobéiſſance & le ſoulévement ; *révolte*, la défection & la perfidie. Le *rebelle* s'éleve contre l'autorité qui le preſſe ; le *révolté* s'eſt

tourné contre la Société à laquelle il étoit voué. La *rebellion* a un motif apparent, la contrainte exercée par l'autorité : il n'y a pas un motif apparent dans la *révolte*, effet d'une inconstance effrénée. L'objet du *rebelle* est de se soustraire ou d'échapper à la puissance : l'objet du *révolté* est de renverser & de détruire la puissance & les Loix qu'il a reconnues. La *rebellion* fait résistance : la *révolte* fait une révolution. La *rebellion* secoue le joug : la *révolte* l'a brisé.

☼ Si nous oublions cette différence essentielle & primitive des mots, nous les distinguerons encore par leur formation. Selon sa terminaison si souvent expliquée, *rebellion* marque l'action des personnes ; & *révolte* marque l'état des choses. Un acte de résistance ferme, fait *rebellion* : une *rebellion* ouverte & soutenue par des actes éclatans & multipliés de violence, fait *révolte*. La *rebellion* est la levée de bouclier : la *révolte* est la guerre déclarée. La *rebellion* passe à la *révolte*. Ce que la *rebellion* commence, la *révolte* le consomme. Il faut étouffer la *rebellion* à sa naissance, pour qu'elle ne dégénere pas en *révolte*.

Les Latins disoient *rebellio* & *rebellium* : le premier de ces mots exprime l'action, l'acte ; & le second, l'effet, la chose produite, selon la valeur de la terminaison propre au participe passif neutre. *Rebellion* est le latin *rebellio* : *révolte* répond à *rebellium* ; & dans le sens le plus littéral, c'est la *chose révolue*, ou la révolution opérée, un état de révolution.

Ainsi, dans un sens spirituel, lorsque la chair résiste à l'esprit, c'est une *rebellion* : si elle lui dispute

pute opiniâtrément l'empire, c'est une *révolte*, un état de guerre. Un péché est une *rebellion* contre Dieu; l'impiété constante, une *révolte*.

☼ Cependant la *rebellion* est quelquefois soutenue comme la *révolte*. On persiste, on persévere dans sa *rebellion* par une résistance inflexible, par une résolution ferme, par un attachement opiniâtre à ses desseins : mais les actes hostiles, les attentats, les désordres publics se succedent, se multiplient, s'étendent sans cesse dans la *révolte* qui constitue un état de guerre.

☼ Enfin la *révolte* a toujours quelque chose de grand, de violent, de terrible & de funeste, tandis que la *rebellion* n'est quelquefois qu'une désobéissance, une opposition, une résistance, coupable sans doute & punissable, mais sans de grands troubles & de grands dangers. Ainsi un particulier fait *rebellion* à la Justice, quand il s'oppose à l'exécution de ses décrets : mais lorsqu'un peuple en furie trouble par une suite d'attentats l'ordre essentiel de la Société, [illegible] la *révolte*. On dira la *rebellion* d'un Religieux qui se déclare ouvertement contre son Supérieur : on dira la *révolte* d'une légion qui tire l'épée contre son Général. La *rebellion* enfreint des Loix ou des mandemens de l'autorité légitime : la *révolte* viole des Loix capitales & constitutives de l'ordre social.

Cette différence est précisément celle qui se trouve entre les verbes réciproques *se révolter* & *se rebeller*, par une dégénération singuliere de ce dernier. On ne dira plus, comme Corneille, qu'une ville se *rebelle*, pour indiquer du moins

qu'elle eſt prête à *ſe révolter*, quoique le premier de ces verbes ſoit proprement fait pour annoncer la guerre. On ne *ſe rebelle*, pour ainſi dire, qu'en petit; on *ſe révolte* en grand. A peine dirons-nous familiérement que les paſſions *ſe rebellent* contre la raiſon, il faut abſolument qu'elles *ſe révoltent*, malgré la diſtinction établie entre la *rebellion* & la *révolte* des paſſions ou des ſens. *Se rebeller* ne déſigne plus que l'indocilité, l'indiſcipline, la mutinerie, un léger ſoulévement : hors de là, il n'y a plus qu'à ſe *révolter*. Les Grands & les Puiſſans ſe *révolteront*; les petits & les foibles ne peuvent que *ſe rebeller* : un enfant mutin *ſe rebelle* : une Province *ſe révolte*.

Rechigner, Refrogner.

Rechigner, marquer de la répugnance, du dégoût, du mécontentement, par un air rude & des grimaces repouſſantes. *Refrogner* ou *renfrogner*, contracter ou pliſſer ſon front de maniere à marquer de la rêverie, de l'humeur, de la triſteſſe. La lettre *R* déſigne dans ces deux mots la rudeſſe, ſelon ſa propriété naturelle. *Rech*, *reche*, *rache*, ſervent encore à exprimer cette qualité & la mauvaiſe humeur dans quelques Provinces, comme l'ancien mot *rechin* expliqué de la ſorte par du Haillan. Foulques, Comte d'Anjou, fut ſurnommé *le Rechin*, à cauſe de ſon humeur & de ſes mœurs farouches. Borel dit que *reciner*, le même que *rechigner*, vient de *canis*, chien; parce que c'eſt faire comme un chien qu'on fâche. *Refrogner* vient de

Front; & il exprime le *froncement*, les plis, les rides multipliées. Le *refrognement* eſt donc proprement ſur le front : le *rechignement* eſt plus ſur la bouche.

Le *rechignement* & le *refrognement* marquent la mauvaiſe humeur : mais le *rechignement* eſt fait pour la témoigner ; & le *refrognement* la décele en la concentrant. Lorſqu'on fait une choſe à contre-cœur, on *rechigne* pour manifeſter ſa répugnance : lors même qu'on veut cacher la peine qu'on éprouve, on ſe *renfrogne*. Je veux dire que le *rechignement* eſt plutôt un acte fait à deſſein, que le *refrognement*.

La vieilleſſe eſt aſſez *renfrognée* & laide par elle-même, ſans être encore *rechignée* & dégoûtante, ſelon la penſée de Moliere.

Les enfans ſont ſujets à n'obéir qu'en *rechignant* : n'acceptez pas cette fauſſe obéiſſance. Mais ſi, pour leur faire l'humeur, vous vous *refrognez* le viſage, vous ne leur apprendrez pas à ſe corriger ; vous leur ferez peut-être peur ; cela ne vaut pas mieux.

Si vous allez contrarier cet homme *renfrogné*, il *rechignera* : il ſemble même qu'il n'y a rien dont on ſouffre moins d'être diſtrait, que de ſa mauvaiſe humeur.

Cette mine *rechignée* ſemble me dire des injures, & j'en ris. Ce viſage *renfrogné* ſemble me reprocher ma ſérénité, & je m'enfuis.

Des drogues qu'on ne prend qu'en *rechignant* & en ſe faiſant violence, commencent par produire un mal : je ne vois que cela de certain dans leur uſage. Il n'eſt plus poſſible de reprocher aux Médecins un accoutrement pédanteſque & un

visage *renfrogné* qui devoient effrayer les malades? la chose même dont ils parleront le moins, si on les laisse faire, c'est de votre maladie.

Je voudrois que les Beautés dédaigneuses considérassent dans leur miroir combien une figure est laide & repoussante avec un air *rechigné*; & que les prudes *renfrognées* considérassent dans le leur combien elles ont l'air d'être chagrines & souffrantes de leur vertu.

Pourquoi *rechigner* à faire ce que vous faisiez avec tant de plaisir? Ah! j'entends, on vient de vous l'ordonner. On fait une censure générale, & votre visage se *refrogne*! prenez-y donc garde, vous vous trahissez.

Celui qui vous donne une chose en *rechignant*, vous la jette au visage. Celui qui prend un air *renfrogné* pour paroître grave, prend un masque pour un visage.

Rechûte, Récidive.

CES mots viennent de *cheoir*, autrefois *caer*, lat. *cadere*, celte *catt*, tomber. Le latin *casus* signifie *chûte* & *cas*: la *chûte* présente quelque chose de plus fort & de plus déterminé que le *cas*, puisqu'elle exprime proprement l'action de tomber par terre. Il en est de même de la *rechûte* & de la *récidive*: elles marquent l'action de *retomber*: mais la *rechûte* est de retomber dans un état funeste; & la *récidive*, de retomber dans un mauvais cas.

Mais l'idée de *tomber* est essentielle & rigoureuse dans la *rechûte*, & non dans la *récidive*. On dit *se relever* d'une *chûte*: après qu'on s'en est re-

levé, on retombe par la *rechûte*. Mais on dit *se mettre* dans un mauvais cas; & après qu'on s'en est tiré, on s'y remet par la *récidive*. Il résulte de là que la *rechûte* marque la foiblesse ou la légéreté; & la *récidive*, l'opiniâtreté ou l'imprudence. C'est parce qu'on n'est pas assez ferme ou assez constant, qu'on fait une *rechûte* : c'est parce qu'on ne veut pas se corriger ou s'observer, qu'on passe à la *récidive*. Guéri ou rétabli jusqu'à un certain point dans son premier état, on *retombe* : puni ou pardonné vainement, on *récidive*, on recommence. Il y a donc en général plus de malice dans la *récidive* que dans la *rechûte*, & plus de malheur dans la *rechûte* que dans la *récidive*.

Cependant ces termes, quoiqu'ils aient à peu près le même sens, ne se confondent point, parce qu'ils sont exclusivement consacrés à quelque ordre particulier de choses. *Rechûte* est un terme de Médecine & de Morale : un malade ou un pécheur fait une *rechûte*. *Récidive* est un terme de Jurisprudence & de Loix pénales : un coupable, un délinquant fait une *récidive*. La *rechûte* est donc une maladie funeste ou du corps ou de l'ame : la *récidive* est un délit ou une faute punissable selon la Loi. La *rechûte* est plus dangereuse que la premiere maladie : la *récidive* est plus sévérement punie que le premier délit. Leur synonymie consiste donc à désigner le retour dans la même faute ou dans le même mal.

Réclamer, *Revendiquer*.

Réclamer, se récrier contre, s'opposer en criant,

appeller hautement ou à grands cris, proteſter ou revenir contre : *re* marque la réaction, l'oppoſition, la réſiſtance, la répétition ; *clam* ſignifie crier, autrefois *clamer* : la racine *cla*, *cal*, imitation du cri d'une perſonne qui appelle, a formé de nombreuſes familles en grec, en latin & autres Langues. *Revendiquer*, réclamer, répéter ſa choſe, ſon bien, ſa propriété ; *réclamer* la force, la vengeance, l'autorité, la juſtice, pour ravoir ſa choſe ; en pourſuivre le recouvrement par les voies de droit & de fait contre celui qui l'a uſurpée ou qui la retient. *Re* marque ou la choſe (*re*, *res*), ou ſa répétition ; *ven*, en latin *vin*, la force, la puiſſance (*vis*) ; *vindic*, la vengeance, la vindicte, la force coactive : *dic*, l'action de demander, celle de pourſuivre en Juſtice ; car en grec & en latin, *dica* ſignifie cauſe, action en Juſtice : la Déeſſe Δίκη préſidoit en Grece aux jugemens.

Vous *réclamez* à quelque titre que ce ſoit, & vous *réclamez* l'indulgence, l'amitié, la bienfaiſance & ſes ſecours, comme la juſtice & vos droits ; vous *revendiquez* à titre de propriété, & en *réclamant* la juſtice & la force. Dans un cas litigieux, vous *réclamez* ce que vous *revendiqueriez* avec un droit certain & reconnu.

Vous *réclamez* en vous oppoſant à toute ſorte de prétention : vous *revendiquez*, en vous oppoſant à l'uſurpation. La *réclamation* eſt une demande, un appel : la *revendication* eſt une action, une pourſuite. La *réclamation* conſerve vos droits : la *revendication* pourſuit la reſtitution d'un bien.

Un effet perdu dont on ne connoît pas le maître, vous le *réclamez* : un effet volé qu'on ne veut pas vous rendre, vous le *revendiquez*.

Le geai *réclame* contre l'opinion qu'on a de ſon plumage : le paon *revendique* ſes plumes.

Il y a des gens habiles à *réclamer* ces petits mots, ces petits riens qui courent le monde ſans que leur auteur les *réclame* : tant pis pour eux, car ſans doute ils n'ont guere d'autres titres de gloire. Il y a des Sçavans qui ont *revendiqué* pour les Anciens beaucoup de découvertes modernes, moyennant quelques mots de quelque Ancien qui n'en eut peut-être jamais l'idée : eh qu'importe ? en ce genre, la vérité n'eſt pas à celui qui la dit, elle eſt à celui qui la prouve.

Le pauvre peuple *réclamera* peut-être contre un Seigneur puiſſant : mais le moyen qu'il *revendique* ſon champ, s'il faut qu'il en dépenſe la valeur pour le recouvrer !

Un Auteur mal accueilli ne manque pas de *réclamer* contre le jugement du Public ; & il en appelle à lui dont il eſt bien ſûr, & à la poſtérité qui ne l'entend pas. Un petit Auteur, vain de quelques petites penſées, eſt tout prêt à *revendiquer* ce que d'autres ont penſé bien ou mal comme lui : ainſi Boileau parle, au nom de Longin, d'un de ces ſots eſprits qui ne pouvoit voir la plus froide penſée dans Xénophon ſans la *revendiquer*.

L'homme eſt toujours mineur à certains égards ; & la Nature *réclame* toujours pour lui les droits inaliénables qu'il n'a pu céder qu'à la violence ou dans le délire. Les Romains, en donnant le nom de *vindicte* à la baguette dont ils frappoient l'Eſclave pour l'affranchir, ſembloient reconnoître qu'on ne faiſoit que reſtituer à ce malheureux la liberté qu'il avoit le droit de *revendiquer*.

Il eſt des ouvrages que perſonne ne s'aviſe de

réclamer : mais si jamais un sot s'avise d'en *revendiquer* un, il lui restera ; car ce sera un sot ouvrage.

Le pauvre est fait pour *réclamer* les secours des riches ; mais il n'a rien à *revendiquer* de leur richesse. Ceux qui n'exercent que la justice n'imposeront donc jamais aux riches pour le pauvre un tribut que celui-ci n'a pas le droit d'exiger. Cruelle erreur que de commander & d'ordonner, quand on n'a que le droit d'exhorter & d'engager ! Laissez à la charité le mérite de la charité, ainsi de toutes les vertus.

Tibere, Néron, Domitien disposent du sort de Germanicus, de Corbulon, d'Agricola, lorsqu'ils craignent que ces glorieuses victimes ne *réclament* le trône, & que leurs armes triomphantes ne le *revendiquent*.

Quel seroit le nom propre de ces petites assemblées privées, où chacun, fort content de soi, *réclame* pour soi toutes les qualités sociales, quand aucun ne les a ? Quel seroit aussi le nom propre de ces sociétés policées, où l'on gagne infiniment à laisser son bien dans les mains d'autrui plutôt que de le *revendiquer* ?

Plusieurs Auteurs anciens ont beaucoup à *réclamer* dans les Œuvres de La Fontaine, mais peu à *revendiquer* (*a*) ; car cet homme change en or tout ce qu'il touche.

Il y a des personnages fort opulens, qui, si chacun

(*a*) Parmi les sources dans lesquelles le bonhomme a puisé, le hasard m'en a fait découvrir une, absolument inconnue, d'où il a tiré des morceaux très-piquans, & même des pieces entieres, si je m'en souviens bien. C'est un petit livret intitulé *les Œuvres du Marquis de Mascarille*, imprimé à Lyon en 1620.

revendiquoit utilement ce qui lui appartient dans leur fortune, *réclameroient* enfin la clémence & la charité publique. Mais soyons de bonne foi; s'il y a plus de ces gens-là que jadis, ces fortunes sont plus partagées.

Récolter, Recueillir.

Je ne conçois pas comment *récolter* a eu le malheur de déplaire à des gens de goût, maîtres de l'art; un mot si clair, si bon, si utile, si usité! Pourquoi de *récolte* n'auroit-on pas fait *récolter*, comme de *labour* on a fait *labourer*, de *sillon* *sillonner*, de *moisson* *moissonner*, de *vendange* *vendanger*, &c.? *Recueillir* ne porte point l'idée propre de *récolter*; & *récolter* est une maniere très-particuliere de *recueillir*. *Récolter* nous dit ce qu'on *recueille*, des grains, des fruits, les productions de la terre. On ne *récolte* pas ces productions comme on *recueille* des raretés, des suffrages, des nouvelles, des pensées, des débris, une succession, &c.

On peut même *recueillir* des fruits de la terre sans les *récolter*. Le Décimateur *recueille* & ne *récolte* pas. Celui qui glane après la moisson ne *récolte* pas, mais il *recueille* ou ramasse des épis. Un Quêteur a *recueilli* beaucoup de vin qu'il n'a pas *récolté*. *Récolter*, c'est *recueillir*, suivant les procédés de l'économie rurale, toute une sorte de grains & d'autres productions cultivées qui sont sur pied, dans la saison de leur maturité, pour les serrer ou les arranger de maniere à les conserver.

Je sçais que le mot *recueillir*, en latin *recolli-*

gere, composé de *colligere*, cueillir, amasser; mettre ensemble & avec choix, s'est dit proprement des fruits de la terre : mais il s'est appliqué à tant d'autres objets disparates, qu'il ne conserve plus qu'une idée confuse de sa premiere destination. Il a donc fallu recourir à un nouveau mot qui exprimât sensiblement l'idée pure d'une opération aussi importante & aussi essentielle à caractériser que celle de la *récolte*. Et remarquez que *col* est ici un mot radical qui désigne la *culture*, l'ouvrage du *cultivateur*, mots tirés du latin *colere*. Remarquez encore que l'idée essentielle de la racine *col* est celle de *couper*; & que la *culture* n'a été ainsi nommée que du travail essentiel de *couper*, d'ouvrir, de labourer la terre avec des instrumens tranchans.

De là une seconde différence entre *recueillir* & *récolter*, appliqués également aux productions de la terre. On *récolte*, à proprement parler, ce qui se coupe, comme les grains, les foins, les raisins, & en général les grands objets de culture : on *recueille* ce qui s'arrache, les fruits, les légumes, les racines & autres objets moins importans : & tel est l'emploi ordinaire de ces termes.

De là une autres différence encore. On ne *récolte*, entre les productions de la terre, que celles de la culture; & on ne fait proprement que *recueillir* les autres. Ainsi on *récolte* du bled; & on *recueille* du sel.

L'un *récolte* des grains, l'autre *récolte* des vins: celui-ci *recueille* des laines, celui-là *recueille* des soies. Laissez-les faire : chacun d'eux a travaillé pour les trois autres, & ils s'arrangeront bien ensemble; car ils sentent mieux leurs besoins & sça-

vent mieux leurs intérêts que vous & moi ne pourrions l'imaginer.

La production que ce Laboureur vient de *récolter*, est le prix qu'il *recueille* de ses dépenses & de ses sueurs. Mais quand vous ôterez à la denrée son prix naturel, vous lui ravirez sa récompense & ses avances.

Il y a le temps de *récolter*; & si l'on empêche le cultivateur de saisir ce temps, l'on fait gâter & perdre ses productions : or le droit de détruire des *récoltes* est encore plus absurde que celui de *recueillir* où l'on n'a pas semé.

Vous direz qu'un pays *recueille* du bled, des vins, des fourrages, pour marquer la nature de ses productions : vous direz qu'on y a *récolté*, cette année, peu de fourrages, beaucoup de vin, assez de bled, pour marquer la qualité de sa *récolte*.

Enfin, *récolter* veut dire *faire la récolte* : il est donc propre pour désigner tous les rapports particuliers de la *récolte* : c'est-là son véritable emploi dans la Langue du cultivateur; & il faut au moins laisser à chaque Art sa Langue. Vous direz alors *recueillir*, si ce mot vous plaît davantage, quoiqu'il ne signifie pas proprement *faire la récolte*.

Reconnoissance, Gratitude.

Reconnoissance, composé de *connoissance*, marque littéralement le ressouvenir qu'on a d'un objet, la mémoire d'un objet qu'on a *connu*, l'aveu par lequel on *reconnoît* & on certifie une chose, ou enfin une sorte de compensation dont on se confesse redevable. La *reconnoissance* rappelle la *connoissance*.

La racine de ces mots eſt *no*, qui exprime dans beaucoup de Langues l'idée de connoître, faire connoître. *Gratitude* déſigne le *gré* qu'on ſçait à quelqu'un, l'affection qu'on reſſent d'une *grace*, le ſentiment qui nous rend un bienfaiteur, *cher* & *agréable*. *Car*, chez les Celtes, les Grecs, les Latins, comme *gra* chez ces derniers & autres, exprime les idées de *chérir*, *agréer*, *gré*, *grace*, &c. L'idée de *reconnoiſſance* eſt ici relative aux ſervices, aux bienfaits qui demandent de la *gratitude*.

La *reconnoiſſance* eſt le ſouvenir, l'aveu d'un ſervice, d'un bienfait reçu : la *gratitude* eſt le ſentiment, le retour inſpiré par un bienfait, par un ſervice. La *reconnoiſſance* garde la mémoire des choſes; c'eſt l'*animus memor* des Latins : la *gratitude* la garde dans le cœur ; c'eſt leur *gratus animus*. Publier un bienfait eſt un acte de *reconnoiſſance* : chérir ſon bienfaiteur eſt l'acte propre de la *gratitude*.

Il ſuffiroit, ce ſemble, d'être juſte pour avoir de la *reconnoiſſance* : il faut être ſenſible pour avoir de la *gratitude*. Mais eſt-on juſte ſans être ſenſible, ſur-tout en matiere de bienfaits ? La *reconnoiſſance* eſt le commencement de la *gratitude* ; & la *gratitude* eſt le complément de la *reconnoiſſance*. En un mot, la *gratitude* eſt la *reconnoiſſance* d'un bon cœur, je veux dire d'un grand cœur.

La *reconnoiſſance* peſe ſur le cœur ſans la *gratitude* : la *gratitude* eſt douce au cœur, comme le bienfait.

Celui qui eſt ſi preſſé de s'acquitter d'un ſervice généreux, par un autre ſervice pour ſe décharger du poids de la *reconnoiſſance*, eſt un in-

grat; tandis que celui-là qui n'acquitte point sa dette & qui semble même n'oser rompre le silence, mais qui se réjouit avec son bienfaiteur ou pleure sur lui, est plein de *gratitude*.

La *reconnoissance* rend ce qu'elle doit, elle s'acquitte : la *gratitude* ne compte pas ce qu'elle rend, elle doit toujours. La *reconnoissance* est la soumission à un devoir, on le remplit : la *gratitude* est l'amour de ce devoir, on n'en a jamais assez fait.

La *reconnoissance* est animée par un esprit d'équité qui fait que vous vous imposez un devoir qu'on ne prétend pas vous imposer : la *gratitude* est animée par un sentiment vif, qui fait que vous mettez autant de générosité à recevoir que vous en auriez mis à donner. Ou plutôt, la *reconnoissance* est cette équité même qui, sans loi, est à elle-même sa loi ; & la *gratitude* est la même vertu qui s'appelle *bienfaisance* quand elle donne, & *gratitude* quand elle reçoit.

Se souvenir des services, déclarer hautement les services, être disposé à rendre services pour services, ce sont-là trois genres, ou mieux les trois conditions de la pure & parfaite *reconnoissance*. La *gratitude* est d'aimer à se rappeller les bienfaits, d'aimer à publier les bienfaits, d'aimer à rendre, autant qu'on le peut, bienfaits sur bienfaits ; mais tout cela n'est qu'un.

Celui qui oublie les services est *méconnoissant* : celui qui tâche de les oublier est *ingrat*. Le premier n'a point d'ame : le second est un mauvais cœur. Appliquez cette regle aux autres caracteres de la *reconnoissance* & de la *gratitude*.

Il y a une hypocrisie de *reconnoissance*, qui consiste à se répandre fastueusement en démonstra-

tions de *reconnoiſſance*, pour ſe diſpenſer de tout autre devoir & s'en croire quitte. La *gratitude* eſt d'abord timide comme l'amour, elle n'a point de paroles, point de voix : mais une fois raſſurée, quelle effuſion de ſentimens ! & comme ils coulent de ſource ! Même abondance de bienfaits, quand ils ſeront en ſon pouvoir.

La préſence du bienfaiteur gêne quelquefois la *reconnoiſſance*; elle eſt honteuſe d'être encore en arriere. La préſence du bienfaiteur eſt une nouvelle jouiſſance pour la *gratitude*; elle va toujours au devant de lui. Servez-vous de ces regles, quand vous voudrez juger votre propre cœur.

Il y a de légers ſervices qui n'impoſent qu'une légere *reconnoiſſance* & qu'on oublie enſuite. Mais prenez-y garde, il reſte encore alors dans une ame ſenſible un ſentiment confus de bienveillance pour les perſonnes, & c'eſt la *gratitude* elle-même : le ſervice eſt oublié, l'homme officieux ne l'eſt pas.

La *reconnoiſſance* eſt due au bienfait; la *gratitude* l'eſt à la bienfaiſance. Service pour ſervice, c'eſt la *reconnoiſſance* : ſentiment pour ſentiment, c'eſt la *gratitude*.

Je ne dois que de la *reconnoiſſance* pour un ſervice intéreſſé : le ſervice a toujours ſon prix ; on me le rend, je le paye & je ſuis quitte. La *gratitude* eſt pour le don vraiment gratuit : la grace pure n'eſt point à prix ; mais pour le cœur qui me donne, j'ai un cœur à donner (*a*).

A cet homme qui me ſerre le cœur en feignant d'ouvrir ſa main pour moi, je devrois, moi, de

(*a*) Le même mot latin *gratia* ſignifie *grace* ou bienfait, *gratuité*, *gratitude*, &c.

la *gratitude* ! c'eſt mon tyran ; & la *reconnoiſſance* feroit mon ſupplice, ſi j'étois contraint d'accepter ſon préſent.

Celui qui ne veut point de *reconnoiſſance*, eſt l'homme qui mérite toute votre *gratitude*.

⁂ Mais comment oſé-je donc haſarder quelques penſées ſur un ſujet traité par tant de profonds Auteurs ? j'ai fait plus encore, je ne les ai pas même conſultés. Je traitois des mots, & je n'avois qu'à en approfondir le ſens, pour diſtinguer ce qu'ils ne ceſſent de confondre. Si j'ai été obligé d'approfondir le ſentiment, vous auriez fait tout comme moi, vous n'auriez interrogé que vôtre cœur.

L'imperfection de la Langue amene naturellement la confuſion des termes. Nous n'avons que le mot *reconnoiſſant* pour déſigner celui qui a de la *gratitude*, comme celui qui n'a que de la *reconnoiſſance*. On ne ſe ſert que du mot *ingratitude* pour exprimer ou l'*ingratitude* ou la *méconnoiſſance*. Nos peres oppoſoient plutôt la *méconnoiſſance* à la *reconnoiſſance*, comme l'*ingratitude* à la *gratitude*. Il ſemble, dit Charron, 3, 11, que la *reconnoiſſance* ſoit corvée, & la *méconnoiſſance* ſoit à gain. L'oppoſé naturel d'*ingrat* eſt *grat* ; & nous n'avons pas ce mot, quoiqu'il ſoit la racine de ceux de *gratitude*, *ingratitude*, *ingrat*, &c. Il faut donc continuellement tranſporter l'idée propre d'une famille à l'autre, & abandonner une diſtinction d'une évidente utilité.

Gratitude & *reconnoiſſance*, dit Trévoux, ſont *abſolument* ſynonymes : mais le dernier eſt plus du langage ordinaire ; & le premier, du ſtyle noble. Cela prouve encore que la différence en eſt inconnue.

J'oubliois de remarquer que *reconnoissance* exprime l'existence & le renouvellement du souvenir ; & *gratitude* l'état ou l'habitude du cœur ; l'un & l'autre mots, par leur terminaison.

Rectitude, Droiture.

Le mot *rectitude* n'a commencé à figurer dans la Langue que sous le regne de Louis XIV. Messieurs de Port-Royal en ont fait un fréquent usage. Les Italiens disent *drittura* & *rettitudine* ; les Espagnols, *derechura* & *rectitud*, comme nous *droiture* & *rectitude*. Moliere réunit les deux termes dans ces vers du Misantrope :

> Mais cette *rectitude*
> Que vous cherchez en tout avec exactitude ;
> Cette pleine *droiture* où vous vous renfermez,
> La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez ?

Mais falloit-il introduire dans la Langue le mot nouveau ou renouvellé de *rectitude*, sans y attacher une idée précise qui en déterminât l'usage propre & qui le distinguât de l'ancien mot *droiture* ? Un mot nouveau n'est qu'un nouvel embarras, s'il ne présente que l'idée vague d'un autre. Cherchons si la Langue avoit besoin de ce mot pour revêtir d'une expression propre, une idée nue dont celui de *droiture* s'étoit éloigné. Sans doute c'est à cette idée que le besoin aura fait appliquer le terme de *rectitude* ; & c'est à raison du besoin que les bons Ecrivains l'auront tout-à-coup généralement adopté.

Or ce besoin existoit en effet. Il manquoit un

terme



terme pour exprimer la qualité physique d'une chose *droite*. Nous disons une *ligne droite*, & nous ne disons pas la *droiture* d'une ligne. *Droiture* ne s'emploie qu'au figuré : il falloit donc un mot pour rendre son idée dans le sens propre ; & *rectitude* se présentoit naturellement. La *rectitude* d'une ligne convenoit parfaitement au Géometre qui a des figures *rectilignes*. *Rectifier* signifie littéralement donner la *rectitude*. Ce mot convenoit donc parfaitement pour désigner la juste direction, le vrai sens, l'ordre parfait des choses physiques, soit de la nature, soit de l'art. Des objets physiques, il a naturellement passé aux objets métaphysiques ; & on a dit la *rectitude* d'un jugement comme la *rectitude* d'une ligne.

Bouhours, avec son goût & sa sagacité ordinaire, avoit fort bien observé que *droiture* ne se dit proprement que de l'ame, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes & pures ; & que si ce mot s'applique à l'esprit, c'est seulement par rapport à la probité, & non à l'égard de l'intelligence. Ainsi la *droiture* de l'esprit n'est que la suite ou le complément de la *droiture* du cœur. La *droiture* est donc proprement une qualité morale : la *rectitude* est une qualité intellectuelle ou physique. La *rectitude* d'un jugement sera dans sa justesse ; & sa *droiture*, dans sa justice. La *rectitude* est d'un bon esprit ; la *droiture* d'un cœur honnête. Un esprit de travers manquera de *rectitude* ; un esprit partial, de *droiture*.

Ainsi, dans le sens physique, l'Abbé de la Chambre a dit la *rectitude de la vue* ; & dans le sens métaphysique, un Ecrivain moderne observe que tout homme qui aura un peu de *rectitude*

dans le jugement, concevra facilement la difficulté ou plutôt la chimére de vouloir enlever des ballons d'une grandeur démesurée avec d'aussi petits moyens que ceux qu'on a employés jusqu'à présent. Mais c'est dans le sens moral que nos Poëtes disent :

... Dans nos champs, la vertu toute pure
Agit sans dessein d'éclater.
Tout l'art de la raison ne sçauroit imiter
De nos Bergers l'*innocente droiture*.

... O sagesse, ô don venu du Ciel,
As-tu mis ta douceur dans des vases de fiel,
Ta candeur dans la bouche où regne l'artifice,
Ta *droiture* en des cœurs où regne l'injustice ?

Cependant Pascal appelle justesse ou force & *droiture d'esprit*, cette qualité qui pénetre vivement & profondément les conséquences des principes. La Rochefoucault dit que peu d'esprit avec de la *droiture*, ennuye moins à la longue que beaucoup d'esprit avec du travers. Un autre Moraliste écrit que la justesse, la *droiture* de l'esprit ne s'acquiert jamais que par de fréquentes réflexions sur soi-même & sur les autres. *Droiture* n'a point un sens moral dans ces phrases : tandis que ce sens est celui de *rectitude* dans les phrases suivantes. Port-Royal dit que la *rectitude* des intentions fait le mérite des bonnes œuvres. L'Abbé de Rancé juge que les meilleures intentions ne donnent point à une action la *rectitude*. Un Orateur moderne s'écrie : Qu'il est difficile d'acquérir & de conserver sur le trône cette *rectitude* de sentimens, cette consistance de mœurs qui tiennent lieu de loix !

Cherchons donc dans l'énergie & la constitution propre des mots quelque différence qui les distingue dans tous les cas.

☼ La racine commune de *rectitude* & de *droiture* est *re*, *ra*, qui désigne la vue, l'œil, l'action de diriger, de régler : *reih*, en celte, ordre, régime, arrangement : *rec*, *reg*, *rig*, en latin, régir, régler : *rect*, *recht*, *rigt*, en latin, en allemand, en anglois, en espagnol, &c., droit, réglé, juste, bien ordonné. La *rectitude* exprime donc la conformité de la chose avec la *regle*, sa parfaite régularité, son exacte ordonnance. *Droit* est le même que *di-rect*, composé de *rect* : la lettre *D*, les mots *di*, *dig*, désignent le *doigt* qui montre, qui *dirige* : la *droiture* désigne donc proprement la juste direction vers un but, l'indication de la bonne voie, le rapport des moyens avec la fin.

Ainsi la *droiture* montre le but & la voie : la *rectitude* conduit au but en suivant constamment la voie. La *rectitude* applique jusqu'à la fin ce que la *droiture* enseigne : l'une dirige, l'autre exécute. Il ne suffit pas de la *droiture*, il faut la *rectitude* ; car il ne suffit pas d'indiquer la regle, il faut que l'action ou la conduite s'y conforme parfaitement. La *droiture* est donc plutôt dans l'intention, dans le dessein, dans le conseil : la *rectitude* est dans l'action, dans la conduite, dans l'application constante de la regle.

Fléchier dit fort bien que la *droiture* est une pureté de motif & d'intention qui attache l'ame au bien pour le bien même : l'Abbé de Rancé dit fort bien que les bonnes intentions ne font pas la *rectitude* des œuvres. L'Abbé de Vertot distingue parfaitement ces deux termes, en disant que Coriolan, content de la *droiture* de ses intentions, alloit au bien sans ménagement ; & que peut-être ce défaut de ménagement entraînoit quelquefois

dans sa conduite un défaut de *rectitude*. Outre la *droiture* de l'esprit & du jugement, il faut, pour la *rectitude* d'un jugement, la connoissance parfaite & l'application continue de la regle. L'Abbé de Rancé parle sans cesse de *rectitude*, lorsqu'il s'agit des devoirs de la vie monastique conformément aux regles monastiques : nous parlerons, avec La Fontaine, de l'innocente *droiture* des gens simples, qui font le bien plutôt par instinct que par regle.

☼ Enfin ces mots sont grammaticalement distingués par leurs terminaisons. J'ai dit que la terminaison substantive *tude* désigne l'existence, l'état, la maniere propre d'être; & la terminaison *ure*, le produit, l'effet, le résultat de l'action ou du travail. Ainsi la *rectitude* est l'état ou la maniere propre d'être de la chose droite ou réguliere; & la *droiture* est l'effet ou le résultat d'une direction droite ou juste.

Mes Lecteurs doivent être convaincus, par les preuves que j'en ai données si souvent, que mes explications des différentes terminaisons propres à notre Langue n'ont rien d'idéal & de précaire. Mais, pour éclairer davantage son opinion, il est convenable de lui donner quelquefois des développemens plus étendus sur l'origine, la formation, la valeur propre, & l'intention réfléchie de ces terminaisons. C'est ce que je vais faire à l'égard d'*ude* & d'*ure*.

St, *ist*, *est*, *itudo*, *etudo* en latin, *itude*, *étude* en françois, désignent l'existence physique ou morale & ses modifications, l'état ou la maniere propre d'être des choses. La preuve en est dans la

valeur certaine des verbes, *esse*, être ; *stare*, être ferme, *rester* en place, dans le même *état*. La confirmation de cette preuve est dans le sens reconnu de la plupart des mots terminés en latin par *itudo* ou *etudo*, & en françois par *itude* ou *étude*. Le mot *étude* marque lui-même une assiduité d'application, la constance dans le travail ; c'est en latin le mot *stud*, *studium*. L'état ou la maniere d'être ordinaire est encore bien sensible dans le mot *habitude*. Ainsi l'*inquiétude* est manifestement l'état d'un homme inquiet ; la *turpitude*, un état de honte ; la *sollicitude*, l'état d'un homme sollicité ou agité de soins ; la *plénitude*, la maniere particuliere d'être d'une chose pleine ; la *multitude*, l'existence de plusieurs objets rassemblés ; la *solitude*, l'existence ou l'état solitaire ; la *similitude*, un état ou des formes semblables ; la *mansuétude*, la maniere propre d'être d'un homme doux, &c.

La lettre R sert principalement à désigner l'action & le mouvement. *Er*, *or*, *ur*, dans diverses Langues tant anciennes que modernes, & sur-tout en latin, *er*, *eur*, &c. en françois, marquent la force, la capacité d'agir, & l'action. *Doctor*, *Docteur*, qui a la capacité d'enseigner ; *Actor*, *Acteur*, qui agit, qui joue ; *Auctor*, *Auteur*, qui produit, qui augmente la somme des choses, &c. La terminaison latine *ura*, *ure* en françois, marque visiblement le produit, l'effet, le résultat de l'action. Ce que fait le *Créateur*, le résultat de la *création*, est une *créature* : ce que fait le *Serrurier*, son ouvrage propre, est une *serrure* : ce que fait un *Sculpteur*, est de la *sculpture* ; ce que fait un *Couvreur*, est la *couverture*. Un *imposteur* fait une *imposture* ; un *Doreur*, de la *dorure* ; un *Na-*

menclateur, la *nomenclature*; un *Voiturier*, des *voitures*, &c. De même, l'*écriture* est le résultat de l'action d'*écrire*; la *brûlure*, l'effet de l'action de *brûler*; l'*usure*, l'effet de l'action d'*user*, le produit du prêt; la *couture*, l'effet, le résultat de l'action de *coudre*; l'*engelure*, l'effet de la *gelée*; la *courbure*, le résultat de l'action de *courber*, &c.

J'espere qu'on ne m'objectera pas des exceptions: la réponse est trop facile.

Recueil, Collection.

1°. *Recueil* signifie rigoureusement l'amas des choses recueillies: *collection* exprime proprement l'action de rassembler plusieurs choses. C'est par la *collection* que vous formez le *recueil*, comme par le travail vous faites l'ouvrage. *Recueil* ne marque pas l'action de recueillir: on a voulu que *collection* désignât les choses mêmes rassemblées.

2°. *Recueil* exprime l'idée redoublée de *recueillir* ou de réunir ensemble, en lat. *recolligere*: *collection* n'exprime que l'idée simple de *cueillir* ou de mettre ensemble, en lat. *colligere*. Ainsi le *recueil* n'est pas une simple *collection*: les choses que la *collection* met ensemble, le *recueil* les unit, les lie, les resserre plus étroitement. La *collection* forme un amas, un assemblage. Le *recueil* forme un corps ou un tout. Il y a du moins plus de liaison, de dépendance & de rapport entre les parties d'un *recueil*, qu'entre celles d'une *collection*.

D'un *recueil* de pensées, vous faites un livre: avec une *collection* de livres, vous composez une bibliotheque. Ce *recueil* est un ouvrage particulier: cette *collection* n'est qu'un assemblage de choses.

Par cette raiſon, l'on dit plutôt un *recueil* de poéſies, d'anecdotes, de chanſons, de pieces ou imprimées ou manuſcrites, réunies en un corps; & une *collection* de plantes, de coquilles, de médailles, d'antiquités raſſemblées dans un cabinet.

3°. On appelle plutôt *recueil* une petite *collection*; & *collection*, un grand *recueil*. Vous donnerez un *recueil* de pieces fugitives, de penſées choiſies, de quelques œuvres d'un Auteur : vous donnerez la *collection* des Conciles, des Peres, des Hiſtoriens, des Ouvrages d'un Auteur fécond, ou de divers Auteurs qui ont travaillé dans le même genre.

La raiſon de cette différence eſt dans la valeur même des mots. L'action de *recueillir*, par la force réduplicative du terme, marque plus de réflexion, de recherches & de ſoins, que celle de raſſembler. Vous faites un *recueil* de choſes d'élite, que vous croyez dignes d'être conſervées : vous faites une *collection* de tout ce qui ſe préſente ſur un ſujet traité par divers Auteurs, ou ſur divers ſujets traités par le même. Le *recueil* doit être choiſi; la *collection* doit être complette, autant qu'il eſt poſſible. Il faut du goût, des lumieres, de la critique, pour faire un bon *recueil* : il faut du ſçavoir, de la patience, des bibliotheques, pour faire de belles *collections*. La *collection* fait plus de volumes; le *recueil* doit faire de meilleurs livres.

Il manque à la plupart des *recueils* préciſément ce qui doit diſtinguer ce genre, le choix : cependant un compilateur peut abſolument être un homme de goût. Il y a de trop dans la plupart des *collections* d'Œuvres, ce que le terme ſemble ſurtout exiger, d'être complettes : les Grands Hommes

ont leur fumier; *fummi funt, homines tamen.* On veut des volumes.

Au lieu d'ouvrages d'efprit, il fe fait des entreprifes de librairie, de petits *recueils* & de vaftes *collections.* Ajoutons-y des traductions, les unes nouvelles, les autres renouvellées; & c'eft à peu près toute l'Hiftoire Littéraire d'aujourd'hui.

La plupart des *recueils* ne font pas faits par des Hommes de Lettres: la plupart des *collections* ne font pas faites pour les Gens de Lettres. Je ne trouve pas affez à profiter dans les uns; j'ai trop peu d'argent à dépenfer & de temps à perdre, pour profiter des autres.

Remede, Médicament.

De *mad*, *med*, connoître, méditer, étudier; fe forma le mot latin *medicus*, à la lettre, le fçavant, qui connoît la grande fcience de fe bien porter, qui poffede les fecrets de la Nature. Ainfi, dans l'Orient, les *Médécins* avoient le nom de *Sages*: ils font appellés *Phyficiens* en anglois: nous les appellons *Docteurs.* Dans l'origine, ils réuniffoient à la fcience de guérir plufieurs autres fciences, fur-tout la Théologie & la Morale. Et fi vous en croyez de nouveaux Docteurs, c'eft cet amas de connoiffances réduites à une fcience unique & univerfelle, qu'ils poffedent *fur le bout du doigt.*

Remede & *médicament* font deux fubftantifs latins, dont le premier appartient au verbe *mederi*, qui fignifie proprement guérir, remédier, rétablir, foulager; & le fecond au verbe *medicor*, qui

signifie médicamenter, donner des remedes, traiter, soigner, sur-tout en donnant des mixtions. Le *remede* est donc ce qui guérit, ce qui rend la santé, ce qui remet en bon état (d'où la particule *re*); & *médicament*, ce qui est préparé & administré, ce qui est employé comme *remede*, ce qui est pris ou appliqué pour guérir. Le *remede* guérit le mal: le *médicament* est un traitement fait au malade. C'est comme *remede* que le *médicament* guérit. Contre un mal sans *remede*, on employe encore des *médicamens*.

Tout ce qui contribue à guérir, est *remede*: toute matiere, toute mixtion, préparée pour servir de *remede*, est *médicament*. La diete, l'exercice, l'eau, le lait, la saignée, &c., sont des *remedes* & non des *médicamens*. Tous les *médicamens* sont des especes de *remedes* ou employés comme tels.

La Nature fournit ou suggere les *remedes*: la Pharmacie compose, apprête les *médicamens*. Pline, 7, 57, distingue deux sortes de Médecine, inventées par le Centaure Chiron; l'une qu'il appelle *herbaire*, celle des simples; l'autre qu'il appelle *médicamentaire*, celle des drogues. Les *remedes* chymiques sont des *médicamens*; & ces *médicamens* sont au moins des *remedes* bien suspects. Le mot latin *medicamen*, comme le grec *pharmacon*, signifie *médicament* & *poison*. *Medicamentarius* signifie Apothicaire & empoisonneur, ainsi que *pharmacos*.

En Médecine, le *médicament* est opposé à l'*aliment*, en ce que l'*aliment* se convertit en notre substance, au lieu que notre substance est altérée par le *médicament*. Il y a pourtant des *alimens médicamenteux*, comme des *médicamens alimen-*

teux. Tout cela n'indique que des moyens de changer la subſtance. Mais le *remede* eſt proprement opposé au mal ; & ce mot annonce l'effet, un bon effet, un ſoulagement, un bien, ſi ce n'eſt pas toujours la guériſon, la cure entiere : & c'eſt auſſi ce qu'il exprime au figuré, lorſqu'il s'agit de mal moral, de malheur, de diſgrace, d'inconvénient.

Des Interpretes (*a*) ont prétendu qu'il y a entre *remedium* & *medicamentum*, cette différence que le *remede* écarte le danger ou nous y ſouſtrait ; & que le *médicament* combat le mal préſent & nous en délivre : diſtinction ſans fondement.

Réminiſcence, Reſſouvenir, Souvenir, Mémoire.

» CES quatre mots, dit un habile Grammairien, » expriment également l'attention renouvellée de » l'eſprit à des idées qu'il a déjà apperçues. Mais » la différence des points de vue acceſſoires qu'ils » ajoutent, aſſigne à ces mots des caracteres diſ- » tinctifs qui n'échappent point à la juſteſſe des » bons Ecrivains, dans le temps même qu'ils s'en » doutent le moins «.

Mais eſt-il vrai, comme on l'a dit dans l'Encyclopédie, à la ſuite des Synonymes de l'Abbé Girard, & dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, eſt-il vrai que la *mémoire* & le *ſouvenir* expriment *toujours* une attention *libre* de l'eſprit

---

(*a*) Voyez *Cornel. Fronto, de verborum ſignificatione.*

à des idées qu'il n'a point oubliées, quoiqu'il ait discontinué de s'en occuper; & qu'on se rappelle la *mémoire* ou le *souvenir* des choses quand on veut & parce qu'on le veut, par choix, & uniquement par une action libre de l'ame? Est-il vrai que le *ressouvenir* & la *réminiscence* n'expriment *également* qu'une attention *fortuite* à des idées que l'esprit avoit entiérement oubliées & perdues de vue; & qu'on n'a le *ressouvenir* comme la *réminiscence* des choses que quand on peut, par des causes indépendantes de notre liberté, sans concours de notre part, l'ame étant entiérement passive?

Je crois que la *mémoire* & le *souvenir* ne sont pas toujours volontaires & libres: je crois que le *ressouvenir* n'est pas toujours involontaire & indélibéré, comme la *réminiscence*; & dès-lors la distinction, tirée de la part que la volonté prend ou ne prend pas à ces différens actes, s'évanouit. Il y a des objets dont la *mémoire* ou le *souvenir* nous revient à notre insçu, nous importune, nous poursuit, malgré tous nos efforts. En songeant qu'il faut qu'on les oublie, on s'en souvient. L'affinité d'un objet présent à notre esprit avec un autre imprimé dans notre *mémoire*, réveille naturellement l'idée de celui-ci sans notre participation. L'imagination ne consulte pas plus notre volonté pour nous rappeller des idées ou des images, dans les rêves du jour que dans les songes de la nuit. Corneille dit fort bien:

Mais mon cœur, malgré moi, rappelle un *souvenir*
Que je n'ose écouter & ne sçaurois bannir.

Si le *souvenir* est quelquefois involontaire, le *ressouvenir* est quelquefois l'ouvrage de notre volon-

té. Nous cherchons avec ſoin à nous *reſſouvenir* d'une choſe cachée dans le fond de notre *mémoire*. En vain inviteroit-on les Rois à ſe *reſſouvenir* qu'ils ſont hommes & qu'ils commandent à des hommes ; en vain engageroit-on un citoyen qui a reçu quelque tort de la Société, à ſe *reſſouvenir* des bienfaits qu'il en reçoit ſans ceſſe ; en vain ferions-nous des efforts pour nous *reſſouvenir* de choſes anciennes dont le *ſouvenir* ne ſe préſente pas comme de lui-même, ſi le *reſſouvenir* n'étoit abſolument point en notre pouvoir & à notre choix. Le *reſſouvenir* n'eſt évidemment diſtingué du *ſouvenir*, que par la répétition des actes, le redoublement des recherches, les difficultés & l'imperfection des ſuccès, quand il s'agit d'un objet éloigné de notre penſée, oublié ou enſeveli ſous un amas d'idées ou plus fraîches ou plus ſaillantes.

Eſt-il vrai que la *mémoire* ne concerne que les idées de l'eſprit ; au lieu que le *ſouvenir* regarde les idées qui intéreſſent le cœur ? La *mémoire* embraſſe, comme le *ſouvenir*, tout ce dont on ſe ſouvient, tout ce dont on a conſervé la *mémoire*. On perd le *ſouvenir* comme la *mémoire* des faits indifférens ; on conſerve la *mémoire* comme le *ſouvenir* d'un bienfait. Mais le mot de *mémoire* ne ſert proprement qu'à déſigner la faculté intellectuelle qui nous rappelle les objets, ou l'action de cette faculté ; il eſt pris dans un ſens métaphyſique : on a ou on n'a pas la *mémoire* ; le mot *ſouvenir* n'exprime que l'action, ſans idée métaphyſique de faculté : on lui applique ordinairement les acceſſoires ou les modifications particulieres de l'action : on a des *ſouvenirs* agréables ou fâcheux. La *mémoire* nous repréſente ſimplement l'objet : cet



objet est douloureux ou doux à notre *souvenir*; ainsi de tout autre rapport.

Est-il vrai que le *ressouvenir* ramene tout à la fois les idées effacées & la conviction de leur préexistence, de maniere que l'esprit les reconnoît : au lieu que la *réminiscence* ne fait que réveiller les idées anciennes, sans rappeller aucune trace de cette préexistence, de maniere que l'esprit croit les connoître pour la premiere fois ? Je le crois ainsi, toutefois sans prendre cette derniere assertion dans toute sa rigueur : il suffit pour la *réminiscence* que l'esprit soit dans l'incertitude s'il a eu ou s'il n'a pas eu les mêmes idées, ou qu'il ne lui en soit resté que des traces si foibles & si confuses qu'il a peine à les reconnoître. C'est par *réminiscence* que Pythagore se rappelloit avoir été Euphorbe au siége de Troie. Vous direz familiérement que vous avez quelque *réminiscence* de ce qui s'est passé dans un temps fort éloigné. Le mot latin *reminiscentia* regarde les idées anciennes qu'on se souvient d'avoir eues.

Réminiscence, lat. *reminiscentia*, vient de *mens*, esprit, intelligence, *mémoire*. La *mémoire*, lat. *memoria*, est, mot à mot, l'esprit, l'intelligence qui retient, qui garde : de *mens*, esprit, & de *mor*, arrêter, retenir. La *réminiscence*, chez les Disciples de Socrate, étoit le *souvenir* des choses purement intelligibles, ou des connoissances naturelles que les ames avoient eues, avant d'être unies aux cours : tandis que la *mémoire* s'exerçoit sur les choses sensibles ou sur les connoissances acquises par les sens. Ainsi les Latins disoient que la *réminiscence* n'appartient qu'à l'homme, parce qu'elle est purement intellectuelle ; & que la *mé-*

moire eſt commune à tous les animaux, parce qu'elle n'eſt que le dépôt des ſenſations. Mais cette Métaphyſique n'a point paſſé dans notre Langue & dans nos opinions. *Mémoire* eſt un mot générique : toute idée rappellée à l'eſprit eſt la *mémoire* de la choſe ; comme toute idée retenue dans l'eſprit eſt un dépôt de la *mémoire*. La *réminiſcence* eſt des choſes qui n'ont fait qu'une impreſſion ſi foible, ou dont l'impreſſion a été ſi fort effacée qu'à peine eſt-il poſſible d'en retrouver ou d'en reconnoître les traces.

Le *ſouvenir* eſt littéralement ce qui *revient dans* l'eſprit. Le *reſſouvenir* eſt manifeſtement un *ſouvenir nouveau* ou renouvellé. Le *ſouvenir* qui ſe renouvelle ; ſuppoſe que l'oubli ſe renouvelle également, & par conſéquent il s'affoiblit ; & dès lors il faut ſe rappeller ſouvent la choſe, & à la fin il faut des efforts pour s'en *reſſouvenir*. Alors on ne s'en *ſouvient* plus qu'imparfaitement ; car, à force d'oublier la choſe, on en oublie totalement tantôt une circonſtance, tantôt une autre : on s'en ſouvient mal. Ainſi l'on dit (aſſez mal à propos à la vérité) qu'on a des *reſſouvenirs*, c'eſt-à-dire, des *reſſentimens* de quelque mal, lorſqu'on en éprouve de temps en temps de légeres atteintes. On dit que le *ſouvenir* eſt d'un temps plus voiſin, & *reſſouvenir* d'un temps plus éloigné : diſtinction que Cicéron fait entre *memoria* & *recordatio*. Le *ſouvenir* pur eſt plutôt d'une choſe plus ou moins préſente à l'eſprit, plus ou moins facile à rappeller, plus ou moins fidélement repréſentée : le *reſſouvenir* eſt plutôt d'une choſe plus ou moins oubliée, plus ou moins difficile à retrouver, plus ou moins imparfaitement retracée. Le *ſouvenir* eſt d'une

mémoire fraîche ; le *ressouvenir*, d'une *mémoire* caduque.

Ainsi donc la *réminiscence* est le plus léger & le plus foible des *souvenirs* ; ou plutôt c'est un *ressouvenir* si foible & si léger, qu'en nous rappellant une chose, nous ne nous rappellons pas ou nous ne nous rappellons qu'à peine d'en avoir eu peut-être quelque idée. Le *ressouvenir* est le *souvenir* renouvellé d'une chose plus ou moins éloignée du moins de notre esprit, oubliée autant de fois que rappellée, & difficile soit à retrouver soit à reconnoître. Le *souvenir* est l'idée d'une chose qui, plutôt détournée de notre attention qu'absente de notre esprit, nous redevient présente par la *mémoire* & rappelle notre attention. La *mémoire* est un acte quelconque de cette faculté qui nous rappelle nos idées.

Rémission, *Abolition*, *Absolution*, *Pardon*, *Grace* (a).

EXPOSONS d'abord ce que ces termes signifient

(a) Comme il y a quelques rapports entre mes idées & celles de l'Abbé Girard sur le *pardon*, la *rémission*, & l'*absolution*, je dois mettre ici sous les yeux du Lecteur cet article de ses Synonymes.

» Le *pardon* est en conséquence de l'offense, & regarde » principalement la personne qui l'a faite : il dépend de » celle qui est offensée ; & il produit la réconciliation. La » *rémission* est en conséquence du crime, & a un rapport » particulier à la peine dont il mérite d'être puni : elle est » accordée par le Prince ou par le Magistrat, & elle ar- » rête l'exécution de la Justice. L'*absolution* est en consé- » quence de la faute ou du péché, & concerne propre- » ment l'état du coupable : elle est prononcée par le Juge » civil ou par le Ministre Ecclésiastique, & elle rétablit » l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence «.

dans le langage de la Juriſprudence ; langage ſingulier, qui n'eſt ni trop intelligible, ni trop exact, ni trop correct, ni trop pur ; j'ignore pour quoi.

La *grace* eſt le genre à l'égard du *pardon*, de la *rémiſſion*, de l'*abolition*. Le *pardon* eſt la *grace* accordée par le Prince à celui qui, impliqué dans une affaire n'a été ni l'auteur ni le complice du crime commis : c'eſt donc en effet la *grace* de ne pas punir un innocent. La *rémiſſion* eſt la *grace* accordée à celui qui a commis un meurtre involontaire, ou qui l'a commis en défendant ſa vie : cette *grace* eſt donc une juſtice accordée à un homme qui n'a été que malheureux ou qui n'a fait qu'uſer de ſon droit. L'*abolition* eſt la *grace* accordée par la puiſſance abſolue au criminel vraiment coupable, & coupable d'un crime irrémiſſible par ſa nature : oh ! c'eſt-là vraiment une *grace* & la plus étonnante des *graces*, qui dérobe au ſupplice & aſſure l'impunité. Quant à l'*abſolution*, c'eſt un jugement par lequel un accuſé eſt déclaré innocent ou réhabilité comme tel.

Revenons à la Langue vulgaire. L'idée propre de *rémiſſion* eſt celle de ſe déſiſter de la peine qu'on a droit d'exiger de quelqu'un. On *remet* une peine, une dette dont on fait *grace* : c'eſt renoncer à exercer ſon droit. La *rémiſſion* eſt entiere ou partielle ; car ce mot ſignifie quelquefois modération, diminution, relâchement.

L'idée propre d'*abolition* eſt celle de détruire, d'effacer, d'anéantir le crime, comme ſi la choſe étoit nulle ou non-avenue. *Abolir* exprime par la particule *ab*, la deſtruction, la ſuppreſſion, l'extinction de l'idée exprimée par le mot *ol*, croître, s'élever,

s'élever, se maintenir; & par conséquent il exprime l'idée opposée.

L'idée propre d'*absolution* est celle de délier l'accusé ou de le délivrer des liens par lesquels il étoit enchaîné. On dit *les liens* du péché, les liens des censures, &c. : l'*absolution* rompt ces liens. *Absoudre*, latin *absolvere*, est un composé de *solvere*, rompre, délivrer, acquitter.

L'idée propre de *pardon* est de faire la rémission entiere de la faute qu'on a droit de punir comme supérieur, ou de l'offense qu'on est dans le cas de ressentir, comme si on l'oublioit & s'il n'en restoit aucune trace. *Pardonner*, c'est, à la lettre, donner parfaitement ou sans réserve, remettre sans restriction.

L'idée propre de *grace* est ici celle d'accorder un *pardon* purement *gratuit*, & de recevoir le coupable en *grace*, en faveur. Je n'ai pas besoin d'expliquer encore la signification de ce mot.

La *rémission* est un acte de modération : l'*abolition* est l'acte d'une volonté absolue & d'une insigne faveur : l'*absolution* est l'acte d'un Juge équitable ou propice : le *pardon* est un acte ou de clémence ou de générosité : la *grace* est un acte d'affection & de bonté.

La *rémission* produit l'effet de décharger le coupable de la peine qu'il avoit encourue. L'*abolition* produit l'effet de soustraire le coupable à la Justice, & de le faire jouir des droits de l'innocence. L'*absolution* produit l'effet de rétablir l'accusé ou le pénitent dans son innocence, & dans la jouissance de toute sa liberté & de tous ses droits. Le *pardon* produit l'effet d'ôter la division entre l'offenseur & l'offensé, ou de ramener l'inférieur dans les bras du

ſupérieur. La *grace* produit l'effet de remettre le coupable en *grace*.

Remettre eſt ici oppoſé à exiger; *abolir*, à faire juſtice; *abſoudre*, à condamner; *pardonner*, à punir ou pourſuivre la peine : la *grace* exclut la juſtice rigoureuſe.

Appliquons ces termes aux péchés, par exemple. La *rémiſſion* des péchés fait que le pécheur n'en rendra plus compte : l'*abolition* des péchés fait qu'ils ſont entiérement effacés : l'*abſolution* des péchés fait que le pécheur eſt délié dans le Ciel comme ſur la terre : le *pardon* des péchés fait qu'il n'en ſera point tiré de vengeance : la *grace* fait que le pécheur rentre en *grace* auprès de Dieu.

Rencontrer, Trouver.

CES termes nous ſont bien familiers ; & l'on diſpute ſur leur ſignification, & l'on n'en donne que des notions inexactes ! Eh que ſçavons-nous donc ?

De modernes Vocabuliſtes reprennent l'Académie & leurs Confreres, d'avoir avancé, conformément à l'uſage, que *rencontrer* & *trouver* ſe diſent des perſonnes & des choſes, ſoit qu'on les cherche, ſoit qu'on ne les cherche pas. Et ſur quoi fondent-ils leur cenſure ? Sur l'autorité de l'Abbé Girard, qui, ſans preuve & ſans motif, décide que nous *trouvons* les choſes inconnues ou celles que nous cherchons ; & que nous *rencontrons* les choſes qui ſont à notre chemin, ou qui ſe préſentent à nous & que nous ne cherchons point,

Cependant l'Académie a raison ; & l'Abbé Girard a tort. Ces deux verbes ne supposent ni n'excluent l'idée de chercher, soit une chose, soit une autre. Est-ce que, quand vous allez dans une maison, vous n'y *trouvez* pas votre ami tout comme une personne inconnue qui s'y *trouve*, & sans le chercher ? Et quand vous allez *à la rencontre* de quelqu'un, n'est-ce pas pour le *rencontrer* ?

L'Abbé Girard avoit saisi l'idée propre de *rencontrer* : mais pour l'expliquer, il l'abandonne. *Rencontrer* exprime sensiblement l'idée de *trouver* en allant à l'*encontre*, *contre*, dans la direction *contraire* à celle de l'objet, face à face. *Trouver* est exactement le latin *invenire*, *venire in*, parvenir dans le lieu, à l'endroit où est la chose, où on vouloit atteindre : il vient du celte *trov*, *tref*, *trhop*, demeure, habitation, lieu occupé.

Ainsi vous *rencontrez* une chose dans votre chemin, en chemin faisant ; & vous la *trouvez* à sa place, où elle est.

La personne que vous allez voir chez elle, vous ne l'y *rencontrez* pas, vous l'y *trouvez* : vous la *rencontreriez* dans les rues. Vous allez à la promenade, dans l'espérance d'y *rencontrer* votre ami : vous indiquez à celui qui cherche quelqu'un, le lieu où il le *trouvera*. Un torrent entraîne tout ce qu'il *rencontre sur son passage* : des voleurs emportent tout ce qu'ils *trouvent dans une maison*. Des armées se *rencontrent*, & *trouvent* sous leurs pas un effroyable cimetiere.

Le moyen de *rencontrer*, c'est d'aller au devant : le moyen de *trouver*, c'est de chercher. Mais vous *trouvez* aussi ce que vous ne cherchiez pas :

vous *rencontrez* aussi ce que vous cherchiez, & par une sorte de bonne fortune, par un cas fortuit, par un *hasard* heureux qui fait qu'il se *trouve* comme en passant sur le chemin où vous passiez.

Je me *trouve* mieux, dit agréablement Montaigne, quand je me *rencontre* que quand je me cherche. On *trouve* donc en ne cherchant pas comme en cherchant : il y a toujours quelque hasard à *rencontrer*, & beaucoup plus quand on ne cherche point.

Les gens qu'on *rencontre* par-tout, on ne les *trouve* nulle part.

Ces deux ennemis qui se *rencontrent* & se bravent, ils trembleroient peut-être l'un & l'autre, sans la colere qui leur donne du cœur. Ces deux méchans qui se *trouvent* ensemble & s'accordent si bien, ils se déchireroient l'un l'autre, sans la proie qu'ils doivent partager.

Ce n'est pas que l'occasion ne se *rencontre*, mais elle passe si vîte ! Ce n'est pas que la fortune ne se *trouve* quelque part, mais elle n'y est que pour ses élus.

Des personnes qui étoient fort fâchées de se *trouver* ensemble, sont bien aises de se *rencontrer* au bout du monde. Ce que c'est que de changer de place !

Il y a des gens qui font toujours des *rencontres* extraordinaires : je le conçois ; les petits esprits grossissent bien les objets. Il y a des gens qui ne sçavent jamais rien *trouver* : je le comprends ; qui ne connoît pas cette sorte d'yeux qui regardent sans voir ?

☉ Rigoureusement parlant, on ne *rencontre*

que ce qui se *trouve* en face, en allant au devant & *contre* ou à l'*encontre*, comme pour se heurter. On se *rencontre* face à face, nez à nez. Ainsi l'italien *rincontro* signifie choc, heurt, confrontation, vis-à-vis. Deux objets ne se *rencontrent* qu'en allant chacun de son côté, l'un vers l'autre : les atômes d'Epicure se *rencontrent*, s'entreheurtent & s'accrochent : une *rencontre* dans l'Art militaire est un choc.

Rente, Revenu.

ON dit également qu'une personne jouit de dix mille livres de *rente*, ou d'un *revenu* de dix mille livres, sans égard à la nature de ses biens, qu'il est inutile & impossible de distinguer dans le courant de la conversation. L'idée commune de ces deux termes est celle d'une recette annuellement renouvellée. Le principal inconvénient de leur confusion, est de présenter les *rentes* comme des richesses distinctes des *revenus*, & d'induire ainsi l'Administration dans la plus désastreuse des erreurs.

Ceci demande explication. Un propriétaire foncier retire de sa terre un *revenu* de dix mille livres : mais son héritage est chargé de cinq mille livres de *rente* qu'il paye avec la moitié de ce *revenu*. Il est évident qu'il n'y a réellement là que dix mille francs pour le *revenu* national. Mais si, dans l'estimation de ce *revenu* total, vous comptez d'abord les dix mille livres du propriétaire & ensuite la *rente* de cinq mille livres, total quinze mille livres, vous enflez de 5000 l., par un double emploi, le *revenu* national ; & l'Administration

abusée qui demanderoit un dixieme du *revenu* sur cette donnée, leveroit réellement trois vingtiemes. Or la plupart des Calculateurs politiques ont commis cette faute capitale dans l'estimation de la richesse des Nations : cependant elle n'a pas empêché qu'en particulier un Ouvrage moderne sur la richesse & les finances d'Angleterre n'ait eu un grand succès ; Ouvrage qui, portant sur une fausse base, doit tomber de lui-même, selon cette observation. Il en est des salaires & des profits de l'industrie & du commerce comme des *rentes*, ils ne sont payés que sur le *revenu* & par sa distribution ; & ils ne forment pas une richesse nouvelle.

Cette remarque, qui démontre combien les mots influent sur les choses, nous fera craindre que leur confusion n'opere à peu près les mêmes effets que la confusion des Langues. Peut être des Vocabulistes n'oseront-ils plus définir la *rente* un *revenu* annuel. La *rente* est ce qu'on vous *rend*, ce qu'on vous paye annuellement, comme prix ou intérêt d'un fonds ou d'un capital aliéné ou cédé : le *revenu* est ce qui *revient*, ce qui est annuellement reproduit à votre profit, comme fruit de votre propriété & de vos avances productives. L'Académie a fort bien observé que *rente* vient de *rendre* ; c'est le latin *redditus* ; quant au mot *revenu*, c'est manifestement ce qui *revient*, ce qui renaît après avoir été détruit ; c'est à peu près le *proventus* des Latins. Vous direz que votre *rente* vous *revient* chaque année ; oui, le payement de votre *rente*, & il vous *revient* par une nouvelle distribution d'argent. Mais le *revenu revient* dans toute la force du terme ; il est reproduit ; ce sont les fruits qui

repouſſent ſur l'arbre. La terre ne vous donne pas une *rente* ; mais elle vous donne un *revenu* par ſes productions renaiſſantes annuellement. On vous paye une *rente* ; & vous recueillez un *revenu*. Pour payer chaque année une *rente*, il faut, chaque année, un *revenu* nouveau ou une richeſſe nouvelle : car, ſans cela, ſur quoi la payer ? Or quel autre *revenu* annuellement régénéré, que le *revenu* territorial ?

Les *rente* ne ſont que des charges du *revenu*. Les *rentes* publiques ſont des charges du *revenu* public : ſans le *revenu*, eſſayez de payer les *rentes*. La *rente* eſt la repréſentation d'un droit ſur le *revenu*.

C'eſt une recette très-commode que celle des *rentes* : il eſt vrai que de toutes les *rentes* conſtituées à perpétuité, il y en a très-peu qui ſe maintiennent juſqu'à la troiſieme ou quatrieme génération. Il y a bien de l'embarras & des inconvéniens dans le *revenu* des terres : il eſt vrai que la terre ne vous manquera jamais ; & que quand vous voudrez vous enrichir de plus en plus, vous n'aurez qu'à vivre heureux ſur votre domaine & à le ſoigner.

Le même capital vous rend moins de *revenu*, placé en fonds de terre, que de *rente*, placé à conſtitution : oui, aujourd'hui ; mais demain non. Les Curés qui choiſirent la portion congrue ſeroient aujourd'hui miſérables ſans des ſupplémens nouveaux ; & les autres, Décimateurs, ſont fort à leur aiſe. Comptez-vous d'ailleurs pour rien la ſûreté des fonds & des intérêts ? Ne craignez-vous pas enfin l'état de déſordre, dénoncé par cette diſproportion entre les *revenus* & les *rentes* ? car

le taux du *revenu* eſt la meſure naturelle de la *rente*.

Il n'y a qu'à créer des *rentes* pour détruire le *revenu*; car, en attirant par l'appât d'un gros intérêt les capitaux de l'agriculture & du commerce, vous tariſſez d'un côté la ſource de votre *revenu*, pendant que de l'autre vous le ſurchargez de *rentes*. Il eſt vrai qu'en prenant de l'opium, on dort.

Il ſeroit bien ſingulier qu'il fût défendu à un Débiteur de ſe libérer. Mais n'eſt-ce pas là ce que ſignifient les *rentes* foncieres non-rachetables? Cependant le propriétaire du champ aimeroit bien que ſon fonds & ſon *revenu* fuſſent quittes & libres; & le propriétaire des *rentes* gagneroit à ſe former un bon capital par l'affranchiſſement de toutes ces petites redevances éparſes, difficiles à recouvrer, & qui ſe perdent tous les jours. L'impôt territorial n'y perdroit rien, à moins que les Receveurs, après avoir, par exemple, perçu le vingtieme ſur le *revenu* entier, ſans diſtraction des *rentes*, n'en perçuſſent encore un ſur les *rentes* mêmes.

⁂ Je ſçais fort bien qu'on dit le *revenu* d'une charge, d'un office, d'une place, comme d'une terre; & qu'on aſſimile ainſi des choſes qui ne peuvent être comparées. Les *émolumens* des places ne ſont pas plus *revenus* que *rentes*; ce ſont des ſalaires, des bénéfices: ſi, pour l'honneur du nom, vous vous en attribuez une partie, vous ne faites que reprendre d'une main, avec des frais & des inconvéniens, ce que vous aviez donné de l'autre. Combien l'impropriété du langage eſt dangereuſe pour l'Adminiſtration! Il eſt viſible que notre Langue n'a pas été faite par des adminiſtrateurs, & encore

moins par des hommes d'Etat. Mais tout le monde parle d'administration & de finances ; tout le monde juge ; & la tourbe exalte des ouvrages qui, exception faite des vérités triviales, ne renferment, dans un déluge de chiffres, pas un seul principe, pas une idée d'administration. Mais le peuple qui écoute & n'entend pas le Prédicateur aux grands mots & aux grands gestes, s'écrie : *Oh que c'est beau !*

Représenter, Remontrer.

Le sens littéral de *représenter*, c'est de *présenter* de nouveau, de rendre présent, de remettre devant les yeux : j'ai déjà parlé de la racine *près*. Celui de *remontrer*, c'est de *montrer* de nouveau, de faire bien remarquer, d'avertir avec force : *mon* signifie flambeau, signe : suivi de *st*, il signifie digne de remarque, d'avertissement, de répréhension : lat. *moneo*, avertir ; *admoneo*, avertir, semoncer, réprimander : d'où nos mots *admonition*, *monitoire* qui emportent blâme, censure ; & c'est le cas de *re-montrer* qui, par sa particule réduplicative, marque la force.

Dans l'acception présente, *représenter* signifie exposer, mettre sous les yeux de quelqu'un, avec douceur ou modestie, des motifs ou des raisons pour l'engager à changer d'opinion, de dessein, de conduite : *remontrer* signifie exposer, retracer aux yeux de quelqu'un avec plus ou moins de force, ses devoirs & ses obligations, pour le détourner ou le ramener d'une faute, d'une erreur, de ses écarts. Vous me *représenterez* ce que je

semble oublier : vous me *remontrez* ce que je dois respecter. La *représentation* porte instruction, avis, conseil : la *remontrance* porte instruction, avertissement, censure ou répréhension honnête. C'est sur-tout à m'éclairer que votre *représentation* tend ; & c'est proprement à me corriger, que tend votre *remontrance*. La *remontrance* suppose un tort, une action mauvaise, un acte répréhensible ; la *représentation* n'exige absolument qu'un danger, un inconvénient, un mal à craindre.

On *représente* également à ses inférieurs, à ses égaux, à ses supérieurs : on *remontre* sur-tout à ses inférieurs, à ses égaux aussi, & même à ses supérieurs, mais avec les égards & les respects d'une humble supplication.

Suivant le précepte de l'Evangile, le Chrétien *représente* en secret à ses freres leurs fautes par charité : s'ils sont opiniâtres, l'Eglise avertie les leur *remontre* avec autorité.

Vous *représentez* à votre ami le tort qu'il se fait ; vous lui *remontrez* le tort qu'il fait aux autres : si vous compatissez à des foiblesses, vous ne conniverez pas à des injustices, & vous ne direz jamais, *Allons, Seigneur, enlevons Hermione*.

Sans le droit de *représenter*, mes droits sont des chimeres ; & sans le droit de *remontrer*, il n'y a plus de ressource contre la violation de tous les droits.

Si l'on ne *représente* souvent aux hommes leurs devoirs, on sera souvent obligé de leur *remontrer* leurs fautes. Ecoutons, encourageons les *représentations*, c'est le moyen d'éviter, de prévenir les *remontrances*.

Il fait bon écouter le manant qui *représente* au Philosophe qu'il feroit mieux de regarder à ses pieds que de lire dans le Ciel. Je suis persuadé que Gros-Jean qui *remontre* à son Curé est souvent fort bon à entendre.

Avertir & être averti, dit Cicéron, est le propre de l'amitié : mais si ce n'est pas un tendre intérêt qui anime la *représentation*, elle sera froidement reçue : mais si c'est l'orgueil, comme le prétend un homme illustre, qui se mêle des *remontrances*, l'orgueil les repousse.

A *moi* qui suis infaillible, qu'avez-vous à *représenter*; & qu'avez-vous à *remontrer*, à *moi* qui suis impeccable ?

L'instruction indirecte est quelquefois la *représentation* la plus efficace ; & un morne silence, la *remontrance* la plus éloquente.

Mécene représentoit sagement à Auguste qu'il devoit louer & honorer ceux qui lui donnoient de bons avis, puisque ces avis tournoient à sa gloire : il lui *remontroit* fortement qu'il ne devoit pas affliger & maltraiter ceux dont les avis n'auroient pas été si heureux, parce qu'il étoit juste de les juger sur leurs intentions & non sur leurs opinions (*a*).

Le pédant a toujours des *représentations* à faire, & fait des *remontrances* à l'enfant qui se noye.

Pline le jeune dit, dans son Panégyrique, un mot excellent pour la liberté générale des *représentations* : *Chacun peut tromper & se tromper*; *mais tout le monde n'a jamais trompé personne.* Quinte-Curce donne un excellent modele à suivre dans les *remontrances* : Ephestion, dit-il, (le seul cour-

(*a*) *Voyez* Dion Cassius, l. 52.

tisan d'Alexandre, autorisé à lui dire la vérité; Ephestion se conduisoit envers son maître, *de maniere qu'il sembloit plutôt lui marquer sa soumission qu'user de liberté à son égard.*

Qui est-ce qui ne souffre pas une *représentation*? Qui est-ce qui aime les *remontrances*?

Résidence, Domicile, Demeure.

La racine du mot *résidence* est le primitif *hed*, siége, changé par les Latins en *sed*; d'où *sedere*, s'asseoir, se poser; *residere*, être assis, posé, fixé, établi, *résider*. *Domicile*, mot également latin, est composé de *domus*, maison, & de *colere*, habiter. *Demeure* vient de la racine celtique & orientale, *mor*, bride, *mors*, frein, ce qui arrête, ce qui retient, les *murs*, les bornes, la patrie, &c. Le mot latin *demoror* est aussi égyptien. Ainsi l'idée propre de *résidence* est celle d'un lieu où l'on est fixé, établi; celle de *domicile* est l'idée plus restreinte d'une maison & de l'habitation: l'idée de *demeure* est celle ou d'un lieu vague, ou d'un lieu particulier, où l'on séjourne, où l'on se renferme.

La *résidence* est la *demeure* habituelle & fixe; le *domicile*, la *demeure* légale ou reconnue par la loi; la *demeure*, le lieu où vous êtes établi dans le dessein d'y rester, ou même le lieu où vous logez.

Les gens en place, attachés par une charge, un office, un emploi, à un tel lieu, ont une *résidence* nécessaire: on ne prétend pas dire qu'ils soient toujours à leur *résidence*. Les mineurs & les pupilles n'ont d'autre *domicile* que celui de leur pere ou de leur tuteur; & peut-être n'en ont-ils

jamais approché. Il y a beaucoup de misérables qui n'ont point de *demeure* : oh ! cela est vrai, & la terre est bien souvent leur lit !

Il est naturel que celui à qui tout un peuple peut avoir à faire à chaque instant, ait une *résidence* fixe & stable. Pour les actes & les transactions entre citoyens, il faut un *domicile*. Après tout, la prison même ne peut pas être une *demeure* fixe pour des indigens qui, sans feu & sans lieu, sont réduits à mendier un asile & du pain.

Il sembleroit qu'on peut être en trois endroits à la fois ; car il arrive que des gens qui ont leur *résidence* naturelle dans la Province, auront un *domicile* dans la Capitale, & feront leur *demeure* habituelle à la Cour. Il y a plus, avec vingt procès dans vingt jurisdictions différentes, on aura vingt *domiciles* différens tout à la fois : c'est ce qu'on appelle *domiciles* d'élection.

☼ *Résidence* se dit principalement à l'égard des personnes qui exercent un office ou un ministere public. *Domicile* est un mot de pratique : le *domicile* s'acquiert par tant de temps de *demeure* ; & il donne la qualité d'habitant. La *demeure* se considere sous toute sorte de rapports physiques ou civils, &c. : on dit une *demeure agréable* ou *triste* : les Huissiers doivent marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*, &c.

Respirer, Soupirer après.

On dit aussi *respirer la chose* & *soupirer pour une chose*. Ces mots désignent figurément le désir,

l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler ou par une *respiration* forte, ou par des *soupris* répétés. Cette explication seule donne la différence des deux expressions. La *respiration* forte marque la force du desir ; & le *soupir* exprime la peine du cœur. La même passion, dans son impatience, ne *respire* qu'après l'objet après lequel elle *soupire* dans son affliction. *Respirer* annonce un desir plus ardent & plus énergique ; & *soupirer*, un desir plus tendre & plus touchant.

La colere, la vengeance, la férocité ne *respirent* que la destruction & le crime ; elles ne *soupirent* pas, ces passions fougueuses. Des passions douces & timides *soupirent* pour leur objet plutôt qu'elles ne le *respirent*, jusqu'a ce qu'exaltées par une vive effervescence, elles sortent, pour ainsi dire, de leur caractere.

Vous qui aimez la guerre, vous *respirez* donc le malheur & le sang de vos semblables, de vos amis, de vos freres. Ah ! vous *soupirerez* bientôt pour la paix, quand des coups sensibles auront amorti, dans votre cœur, cette ambition de gloire ou plutôt de rang, qui vous aveugle & vous emporte.

Le loup affamé ne *respire* qu'après la proie : la biche altérée ne *soupire* qu'après les eaux de la fontaine. Les passions prennent le caractere du sujet passionné.

Un courage mâle *respire* la liberté ; il brise vos chaînes ou vous brise contre elles. Une âme douce & timide *soupire* pour la liberté ; elle montre ses chaînes pour attendrir un Libérateur.

Il est donc vrai qu'un Roi qui ne *respire* que le bon-

heur de ses sujets, est quelquefois réduit à *soupirer* long-temps en vain pour leur soulagement. La puissance suprême, considérée seulement comme force, n'est jamais qu'une puissance humaine souvent entourée de résistances qui, par leur concours du moins, semblent devenir invincibles : mais la force de la volonté fera le succès de la puissance.

Une bonne mere, entourée des enfans de son cœur, ne *respire* que leur félicité : c'est-là toutes ses pensées, tous ses soins, toutes ses jouissances ; elle vit pour eux & en eux. Une mere tendre, éloignée de son fils bien-aimé, ne *soupire* que pour son retour : sa joie est loin d'elle ; elle n'a que des vœux pour le rappeller, & ils sont étouffés par ses soupirs.

Soupirer marque ainsi l'intérêt tendre & la sensibilité touchante. Mais quelle énergie que celle de l'expression (une des plus belles de nos expressions figurées), *respirer le carnage*, *respirer la joie* ? Ce que nous *respirons*, c'est ce qui nous anime, c'est ce que nous attirons & répandons sans cesse, c'est ce qui meut toutes nos facultés, c'est notre vie.

☼ Convenons que *respirer après* une chose n'a pas la même force, & se rapproche davantage de *soupirer après*. Cependant, avec moins d'énergie, cette locution a le même caractere distinctif. *Respirer après* marque un desir plus vif, plus impatient, plus empressé ; & *soupirer après*, un desir ou un regret plus inquiet, plus triste, plus affectueux.

Avec un caractere vif & un tempérament délicat, je ne *respire* qu'*après* la belle saison : je hâte le temps, je rapproche de moi cette riante perspective, je voudrois passer par dessus tous les jours ri-

goureux. Tourmenté par des souffrances toujours renaissantes & forcé de rappeller sans cesse toute ma patience, je *soupire après* les beaux jours : je les vois si éloignés ! Le temps alongé par ma douleur coule si lentement ! Mes vœux sont tristes comme ces jours douloureux.

Le malade, dont le courage renaît avec les forces, ne *respire* qu'*après* la santé : un malade, trop débile encore & abbatu, ne fait que *soupirer après* elle.

☼ Il me reste à observer que *respirer après* n'exprime proprement que le desir d'un bien qu'on voudroit posséder : tandis que *soupirer après* exprime fréquemment le regret d'un bien qu'on a eu le malheur de perdre.

Vous *respiriez après* votre ami vivant : cet ami mort, vous *soupirez* en vain après lui.

L'ambitieux entreprenant ne *respire* qu'*après* les honneurs qu'il poursuit : l'ambitieux, déchu de ces honneurs, *soupire après* eux tout bas ; tout haut, c'est un phénomene.

Ressemblant, *Semblable*.

L'ORIENTAL *sem*, en celte *sen*, signifie *signe* : de là le latin *similis*, qui a les mêmes signes, les mêmes traits, les mêmes apparences ; *semblable* ou *ressemblant*. *Ressemblant* est le participe présent du verbe *ressembler* : il indique le *fait*, qu'un objet *ressemble* à un autre. *Semblable* indique la propriété qu'a l'objet de pouvoir être comparé à un autre ; car la terminaison *ble*, expliquée à l'article

abominable,

abominable, marque la propriété, la faculté, la capacité de faire ou d'être fait. Ainsi deux objets *ressemblans* ont la même apparence, la même forme, la même figure, les mêmes rapports sensibles : deux objets *semblables* sont seulement propres à être comparés, dignes d'être assimilés, faits pour aller ensemble ou de pair, à cause des rapports communs qu'ils ont également. Un portrait est en lui-même *ressemblant* ; & quand vous comparez deux choses ensemble, vous les trouvez *semblables*....

En second lieu, *re* marque la réduplication : *ressemblant* annonce donc une conformité redoublée, c'est-à-dire, une conformité plus grande & plus parfaite que ne le promet le mot *semblable* (a). Si nous n'avions pas oublié le mot *semblance*, nous sentirions que la *ressemblance* est, pour ainsi dire, une double *semblance*, une *semblance* très-exacte. Si nous disions encore, comme dans plusieurs Provinces, qu'une chose *semble* à une autre, nous trouverions bientôt que la chose qui *ressemble* à une autre, lui *semble* plus & mieux que ce qui ne fait que lui *sembler*. Les mots simples

(a) Il ne faut pas croire que la réduplicative *re* marque toujours deux actions successives dans le verbe composé. Quelquefois, elle désigne une action continuée, comme dans *retenir* ; quelquefois l'opposition à une action contraire, comme dans *repousser* ; quelquefois une duplicité ou une multiplicité d'actions, comme dans *rejaillir* ; quelquefois un haut degré d'intensité, comme dans *ressentir*, lorsqu'il signifie sentir vivement, profondément, &c. Dans tous ces cas & autres semblables, la particule *re* convient bien, pour exprimer un concours d'actions ou une action, telle que, par son énergie doublée, pour ainsi dire, elle produit un effet semblable ou égal à celui de la répétition des actes. Voyez *jaillir* & *rejaillir*.

abandonnés, il a fallu que les composés, pour prendre leur place & en tenir lieu, perdissent leur force réduplicative : mais *semblable* nous est resté, & *ressemblant* a conservé une partie de son énergie propre.

Aussi appliquons-nous le mot *ressemblant* à des objets qui semblent faits sur le même modele, jettés dans le même moule, formés sur le même dessin, copiés l'un sur l'autre ; tandis qu'il suffit de certaines apparences, de quelques traits marqués, de divers rapports sensibles, pour que cette sorte de conformité imparfaite rende des objets *semblables* ou comparables. Ainsi un portrait est *ressemblant*, qui rend bien la figure : deux jumeaux sont *ressemblans*, dont on reconnoît l'un quand on connoît l'autre : deux étoffes sont *ressemblantes*, que l'on prendroit l'une pour l'autre. Mais un homme quoique *semblable* à un autre, ne lui est pas toujours *ressemblant* : Achille n'est pas *ressemblant* à un lion, quoiqu'on dise qu'il lui est *semblable* : nos *semblables*, non seulement ne nous sont pas toujours *ressemblans*, mais il y a de très-grandes différences entre eux & nous.

Et cette application nous conduit à une troisieme remarque ; c'est que le mot *ressemblant* désigne plutôt une *ressemblance physique* de figure, de forme, d'ordonnance, d'ensemble qui frappe les yeux de la même maniere : au lieu que *semblable* sert également à désigner des rapports métaphysiques, moraux, géométriques, l'espece, le nombre, la qualité, la valeur, la propriété uniforme ou commune de tout genre. Les malheureux ont des *semblables* & non des gens *ressemblans* : une femme n'est pas *ressemblante* à une autre, elle lui est *sem-*

blable : deux raisonnemens sont *semblables* sans qu'on puisse les appeller *ressemblans* : des figures géométriques ont des propriétés, non *ressemblantes*, mais *semblables*, &c. Il faut pourtant dire que ces choses se *ressemblent*, ou qu'elles ont plus ou moins de *ressemblance* ; ce qui induit naturellement à de fausses applications de l'adjectif *ressemblant*.

Rétablir, Restaurer, Réparer.

Ces verbes expriment l'idée commune de refaire, renouveller, mettre de nouveau en état.

Rétablir, *établir* de nouveau, latin *stabilire*, a pour racine *sto*, être debout, sur pied, ferme : d'où *statuo*, dresser, ériger, statuer, poser d'une maniere fixe ; & *stabilio*, établir, faire une chose stable, la rendre ferme & solide.

Restaurer, latin *restaurare*, sort de la même racine, mais, si je ne me trompe, par le verbe *struo*, construire, mettre en ordre : car *restauro* semble tenir lieu aux Latins de *restruo* qu'ils n'ont pas ; & ils n'ont pas le simple *stauro* dont *struo* semble tenir la place. Tacite dit également *extruere* & *instaurare*, lorsqu'il s'agit du Théatre de Pompée. *Stor*, *ster*, en grec, exprime l'idée d'affermir, de consolider, de fortifier. Enfin Donat, sur Térence, dit : *Instauratio, hoc est, integratio : restaurer*, c'est remettre dans son entier un ouvrage, une construction, ou lui redonner la solidité, la force.

Réparer, latin *reparare*, composé de *parare*, a pour racine le mot *par*, produire, former, donner un appareil, une maniere d'être.

Rétablir ſignifie proprement mettre de nouveau ſur pied, remettre une choſe en *état*, en bon état, dans ſon premier état : *reſtaurer*, remettre à neuf, reſtituer une choſe dans ſon intégrité, dans ſa force, dans ſon éclat : *réparer*, raccommoder, redonner à une choſe ſa forme, ſa premiere apparence, ſon ancien aſpect.

Le travail de *rétablir* eſt relativement plus grand que celui de *reſtaurer* ; & le travail de *reſtaurer*, plus grand que celui de *réparer*. On *rétablit* ce qui eſt renverſé, ruiné, détruit ; on *reſtaure* ce qui eſt dégradé, défiguré, déchu ; on *répare* ce qui eſt gâté, endommagé, détérioré.

On *rétablit* un édifice ruiné ; on *rétablit* des fortifications détruites ; on *rétablit* un article oublié dans un compte. On *reſtaure* un bâtiment qui dépérit ; on *reſtaure* de vieux tableaux ; on *reſtaure* une ſtatue mutilée. On *répare* une maiſon négligée ; on *répare* une breche faite à un mur ; on *répare* ces ouvrages de l'art qu'on repolit. Ainſi, par le *rétabliſſement*, ces choſes ſont remiſes ſur pied & en état : par la *reſtauration*, elles ſont remiſes comme à neuf & dans leur intégrité : par la *réparation*, elles ſont remiſes comme elles étoient, dans les parties qui avoient ſouffert de l'altération.

Nous diſons *rétablir*, *reſtaurer*, *réparer* ſes forces. On *rétablit* ſes forces qu'on avoit perdues, en les *recouvrant* avec le temps : on *reſtaure* ſes forces qui étoient fort affoiblies, en les *ranimant* par un moyen efficace : on *répare* ſes forces diminuées, en les *reprenant* petit à petit.

Au figuré, on dit *rétablir* une loi qui avoit été abolie, un uſage qui avoit été abandonné ou interrompu, un droit qui avoit été ſupprimé, un

citoyen qui avoit été dépouillé de son état, en un mot ce qui avoit perdu son existence, son influence, son action. On dit *restaurer* une Province épuisée, un commerce languissant, les Lettres tombées en décadence, les mœurs déchues de leur pureté, tout ce qui, susceptible de variations, a beaucoup perdu de sa force, de sa vigueur, de son activité, de son éclat. On dit *réparer* ses fautes, les torts qu'on a faits, les dommages qu'on a causés, les préjudices qu'on a portés, tout ce qui a donné atteinte à l'état naturel des choses, à leur perfection, à l'ordre établi.

Il ne faut qu'une sottise pour perdre sa réputation; & il est fort douteux qu'on la *rétablisse*, quoi qu'on fasse pour y parvenir. Il n'est si difficile de *restaurer* un peuple, que parce qu'il est très-difficile de réunir ces trois choses, sçavoir, pouvoir, & vouloir. Il n'est guere de maux qu'il ne soit possible de *réparer*, si l'on veut sincérement en trouver le remede & l'employer.

Le moyen de *rétablir* les affaires, c'est d'ôter ce qui empêche qu'elles ne se *rétablissent*, & voilà tout. Il n'y a qu'à rendre l'argent à l'Agriculture, pour *restaurer* un Etat, & ses finances, & ses fabriques, & ses manufactures, & son commerce, & tout ce qui s'ensuit : ce n'est pas là un grand secret. Il n'y a que la Nature qui *répare* les forces politiques comme les forces physiques; & nous ne *réparerons* jamais rien malgré la Nature.

Heureux qui, bien établi dans l'opinion des autres, n'a pas besoin de se *rétablir* dans la sienne propre ! O jeunes gens ! réservez pour votre vieillesse des forces qui ne se *restaureront* plus. Non, on ne *répare* plus rien, quand on a tant à *réparer*.

Rétif, *Rebours*, *Revêche*, *Récalcitrant*.

Rétif, *restif*, dans la basse latinité, *restivus*, qui *résiste*, *reste* à la même place, refuse d'avancer. Cette épithete s'applique proprement aux chevaux & aux autres animaux qui servent de monture ou qui sont employés à tirer.

Rebours, qui est à contre-sens, qui prend le contre-pied, qui est *rebroussé* ou relevé en sens contraire. *Bro*, *brou*, pointu, piquant : de là *brosse*, *broussailles*, *brou*, &c.. Les ouvriers appellent *bois rebours* celui qui a des nœuds ou des longues fibres croisées; ce qui le rend très-difficile à travailler.

Revêche, qui est âpre, rude, rebutant : c'est le sens de l'ancien mot *rech* & de l'allemand *rauh*. On dit des vins, des fruits acerbes, âpres, qui grattent, qu'ils sont *revêches*. Ce mot tient peut-être à celui de *vexer*, pris dans le sens propre.

Récalcitrant, qui regimbe, rue, se débat : de *calx*, talon, pied, les Latins firent *re-cal-citrare*, remuer les talons, jetter les pieds, donner des coups de pied.

Le *rétif* refuse d'obéir ou de céder même à l'aiguillon; il se roidit & se cabre. Le *rebours*, hérissé contre vous, ne donne aucune prise; qui s'y frotte, s'y pique. Le *revêche* vous rebute & vous repousse; si vous le pressez, il se révolte ou se souleve. Le *récalcitrant* se débat, & se défend; ce n'est pas lui qui *ne mord ni ne rue*.

Le *rétif* est fantasque, indocile, têtu. Le *re*-



bours est farouche, morose, intraitable. Le *revêche* est aigre, difficile, entier. Le *récalcitrant* est volontaire, colere, indisciplinable.

L'enfant gâté, accoutumé à faire sa fantaisie, est *rétif*. L'homme bourru, accoutumé à se livrer à son humeur sans contrariété, sera *rebours*. Une personne haute, accoutumée à l'empire & aux déférences, pourra bien être *revêche*. Un jeune homme ardent, accoutumé à l'indiscipline & à l'impunité, se trouvera *récalcitrant*.

Il faudra lasser le *rétif*, heurter le *rebours*, mater le *revêche*, dompter le *récalcitrant*.

Rétif est du bon style : Boileau dit que, pour lui Phœbus est sourd, & Pégase *rétif*; & qu'un jeune homme est *rétif* à la censure, & fou dans ses plaisirs.

Rebours est un mot très-négligé & abandonné à la conversation familiere, quoique très-expressif. Louis XIII reprochoit à des Magistrats d'être *rebours*. Amyot, Vie d'Agis, dit qu'Epitadeus, homme *rebours*, fier & superbe de nature, mit en avant (contre la loi de Lycurgue), en haine de son fils, qu'il fût loisible à chacun de donner son héritage à qui l'on voudroit.

Revêche n'est point déplacé dans le style modéré. Boileau, Satyre contre les femmes, fait le portrait de la *revêche* bizarre. Vaugelas dit qu'Alexandre s'étoit défié de Callisthene, comme d'un esprit *revêche*.

Récalcitrant n'est bon que pour le discours familier & plaisant. M. Tout-à-bas n'a pas mauvaise grace à dire au *Joueur* :

... Puisqu'aujourd'hui votre humeur pétulante
Vous rend l'ame aux leçons un peu *récalcitrante*,
Je reviendrai demain.

Le Joueur A. 1, Sc. dern.

Rêve, Rêverie.

La *rêverie* est un genre de *rêve*; & ce genre est celui des *rêves* qui obsedent l'esprit & qui n'en sont que plus dépourvus de raison. Les *rêves* extravagans & continuels du délire, sont des *rêveries*.

Le *rêve* est d'un homme rêvant : la *rêverie* est d'un rêveur.

La *rêverie* est le résultat ou la suite du *rêve*. Le *rêve* est l'imagination qu'on a : la *rêverie* est le *rêve* dont on se repaît.

Le *rêve* vous fait voir un objet comme présent : la *rêverie* vous feroit croire qu'il est réel.

Un bon esprit fait quelquefois des *rêves*, comme un autre : mais, au rebours d'un esprit foible, il ne les prend que pour des *rêveries*.

Les gens qui font beaucoup de *rêves*, sont fort sujets à débiter des *rêveries*.

On est distrait par des *rêves*. A force de *rêveries*, on devient fou.

Il faut bien des *rêves*, avant de découvrir une vérité. Combien de *rêveries* on vous débite, avant de dire une chose sensée !

Quand on n'a rien à faire, on fait des *rêves*, Le Public est comme les gens oisifs : il lui faut toujours quelque *rêverie* pour l'occuper & l'amuser,

des nombres à deviner, des influences à croire; toujours de la magie.

Que deviendroient les malheureux, sans les *rêves* qui endorment quelquefois leur douleur? Peut-être n'ont-ils jamais rien goûté de si doux que quelques douces *rêveriès*. Ils sont bien moins redevables aux promesses de l'espérance qui les fait sourire à l'avenir, qu'au charme de ces illusions qui les font jouir du présent.

On répete tous les jours que les Ouvrages de l'Abbé de Saint-Pierre sont les *rêves d'un homme de bien* : si l'on veut dire des *rêveries*, j'en suis fâché pour ceux qui parlent ainsi. Ce bon Abbé a beaucoup de projets excellens : mais il faut sentir en soi le courage & les ressources de l'homme de bien, pour comprendre tout ce qu'il est capable & seul capable d'exécuter.

☼ La *rêverie* est une situation de l'ame qui s'abandonne doucement & se livre enfin toute entiere à ses pensées, à ses imaginations, à ses réflexions. Mais il s'agit ici de l'acte & non de l'état, d'une *rêverie*, synonyme d'un *rêve*.

☼ *Erie* est une terminaison grecque. J'ai dit que le mot *er*, de même qu'*or*, *er*, désigne la force, la puissance, la capacité d'agir, de faire. En grec, l'initiale *eri*, employée dans la composition d'une foule de mots, marque l'intensité, la grandeur; & le verbe *eiroô* exprime l'action de travailler. Notre terminaison *erie* s'applique à des objets si différens, qu'elle paroît absolument changer d'idée: ainsi *verrerie*, *infanterie*, *badinerie*, &c., ne semblent point recevoir de leur terminaison

des *rêves* : on ne dira pas qu'il fait des *ſonges*. Les *rêves* du délire ne s'appellent pas des *ſonges*. Nous diſons des *rêves* plutôt que des *ſonges* politiques. Les chimeres, les imaginations, les idées fantaſtiques d'un viſionnaire reſſemblent aſſez à des *ſonges* ; mais elles ne ſont que des *rêves*. Le *rêve* n'eſt donc pas proprement un *ſonge* fait en dormant, comme le diſent les Vocabuliſtes, & comme ſi l'on faiſoit autrement des *ſonges* qu'en dormant. Le *ſonge* n'eſt que du ſommeil : le *rêve* eſt de la veille comme du ſommeil.

Dans l'état de veille, l'abſtraction de l'eſprit, une paſſion concentrée, des contemplations extatiques nous bercent de *rêves* : poſſédés par nos penſées, nous ne voyons plus, nous n'entendons plus ; c'eſt un demi-ſommeil. Dans l'état de ſommeil, l'ébranlement des nerfs, le déſordre des humeurs, l'agitation du ſang ou celle de l'ame, provoquent les *ſonges* : l'imagination réveillée, nous voyons en elle, nous entendons ; c'eſt une demi-veille.

Rien ne reſſemble plus aux *ſonges* de la nuit, que les *rêves* du jour : c'eſt toujours le travail d'une imagination déréglée. Les *rêves* du jour ont ſouvent engendré les *ſonges* de la nuit ; & les *ſonges* de la nuit produiſent ſouvent encore les *rêves* du jour. Les ſoupçons du jaloux, par exemple, ſeront des *rêves* ; & ſes *ſonges* ſeront des viſions.

Ces viſionnaires, ſi communs dans l'Orient, qui voyent dans leurs extaſes tout ce qu'ils imaginent, ſont d'autant plus perſuadés de la réalité des objets de leurs viſions, qu'ils ont fait leurs *rêves* les yeux ouverts ; & qu'ils ne peuvent les confondre avec des *ſonges*.

Occupez-vous, & vous ferez peu de *rêves* : point d'excès, & vous ferez peu de *ſonges*.

Du reste, je ne prétends pas insister sur cette différence ; je ne propose qu'une conjecture.

☼ Mais enfin les *rêves* faits en dormant ne different-ils pas des *songes* ? Ils en different en ce que les *rêves*, plus vagues, plus étranges, plus incohérens, plus désordonnés, n'ont aucune apparence de raison, & ne laissent guere de trace, parce qu'ils n'ont guere de suite : tandis que les *songes* plus frappés, plus sentis, plus liés, plus séduisans, semblent avoir une apparence de raison, & laissent dans le cerveau des traces plus profondes. Avec le sommeil, le *rêve* passe : le *songe* reste après le sommeil. Vous direz un mot de vos *rêves*, trop décousus & trop extravagans pour être retenus : vous raconterez vos *songes*, assez présens & assez remarquables pour être rapportés. Il semble que le *songe* soit plutôt d'un esprit préoccupé, & le *rêve* d'une imagination exaltée.

Macrobe, *Songe de Scipion*, l. 1, distingue plusieurs especes de *songes*. L'une, produite par les affections présentes du corps & de l'ame, ne signifie rien, & le réveil la dissipe ; c'est l'*insomnium* des Latins, l'ἐνύπνιον des Grecs, c'est le *rêve*. Une autre, produite par une cause surnaturelle, est douée d'une vertu prophétique, & ces *songes* restent gravés dans la mémoire comme des avis faits pour être expliqués par la divination : ce seroit le *songe* proprement dit, *somnium*, ὄνειρος. Selon cette doctrine commune à tous les peuples anciens, le *rêve* ne présente que de vains fantômes ; & le *songe* révele des mysteres. Cette différence n'existe sans doute pas dans les choses ; mais elle aide à discerner celle des termes.

le *rêve*. Aussi un *songe* formera-t-il le nœud d'une Tragédie ; & le *rêve* fournit à peine à la Comédie un incident : il est bizarre & extravagant.

Dans un sens figuré, nous disons d'une chose ridicule ou invraisemblable que c'est un *rêve*, une fable, une chimere : nous disons d'une chose fugitive, vaine, illusoire, d'une chose qui n'a ni solidité ni durée, quoique réelle, que c'est un *songe*. Nos projets sont des *rêves*, & la vie est un *songe*. Tout s'accorde à mettre les *rêves* fort au dessous des *songes*.

Réussite, *Succès*, *Issue*.

Réussite & *réussir* viennent de l'ancien verbe *yssir*, comme *issue*, suivant la remarque de la Bruyere, d'*issir*, sortir, en italien *uscir*, *exire* en latin : *yssir* & *issir* ont pour racine l'ancien mot *huis*, porte. *Succéder* signifie littéralement *venir après* : le *succès* est ce qui s'ensuit, l'événement, un *cas* qui arrive. Il faut prendre ici le mot *issue* au figuré. *Issue*, comme l'italien *uscita*, marque proprement la *sortie* ; & *réussite*, comme l'italien *riuscita*, l'*issue* d'une affaire, celle qui répond à vos vues, qui aboutit à vos fins.

1°. La *réussite* est le *succès* final & une *issue* prospere. Il y a divers *succès*, divers événemens *successifs* jusqu'à la *réussite* qui est le dernier événement & le *succès décisif*. Il y a de bonnes & de mauvaises *issues*, comme de bons & de mauvais *succès* ; mais la *réussite* est heureuse, selon la valeur propre du mot, c'est un *succès réel*, le vrai *succès*. *Issue* ne désigne en aucune maniere la nature du dénouement : *réussite* la désigne par lui-même, & tant

qu'une modification forcée & contraire à l'esprit de la chose, n'en altere pas l'idée propre : *succès*, dans un sens absolu, désigne aussi quelquefois bonne *issue*, mais précairement & non par sa propre vertu, comme le fait *réussite*.

2°. L'*issue* est la fin propre de la chose : l'entreprise a une *issue* ; mais la personne n'en a pas. Le *succès* est ou le moyen ou la fin des personnes & de leurs actions : les personnes, leurs efforts, leurs entreprises ont également du *succès*, des *succès*, un bon ou un mauvais *succès*. La *réussite* est la fin des choses & le but des personnes : l'objet de la personne est la *réussite* de l'affaire.

3°. L'*issue* est le terme relatif & opposé à l'entrée ou au commencement ; la voie est la communication d'un terme à l'autre. Le *succès* roule sur les oppositions & les résistances à vaincre jusqu'à la fin ; & un *succès* est contraire à un autre. La *réussite* est un résultat du travail elle est naturellement opposée à la disgrace d'échouer.

On ne s'engage pas dans une affaire, sans en prévoir l'*issue* : je vois bien que vous allez ; mais où allez-vous ? Il n'y a point proprement de *succès* là où il n'y a point d'obstacles à surmonter ; entouré d'obstacles, soyez encore content si vous avez des *succès* mêlés. On travaille de toutes ses forces pour la *réussite* & à la *réussite* ; mais la fortune se mêle de tout.

Si vous vous frayez de nouvelles voies, vous vous ouvrirez donc de nouvelles *issues*. Si l'audace croît avec les *succès*, de *succès* en *succès* on se perd. Si la *réussite* d'un projet vous conduit toujours à un autre, vous ne jouirez donc jamais.

L'homme borné ne voit d'*issue* à rien, il craint

la fin, il n'entreprend pas. Le pusillanime voit toujours devant lui des montagnes ou des abîmes; il désespere du *succès*, il recule. Le présomptueux ne veut pas voir à ses pieds; il ne doutoit pas de la *réussite*, il a échoué.

On n'a pas bonne *issue* d'une entreprise téméraire. Avec les mêmes moyens, on aura des *succès* différens. La conduite est une chose, & la *réussite* une autre.

4°. *Réussite* est un terme simple & modeste : il se dit à l'égard des affaires, des entreprises, des événemens & des *succès* communs, ordinaires, qui n'ont rien d'éclatant ou de bien remarquable : un essai de culture, le projet de raccommoder deux amis, un ouvrage sans prétention, auront de la *réussite*, beaucoup, peu de *réussite*: de par l'usage, la *réussite* est seulement ou bonne, heureuse, ou malheureuse, mauvaise. Mais on dit de grands, de brillans *succès*, des *succès* éclatans, glorieux; il est vrai aussi qu'on a des *succès* petits, légers, vains, vulgaires, communs : ainsi ce mot, susceptible de toute sorte de modifications, s'applique à toute sorte d'objets & de choses. *Issue*, au figuré, sied bien dans le style noble : mais il ne désigne que le *succès* bon ou mauvais; & il s'employe à l'égard des affaires & des entreprises difficiles, compliquées, embarrassées, périlleuses, dont il est au moins très-mal-aisé de sortir, de se tirer, de sortir avec *succès*, de se tirer avec honneur.

La vie est mille fois plus douce & plus heureuse par des *réussites* ordinaires, que par des *succès* brillans. Si vous prenez la vogue pour le *succès*, les plus grands *succès* sont aujourd'hui réservés pour les plus petites choses. A force de chercher des *suc-*

cès, on se jette dans de grands embarras, trop heureux à la fin de trouver quelque *issue* pour en sortir !

La prudence domestique ne cherche que la *réussite*, & s'y tient. Les armes procurent des *succès* glorieux, & l'on s'en enivre. Dans un labyrinthe d'affaires, l'on ne trouve point d'*issue*, & l'on s'y perd.

L'idée de dessaler l'eau de la mer & de distiller des liqueurs sans feu & sans frais, avec la machine pneumatique, a promis par des essais une bonne *réussite*; mais l'on ne s'occupera guere d'une chose si simple. Les navigations aux Terres Australes ont obtenu les plus mémorables *succès*; mais il faut attendre les fruits qu'en recueillera l'humanité. Les voyages dans la mer du Nord pour y découvrir un passage, n'ont pas eu jusqu'à présent une bonne *issue*; mais la cupidité ambitieuse ne permettra pas qu'on s'en dégoûte si-tôt.

César sembloit être assuré de la *réussite* dans les entreprises de sa vie privée, comme s'il étoit né pour être le plus heureux des particuliers. Dans sa vie publique, les merveilleux *succès* de tout genre qu'il ambitionna, il les eut, en maître de la fortune & du monde. Mais quelle fut enfin l'*issue* de tous ses projets ? il mourut en tyran.

Bouhours observe qu'on ne diroit point que la conjuration des Espagnols contre la République de Venise, eut une mauvaise *réussite* : en effet, elle eut un mauvais *succès*. On sçait quelle en fut l'*issue* pour les conjurés mûs par une Puissance étrangere.

Le même Grammairien assure que *réussite*, mot assez nouveau de son temps, ne se disoit que des ouvrages d'esprit, & qu'il auroit été mal appliqué

à des ouvrages graves comme la Tragédie : il auroit plutôt dit, à l'exemple d'un autre Maître de la Langue, qu'Andromaque avoit eu un fort grand *succès*, & que les Plaideurs avoient une *bonne réussite*. Mais l'usage de ce dernier mot s'est étendu ; & nous ne restreignons pas de même celui de *succès*. Une Comédie a, comme une Tragédie, un *grand succès*, un *succès* brillant ; ainsi de toute sorte d'ouvrages. Il y a aussi de petits *succès*, & les affaires ordinaires ont une *réussite*. Ce qui gâte presque toutes les *affaires*, dit Montesquieu, c'est qu'ordinairement ceux qui les entreprennent, outre la *réussite principale*, cherchent encore de certains *petits succès particuliers* qui flattent leur amour propre & les rendent contens d'eux.

Richissime, Très-riche.

TRANSCRIVONS d'abord la remarque de Bouhours sur *habilissime*, *grandissime*, *bellissime*, *rarissime*.

» Ces superlatifs se disent dans le discours familier, & les gens de la Cour en usent souvent. Quand on leur demande si un homme est *habile*, ils répondent *habilissime*. On dit, il a fait une *grandissime* fortune ; elle est belle, *bellissime* ; ce livre est rare, *rarissime*. Tout cela ne s'écrit point, & ne se dit point en public ; & il n'y a guere d'apparence que ces superlatifs, qui sont contre le génie de notre Langue, entrent jamais dans les livres ; c'est bien assez pour eux d'être soufferts dans la conversation. Les Italiens & les Espagnols ont en cela de grands avantages

» sur nous ; si c'en est un d'être riche en superlatifs ;
» & d'avoir la liberté de s'en servir quand on veut.
» Leurs Langues sont pleines de ces termes pro-
» pres à exagérer les choses ; & leurs livres en sont
» remplis : mais ce qui doit nous consoler, c'est
» qu'ils n'ont pas plus de comparatifs que nous,
» & qu'ils sont contraints de dire *più dotto*, *mas*
» *doto*, comme nous disons *plus docte* : car s'ils
» ont *megliore*, *peggiore*, *maggiore*, *minore*, *me-*
» *jor*, *mayor*, nous avons aussi *meilleur*, *pire*, *majeur*,
» *mineur*. A la vérité, ces deux derniers mots ne
» sont point des termes de comparaison pour ex-
» primer plus grand, plus petit ; & il faut avouer
» de bonne foi que les François doivent le céder
» aux Italiens & aux Espagnols : mais les Hébreux
» leur cedent aussi ; & ils sont même, de ce côté-
» là, plus pauvres que nous, n'ayant ni compa-
» ratifs ni superlatifs : ce qui me fait croire que ce
» ne sont pas là les véritables beautés d'une Lan-
» gue ; & que le François peut en manquer sans
» cesser d'être la plus belle Langue du monde «.

L'Auteur, après avoir ainsi fait tous ses efforts pour ne pas avouer à ses Lecteurs ce qu'il s'avoue tout bas à lui-même, ajoute : » J'ai dit qu'*habilissime*,
» *grandissime*, &c. ne s'écrivent point ; cela s'en-
» tend dans un ouvrage sérieux : car, dans une
» lettre familiere & enjouée, ou dans quelque autre
» piece de ce caractere, on pourroit se servir
» d'*habilissime*, comme M. de Balzac s'est servi de
» *circonspectissime* en écrivant à M. Chapelain : *La*
» *sagesse est le caractere de tous vos écrits* ; *vous*
» *êtes* circonspectissime *dans toutes les actions de*
» *votre vie* «.

Certes un pareil langage ne seroit plus supportable. Cependant, des tentatives qu'on a faites

pour l'introduire, il ne nous eſt reſté qu'un petit nombre de ces ſuperlatifs latins de nouvelle création, tels que *grandiſſime*, *excellentiſſime*, *richiſſime*, &c., ſoufferts à peine dans une converſation libre. Cette adoption étoit néanmoins favoriſée par ces formules de qualifications conſacrées dans la Langue; *éminentiſſime*, *ſéréniſſime*, *illuſtriſſime*, *révérendiſſime*, &c. Ces titres, par-là même qu'ils ſont des titres de reſpect & d'honneur, déſignent, ſinon le plus haut degré, du moins un des plus hauts degrés de la qualification. *Très* n'équivaut point au ſuperlatif latin *imus* : ce ſuperlatif indique non ſeulement ce qui eſt *très*-élevé, mais encore ce qu'il y a de *plus* élevé : il n'a donc pu être adopté dans notre Langue que pour ajouter quelque choſe à l'idée du mot *très*, ſi ce n'eſt le plus haut degré où l'on puiſſe aller, du moins un des plus hauts entre les degrés *très*-élevés.

Ainſi, quand nous diſons *richiſſime*, *grandiſſime*, &c., nous voulons dire, plus que *très-riche*, *très-grand*, ou le dire avec plus d'énergie; car nous le diſons avec affectation, avec emphaſe, avec une ſingularité d'expreſſion qui ſemble vouloir marquer de la maniere la plus frappante la ſingularité même de la choſe. Vous dites avec plus ou moins de ſimplicité qu'un homme eſt *très-riche* : en diſant qu'il eſt *richiſſime*, vous appuyez avec plus ou moins de force. Une *grandiſſime* fortune vous paroît plus que *très-grande*, infiniment grande. Par ces ſuperlatifs, vous renchériſſez avec force & même avec une ſorte de grace ſur le poſitif ou l'adjectif ſimple. Vous me faites un *grand*, un *grandiſſime* plaiſir : un mets eſt *excellent*, *excellentiſſime* : un Banquier eſt *riche*, *richiſſime*. Nous

disons substantivement *richard*, pour désigner une très-grande *richesse*, même une sorte d'excès, & en parlant familiérement des gens d'une condition ordinaire qui ont une fortune extraordinaire.

Issimus est le superlatif latin, composé du mot *is*, qui est, celui qui est, & de *im*, à fond, jusqu'au fond, dans toute la profondeur, la hauteur, l'étendue de la chose; *imus*, le plus profond; *imò*, entiérement, par-dessus tout. Nous avons la terminaison *ime*, *ême*, dans des adjectifs simples & dans le sens du superlatif; & la plupart de ces adjectifs ou excluent tout degré de comparaison, ou marquent du moins un très-haut degré sans aucun modificatif; comme on le voit dans les mots *extrême*, *infime*, *intime*, *sublime*, *suprême*, &c. *Suprême*, *infime*, &c., n'ont point de comparatif: ceux qui en ont, supposent du moins une très-grande étendue. On ne s'apperçoit pas que *sublime* ait cette valeur par le mot *im*; parce qu'on le dérive de *limen*, seuil, haut de la porte, quoiqu'il soit plus naturel de le tirer de *limes*, limite: mais c'est toujours la même idée, celle d'atteindre à la limite, au bout, au haut, à l'extrémité de la chose; car la lettre *L* marque l'élévation, & le mot *im*, le dernier degré d'élévation ou d'étendue: de là *lim*, limite, borne, extrémité de l'étendue. La même idée se retrouve jusque dans *magnanime*, formé de *magnus animus*; car *im*, dans *anim-us*, a le même sens.

Ridicule, Risible.

Ridicule, qui doit exciter la risée, qui l'excite: *risible*, qui est propre à exciter le rire, qui l'ex-

cite. La *risée* est un *rire* éclatant, long, méprisant & moqueur. On rit de ce qui est *risible*; on se rit de ce qui est *ridicule*. *Risible* se prend en bonne & en mauvaise part, comme *ridiculus* chez les Latins; tandis que *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part, comme chez les Latins *ridendus*. Il y a des choses qui font rire, parce qu'elles sont déplacées, désordonnées, immodérées; & celles-là sont *risibles* & *ridicules* : il y a des choses qui doivent faire rire, pour remplir leur destination, leur objet ou leur fin; & celles-là sont *risibles* & non *ridicules*.

Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre la maniere dont il est & celle dont il doit être, selon le modele donné, la regle, les bienséances, les convenances. Un objet est *risible* par quelque chose de plaisant & de piquant, qui vous cause une surprise & une joie assez vive pour se manifester par des signes extérieurs & indélibérés.

Un travers d'esprit vous rendroit *ridicule*; ce travers est au moins un commencement de folie. Une singularité comique vous rendra *risible* : cette singularité peut être fort raisonnable.

L'homme *ridicule*, dit la Bruyere, est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot. Je ne dispute point au sot la qualité de *ridicule* : mais le fou qui me fait rire par un excès de singularité, lui dispute la prééminence. Il est vrai qu'on ne peut pas regarder en face un sot avéré sans lui trouver quelque chose de *risible* au moins, & sans sçavoir quoi.

Don Quichotte est un personnage très-*ridicule*; & l'on ne dira pas qu'il soit sot. Sancho Pansa parle

toujours bon ſens, & toujours d'une maniere *riſible.*

Un homme ſage, c'eſt ſouvent celui que les fous à la mode trouvent fort *ridicule.* Un diſcours ſenſé, ce ſera très-ſouvent celui que les ſots trouveront fort *riſible.*

Il nous arrive quelquefois des choſes *riſibles*; & nous en faiſons d'aſſez *ridicules*, chacun à notre tour.

Un Magiſtrat à talons rouges vous paroîtra *ridicule*; & la figure de celui qui l'admire, très-*riſible.*

Si vous racontez des choſes *ridicules*, que ce ſoit d'une maniere *riſible.*

Hier, vous trouviez cette mode *ridicule*; vous la prenez aujourd'hui : ce n'eſt point par une inconſéquence *riſible*; mais le goût ſe perfectionne d'un jour à l'autre, n'eſt-ce pas ?

Il n'y a qu'à rire des choſes *riſibles*, & à laiſſer rire de ce que vous n'êtes pas à la mode. Le mal eſt que, *ridicule* parce que vous n'êtes pas fou comme les autres, vous le ſerez par vos vertus mêmes avec des fous corrompus; & que le plus dangereux des *ridicules* n'eſt pas celui que vous avez, mais celui qu'on vous donne.

☼ *Riſible*, pris en mauvaiſe part, dit beaucoup moins que *ridicule.* La choſe *riſible* peut faire rire; la choſe *ridicule* le fait. On rit auſſi de la choſe *riſible*; c'eſt un plaiſir : mais il faut qu'on rie de la choſe *ridicule*, tout le monde en rit, on en rit avec éclat, & on en rit encore : c'eſt une joie !

Roc, Roche, Rocher.

La lettre *R* marque également l'élévation & la rudesse : *oc*, *och*, mot celte & primitif, marque la hauteur, l'éminence, la grandeur (en allemand *hoch*, &c.). De là, *roc* qui, chez les Orientaux, signifie tour, forteresse ; & chez les Celtes ; ce qui est élevé, tant au moral qu'au physique. Le *roc* est une masse de pierre très-dure, enracinée dans la terre, & ordinairement élevée au dessus de sa surface. Ce mot simple est le genre à l'égard de la *roche* & du *rocher*.

La *roche* est un *roc* isolé d'une grosseur & d'une grandeur considérable, comme aussi un bloc, ou un fragment détaché du *rocher*. *Che* & *que* forment la même terminaison, ainsi que le latin, l'espagnol, l'italien *ca*. On a dit *roque*, comme le dit encore le languedocien, & ensuite *roche* ; *cloque*, & ensuite *cloche*, &c. Le mot *que*, la lettre *Q* désigne la force, la capacité, ainsi que l'action de couper, de séparer. La premiere de ces idées se retrouve dans nos mots *caboche*, grosse & forte tête ; *cloche*, gros instrument très-bruyant ; *coche*, grosse & grande voiture, &c. L'idée de rompre, couper, fracasser, se retrouve sur-tout dans le *rox* des Grecs, *roc* ou *roche*. La *roche* & la *roque* ont donné leur nom à un grand nombre de villages & de villes auxquelles elles ont même quelquefois fourni l'emplacement ; preuve de leur volume ou de leur étendue. La *roche* est donc une grande masse particuliere, isolée, coupée : mais c'est aussi la

pierre détachée du *roc* ; & c'eſt ainſi que l'Architecture appelle les morceaux de *roc*, avant qu'ils ſoient taillés. Il faut donc dire que les héros d'Homere lancent des *roches*, & non pas des *rochers*, comme il arrive aux Traducteurs de le dire. On dira donc que Siſiphe roule ſans ceſſe une *roche* dans l'enfer, & non un *rocher*, comme on le dit toujours : mais ſa *roche* roule du haut du *rocher*. Permis aux Titans qui vont eſcalader le Ciel, de déraciner les *rochers* & d'entaſſer les montagnes.

Si c'eſt la maſſe ſur-tout que l'on conſidere dans la *roche*, c'eſt l'élévation & l'eſcarpement que l'on enviſage dans le *rocher*. Selon la valeur de la terminaiſon *er*, le *rocher* eſt un *roc* très-élevé, très-haut, très-eſcarpé, ſcabreux, roide, hériſſé de pointes & terminé en pointe. On monte ſur une *roche* ; on grimpe ſur un *rocher*. La *roche* eſt quelquefois plate ; mais le *rocher* eſt pointu. Ariadne & Prométhée ſont tranſportés ſur la pointe d'un *rocher*. On bâtit une ville ſur une *roche*, & une forteresse ſur un *rocher*. Le *rocher* eſt même quelquefois inacceſſible. Le *rocher* a l'air d'une maſſe toute rompue & fracaſſée : c'eſt proprement le *rupes* (maſſe rompue) des Latins.

☞ *Roc* déſigne proprement la nature de la pierre, la qualité de la matiere dont il eſt formé : cette pierre eſt très-dure ; il eſt difficile de tailler dans le *roc vif*. Auſſi le *roc* eſt-il ferme & inébranlable : on eſt *ferme comme un roc*. Ne négligeons pas les idées ſecondaires ou acceſſoires.

J'ai dit que la *roche* étoit quelquefois la pierre détachée : mais ce mot exprime ſouvent de grandes maſſes de pierre de différentes qualités, ou même

de matieres très-différentes. Il y a des *roches molles* comme des *roches dures*. On voit à Huelgouet en Bretagne des *roches de granit*, dont la principale (la plus grande que l'on connoisse) a trente pieds de hauteur & plus du double de largeur. Les *roches* sont aussi regardées comme des sources, des réservoirs, des mines, des laboratoires dans lesquels la Nature forme différentes sortes de productions utiles & curieuses : *eau de roche*, *cristal de roche*, &c.

L'idée de force est particuliérement dominante dans le *rocher*. C'est un écueil, on se brise contre un *rocher*. Le *rocher* est inébranlable ; & un cœur de *rocher* est insensible. Le *rocher* se prend aussi pour un asile, une défense, un rempart ; on s'y retire, on s'y retranche, on s'y fortifie. Le Seigneur est mon *rocher* & ma force, disoient les anciens Traducteurs des Pseaumes.

Rogue, Arrogant, Fièr, Dédaigneux.

Roc, élévation, hauteur escarpée : en celte *rac*, *reg*, *rog*, sur, dessus, par-dessus : en theut. *ragen*, prédominer, avoir la grande supériorité. De là *rogue* & *arrogant*, employés figurément pour qualifier l'homme haut & roide qui affecte la supériorité, qui a de la morgue, & qui prétend imposer aux autres, ou même s'*arroger* hardiment ce qui ne lui appartient pas.

Fer, élevé, fort, puissant. De là le latin *ferus* & notre mot *fier*. L'homme *fier* est haut & ferme dans sa hauteur. Ce terme se prend quelquefois en bonne

part ; ce qui doit néceſſairement adoucir ſon acception naturelle qui préſente un mauvais ſens. Comme ſynonyme de *rogue*, *arrogant* & *dédaigneux*, il ne peut exprimer qu'un vice ou un défaut.

Dom, en celte, élévation, domination ; en grec, *dun*, *dyn*, élévation, force, puiſſance ; *din*, *dign*, en latin, éminence, dignité. *Digne* ſignifie qui mérite d'être diſtingué ; *daigner*, juger digne, élever juſqu'à ſoi ; *dédaigner*, juger indigne de ſoi, regarder au deſſous de ſoi, marquer un grand mépris.

Vous reconnoiſſez donc l'homme *rogue*, à ſa hauteur, à ſa roideur, à ſa morgue ; l'*arrogant*, à ſa morgue, à ſes manieres hautaines, à ſes prétentions hardies ; le *fier*, à ſa hauteur, à ſa confiance dans ſes forces, au cas qu'il fait de lui ; le *dédaigneux*, à ſa hauteur, à ſon affectation de dignité, au grand mépris qu'il témoigne pour les autres.

Le *rogue* affecte dans ſon air la ſupériorité. L'*arrogant* affecte dans ſes manieres & ſes entrepriſes la domination. Le *fier* affecte dans ſes habitudes une orgueilleuſe indépendance. Le *dédaigneux* affecte dans l'accent de toute ſa perſonne une opinion injurieuſe des autres.

Le *rogue* laiſſe tomber ſur vous ſes regards. L'*arrogant* lance ſur vous des regards impérieux, ſi je puis ainſi parler. Le *fier* ne daigne pas tourner vers vous ſes regards. Le *dédaigneux* promene tout autour de lui des regards inſolens.

Voyez cet homme étonné & enorgueilli de ſon élévation, comme il eſt *rogue* ! Voyez celui-là devenu préſomptueux & hautain par ſes ſuccès, comme il eſt *arrogant* ! Voyez celui-ci qui prend ſa for-

tune pour ſon mérite, comme il eſt *fier* ! Voyez cet autre qui croiroit n'être rien s'il vous comptoit pour quelque choſe, comme il eſt *dédaigneux* ! Conſolez-vous, mes amis : conſidérez-les tous, comme ils ſont ſots !

Convenez avec moi que cette mine *rogue* fait rire ; que ces airs *arrogans* font hauſſer les épaules ; que cette contenance *fiere* fait fuir tout le monde ; que cet air *dédaigneux* fait pitié : que voulez-vous de plus ? Tout ſe paye.

Si cet homme *rogue* croit paroître à mes yeux plus grand & plus impoſant qu'il ne l'eſt en effet, il ſe trompe fort. Si cet *arrogant* croit que je lui rendrai plus que je ne lui dois, il ſe trompe groſſiérement. Si cet homme *fier* s'imagine que j'ai plus d'envie de me familiariſer avec lui, qu'il n'en montre de ſe familiariſer avec moi, il ſe trompe lourdement. Si cet homme *dédaigneux* ſe flatte que je n'uſerai pas du droit qu'il me donne de le dédaigner, il ſe trompe du tout au tout.

Roi, Monarque, Prince, Potentat, Empereur.

Roi, qui régit, qui dirige, qui guide ; en lat. *Rex* ; en celte, *Reg*, *Rey* ; en ſcythique, *Reiks* ; en punique, *Reſch* ; en oriental, *Rhæ*, Paſteur, Conducteur, Chef. Le caractere O déſigne la lumiere ; R, l'élévation ; *or*, *ro*, lumiere élevée, flambeau élevé pour éclairer ; *or*, ſoleil ; *ro*, rayon, guide, *Roi*.

Monarque eſt le grec μόναρχος, composé de *mon*

seul, & d'*arke*, Gouvernement, Magistrature : c'est le gouvernement d'un seul. La racine *arek* signifie proprement principe, antiquité : les *Anciens* furent les premiers Magistrats.

Prince, qui est le premier en tête, le chef. *Pre*, *pri*, premier, devant; *cap*, *cep*, tête, chef; d'où le latin *Princeps*, Prince.

Potentat, qui a une grande puissance, qui a le pouvoir sur un pays étendu. *Po*, *pot* signifie étendu, vaste, puissant; le celte *po*, *pow*, pays, contrée. Le *Potentat* a la force & l'autorité sur une grande contrée.

Empereur, qui commande, qui se fait obéir. Ce mot tire son origine de l'oriental *Emir*, Prince; *amar*, commander, prescrire. Les Latins ont dit *imper*, *imperator*. Ce nom ne désignoit chez eux qu'un Chef militaire, un Général. Les *Empereurs* Romains furent beaucoup mieux nommés qu'on ne le pensoit; car leur gouvernement fut en effet purement militaire.

Le mot *Roi* désigne la fonction ou l'office : cet office est de diriger, de conduire. *Monarque* désigne le genre de gouvernement : ce genre est la Monarchie, le gouvernement d'un seul. *Potentat* désigne la puissance : cette puissance est la réunion des forces d'un grand Etat. *Prince* désigne le rang : ce rang est le premier ou celui de Chef. *Empereur* désigne la charge ou l'autorité : cette autorité est le droit de commander.

Un *Roi* n'est point *Monarque*, si les pouvoirs politiques sont partagés : il y avoit deux *Rois* à Lacédémone, & son gouvernement n'étoit point *monarchique*. Un *Monarque* n'est guere appellé, dans le style vulgaire, un *Potentat*, s'il n'a une grande



puissance relative : avant Philippe, les *Monarques* Macédoniens étoient de petits *Princes*, & ceux de Perse étoient des *Potentats*. Le Chef perpétuel d'un petit peuple est *Prince* tout comme un grand *Potentat* : le peuple est le *Prince* dans la Démocratie, comme l'est dans une Monarchie le *Roi*; car il y a par-tout un Chef, une Souveraineté. L'*Empereur* est un grand *Potentat* par sa vaste domination, ou un grand *Prince* par sa vaste suprématie : il aura une grande puissance, s'il est *Monarque*; il n'aura qu'une grande dignité, s'il n'est que le Chef d'une grande confédération de *Princes* & de *Rois*. On appelle *Empire* un Etat vaste dans lequel sont réunis ou rassemblés divers peuples : tel étoit l'*Empire Romain*.

Roi, *Prince*, *Empereur*, sont des titres de dignités affectés à différens Chefs. *Monarque* & *Potentat* ne sont que des qualifications tirées du gouvernement & de la puissance. On dit *le Roi de France*; & ce *Roi* est un *Monarque* & un *Potentat*. On dit l'*Empereur d'Allemagne*; & cet *Empereur* n'est réellement en cette qualité ni *Potentat* ni *Monarque*; tandis que l'*Empereur des Turcs* ou *de Constantinople* est un *Potentat* & même un despote. On est *Prince* d'une province, d'un canton qualifié de *Principauté* : ainsi les Etats d'un *Roi* s'appellent *Royaume*, & ceux d'un *Empereur* *Empire*. Le titre d'*Empereur* est regardé comme plus illustre que celui de *Roi*, mais sans donner par lui-même une prééminence sur les *Rois* indépendans. Quelquefois les *Rois* de France, quand ils faisoient leurs enfans *Rois*, ont pris la qualité d'*Empereurs* : cette qualité leur est même donnée par d'autres Puissances, telle que la Porte. *Prince*

n'eſt quelquefois qu'un titre d'honneur ſans autorité, comme le fut jadis le nom de *Roi* : les enfans de nos premiers *Rois* s'appelloient *Rois* ; ils ne ſont plus que *Princes* : ce titre, ſelon la valeur du mot, convient aſſez aux *premiers* ſujets d'un Royaume. Obſervons les variations des mots ; mais remontons toujours à leur ſource.

De la valeur naturelle des termes, il réſulte que le devoir propre & particulier des *Rois* eſt d'inſtruire ; car c'eſt la lumiere qui guide, qui éclaire, & les *Rois* ſont la lumiere des peuples. Il en réſulte que le droit diſtinctif des *Monarques* eſt de gouverner : or rien ne ſe gouverne que par des Loix ; & ce droit ne peut être que celui de faire régner les Loix. Il en réſulte que le partage des *Potentats* eſt une grande force : mais ils n'ont que la force propre & néceſſaire à la conſervation d'un grand Etat, & avec une puiſſance qui décroît à meſure que l'Etat s'agrandit davantage ; elle ſe perd enfin dans l'éloignement. Il en réſulte que la prérogative des *Princes* eſt d'être les chefs ou les premiers de l'Etat : Chefs, ils ne ſont qu'un corps avec les membres, & ils en ſuivent le ſort : les premiers, ils vont avant les autres, & ils vont au même but. Il en réſulteroit que la charge de l'*Empereur* proprement dit ſeroit de commander ; & cette charge eſt celle de la ſcience & de la vertu.

Roide, Rigide, Rigoureux.

Au figuré, ces épithetes attribuent aux perſonnes un mêlange de ſévérité, de fermeté, de dureté,

dureté, de rudesse. *Sévere* signifie qui a l'air grave & triste, qui n'a point de douceur, d'agrément, de souplesse : *ferme*, qui se maintient dans le même état, qui résiste à la force, qui persiste constamment dans sa direction : *dur*, qui ne cede point à la pression, qui ne s'amollit pas, dont les parties conservent leur adhérence & leur direction : *rude*, qui est grossier & raboteux, qui blesse ou gratte au toucher, qui fait une impression désagréable. J'ai dit que la lettre *R* marque la rudesse, la dureté, l'âpreté, la *roideur*.

Roide, qui est fortement tendu, qui tend avec force dans sa direction : ainsi une montagne escarpée est *roide* ; un fleuve coule avec *roideur* ou *rapidité* ; on se *roidit* en se tendant avec force. Le celte *red* signifie proprement *rapide* : mais le bas-breton *redt* veut dire *roide*, inflexible, qui ne plie pas, qui est tendu avec tant de force qu'on ne le fait pas aisément fléchir. Telle est l'idée distinctive de ce terme. Les Latins disoient *rigor* pour exprimer l'idée de *roideur*, mais particuliérement la *roideur* & la *dureté* causée par le froid. Leur mot *rigiditas* désigne sur-tout la dureté ou plutôt l'endurcissement. La *roideur* est une forte tension ; elle suppose de la dureté : mais la dureté caractérise proprement la *rigidité*. Un bras tendu a de la *roideur* ; & une barre de fer, de la *rigidité*. Le mot *rigueur* annonce de la dureté, mais en outre une rudesse, une action qui blesse, quelque chose de fâcheux : c'est ainsi qu'une saison est *rigoureuse*. Au moral, ce terme répond bien à notre mot *ric*, *ric-à-ric*, strictement, sans rien passer, sans se rien céder, à la *rigueur*, avec la plus scrupuleuse exactitude.

Ainsi une personne *roide* ne plie pas ; elle résiste sans foiblir ; elle est d'une sévérité inflexible. Une personne *rigide* ne se prête pas ; elle ne sçait point mollir ; elle est d'une sévérité intraitable. Une personne *rigoureuse* ne se relâche pas ; elle pousse toujours sa pointe ; elle est d'une sévérité impitoyable. Je parle au figuré.

On a le caractere, l'esprit *roide*. On a des principes, des mœurs *rigides*. On a la conduite, l'empire *rigoureux*.

En général, la *roideur* est une sorte de défaut qui fait qu'on n'a ni jointure, ni liant, ni ménagemens, ni égards ; qu'on ne sçait ni rien céder, ni revenir sur ses pas ; qu'on choque, qu'on heurte, qu'on éloigne les autres. La *rigidité* est la *roideur* d'une vertu ou d'une rectitude d'ame, qui, invariablement attachée aux regles les plus séveres, ne nous paroît quelquefois un défaut qu'à raison de notre foiblesse, de nos imperfections, de notre impuissance, qu'elle condamne sans adoucissement & sans retour à subir toute la dureté de la loi la plus dure. La *rigueur* est une *roideur* de jugement & de volonté, qui fait qu'on pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller ; qu'on prend toujours, dans la sanction, sans aucun égard, le sens le plus strict & les peines les plus rudes ; qu'on ne donne aucun accès à la pitié, à la clémence, à l'indulgence dans l'exercice de la Justice.

Une censure *roide* choque les esprits : une vertu *rigide* les étonne : une justice *rigoureuse* les effraye.

Une discipline trop *roide* contraint & n'obtient rien : une morale trop *rigide* effarouche ou désespere : des loix trop *rigoureuses*, si elles ne soulevent, abrutissent. Eh ! souvenons-nous donc

qu'il n'y a rien de bon, rien d'efficace, rien de salutaire, rien de solide, que ce qui se fait tout à la fois aimer & respecter.

L'indiscipline oblige à la *roideur*; le relâchement, à la *rigidité*; le débordement, à la *rigueur*.

Il faut se tenir ferme plutôt que *roide*. Plus on est *rigide* pour soi, plus on apprend à être indulgent pour autrui. Un Juge doit être bien juste, s'il veut avoir quelque droit à être *rigoureux*.

Un Instituteur bien *roide* dresse des animaux; mais il s'agit de former la raison & le cœur de l'homme. Un Casuiste *rigide* montre la perfection, chose excellente; mais il s'agit d'y conduire. Un Juge *rigoureux* est toujours pour la rigueur de la loi; mais il s'agit d'être pour la justice, qui applique la loi selon les actions.

☼ J'observerai en passant, que la finale *ide*, *ade*, *de*, commune à beaucoup d'adjectifs, indique ordinairement la possession, l'avoir : *ide*, celui qui a; *rigide*, celui qui a une sorte de roideur ou de rigueur; *humide*, qui a de l'humeur; *rapide*, qui a un mouvement violent; *stupide*, qui a un certain genre d'étonnement; *timide*, qui a de la crainte; *intrépide*, qui n'a point de peur; *perfide*, qui n'a point de foi; *insipide*, qui n'a point de saveur, ou qui a un manque de saveur; *lucide*, qui a de la clarté, de la transparence, &c.; & de même, *malade*, qui a quelque mal; *maussade*, qui a de mauvaises manieres, &c. Je ne sçais si la terminaison *ide*, *idus* en latin, vient du mot *id*, ceci, ce qu'on montre, ce qu'on tient; ou de *id*, main; ou de *d*, doigt, ce qui tient, ce qui saisit, ce qui montre. Il vaut mieux observer com-

ment de ces adjectifs qui suppofent des fubftantifs, il fe forme des fubftantifs nouveaux qui préfentent des idées nouvelles. Ainfi, de *mal*, on a fait *malade*, & de *malade*, *maladie* : la *maladie* eft l'état de *malade*, de celui qui a du *mal*. Ainfi de *rig*, *rigueur*, *roideur*, on a fait *rigide*; & de *rigide*, *rigidité* : la *rigidité* eft la qualité de l'homme *rigide*, ou qui a de la *rigueur* dans l'efprit. Les mots *mal*, *rigueur*, *humeur*, *ftupeur*, &c., expriment donc l'idée premiere & abftraite de la chofe; tandis que les dérivés *maladie*, *rigidité*, *humidité*, *ftupidité*, &c., marquent expreffément l'état ou la qualité propre du fujet qui a cette chofe, du *mal*, de la *rigueur*, de l'*humeur*, de la *ftupeur*. Cette obfervation mérite une attention particuliere : avec cette clef, vous avez le fecret d'une foule prodigieufe de fubftantifs qui ne femblent différer les uns des autres que par la maniere de les écrire, & qui ne feront plus même alors regardés comme fynonymes.

J'efpere qu'on n'oppofera point à cette regle les idées acceffoires qui, dans les révolutions de la Langue abandonnée à la routine & au caprice, auront altéré le fens propre des mots fimples & de leurs dérivés.

Rondeur, Rotondité.

VOILA le cas d'appliquer la regle que je viens de donner; car le mot *rotondité* eft formé de l'adjectif latin *rotundus*, qui a la *rondeur*, une figure ronde. *Rondeur* exprime l'idée abftraite d'une fi-

gure *ronde*; & la *rotondité* est la *rondeur* propre à tel ou tel corps, la figure de ce corps *rond*.

Il ne faut donc pas écouter des Vocabulistes tranchans, qui vous diront que *rotondité* est un mauvais mot. Ce mot est formé selon l'analogie de la Langue, & distingué du mot simple par une nuance particuliere. L'Académie en avoit mieux jugé, en se bornant à observer qu'il n'étoit d'usage que dans le genre dogmatique : mais il a aussi place dans le genre plaisant. Le Valet du *Joueur* dit :

J'aurois un bon carrosse à ressorts bien lians ;
De ma *rotondité* j'emplirois le dedans.

Ainsi, tandis que *rondeur* ne désigne que la figure, *rotondité* sert encore à désigner la grosseur, l'ampleur, la capacité de tel corps rond. Observez qu'une roue & une boule sont *rondes*, mais qu'elles different dans leur *rondeur* : la roue est plate, la boule est ronde en tous sens; or, c'est ce qui sera fort bien distingué par le mot *rotondité*, déjà employé à désigner la grosseur dans la *rondeur*. Voilà une de ces idées accessoires dont j'ai parlé à l'article précédent.

On dira la *rondeur* & la *rotondité* de la terre, avec l'Académie; la *rondeur* pour désigner sa figure, la *rotondité* pour désigner sa capacité ou l'espace renfermé dans sa *rondeur*, en différens sens. A la vérité j'aimerois mieux dire la *sphéricité de la terre*, & réserver le mot de *rotondité* pour les objets communs.

Et ce n'est point une supposition gratuite que ce sens particulier attribué au mot *rotondité* : vous le retrouvez dans celui de *rotonde*, bâtiment *rond*

qui renferme un assez grand espace dans sa capacité, ou qui a un assez gros volume. Je pourrois même observer que le mot *ond*, *und*, désigne l'abondance, la force, la grandeur.

La lettre *R* a, parmi ses propriétés, celle de désigner le *roulement*, le mouvement d'une *roue*, ce qui va en *rond*. De là le celte *rhod*, en lat. *rota*, en françois *roue*. De là notre mot *rond* & le *rotundus* des Latins.

Rôt, *Rôti*.

Le *rôt* est le service des mets *rôtis* : le *rôti* est la viande *rôtie*. *Rost*, en celte *rhost*, en allemand *rosten*, en italien *arrostire*, en françois *rôtir*, signifient faire cuire devant le feu, à la broche, sur le gril, &c. *Rost* vient de la racine *ro*, rouge. La viande se dore, prend une couleur rougeâtre en *rôtissant*.

Les viandes de boucherie, la volaille, le gibier, &c., cuits à la broche, font du *rôti* : les différens plats de cette espece composent le *rôt* ; les grosses pieces, le gros *rôt* ; & les petites, le menu *rôt*. On sert le *rôt* ; & vous mangez du *rôti*. Le *rôt* est servi après les *entrées* : le *rôti* est autrement préparé que le *bouilli*. Il y a un *rôt* en maigre comme en gras : mais la viande *rôtie* est seule du *rôti*.

Nos bons aïeux ne connoissoient guere que le *pot* & le *rôt*, ou les deux services du *bouilli* & du *rôti* : ainsi l'on disoit, & nous le répétons encore : tel homme est *à pot & à rôt* dans cette maison, quand il y est très-familier. Jusque dans le seizieme siecle, on ne vit, en viande, sur les tables & même

aux repas d'appareil, que du bouilli & du *rôti*, avec quelques sauces à part; le gibier fut longtemps réservé pour les grands jours. La magnificence des festins consistoit sur-tout dans la somptuosité du *rôt*, comme aujourd'hui aux noces de village : on y servoit des sangliers & des bœufs entiers & remplis d'autres animaux (*a*).

Aujourd'hui la cuisine françoise, la plus habile, la plus agaçante, la plus mortelle de l'Europe, a trouvé l'art de nous faire amplement dîner avec les entrées. Le service du *rôt* est presque entiérement retranché : dans les repas ordinaires, il y a seulement quelques plats de *rôti*, mêlés avec l'entremets. On mange peu de *rôti*; on mange un peu d'entremets pour boire. Au dessert, l'on boit ou l'on fait semblant de boire.

Tant qu'on voudra manger, on ne laissera pas les entrées pour le *rôt* : quand on voudra vivre, on en reviendra au bouilli & au *rôti*.

(*a*) » Des viandes bouillies ou rôties, assaisonnées avec » beaucoup de sel, d'herbes aromatiques, d'aulx & d'oi» gnons; des poissons préparés dans le même goût, quel» ques légumes farineux, très-peu de racines & de lé» gumes herbacés, des fruits, du lait, du beurre & du » fromage, du pain levé ou sans levain, des gâteaux pé» tris au miel, au lait & au beurre; tels étoient les ali» mens ordinaires des François. La rareté du vin en ré» duisoit la plupart à boire de l'eau pure ou mêlangée du » suc de quelques fruits : l'eau-de-vie leur étoit à peine » connue, & l'on ignoroit presque jusqu'au nom des li» queurs. La frugalité étoit un devoir imposé par la né» cessité, & la somptuosité des repas ne consista long» temps que dans l'abondance des mets «. *Mémoire* de M. Maret, Secrétaire de l'Académie de Dijon, concernant *l'influence que les mœurs des François ont sur leur santé* : Ouvrage couronné par l'Académie d'Amiens en 1771.

Rustaud, *Rustre*.

GENS fort *rustiques*, qui ont toute la rusticité ou toute la grossiéreté & la rudesse des gens de la campagne : de *rus*, campagne. Les deux finales *aud* & *tre* marquent également la grandeur, la plénitude du défaut, l'excès de grossiéreté.

Rustaud ne s'applique qu'aux gens de la campagne ou du peuple qui ont conservé tout l'air & les manieres de leur état, sans aucune éducation. *Rustre* s'applique même aux gens qui, ayant reçu de l'éducation & ayant vécu dans un monde bien élevé, ont néanmoins des manieres semblables à celles du paysan ou de la populace qui a manqué totalement de culture. Le manant est *rustaud* ou *rustre* : le bourgeois ou autre est *rustre* & non *rustaud*.

Ainsi c'est faute d'éducation, faute d'usage qu'on est *rustaud* : c'est par humeur, par rudesse de caractere qu'on est *rustre*. Un gros franc paysan a l'air *rustaud*, la mine *rustaude* : un homme farouche & bourru a l'air *rustre*, la mine *rustre*.

Le *rustaud* ne se gêne point ; il est hardiment ce qu'il est : le *rustre* ne ménage rien ; il est rudement ce qu'il est. Les manieres du *rustaud* choquent, heurtent : les manieres du *rustre* vous choquent vous heurtent. Les manieres du *rustaud* sont ses formes : les manieres du *rustre* sont ses mœurs. Le *rustaud* l'est en action : le *rustre* l'est foncierément.

Cette distinction, facile à observer dans l'usage,

a peut-être quelque fondement dans la terminaison des mots. *Ter* en latin, *tre* en celte, *très* en françois, marquent la multitude, l'élévation, l'étendue indéfinie, le superlatif : ainsi le latin *magister*, en françois maître, signifie littéralement *trois fois grand*, *trois fois sçavant*, c'est-à-dire, *très-grand*, *très-sçavant*. Mais les mots *ter*, *tre*, *tra*, *tro*, &c., prennent sans cesse des couleurs tristes & sombres pour exprimer les idées de violence & de destruction, celles de piquer, percer, traverser, rompre, briser, broyer, détruire. *Entre* divise deux objets ; *contre* les oppose l'un à l'autre ; *outre* perce par-delà. Quoique *monstre* ne signifie proprement qu'une chose faite pour être remarquée, nous lui donnons le sens le plus odieux. *Traître* semble porter à l'oreille toute l'horreur de la chose. Ainsi la finale *tre* désignera fort bien un vice sombre, un défaut choquant, une qualité odieuse, une chose fâcheuse & mauvaise.

La terminaison *aud* est le celte *aud*, *od*, *ot*, *ud*, qui marque la hauteur, l'élévation, l'orgueil, la hardiesse, l'audace. Employée injurieusement, elle doit naturellement désigner non seulement le haut degré du vice ou du défaut reproché, mais encore le vice ou le défaut librement manifesté, ouvertement déclaré, hardiment exposé, effrontément soutenu. Ainsi le *maraud* est un insolent gueux ou un fieffé coquin ; le *lourdaud*, un personnage fort lourd & fort mal-adroit qui s'abandonne à toute son incurie ; le *nigaud*, un grand niais qui porte la bêtise sur sa figure ; le *ribaud*, un franc & effronté libertin, &c.

S.

Sacrifier, *Immoler*.

Sacrifier signifie rendre *sacré*, se dépouiller d'une chose pour la consacrer à la Divinité, la dévouer de maniere qu'elle soit perdue ou transformée. *Immoler* signifie offrir un sacrifice sanglant, égorger une victime sur l'autel, détruire ce qu'on dévoue : ce mot vient de *mola*, nom de la pâte sacrée qu'on mettoit sur la tête de la victime, avant de l'égorger.

Il y a différentes sortes de *sacrifices* ; l'*immolation* est le plus grand des sacrifices. On *sacrifie* toute sorte d'objets : on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. L'objet *sacrifié* est voué à la Divinité : l'objet *immolé* est détruit à l'honneur de la Divinité. Le *sacrifice* a généralement pour but d'honorer ; & l'*immolation* a pour but particulier d'appaiser.

Les Persécuteurs du Christianisme naissant obligeoient les Chrétiens à *sacrifier* aux faux Dieux, non en leur faisant *immoler* des animaux, mais seulement en exigeant d'eux un acte de culte, comme de brûler de l'encens, de goûter des viandes consacrées.

Jephté *sacrifie* sa fille & ne l'*immole* pas. Il ne l'*immole* pas, puisqu'elle va dans les bois avec ses compagnes pleurer sa virginité : il la *sacrifie* en la

dévouant à l'état de vierge, à la stérilité, infame chez les Juifs.

Iphigénie fut *sacrifiée* & non *immolée* sur l'autel de Diane en Aulide : c'est-à-dire qu'elle fut consacrée au culte de cette Déesse ; & c'est le ministere qu'on la voit ensuite exercer en Tauride. Homere, Iliad. IX, dit expressément qu'Agamemnon l'avoit laissée à Mycènes. Ainsi les mots expliqués, tout s'explique ; & de tant de débats sur les contradictions prétendues des anciens Auteurs, il ne reste souvent qu'une preuve de notre présomptueuse ignorance.

Je me garderai donc bien de croire que toutes les fois que l'Histoire ancienne nous présente des hommes *sacrifiés*, ces hommes furent *immolés*. Je craindrois de calomnier la nature humaine ; & ne mérite t-elle pas déjà trop de reproches ?

Chez les Gaulois, le mot établi pour exprimer le *sacrifice*, signifioit *offrande du gâteau*. Ne passe-t-il pas généralement pour constant, selon le témoignage de Cicéron (*a*), que l'usage ordinaire de ces peuples étoit de *sacrifier* des *victimes* humaines ? Cependant lisez César : quels hommes *immoloient*-ils sur leurs *carn* ou autels ? Des criminels condamnés à la mort par les Druides, tout ensemble Prêtres & Juges. Ainsi ce que vous faites dans la place publique, ils le faisoient devant leurs Dieux, pour donner aux actes de la justice la sanction imposante de la Religion. Pour vous qui croyez légitime la mort d'un criminel, n'est-il pas vrai que l'horreur de ces prétendus sacrifices dis-

(*a*) *Orat. pro Marco Fonteio.* 21.

paroîtroit entiérement, si les Gaulois ne s'étoient point écartés de cette regle (a)?

⁂ Si nous dérobons à ces termes leur idée religieuse, si nous en adoucissons la force dans un sens profane & figuré, ils conservent néanmoins encore leur différence. Vous *sacrifiez* tous les genres d'objets ou de choses auxquelles vous renoncez volontairement, dont vous vous dépouillez, que vous abandonnez pour quelque autre intérêt ou pour l'intérêt d'un autre; vous *immolez*, pour votre satisfaction ou pour la satisfaction d'autrui, des objets animés ou des êtres personnifiés, que vous traitez comme des victimes, que vous dépouillez de ce qu'ils ont de plus précieux, que vous vouez à la mort, à l'anathême, au malheur, &c. L'idée de *sacrifier* est plus vague & plus étendue; & celle d'*immoler*, plus forte & plus restreinte.

Aristide se *sacrifie* pour sa patrie, en la servant même contre lui, toute ingrate qu'elle est. Codrus s'*immole* pour elle, en achetant la victoire sur ses ennemis par une mort obscure & ignoble.

Les Historiens publics de la Chine *sacrifieroient* plutôt leur vie que la vérité; & l'Empereur, qui

---

(a) *Comment. l. 6, c. IV.* A la vérité César ajoute qu'au défaut de criminels, ils prenoient des innocens. Il avoit déjà dit que, dans de grandes maladies ou de grands périls, ils se dévouoient eux-mêmes ou dévouoient quelqu'un des leurs (car un Gaulois avoit droit de vie & de mort jusque sur ses enfans & sur sa femme); par la raison, disoient-ils, que si l'on veut obtenir des Dieux la vie d'un homme, ce ne peut être qu'en leur donnant la vie d'un autre. Cependant un Auteur Anglois a prétendu, il y a quelques années, justifier pleinement les Gaulois de cette accusation.

peut tout ſur leur vie, ne peut rien contre la vérité. Les Chinois diſent auſſi que, dans les calamités, il faut qu'un individu ſoit *immolé* pour le ſalut de tous; mais l'Empereur eſt cet homme, & il remplit ſa tâche.

Celui qui ne ſçait rien *ſacrifier*, ne ſçait pas conſerver. Celui qui n'eſt pas prêt à s'*immoler*, ne peut rien de grand.

La vertu eſt un *ſacrifice* continuel de ſoi-même; & l'homme n'eſt jamais qu'une victime tous les jours *immolée*.

Celui qui s'accoutumeroit à *ſacrifier* tous les jours quelque choſe de ſes intérêts, de ſes goûts, ou de ſes plaiſirs, parviendroit enfin à s'*immoler* ou à ſupporter les privations les plus rudes, à faire les plus grands ſacrifices ſans aucun effort; d'une difficulté à l'autre, comme d'un degré à l'autre, il n'y a qu'un pas; & il n'y a qu'un pas pour ſurmonter la plus grande, quand on a ſurmonté les autres.

Il faut ſans doute beaucoup *ſacrifier* à la ſociété: quel eſt l'homme qui ne ſoit ici que pour lui, & qui n'exiſte que par lui? Il faut bien que quelqu'un s'*immole* pour la Vérité: ſi la Vérité elle-même, diſoit Platon (*a*), deſcend, incarnée, ſur la terre, elle ſera miſe en croix.

L'homme libre qui *ſacrifie* ſa liberté, s'*immole*.

Vous trouverez encore des peres & des meres qui ſe *ſacrifient* pour leurs enfans, ils ne vivent que pour eux: mais, ô temps! ô mœurs! c'eſt une folie pour notre ſiecle. Vous en trouverez, de tous côtés, qui *immolent* pour un aîné tous leurs autres

---

(*a*) *Des Loix*, l. IV.

enfans, par vanité, non par prédilection; car c'est leur nom seul qu'ils aiment! chose étrange! les Loix elles-mêmes conspirent à cette barbarie, par les droits qu'elles attachent à la primogéniture. N'ayez donc qu'un enfant, si vous ne voulez servir de pere qu'à un seul.... Malheureux, qu'ai-je dit?... Hélas! ce qui est.

Il est beau de *sacrifier* le Monde & d'*immoler* son cœur à la sainteté, en se dévouant, au pied des autels, à une vie angélique. Quelle vertu, grand Dieu, pour un tel sacrifice!

☼ Il est nécessaire de remarquer que, selon mes définitions, le poids du *sacrifice* tombe quelquefois tout entier sur celui qui le fait, mais que l'action d'*immoler* pese toujours sur la victime qu'on *immole*. Quand vous *sacrifiez* vos prétentions, vos droits, votre fortune, vous seul en souffrez: si vous *immolez* votre ennemi à votre vengeance, le mal est pour votre victime.

Sacrifier n'exprime qu'un renoncement de votre part: *immoler* exprime la destruction ou la dégradation de l'objet.

Assur dit à la Princesse Azéma:

Je me flatte
Que vous n'*immolez* pas à l'amour d'un Sarmate
La majesté d'un nom qu'il vous faut respecter,
Et le *trône* du monde où vous devez monter.

Sémir. Ac. 2, Sc. 3.

Azéma peut *sacrifier le trône*; elle n'a qu'à y renoncer: mais le *trône* ne s'*immole* pas; & pour l'*immoler*, il faudroit le renverser: ce n'est pas de quoi il s'agit.

✿ Je dis que le trône ne *s'immole* pas ; car ce mot ne peut s'appliquer qu'à une victime ou à un objet qui puisse être considéré comme une victime. Le *sacrifice* est des choses inanimées comme des objets animés ; on n'*immole* que des objets animés, ou du moins des êtres moraux ou métaphysiques, personnifiés dans le discours. Les Poëtes d'abord ont dit *immoler la vertu*, *la gloire*, *la passion*, &c., objets souvent personnifiés, & même autrefois déifiés par le Paganisme qui regne encore dans notre Poésie. Souvent même, cette maniere de parler revient à celle de *s'immoler soi-même*, en *sacrifiant* ce qu'on a le plus à cœur.

Je vais *sacrifier* : mais c'est à ces beautés
Que je vais *immoler* toutes mes volontés.

Polyeuc. Act. 2, Sc. 2.

Pour sauver notre honneur combattu,
Il faut *immoler* tout, & jusqu'à la *vertu*.

Phed. Act. 3, Sc. 3.

Lorsqu'il faut au devoir *immoler sa tendresse*,
Un cœur s'alarme peu du péril qui le presse.

Rhadam. Act. 4, Sc. 5.

Ces sortes de *sacrifices* vous obligent à vous combattre, à vous vaincre, à étouffer des sentimens actifs & impérieux, à vous déchirer le cœur, à vous *immoler* en quelque sorte vous-même. Ainsi, dans Adélaïde du Guesclin, Coucy dit à Vendôme qu'il s'est *immolé* pour lui, parce qu'il a étouffé son amour pour Adélaïde.

Pour vous, contre moi, j'ai fait ce j'ai dû.
Je m'*immole* à vous seul, & je me rends justice ;
Et si ce n'est assez d'un si *grand sacrifice*,
S'il est quelque rival qui vous ose outrager,
Tout mon sang est à vous, & je cours vous venger.

* Je ne conçois pas comment les Grammairiens les plus célebres du dernier siecle se sont agités sérieusement sur la question (encore indécise), s'il est bien de dire *s'immoler* pour *s'exposer à la risée publique*. D'abord *immoler* annonce un sacrifice, un dévoûment positif & absolu ; au lieu qu'*exposer* n'indique dans cette phrase qu'un danger, un risque qu'on veut bien courir : ces deux idées nécessaires sont si différentes, qu'elles ne sçauroient être substituées l'une à l'autre. Supposons donc que *s'immoler* soit employé à la place de *se livrer*, *se vouer à la risée publique*. Cette expression, quoiqu'approuvée par de très-habiles gens, n'en est pas moins barbare. On *s'expose*, on *se livre*, on *se dévoue* à la mort, à la peine, au malheur : mais on ne *s'immole* pas au malheur, à la peine, à la mort. On *s'immole* aux Dieux, à sa patrie, à sa famille, c'est-à-dire, pour leur satisfaction, leur gloire, leur intérêt : on ne *s'immole* pas à la risée, car on ne *s'immole* pas pour elle. Après le verbe *immoler*, la préposition à marque uniquement l'objet auquel on se sacrifie, ou le motif pour lequel on se sacrifie. *Immoler* exprime par lui-même la mort ou la disgrace à laquelle on se *dévoue*, ce que ce dernier verbe & ses semblables ne désignent pas. Vous vous *immolez* à votre devoir ou à votre religion ; c'est-à-dire que vous *sacrifiez tout* pour rester fidele à votre religion ou à votre devoir. S'*immoler à la risée* signifieroit donc

donc tout *sacrifier pour la risée publique*; & l'on veut dire *sacrifier la pudeur, la honte, en se livrant à la risée, aux avanies du Public.* Cependant cette expression monstrueuse trouva plus d'approbateurs que de censeurs.

Sagacité, Perspicacité.

CES mots, purement latins, ne sont pas nouveaux. *Sagacité* se trouve dans Nicod; & Montaigne s'est servi de *perspicacité*. Mais Bouhours se plaignoit que le premier ne fût pas bien établi, & que le second ne fût pas reçu. Tout le monde dit aujourd'hui *sagacité*; *perspicacité* n'est encore qu'un terme sçavant.

Ces deux mots ont entre eux une singuliere ressemblance; & si vous n'avez que les Dictionnaires pour en discerner la valeur propre, vous pourriez bien encore les confondre.

Selon l'Académie, la *sagacité* est une pénétration d'esprit, une *perspicacité* par laquelle on découvre, on démêle ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans une intrigue, une affaire, &c.; la *perspicacité* est une force, une vivacité, une pénétration d'esprit qui sert à découvrir les choses les plus difficiles à connoître.

Il est dit, dans l'Encyclopédie, que la *perspicacité* est une pénétration prompte & subtile qui s'exerce sur les choses difficiles à pénétrer. On dit ailleurs que la *sagacité* découvre, démêle ce qu'il y a de difficile, de caché dans les Sciences, dans les affaires.

Selon Trévoux, la *perſpicacité* paroît plus tenir de l'*eſprit perçant* : elle ſuppoſe la force de la lumiere & du coup-d'œil : elle eſt clairvoyante ; & c'eſt la *ſagacité* qui eſt *pénétrante*. C'eſt-à-dire que la *perſpicacité* n'eſt pas *pénétrante* comme la *ſagacité*, quoiqu'elle ſe diſtingue par un eſprit perçant.

Sagacité, dit Bouhours, exprime la pénétration ; le diſcernement d'un eſprit qui recherche & qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choſes. *Perſpicacité*, dit ce Grammairien, eſt néceſſaire pour exprimer la vertu intellectuelle par laquelle l'eſprit pénetre & voit clairement les choſes. Tâchons de diſtinguer & de fixer les idées.

La racine primitive de ces deux mots eſt *ac*, *ic*, aigu, pointu, ainſi que la partie éminente ou la plus apparente d'un objet ou l'objet ſenſible. *Sag* & *pic* ou *ſpic* ont la même ſignification, comme on le voit dans les mots latins *ſagitta* & *ſpiculum* ; objets pointus & perçans ; ainſi que dans *acies* & *ſpecies*, qui indiquent ce qu'il y a de ſenſible & d'apparent. *Sagh*, chez les Orientaux, ſignifie vue, regard : *ſpic* a le même ſens chez les Latins. Ces derniers ont fait de *ſag* le verbe ſimple *ſagire*, ſentir, voir, ſçavoir finement, clairement, diſtinctement ; d'où *ſagacitas* : de *ſpic*, ils ont fait pluſieurs verbes compoſés, qui diſtinguent les différentes manieres de voir ; & en particulier *perſpic-ere*, voir à travers, pénétrer dans toute l'étendue, connoître pleinement & parfaitement : d'où *perſpicacitas*. Ainſi le mot de *perſpicacité*, beaucoup plus fort & plus expreſſif, marque la profonde pénétration qui donne la connoiſſance parfaite ; & celui de *ſagacité*, le diſcernement fin qui acquiert

me connoissance claire. Confirmons cette distinction par l'autorité des Auteurs Latins.

Cicéron, l. 2, *de Divin.*, dit que *sagire* signifie *sentir finement*; & que de là les chiens ont été appellés *sagaces*. *Sag*, en persan, signifie *chien*; & le mot *sagacitas* désigne, au propre, la finesse & la subtilité de l'odorat des chiens. Pline, l. 8, c. 37, parle de la *sagacité* du goût, c'est-à-dire, de la délicatesse du palais. Vous trouverez chez tous les Auteurs Latins la *sagacité* de l'odorat, du palais, des yeux, des sens, & par métaphore, la *sagacité* de l'homme avisé, prudent, sage, subtil, qui sent, voit, distingue, conjecture, prévoit avec vivacité, finesse, habileté. Cicéron & Horace disent des soins *sagaces*, attentifs, délicats, prévoyans.

Tous les dérivés latins de *per-spic* désignent la connoissance la plus claire & la plus entiere, l'évidence. *Perspicuus* est, selon tous les Sçavans, le synonyme de *pellucidus*, *translucidus*, parfaitement clair, manifeste, transparent, & comme dit Calepin, si clair qu'on voit *à travers*, comme l'eau. *Perspicax* est très-souvent joint à l'épithete *acutus*; ces deux mots marquent proprement une force vive, subtile, pénétrante, qui perce & découvre tout ce qu'on veut dire, tout ce qu'on peut voir. Vous avez tant de *perspicacité*, écrit Cicéron à Atticus, l. 1, qu'*à travers* de ce que je dis, vous découvrez même ce que je ne dis pas. Parce qu'il n'y a rien de plus clair que l'*énergie*, dit-il encore, *Academ.* 4, comme parlent les Grecs, appellons la même chose *perspicuité* ou évidence : la *perspicuité* est donc équivalente à l'*énergie*.

Ainsi donc la *sagacité* est rigoureusement la se-

nesse, l'excellence d'un discernement si subtil, si clairvoyant, si sûr, qu'il distingue sans peine, démêle & voit nettement ce qu'il y a de plus confus & de plus obscur. La *perspicacité* est, à la rigueur, la pénétration, la profondeur d'un esprit si subtil, si perçant, si rapide, qu'il découvre tout d'un coup, approfondit à l'instant, & acquiert la connoissance la plus pleine & la plus parfaite de ce qu'il y a de plus caché & de plus impénétrable. Rappellons-nous que la *finesse* regarde proprement la surface, & la *pénétration* l'intérieur, ou la substance des choses. Ainsi le grand discernement fait la *sagacité*; & la grande pénétration, la *perspicacité*.

La *sagacité* est pénétrante, parce qu'elle est clairvoyante : la *perspicacité* est clairvoyante, parce qu'elle est pénétrante. La *sagacité* discerne si bien les objets, qu'elle ne permet plus de les confondre l'un avec l'autre : la *perspicacité* manifeste si bien les objets, qu'elle n'y laisse plus rien à découvrir. La *sagacité* voit de loin, & sa connoissance est distincte : la *perspicacité* voit à fond, & sa connoissance est pléniere. La *sagacité* voit bien la chose malgré tous les obstacles : la *perspicacité* voit parfaitement dans la chose, malgré sa résistance. La *sagacité* conjecture, devine, prévoit : la *perspicacité* tire au clair, démontre, met en évidence.

La *sagacité* agit proprement sur les choses obscures ou embrouillées : la *perspicacité*, sur les choses difficiles ou rebelles par elles-mêmes. Il faut sur-tout de la *sagacité* dans les affaires; & de la *perspicacité* dans les Sciences. La prudence veut de la *sagacité*; l'instruction veut de la *pers-*

picacité. La *perſpicacité* eſt toute, intelligence : la *ſagacité* ſera quelquefois un goût ou tact très-fin. En Belles-Lettres, le goût eſt une ſorte de *ſagacité* naturelle qui fait ſur le champ diſtinguer le beau, le bon de ce qui ne l'eſt pas : le génie eſt la *perſpicacité* d'une intelligence ſupérieure qui voit d'un coup-d'œil ce que l'œil ordinaire ne ſçauroit voir.

C'eſt la *ſagacité* que Locke définit une diſpoſition de l'eſprit à trouver promptement les idées moyennes qui montrent la convenance ou la diſconvenance de quelque autre idée, & à les appliquer comme il faut : elle démêle & aſſortit les rapports. C'eſt la *perſpicacité* qu'on pourroit, en ce ſens, définir une diſpoſition de l'eſprit à pénétrer, comme d'un trait, juſqu'aux idées eſſentielles & conſtitutives qui donnent le ſecret & la raiſon des choſes, ainſi que la convenance ou la juſteſſe de leur application : elle voit & démontre toute l'énergie des rapports. La *ſagacité* voit bien & peut-être juſqu'au fond des choſes : la *perſpicacité* voit le fond des choſes & même par-delà.

L'Auteur de la *Conjuration de Veniſe* dit, dans le portrait du Marquis de Bédemar : Cette pratique continuelle de lecture, de méditation, & d'obſervation des choſes du monde, l'avoit élevé à un tel point de *ſagacité*, que ſes conjectures ſur l'avenir paſſoient preſque dans le Conſeil d'Eſpagne pour des prophéties. Ce mot eſt aſſez bien appliqué là pour exprimer la facilité de voir clair même dans le lointain, de preſſentir & de prévoir dans les affaires. Le Traducteur des *Offices de Cicéron*, dit, l. 1 : Tout ce qui ſe peut appeller honnête, ſe réduit à quatre chefs, & conſiſte dans cette *perſpi-*

cacité d'esprit qui fait chercher & découvrir la vérité. Cicéron parle mieux ; il dit, au lieu de *perspicacitas*, *perspicientia*, c'est-à-dire, la perception entiere, la connoissance parfaite du vrai : mais l'un & l'autre mots soutiennent l'idée que nous venons d'établir.

Salut, Salutation, Révérence.

Salut, en latin *salus*, signifie proprement *santé*, état dans lequel on se porte bien : du mot primitif *hal*, porter, élever. Le *salut*, pris pour l'action de *saluer*, est donc le *bon jour* qu'on donne, le signe du souhait, *Portez-vous bien* : c'est ce qu'exprimoit le *salut* ordinaire des Latins, *salve*, *vale*. Nous considérons sur-tout dans le *salut* le geste & la posture. La *salutation* est l'acte particulier de *saluer*, avec telles circonstances, sur-tout celles d'un geste ou humble ou animé : l'Académie observe qu'on dit une *salutation profonde*, de *grandes salutations* ; & ce n'est guere que dans le style familier (j'ignore pourquoi). Le mot *révérence* signifie proprement crainte respectueuse ; du latin *revereri*, craindre, honorer : c'est ici un genre de *salut* compassé, par lequel on s'abaisse devant ceux qu'on veut honorer.

Le *salut* est une démonstration extérieure de civilité, d'amitié, de respect, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. La *salutation* est le *salut* particulier tel qu'on le fait dans telle occasion, sur-tout avec des marques très-apparentes de respect ou d'empressement. La *révé-*

rence eſt un *ſalut* de reſpect & d'honneur, par lequel on incline le corps ou on ploye les genoux pour rendre, par cet abaiſſement, un hommage particulier aux perſonnes.

Vous trouveriez peut-être dans les différens *ſaluts* de divers peuples, des traits particuliers de caractere : ainſi celui qui porte la main à la bouche, celui qui la poſe ſur le cœur, celui qui l'applique ſur le front, expriment des ſentimens différens. Des *ſalutations* particulieres, vous tirerez peut-être quelquefois des inductions ſur le caractere, l'éducation, les affections préſentes des perſonnes : un homme ne ſalue pas comme un autre en faiſant le même *ſalut*. Quant aux *révérences*, elles ſont d'étiquette & d'uſage comme les complimens.

Il y a le *ſalut* de protection, dont on ſe moque quelquefois par des *ſalutations* affectées. Il y a des *ſalutations* empreſſées & répétées, avec leſquelles on ſemble dire de loin beaucoup de choſes aux perſonnes auxquelles on n'eſt pas à portée de parler. Il y a l'homme aux *révérences*, qui ſemble manquer de reſpect, à force de reſpects.

Il n'y a que de la groſſiéreté à ne pas rendre le *ſalut* : il eſt vrai que rien n'eſt ſi groſſier qu'un orgueil groſſier. Un certain abandon dans les *ſalutations* paroît quelquefois ridicule : je ne ſçais ſi c'eſt parce qu'elles en ſont plus cordiales. C'eſt ſur-tout par les petites choſes qu'on réuſſit dans le monde : rien ne recommande plus une femme au premier abord qu'une *révérence* faite avec grace ou avec nobleſſe.

Des Puiſſances indépendantes ne ſe doivent rien, l'une à l'autre, dans un champ libre, que des égards & les ſoins de l'humanité (la juſtice ob-

servée) : je dis ceci pour les *saluts* de mer, institution aussi contraire au droit naturel des gens qu'à l'esprit de paix, si elle viole ou l'égalité ou la liberté. Je ne sçais par quelle raison le mot *salutation* seroit décrié : si l'on ne peut pas dire qu'une personne vous a fait *plusieurs saluts*, il faut bien dire *plusieurs salutations*. On ne feroit pas tant de *révérences*, si on n'en faisoit qu'à ceux qu'on *révere* : on a beau dire, la politesse ne fait que mentir.

De sang froid, De sang rassis, De sens froid, De sens rassis.

L'USAGE & les opinions n'ont fait que varier à l'égard de ces locutions. L'Académie dit actuellement *de sang froid* & *de sang rassis* : elle avoit dit *de sens rassis* sans aucun doute, & *de sang froid* en ajoutant que quelques-uns disoient *de sens froid*. Trévoux, après avoir dit *de sens rassis*, ne dit plus que *de sang rassis*, avec l'Académie. J'aurois desiré connoître les motifs de ces décisions.

Pour moi, à qui il ne convient pas de décider, je donnerai les raisons de mon opinion particuliere, peu différente de celle de Ménage. Je pense qu'il vaut mieux dire *de sang froid*, comme les Italiens disent *a sangue freddo*, & sans proscrire *de sens froid*; & qu'il faut plutôt dire *de sens rassis*, comme les Latins disent *sedatâ mente*, mais sans exclure de *sang rassis*.

Je dis *de sang froid*, par préférence à *de sens froid*; par la raison que c'est le propre du *sang*,

& non pas du *sens*, de s'échauffer, de s'enflammer, de se refroidir, de se glacer.

> Je l'avoue, entre nous; quand je lui fis l'affront,
> J'eus le *sang* un peu *chaud*, & le bras un peu prompt;

dit le Comte de Gormaz. Mais, à proprement parler, le *sens*, c'est-à-dire, la raison, le jugement, la faculté de juger, ne s'échauffe ni ne se refroidit. Cependant, comme on dit une *tête chaude* ou *froide*, comme on dit qu'un *esprit* est *froid* & que l'*esprit s'échauffe*, je n'oserois condamner absolument la locution de *sens froid*, que je ne voudrois pourtant pas employer sans y être déterminé par des considérations particulieres.

Le *sang froid* des personnes est donc une circonstance que nous remarquons dans les occasions où il est naturel que le *sang s'échauffe* : car s'il est naturel que le *sang* ne s'*échauffe* pas dans une conjoncture, s'il est même naturel qu'il *se refroidisse* & qu'il *se glace*, ce n'est nullement une chose à remarquer que le *sang froid*, puisqu'alors le *sang* doit être *froid*. C'est donc parler bien improprement que de dire qu'une personne est *de sang froid* à la vue du péril, pour marquer qu'elle n'a point de crainte; quand, si elle étoit glacée de peur, elle seroit naturellement & rigoureusement *de sang froid*. Vous employez donc au figuré pour louer quelqu'un l'expression *de sang froid*, tandis qu'au propre cette expression convient très-bien pour désigner l'état de l'homme que vous trouvez au contraire à blâmer. Ce qui est remarquable, c'est qu'on soit *de sang froid* au milieu de ce qui *échauffe*, mais non au milieu de ce qui *glace*. Voilà les cas où je pourrois préférer *de sens*

froid, parce qu'on ne dit pas que l'eſprit ou la raiſon ſe glace : mais je dirois bien plutôt *de ſens calme* ou *tranquille*, ce qui exclut tous les effets de la crainte & autres ſemblables.

Je dirai plutôt *de ſens raſſis* que *de ſang raſſis*, quoiqu'on entende par le mot *ſens*, ſoit le jugement & la raiſon, ſoit les *ſens* ou les organes, ſoit le *ſens*, le *bon ſens*, l'aſſiette ou l'état naturel de la choſe. *Raſſis* ſuppoſe ſeulement le trouble, l'agitation, un déſordre, & marque le retour de la choſe dans ſon *aſſiette*, dans ſa premiere ſituation, dans ſon état naturel. Ainſi l'on dira fort bien *de ſens raſſis*, pour déſigner que la choſe a repris ſon vrai *ſens*, ſon état propre. On dira fort bien *de ſens raſſis*, pour exprimer la ceſſation du déſordre des *ſens*; puiſqu'on dit raſſeoir, reprendre ſes *ſens*, ſes eſprits. On dira fort bien *de ſens raſſis*, lorſque le *ſens*, la raiſon, l'eſprit, auparavant agités ou troublés, ſeront rentrés dans le calme & dans l'ordre accoutumé. C'eſt ainſi que, par trois acceptions différentes, *ſens raſſis* rend bien la même idée. Il n'eſt pas inutile de remarquer ici qu'on dit *être hors de ſens*, *n'être pas dans ſon bon ſens*, *avoir les ſens renverſés*, *perdre le ſens*; *qui perd ſon bien, perd ſon ſens*, & non ſon *ſang*. Toutes ces manieres de parler uſitées viennent à l'appui de mon opinion.

Je n'exclus pas *de ſang raſſis*, parce qu'on dit fort bien *raſſeoir* en parlant des liqueurs, des humeurs, de la bile, du *ſang*. Mais cette expreſſion convient proprement, lorſque le *ſang*, la bile, les humeurs, ont été échauffés, ſelon leur propriété particuliere, plutôt que dans une autre circonſtance.

Il exiſte donc une raiſon générale d'employer

une de ces locutions plutôt qu'une autre : il y aura, dans le diſcours, des circonſtances particulieres qui feront donner la préférence à celle-ci ſur la premiere.

Satisfaction, *Contentement.*

L'Abbé Girard a traité, dans divers articles, de ces deux ſubſtantifs ou des adjectifs de leur famille. Ses idées rapprochées ne laiſſent qu'incertitude & embarras dans l'eſprit, même après avoir été reſſaſſées, dans l'Encyclopédie & ailleurs, par d'autres Grammairiens.

Le *contentement*, dit cet Auteur, regarde proprement l'intérieur du cœur ; & la *ſatisfaction* regarde plus les paſſions : ou, comme dit ſon Commentateur, le *contentement* eſt plus dans le cœur, & la *ſatisfaction* dans les paſſions. C'eſt une allégation à prouver. Eſt-ce que le cœur n'eſt pas *ſatisfait*, quand il eſt *content* ? Eſt-ce que nous ne diſons pas qu'il eſt *ſatisfait*, quand il a *ſatisfait* ſes deſirs ? Ne diſons-nous pas également *contenter* & *ſatisfaire* ſes paſſions, ſes deſirs, ſon envie ? Les paſſions n'ont-elles pas du *contentement* à ſe *ſatisfaire* ? Ne dit-on pas encore *ſatisfaire ſes ſens*, *contenter ſes appétits*, comme ſes paſſions ? L'eſprit auſſi n'eſt-il pas *ſatisfait* & *content* d'une perſonne, d'un diſcours, d'un travail, &c. ? On verra plus bas ce qu'il y a de vrai dans cette diſtinction.

Le *contentement*, dit-on, eſt un ſentiment qui rend toujours l'ame tranquille : la *ſatisfaction*, dit l'un, eſt un retour ſur le ſuccès dans lequel on

s'applaudit; c'est, dit l'autre, un succès qui jette quelquefois l'ame dans le trouble. Ce n'est pas cela : la *satisfaction* est l'accomplissement de ses desirs : le *contentement* est un sentiment de joie, d'une joie douce, produit par la *satisfaction* des desirs, ou même par tout autre événement agréable.

Il ne faut pas confondre le *contentement* actuel & la *satisfaction* présente, effets souvent passagers, avec l'état permanent de *contentement* & de *satisfaction* : & ces Ecrivains n'ont fait que brouiller les idées en prenant ces termes tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Un homme inquiet, morose, n'est, dit-on, jamais *content* : un homme possédé d'avarice ou d'ambition, n'est jamais *satisfait*. Un autre Grammairien dit précisément le contraire. Chacun a raison dans son sens. Il est vrai qu'un homme qui se fait sans cesse de nouvelles peines, quoiqu'il ait un *contentement* actuel, ne reste pas pour cela dans un état de *contentement* durable; car la *peine* est précisément le contraire du *contentement*, elle le détruit. Et il est vrai que l'homme qui forme sans cesse de nouveaux desirs, quoiqu'il éprouve une *satisfaction*, ne reste pas dans un état de *satisfaction* durable; car un desir nouveau détruit la *satisfaction* causée par l'accomplissement d'un autre; le *desir* & la *satisfaction* sont opposés.

Sans doute il arrive souvent qu'après s'être *satisfait*, on n'en est pas plus *content*. La raison en est que le *contentement* ajoute quelque chose non seulement à la *satisfaction* des desirs, mais encore à la *satisfaction* du cœur (objets à distinguer); & si le cœur ne trouve pas dans la possession desirée & obtenue toute la douceur qu'il en attendoit, il



n'est pas *content* par la jouissance, quoique *satisfait* quant à la possession.

Tout le monde convient qu'on est *content*, lorsqu'on ne souhaite plus; & l'Abbé Girard semble ensuite abandonner son idée, en disant que l'accomplissement de nos desirs nous rend *contens*: or c'est ce qui nous rend *satisfaits*. Il le dit luimême: on est *satisfait*, quand on a obtenu ce qu'on souhaitoit. Un autre dit au contraire qu'on n'est pas toujours *satisfait*, lorsqu'on a obtenu ce qu'on souhaitoit. C'est toujours la même confusion de la *satisfaction* actuelle d'un desir, avec la *satisfaction* permanente du cœur.

Cette attention à relever & à concilier des contradictions apparentes, ennuye peut-être mes Lecteurs: je le crois, car elle m'ennuye aussi. Fixons donc l'idée propre de chaque terme.

La *satisfaction* est mot à mot l'action de faire qu'on en ait *assez* (latin *satis*), que la chose soit à un degré suffisant, qu'on ait ce qu'on desire: ainsi l'homme *satisfait* est celui qui a ce qu'il desiroit; votre desir accompli fait votre *satisfaction*. Le *contentement* est mot à mot ce qui fait qu'on s'en *tient avec* ce qu'on a (de *ten* & de *cum*, tenir avec, s'en tenir à), qu'on a de la joie à posséder l'objet, que sa possession empêche actuellement de former un nouveau desir: ainsi l'homme *content* est celui qui ne desire pas davantage: la jouissance de l'objet fait votre *contentement*. L'Abbé Girard a bien eu ces idées: mais il falloit les justifier & s'en tenir là.

La *satisfaction* suppose donc nécessairement le desir; le *contentement* n'exprime que le plaisir de posséder. Vous êtes *satisfait* d'obtenir ce que vous

ſouhaitiez, ce que vous pourſuiviez : vous êtes *content* d'avoir ce que vous avez, ſoit que la choſe ait rempli, ſoit qu'elle ait prévenu vos deſirs & vos recherches.

Votre *ſatisfaction* eſt d'obtenir ou d'avoir obtenu : votre *contentement* eſt de jouir, & de jouir en paix.

La *ſatisfaction* mene au *contentement*; mais il faut que l'objet le procure. Vous êtes *ſatisfait*, quand on vous donne ce que vous vouliez : vous êtes *content*, quand l'objet vous donne le plaiſir que vous vous promettiez.

Le *contentement* ajoute à la *ſatisfaction* des deſirs, une *ſatisfaction* douce de la poſſeſſion.

Je ne vous dirai pas, *ſoyez ſatisfait* : je vous dirai, *ſoyez content*. Quand tous vos deſirs ſeroient *ſatisfaits*, il vous reſteroit encore d'être *content*, & c'eſt tout.

Il faut en avoir *aſſez*, c'eſt-à-dire en raiſon de vos deſirs, pour être *ſatisfait*. Il ſuffit de peu, quand on ſçait borner ſes deſirs, pour être *content*.

La richeſſe vous procure beaucoup de *ſatisfactions* : mais *contentement* paſſe richeſſe, & c'eſt ce qu'elle procure rarement. Il en eſt du bonheur comme de la ſanté, qui ne s'aſſied qu'aux petites tables.

Il ſeroit bien facile de *contenter* le peuple : il eſt impoſſible de *ſatisfaire* les Grands.

On fait tout pour ſa *ſatisfaction* : on ne fait rien pour ſon *contentement*.

Il eſt donc vrai que le *contentement* tient plus au cœur, puiſque c'eſt un ſentiment agréable; & que la *ſatisfaction* tient plus aux paſſions, puiſqu'elle regarde les deſirs. Mais il ne faut pas

donner des distinctions métaphysiques, sans les éclaircir, ou plutôt sans y avoir préparé les esprits de maniere qu'elles ne paroissent plus l'être.

Il y a bien toujours un plaisir dans la *satisfaction* : mais le plaisir n'est pas la joie ; & il y a une joie douce & paisible dans le *contentement* : il seroit le bonheur, s'il duroit toujours.

Voyez comme la *satisfaction* rend le visage serein : voyez comme le *contentement* le rend radieux.

La *satisfaction* a rempli vos desirs : mais de nouveaux desirs naissent, qui détruisent votre plaisir : le *contentement* a dissipé vos peines ; mais des peines renaissent, qui alterent votre joie. Ce n'est pas assez que l'homme *satisfait* ait accompli ses vœux ; il faudroit qu'il n'en formât point d'autres : ce n'est pas assez que l'homme *content* ne forme point de desirs, il faudroit qu'il trouvât toujours la même douceur dans la possession de son objet.

Il y a cet inconvénient dans la *satisfaction*, qu'elle excite les desirs en vous flattant de nouveaux succès. Il y a cet inconvénient dans le *contentement*, que souvent il vous flatte faussement d'avoir rencontré l'objet capable de remplir tous vos desirs.

Il y a beaucoup de *satisfaction* & peu de *contentement* pour celui qui n'a qu'à desirer.

Il ne dépend pas souvent de nous de nous *satisfaire* : il en dépend bien davantage de nous *contenter*. Personne, dit Séneque, ne peut avoir tout ce qu'il veut ; mais chacun peut se passer de ce qu'il n'a pas, & jouir tranquillement de ce qui lui vient.

il n'y en a jamais assez pour la cupidité; peu est assez pour la Nature (*a*).

Savoureux, *Succulent.*

Savoureux, qui a beaucoup de *saveur*, un très-bon goût : *succulent*, qui est plein de *suc*, & très-nourrissant. Ainsi le mot *savoureux* exprime la propriété du corps, relative au sens du goût; & le mot *succulent*, la nature de l'aliment & sa propriété nutritive. Je dis *la nature de l'aliment*; car *succulent* ne s'applique qu'aux viandes, aux mets, aux potages, &c.; au lieu que tout corps peut être appellé *savoureux*, dès qu'il a du goût. Un mets *succulent* est sans doute *savoureux* : mais il y a beaucoup de mets *savoureux* qui ne sont nullement *succulens*.

Un bon rôti sera tout à la fois *succulent* & *savoureux* : les champignons sont *savoureux* sans être *succulens*. Artaxerce Memnon, reduit, en fuyant, à manger pour toute nourriture du pain d'orge & des figues seches, ne put s'empêcher de reconnoître qu'il n'avoit jusqu'alors rien goûté de si *savoureux*; & ce repas n'étoit point *succulent* (*b*).

Est-ce à force de se nourrir de mets *succulens* qu'on oublie le mot *savoureux*; & qu'on substitue sans cesse le premier de ces mots au second, pour désigner le goût exquis d'un aliment?

(*a*) *Epist.* 119, & *Consol. ad Helvid.* c. 9.

(*b*) Plutar. *Apopht.*

Il faut à un convalescent une nourriture *succulente*, mais modique, pour restaurer ses forces. A un homme blasé, il faut des jus, des coulis, des essences, des épices, tout ce qu'il y a de plus *succulent* & de plus irritant, pour qu'il y trouve quelque chose de *savoureux*.

Des mets simples mais *savoureux*, voilà, selon la nature, la bonne chere : ils sont toujours assez *succulens* pour vous nourrir comme elle le demande.

Platon dit (a) que les Agrigentins bâtissoient, comme s'ils devoient vivre toujours, & qu'ils mangeoient à chaque repas, comme si c'eût été le dernier de leur vie. Nourris de mets *succulens*, il falloit qu'ils provoquassent leur gourmandise par de nouveaux mets toujours plus *savoureux*. C'est le moyen d'avoir beaucoup vécu en très-peu de temps.

Insipide est le contraire de *savoureux*. Ce qui est *sec* ou plutôt *desséché* est opposé à ce qui est *succulent*.

Sauvage, Farouche.

Sauvage est le latin *silvaticus*, qui appartient aux bois : du latin *silva*, bois ; en vieux françois *selve* ; en grec *hyle* ; en hébreu *atsel*, &c. Les bois sont des lieux incultes, ainsi que leurs productions. Une plante s'appelle *sauvage*, lorsqu'elle vient sans culture : un pays inculte & inhabité est

(a) Ælien, 12, XVIII.

sauvage : un animal est *sauvage*, qui vit solitaire & cherche les bois : on appelle *Sauvages* les peuples qui, n'étant point civilisés & attachés à la terre, errent & vivent à la maniere des bêtes : une personne qui fuit la Société & qui n'en a pas les manieres, est *sauvage*.

Je ne crois pas que *farouche*, en latin *ferus*, doive se rapporter à la racine *bar*, *ver*, *far*, *fer*, dans le sens de porter, produire : il appartient au mot *har*, *her*, *fer*, *far*, en tant qu'il désigne l'élévation, la rudesse, la force, l'indépendance. A la vérité, le latin *fera* désigne un *animal*, mais proprement les quadrupedes, les animaux grands, forts, redoutables. *Ferus* emporte l'idée de brutalité, de dureté, de cruauté même, ainsi que de fierté : Hippolyte est *fier*, & même un peu *farouche*. *Ferox*, féroce, ne differe de *ferus* que par sa finale augmentative *ox*, *och*, *oc*. *Fero*, *feru* en celte, signifie rude, dur, brutal, barbare, intraitable. *Farouche* ne se dit donc que des animaux qui, s'ils attaquoient, s'ils poursuivoient, s'ils déchiroient, s'ils dévoroient, seroient *féroces*.

Ainsi un objet est *sauvage* par défaut de culture : un animal est *farouche* par un vice d'humeur. Le *sauvage* seroit *farouche*, s'il avoit dans le caractere & dans les mœurs de la rudesse, de la dureté, de la brutalité, de l'inflexibilité.

Apprivoisez l'animal *sauvage*, il deviendra domestique. Domptez l'animal *farouche*, il paroîtra soumis.

Vous civiliserez le peuple *sauvage* ; mais vous croiriez avoir civilisé un peuple *farouche*, qu'il seroit encore long-temps barbare.

On a dit : *L'Américain farouche est un monstre*

sauvage. On diroit bien : *L'Américain sauvage est un monstre farouche.*

Ménagez le *sauvage*, sinon il deviendroit *farouche*. Si vous aigrissez le *farouche*, il deviendra *féroce*.

L'homme *sauvage* évite la Société, parce qu'il la craint : l'homme *farouche* la repousse, parce qu'il ne l'aime pas. Celui-ci n'est pas *sociable* ; celui-là n'est pas *social*, si je puis parler ainsi. Rassurez le premier, l'aménité a tant d'attraits ! Vous ne sçavez comment gagner le second ? Et les bienfaits ? rien n'y résiste.

Mais si c'est l'ennui du monde qui nous rend *sauvages* ; si ce sont les injures des hommes qui nous rendent *farouches*, comment nous ramener à la Société ?

Le *sauvage* est dans la Société comme l'oiseau dans la voliere ; il s'y agite d'abord, mais il s'y accoutume. Le *farouche* est dans la Société comme l'animal intraitable dans les chaînes ; il s'en irrite d'abord, mais à la fin il les supporte.

Dès que le *sauvage* peut tenir le pied ferme sur le théâtre de la Société, il y reste. Dès que le *farouche* est un peu heurté dans les balancemens de la Société, il en sort.

Le vrai misantrope, celui qui haïroit les hommes, seroit plus que *farouche* : *sauvage* comme une bête féroce, il seroit naturellement en guerre avec le genre humain. Celui qui ne haït que les vices, n'est *farouche* que pour votre société corrompue : voyez s'il est *sauvage* avec les gens de bien !

Souvent, dit un Orateur, dans la solitude on contracte une humeur *sauvage* : à force d'être loin

des hommes, on oublie l'humanité. Un extérieur négligé marque ſouvent, ſelon l'obſervation d'un Moraliſte, un mérite orgueilleux & *farouche* : on ſe met dédaigneuſement au deſſous des autres, pour être mis fort au deſſus.

L'innocence, naturellement timide, délicate, timorée, facile à s'alarmer, paroîtra *ſauvage* : mais qu'entendez-vous par une *vertu farouche* ? Ce n'eſt jamais la vertu qui eſt *farouche* ; c'eſt l'homme qui n'eſt pas aſſez vertueux.

J'eſpere bien que vous ne dépriſerez pas un homme parce qu'il eſt *ſauvage*, & que vous n'eſtimerez pas une femme parce qu'elle eſt *farouche*.

Dans votre Monde flatteur, la vérité a toujours un air ſi *ſauvage*, qu'on la prend pour groſſiereté. Dans tous vos Codes criminels, la Juſtice a l'air ſi *farouche*, qu'elle fait trembler l'innocence.

Il y a une ſorte d'humeur capricieuſe & *ſauvage* qu'on aime aſſez & qui quelquefois tient lieu de mérite. Il y a une ſorte d'humeur & de franchiſe *farouche* qu'on eſtime & qu'on ne peut pas ſouffrir.

Voyez comme la Nature paroît *ſauvage* à un peuple maniéré. Voyez comme la Nature vous avertit de vous tenir en garde contre les paſſions *farouches*, par cet air rude, ſombre, menaçant & hideux qu'elle leur donne comme aux monſtres.

Un pays eſt *ſauvage* où les bêtes font trembler les hommes, où les mauvaiſes plantes étouffent le bon grain, où les grands mangent les petits, où les productions ſont dévorées par les inſectes, où la corruption ſe répand, comme l'air, de tous les points. La politique eſt *farouche*, lorſqu'elle diviſe les peuples, qu'elle éleve entre eux des barrieres,

qu'elle détruit la communication naturelle des secours, qu'elle rompt les liens de la Société universelle, & qu'elle vous fait traiter vos amis comme s'ils devoient être un jour vos ennemis, ou plutôt comme s'ils n'étoient que des ennemis cachés.

Sçavant homme, Homme ſçavant.

Nos Grammairiens obſervent qu'il eſt une claſſe d'adjectifs qui ont le privilége de ſe placer devant ou après leurs ſubſtantifs, tandis que les autres n'ont qu'une place déterminée, les uns après, & c'eſt l'ordre commun; les autres devant, & c'eſt une exception particuliere.

Les adjectifs privilégiés ſont en aſſez grand nombre. Nous diſons également *homme ſçavant* & *ſçavant homme*; *habile ouvrier*, *ouvrier habile*; *ami véritable*, *veritable ami*; *regards tendres*, *tendres regards*; *ſuprême intelligence*, *intelligence ſuprême*; *ſçavoir profond*, *profond ſçavoir*; *malheureuſe affaire*, *affaire malheureuſe*, &c.

La maniere de placer ces adjectifs produit-elle quelque différence dans le ſens de la choſe ou la valeur de la locution? Quelle ſeroit cette différence? Ce ſujet méritoit d'être traité par nos bons Grammairiens: je vais tâcher de ſuppléer à leur défaut. L'explication d'un exemple donnera l'intelligence de tous les autres. J'ai pris, ſans choix, *ſçavant homme* & *homme ſçavant* pour mon texte.

Cette poſition de l'adjectif devant ou après la

ſubſtantif, dit du Marſais, *eſt ſi peu indifférente, qu'elle change quelquefois entiérement la valeur du ſubſtantif*, ou plutôt celle de l'adjectif, comme ſes propres exemples le prouvent. Mais il nous ſuffit qu'elle opere un changement d'idée & de ſens.

Cet habile Grammairien, M. Beauzée, M. de Wailly, &c., après nos anciens Maîtres, ont recueilli beaucoup d'exemples ſenſibles & utiles de cet effet remarquable. J'en rapporterai quelques-uns, non pour expliquer des différences déjà connues qui forment des ſens étrangers l'un à l'autre, mais pour prouver que la différente poſition des adjectifs eſt une raiſon naturelle & ſuffiſante de ſoupçonner que cette différence en met une réelle dans des locutions qui paroiſſent identiques. De ce que *plaiſant*, mis devant ou après le ſubſtantif *homme*, a deux ſens oppoſés, je crois être en droit d'inférer que *ſçavant*, mis après ou devant le même ſubſtantif, pourroit bien, ſans perdre ſon idée eſſentielle, ſe charger de nuances différentes.

Un *honnête homme* & un *homme honnête* ſont, dans l'uſage ordinaire, deux hommes différens; celui-ci a l'honnêteté des manieres & des procédés, l'autre celle des mœurs & de l'ame.

Un *galant homme* eſt un homme honnête, franc, loyal : un *homme galant* eſt un homme adonné à la galanterie, attentif auprès des femmes, leur courtiſan.

Un *homme brave* a du cœur; un *brave homme*, de la probité, des vertus, des qualités ſociales.

Le *haut ton* eſt arrogant; le *ton haut* eſt élevé.

Le *grand air* eſt l'imitation des manieres des

Grands : l'*air grand* est la physionomie qui annonce de grandes qualités.

Une *fausse corde*, suivant l'Académie, n'est pas montée au ton convenable; & une *corde fausse* ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Un *taureau furieux* est en furie; un *furieux taureau* est d'une grandeur énorme.

Un *nouvel habit*, dit l'Académie, est un habit différent d'un autre qu'on vient de quitter; un *habit nouveau*, un habit d'une nouvelle mode; un *habit neuf*, un habit qui n'a point ou qui n'a que peu servi.

Une *fausse porte* est une porte secrete; une *porte fausse* est un simulacre de porte.

Un *faux accord* est mal composé; ses sons, quoique justes, ne forment pas un ton harmonique. Un *accord faux* est bien composé; mais ses sons, mal accordés, ne gardent pas entre eux la justesse des intervalles.

Cléon, lorsque vous nous bravez
En démontant votre figure;
Vous n'avez pas l'*air mauvais* (redoutable) je vous jure:
C'est *mauvais* (vilain) *air* que vous avez.

Un *seul* homme fait un genre d'ouvrage, c'est-à-dire que personne ne travaille dans le même genre. Un homme *seul* fait une telle entreprise; c'est-à-dire que personne ne le seconde.

Vous parlez en *termes propres* ou convenables : vous répétez les *propres termes* de quelqu'un, ou ses mêmes termes.

Liniere, voyant ensemble Chapelain & Patru, disoit que le premier étoit un *pauvre Auteur*, & l'autre un *Auteur pauvre*. L'*homme pauvre* man-

que de biens : le *pauvre homme* eſt un objet de mépris ou de compaſſion.

C'eſt pour marquer de la pitié ou pour en exciter, que nous diſons de l'*homme pauvre* : ce *pauvre homme* !

Lorſque des Philoſophes zélés pour le bien de l'Etat & de l'humanité, diſent le *pauvre peuple*, de quoi riez-vous donc, bonnes gens ? Eſt-ce de leur zele ? je ne le croirai pas. Eſt-ce de leur langage ? ils parlent bien, car la locution eſt autoriſée ; ils parlent très-bien, car elle marque tout à la fois & le ſentiment qu'ils éprouvent & celui qu'ils voudroient inſpirer : ils ne peuvent même parler autrement, ſans ſe jetter dans l'embarras d'une périphraſe déplacée, à moins que vous ne vouliez leur faire dire le *peuple pauvre*, pour qu'ils n'expriment pas leur penſée & qu'on ne puiſſe pas la deviner. Il eſt pardonnable d'être ignorant ; mais l'ignorant qui s'érige en cenſeur & même en railleur, ſçavez vous comment on le qualifie ? Je ne le dirai pas. Quoi qu'il en ſoit, cette locution, le *pauvre peuple*, eſt aujourd'hui dans la bouche de tout le monde ; elle a même été conſacrée dans des actes publics & des monumens ſolennels.

Cet exemple prouve que, ſans perdre ſon véritable ſens, l'adjectif placé devant le ſubſtantif, prend une nuance particuliere & même une nouvelle couleur. Expliquons les effets de cet arrangement, en appliquant nos réflexions aux termes qui nous ſervent de texte.

1°. Lorſque vous dites un *ſçavant homme*, vous *ſuppoſez* que cet homme eſt ſçavant ; & lorſque vous dites un *homme ſçavant*, vous *aſſurez* qu'il l'eſt. Dans le premier cas, vous lui donnez la

qualification par laquelle il eſt diſtingué ; dans le ſecond, celle par laquelle vous voulez le faire diſtinguer. Là, ſa ſcience eſt hors de doute ; ici, vous voulez la faire connoître.

Si un homme eſt renommé par ſa ſcience, ou ſi vous venez de parler de ſa ſcience éminente, vous direz plutôt ce *ſçavant homme* ; ſinon, vous direz plutôt cet *homme ſçavant* ou qui eſt ſçavant. Après que vous avez parlé des émotions qu'une mere éprouve à la vue de ſon enfant, vous direz ſes *tendres regards* plutôt que ſes *regards tendres* : les regards d'une mere émue ſont néceſſairement tendres, & c'eſt ce que vous exprimez par de *tendres regards* ; mais lorſque la qualité des regards n'eſt point déterminée, vous la diſtinguez en mettant après le ſujet l'épithete de *tendres*. Vous allez raconter une *affaire malheureuſe* ; & après le récit vous dites, voilà *une malheureuſe affaire* : dans la premiere poſition, le ſubſtantif précede l'adjectif, par la raiſon qu'il eſt naturel que le ſujet ſoit annoncé avant ſa qualité, le principal avant l'acceſſoire ; l'eſprit reſte d'abord en ſuſpens ſur la nature de l'affaire : dans la ſeconde poſition, l'adjectif précede le ſubſtantif, parce que l'eſprit eſt déjà inſtruit & décidé ſur la nature de l'objet, & que les deux idées ſont déjà indiſſolublement liées enſemble ; & que ſi la qualification ſuivoit le ſujet, elle paroîtroit oiſeuſe & lâche, à moins que vous n'y ajoutaſſiez une modification, *voilà*, par exemple, *une affaire bien malheureuſe*, ce qui préſenteroit une idée nouvelle d'eſtimation.

2°. L'adjectif prépoſé eſt à l'égard du ſubſtantif comme le prénom à l'égard du nom ; ſon idée

devient idée principale, essentielle, caractéristique, inséparable de celle du substantif, de maniere que des deux idées & des deux mots il semble ne résulter qu'une idée complete & un mot composé. L'adjectif *postposé* au contraire n'est jamais au substantif que comme l'accident à l'égard de la substance ; son idée n'est qu'accessoire, secondaire, indicative, & susceptible d'une suite de modifications différentes qui présentent divers points de vue de l'objet. Dans le *sçavant homme*, vous considérez sur-tout & vous présentez l'*homme comme sçavant* ; aussi cette construction ne souffre-t-elle guere des qualifications subséquentes : dans l'*homme sçavant*, vous remarquez & vous faites remarquer la science sans y attacher votre discours & notre attention ; aussi cette tournure admet-elle souvent une suite d'épithetes diverses étrangeres à celle-là.

J'appelle Démosthene un *éloquent Orateur*, si je veux traiter de son talent & de son génie ; & cette idée caractéristique l'accompagnera dans la suite de mon discours : je l'appellerai *Orateur éloquent*, si mon dessein n'est que de détailler ses qualités particulieres, & il se présentera successivement sous différentes faces. Rarement ajouterez-vous d'autres épithetes, lorsque vous en aurez placé une de la premiere façon, elle semble tout absorber ou tout exclure : vous en ajouterez tant qu'il vous plaira, lorsque l'adjectif suivra le substantif; ce n'est point alors une idée exclusive ou dominante par sa position. Vous dites, c'est un *excellent Ouvrage*, sans addition : vous direz c'est un *Ouvrage excellent*, profond, lumineux. Comment se sont formés tant de mots composés d'un adjectif & d'un substantif, encore bien distingués

l'un de l'autre, tels que *petit-maître*, *gentil-homme*, *sage-femme*, si ce n'est parce que la position des adjectifs les rendoit caractéristiques, & singuliérement propres à faire corps avec le substantif?

Si vous voulez encore des preuves de l'alliance particuliere de l'adjectif avec le substantif, quand il le précede, analysez ces manieres de parler consacrées, *parfait Chrétien*, *bon Magistrat*, *excellent homme*, & mille autres semblables. Le *parfait Chrétien* est, je crois, parfait comme Chrétien, le *bon Magistrat* est bon comme Magistrat, l'*excellent homme* est excellent comme homme; & vous n'attribuerez pas la même idée au *Chrétien parfait*, au *Magistrat bon*, à l'*homme excellent*; expressions susceptibles d'acceptions très-différentes. Cette remarque explique une infinité de semblables expressions, dans lesquelles on croit communément que la maniere de placer l'adjectif change le sens, tandis qu'il ne fait que le déterminer; comme quand on dit *bon Dieu*, *bon soldat*, *bon ouvrier*, &c.; c'est-à-dire, qui a la bonté propre d'un Dieu, d'un soldat, d'un ouvrier, &c., ou les qualités propres de sa nature, ou requises dans son état.

3°. L'idée de l'adjectif suivi du substantif est si bien dominante, caractéristique, & en quelque sorte nécessaire au sujet, que vous rendrez quelquefois l'idée totale de l'expression par l'adjectif seul, lorsque la Langue permettra de l'employer substantivement, tandis qu'elle n'aura pas la même propriété s'il ne paroît qu'à la suite. Un *sçavant homme* est un *sçavant*; un *homme sçavant* n'est que *sçavant*. La premiere expression

indique ſpécificativement une claſſe, une eſpece particuliere d'hommes, à laquelle appartient celui-là, les *ſçavans* : la ſeconde ne fait qu'attribuer une qualité individuelle qui diſtingue un homme de pluſieurs autres. Il réſulte de là, que le *ſçavant homme* poſſede la ſcience ou le ſçavoir, & que l'*homme ſçavant* a du ſçavoir ou de la ſcience ; & cette différence eſt tranchante.

Vous trouverez dans pluſieurs autres exemples la valeur de l'adjectif augmentée, & ſa force redoublée par la premiere tournure. Un *puiſſant Seigneur* eſt plus, en ſoi, (quoique ce ne ſoit plus rien dans les formules courantes des titres) qu'un *Seigneur puiſſant* : le *puiſſant Seigneur* a par ſoi une puiſſance ; le *Seigneur puiſſant* n'a, pour ainſi dire, que des moyens de puiſſance : il y avoit autrefois une claſſe de *puiſſans Seigneurs*. Un *ſage Philoſophe* eſt un *ſage* ou tout près de l'être ; un *Philoſophe ſage* eſt encore loin de là, il travaille à y parvenir : dans la claſſe des Sages de la Grece, il n'y a eu que ſept hommes. Un *dévot perſonnage* eſt un dévot de profeſſion ; un *perſonnage dévot* ne profeſſe pas la dévotion, quoiqu'il la pratique.

En diſant un *triſte accident*, une *malheureuſe aventure*, une *fâcheuſe affaire*, vous diſtinguez l'eſpece d'affaire, d'aventure, d'accident ; car il y a des accidens heureux, des aventures agréables, des affaires utiles, &c. Mais en diſant un *accident triſte*, vous déſignez ſeulement la circonſtance qui le rend déſagréable à la perſonne. Nous dirons ſimplement un *homme fin*, une *femme fine*, pour exprimer une qualité ; & pour exprimer un genre de caractere, le haut degré de la fineſſe, on dira fa-

miliérement *un fin matois*, *une fine mouche*. Vous diſtinguerez de même un *ſanglant* ou un *léger combat*, d'un *combat ſanglant* ou *léger*. La *chagrine vieilleſſe* eſt le caractere commun de l'âge : un individu a une *vieilleſſe chagrine*.

4°. Il n'eſt perſonne qui ne ſente combien l'adjectif devant le ſubſtantif eſt expreſſif & énergique. Auſſi, lorſque vous voudrez vous exprimer avec force, avec enthouſiaſme, avec le ton de l'affirmation, de l'horreur, de l'indignation, de la douleur, de la paſſion enfin, vous direz tout naturellement & ſans recherche : c'eſt un *ſot animal*, à mon avis, que l'homme ; le plus *horrible aſpect*, c'eſt l'aſpect du méchant ; deſcends du haut des cieux, *auguſte Vérité* ; la priſon la plus belle eſt un *affreux ſéjour* ; le *farouche aſpect* des *fiers raviſſeurs* de Junie, releve de ſes yeux les *timides douceurs*. *Frêles machines* que nous ſommes ! un rien peut nous détruire. Remarquez que ſouvent, pour donner à l'adjectif qui ſuit la même force qu'à celui qui précede le ſubſtantif, vous êtes obligé de le relever par quelque augmentatif : une *jolie maiſon* équivaut à une *maiſon fort jolie* ; une *belle ſituation*, à une *ſituation bien belle* ; une *dure néceſſité*, à une *néceſſité fort dure*, &c. L'adjectif prépoſé prend un ſens plein & abſolu.

5°. La Poéſie ſe ſervira par préférence de la premiere de ces conſtructions, & parce qu'elle eſt moins commune, & parce qu'elle eſt plus expreſſive, plus animée, plus pittoreſque ; & parce qu'elle devient foible & lâche, ſi elle laiſſe ſouvent tomber le ſens, le vers, la phraſe ſur une épithete, &c.

6°. Le choix eſt encore quelquefois déterminé par des conſidérations particulieres. Par exemple ;

nous souffrirons *vaillant Héros*, parce que l'idée la plus foible, celle de *vaillant*, va se perfectionner, se confondre, se perdre dans celle de *Héros* : nous supporterions difficilement celle de *Héros vaillant*, où l'adjectif n'est pas rehaussé par un terme de comparaison, parce que l'idée de *Héros* renferme celle de *vaillant*, & que l'idée de *vaillant* est au dessous de celle de *Héros*.

Mais c'est l'oreille sur-tout qui ordonne la disposition du sujet & des épithetes versatiles. L'Euphonie nous fait la loi, & souvent elle nous force à nous écarter de la regle : de là une foule d'exceptions qui semblent la combattre, & qui la feroient abandonner, si la cause de l'usage contraire nous échappoit. Nous dirons donc, pour plaire à l'oreille, *habile Avocat* plutôt qu'*Avocat habile*, *affaire grave* & non *grave affaire*, *bonne personne* plutôt que *personne bonne*, *hautes pensées* mieux que des *pensées hautes*, *lieu charmant* & non *charmant lieu*, &c. Nous évitons sur-tout le repos sur les monosyllabes, ainsi que les bâillemens, le choc des syllabes rudes.

Quelques-unes des observations précédentes sont purement grammaticales, mais si bien liées avec les autres, que je n'aurois pu les retrancher sans laisser des éclaircissemens utiles & même nécessaires à desirer. Le sujet étoit neuf ; j'ignore du moins s'il avoit été traité : j'ai voulu l'éclaircir pour mon instruction, & j'ai cru avoir trouvé des vraisemblances assez fortes pour les présenter au Public. Du reste, cette discussion ne sort point de mon plan : j'ai fait voir que des expressions qu'on regarde comme identiques quant au sens, n'étoient que synonymes ; & j'en ai marqué la différence.

Secrétement, *En Secret.*

Secret, lat, *secretum*, est composé de *se*, sans, & de *crétus* (participe du verbe *cerno*) vu, manifesté ; ou plutôt, c'est le participe du verbe *secerno*, formé de *se*, à part, & de *cernere*, cerner, isoler, séparer. Le *secret* est ce qui ne tombe pas sous les yeux, ce qu'on cache, ce qui est *à part*.

J'ai dit, à l'article des *adverbes* & des *phrases adverbiales*, que l'adverbe exprimoit une qualité distinctive de l'action énoncée par le verbe ; & la *phrase adverbiale*, une circonstance particuliere de l'action : de maniere que *secrétement* doit marquer une *action secrete*, *cachée*, *mystérieuse*, *insensible* ; & *en secret*, quelque particularité *secrete* de l'action. Or, *en secret* signifie proprement *dans un lieu secret*, ou du moins *à part*, *en particulier*, *tout bas*, en sorte qu'il y a quelque chose de caché, de secret dans l'action que vous faites. Ce que vous faites *secrétement*, vous le faites à l'insçu de tout le monde, de maniere que votre action est absolument ignorée : ce que vous faites *en secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins.

Vous faites *en secret* beaucoup d'actions naturelles & légitimes, que la bienséance ne permet pas de faire devant tout le monde ; mais vous ne les faites pas *secrétement*, car vous ne vous en cachez pas, & tout le monde peut sçavoir ce que vous faites.

Dans votre cabinet, vous traitez *en secret* d'une

affaire ; mais vous n'en traitez pas *ſecrétement*, ſi l'affaire n'eſt pas un *ſecret*. Vous trameriez *ſecrétement* un complot : vous faites *en ſecret* une confidence.

Au milieu d'un cercle, vous parlez à une perſonne en particulier & tout bas : vous ne lui parlez pas *ſecrétement*, car on voit que vous lui parlez : vous lui parlez *en ſecret* ou à part, car on n'entend pas ce que vous lui dites.

Quelqu'un ſort, va, vient, part, fuit *ſecrétement* & non pas *en ſecret* : toutes ces démarches ſont faites pour être ſecretes, & le ſont : mais on ne dira pas qu'elles ſont faites dans un lieu ſecret ou en particulier.

L'orgueil ſe gliſſe *ſecrétement* ou imperceptiblement dans le cœur : on s'applaudit *en ſecret* ou en ſoi-même de ſes ſuccès.

Vous ne feriez pas *publiquement* ce que vous faites *ſecrétement*, puiſque votre intention eſt de vous cacher : vous feriez en *public* beaucoup de choſes que vous faites *en ſecret*, ſans aucun intérêt à vous cacher.

L'homme de cœur ſoutiendra, s'il le faut, *publiquement* ce qu'il a dit *ſecrétement*. L'homme de bien pourroit faire *en public* tout ce qu'il fait *en ſecret*. On fait une choſe *publiquement*, on va & au ſçu de tout le monde, ſans aucune eſpece de myſtere & de réſerve, de la maniere la plus manifeſte : on la fait *en public*, dans un lieu public, devant une aſſemblée publique, pour le public.

Séditieux

Séditieux, Turbulent, Tumultueux.

Séditieux, qui excite ou qui tend à exciter des *ſéditions*. La *ſédition*, dit Cicéron, l. 6, *de Rep.* eſt une diſſention entre les citoyens qui vont les uns d'un côté, les autres de l'autre, dans des ſens contraires. *Itio*, *ition* exprime l'action d'aller, de celui qui va (lat. *it*); *ſe*, *ſed*, ſignifie ſans ou à part ; ou ſi l'on veut, *ſeditio* exprimera l'action contraire à celle de *ſedere*, être, reſter dans une place, dans une aſſiette (*ſed*) ; comme à celle de *ſedare*, remettre dans la même aſſiette, appaiſer, calmer.

Turbulent, qui excite ou qui tend à exciter des *troubles*. Le *trouble* eſt une forte émotion qui produit la confuſion & le déſordre. La racine *ter*, fort, force, ſe change en *tre*, *tro*, *tour*, *tur*, &c. : de là *turb*, *tourb* qui, en latin, en françois, déſigne la *tourbe*, la multitude confuſe, la vive agitation, l'impétuoſité des vents qui forment un *tourbillon*, &c. Le *trouble* tourne d'un ſens dans un autre, bouleverſe, renverſe, brouille, confond.

Tumultueux ſe dit plutôt de ce qui ſe fait en *tumulte*, quoique le ſens primitif du mot déſigne la perſonne, la cauſe qui excite ou tend à exciter le tumulte, comme le latin *tumultuoſus*. Le *tumulte*, dit Cicéron, 8e. *Philipp.*, eſt un trouble ſi grand, qu'il inſpire une fort grande crainte. Les Interpretes Latins diſent *tumultus quaſi timor multus*, *tumulte*, grande crainte. Le *tumulte* eſt un grand

trouble qui s'éleve subitement ou rapidement avec un grand bruit. *Tum*, *tom*, signifie hauteur, éminence, enflure, &c., comme dans *tombeau*, *tumeur*, &c.

L'action *séditieuse* attaque l'autorité légitime, & trouble la paix intérieure de l'Etat, de la Société. L'action *turbulente* bannit le repos, le calme, la tranquillité ; & bouleverse l'ordre, le cours, l'état naturel des choses. L'action *tumultueuse* produit les effets d'une violente & bruyante fermentation, & trouble les esprits, la police, votre sécurité.

Des citoyens puissans & populaires pourront être *séditieux* ; une Cour sera *turbulente* : une populace est *tumultueuse*.

Veillez sur les mécontens, qui pourroient devenir *séditieux*. Eloignez ces esprits *turbulens*, qui ne se plaisent que dans le désordre. N'excitez pas ces concours *tumultueux*, qu'il ne vous est plus possible d'arrêter.

Le Gouvernement populaire est fait pour les *séditieux*. Là, le champ est vaste & libre pour des citoyens *turbulens*. Tout y réside, & pouvoir & sagesse, dans des assemblées *tumultueuses*.

Réprimez promptement les *séditieux* : contenez fortement ces génies *turbulens* : étouffez à l'instant ces mouvemens *tumultueux*.

Suivant les lieux & les temps, un esprit *séditieux* est un boute-feu redoutable ou un petit mutin. Les hommes les plus *turbulens*, quand tout est tranquille, sont quelquefois les plus nonchalans, quand tout est en feu. Si vous vous accoutumez à une vie *tumultueuse*, vous ne pourrez plus supporter la vie paisible.

Ne vous fiez pas à un peuple *séditieux* ; comme il vous soutient, il vous abandonne. Ne vous compromettez pas avec un peuple *turbulent* ; le calme l'offense. Ne vous mêlez point avec un peuple *tumultueux*, il vous froisse & vous foule.

Il y a des propos *séditieux* qu'il faut laisser tomber. Il y a une gaîté *turbulente* qu'il faut laisser aux enfans. Il y a une joie *tumultueuse* qu'il faut laisser au peuple.

Il n'est point de paix plus difficile à maintenir, que la paix avec soi-même : l'homme le plus maître de lui, éprouve sans cesse en lui des mouvemens *séditieux*. L'ame abandonnée à la nonchalance, se consume dans l'ennui, si elle n'en est tirée par une passion *turbulente* : le besoin des remedes violens est mortel. La raison seule a la pensée tranquille : les pensées *tumultueuses* appartiennent aux passions & à leur conflit.

Séduire, Suborner, Corrompre.

Séduire & *suborner* ne se disent que dans un sens figuré : c'est donc dans ce sens que nous considérerons le mot *corrompre*.

Séduire se dit à l'égard de l'esprit, de la raison, du jugement, en parlant d'opinions, de préjugés, d'erreurs : il en est de même de *corrompre*. *Suborner* ne regarde que les actions morales, les seules que nous ayons donc à considérer ici.

Suborner & *séduire* ne s'appliquent qu'aux personnes, tandis que l'on *corrompt* aussi les choses. On *corrompt* les mœurs & les Loix ; on ne les *séduit* ni ne les *suborne*.

On donne pour ſynonyme à ces mots, *débaucher*. Ce mot ſignifie à la lettre attirer quelqu'un à ſoi, le tirer hors de chez ſoi, & par analogie hors de ſa place, de ſes habitudes, de ſon devoir, &c. *Bauche*, en vieux françois, ſignifioit *demeure*; du celte *bauc*, grotte, caverne. Dans le ſens de *débauche*, il prend l'idée du latin *debacchari*, enivrer, jetter dans le déſordre, entraîner dans la crapule, le libertinage. Dans ſon odieuſe acception, il préſente toujours une idée de groſſiéreté & de libertinage; auſſi n'eſt-il pas noble.

Séduire ſignifie tirer à part, mener à l'écart, conduire hors de la voie : latin *ducere*, mener; & *ſe*, ſans, hors, à part, prépoſition initiale employée dans un grand nombre de verbes latins. *Sevocare*, appeller à l'écart, en particulier; *ſeponere*, mettre à part, en réſerve; *ſemovere*, écarter, éloigner; *ſegregare*, mettre, conduire hors du troupeau; *ſeducere*, mener à l'écart. Ainſi l'idée propre de *ſéduire* eſt d'attirer & de conduire au mal, de détourner quelqu'un de ſes voies & de ſon devoir, de l'égarer ou de le faire donner dans des écarts.

Suborner eſt auſſi un verbe latin, compoſé du ſimple *ornare*, orner, ajuſter, arranger, diſpoſer; & *ſubornare* ſignifie faire honneur de quelque maniere, préparer & diſpoſer ſecrétement les eſprits, les prévenir & les inſtruire pour qu'on faſſe ou qu'on diſe. *Sub* veut dire en deſſous, ſecrétement, d'une maniere cachée. L'idée propre de *ſuborner* eſt de pratiquer, pour ainſi dire, les eſprits, de les gagner par des manœuvres ſourdes, de les mettre artificieuſement dans vos intérêts pour les faire ſervir à de mauvais deſſeins.

Corrompre, latin *corrumpere*, eſt le compoſé

de *rompre*, *rumpere* ; & il signifie *rompre avec* ou *ensemble*, l'ensemble, changer la forme, détruire le tissu, diviser la substance, vicier le fond des choses, altérer leurs qualités essentielles, en un mot changer de bien en mal. Au moral, un homme *corrompu*, comme on l'a fort bien dit, est celui dont les mœurs sont aussi mal-saines en elles-mêmes qu'une substance qui tend à tomber en pourriture ; & aussi choquantes pour ceux qui les ont innocentes & pures, que cette substance & la vapeur qui s'en exhale le seroient pour ceux qui ont les sens délicats.

Faire faire à quelqu'un des choses contraires à son devoir, à l'honneur, à la justice, à la fidélité, à la pureté, à la vertu, c'est l'idée commune à ces termes. Conduire ou induire quelqu'un au mal, en lui imposant & en l'abusant par des moyens spécieux, c'est le *séduire*. Engager quelqu'un à une mauvaise action, en l'y intéressant & en le gagnant par des manœuvres sourdes, c'est le *suborner*. Inspirer à quelqu'un le goût du vice, en l'infectant de mauvais sentimens, de mauvais principes, de quelque maniere que ce soit, c'est le *corrompre*.

On *séduit* l'innocence, la droiture, la bonne foi, la jeunesse, le sexe, les gens simples qui ne sont point en garde contre l'artifice, & qu'il est facile de prévenir, de tromper, de mener ; & on les abuse par des apparences, par des dehors attrayans, par des illusions, des prestiges, des impostures. On *suborne* les lâches, les foibles, des gens sans vertu, des hommes pervertis, des femmes, des témoins, des domestiques, des Juges, des gens prévenus de quelque passion ou

difpofés à des foibleffes ; & on les gagne ou on les capte par des flatteries, par des promeffes, par des menaces, mais fur-tout par l'intérêt. On *corrompt* ce qui eft pur, fain, bon, vertueux, mais corruptible, acceffible au vice ou capable de changer en mal ; & on y parvient par tous les moyens poffibles, par la fubornation, par la féduction, par toute forte de pratiques, d'actions, d'influences, enfin par la force de la contagion.

Celui qui eft *féduit* ne fongeoit pas à l'être ; il eft la dupe & la victime du *féducteur*. Celui qui eft *fuborné* a bien voulu l'être ; il eft le complice ou l'inftrument du *fuborneur*. Celui qui eft *corrompu* étoit expofé à l'être ; il eft la proie ou la conquête du *corrupteur*. Le premier eft tombé dans un piége : le fecond a cédé à la tentation : le dernier a fuccombé dans le danger.

Souvent la perfonne *féduite* eft indignée contre fon *féducteur* ; elle a fait, comme fans le fçavoir, le mal qu'elle haïffoit & qu'elle hait peut-être encore. Rarement la perfonne *fubornée* peut-elle s'excufer par l'afcendant de fon *fuborneur* ; elle a connu le mal qu'on lui propofoit, & elle y a confenti. Quelquefois la perfonne *corrompue* a tout à reprocher à fon *corrupteur* ; mais au moins elle ne s'eft pas affez défiée de la *corruption*, & elle y a pris du goût.

Fléchier dit qu'à la Cour les uns fe font un art de *féduire*, & les autres un plaifir d'être *féduits*. Les Princes qui, en *fubornant* les fujets d'une Puiffance étrangere, ont dit, après Philippe de Macédoine : *J'aime la trahifon, mais non pas le traître*, ne fentoient donc pas que nul homme ne paroît plus fait pour être *fuborné* que celui qui *fu-*

berne. Tacite dit que les mœurs de son siecle étoient de *corrompre* & d'être *corrompu*.

Une jeune personne sera *séduite* : mais les femmes qui se plaindroient de l'avoir été, n'ont guere été que *subornées* : n'étoient-elles pas déjà *corrompues* dans le cœur ?

C'est la femme sur-tout qui possede l'art de la *séduction*. C'est sur-tout l'homme puissant qui employe les moyens de *subornation*. C'est le sophiste sur-tout qui répand au loin la *corruption*.

Vous qui présentez sans cesse aux yeux de vos enfans le spectacle des vices agréables, vous êtes leurs premiers *séducteurs*. Vous qui vous aviliriez jusqu'à tenter la fidélité de vos Magistrats, vous seriez leurs plus cruels *suborneurs*. Vous qui voulez absolument vivre au milieu de la corruption, vous êtes vos propres *corrupteurs*.

La *séduction* est d'un perfide empoisonneur ; la *subornation*, d'un lâche machinateur ; la *corruption*, d'un suppôt du vice.

Traçons en peu de mots les portraits du *séducteur*, du *suborneur*, & du *corrupteur* : il n'est point de moyen plus propre à les bien faire connoître & distinguer.

Le *séducteur* a le visage ouvert & gracieux, la voix insinuante, les manieres prévenantes & affectueuses. Aux yeux de la droiture & de la simplicité qui ne soupçonne point l'artifice & qu'il veut abuser, son air est celui de la candeur. Ce qui vous rit, il vous le présente : ce qui vous flatte, il le fait. Vos sentimens seront les siens, si vous y paroissez attaché. Lorsque vous ne vous accordez point avec lui, il sçait se concilier avec vous ; & il vous inspire ce qu'il ne vous dit pas. S'il insiste sur

un point, ce n'eſt pas à ſon opinion qu'il s'intéreſſe, c'eſt à vous. Votre prévention pour lui ſe change en confiance. Sans apparence de deſſein, il a tout diſpoſé avec douceur, pour aller à ſes fins avec force. La voie que vous lui ouvrez eſt celle qu'il prend pour vous mener à ſon but par mille détours inſenſibles. Aveuglé ou du moins ſubjugué, déjà vous ne ſuivez plus que ſes impulſions, & vous ne croyez ſuivre que vos propres mouvemens. Vous êtes hors du bon chemin; vous vous égarez toujours davantage ſans y ſonger : ſi vous vous en appercevez, ſi vous reculez, ſi vous réſiſtez, il n'eſt plus temps, il vous entraîne : votre illuſion ne ſe diſſipe que quand il leve le maſque; & vous ne ſentez votre foibleſſe qu'au moment où il en triomphe.

Le *ſuborneur* n'a ni le même maſque, ni la même marche. Obſervez-le; vous lui trouverez un air préoccupé, réfléchi, myſtérieux; & c'eſt avec cet air qu'il vous obſerve vous-même. Il vous attire à lui, il s'attache à vous, & tâte, comme on dit, ſon homme. Ses propos vagues, interrompus, incertains en apparence, tendent à faire jouer votre phyſionomie & percer votre caractere. Un mot, un geſte l'éclaire ſur vos penchans, ſur vos goûts, ſur vos foibles. Bientôt il entend ce que vous ne vouliez pas lui dire, & il vous fait entendre ce qu'il ne vous dit pas. Il s'établit entre vous & lui une certaine intelligence. Cette intelligence amene l'ouverture de cœur. Il vous touche à l'endroit où vous êtes le plus ſenſible; il le flatte, & votre cœur s'épanouit. Alors, maître de votre ſecret, il vous confie le ſien. Capable & digne de ſervir ſes deſſeins, il faut que vous ayez un intérêt à le faire;

à quel prix vos services ? Il ne s'agit plus que d'une négociation. Avez-vous ou feignez-vous des scrupules ? il les leve à votre profit, ou il en rit jusqu'à vous en faire rougir : ou si vous êtes encore retenu par la honte de marchander votre honneur, il vous la sauvera ; laissez-le faire, feignez de ne rien voir, de ne rien entendre ; il conclut le marché pour vous & pour lui.

Le *corrupteur* n'a point de plan fixe & de marche déterminée. Il veut corrompre ; & pour corrompre, tout lui est bon. Les conjonctures & les caracteres le guident sur le choix des moyens ; & s'il n'avoit pas l'esprit de faire un bon choix, la malice y supplée. S'il voit une vertu chancelante, il la heurte ; une vertu équivoque, il la suborne ; une vertu pure, il la séduit. A l'un, il offre la coupe du vice parfumée ; il le distille habilement dans le sein de l'autre ; il en exhale & il en fait respirer la vapeur tout autour de lui. Il parle à votre esprit, il parle à votre cœur, & il leur parle le langage de vos passions. Par ces passions qu'il caresse, par les tableaux qu'il vous retrace, par les exemples qu'il vous montre, par les objets même innocens qu'il vous présente, par les desirs qu'il allume en vous, par le goût des plaisirs qu'il vous inspire, par les besoins qu'il vous fait sentir, il a déjà excité dans vos sens, dans votre imagination, dans votre cœur, la fermentation qui produit la corruption. Enfin il ne vous demande qu'une faveur, souffrez sa présence : la contagion vous entoure & vous pénetre de toutes parts. Le vice est dans votre ame, comme la peste dans le sang, bien avant que les atteintes en soient sensibles ; & lorsque vous accusez ce misérable de

Seing, Signature.

Le *ſeing* eſt le *ſigne* qu'une perſonne met au bas d'un écrit pour en garantir ou reconnoître le contenu. La *ſignature* eſt ce *ſigne* ou le *ſeing*, en tant qu'il eſt apposé au bas de l'écrit par la perſonne elle-même qui en garantit ou en reconnoît le contenu. La *ſignature*, ſelon la terminaiſon du mot, eſt le réſultat de l'action de *ſigner* ou de mettre ſon *ſeing*.

Le *ſeing* eſt une marque quelconque qui confirme la valeur de l'acte, même par oppoſition au nom de la perſonne qui en conſent l'exécution. Tels étoient les anciens monogrammes, qui tenoient lieu tout à la fois de *ſignature* & de ſceau.

Une tache d'encre, imprimée avec la paume de la main ſur un acte public, étoit le *ſeing* ordinaire des Empereurs Ottomans. Lorſque la Nobleſſe ne ſçavoit pas écrire (& l'on voit que le Connétable, compere d'Henri IV, ne le ſçavoit pas), il n'y avoit que le *ſeing* & le ſceau pour ſuppléer à la *ſignature* du nom ; & l'on remarque que du temps de S. Bernard, on ne mettoit ni le nom ni le *ſeing* dans les actes ni dans les titres.

Quelques Communautés Religieuſes ont conſervé juſqu'à nos jours l'ancien uſage de n'exiger de leurs Profès qu'une croix, pour tout *ſeing*, au bas de l'acte de leur profeſſion. Mais un Jugement rendu dans une cauſe célebre qui dépendoit de la validité ou de l'invalidité de ce *ſeing*, les aura

sans doute déterminées à se conformer à l'usage ordinaire de la *signature* des noms.

Du Cange pense que le mot *seing* vient du *signe* de la croix qu'on apposoit autrefois au bas des actes avec la *signature*, comme un symbole du serment qu'on faisoit de les observer.

Aujourd'hui, votre nom est votre *seing*, votre signe ordinaire : il faut suppléer à l'ignorance mentionnée de celui qui ne sçait pas signer son nom, par des *signatures* de témoins, d'Officiers publics.

Le *seing* ordinaire & commun des Rois d'Espagne, est *Io*, *el Ré*; Moi, le Roi. L'écriture distingue la *signature* particuliere de chacun d'eux.

Si vous signez un écrit d'un nom imaginaire, votre *seing* est faux : si quelqu'un signe un acte de votre nom, la *signature* est fausse. Cette distinction mériteroit d'être remarquée; car il est essentiel de distinguer le déguisement de celui qui ne signe pas son nom, & la fraude de celui qui signe du nom d'autrui.

Le mot *seing* indique plutôt un écrit simple, ordinaire, privé; & celui de *signature*, un acte public, authentique, revêtu de formalités.

Des billets, des promesses, des engagemens réciproques, entre des particuliers, sans intervention d'une personne publique, se font sous *seing privé*. Mais on dit ordinairement *signature*, lorsqu'il s'agit d'un acte public, d'un contrat par-devant Notaire, d'un arrêt, d'un brevet, d'une ordonnance.

Il y a, au moins, dans le *seing* privé, l'avantage de n'être pas assujetti à beaucoup de formalités qu'on ignore. Il y a, du moins, dans la *signature* d'un Notaire, d'un Greffier, &c., l'inconvénient

de coûter fort cher, quand on pourroit même fort bien s'en passer.

☼ *Signature* se prend quelquefois pour la cérémonie, le soin, la formalité de signer un acte ou à un acte. A proprement parler, les parties contractantes & les personnes nécessaires pour valider les engagemens, *signent un acte* : & les personnes appellées sans nécessité, par honneur, comme témoins, *signent à un acte.*

Selon, Suivant.

L'ABBÉ GIRARD, dans ses *Principes de la Langue Françoise*, distingue ainsi ces deux synonymes.

» Ces deux prépositions unissent par conformité » ou par convenance; avec cette différence que » *suivant* dit une conformité plus indispensable, » regardant la pratique; & *selon*, une simple con» venance, souvent d'opinion.

» Le Chrétien se conduit *suivant* les maximes » de l'Evangile. Je répondrai à mes critiques *se*» *lon* les objections qu'ils feront «.

On dira également : *Le vrai Chrétien se conduit* selon *les maximes de l'Evangile; & je répondrai à mes critiques* suivant *leurs objections*? On dit également, agir *selon* ou *suivant* les occurrences; & l'on répond même quelquefois sans régime, *selon* : on dit de même *selon* ou *suivant* l'opinion d'un tel. Un homme *selon* le cœur de Dieu, n'est pas tel par *convenance* seulement : il n'y a pas une *nécessité indispensable* à raisonner *suivant* l'opi-

nion d'Aristote. Ainsi la décision de l'Auteur est absolument dénuée de toute preuve, & généralement démentie par l'usage. A la vérité, je ne connois point de synonymes plus indistinctement employés que ceux-là.

Je n'ai rien de positif à dire sur l'origine du mot *selon* : car je ne crois pas qu'il vienne, comme on le dit, du latin *secundùm*, par la raison que la lettre *c* ou *q*, essentielle & caractéristique dans ce mot, ne se transforme point en *l*; & que nous aurions plutôt dit *second*. Il seroit peut-être plus naturel de tirer *selon* de l'oriental *hal*, qui signifie quelquefois près, auprès, ensemble, conjointement, & qui répond au latin *juxtà*, auprès, *selon*, *joignant* : *juxtà Varronem*, *selon* Varron. On pourroit aussi bien dire qu'il vient du grec *helo*, prendre; puisque *selon* marque sur-tout une proposition, une citation, prise dans un Auteur, adoptée d'après l'Auteur. Mais il n'y a aucun fond à faire sur de pareils rapports. Quant au mot *suivant*, l'origine en est manifeste : nous avons fait de *suivre*, *suivant*, comme les Latins, de *sequi*, *secundùm*. Bouhours dit que des personnes délicates n'aimoient point le mot *suivant*, à cause de sa ressemblance avec le participe du verbe *suivre*. C'est ce participe même, changé en préposition.

Ainsi la préposition *suivant* signifie *en suivant*, *pour suivre*, *si l'on suit*, &c. : il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après, une suite, une conséquence. *Selon* revient aux mots ou aux différentes manieres de parler, ainsi que, comme, à ce que, conformément à ce que, &c. *Selon Aristote*, c'est-à-dire, à ce que dit, ainsi que le dit

Ariſtote : *ſelon* votre volonté, comme vous voudrez : ſoit fait ainſi ou *ſelon* qu'il eſt requis.

On dit *ſelon* l'hébreu, *ſelon* la Vulgate, *ſelon* les Septante, *ſelon* le Texte ſamaritain, lorſqu'il s'agit de citer un de ces textes. S'il étoit queſtion d'en ſuivre ou de n'en pas ſuivre l'un ou l'autre, *ſuivant* ſeroit bien dit.

Je dirois plutôt *ſelon* St. Thomas, *ſelon* Scot, pour citer les Auteurs & les autorités ; & *ſuivant* la doctrine de St. Thomas, *ſuivant* la doctrine de Scot, parce qu'en effet on dit *ſuivre la doctrine*, & que c'eſt dans ce ſens qu'on dit *ſuivre un Auteur*.

Je dis *ſelon vous*, comme à votre avis : ſi j'avois à ſuivre les conſéquences de votre avis, je dirois *ſuivant vous*. Quoique l'uſage confonde aſſez généralement ces deux termes, il y a des manieres de parler dans leſquelles l'un eſt conſacré excluſivement à l'autre. Ainſi l'on dit l'Evangile *ſelon* & non *ſuivant* St. Matthieu. L'Evangile *ſelon* St. Matthieu, eſt l'Evangile écrit, tel qu'il eſt écrit, ainſi qu'il eſt écrit par St. Matthieu. Vous ne dites pas *ſuivant* St. Matthieu, car il ne s'agit pas de *ſuivre* ni l'Evangile ni St. Matthieu : mais ſi vous écriviez la Vie de Jéſus-Chriſt, vous pourriez dire que vous l'écrivez *ſuivant* l'Evangile de St. Matthieu, ou *en* le *ſuivant*.

On dit en proverbe *ſelon le drap*, *la robe*, pour exprimer que les dépenſes ou les entrepriſes doivent être réglées, meſurées, ſur les facultés, les moyens. On ne dit pas *ſuivant le drap*, *la robe*, parce que les entrepriſes & les dépenſes ne ſe conſiderent pas comme les ſuites & les conſéquences des moyens & des facultés.

Selon

Selon le vent, la voile: le vent regle, détermine la voile. *Suivant le vent, la voile* (outre qu'il choqueroit l'oreille), diroit que la voile suit ou doit suivre le vent.

Il paroît par ces exemples familiers, que *selon* exprime quelque chose de plus fort, de plus déterminé, de plus positif, de plus absolu que *suivant*. Aussi désigne-t-il mieux une autorité, une regle à laquelle il faut obéir, se conformer; tandis que *suivant* laisse plus de liberté & d'incertitude. Il s'en faut donc bien que *suivant* marque la nécessité indispensable, & *selon* une simple convenance.

Le Chrétien qui se conduit *selon* les maximes de l'Evangile, y obéit: le Chrétien qui se conduit *suivant* ces maximes, les *suit*. J'agis *selon* vos ordres, quand je les exécute; j'agis *suivant* vos ordres, quand je les suis. A proprement parler, je suis un conseil, & j'obéis à un ordre.

Suivant Dieu n'a certainement pas la même force que *selon Dieu*. *Selon Dieu* marque la volonté, l'ordre, le jugement absolu de Dieu: *suivant Dieu* ne désigneroit, en quelque sorte, qu'une simple pensée, qu'une voie tracée par Dieu même. Vous jugez *selon* la Loi, quand la Loi est formelle; vous jugez *suivant* la Loi, quand vous en suivez l'esprit ou la lettre: *selon* moi est bien plus affirmatif que *suivant* moi.

Ainsi je dis plutôt *selon* Bossuet, *selon* Pascal, *selon* l'Académie, lorsque j'adopte les pensées des Auteurs, lorsque je m'appuie de leur autorité. Je dirai plutôt *suivant* Ménage, *suivant* l'Abbé Girard, *suivant* quelques Grammairiens, quand je ne prends point de parti, ou quand je prends un

au contraire. J'ai observé que *selon* équivaut à *ainsi que*, *comme*; & que *suivant* signifie *en suivant* ou *si l'on suit*.

Chacun sera récompensé *selon* ses mérites, ou en proportion, en raison, dans la mesure de ses mérites. Chacun sera récompensé *suivant* ses mérites, en conséquence de ses mérites; par une suite de ses mérites, de la maniere convenable à ses mérites.

Je me détermine *selon* ma volonté, parce que telle est ma volonté. J'opine *suivant* votre avis, parce que mon esprit juge convenable de l'embrasser.

Nous mourrons tous, *selon* la loi de la Nature; c'est une nécessité inévitable. Un jeune homme doit survivre à un vieillard, *suivant* le cours ordinaire de la Nature, si elle suit son cours ordinaire.

On vit moralement, *selon* la regle, ou *suivant* les exemples.

J'agis *selon* les occurrences, *selon* qu'elles l'exigent, le permettent, l'ordonnent. J'agis *suivant* les occurrences, *suivant* qu'elles me fournissent des raisons, des motifs, des moyens propres à m'engager.

Vous vous comportez *selon* votre devoir, il vous oblige. Vous vous en détournez *suivant* les exemples d'autrui, ils vous engagent.

On disoit autrefois : *Selon que* je vous connois honnête homme, vous ne manquerez pas, je crois, à la parole que vous m'avez donnée. On n'auroit pas dit, *suivant* que vous êtes honnête homme, pour dire *comme* je vous connois honnête homme, *parce que*, *attendu que*, *par la raison que* je vous connois tel, je crois, &c.

☼ Ces distinctions paroîtront d'autant plus vraisemblables qu'elles aident à expliquer comment il arrive que ces termes se confondent sans cesse. Par exemple, quand on dit *selon* ou *suivant* vos ordres, vos instructions, vos desseins, c'est toujours dire qu'on se conforme à votre vœu, à vos principes, à votre volonté, mais d'une maniere plus ou moins forte : c'est toujours l'idée de penser ou d'agir après, d'après quelqu'un ; & celui qui suit semble se laisser mener ou conduire.

☼ Il est sensible enfin que l'harmonie décide souvent du choix des mots, sur-tout quand il suffit d'exprimer l'idée capitale. On ne dira pas *selon Longin*, *selon l'opinion de Platon*. On ne dira pas *suivant le Divan*, *suivant le Vedam*.

Sembler, Paroître.

Sembler signifie *paroître* d'une telle maniere. Une chose *paroît* dès qu'elle se montre : mais un objet *semble* beau, lorsqu'il *paroît* l'être. *Paroître* n'est synonyme de *sembler*, que quand il marque l'apparence d'être tel. De *pa*, *par*, *po*, *por*, en face, en avant, sous les yeux, vient le mot *paroître*, être en face, en avant, en vue, devant, devant les yeux. De *sem*, *sim*, signe, vint le latin *similis*, semblable, qui a les mêmes traits, qui présente les mêmes formes ; & c'est l'idée de *sembler*.

Un objet *semble* & *paroît* beau, bon, agréable. Il *semble* tel par des traits ou des formes de beau-

té, de bonté, d'agrément : il *paroît* tel par des apparences, les dehors de l'agrément, de la bonté, de la beauté. La chose vous *semble* telle par la comparaison que vous en faites avec le modele, le type, l'idée que vous avez du beau, du bon, de l'agréable : elle vous *paroît* telle à l'aspect, selon qu'elle vous affecte, par le genre d'impression qu'elle fait sur vous. Ce qui vous *semble* bon, ressemble à ce qui est bon : ce qui vous *paroît* bon, a l'air de l'être. La *ressemblance* a rapport à la différence ; l'*apparence*, à la réalité. Ce qui vous *semble*, pourroit bien n'être pas tel que vous le croyez : ce qui vous *paroît*, pourroit bien ne pas être en effet ce que vous croyez.

Un Ouvrage vous *semble* bien fait, lorsqu'après quelque examen, vous le trouvez conforme aux regles de l'Art : il vous *paroissoit* bien fait, lorsque vous n'y aviez encore jetté qu'un coup d'œil. Vous jugiez de l'Ouvrage qui vous *paroissoit* tel, sur les apparences & superficiellement : vous en jugez ensuite pour qu'il vous *semble* tel, par des traits de comparaison & avec quelques réflexions.

Si l'objet qui vous *semble* tel ne l'est pas, vous l'avez mal vu, vous l'avez mal jugé, vous vous êtes trompé. Si l'objet qui vous *paroissoit* tel ne l'est pas, vous ne l'aviez pas assez considéré, vous ne l'aviez point approfondi, les apparences vous ont trompé.

Nous avons un penchant presque invincible à croire que les choses sont telles qu'elles nous *paroissent* être d'abord ; & avec cette préoccupation, il arrive assez naturellement qu'elles nous *semblent* être telles que nous desirons qu'elles soient. L'esprit est prompt, & la chair foible.

Il faut encore sçavoir gré à ceux qui, n'étant pas honnêtes gens, veulent le *paroître* : ils *semblent* avoir de la pudeur, & le respect humain les retient.

Chose étrange ! il y a des hommes qui veulent *paroître* encore plus corrompus qu'ils ne le sont en effet : ils *semblent* craindre que le Public ne doute de leurs forces ou physiques ou morales ; mais s'il en doute, ils ne lui en imposent pas.

On a dit qu'à la Cour, ce qui *paroît* n'est jamais la réalité : il *semble* qu'alors il n'y auroit qu'à croire le contraire de ce qu'on voit. Mais la satyre est toujours outrée.

Nous disons qu'un homme veut *paroître* & non *sembler* juste, bienfaisant, généreux ; parce qu'il ne tient qu'à lui de se revêtir des apparences de la vertu, & qu'il ne dépend pas de lui que les autres croyent à ces apparences. Il *paroîtroit* à nos beaux discours & même à quelques petits établissemens respectables, que notre siecle est un siecle de bienfaisance : mais il me *semble* que personne ne le croit.

On dit impersonnellement, il *paroît*, il *me paroît*, il *semble*, il *me semble*. La différence est toujours la même. Il *me paroît* ne désigne que les impressions faites par les apparences ou de simples conjectures tirées de ces dehors spécieux : il me *semble* annonce plus de persuasion, & des jugemens fondés sur quelques motifs qui ont au moins une apparence de raison.

La modestie, la circonspection disent *il paroît*, *il me paroît*. La politesse dit, *il semble*, *il me semble*, & la raison le diroit bien plus souvent encore.

Il *paroît* assez naturel de ne se méfier d'abord de personne : il *semble* ensuite assez raisonnable de

ils deviennent les vôtres: vous souffriez avec un malheureux, vous êtes malheureux avec lui : vous aimiez, votre amour sera délicat, doux, empressé, prévenant, pur, désintéressé & même magnanime : vous étiez ami des hommes, vous êtes l'ami de l'humanité.

Et quel charme la *tendresse* répand sur toutes les actions qu'inspirent la *sensibilité* & les autres vertus de ce genre ! La *sensibilité* soulage celui qui souffre ; la *tendresse* fait plus, elle le console. L'homme *sensible* porte & administre des secours : l'homme *tendre* porte & administre ces secours, avec ce regard *tendre*, cette voix *tendre*, ces pleurs *tendres* qui pénetrent jusqu'au fond du cœur & le rappellent à la joie. L'homme *sensible* fait des sacrifices : l'homme *tendre* semble jouir de ceux qu'il fait, & recevoir lorsqu'il donne.

Demandera-t-on encore si le Ciel nous fait un mauvais présent en nous donnant un cœur *sensible* ? Eh ! les peines mêmes de la *sensibilité* sont pleines de douceurs ! Aimeroit-on mieux être frappé de cette paralysie de l'ame, qu'on appelle *insensibilité*, & qui fait de l'homme un cadavre ambulant ? Se plaindra-t-on encore d'être né *tendre* ? Ah ! que, dans la souffrance, on rappelle à son cœur les délicieuses jouissances de la *tendresse*, ces douceurs dont le souvenir seul est une des plus délicieuses jouissances. Aimeroit-on donc mieux être dur & se faire haïr des hommes, que de s'exposer à devenir leur victime ?

Faut-il le dire ? il y a une *sensibilité* lâche & stérile, qui, pour peu qu'elle soit ébranlée, vous fait fuir le malheureux pour en aller perdre l'idée dans des distractions agréables : foiblesse des organes & de l'ame, à laquelle je voudrois un autre nom.

Il y a aussi une *tendresse* molle & funeste, qui ne sçait que céder, complaire, & nous livrer à la discrétion ou plutôt aux vices des autres : passion aveugle & servile qui fait votre malheur & fera la perte des vôtres.

C'est un malheur que d'être trop *sensible*. Il n'y a plus de peine qui soit légere, il n'y a presque plus de plaisir pur : on voit le mal où il n'est pas, & on le sent : le mal réel, on se l'exagere : on s'inquiete de celui qu'on peut prévoir : ce qu'on craint, empêche de jouir de ce qu'on sent : ce défaut nous rend même difficiles & injustes envers les autres. A parler en général, le beau défaut que d'être trop *tendre* ! Avec cela nous fermerons volontiers les yeux sur les défauts des autres. Indulgens pour eux, nous serons attentifs sur nous-mêmes, & nous travaillerons sévérement à nous corriger de ce qui les blesse en nous. Si nous ne songeons pas assez à nous pour nous occuper uniquement de nos amis, je veux dire de tous ceux que nous pouvons servir, nous ne nous offenserons pas légérement ; nous pardonnerons avec joie : tout le tort que nous aurons tournera au profit des autres.

Sentiment, Avis, Opinion.

» Il y a, dit l'Abbé Girard, un sens général
» qui rend ces mots synonymes, lorsqu'il est
» question de conseiller ou de juger : mais le pre-
» mier a plus de rapport à la délibération, on dit
» son *sentiment* ; le second en a d'avantage à la
» décision, on donne son *avis* ; le troisieme en a un

» particulier à la formalité de judicature, on va
» aux *opinions*.

» Le *sentiment* emporte toujours une idée de
» sincérité, c'est-à-dire, une conformité avec ce
» qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne suppose
» pas toujours rigoureusement cette sincérité, il
» n'est précisément qu'un témoignage en faveur
» d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un suf-
» frage donné en concours de pluralité de voix.

» Il peut y avoir des occasions où un Juge soit
» obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*,
» & de se conformer aux *opinions* de sa Compa-
» gnie «.

Il me semble que, dans le genre délibératif & judiciaire, le *sentiment* est l'opinion que vous avez prise, ou le jugement que vous portez en vous-même sur les choses mises en délibération; l'*avis*, la suite que vous donnez à ce *sentiment* ou la conséquence que vous en tirez, sur le parti qu'il faut prendre ou la décision qu'il faut rendre touchant l'objet de la délibération; & l'*opinion*, la voix ou le vœu définitif que vous donnez pour la décision de l'affaire.

Vous exposez votre *sentiment* & vos motifs; cette exposition vous mene à une conclusion, à un *avis*; & vous *opinez* pour la décision ou le jugement.

Je n'entends pas ce que l'Auteur veut dire à l'égard de la sincérité du *sentiment* & de l'*avis*. Certes mon *sentiment* intérieur est sincere: mais si je voulois avoir un *avis* contraire à ce *sentiment*, il faudroit bien que j'affectasse un *sentiment* contraire, sous peine de les mettre manifestement en contradiction l'un avec l'autre. Je ne comprends pas davantage comment un Juge peut donner un

avis contre son *sentiment*, quoiqu'obligé de se conformer à l'*opinion* définitive de sa Compagnie. Sans doute un particulier peut & doit même souvent soumettre son *sentiment*, son *avis* à celui des autres : un Juge est en effet naturellement soumis au *sentiment*, à l'*avis* du plus grand nombre. Mais, comme Juge, & dans la discussion des droits & des intérêts des citoyens, il faut que sa conscience conforme toujours son *avis* à son *sentiment* qu'il ne doit jamais trahir ; & si sa conscience étoit contraire à la Loi elle-même, il ne pourroit *opiner* ni contre la Loi, ni contre sa conscience, il s'abstiendroit de juger ; parce qu'il ne peut juger que selon la Loi, & qu'il ne doit pas juger contre sa conscience.

Cette application des termes relative à l'ordre judiciaire, nous laisse à desirer leur différence générale. L'Abbé Girard recherche cette différence, dans un autre article, à l'égard du *sentiment* & de l'*opinion*, en y joignant la *pensée* au lieu de l'*avis*.

Sentiment, *opinion*, *pensée*, sont, dit-il, » tous » les trois d'usage, lorsqu'il ne s'agit que de l'é» nonciation de ses idées : en ce sens, le *senti*» *ment* est plus certain ; c'est une croyance qu'on » a par des raisons solides ou apparentes : l'*opinion* » est plus douteuse ; c'est un jugement qu'on fait » avec quelque fondement : la *pensée* est moins » fixe & moins assurée ; elle tient de la conjecture.

» On dit rejetter & soutenir un *sentiment* ; at» taquer & défendre une *opinion* ; désapprouver » & justifier une *pensée*.

» Le mot de *sentiment* est plus propre en fait » de goût ; c'est un *sentiment* général qu'Homere » est un excellent Poëte. Le mot *opinion* convient

» mieux en fait de ſcience ; l'*opinion* commune
» eſt que le ſoleil eſt au centre du Monde. Le mot
» de *penſée* ſe dit plus particuliérement lorſqu'il
» s'agit de juger des événemens, des choſes, des
» actions des hommes ; la *penſée* de quelques poli-
» tiques eſt que le Moſcovite trouveroit mieux
» ſes avantages du côté de l'Aſie que du côté de
» l'Europe.

» Les *ſentimens* ſont un peu ſoumis à l'influence
» du cœur ; il n'eſt pas rare de les voir ſe confor-
» mer à ceux des perſonnes qu'on aime. Les *opi-*
» *nions* doivent beaucoup à la prévention ; il eſt
» ordinaire aux écoliers de tenir celles de leurs
» maîtres. Les *penſées* tiennent aſſez de l'imagina-
» tion ; on en a ſouvent de chimériques «.

L'Auteur a mieux ſenti la force des termes, qu'il n'en a expliqué la valeur. Avec le ſens primitif & eſſentiel des mots, ſes idées ſeront faciles à juſtifier ou à rectifier. Je m'arrête à ceux que j'ai annoncés. *Penſée*, dans le ſens d'*opinion* ou de *ſentiment*, dit quelque choſe de ſimple, de léger, de ſuperficiel, qui n'a point été aſſez réfléchi, aſſez mûri, aſſez raiſonné ; qui n'eſt que haſardé comme une premiere idée, une inſpiration ſubite, ou une pure imagination ; qui n'eſt, pour ainſi dire, qu'en eſquiſſe ou en ébauche, comme on le dit dans les Arts.

J'ai déjà obſervé que *ſyn*, *zem*, *ſen* ſignifient ſentir, penſer, tête, &c. L'eſprit a ſon *ſentiment* comme le cœur ; & il y tient comme le cœur au ſien : c'eſt ce que les Latins appelloient *ſententia*, ce qui forme le ſens particulier, la raiſon propre, l'*opinion* priſe, la doctrine adoptive & ferme de chacun, ſa maniere propre de penſer.

Avis tient à la racine *vis*, d'où les mots visage, vision, vue, &c. L'*avis* est proprement notre maniere de voir & de viser à un but : il suppose la considération, l'examen, la réflexion ; & il en est le résultat. Il porte l'instruction, & dirige les vûes & les moyens. Ainsi *aviser* signifie donner un *avis* ou une instruction : on *avise* aux moyens, à ce qu'on doit faire. Un homme *avisé* est éclairé, circonspect, prudent. L'*avis* nous enseigne donc ce qu'il convient de faire.

Opinion, latin *opinio*, est formé de la préposition *ob*, devant, au devant ; & de *pen*, *pens*, penser, peser les choses. L'*opinion* est une pensée, une idée qui plaît à l'esprit ; au devant de laquelle l'esprit va ; qui, dans la balance, lui paroît avoir plus de poids ; mais que l'esprit n'adopte pas sans crainte & avec un plein acquiescement. La certitude, dit Cicéron (*In Pison.*), appartient à la science, l'incertitude à l'*opinion*. Le sage, dit il encore (*Academ. 4*), n'a point d'*opinion*, car il n'adopte pas une chose incertaine ou inconnue. Si l'acquiescement de l'esprit à une vérité qu'on lui propose, est accompagné de doute, c'est ce qu'on appelle *opinion*, dit la Logique de Port-Royal.

Le *sentiment* est donc une croyance dont l'esprit est profondément pénétré ; la persuasion l'inspire & le maintient. L'*avis* est un jugement sur ce qu'il convient de faire ; la prudence le suggere & le dicte. L'*opinion* est une pensée ou une connoissance douteuse qu'on adopte comme par provision : la vraisemblance nous la fait agréer & soutenir jusqu'à de nouvelles lumieres.

Le *sentiment* n'est pas en lui-même certain : mais chacun regarde son *sentiment* comme certain ;

ou y croit fermement. L'*avis* n'est pas toujours sage ; mais celui qui le donne de bonne foi, le croit tel ; c'est ce qu'il trouve de plus convenable & de plus praticable. L'*opinion* n'est jamais que probable ; mais on s'y attache insensiblement ; & il faut bien souvent se déterminer par des raisons plausibles.

Le *sentiment* n'est pas toujours fondé, comme on le dit, sur des raisons solides ou apparentes : il y a beaucoup de *sentimens* inspirés, les uns par ce sens naturel qui devroit être commun à tous les hommes, les autres par ce sens moral que nous appellons la conscience, ou par ce sens intellectuel que nous assimilons au goût, &c. ; & le peuple, si ferme dans ses *sentimens*, n'en a guere que par l'éducation, par imitation, par insinuation. L'*avis* dépend de la réflexion, de nos lumieres, de notre expérience, de notre maniere de voir : aussi les *avis* sont-ils bien souvent partagés, & il faut tout entendre avant que de résoudre ; car *un sot quelquefois ouvre un avis important*. L'*opinion* doit souvent beaucoup à la prévention, j'en conviens ; mais elle doit bien davantage à l'intérêt secret que nous avons de nous attacher à l'une ou à l'autre : on a fort bien dit que les *opinions* s'introduisent souvent comme les coutumes, par la seule raison de l'exemple ; que la plupart des gens, quand ils ont besoin d'une *opinion*, l'empruntent ; que la plupart de nos *opinions* sont celles qu'on nous a données, &c. : mais il est certain qu'en général de deux *opinions* probables, la plus probable est celle qui nous accommode le mieux.

Les *sentimens* de l'esprit se joignent avec les *sentimens* du cœur pour former nos principes ou nos regles particulieres à l'égard de notre maniere

propre de penser & d'agir. L'*avis* revient à un conseil à suivre dans certains cas ; avec la différence que le conseil se donne proprement à ceux qui nous le demandent ou qui sont sous notre direction, & qu'il paroît plus engageant dans sa forme que l'*avis*. L'*opinion* n'est, dans le fond, qu'une sorte de présomption & de conjecture, à laquelle nous donnons un peu de créance ou de crédit.

Nous disons les *sentimens* des peuples sur la Religion & sur une révélation reconnue de toutes les Nations civilisées, les *sentimens* de Socrate & de Confucius sur la morale, les *sentimens* de Platon & d'Aristote sur la République, les *sentimens* de Copernic & de Galilée sur le systême du Monde : nous disons *sentiment*, à l'égard de tout ce qui fait objet de croyance, point de science, regle de conduite. Nous disons *avis* au peuple sur ses premiers besoins, *avis* au Public sur ses intérêts, *avis* au Gouvernement sur les abus, *avis* aux gens de Lettres sur le rôle qu'ils jouent dans le monde : nous disons *avis*, lorsqu'il s'agit d'instruction, de délibération, de réformation. Nous disons l'*opinion* trop dure de S. Augustin sur le sort des enfans morts sans baptême, l'*opinion* de S. Thomas sur l'éternité du monde, l'*opinion* de quelques Cosmographes sur l'existence d'un quatriéme continent, l'*opinion* de quelques Physiciens sur la transformation de l'eau en terre ou sur sa transformation en air : nous disons *opinion* de ce qui ne tend qu'à découvrir la vérité & ne forme qu'un sujet de contestation.

Un grand Roi, Artaxerxes, cité sous le nom d'Ardschir dans la Bibliotheque orientale de d'Her-

belot, étoit dans le *sentiment* que l'autorité du Prince devoit être soutenue par une force militaire, & que cette force ne pouvoit se soutenir que par des impôts : mais que tous les impôts retomboient sur l'Agriculture, & que l'Agriculture ne sçauroit fleurir qu'avec la modération & la justice. Un sage Conseiller étoit d'*avis* que pour extirper la mendicité, il n'y avoit d'autre moyen que de détruire les causes de la misere qui obligeroit toujours ceux dont elles ravissent le pain à en demander. Les Etats de Languedoc, assemblés en 1704, parloient en propres termes du produit net à considérer dans la mesure des impôts, non comme d'une *opinion* nouvelle qui pouvoit craindre la raillerie, mais comme d'une vérité certaine & même évidente qui ne pouvoit souffrir la plus légere contradiction ; comme on le voit dans un Ouvrage fait par ordre du Gouvernement & imprimé au Louvre, sur les différentes impositions de l'Europe.

Depuis les Chinois qui, rapportant toutes les vertus à la piété filiale, disent, pour peindre le plus méchant des hommes, que *c'est un mauvais fils*, jusqu'aux Iroquois qui mangent leurs peres à demi-morts de vieillesse & incapables de soutenir les fatigues d'une vie errante & guerriere, tous les peuples de la terre n'ont qu'un *sentiment* sur le devoir d'honorer ceux dont on a reçu le jour & l'éducation. L'*avis* d'établir entre toutes les Nations la communication la plus libre, la plus sûre & la plus fraternelle pour assurer & accroître sans cesse la prospérité particuliere d'un peuple par la prospérité générale, comme on assure & on accroît celle du citoyen par la prospérité publique, est le premier principe de la paix universelle & perpétuelle.
Leibnitz

Leibnitz dit, dans ses nouveaux Essais sur l'entendement humain, en traitant de l'autorité mal entendue : Autant vaudroit-il se décider pout une *opinion* à croix ou pile, que de l'adopter, parce qu'elle est venue jusqu'à nous sous le passeport des siecles, & que la vénérable antiquité pensoit ainsi.

Je crois, mais sans le concevoir, qu'il est plus commun de trahir ses *sentimens* que d'en changer. Il y a des gens entêtés qui ne sçavent pas changer d'*avis*, & des gens irrésolus qui ne font qu'en changer. Il est beaucoup plus facile de faire changer quelqu'un d'*opinion*, que de lui faire avouer ce changement dans la dispute.

Souvent la même personne a des *sentimens* fort différens sur le même objet, suivant les différens rapports qu'il peut avoir avec ses intérêts, pour ou contre : aussi n'y a-t-il rien de plus commun que l'inconséquence. Telle autre est sans réserve, de l'*avis* de l'Avocat plaidant, qui, dans un moment, sera sans restriction, de l'*avis* de l'adverse Partie : tant il est bon de parler le dernier ! Telle autre accueillera de bonne foi deux *opinions* contradictoires, pourvu qu'on les lui présente sous des aspects & avec des termes différens : le crédit des mots est inconcevable.

Les *sentimens* du peuple ne sont guere que des préjugés chers & absolus qu'il reçut aveuglément & dont il ne doute jamais ; car si jamais il raisonne, ce n'est qu'avec ses préjugés. Dans une assemblée nombreuse de personnes réunies pour délibérer, il y en a deux ou trois qui ont des *avis* particuliers ; deux ou trois autres discutent ces *avis* ; & la foule est, non d'un tel *avis*, mais de l'*avis* d'un tel, sans plus. Il y a beaucoup de gens qui ont la mé-

moire pleine & l'esprit vuide d'*opinions* ; aussi pensent-ils tout ce qu'ils veulent ou tout ce qu'on veut.

Servitude, *Esclavage*.

Il suffit d'ouvrir l'*Esprit des Loix*, pour se convaincre que ces mots sont ordinairement employés, l'un & l'autre, avec le même sens strict jusque dans le genre dogmatique. Nous tenons des Romains le mot *servitude*, & vraisemblablement des Peuples du nord, celui d'*esclavage*, sans que l'un ait fait négliger l'autre, & sans que ni l'un ni l'autre aient pris d'une maniere marquée des nuances différentes. Cependant le mot *esclave* l'a emporté sur celui de *serf*, jusqu'à le réduire à la simple dénomination du paysan lié par le droit du plus fort à la terre, & assujetti à des corvées & autres charges envers le Seigneur. Il est assez singulier qu'en parlant même des Romains, nous n'appellions plus qu'*esclaves* ceux que les Romains n'appelloient pas autrement que *serfs* (*servi*).

L'affoiblissement de ce dernier mot a dû s'étendre sur celui de *servitude*. Celui-ci a dû perdre encore de sa force en s'étendant des personnes sur les biens. Les champs, les moissons, &c., sont sujets à des *servitudes* ; l'*esclavage* n'est que pour les personnes.

Il est certain que l'*esclavage* se présente sous un aspect plus févere, plus dur, plus effrayant, plus dogmatique que la *servitude*. On traite plutôt de l'*esclavage* politique & civil, que de la

ſervitude politique & civile ; & il le faut bien, puiſque ce genre de tyrannie fait des *eſclaves* & non des *ſerfs*.

Ainſi la *ſervitude* impoſe un joug ; & l'*eſclavage*, un joug de fer. Si la *ſervitude* opprime la liberté, l'*eſclavage* la détruit. Dans la *ſervitude*, on n'eſt point à ſoi : dans l'*eſclavage*, on eſt tout à autrui. La *ſervitude* vous ravale au deſſous de la condition humaine ; l'*eſclavage*, juſqu'à la condition des animaux domeſtiques. La *ſervitude* abat ; l'*eſclavage* abrutit. En un mot, l'*eſclavage* eſt la plus dure des *ſervitudes*.

On définit l'*eſclavage* rigoureux, l'établiſſement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre, que celui-ci eſt le maître abſolu de la vie & des biens de celui-là. A la vérité, l'on a dit auſſi que la *ſervitude* peut être comptée entre les genres de mort, puiſque ceux à qui l'on impoſoit ce joug ceſſoient de vivre pour eux, & ne reſpiroient que pour un autre. Mais cette *ſervitude* eſt préciſément l'*eſclavage* : or il peut y avoir une *ſervitude* aſſez douce, tandis que l'*eſclavage*, même modifié, eſt toujours très-dur. On dira que la domeſticité eſt une ſorte de *ſervitude* : il n'y aura que des gens à *eſclaves* ou à paradoxes, qui puiſſent comparer cet état à l'*eſclavage*.

La premiere choſe qu'on apprenoit à dire aux enfans de Sparte, c'eſt : Je ne ſerai point *eſclave*. Cependant la police de cette ville tenoit les citoyens dans une grande *ſervitude*, à l'égard des repas, des vêtemens, des exercices, &c.

Dans un ſens moral & relâché, nous appellons *ſervitude* un aſſujettiſſement pénible & continuel :

porté à un certain excès, cet assujettissement seroit un *esclavage*.

La domination est une vraie *servitude* : sans la facilité de secouer un peu le joug, ce seroit un *esclavage*.

Je brusque mon sujet, dans la crainte qu'il ne m'entraîne. Le cœur plein de la chose, j'oublierois que je ne dois traiter ici que des mots.

Traitons des mots. *Serf* signifie littéralement homme attaché, lié, enchaîné : sa racine est *ser*, serrer, ceindre, lier tout autour : la lettre *S* désigne toute idée de ceinture ; & sa forme est celle d'une ceinture dans les Langues orientales. Les Latins firent du mot *ser*, ceux de *servus*, *servire*, *servitus*, *serf* ou *serviteur*, *servir*, *servitude*. Nous avons adouci ou affoibli comme les Latins le verbe *servir* & autres dérivés. Ce verbe marque spécialement l'office, la fonction, le travail, le *service* fait à l'avantage d'autrui. Ainsi la *servitude* indique particuliérement l'état ou la condition de celui qui est lié ou attaché pour en *servir* un autre, travailler pour lui, vivre à son profit. Le mot *esclave* signifie qui n'est pas libre, ou qui est dans les fers. S-*leu*, s-*leud*, non-libre, non-leude, ou *sans* liberté, est des Langues du nord ; on en aura fait *slave* & ensuite *esclave*. Dans le midi, on a dit *esclos* pour *esclave* ; & alors celui-ci signifieroit *clos*, enfermé ; de la racine *clo* commune aux Grecs, aux Latins, &c. Ainsi l'*esclavage* est en tout sens le contraire de la *liberté*. Ce mot désigne proprement l'état malheureux de l'homme dépouillé de ses droits sacrés ; & l'autre la condition servile de l'homme sacrifié aux intérêts d'autrui.

On a dit que le nom de *slave*, *esclave*, venoit

de celui des *Slaves* ou *Esclavons*, qui furent réduits en *servitude* par des peuples Allemands. On a dit aussi que celui de *servus*, *serf*, avoit été tiré du nom des Serbes, *Serbi*. Est-ce que ces peuples qui faisoient des peuples *esclaves* ou *serfs*, n'avoient pas déjà des *esclaves* ou des *serfs* ? Et ces malheureux n'avoient-ils point de nom, pour qu'on fût réduit à leur donner celui de quelque peuple subjugué ?

☼ Malherbe tenta de mettre en crédit le mot d'*esclavitude*, qui auroit mieux répondu à celui de *servitude* : la Langue avoit le mot *servage*, qui correspondoit bien à celui d'*esclavage*. Par un caprice singulier, *esclavitude* a été rejetté, & l'on a retenu *esclavage* ; tandis qu'on a négligé *servage*, en conservant *servitude*. J'ai dit que la terminaison *itude* marquoit l'état habituel, la condition permanente, la continuité ; & que la terminaison *age* indiquoit un genre d'actions, de relations, de destinations ou de fonctions. Ainsi les mots de la même terminaison auroient eu leur idée distincte : d'ailleurs les uns auroient pu être pris dans un sens moral, tandis que le sens propre auroit été le partage des autres ; ce qui rend une Langue tout à la fois & plus philosophique & plus agréable. Les Poëtes aimoient beaucoup le mot de *servage*, pour exprimer un attachement volontaire, tendre & soumis : c'étoit un mot charmant dont M. Marmontel a bien fait sentir le prix ; & ce mot est très-bon, puisque l'idée d'*attachement* est son idée naturelle, & qu'il exprime si bien le sens adouci de *servir*, *service*, *serviteur*. Mais pourquoi le regretter vainement ? Il n'y a qu'à l'employer ; il n'y a qu'à l'employer plus souvent dans la Poésie légere

(car il n'en est pas entiérement banni), on est très-sûr de n'en pas être blâmé. Il est bien singulier & bien ordinaire que ce que tout le monde desire, personne ne l'ose.

Signalé, Insigne.

Ce qui a ou porte des *signes*, des traits qui le font remarquer, reconnoître, distinguer. *Signalé*, participe du verbe *signaler*, désigne proprement, en cette qualité, que la chose est devenue ou faite telle. *Insigne*, simple adjectif, indique proprement ce que la chose est en elle-même, par la préposition *in*, en, & par la terminaison *is* (qui est) du latin *insignis*. La chose *signalée* est marquée & remarquée ; la chose *insigne* est marquante & remarquable. On est *signalé* par des traits particuliers, & *insigne* par des qualités peu communes.

Votre piété est *signalée* par des actions, par des œuvres d'éclat : elle est *insigne* par sa hauteur, par sa singuliere éminence. Vous êtes *signalé* par ces actions, & *insigne* par cette éminence de vertu : du moins les Latins employoient ainsi le mot *insignis* : *Insignem pietate virum*, dit Virgile.

Plusieurs exploits *signalés* annoncent une *insigne* valeur, comme plusieurs crimes *signalés* annoncent un *insigne* scélérat. Ce qui est *insigne*, est fait pour être *signalé*.

On dit une faveur *insigne* ou *signalée*, un *insigne* ou *signalé* fripon, un bonheur ou un malheur *insigne* ou *signalé*, &c. *Signalé* marque

l'éclat, le bruit, l'effet que produit la chose : *insigne* n'exprime que la qualité, le mérite, le prix de la chose. Ce qui frappe, est *signalé*; ce qui excelle, est *insigne*. Nous en revenons toujours aux idées premieres des mots. Ainsi un *insigne* fripon, un très-grand fripon, n'est un fripon *signalé* qu'autant qu'il a donné des preuves éclatantes de friponnerie. On sent combien un bonheur est *insigne*, on voit combien il est *signalé* : le bonheur *insigne* est une grande faveur inespérée de la fortune; & un bonheur *signalé* porte les traits les plus forts & les plus manifestes de cette extrême faveur. Une grace *insigne* n'est *signalée* qu'autant que tout le prix en est manifesté.

Aussi une vertu obscure peut-elle être *insigne*; mais elle n'est pas *signalée*. On dit une calomnie *insigne* & non *signalée* : car si une calomnie présentoit ouvertement tous les caracteres de fausseté & de méchanceté qu'elle renferme, elle ne seroit plus que grossiere & ridicule; & l'on ne diroit pas qu'elle est *signalée*.

On dit un *insigne fripon*, un *insigne coquin*; on ne dira guere un *insigne* Héros, un *insigne* Orateur : mais l'Orateur & le Héros sont *signalés* comme le coquin & le fripon. Pourquoi cette différence? parce qu'un coquin & un fripon peuvent l'être sans être connus; mais que vous ne pouvez sçavoir & dire que quelqu'un est un Héros ou un Orateur *insigne*, qu'autant qu'il s'est *signalé* par ses actions ou par ses discours; & dès-lors vous direz plutôt *signalé* qu'*insigne*. Mais dans tout autre cas, je ne vois aucune raison de ne pas appliquer *insigne* comme *signalé* aux personnes en bien tout comme en mal. Les Latins n'en faisoient

aucune difficulté ; & ils disoient également un homme *insigne* par sa race ou par sa corruption. Cicéron parle d'une sorte de gens moins *insignes* par leur naissance que *signalés* (*nobiles*) par leurs vices. On ne pourroit pas dire *signalé* comme *insigne* par sa naissance, car un homme ne *donne* pas des signes de noblesse.

Une chose *signalée* est plus ou moins distinguée ; une chose *insigne* l'est toujours à un très-haut degré.

On remarquera sans doute que *signalé*, tiré immédiatement de *signal*, doit participer à l'idée de ce mot ; *insigne* n'exprime que l'idée d'un *signe* imprimé sur la chose. Or le *signe* est bien propre à faire remarquer & distinguer : mais le *signal* est précisément fait & donné pour avertir & annoncer. Tout confirme notre distinction.

Ces deux mots désignent toujours des choses très *remarquables* ou très-*distinguées* par leur éclat ou par leur excellence ; ils disent plus que ces deux derniers. Ils different essentiellement de *célebre*, *fameux*, *renommé*, qui ne marquent que la réputation des choses ou le bruit qu'elles font. Ils ne valent pas *illustre*, qui ne se prend qu'en bonne part, & qui répand un grand *lustre* sur les choses.

Silencieux, *Taciturne*.

LES Latins ont les deux verbes *sileo* & *taceo*. Des Interpretes pensent que le premier se dit pro- celui qui a cessé de parler, & le se- i qui n'a pas même commencé de par-

ler : d'autres prétendent précisément le contraire. L'opinion des premiers est plus vraisemblable, puisque la voix *S* est le sifflement ou le signal qui ordonne le silence ; & le grec ἀκίων (d'où *taceo* par l'addition de l'article oriental *t*, *to*) signifie muet, immobile, qui ne se meut pas ; & Σιγᾶν (*sileo*) ne pas parler, parler bas, être tranquille. La racine de *sileo* est l'oriental *schlah*, qui veut dire, dans le sens propre, être calme, tranquille : de là le *silence de la nuit*, le *silence des flots*, &c., qu'on a pris pour des expressions figurées, faute d'avoir connu le sens propre & primitif de *silence*. Le primitif *ac*, *ag*, qui signifie mouvoir, agir, exciter, est la racine de *taceo*, à moins qu'on ne dérive ce mot de *cieo* ou *cio*, qui a le même sens, précédé de l'*a* négatif : quoi qu'il en soit, *tacitus* signifie proprement, qui ne fait pas le moindre mouvement ou le moindre bruit, qui ne remue pas même le bout des levres. Ainsi, sous quelque rapport que les mots *silencieux* & *taciturne* soient considérés, le premier dit beaucoup moins que le second : le *silencieux* est tranquille & en repos, il parle peu ; le *taciturne* est muet & sans mouvement, il ne parle pas. Les Latins désignoient le *silence* le plus profond par l'épithete de *taciturne*, *taciturna silentia*.

Le *silencieux* garde le silence : le *taciturne* garde un silence opiniâtre. Le premier ne parle pas, quand il pourroit parler : le second ne parle pas, même quand il devroit parler. Le *silencieux* n'aime point à discourir ; le *taciturne* y répugne. Vous peindrez celui-là, un doigt sur la bouche, comme on peignoit le Dieu du silence : vous représente-

riez celui-ci, la main sur la bouche, comme on représenteroit la *Taciturnité.*

On est *silencieux* & *taciturne* par caractere & par humeur, ou par accident & par occasion. L'homme naturellement *silencieux* l'est par timidité, ou par modestie, par prudence, par paresse, par stupidité : l'homme naturellement *taciturne* l'est par un tempérament mélancolique, par une humeur farouche ou du moins difficile, par une maniere d'exister malheureuse ou du moins pénible. La préocupation, la réflexion, la méditation vous rendent actuellement *silencieux* ; & la peine, le chagrin, la souffrance vous rendront *taciturne.* Aussi le *silencieux* n'a-t-il qu'un air sérieux ; mais le *taciturne* a l'air morne.

Si vous craignez que votre enfant ne soit *silencieux*, faites-le toujours parler. Si vous voulez qu'il devienne *taciturne*, ne le laissez jamais parler.

Les femmes seront *taciturnes*, s'il faut qu'elles soient *silencieuses.* Cependant le *silence* pare une femme, selon le proverbe grec employé par Sophocle ; mais la *taciturnité* terniroit la plus belle.

Le *silencieux* est maître de ses paroles : le *taciturne* n'est pas maître de ses rêveries. J'attends quelque chose du premier ; je n'attends rien du second. Je crois que celui-là écoute ; je vois que celui-ci n'entend pas.

Un cercle d'Anglois sera *taciturne* : un cercle de François ne sera pas long-temps *silencieux.* Il faut que l'Anglois rêve ; il faut que le François parle.

Il faudroit réveiller le *silencieux* : il vaudroit

peut-être mieux endormir le *taciturne*. Cependant on souffre plutôt le *taciturne* que le bavard qui vous rend au moins *silencieux*.

Le bavard confondu devient *silencieux* ; mais son silence est le signal de sa retraite. Le coupable confondu devient *taciturne* ; & sa *taciturnité* fait l'aveu de son crime.

Il y a des gens que je rencontre quelquefois & qui ne m'ont jamais ouï proférer une parole : ils parlent tant, ils crient si fort, ils sont si sûrs d'avoir raison, que j'en suis comme sourd & muet. S'ils m'obligent à être fort *silencieux*, je ne crois pas qu'ils me prennent pour *taciturne* ; car j'ai l'air de les écouter & même quelquefois d'admirer : en effet j'admire leur poitrine & leur ton de maître.

J'ai quelque intérêt à demander de l'indulgence pour des personnes qui, toujours souffrantes, sont quelquefois *silencieuses*, mais sans être absolument *taciturnes*.

L'habitude de la retraite rend *silencieux* : les Sauvages parlent peu. La bonne compagnie elle-même, si l'on n'en sortoit pas, rendroit *taciturne* : on a besoin d'être seul & tranquille.

Ne pressez pas cet homme *silencieux* qui ne veut point rompre le *silence*, & qui n'a peut être rien de bon à dire ou rien d'agréable à vous dire. Laissez en paix ce *taciturne* qui fait beaucoup, comme dit la Bruyere, s'il sort quelquefois de sa *taciturnité* pour contredire, & s'il daigne un jour avoir de l'esprit.

L'observateur est nécessairement *silencieux* ; s'il parle, c'est pour observer. Le mélancolique est naturellement *taciturne* ; s'il parle, c'est avec humeur & de ses peines.

Séneque dit, *parlez peu avec les autres & beaucoup avec vous-même*. Le *silencieux* remplit ce précepte; le *taciturne* l'outre.

Il y a des gens *silencieux* avec un air de mystere; ils voudroient faire croire qu'ils ont quelque chose à dire. Il y a des gens qui veulent contrefaire la grande affliction; ils feroient bien mieux de se borner à un air sombre & *taciturne*, plutôt que de jetter de grands cris & de grands bras.

Vous concevez à merveille comment on est *silencieux* à la Cour, & comment on en revient *taciturne*.

Si votre peuple devient *silencieux*, craignez : s'il devient *taciturne*, tremblez.

✿ Nous n'avons point de substantif pour désigner la qualité de *silencieux*; car la *taciturnité* n'exprime que la qualité de *taciturne*. Ainsi, lorsqu'on a présenté, dans un grand Dictionnaire, la *taciturnité* comme une qualité louable, on a mal-à-propos pris cette qualité pour celle du *silencieux*. On dit que Guillaume I, Prince d'Orange, fut appellé par les Espagnols le *Taciturne*, parce qu'il étoit secret & profond. Les mots qui se présentent avec un sens défavorable, ont besoin de modifications & d'accessoires pour être employés en bonne part. Nous n'avons, pour exprimer l'action de garder le *silence*, que le verbe *taire*; & ce défaut doit naturellement occasionner la confusion des deux familles.



Similitude, Comparaison.

RAPPROCHEMENT de deux objets différens, mais analogues à quelques égards, propre à éclaircir le sujet ou à orner le discours par les rapports que les objets ont entre eux.

A la rigueur, la *similitude* existe dans les choses, & la *comparaison* se fait par la pensée. La ressemblance très-sensible constitue la *similitude*, & le rapprochement des traits de ressemblance forme la *comparaison*. Mais le premier de ces mots sert à désigner, comme le second, une figure de style ou de pensée.

Comparaison annonce des rapports plus stricts & plus nécessaires entre les objets *comparés*, que *similitude* n'en suppose entre les objets *assimilés*. Les Philosophes argumentent *à simili* & *à pari* : le premier de ces argumens ne conclut qu'à la vraisemblance ; le second conclut à la réalité. Cette observation ne tend qu'à faire sentir la valeur des termes.

Il y a, dit Cicéron dans ses *Topiques*, une *similitude* qui consiste dans un rapprochement de rapports entre divers objets, pour en tirer une induction ; & il y en a une autre qui consiste dans la *comparaison* d'une chose avec une autre, ou de deux choses *pareilles*.

La *similitude* n'exige, selon la valeur du mot, que de la *ressemblance* entre les objets : la *comparaison* établit, par la même raison, une sorte de *parité* entre eux. Il ne faut à la *similitude* que des apparences semblables qu'elle rapproche : il faudroit à la *comparaison* rigoureuse, des qualités

presque égales qu'elle balanceroit. La *similitude*, purement pittoresque, se borne à l'exposition des traits communs aux choses : la *comparaison*, plus philosophique, considere le plus ou le moins ou les degrés de la chose mise à côté d'une autre. La *similitude* ne fait qu'éclairer un objet par la lumiere tirée d'un autre objet connu : la *comparaison* le fera mieux apprécier par son affinité avec un objet d'un mérite reconnu. Des objets *assimilés* l'un à l'autre ne sont pourtant pas réellement *comparables* ou capables d'être mis au *pair*, en *comparaison*, en parallele. On *assimile* plutôt des objets étrangers l'un à l'autre ; on compare plutôt des objets du même genre ou de la même qualité. La *similitude* semble tomber particuliérement sur ces objets que l'on *compare*, *sans comparaison*, tant il y a d'ailleurs de différence entre eux.

Vous *assimilerez* sous certains rapports un homme à un animal : vous *comparerez* un Héros à un autre, selon le degré de leur valeur & le mérite de leurs exploits. Si je dis qu'*Achille est semblable à un lion*, c'est une *similitude* ; je désigne seulement l'espece de courage & de furie qu'il fait éclater : si je dis qu'il est *tel qu'un lion*, c'est une *comparaison* ; car je lui attribue les mêmes qualités & au même degré qu'au lion. La *similitude* vous dira qu'une chose est blanche *comme* une autre : la *comparaison* vous dira qu'elle est *aussi* blanche *que* l'autre. Enfin la *similitude* n'est une *comparaison* rigoureuse, qu'autant qu'elle peut se convertir en métaphore par une hardiesse de style. Si je dis seulement qu'*Achille ressemble à un lion*, je suis loin d'oser dire que *c'est un lion* ; & j'oserois le dire, si je le trouvois *tel qu'un lion*.

Il n'importe qu'une différence qu'on n'a point



cherchée, ne soit pas connue, pourvue qu'elle soit tirée du sens propre des mots. On dit indistinctement *similitude* ou *comparaison*, mais plutôt *comparaison* que *similitude*. La *similitude* est bien une espece de *comparaison* : mais contente d'un rapport apparent, elle n'est ni aussi naturelle ni aussi rigoureuse que la parfaite *comparaison* doit l'être. L'intention commune de la *similitude* est de rendre un objet plus sensible par un autre : la perfection de la *comparaison* est d'appliquer à un objet l'idée ou la face entiere de l'autre.

Lorsque Martial dit à quelqu'un que ses jambes sont comme les cornes de la lune, c'est une pure *similitude*; il s'agit d'une simple ressemblance de forme. Lorsqu'Henri IV, refusant de donner l'assaut à la ville de Paris, dit qu'il est à l'égard de son peuple aussi vrai pere, que la bonne femme étoit vraie mere à l'égard de l'enfant adjugé par Salomon, car il aimeroit mieux n'avoir point Paris que de l'avoir tout ruiné, c'est une *comparaison* parfaite; les deux objets s'accordent dans tous leurs rapports.

La *comparaison* d'Ajax avec un âne n'est qu'une *similitude*; car l'obstination de l'âne, comme l'observe M. Marmontel, ne peint qu'à demi l'acharnement d'Ajax.

Si je dis qu'un homme qui a grand'peur, qu'il tremble comme la feuille, il n'y a qu'une *similitude* dans les apparences d'une vive agitation. Si je dis qu'un homme effrayé par sa conscience, tremble comme un tyran, c'est une *comparaison* exacte tirée de la nature des choses.

Une parabole orientale désigne les propriétés de la vertu par celles de l'aloës qui ne répand une odeur fort agréable que quand il brûle. Un pro-

verbe Italien dit que le méchant est comme le charbon qui, s'il ne brûle pas, noircit. Il y a quelque *similitude* entre l'aloës enflammé & la vertu souffrante; mais il est faux que la vertu ne répande pas toujours une odeur sensible & fort douce. La *comparaison* est très-juste entre le charbon & le méchant; il y a une grande ressemblance entre les deux objets, & leur double action est la même.

Un Auteur illustre dit qu'il en est de l'humeur des autres comme de la plupart des bâtimens; qu'elle a diverses faces, les unes agréables, les autres très-désagréables. Un de nos plus galans Monarques disoit qu'une Cour sans femmes seroit comme une année sans printemps. Il y a tant de différences, & ces différences sont si sensibles entre l'humeur & un bâtiment, que leur rapprochement, fondé sur quelque rapport accidentel, ne peut former qu'une *similitude*. Mais la *comparaison* du sexe au printemps paroîtra aussi juste que riante dans les idées de la galanterie.

Comme une eau pure & calme commence à se troubler aux approches de l'orage, dit J. J. Rousseau, un cœur timide & chaste ne voit point sans quelque alarme le prochain changement de son état. L'amour-propre, dit le même Philosophe, est un instrument utile mais dangereux; souvent il blesse la main qui s'en sert, & fait rarement du bien sans mal. Là ce n'est qu'une *similitude* agréable entre des choses éloignées les unes des autres : ici c'est une *comparaison* ou une métaphore fondée sur des rapports sensibles & profonds entre des choses analogues.

L'âge, dit le Gulistan, est comme la neige qui fond au soleil. Les hommes, dit Bacon, ont peur

de la mort, comme les enfans ont peur des ténebres. Je n'ai pas besoin de remarquer la *similitude* agréable ou le rapport apparent des deux premiers objets, & la *comparaison* profonde ou la force des rapports des deux autres.

☼ Je dois observer qu'on a particuliérement appellé *similitudes* les paraboles & autres figures de ce genre. On dit que Nathan fit connoître à David son péché par une *similitude* ou une parabole; que J. C. faisoit entendre sa doctrine à ses Disciples par des *similitudes* qui sont des paraboles; que les Orientaux aiment les paraboles ou les *similitudes*, &c. La *similitude* exige alors un récit circonstancié, une exposition détaillée de faits, de vérités, d'imaginations, de choses connues ou sensibles par elles-mêmes, & dont les divers traits s'appliquent naturellement & parfaitement à l'objet qu'il s'agit d'éclaircir ou de représenter d'une maniere détournée mais claire. C'est donc la *similitude* qui sera plutôt instructive que la *comparaison*; la *comparaison* ne sera qu'une courte *similitude*. La *similitude* appartiendra plutôt à la Philosophie qui enseigne, & la *comparaison* à la Poésie ou à l'Art qui décrit. Comme la métaphore rapide est une sorte de *comparaison*, l'allégorie sera plutôt une *similitude* tacite, &c. La *comparaison* est obligée de faire l'application de l'idée d'un objet à un autre; la *similitude* peut laisser faire à l'Auditeur cette application, tant il est naturel & facile qu'il la fasse, &c.

Mais la *similitude* aura toujours, comme son intention propre, le dessein de rendre une chose plus intelligible & plus sensible par une autre, & en

rapprochant des objets qui n'ont, par eux-mêmes, point de rapport essentiel ensemble, & qui, éloignés l'un de l'autre, n'ont entre eux que de la ressemblance ou des apparences semblables. La *comparaison* tendra toujours, comme à son vrai but, à renforcer, relever, & parer son idée & son discours, par le rapprochement de deux objets qui ont entre eux une analogie marquée & des rapports étroits, & qui sont faits pour être appréciés & jugés l'un par l'autre.

Je me borne à indiquer des différences que je livre au jugement de nos Maîtres, & du Public invité à ne pas laisser confondre des mots qui portent en eux des idées très-distinctes.

Simplicité, Simplesse.

Simple, latin *simplex*, *sinè plexu*, *sans pli*, sans composition, sans épaisseur, sans doublure, sans mêlange, sans apprêt, sans recherche, sans ornement, sans artifice, sans feinte, sans art.

Simplicité a toutes les acceptions de son adjectif : *simplesse* n'a qu'un sens. Il y a la *simplicité* des élémens, la *simplicité* des choses, la *simplicité* des personnes, la *simplicité* des mœurs & des manieres, la *simplicité* du discours & du sujet, la *simplicité* des habits & des meubles, la *simplicité* de l'esprit & celle du cœur, &c. : la *simplesse* est propre à l'homme & à l'ame.

Simplesse est donc un mot nécessaire, puisqu'il exprime nécessairement & clairement ce que *simplicité* n'exprimeroit nettement qu'avec des modifications, par la vertu des accessoires, ou d'une maniere vague & même équivoque. Qui est-ce qui a lu la Fontaine, Marot, Montaigne & tous nos

anciens Auteurs jusqu'à Joinville ? qui est-ce qui, en les lisant, a senti la douceur & l'énergie de ce mot, sans le regretter ?

Les Vocabulistes observent que le mot *simplesse* n'est guere d'usage que dans cette phrase familiere : *Il ne demande qu'amour & simplesse*, en parlant d'un homme ingénu, doux, uni, facile, qui ne desire que paix & concorde. Ces traits suffisent pour distinguer la *simplesse* de la *simplicité*.

La *simplicité*, prise dans le sens moral que nous cherchons, est, de l'aveu des Vocabulistes, la vérité d'un caractere naturel, innocent & droit, qui ne connoît ni le déguisement, ni le raffinement, ni la malice : la *simplesse* est l'ingénuité d'un caractere bon, doux & facile, qui ne connoît ni la dissimulation, ni la finesse, ni, pour ainsi dire, le mal. La *simplicité*, toute franche, montre le caractere à découvert : la *simplesse*, toute cordiale, s'y abandonne sans réserve. Avec la *simplicité*, on parle du cœur : avec la *simplesse*, on parle de toute l'abondance du cœur. Autant que la *simplicité* est naturelle, autant la *simplesse* est naïve. La *simplicité* tient à une innocence pure ; la *simplesse*, à une bonhommie charmante. La *simplicité* obéit à des mouvemens irréfléchis : la *simplesse* est inspirée par des sentimens innés. La *simplicité* n'a point de fard : la candeur est le fard de la *simplesse*. En un mot, la *simplesse* est la *simplicité* de la colombe.

Dites la *simplicité d'un enfant* ; & laissez-moi dire la *simplesse d'un bon enfant*.

Nicole & la Fontaine étoient des hommes *simples* : dans Nicole c'étoit de la *simplicité* ; & dans la Fontaine, de la *simplesse*.

Joas répond avec la *simplicité* d'un enfant élevé dans les principes de la vertu la plus pure. Agnès répond avec toute la *simplesse* d'une fille toujours fidele à son naturel, sans être rebelle aux leçons d'éducation dont on la berce.

La *simplicité* fait qu'on ne cherchera pas à donner bonne opinion de soi aux autres, & qu'on demeure souvent méconnu : la *simplesse* fait qu'on s'ignore, soi, lors même qu'on est bien connu de tout le monde. Avec de la *simplicité*, on conviendra que son ouvrage est bon : avec de la *simplesse*, on ne sçait pas s'il l'est.

Il est assez naturel que, dans un pays où l'on ne connoît guere la *simplicité*, on perde l'idée & même le nom de *simplesse*. La *simplicité* devient là un moyen de se distinguer & de se faire remarquer : la *simplesse* n'y seroit qu'une bonne bête.

Il y a quelquefois, dans la *simplicité*, de l'ignorance, de l'inexpérience, de la foiblesse d'esprit, de l'imbécillité même & de la bêtise : il y en aura peut-être souvent plus encore dans la *simplesse*, mais toujours avec les formes & les caracteres d'un naturel si bon & si innocent qu'elle inspire toujours quelque intérêt.

On pardonne à celui qui peche par *simplicité* : il a mal fait sans malice. On consolera même celui qui a péché par *simplesse* ; il a mal fait, sans le vouloir & même à bonne intention.

La *simplicité* s'allie avec une certaine prudence qui est une raison prévoyante : la *simplesse* s'allie avec une certaine sagesse qui est une raison éclairée. Quelqu'un a dit que la *simplicité*, accompagnée de quelque prudence, est plus heureuse & plus sûre que la finesse : Marot compte, après Mar-

tial (*a*), parmi les moyens d'être heureux, *sage simplesse*, amis pareils à soi, &c.

Simulacre, Fantôme, Spectre.

Simulacre ne signifie pas seulement ce qui est *semblable*, ressemblant, *similis*; mais encore ce qui est *simulé*, feint, contrefait, du verbe *simulare*. On a particuliérement appellé *simulacres*, les *Idoles* ou les fausses représentations des faux Dieux : ces représentations n'offroient que des formes imaginaires qui n'étoient pas celles des Dieux mêmes. L'*image* est une représentation fidele d'un objet; & c'est particuliérement l'ouvrage de la peinture : la *statue* est la représentation d'une figure en plein relief; & c'est l'ouvrage de la sculpture : le *simulacre* est une représentation ou fausse, ou grossiere, informe, vaine, qui ne rappelle que quelques traits d'un objet défiguré, si l'objet existe ou a existé. On dit un *simulacre* de ville, de République, de vertu, &c., pour indiquer de fausses ou de vaines apparences. Le *simulacre* vain, celui d'un objet qui n'a rien de réel, devient synonyme de *fantôme* & de *spectre*.

Fantôme, mot emprunté du grec, vient de la racine *fan*, *phen*, clair, lumineux, apparent. Ce mot désigne en Philosophie l'image qui se forme des objets dans notre esprit, lorsqu'ils frappent nos sens. Dans l'usage commun, c'est un objet

---

(*a*) Martial dit : *prudens simplicitas*. Les Latins n'avoient que ce dernier mot.

ou une apparition *fantaſtique*, ouvrage de l'imagination, ſans aucune réalité. Suidas dit que c'eſt l'imagination ou la viſion de ce qui n'eſt pas : c'eſt, dit Macrobe, une viſion extraordinaire de figures fort éloignées de la Nature, ſoit particuliérement par leur grandeur, ſoit par toute autre ſingularité apparente ; comme on en a, lorſqu'on eſt entre la veille & le ſommeil. Ce terme s'applique auſſi à tout objet deſtitué de réalité, ou à toute idée deſtituée de raiſon. On dit un *fantôme* de Roi, un *fantôme* de puiſſance.

Spectre vient de *ſpec*, *ſpic*, *pec*, *pic*, forme, figure : c'eſt une figure extraordinaire qu'on voit en effet ou qu'on croit voir ; mais une figure horrible affreuſe, effrayante, ſelon la force matérielle de la terminaiſon du mot. Il ſe dit proprement des objets qui apparoiſſent même dans la veille ; on le dit auſſi d'une perſonne extrêmement décharnée & défigurée.

Ainſi le *ſimulacre* eſt l'apparence trompeuſe d'un objet vain : le *fantôme* eſt l'objet fantaſtique d'une viſion extravagante : le *ſpectre* eſt la figure ou l'ombre d'un objet hideux ou effrayant qui frappe les yeux ou l'imagination.

Le *ſimulacre* n'a qu'un caractere vague ; & il ſe dit de tous les objets vains, vuides, ou faux, & des choſes comme des perſonnes. Le *fantôme* eſt caractériſé par des formes ou des traits bizarres, étranges, & qui ne ſont point dans la Nature ; & il ſe dit particuliérement des objets qui paroiſſent vivans. Le *ſpectre* a cela de caractériſtique, qu'il repréſente des objets défigurés & faits pour inſpirer de l'horreur ou de l'effroi, par leurs traits & par tout ce qui les accompagne ; & il ſe dit proprement de ces objets qui ſemblent évoqués,

fuſcités, envoyés par une Puiſſance ſupérieure pour avertir, menacer, tourmenter les hommes.

Le *ſimulacre* nous abuſe : le *fantôme* nous obſede : le *ſpectre* nous pourſuit.

Les vapeurs ou les nuages élevés dans le cerveau y forment toute ſorte de *ſimulacres* ; & ces *ſimulacres* font illuſion. L'imagination forte & exaltée crée des *fantômes* ; & ces *fantômes* l'aveuglent. La peur fait des *ſpectres* ; & les *ſpectres* font peur.

Le rêve nous repréſente toute ſorte de *ſimulacres*. Les *viſionnaires* ſont ſujets à voir des *fantômes* dans la veille comme dans le ſommeil. L'Hiſtoire rapporte beaucoup d'*apparitions* de *ſpectres*, vus par des hommes qui n'étoient point foibles d'eſprit, mais qui néanmoins ont pu ne pas bien voir.

Singulier, *Extraordinaire*, *ſuivis de pluſieurs autres mots.*

Il y a quelque choſe de *ſingulier* dans ce qui eſt *extraordinaire* ; & quelque choſe d'*extraordinaire* dans ce qui eſt *ſingulier*, ſoit en bien, ſoit en mal.

L'oriental *ſ-g-l*, *ſegul*, ſignifie chacun, propre, ſeul ou à part : de là le latin *ſingularis*, *ſingulier*, ſeul, unique, rare, diſtingué des autres, ſans concurrence, ſans parité. *Extraordinaire* eſt formé du latin *extrà ordinem* qui eſt hors de l'ordre commun ou de la meſure commune, hors de rang, hors de pair, non-commun, inuſité.

Le *ſingulier* ne reſſemble pas à ce qui eſt ; il eſt

d'un genre particulier : l'*extraordinaire* sort de la sphere à laquelle il appartient ; il est particulier dans son genre. Le *singulier* n'est pas de l'ordre commun des choses ; il fait, pour ainsi dire, classe à part : l'*extraordinaire* n'est pas dans l'ordre courant des choses ; il fait exception à la regle. Il y a quelque chose d'original dans le *singulier*, & quelque chose d'extrême dans l'*extraordinaire*. Des propriétés rares, des qualités exclusives, des traits distinctifs & uniques forment le *singulier* : le plus ou le moins, l'excès ou le défaut, la grandeur & la petitesse en tout sens au dessus ou au dessous d'une mesure établie, caractérisent l'*extraordinaire*. *Singulier* exclut la comparaison ; *extraordinaire* la suppose.

On appelle *loi singuliere*, celle qui est seule & unique sous un titre : un combat d'homme à homme s'appelle *singulier* : le *singulier* est opposé au pluriel. On appelle *extraordinaire* au Palais ce qui ne suit pas la marche ordinaire des procédures ou des jugemens : on appelloit *question extraordinaire*, la rude torture qui ne se donnoit aux accusés que dans certains cas : un Courrier ou un Ambassadeur *extraordinaire* est chargé, dans un cas pressé, de ce que le Courrier ou l'Ambassadeur *ordinaire* feroit dans un autre cas, &c. Le *singulier* est une sorte de nouveauté : l'*extraordinaire* est une sorte d'extension des choses.

Les parélies ou les apparitions de plusieurs images du soleil, réfléchis par des nuées, sont des phénomenes assez *singuliers*. Le parélie de cinq soleils, observé derniérement en Russie, & en 1629 à Rome, est *extraordinaire* dans ce genre de phénomene.

La boussole a une propriété *singuliere*. La va-

peur de l'eau bouillante a une force *extraordinaire.*

Le teint blafard & l'air hébêté des Cretins & des Albinos sont si *singuliers*, que, plus nombreux, ils sembleroient former une variété dans l'espece humaine. La grandeur des Patagons & la petitesse des Lapons sont *extraordinaires*, en ce qu'elles s'éloignent beaucoup de la taille commune des hommes.

L'habillement de certains Religieux nous paroît *singulier* par sa forme, quoiqu'il fût autrefois celui du peuple des campagnes : les paysans du Béarn sont encore habillés comme les Capucins. Les coiffures qui donnent à la tête l'aspect d'une figure polygone & la grosseur d'un boisseau, ne paroissent plus *extraordinaires*, à force d'être communes : le visage d'une femme est aujourd'hui au bas de sa tête.

Tout homme qui a un caractere propre, a nécessairement quelque chose de *singulier.* Tout homme qui a un caractere énergique & fortement prononcé, a quelque chose d'*extraordinaire.*

Un homme paroît *singulier*, qui vit seul. Un homme paroît *extraordinaire* dans le monde, qui ne fait pas comme tout le monde.

Un Sage est toujours quelque chose de fort *singulier*, d'unique, quelque part ; & toujours quelque chose d'*extraordinaire*, de fort peu commun, par-tout.

On a dit qu'un homme *singulier* dans ses habillemens, a d'ordinaire quelque chose de *singulier* dans l'esprit. On a dit que le peuple pardonne plutôt un vice commun, qu'une vertu *extraordinaire.*

Ce qui est contraire à l'usage, s'appelle *singulier* ; ce qui est peu fréquent dans l'usage, s'ap-

pelle *extraordinaire.* Il ſeroit fort *ſingulier* qu'un homme fît de bonne foi ſa confeſſion au Public : il eſt aſſez *extraordinaire* qu'une femme qui n'eſt ni fort vieille ni fort jeune, accuſe au juſte ſon âge. Mais il vaut mieux ſe taire que de ſcandaliſer en ſe déshonorant : mais il vaudroit mieux ſe taire que de mentir même pour n'être pas crue.

Une dépenſe *ſinguliere* eſt celle qui ne ſe fait pas, dont on ne s'aviſe pas, qu'on n'imagineroit jamais : une dépenſe *extraordinaire* eſt celle qui n'entre pas en ligne de compte dans la dépenſe courante, qui n'a point été prévue, qui tient à des circonſtances rares. Une dépenſe *ſinguliere*, ce ſeroit de payer la vérité déſagréable qu'on oſeroit vous dire : une dépenſe *extraordinaire*, ce ſeroit de payer un bon ſerviteur ce qu'il vaut pour vous.

La reſtitution ou la répudiation d'un bien originairement mal acquis ou acquis d'une maniere ſuſpecte, & qui vous vient par ſucceſſion ou par alliance, ſeroit une action fort *ſinguliere*, quoique rigoureuſement commandée par la Juſtice : mais, quelque ſcrupuleux que l'on ſoit ſur la maniere d'acquérir ſoi-même des biens, il ſeroit difficile de citer des gens qui l'aient été aſſez ſur la maniere dont furent acquis ceux qui ont paſſé de main en main juſqu'à eux, lors même qu'on en ſçait l'origine. La ceſſion ou la remiſe d'un héritage aux héritiers naturels, quoique donné valablement & ſans captation, ſera toujours une action *extraordinaire*; car il eſt de ſtyle qu'il n'y a rien de mieux acquis que ce qu'on nous donne : mais on en trouve des exemples, & nous en avons ſous nos yeux.

Nous appellons *ſingulier* ce qui ne cadre point avec nos idées ou ne s'accorde point avec les types ou modeles que nous avons dans l'eſprit. Nous

appellons *extraordinaire*, ce qui sort d'une certaine sphere ou n'est pas conforme aux mesures que nous avons dans l'esprit. Si nous n'avons pas quelque idée qui ait de l'analogie avec ce que nous voyons, l'objet nous paroît *singulier* : l'objet nous paroît *extraordinaire*, s'il surpasse l'idée que nous avons des choses.

Selon nos lumieres & notre sagacité, une chose est pour nous *singuliere* ou non : selon notre portée & nos habitudes, une chose est ou n'est pas pour nous *extraordinaire*. L'écriture est un prodige bien *singulier* pour un Sauvage ; une lettre est un papier qui parle ; un François sera d'une taille *extraordinaire* chez les Lapons ; c'est un géant pour ce peuple nain.

Tout objet nouveau est *singulier* pour l'ignorance. Toute action tant soi peu généreuse sera *extraordinaire* pour une ame étroite & seche.

Un Philosophe est un être *singulier* pour le peuple. Les Grands sont des êtres *extraordinaires* pour les petits.

Il suffit de ne pas suivre la foule dans le chemin battu, pour être *singulier*. Il suffit de voir par-dessus la tête du commun des hommes, pour paroître *extraordinaire*.

Il est bien *singulier*, *en soi*, qu'une femme ne veuille rien entendre à la conduite d'une maison, quoiqu'il n'y ait, *dans le fait*, rien de moins *extraordinaire*. Distinguez bien ce qui est *singulier* ou *extraordinaire* en soi, d'avec ce qui ne l'est que de fait.

Il paroîtroit *singulier* qu'une petite riviere se confondît dans une plus grande sans en augmenter ni la largeur ni la hauteur, quoique ce fait soit simple & connu, si l'on ne considéroit pas qu'a-

lors elle augmente la vîtesse du courant de l'autre. Il est fort *extraordinaire* que l'esprit humain soit parvenu à s'emparer de la foudre & à la diriger, quoique la chose soit aujourd'hui si commune & si facile. Ces deux phrases opposent ce qui est à ce qui paroît être.

A mesure qu'on s'accoutume à un objet, tout ce qu'il avoit de *singulier* disparoît. A mesure que les choses *extraordinaires* deviennent communes, les choses les plus *extraordinaires* cessent de l'être à nos yeux.

☼ Le *singulier* a donc quelque chose d'original ou de nouveau, de propre ou d'exclusif, de curieux ou de piquant, tandis que l'*extraordinaire* a des traits plus forts ou plus marqués, un caractere de grandeur ou d'excès, une sorte de supériorité ou d'éminenee. Aussi, par une conséquence naturelle, pris en bonne part, *singulier* sert plutôt à désigner ce qui se distingue par sa finesse, sa délicatesse, sa rareté, sa recherche, sa subtilité; *extraordinaire*, ce qui se distingue par sa hauteur, sa beauté, sa sublimité, sa supériorité, son excellence. En mauvaise part, le *singulier* est hors de la Nature, de la vérité, de la simplicité, de la justesse, des convenances; l'*extraordinaire* est outré, démesuré, excessif, extravagant, révoltant.

Nous dirons plutôt qu'une femme est *singuliérement jolie*, & qu'une autre est d'une *beauté extraordinaire*. Nous dirons qu'une personne a une *adresse singuliere* & une *bravoure extraordinaire*. Nous dirons plutôt des *exploits extraordinaires* & des *tours singuliers*.

Le *singulier* surprend, & l'*extraordinaire*

étonne. Des traits *ſinguliers* piquent ; une figure *extraordinaire* repouſſe.

Le mérite *ſingulier* n'eſt ſenti & jugé que par des eſprits fins. Le mérite *extraordinaire* frappe & ſubjugue tous les eſprits.

On a des opinions *ſingulieres*, bizarres, pour ſe faire diſtinguer : on a de grands airs, des airs *extraordinaires*, pour ſe faire remarquer.

Rien de plus *ſingulier* & de plus *extraordinaire* tout à la fois que les nouvelles expériences de M. Spalanzani ſur la génération.

※ On dit en ſtyle de critique, qu'une perſonne eſt fort *ſinguliere* ou fort *extraordinaire*. L'homme *ſingulier* a ſa maniere d'être propre & originale : l'homme *extraordinaire* a, dans ſa maniere d'être, quelque choſe d'exceſſif & d'outré : le premier ne fait pas ce que les autres font : le ſecond ne fait pas, comme les autres, ce qu'ils font. Celui-là ne ſçait ou ne veut pas être comme tout le monde : celui-ci ne ſçait pas être au courant ou au niveau de tout le monde. L'homme *ſingulier* ſemble affecter de ne prendre ni les manieres, ni les opinions, ni les coutumes, ni les mœurs, ni les regles de la Société : l'homme *extraordinaire* ſemble ne les prendre que pour s'en écarter ou pour tout exagérer. On ne compte pas ſur l'homme *ſingulier* ; & on ne peut pas compter ſur l'homme *extraordinaire*. Le premier a plutôt un caractere à lui ; le ſecond gâte le caractere qu'il a. Celui-là aura peut-être un air ſauvage ou fou ; mais il peut auſſi avoir quelque choſe de piquant, & même avoir raiſon : celui-ci aura plutôt l'air de la prétention & de l'humeur ; il eſt gênant, & il auroit beſoin d'un peu de modération. On laiſſera là l'homme *ſingulier*, qui

paroît naturellement fait pour être seul : on voudroit se défaire de l'homme *extraordinaire*, qui ne differe pas assez des autres pour ne pas se soucier de vivre avec eux.

☼ Les personnes *fantasques* ou *bizarres*, *capricieuses*, *quinteuses*, *bourrues*, ont des caracteres *singuliers* & forment des personnages *extraordinaires*. Chacun de ces personnages a sa *singularité* ; & je place ici ces mots, comme pour classer les especes sous le genre. Je les rassemble, non pour les réunir tous comme synonymes (car personne ne dira, par exemple, *bourru* pour *capricieux*), mais pour séparer des autres ceux que l'Abbé Girard paroît avoir mal à propos associés.

» Toutes ces qualités, dit cet Ecrivain, très-» opposées à la bonne société, sont l'effet & en » même temps l'expression d'un goût particulier, » qui s'écarte mal à propos de celui des autres » (rappellons-nous les idées de *singulier* & d'*ex-* » *traordinaire*). Mais chacun n'en a pas moins » son propre caractere, que je crois rencontrer assez » heureusement en disant : que s'écarter du goût » par excès de délicatesse ou par une recherche du » mieux, faite hors de saison, c'est être *fantasque* ; » s'en écarter par une singularité d'objet non con-» venable, c'est être *bizarre* ; par inconstance ou » changement subit de goût, c'est être *capri-* » *cieux* ; par une certaine révolution d'humeur ou » façon de penser, c'est être *quinteux* ; par gros-» siéreté de mœurs & défaut d'éducation, c'est » être *bourru* «. Je crains bien que l'Auteur n'ait pas été tout-à-fait aussi heureux qu'il le pense.

Le *fantasque*, le *bizarre*, le *capricieux* sont plutôt *singuliers* ou *extraordinaires* par un travers

d'esprit ou d'imagination ; & le *quinteux* & le *bourru* par un vice d'humeur.

Fantasque vient de *fantaisie*, mot grec qui signifie *imagination*. *Fantaisie* exprime une détermination de l'esprit à croire ou à vouloir sans raison, sans motif, par imagination, par un instinct ou une impulsion particuliere que nous appellons goût. Nous appellons *fantaisie* un goût particulier qui n'a point de raison ou de fondement raisonnable. On appelle *fantasque* un cheval, une mule, un animal dont les mouvemens sont suggérés par une volonté rebelle & opiniâtre. Il ne s'agit point ici particuliérement d'un *goût délicat & difficile* : il s'agit généralement d'un goût déraisonnable, vain, dépravé. L'homme trop difficile est sans doute *fantasque* : mais on est aussi *fantasque* par toute sorte de goûts *singuliers*, *extraordinaires*, absolus ou décidés. Je n'imagine point sur quoi M. de Voltaire a pu se fonder pour dire que ce mot désigne un caractere *inégal & brusque*.

Bizarre, autrefois *bigearre*, a un rapport visible avec le mot *bigarré*, qui est de plusieurs couleurs; formé de *bis*, deux, double, & de *war*, *rai*, couleur. Regnier dit, en parlant de la Satyre, *bizarrerie* pour *variété*. Le *bizarre* change de couleur, de pensées, de manieres, de marche, de conduite : il pense le contraire de ce qu'il pensoit; il ne veut pas ce qu'il vouloit. Il fait une chose & puis une chose opposée ou disparate ; tout d'un coup, il passe d'une extrémité à l'autre : rien de fixe dans ses idées, rien de constant dans ses sentimens, rien de soutenu dans sa conduite : *Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis*, &c. Tel est le fidele portrait qu'on a tracé du *bizarre*. Est-ce-là s'écarter du goût *par une singularité*

d'objet non convenable? Qu'est-ce que cela signifie? » Où l'imagination est maîtresse de la raison, » dit Malebranche, l. 2, c. 2, » il y a de la *bizarre-*
» *rie* & une *bizarrerie* incompréhensible.... La
» *bizarrerie* des modes françoises n'est pas sou-
» tenue par quelque raison apparente.... Elles
» portent davantage le caractere d'un siecle cor-
» rompu, dans lequel l'imagination n'est point
» retenue dans les bornes de la raison «.

Capricieux, formé de *caprice*, signifie qui va par bonds & par sauts, qui se dresse, se *cabre* contre. *Cab*, *cap* veut dire s'élever, se cabrer, sauter; d'où *cabrit*, *cabriole* ou *capriole*, &c. Ce mot désigne donc des saillies singulieres, des fantaisies subites, des idées & des volontés changeantes, mais auxquelles on s'attache, dont on s'entête, pour lesquelles on se cabre, jusqu'à ce qu'elles passent comme d'elles-mêmes.

Quinteux vient de *quinte*, accès, révolution. On a des *quintes* d'humeur comme des *quintes* de toux. Il est vraisemblable qu'on a dit *quinte*, comme on a dit fievre *tierce*, fievre *quarte*, pour désigner le retour, le redoublement, mais d'une maniere vague & qui n'annonce pas un accès *périodique* ou régulier, comme le dit l'Abbé Girard. La *quinte* est plus ou moins forte & opiniâtre : elle est causée par une humeur âcre.

Bourru prend son origine dans la racine *bor*, *bro*, *bur*, *bru*, *bour*, *brou*, qui s'applique tantôt aux objets grossiers, tantôt à des objets piquans. *Bourre*, laine grossiere; *bure*, étoffe grossiere; vin *bourru* ou épais & rude; *bourasque*, temps gros & orageux; *brou*, enveloppe grossiere & piquante de la noix; *brusc*, arbrisseau dont les feuilles sont aiguës & dures; *bourrer*, *bourrade*,

action rude, coup violent; *brusque*, d'une humeur vive & dure, qui rompt en visiere, &c. Il est donc vrai que le *bourru* est grossier dans ses manieres; mais ce n'est pas tout, car on n'est pas *bourru* pour être grossier : le *bourru* est encore *brusque* ou prompt, difficile, fâcheux du moins dans ses premiers mouvemens; & c'est par son humeur prompte, incommode & maussade qu'il est foncièrement *bourru*, & non, à parler proprement, par la *grossiéreté des mœurs* : car les manieres & les actions ne constituent pas le caractere, elles le suivent.

Résumons. Le *fantasque* est sujet à des fantaisies ou à des goûts singuliers & déraisonnables; & ses goûts le menent. Le *bizarre* est sujet à des disparates choquantes ou aux variations les plus *extraordinaires* & les plus inconcevables; & le besoin de changer le tourmente. Le *capricieux* est sujet à des changemens subits & à de petites manies déréglées & absolues; & son idée devient sa volonté. Le *quinteux* est sujet à des lubies ou à des accès d'humeur violens & opiniâtres; & le mal le subjugue & le tyrannise. Le *bourru* est sujet à des boutades fréquentes & à des rudoyemens plus fâcheux qu'offensans : sa fougue l'emporte.

La force de l'imagination, de la préoccupation & des penchans indélibérés, la confiance d'un esprit asservi, la complaisance dans ses idées & sentimens propres, font le *fantasque*. L'inquiétude & l'inconstance d'un caractere sans assiette, une imagination turbulente & vagabonde qui ne se repose jamais sur un objet, un esprit qui, sans principes, sans jugement, sans idées ou sans résolutions fixes, est séduit ou entraîné par sa pensée

actuelle, font le *bizarre*. Une tête légere ou un esprit volage, l'attache à son propre sens ou plutôt à la premiere idée qui nous rit, la volonté prompte & opiniâtre d'un enfant gâté, font le *capricieux*. Un bile sujette à fermenter, le désordre & le tourment de cette fermentation renouvellée, le besoin de se répandre provoqué par la douleur d'être insupportable à soi-même, font le *quinteux*. La mauvaise humeur, ou l'humeur sauvage & *rebourse* (*a*), la rudesse d'un tempérament vif & d'un caractere brut, le défaut de retenue & de ménagemens, font le *bourru*.

Je conçois comment les grands peuvent être *fantasques*; ils n'ont qu'à imaginer, à vouloir & à dire. Je conçois comment des sots peuvent être *bizarres*; ce sont des especes de fous. Je conçois comment les femmes peuvent être *capricieuses*; on adore jusqu'à leurs caprices. Je conçois comment les vieillards peuvent être *quinteux*; ils ont une maladie cruelle avec des redoublemens. Je conçois comment des Sauvages ou des marins peuvent être *bourrus*; les uns ne vivent guere qu'avec des bêtes, & les autres qu'avec des hommes.

Le *fantasque* auroit besoin de réfléchir, le *bizarre* de raisonner, le *capricieux* de se vaincre, le *quinteux* de s'adoucir, le *bourru* de se civiliser.

Le *fantasque* vous démonte; vous ne sçavez comment vous y prendre avec lui : on ne le dissuade pas. Le *bizarre* vous confond; vous ne sçavez comment l'entendre : c'est d'un moment à l'autre un autre homme. Le *capricieux* vous déroute; vous ne sçavez sur quoi compter : il vous

(*a*) Voyez l'article *Rétif*, *Rebours*, &c.

échappe à tout bout de champ. Le *quinteux* vous excede ; vous ne sçavez comment tenir avec lui : il est intraitable. Le *bourru* vous repousse ; vous ne sçavez comment vous accommoder avec lui : il ne ménage rien.

Sinueux, Tortueux.

ON dit *sinuosité*, & on ne dit guere *sinueux* qu'en Poésie. On ne dit pas *tortuosité*, mais on dit sans cesse *tortueux*. Voilà ce qui s'appelle *bizarrerie*.

Sinueux, ce qui fait des *S* ou *esses*, des plis & des replis, des courbures & des enfoncemens ; comme le serpent qui rampe, la riviere qui serpente, la robe qui flotte : du latin *sinus*, pris pour enfoncement, pli, profondeur. *Tortueux*, qui ne fait que tourner, retourner, se contourner, qui va de biais, obliquement, de travers, comme un sentier qui va & vient d'un sens à un autre, un labyrinthe qui fait des tours & des détours, un corps qui seroit tout tortu, tout tortué : de la racine *tor*, tour ; d'où tourner, tordre, tors, entortillé, &c., dont l'idée est bien sensible.

Sinueux indique plutôt la marche, le cours des choses ; *tortueux*, leur forme, leur coupe. Le cours de la riviere est *sinueux* ; la forme de la côte est *tortueuse*. La riviere, en coulant, s'enfonce dans les terres & fait elle-même ses *sinuosités* ; & la côte, enfoncée de toutes parts, en demeure *tortueuse*. On fait des replis *sinueux*, & on va par des voies *tortueuses*. On dit que les canaux abregent, avec une grande utilité pour la naviga-

tion, le cours *ſinueux* des rivieres : le ſon, en frappant des lieux *tortueux*, en devient plus éclatant. Cette obſervation eſt conforme à l'uſage le plus ordinaire des termes, ſans être excluſif.

Vous conſidérez ſur-tout les enfoncemens dans la choſe *ſinueuſe* ; c'eſt le ſens du mot : vous conſidérez les obliquités dans la choſe *tortueuſe* ; c'eſt ce qui la rend telle. On dit que le Méandre, ſi doucement *ſinueux*, fournit à Dédale le modele de ſon *tortueux* labyrinthe. Or le nom de *Méandre* eſt tiré de *meo*, *meatus*, qui déſigne l'ouverture, l'enfoncement.

Sinueux n'a point un mauvais ſens ; *tortueux* ſe prend ſur-tout en mauvaiſe part. L'objet *ſinueux* eſt plutôt dans l'ordre naturel ou commun de la choſe ; l'objet *tortueux* eſt plutôt tel par une ſorte de violence, de contrainte, de déſordre. Le *ſinueux* n'eſt pas fait pour aller droit ; mais le *tortueux* ne devroit pas aller de travers. Auſſi ce dernier terme ne s'employe-t-il, au moral, que dans le ſtyle du blâme & de la cenſure.

Le ſerpent forme naturellement des plis & des replis *ſinueux*. Le monſtre, lancé par Neptune contre Hyppolite, recourbe, avec furie, ſa croupe en replis *tortueux*.

Il ſemble que l'Auteur du Poëme des *Jardins* ait voulu faire cette diſtinction dans les deſcriptions ſuivantes.

Le bocage moins fier, avec plus de molleſſe,
Déploye à nos regards des tableaux plus rians,
Veut un ſite plus doux, des contours plus lians,
Fuit, revient & s'égare en routes *ſinueuſes*,
Promene entre des fleurs des eaux voluptueuſes.

Enfin le parc Anglois,
D'une beauté plus libre avertit les François.
Dès-lors on ne vit plus que lignes ondoyantes,
Que sentiers *tortueux*, que routes tournoyantes.
Lassé d'errer en vain, le terme est devant moi.
Il faut encore errer, serpenter malgré soi;
Et maudissant vingt fois une importune adresse,
Suivre sans cesse un but qui recule sans cesse.

N'oublions pas enfin le nombre, l'harmonie propre des deux mots, leur expression matérielle ou leur rapport matériel avec la nature des objets, lorsqu'il s'agit de peindre. Quelle douceur dans celui de *sinueux* ! Dans celui de *tortueux*, quelle rudesse !

Situation, Assiette.

Situation, Position, Disposition.

Situation, Etat.

Situation & *assiette* ont la même origine : ils viennent de l'ancien verbe *séoir*, mettre en place, placer sur; en latin *sedere*, poser, asseoir, & *sedes*, siege, place, repos; ainsi que *situs*, situé, posé, situation, position; en grec, *hezein*, faire asseoir, & *hedos*, siege, inaction; en irlandois *saide*, machine pour s'asseoir; en celte *hedd*, repos, tranquillité; en oriental *hed*, repos, cessation, &c. Le participe de *seoir* est *sis*; une maison est *sise* ou *située*, en latin *sita*. Le verbe *asseoir* ajoute à *seoir* la particularité de poser *à demeure*, de laisser à telle place, d'établir & de reposer l'objet sur le lieu, l'emplacement, la base. *Assis* & *situé* ne

s'employent pas indifféremment : on dira bien qu'un château est *situé* ou *assis* sur une éminence : mais on dit qu'une ville est *située* & non *assise* dans un pays ; qu'un jardin est *situé* & non *assis* au nord ; qu'une province est *située* & non *assise* à un tel degré de latitude, &c. *Situé* marque les divers rapports de lieu ; *assis* ne marque que la place, l'emplacement : une chose est *située* sur, dans, à, vers, près, &c. : elle n'est *assise* que sur ou dans. Ainsi un impôt est *assis* sur les consommations, une vente sur une terre, une personne sur une chaise, toute chose sur ce qui la porte ou la supporte.

La terminaison du mot *situation* est active : celle d'*assiette* est passive, comme la terminaison latine *tus* ou *tum*. *Situation* désigne l'action, ce qui se fait ou qu'on a fait : *assiette* désigne l'état, ce qui est, ce qui est ainsi. Vous mettez une chose, vous vous mettez dans une *situation* : vous êtes, la chose est dans telle *assiette*.

La *situation* embrasse proprement les divers rapports locaux que la chose peut avoir avec les objets qu'elle regarde ou qui la regardent : ainsi, en peinture, le *site* marque les aspects, les points de vue, les tableaux, les scenes d'un paysage, &c. L'*assiette* est bornée à la place ou à l'objet sur lequel la chose pose & se repose ; ainsi le petit plat appellé *assiette*, ne désigne que ce *sur* quoi on sert & on mange.

Une maison de campagne est dans une jolie *situation*, quand les alentours en sont agréables : une place de guerre est forte d'*assiette*, quand sa base est ferme, escarpée, insurmontable. Une ville est dans une *situation* & non dans une *assiette*

favorable pour le commerce : un rempart doit avoir assez d'*assiette* ou de pied & non de *situation*, pour que rien ne s'éboule.

La *situation* est la maniere d'être présente, actuelle de la chose, stable ou variable, durable ou momentanée. L'*assiette* est la maniere d'être propre ordinaire, habituelle de la chose, plus ou moins ferme, plus ou moins fixe. La *situation*, quand elle est naturelle, convenable, propre pour le sujet, & faite pour être stable, est une *assiette*.

Votre *situation* est l'état où vous êtes actuellement : votre *assiette* est l'état où vous êtes naturellement. Vous êtes accidentellement dans telle *situation* : vous êtes naturellement dans telle *assiette*.

On est toujours dans quelque *situation* ; il s'agit d'avoir une *assiette*. Il n'y a de calme, de tranquillité, de constance, de bien-être dans une *situation*, qu'autant que vous y prenez une *assiette* convenable & fixe.

Celui qui change sans cesse de *situation*, n'a point d'*assiette*, il cherche une *assiette*. Les gens qui ne sont pas à leur place, quelque *situation* qu'ils prennent, ne se trouvent jamais dans leur *assiette* : & combien peu de gens à leur place !

C'est le malade qui veut toujours changer de *situation* : celui qui se trouve bien, reste dans son *assiette*. Comptez, si vous le pouvez, les malades d'esprit : voyez si vous trouvez des esprits calmes même au milieu du tumulte.

La vertu donne à l'ame un grand courage & une grande force dans les *situations* critiques, parce qu'elle la tient dans une *assiette* ferme & inébranlable.

Bouhours remarque que le mot *situation* ne se disoit autrefois que dans le propre, la *situation de la ville*, la *situation du pays*; & qu'on se servoit toujours du mot d'*assiette* au figuré, *son esprit n'est jamais dans une même assiette*, *les affaires demeurerent quelque temps dans une assiette assez tranquille*. Mais, de son temps, *situation* fut plus communément & plus élégamment employée qu'*assiette*. Ainsi la Langue s'enrichit; mais il falloit perfectionner le langage, en assignant à chaque mot les bornes naturelles de son emploi: or c'est ce qu'on ne fit point, si j'en juge par la maniere de les employer de divers Ecrivains célebres. *Son courage*, dit un grand Orateur, *s'est trouvé, par sa* naturelle situation, *au dessus des accidens les plus redoutables*: l'*assiette* de l'esprit de l'homme, dit un grand Moraliste, est sujette au changement. Il me semble qu'on change plutôt de *situation* que d'*assiette*; & qu'on est naturellement plus ferme par son *assiette* que par sa *situation*.

☼ L'idée commune aux mots *situation* & *position*, est de porter sur une chose, sur une base. La *situation* exprime proprement l'action de seoir, d'asseoir ou d'être assis, d'occuper ou de remplir une place où l'on repose, où l'on est arrêté: la *position* au contraire exprime celle de mettre sur pied ou en pied, d'y être d'une certaine maniere ou dans une certaine posture, de s'y placer dans un certain rapport avec un but: la *disposition* ajoute à ce mot l'idée d'un arrangement, d'une combinaison, d'un ordre particulier de choses, ainsi que d'une inclination, d'une tendance, d'une

forte direction vers le but. De la racine *pa*, *pes* en latin, *pous* en grec, *pied* en françois, les Latins ont fait *pos*, d'où *poser*. De là *position*, *posture*, *poste*, &c. La *position* désigne un regard, une vûe particuliere : le *poste* est fait pour observer : la *posture* se prend pour quelque fin. La *position*, en Astronomie & en Géographie, est la direction relative à des points donnés : la *position*, en Architecture, est l'aspect du bâtiment relatif au point de l'horizon : la *position*, dans la danse, est la maniere de placer les pieds & de tenir le corps pour exécuter certains mouvemens. La *position*, en Philosophie, est la proposition sur laquelle ou d'après laquelle il s'agit de raisonner. La *position* a donc une direction & un but particulier.

La *situation* est une maniere générale d'être en place : la *position* est une maniere particuliere d'être dans un sens. La *situation* désigne plutôt l'habitude entiere du corps ou de l'objet : la *position* désigne particuliérement une attitude ou une posture du corps ou de l'objet. La *situation* embrasse les divers rapports de la chose : la *position* n'indique qu'un rapport de direction. La *situation* qui dépend des circonstances, n'a point de regle fixe : la *position* qui tend à un but, a sa regle déterminée ; elle est juste, exacte, fausse, irréguliere, droite, oblique, &c. La *disposition* marque la *position* combinée de différentes parties ou de divers objets qui doivent concourir au même dessein, & une tendance particuliere au but.

Vous êtes dans une *situation* quelconque : vous prenez une *position* particuliere pour dormir à l'aise : votre corps est, pour cet effet, dans une bonne *disposition*.

Une armée est dans telle ou telle *situation*, selon les circonstances & selon les rapports sous lesquels vous la considérez : elle cherche, elle choisit une *position* pour attaquer ou pour n'être point attaquée : elle est dans la *disposition* de se battre, elle fait pour cela ses *dispositions*.

On est dans une *situation* très-gênée quant à la fortune : on n'est pas dans une *position* à faire du bien aux autres : on est en vain dans la *disposition* d'esprit & de cœur, de leur en faire.

Une maison est dans une *situation*, eu égard à ce qui l'environne : elle est dans telle *position*, eu égard à son *exposition* : elle a une telle *disposition*, eu égard à la distribution des parties qui la *composent*.

On dit au figuré la *situation*, la *disposition*, plutôt que la *position*, des esprits, des affaires, &c. La *situation* ne désigne que l'état actuel des choses, où elles en sont ; la *disposition* désigne leur tournure ou leur tendance, le train qu'elles suivent ou qu'elles veulent prendre. Ce mot sert à exprimer la pente que l'on a, le sentiment où l'on est, l'aptitude dont on est doué, l'impulsion qu'on donne. La *situation* fait qu'on est ainsi : la *disposition* fait qu'on va là ou qu'on veut cela.

La *situation* des esprits qui sont pour ou contre vous dans une affaire, est leur *disposition*. Vous êtes dans une *situation* fâcheuse, & vos Juges sont dans des *dispositions* favorables pour vous. Selon la *situation* des affaires & la *disposition* des esprits, vous faites vos *dispositions*, vos arrangemens pour venir à bout de votre entreprise. La *disposition* dépend de la *situation*. La *situation* de l'esprit ou de l'ame vous met dans une certaine *disposition* ;

elle vous *dispose* à faire ce qu'elle vous *met en état* de faire : c'est la *disposition* qui fait agir & agir de telle façon.

❊ *Situation* est encore synonyme d'*état*. Selon l'Abbé Girard, *situation* dit quelque chose d'accidentel & de passager ; *état*, quelque chose d'habituel & de permanent. Le mot *état*, latin *status*, vient du verbe *stare*, être stable, debout, ferme, fixe, à demeure. Cependant il faut observer que, selon la nature ou les circonstances des choses, la *situation* est quelquefois constante, comme la *situation* d'un lieu, d'une ville, d'un domaine, &c. ; & que l'*etat* est quelquefois changeant, par la même raison, comme l'*état* de santé ou de maladie, l'*état* de grace ou de péché, &c. Nous disons une *situation critique* & un *état chancelant*. Mais, par lui-même, l'*état* est plus ferme & plus durable que la *situation* ; & la *situation* n'embrasse point, comme l'*état*, l'objet entier ou toute sa maniere sensible d'être. La *situation* est relative à la base sur laquelle porte l'objet : l'*état* est relatif à tout ce qui constitue la maniere d'être générale de l'objet. La *situation* résulte de la position, de l'assiette, de la maniere d'être posé, placé, assis ou *séant* : l'*état* résulte des qualités, des modifications, des conditions, des dispositions, des circonstances qui déterminent la maniere d'être. Ainsi, en Métaphysique, *état* marque un assemblage de qualités accidentelles qui se trouvent dans les différens êtres ; & tant que ces modifications ne changent point, le sujet reste dans le même *état*. Ce mot se dit aussi de la constitution présente, des dispositions actuelles, des conditions

différentes dans lesquelles les choses ou les personnes peuvent se trouver, au physique, au moral, en tout sens : l'*état d'innocence*, *l'état de nature*, *l'état de santé*. Nous disons l'*état* pour la profession ou la condition des personnes. Un *état* de recette & de dépense contient un compte détaillé article par article. L'*état de la question* est l'exposition & le développement des rapports à considérer dans le sujet ou la position.

Sans argent, vous pouvez être dans la *situation* d'un pauvre ; mais vous n'êtes pas dans l'*état* de pauvreté, si vous ne manquez de rien, si vous avez des ressources, si vous ne ressentez pas les peines de cet *état*.

L'ame est dans une *situation* tranquille, lorsque rien ne l'agite : elle est dans un *état* de tranquillité, lorsqu'elle n'a aucune cause, aucun motif d'agitation. L'exemption actuelle de soins forme sa *situation*, dans le premier cas : les conditions nécessaires pour rester constamment en paix, constituent son *état* dans le second.

En général, il n'y a pas aussi loin d'une *situation* à une autre *situation*, que d'un *état* à un autre *état* ; parce que la *situation* n'est pas stable comme l'*état*, que la *situation* n'embrasse pas autant de rapports ou de liens que l'*état*, & que le passage d'une *situation* à une autre n'est qu'un changement, au lieu que le passage d'un *état* à un autre est une révolution. Une *situation* n'est souvent que différente d'une autre : mais un genre d'*état* est opposé à un autre, comme l'*état* de maladie à celui de santé, l'*état* de misere à celui d'opulence, l'*état* de grandeur à celui d'abjection.

En me dépeignant la conjoncture dans laquelle

se trouve un pays, vous m'apprenez sa *situation*. En me retraçant le tableau de son revenu territorial, de ses finances, de son commerce, de son gouvernement, &c., vous m'apprenez son *état*.

On se sert communément, dit l'Abbé Girard, du mot de *situation* pour les affaires, le rang ou la fortune; & de celui d'*état* pour la santé.

On dit également *état* & *situation* des affaires; on dit l'*état* comme la *situation* de la fortune de quelqu'un; on dit même *état* pour condition ou rang, & non *situation*.

La *situation* des affaires est le point où elles en sont, & où elles ne doivent naturellement pas rester : l'*état* des affaires est la disposition générale ou l'arrangement dans lequel elles restent ou peuvent rester. Vos affaires sont dans une bonne *situation*, quand elles vont d'une maniere avantageuse pour vous & à votre but : elles sont en bon *état*, quand elles sont arrangées d'une maniere convenable pour vous, & que votre sort en est bon. La *situation* d'une affaire n'est que la circonstance où elle se trouve : l'*état* actuel de cette même affaire est la forme générale qu'elle a prise, selon ses divers rapports, par sa marche, ses progrès, ses dispositions. Rappellons-nous qu'on entend par *états de situation* des comptes détaillés qui donnent & établissent un résultat.

Il est vrai qu'on dit habituellement *état de santé*, *état d'enfance*, *état de prospérité*, &c.; & la raison en est que la santé, l'enfance, la prospérité sont des *états* propres & non des *situations* particulieres de l'homme : & pour distinguer enfin ces termes par des définitions claires, j'observe que les *situations* sont des cas particuliers dans lesquels on ne se trouve que fortuitement ou par événe-

ment, & dont il est naturel de sortir; au lieu que les *états* sont des conditions ou des manieres d'être absolues & si propres à l'objet, qu'il faut nécessairement qu'il existe d'une de ces manieres, qu'il n'en peut sortir que pour en prendre une autre contraire. Il ne faut pas qu'un homme soit dans tel cas ou dans telle *situation* bonne ou mauvaise; il n'est pas nécessaire qu'un événement ou un autre vous mette dans telle ou telle *situation*; c'est par hasard ou par des événemens particuliers que votre esprit est dans une *situation* agitée ou calme. Mais vous êtes nécessairement dans un *état* ou de santé, ou de maladie, ou de convalescence; si l'on n'est pas en *état* de grace, on est dans l'*état* de péché; il faut être dans un *état* ou de médiocrité, ou de pauvreté, ou de richesse; le peuple qui sort de l'*état* sauvage, entre dans celui de la civilisation, &c. Telle est la constitution de l'homme, qu'il n'existe que dans l'une ou l'autre de ces conditions ou *états*, durables par eux-mêmes, quoiqu'ils ne soient pas invariables; & qu'il est seulement exposé ou sujet à des accidens ou à des événemens innombrables qui le mettent dans des cas ou des *situations* qui ne font que modifier sa maniere d'être propre en son *état*, & qui peuvent changer ou cesser absolument, même d'un instant à l'autre.

Soi, Lui, Soi-même, Lui-même.

PEUT-ETRE trouverons-nous quelques remarques utiles à faire sur les regles établies par les Grammairiens, & sur-tout par Bouhours, relativement aux divers emplois de ces pronoms.

Se, *soi* sont les mots latins *sui*, *sibi*, *se*, & les

mots grecs *he*, *hoi*, *hou* : *he*, *E*, c'eſt le verbe *être* ; *heim*, je ſuis, en latin *ſum*. *Il*, *lui*, ſont tirés du latin, *ille*, *illi*, *illum* ; & ce mot, dérivé de la racine *al*, aile, côté, ſignifie *qui eſt à côté*.

Soi & *lui* ſont des pronoms perſonnels qui indiquent grammaticalement la troiſieme perſonne, comme *moi* & *toi* indiquent la premiere & la ſeconde. *Lui* marque une perſonne particuliere & déterminée, celle qu'on a nommée, celle dont il s'agit dans le diſcours, qui eſt à côté ou plus haut. *Soi* n'indique qu'une perſonne indéterminée, quelqu'un, les gens d'une certaine claſſe, ceux qui exiſtent ou qui peuvent exiſter de telle maniere.

Lui ſe place donc dans la propoſition particuliere, lorſqu'il s'agit d'une telle perſonne : *ſoi* ſe met dans la propoſition générale, lorſqu'il eſt queſtion d'un certain genre de perſonnes. *Lui-même* & *ſoi-même* n'ajoutent à *lui* & à *ſoi* qu'une force nouvelle de déſignation, d'augmentation, d'affirmation.

Un homme fait mille fautes, parce qu'il ne fait point de réflexion ſur *lui* : *on* fait mille fautes, quand on ne fait aucune réflexion ſur *ſoi*. *Quelqu'un*, *en particulier*, aime mieux dire *du* mal de *lui* que de n'en point parler : en général l'Egoïſte aimera mieux dire du mal de *ſoi*, que de n'en point parler. Un tel a la foibleſſe d'être trop mécontent de *lui*, tel autre a la ſottiſe d'être trop content de *lui* : être trop mécontent de *ſoi* eſt une foibleſſe ; être trop content de *ſoi* eſt une ſottiſe. On a ſouvent beſoin d'un plus petit que *ſoi* : un Prince a grand beſoin de beaucoup de gens beaucoup plus petits que *lui*. C'eſt un bon moyen pour s'élever *ſoi-même* que d'exalter ſes pareils ; & un homme adroit s'éleve ainſi *lui-même*. Celui-là qui

n'excuse pas dans un *autre* les sottises qu'il souffre en *lui*, aime mieux être sot, *lui-même*, que de voir des sots : ne pas excuser dans *autrui* les sottises qu'on souffre en *soi*, c'est aimer mieux être, *soi-même*, sot, que de voir des sots. *Lui* est opposé à *autre*, *soi* l'est à autrui. *Lui* répond à *il* : *soi* répond à *on*, ou à tout autre mot semblable, générique & vague.

Il est évident que quand l'agent ou le sujet n'est point indiqué, il faut dire *soi* ou *se*, & non pas *lui*, comme dans ces manieres de parler, *se vaincre*, *s'oublier soi-même*, *l'amour de soi*, *la défense de soi-même*, &c. *Lui* peut se rapporter à l'un ou à l'autre : *soi* ne peut se rapporter qu'à la personne agissante.

✿ Il résulte de là qu'il faut dire *soi*, lorsque *lui* seroit équivoque, ou bien changer la phrase. On dit *chacun pour soi* & non *chacun pour lui* : *lui* désigneroit plutôt une personne étrangere. C'est *soi* qu'on aime, & non pas *lui*. Un homme *se vante*, *s'abaisse*, *se glorifie*, *s'humilie*, & ce pronom est le régime naturel des verbes réfléchis qui désignent proprement que celui qui agit, agit sur *lui-même*. Si vous disiez que votre ami a rencontré quelqu'un qui parle toujours de *lui*, on vous demanderoit de qui celui-ci parle toujours, si c'est de *soi* ou de *lui-même*, ou si c'est de votre ami ?

✿ *Soi* & *soi-même* se disent quelquefois d'une personne particuliere & déterminée, comme *lui* & *lui-même*, tandis que ces derniers termes ne s'appliquent jamais qu'à une personne nommée ou désignée. On dira également : Un Héros qui emprunte

prunte ou plutôt tire tout son lustre de *soi-même* ou de *lui-même* ; un homme qui a bonne opinion de *soi-même* ou de *lui-même* ; le silence qui est le parti le plus sûr de celui qui se défie de *soi-même* ou de *lui-même* ; la force qui, sans le conseil, se détruit d'*elle-même* ou de *soi-même* (car *soi* est de tous les genres, & *lui* devient *elle* au féminin). Ainsi, tel, comme dit Merlin, cuide engeigner *autrui*, qui souvent s'engeigne *soi-même* ; ou tel s'engeigne *lui-même*, qui cuidoit en engeigner un *autre*. Le Courtisan n'a plus de sentimens à *soi*, ou même à *lui*, si l'on considere le Courtisan dans un sens individuel.

Mais, dans ces cas-là & autres semblables, l'emploi de l'un ou de l'autre de ces termes est-il indifférent, & le choix en est-il arbitraire ou soumis seulement à des égards de convenance ou d'harmonie ? Je croirois appercevoir, dans ce choix, une des plus grandes finesses de la Langue, fondée sur des raisons sensibles, quoique méconnue de tous les Grammairiens.

Soi désigne le général, une généralité. On dira donc plutôt *soi* que *lui* dans la proposition particuliere & à l'égard d'une personne déterminée, lorsque la proposition généralisée seroit vraie, & qu'on voudra indiquer que ce qui se dit de telle personne, convient à toutes les personnes du même ordre, ou qu'il s'agira d'une propriété, d'une qualité commune à un genre de personnes ou de choses qu'on veut faire remarquer. Ainsi, lorsque vous dites qu'*un Héros emprunte de* lui *son lustre*, vous ne désignez que le fait ou la chose propre à ce Héros, à *lui* : si vous dites qu'*un Héros emprunte de* soi *son lustre*, vous indiquez un fait, une chose

commune à tous les Héros, au genre. Générale ou particuliere, la propofition eft vraie ; & la propofition particuliere fait allufion, dans ce dernier cas, à la propofition générale. *Tel qui cuide engeigner autrui, s'engeigne foi-même*, cela eft vrai en général & en particulier : *tel particulier qui cuidoit engeigner quelqu'un, s'engeigne lui*, ce n'eft là qu'un fait particulier, fans rapport indiqué à la vérité générale. Un homme eft épris de l'amour de *lui* ou de *lui-même*, c'eft-à-dire qu'il s'aime trop : il eft poffédé de l'amour de *foi*, de *foi-même*, c'eft-à-dire du défaut, de la paffion, du fentiment naturel & commun qu'on appelle *amour de foi*, ou amour-propre. Quelqu'un s'occupe de la défenfe de *lui-même* ; & il eft jufte qu'il s'occupe de la défenfe de *foi-même*, ce qui défigne le droit commun & naturel de la défenfe légitime de *foi-même*, comme on a coutume de parler. Un homme a bonne opinion de *lui*, c'eft le fait : un autre a bonne opinion de *foi*, c'eft une chofe fort ordinaire que la *bonne opinion de foi*.

Dans ces cas-là, dit Bouhours, il femble que *lui-même* foit plus ordinaire & plus élégant en profe que *foi-même* ; & qu'au contraire *foi-même* a plus de grace & de force en poéfie que *lui-même*. Ce n'eft-là vifiblement qu'une imagination, autorifée, ce femble, par l'ufage plus commun d'employer l'un en poéfie & l'autre en profe. Cependant je remarquerai que *foi* paroît avoir quelque chofe de plus fort & de plus énergique que *lui*. Nos peres fe fervoient du premier beaucoup plus fréquemment que nous dans les cas où il peut être employé comme le fecond.

☼ Les Grammairiens observent qu'on met d'ordinaire *soi*, quand il s'agit des choses, & non des personnes. *L'aimant attire le fer à* soi. *De deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus de force, attire à* soi *la vertu de l'autre. Une figure porte avec* soi *le caractere d'une passion violente. Une chose est bonne en* soi *ou de* soi. La paix est fort bonne *de soi. Le vice a dans* soi *tout ce qui peut le rendre odieux. Un discours coule de* soi-même. *La Science est utile de* soi, *par soi-même.* Il faut convenir qu'on parloit généralement autrefois de la sorte : Boileau en offre sur-tout de nombreux exemples dans le *Traité du sublime*. A la réserve de quelques Ecrivains jaloux de l'énergie, nous disons plus communément *lui* ou *elle* que *soi*, des choses comme des personnes.

Nos peres & nos Maîtres pensoient donc, & je pense d'après eux, que le mot *soi* est plus propre pour désigner l'essence, la nature, le fond, le caractere, l'action nécessaire, l'efficacité ou la vertu naturelle & commune des choses : au lieu que *lui*, ordinairement appliqué aux personnes, doit également indiquer des actions libres, des effets accidentels, des opérations volontaires, ce qui n'est point nécessité par la nature, par le caractere, par les qualités communes de la cause. L'homme fait une chose librement & de *lui-même* : un agent purement physique produit nécessairement & de *soi-même* un effet. D'ailleurs, quand il est question d'une cause physique ou du moins nécessaire, la qualité désignée convient à l'espece entiere des choses ; ce qui nous ramene à la distinction précédente.

Le *soi* seroit donc en ce genre, ce que le *moi*

est en morale. Nous dirions *soi*, pour exprimer la qualité intrinseque ou la propriété de la chose & même de la personne : nous dirions *lui*, pour désigner une qualité accidentelle & la maniere d'être ou d'agir actuelle & variable. L'homme porte en *soi* un principe nécessaire de mort : le malade avoit long-temps porté en *lui* des germes accidentels de maladie. L'homme franc dit, de *soi-même*, par la force de son caractere, la vérité : l'homme qui n'a point de raison de la dissimuler & qui ne la dit que pour cette raison & sans y être excité, la dit de *lui-même*. L'aimant, par sa propriété naturelle, attire à *soi* le fer : un homme attire adroitement à *lui* les gens simples. Cette distinction me paroît importante.

Soi se prend pour la personne même, *propre sur soi*, *se replier sur soi*. Il se prend pour l'indépendance ou la puissance naturelle de l'homme sur lui, *être à soi*. Il se prend pour la nature même de la chose ; *une chose est bonne*, *mauvaise*, *indifférente de soi*.

Pourquoi ne diroit-on pas que des choses sont, *de soi*, indifférentes ? On dit au singulier une chose indifférente *de soi*, parfaite *de soi* ou *en soi*, puissante *par soi*. On prétend que *soi* ne s'accorde pas avec un pluriel : pourquoi, quand *se* s'accorde avec le pluriel comme avec le singulier ? Pourquoi n'en seroit-il pas de *soi* comme du *sibi* des Latins ? Eh ! qu'importe ici le singulier ou le pluriel ? *De soi* est une façon particuliere de parler, & il signifie *par la nature des choses*, comme *chez soi* signifie dans sa maison. *Vaugelas*, en désapprouvant *choses indifférentes de soi*, ne peut s'empêcher d'avouer que c'est une bizarre chose que l'usage.

Un jugement encore plus bizarre, c'eſt celui de Thomas Corneille qui, en condamnant la phraſe, *ces choſes ſont indifférentes de ſoi* ou *de ſoi indifférentes*, approuve celle-ci, *de ſoi, ces choſes ſont indifférentes*, parce que *de ſoi* ſe préſente alors d'une maniere indéterminée, comme ſi, devant ou après, ſa valeur ne devoit pas être néceſſairement déterminée par la phraſe entiere.

☼ Il ne me reſte plus qu'à juſtifier une remarque très-délicate de Bouhours ſur la maniere d'employer & d'entendre *ſoi-même* & *lui-même* dans un cas particulier. Les Ecrivains les plus purs n'ont pas toujours reſpecté, en ce point, la juſteſſe du langage.

» *Se ſauver*, *ſe perdre ſoi-même*, ſignifie ſau-
» ver, perdre ſa propre perſonne. Il eſt inutile
» de ſauver ſes biens dans un naufrage, ſi on
» ne *ſe ſauve ſoi-même*. Que ſerviroit-il à un
» homme de gagner tout le monde & de *ſe per-*
» *dre ſoi-même*?

» *Lui-même* ſignifie autre choſe. Il s'eſt ſauvé
» *lui-même*, c'eſt-à-dire, ſans le ſecours d'autrui. Il
» s'eſt perdu *lui-même*, c'eſt-à-dire, par ſa faute,
» par ſa mauvaiſe conduite.

» Dans les phraſes où *ſoi-même* eſt joint avec
» les verbes *ſauver* & *perdre*, le mot de *ſoi-*
» *même* eſt complément au régime de ces verbes.
» *Il s'eſt ſauvé*, *il s'eſt* perdu *ſoi-même*; mais il
» n'a pas *ſauvé ou perdu* autre choſe (c'eſt ce
» que la phraſe ne dit point; car on peut *ſe ſau-*
» *ver* ou *ſe perdre ſoi-même*, après avoir *ſauvé* ou
» *perdu* d'autres choſes).

» Dans les phrases où *lui-même* est joint avec
» ces verbes, *lui-même* est sujet ou en tient lieu.
» *Il s'est sauvé, il s'est perdu lui-même*, c'est
» comme si l'on disoit, *lui-même, il s'est sauvé,*
» *il s'est perdu*, il est l'auteur de son salut, de
» sa perte «.

M. Bauzée observe fort à propos que cette remarque doit s'étendre généralement à tous les verbes actifs après lesquels on peut mettre *soi-même* sans préposition. *Il se loue lui-même*, c'est-à-dire, *lui-même se loue*, & les autres ne le louent peut-être pas. *Il se loue soi-même*, c'est-à-dire, *il loue sa propre personne*, & non pas celle d'un autre (ou peut-être après avoir loué les autres).

Quelle est la raison de cette différence? elle est sensible : *lui-même* est la réduplication du pronom *il*; & *soi* est celle du pronom *se*. Or *il* marque le sujet qui agit, la personne active ; & *se* marque l'objet sur lequel il agit, la personne passive. Ainsi nous disons *se* dompter, *se* trahir, s'oublier *soi-même*, & non *lui-même* : mais nous disons *il* a cru, *il* a fait, *il* a dit *lui-même*, & non *soi-même*, telle chose. Faut-il ajouter que *lui*, *lui-même* se prend quelquefois pour le sujet? Lui-même, *il vous attestera ce fait* : Lui *seul est Dieu, Madame, & le vôtre n'est rien*. On prétend, au contraire, que *soi*, *soi-même* ne s'employe qu'en régime : cependant si vous disiez, *on fait*, soi-même, *son fort*; soi-même, *on se défend*; est-ce que *soi-même* ne se rapporteroit pas directement au sujet de la proposition? Mais il s'accorde naturellement avec le mot indéterminé *on*, & non avec le pronom déterminé *il*.

Boileau se conforme à cette regle, lorsqu'il dit de quelqu'un,

Qu'il mêle, en se vantant *soi-même* à tous propos,
Les louanges d'un fat à celle d'un Héros.

Soi-même désigne la personne que le fat loue, sa propre personne, en même temps qu'il loue un Héros. Il dit de même fort bien qu'un Auteur *méconnoît son génie & s'ignore soi-même*. C'est donc sa propre personne qu'engeigne celui qui s'*engeigne soi-même* : c'est donc *lui* qui engeigne celui qui s'engeigne *lui-même*. Racine désigne très-exactement par *lui-même* le Dieu de bois, qui, par *lui*, ne peut pas subsister :

J'adorerois un Dieu sans force & sans vertu,
Reste d'un tronc pourri, par les vents abattu,
Qui ne peut se sauver *lui-même* !

Esther.

Mais il auroit parlé plus exactement, s'il avoit substitué dans le passage suivant *soi-même* à *lui-même*.

Dieu nous donne ses Loix, il se donne *lui-même* :
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

Il faut bien que ce soit Dieu *lui-même* qui se donne ; car nul autre ne peut le donner. Mais sa bonté suprême est de donner tant de biens, tout jusqu'à *soi*, *soi-même* enfin. A la vérité, par la force des choses, la phrase ne peut être équivoque.

J'espere que cet article, grammatical mais renfermé dans mon sujet, ne déplaira pas à mes Lecteurs.

Soigneusement, Curieusement.

Le latin *cura* signifie *soin* : ces deux mots expriment la vigilance, l'attention, l'application à bien faire, à conserver, à perfectionner une chose. *Curiosité*, *curieux*, *curieusement* emportent quelquefois une idée de blâme : ils sont donc assez près de l'excès ou de l'abus. *Soin*, *soigneux*, *soigneusement*, sans modification, ne se prennent qu'en bonne part ; ils ne désignent donc qu'une chose louable ou convenable. *Curieux* & *curieusement* annoncent donc une grande envie, un desir peut-être indiscret, une recherche empressée qu'on ne trouve pas dans *soigneux* & *soigneusement*.

Ces deux especes de termes ne sont synonymes que dans certains cas : car *curieux* désigne proprement l'envie de sçavoir, de découvrir, de voir, de posséder ; tandis que *soigneux* désigne la maniere de traiter les choses : on dit *curieux* & *soigneux de sa parure*, garder *soigneusement* ou *curieusement* quelque chose, conserver *curieusement* ou *soigneusement* sa santé, &c. La maniere *curieuse* est plus recherchée, plus avide, plus minutieuse, plus difficile que la maniere purement *soigneuse*.

L'homme *curieux* de sa parure y met de la recherche, de l'importance, une envie de se faire distinguer ou remarquer : l'homme *soigneux* de sa parure y met un soin convenable ou qu'on ne sçauroit blâmer, une attention soutenue, une en-



vie de ne pas s'exposer à la critique ou au blâme. Vous prendrez pour un petit esprit celui qui est *curieux* dans ses ajustemens : vous prendrez pour un homme décent ou propre celui qui est *soigneux* dans son habillement. Des *soins* trop *curieux* annoncent un dessein particulier & une foiblesse d'esprit.

On garde *soigneusement* ce qui est utile : on garde plutôt *curieusement* ce qui est rare. On est *soigneux* dans les choses qu'on doit faire : on est *curieux* dans les choses qu'on se plaît à faire. La raison ou l'attachement nous rend *soigneux* : le goût ou la passion nous rend *curieux*.

Soyez plus *soigneux* de votre honneur, & moins *curieux* de votre réputation.

La charité sera *soigneuse* de se cacher. L'esprit est *curieux* de se montrer.

Si je disois qu'il y a des meres qui élevent si *curieusement* leurs filles qu'elles leur donnent jusqu'à des maîtres d'escrime, comme si elles vouloient en faire des spadassins ; à quelques lieues d'ici, l'on ne me croiroit pas, & je dirois pourtant la vérité. Si j'avançois qu'il y a bien des meres, dans ce qu'on appelle *le monde*, qui élevent assez *soigneusement* leurs filles, pour les instruire des devoirs qu'elles auront à remplir & des soins qu'elles auront à exercer dans le mariage, on me croiroit peut-être, & je mentirois.

Le plus heureux naturel a besoin d'être *soigneusement* cultivé. Les inclinations des enfans doivent être *curieusement* observées.

Celui qui est *soigneux* de sa santé, la conserve ; celui qui en est *curieux*, la perd.

Soin, Souci, Sollicitude.

J'AI dit que le *ſoin* eſt une application à faire ; une vigilance pour conſerver, une attention à ſervir ; & il ne faut pas perdre de vue cette acception du mot. Mais ſon acception primitive, quoique regardée comme ſecondaire, eſt de déſigner l'embarras *intérieur*, la peine d'eſprit, le *ſouci* ou la *ſollicitude* ; car *ſoin* tient, comme Ménage l'obſerve, au latin *ſenium*, embarras, ennui, deuil, vieilleſſe, abattement, état pénible de la vieilleſſe : dans la baſſe latinité, *ſennia*, *ſonius*, *ſunnis*, *ſumis*, *eſſonnia* (*eſſoine* en vieux françois & en anglois, empêchement, embarras, *ſoin*, comme le latin *ſumnis*, & le theuton *ſaumnis*). M. de Gébelin remonte de là juſqu'à l'oriental *ſum*, *ſom*, place, poſition, ſituation, d'où naiſſent en effet les ſoins. Ajoutons que *ſumere* ſignifie ſe charger d'un *ſoin*, prendre une choſe ſur ſoi.

Ménage tire *ſouci*, autrefois *ſoulci*, du latin *ſollicitus*, inquiet, tout agité. Les *ſoins* & les *ſoucis* (ſoins inquiets) habituels, conſtans, vifs & preſſans, attachés ſur-tout à un objet particulier, forment la *ſollicitude*, qui eſt l'état d'un eſprit ſans ceſſe tourmenté, &, pour ainſi dire, abſorbé dans ſes penſers & ſes *ſoins* : car Cicéron l'appelle une maladie de l'eſprit (*ægritudo*) enfoncé dans la méditation. Ce mot a le ſens du verbe *ſolliciter*, lat. *ſollicitare*, exciter fortement, preſſer vivement, aiguillonner ſans ceſſe, à la lettre, *tout remuer*, *mouvoir en tout ſens ou ſans ceſſe* ; de *hol*, *ſol*,

soll, tout, en grec, en celte, en osque, & de *citare*, mouvoir, pousser, exciter fréquemment, ne point laisser de repos.

Le *soin* est un embarras & un travail de l'esprit, causé par une situation critique dont il s'agit de sortir ou même de se garantir, ou par une situation pénible qu'il faudroit adoucir du moins par sa vigilance, son activité & ses efforts. Le *souci* est une agitation & une inquiétude d'esprit, causée par des accidens qui troublent le calme & la sécurité de l'ame, & la jettent dans une triste rêverie. La *sollicitude* est une agitation vive & continuelle, une espece de tourment habituel de l'esprit, causé par des attaches particulieres ou par des intérêts particuliers qui nous sollicitent sans cesse, & nous obligent à des *soins* sans cesse renaissans, ou à une vigilance constante & laborieuse.

Toute affaire, tout embarras nous donne du *soin*. Toute crainte, tout desir nous donne du *souci*. Toute charge, toute surveillance nous donne de la *sollicitude*.

Le *soin* pousse à l'action : les *soins* que vous prenez manifestent ceux que vous éprouvez. Le *souci* vous replie sur vous : un air pensif & sombre le décele. La *sollicitude* vous tient en éveil & en exercice : des mouvemens & des *soins* fréquens & curieux l'annoncent.

Le *soin* ôte la liberté d'esprit ; il occupe. Le *souci* ôte la tranquillité ; il agite. La *sollicitude* ôte le repos de l'esprit & la liberté des actions ; elle possede, si elle n'absorbe.

Les besoins & les *soins* sont les premieres conditions de la vie. Les *soucis* & les desirs vagues sont les premiers effets & les premiers symptômes d'une

passion naissante. Chaque état de la Société a, pour premier apanage, sa *sollicitude* propre.

La richesse donne plus de *soin* qu'elle n'en ôte. Les noirs *soucis* habitent plutôt les Palais que les cabanes. La plus haute & la plus poignante des *sollicitudes* est celle du pouvoir suprême.

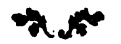
Le *soin* raisonnable nous attache à la poursuite de l'objet. Le *souci* profond nous fait chercher la solitude. La *sollicitude* pastorale voue le Pasteur au soin du troupeau.

Il y a des *soins* superflus & stériles, qui ressemblent à la douleur qu'on sent au bras qu'on a perdu. Il y a des *soucis* importuns & vagues, qui ne sont que des vapeurs envoyées au cerveau par une humeur mélancolique. Il y a une *sollicitude* aveugle & turbulente, qui consiste à se donner beaucoup de tourment pour ne rien exécuter.

Un moyen d'alléger vos *soins*, c'est d'agir. Un moyen d'alléger vos *soucis*, c'est de vous attacher à quelque *soin*. Un moyen d'alléger votre *sollicitude*, c'est de ne pas négliger les petits *soins*.

Appliquez-vous à bien connoître le prix des choses, & vos *soins* s'y proportionneront. Pénétrez-vous de la vanité de vos pensées & de la plupart de leurs objets, & vos *soucis* seront bientôt plus légers & plus rares. Connoissez toute l'étendue de vos devoirs & vos vrais intérêts, & votre *sollicitude* sera bien réglée.

Trop de prudence entraîne trop de *soin*. Trop de sensibilité entraîne trop de *soucis*. Trop de zele entraîne trop de *sollicitude*.



Solemnel, Authentique.

Un génie ſolemnel ! une penſée ſolemnelle ! une vertu ſolemnelle ! un caractere ſolemnel ! Qu'eſt-ce que cela ſignifie, bon Dieu ? Je le confeſſe humblement, je n'entends point ce langage : les Ecrivains qui le parlent devroient bien nous expliquer, non ce qu'il veut dire, mais ce qu'ils veulent nous dire. Si ce n'eſt pas là du ſtyle barbare, il faut que ce ſoit du *ſtyle ſolemnel*, genre que je ne connois point.

Les Interpretes conviennent que *ſolemnel* ſignifie ce qui *a coutume* (*ſolere*) de ſe célébrer tous les ans (*ann*, *enn* dans les compoſés, annuel) ou *ſeulement* une fois l'an (& j'aimerois mieux compoſer ce mot de *ſol*, ſeul ; parce que c'eſt mieux déſigner une choſe rare, ſinguliere, extraordinaire, remarquable). On a donc dit des *cérémonies ſolemnelles*, *des fêtes ſolemnelles*, *des uſages ſolemnels*, *des jeux ſolemnels*, &c., pour déſigner des choſes extraordinaires, faites ou plutôt célébrées avec beaucoup d'éclat, de pompe, de magnificence ; & c'eſt ce qui conſtitue la *ſolemnité*. Or, dans le *génie ſolemnel* ou dans la *penſée ſolemnelle*, je n'apperçois rien qui approche d'une pompeuſe célébration.

J'aimerois mieux encore dire *un génie authentique*, *une vertu authentique* ; car enfin on établit l'*authenticité des vertus*, & autrefois on appelloit *perſonnes authentiques* les gens qui, par leur condition élevée, étoient particuliérement dignes de foi. Ce mot grec vient de la racine αυτος,

de soi, par son pouvoir, de son autorité ; & il signifie ce qui est d'une *autorité* reçue, ce qui mérite qu'on y ajoute foi, ce qui est revêtu des caracteres ou des marques de la vérité. Ainsi, on dit des actes, des témoignages, des écrits, des jugemens, des Loix *authentiques*.

En vérité, je n'ai entrepris cet article que pour dénoncer un langage baroque au Public & aux Auteurs qui voudroient nous donner un nouveau *Dictionnaire néologique*, dont nous avons grand besoin. *Solemnel* & *authentique* ne se trouvent guere confondus, quoique présentés comme synonymes par des Vocabulistes. Il est vrai qu'on dit un *testament solemnel* ou *authentique*, un *mariage authentique* ou *solemnel*, & ainsi des traités & de divers actes, dans le même sens. Ainsi un acte revêtu de toutes les formes & de toutes les conditions requises, est indifféremment *authentique* & *solemnel*; & les formalités nécessaires à l'*authenticité* de l'acte s'appellent même des *solemnités*.

Mais l'acte est proprement *solemnel* par l'appareil, la cérémonie, la publicité ou la notoriété de la chose ; & *authentique*, par les formalités légales, les preuves, l'autorité de la chose. La *solemnité* constate l'acte ; l'*authenticité* en constate la validité. On ne sçauroit méconnoître ou révoquer en doute ce qui est *solemnel* : on ne sçauroit se refuser ou refuser sa foi à ce qui est *authentique*. La chose *solemnelle* est notoirement vraie & incontestable : la chose *authentique* est légalement certaine & inattaquable.

Soliloque, Monologue.

CES deux mots, l'un latin, l'autre grec, parfaitement ſynonymes dans leur ſens naturel, déſignent le diſcours (loq, λογ) de quelqu'un qui parle *ſeul* (*ſolus*, *ſe oll*). Mais l'uſage les a diſtingués, en affectant à celui de *monologue* une idée ou un emploi particulier qui le reſtreint au théatre : le *monologue* eſt le *ſoliloque* d'un perſonnage qui, ſeul ſur la ſcene, ne parle que pour les ſpectateurs. On diſoit autrefois, les *ſoliloques* des pieces dramatiques, les *ſoliloques* de Corneille, l'abus des *ſoliloques* ſur le théatre : on ne dit plus que *monologues*, & c'eſt une eſpece d'hommage que nous rendons aux Grecs, de qui nous tenons particuliérement l'Art dramatique. *Soliloque*, plus étendu dans ſa ſignification, eſt moins uſité ; & il a un certain air dogmatique ou moral : on dit les *ſoliloques* de S. Auguſtin. Ce mot déſigne particuliérement les réflexions & les raiſonnemens qu'on fait avec ſoi, à part ſoi.

Le *ſoliloque* eſt une converſation que l'on fait avec ſoi comme avec un ſecond. Le *monologue* eſt une eſpece de dialogue dans lequel le perſonnage joue tout à la fois ſon rôle & celui d'un confident.

Le beſoin de délibérer & de diſcuter le pour & le contre, entraîne le *ſoliloque*. L'inconvénient de multiplier les *monologues* a fait imaginer les confidens, perſonnages poſtiches & ridicules, ſi l'on ne ſçait pas d'ailleurs les rendre néceſſaires à l'action.

Puisque le *soliloque* eſt dans la Nature (car il eſt naturel de converſer avec ſoi-même), le *monologue* n'eſt point déplacé ſur la ſcene (car il eſt néceſſairement des ſituations intéreſſantes dans leſquelles un perſonnage doit s'entretenir avec lui & ne ſe confier qu'à lui).

Le *ſoliloque* eſt puéril, s'il eſt ſans objet, ſans ſuite, ſans intérêt ; ou plutôt ce n'eſt pas là un *ſoliloque* : les enfans, les fous, les gens ivres parlent ſeuls; mais ils ne font pas un *diſcours*, idée propre à ce mot. Le *monologue* eſt abſurde, s'il ſe réduit à un récit hiſtorique qui n'eſt ni obligé par la ſituation préſente du perſonnage, ni fondu dans l'action ; ou plutôt ce n'eſt pas là un *monologue* : c'eſt l'Auteur qui parle, quand le perſonnage devroit agir ; & en parlant aux ſpectateurs pour les inſtruire ou pour amuſer le tapis, il étale ſa miſere.

Lorſque vous voyez de loin un homme ſolitaire rêver & geſticuler, vous ſçavez qu'il fait un *ſoliloque*. Lorſque vous voyez un perſonnage remplir, ſeul, toute la ſcene, vous vous attendez à un grand mouvement, ſoutenu par la préciſion énergique du *monologue*.

* *Soliloque* eſt naturellement oppoſé à *colloque* ; & *monologue*, à *dialogue*. Mais l'uſage, maître abſolu des Langues, s'aſtreint rarement à ſuivre tous les rapports d'analogie que les mots ont entre eux. Le *colloque* & le *dialogue* conſervent leur idée commune de converſation entre deux ou pluſieurs perſonnes, ſans ſe diſtinguer par les différences propres du *ſoliloque* & du *monologue*. Le *dialogue* n'eſt point, comme le *monologue*, excluſivement

ſivement affecté au théatre : le *colloque* n'eſt point, dans ſa valeur uſuelle, grave ou philoſophique, comme le *ſoliloque*.

Le *colloque* eſt proprement une converſation familiere & libre, qui n'eſt aſtreinte à aucune regle particuliere : le *dialogue* eſt un entretien ſuivi & raiſonné, qui eſt aſſujetti à des regles. On dit les *Colloques* d'Eraſme ou de Mathieu Cordier, & les *Dialogues* de Platon où de Fénelon.

Dans le *colloque*, on deviſe ; & quelquefois on parlemente : Cicéron dit que les lettres ſont des *colloques* entre des amis abſens ; Tite-Live remarque qu'avant un combat, il y eut un *colloque*. Dans le *dialogue*, on s'inſtruit ; & ordinairement on diſcute : Quintilien définit le *dialogue*, un diſcours par demande & par réponſe, ſur une matiere telle que la philoſophie ou la politique, traitée par les perſonnes dans le ſtyle convenable à leur caractere : Cicéron obſerve que la diſpute eſt dans la marche ordinaire du *dialogue*.

Le *colloque* eſt une eſpece particuliere de *converſation* ; mais comme ce mot ne ſe dit guere que familiérement, il ne doit être appliqué qu'à des converſations légeres, frivoles ou conſidérées comme des verbiages : on dira les *colloques* de ces enfans, de ces caillettes, & même de ces amans qui ne font que ſe parler ſans rien dire. Le *dialogue* eſt une ſorte d'*entretien* ; mais il n'eſt pas toujours auſſi grave que l'*entretien* rigoureuſement pris, ni ſur des affaires ou des matieres auſſi importantes & auſſi ſérieuſes que le ſujet des *entretiens* : d'ailleurs, dans cette derniere eſpece de diſcours, c'eſt le fond que l'on conſidere ; & dans le *dialogue*, on conſidere ſpécialement les formes, la compoſition, l'exécution, l'art.

Je sçais que la fameuse *Conférence* de Poissi entre les Catholiques & les Protestans, a été appellée *Colloque* : mais un exemple unique, si je ne me trompe, ne suffit point pour ériger les *colloques* en discours prémédités sur des matieres de doctrine & de controverse : il est vraisemblable que cette Conférence reçut le nom de *colloque*, parce qu'elle avoit pour objet de *parlementer* ou de rapprocher & de concilier les esprits ; idée que j'ai ci-dessus remarquée dans le mot *colloque* d'après les Latins. Tout le monde sçait que le *dialogue* est spécialement pris pour un genre particulier de composition ou d'ouvrage, qu'il a son art propre, qu'il se divise en plusieurs especes, &c. Le *dialogue* est la maniere la plus naturelle & peut-être la plus efficace d'instruire, mais sur-tout de discuter : c'est celle que les premiers Auteurs, les Philosophes Grecs, les Peres de l'Eglise ont le plus souvent employée dans leurs traités & sur-tout dans la dispute.

Sombre, Morne.

Le mot oriental & celtique, *mar*, *mor*, *m-r*, changé en *moir*, *mær*, *mour*, &c. chez les Grecs, les Latins, les Anglois, &c. signifie *obscurité*, par opposition à *mar*, jour, éclat. Les Latins en firent *umr*, ensuite *umbr*, *umbra*, ombre, *sombra* dans la basse latinité, au rapport de Ménage ; d'où *sombre*, *umbrosus*, *sub-umbrosus* en latin. *Sombre* signifie donc littéralement ce qui est à l'ombre ou dans l'ombre, ce qui n'est pas éclairé ou ne l'est que peu. Ainsi ce mot indiqueroit proprement une obscurité produite par la privation d'une lumiere étrangere,

par l'interposition d'un corps entre la lumiere & l'objet ; objet qui n'auroit point d'éclat & de lumiere par lui-même. Mais *morne* désigne en général l'obscurité sans rapport à la cause, soit que le corps soit ou non lumineux par lui-même. Le corps qui a perdu de son éclat, ou qui n'a pas son lustre ordinaire, ou qui est offusqué par les objets voisins, est *terne*.

Rarement a-t-on égard à cette différence naturelle des mots *sombre* & *morne*. Ce dernier mot n'est même guere usité dans le sens physique ; ce qui a fait dire aux Vocabulistes qu'il se prend *au figuré*, lorsqu'on dit un temps *morne* ; comme si l'idée d'*obscurité* n'étoit pas naturelle aux objets physiques ; & que l'idée de tristesse n'empruntât point, par figure, sa dénomination de *morne* de ces mêmes objets.

En général, *sombre* a quelque chose de plus noir, de plus triste, de plus austere ou de plus horrible que *morne*. *Sombre* est synonyme de ténébreux, & non *morne*. Avec une très-forte teinte de noir, une couleur est *sombre* : sans lustre & sans gaîté, une couleur est *morne*. Nous disons les *Royaumes sombres*, pour désigner l'Enfer des Païens, le lieu le plus obscur ou plutôt ténébreux, le lieu des ombres ; *morne* seroit une épithete trop foible. Le soleil est *morne*, quand il est fort pâle & sans éclat : par elle-même, la nuit est *sombre* autant qu'elle est profonde. Les feux qui, comme dans l'Enfer de Milton, ne servent qu'à rendre l'obscurité visible, sont des feux *sombres* ; la lune est *morne*, lorsqu'elle ne répand qu'une clarté pâle, foible & mourante. Les mêmes nuances distinguent ces termes dans un sens figuré.

Si les *sombres* habits du deuil s'égayent par des

couleurs & des ajustemens agréables, il semble que la mort n'est plus qu'une occasion de diversifier sa parure & de varier ses plaisirs. Si l'âge n'oblige plus à assortir ses vêtemens & leur couleur avec une figure *morne*, il semble qu'en effet la vieillesse n'est plus à la lettre qu'une seconde enfance.

Je ne sçais sur quel fondement on a prétendu que les Turcs ont l'imagination tournée aux idées sinistres. Sans doute, tout est *morne* sur les avenues & dans les Cours du Sérail; mais le peuple est si éloigné des idées *sombres*, qu'il bannit absolument le noir de son habillement, & que la vue seule d'un ruban noir au cou d'un Européen l'afflige & lui fait baisser ou détourner la tête.

Voulez-vous parfaitement connoître le caractere *sombre*, voyez le portrait du pic, tracé par M. de Buffon, son air inquiet, ses mouvemens brusques, ses traits rudes, son naturel farouche, son éloignement pour toute société. La cygogne a l'air *triste* & la contenance *morne*, mais sans avoir la rudesse & la farouche insociabilité du pic.

Le tyran est *sombre*, il effarouche, il effraye; l'esclave abruti n'est peut-être que *morne*, il afflige, on le plaint. Le *sombre* Cromwel ne peut exciter dans les accès de sa gaîté bouffonne, qu'un rire faux & démenti par des visages *mornes*.

On est *morne* dans le malheur : dans le malheur & le crime, on est *sombre*. Les passions ardentes & concentrées vous rendent *sombre* : les passions douces & trompées vous rendent *morne*.

Défiez-vous de cette fiere dévotion qui ne vous montre qu'un visage *sombre*. Défiez-vous de ce respect profond qui va se perdre dans un *morne* silence.

Les Chantres des *Nuits* & des *Sépulcres* ont des

beautés *sombres* que j'ai admirées une fois pour n'y plus revenir. Ce genre de beautés, qui vous laisse tout *morne* dans votre admiration, n'est propre qu'à vous donner à la fin le spléen.

Lorsque Crébillon introduisit sur le Théatre François le genre *sombre*, si familier aux Anglois, on n'éprouva d'abord qu'une horreur impatiente & une sorte d'admiration semblable à une *morne* stupeur. Depuis que le Peuple François est devenu *morne* jusqu'à perdre le goût & le talent de la chanson, & à ne porter jusques dans ses folies, que de la tristesse, les femmes mêmes ne sont plus remuées, comme le Peuple Anglois, que par des spectacles de l'atrocité la plus *sombre* & la plus révoltante, & égayées que par les farces les plus grossieres & les plus dégoûtantes des Boulevarts.

* *Morne* ne se dit proprement que de l'air & de la contenance.

Somme, *Sommeil*.

Ces mots désignent l'assoupissement qui,

— Quand l'homme accablé sent de son foible corps
Les organes vaincus, sans force & sans ressorts,
Vient, par un calme heureux, soulager la Nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.

Henriade, Ch. VII.

» Il y a *quelquefois*, nous dit-on, de la diffé-
» rence entre ces deux mots.
» *Somme* signifie toujours le dormir ou l'espace
» du temps qu'on dort. *Sommeil* se prend quel-
» quefois pour l'envie de dormir.

» On est pressé du *sommeil* en été après le re-
» pas ; on dort d'un profond *somme* après une
» grande fatigue.

» *Sommeil* a beaucoup plus d'usage & d'étendue
» que *somme* «. *Encyclop. t. XV.*

M. Beauzée va nous expliquer la différence capitale de ces mots *toujours* différens.

» Le *sommeil* exprime proprement l'état de
» l'animal pendant l'assoupissement naturel de
» tous ses sens ; c'est pourquoi on en fait usage
» avec tous les mots qui peuvent être relatifs à
» un état, à une situation. Etre enseveli dans le
» *sommeil* ; troubler, rompre, interrompre, res-
» pecter le *sommeil* de quelqu'un ; un long, un
» profond *sommeil* ; un *sommeil* tranquille, doux,
» paisible, inquiet, fâcheux ; la mort est un *som-*
» *meil* de fer ; l'oubli de la Religion est un *som-*
» *meil* funeste.

» Le *somme* signifie principalement le temps
» que dure l'assoupissement naturel, & le présente
» en quelque sorte comme un acte de la vie hu-
» maine ; c'est pourquoi l'on s'en sert avec les
» termes qui se rapportent aux actes, & il ne se
» dit guere qu'en parlant de l'homme : un bon
» *somme*, un *somme* léger, le premier *somme* :
» on dit faire un *somme*, un petit *somme* ; & l'on
» ne diroit pas de même *faire un sommeil* «.

Avec ces notions, vous rendrez facilement raison de toutes les manieres usitées d'employer l'un & l'autre mot ; & c'est ce qui en prouvera la justesse.

Le *somme* est l'acte que nous faisons : le *sommeil* est ou l'état dans lequel nous sommes, ou l'envie, le besoin que nous éprouvons ; car ce mot

ces deux acceptions qui répondent à celles des deux mots latins *ſomnus* & *ſopor.*

On *fait* un *ſomme*, comme on fait un repas : on fait un bon *ſomme*, un léger *ſomme*, un long *ſomme*, comme on fait un bon repas, un léger travail, une longue promenade : circonſtances propres de l'action ou plutôt de l'acte préſent. On *eſt* dans le *ſommeil*, comme on eſt en repos, en action, dans une ſituation : on eſt dans un profond *ſommeil*, enſeveli dans le *ſommeil*, comme on eſt dans une grande agitation, dans un calme profond, dans une aſſiette tranquille : circonſtances de ſituation ou d'état. Auſſi le *ſommeil* eſt-il l'*état* oppoſé à celui de la *veille.* Or obſervez que ce qui convient au *ſommeil* ne convient pas au *ſomme.*

Le *ſomme* embraſſe tout le temps que l'on dort ; par la raiſon que la durée eſt une circonſtance néceſſaire de l'acte, & ſur-tout eſſentielle dans l'action de dormir : mais dès que l'acte eſt interrompu, le *ſomme* eſt achevé, on ne peut faire qu'un nouveau *ſomme.* Le *ſommeil* embraſſe auſſi la durée ; car cette circonſtance eſt auſſi propre à l'état ou à la ſituation plus ou moins durable : mais le *ſommeil* interrompu ſe reprend ; vous rentrez, par un nouveau *ſomme*, dans le *ſommeil* ; & le *ſommeil* d'une nuit eſt compoſé de tout le temps que vous avez dormi, même à différentes repriſes.

On acheve ſon *ſomme*, comme on acheve ſon ouvrage. On ſort du *ſommeil*, comme on ſort du lit.

Vous avez dormi *un bon ſomme*, après avoir mangé un bon dîner : le *ſomme* eſt donc en effet ce que vous faites, comme le dîner que vous faites. Vous avez dormi *d'un profond ſommeil*, après

avoir mangé d'un grand appétit : le *sommeil* est ce qui vous a fait bien dormir, comme l'appétit est ce qui vous a fait bien manger.

Nous invoquons le *sommeil* & non le *somme* : nous invoquons la cause, le *Dieu bienfaisant*, qui nous fait dormir ; nous n'invoquons pas l'effet, l'acte que nous faisons de dormir. Le *sommeil* nous fuit, nous presse, nous tourmente, nous tient *dans ses bras* : voilà des caracteres propres à la cause ou à l'état. Le *somme* n'a aucune de ces propriétés ; il n'est que la suite du *sommeil*. Le *sommeil* procure & maintient le *somme*.

Le dormir est l'effet du *sommeil* ; le *somme* est le résultat du dormir.

Ces mots different donc essentiellement l'un de l'autre ; & leur différence est si bien sentie, que personne ne se méprend dans leur application.

Sommet, Cime, Comble, Faîte.

CES mots désignent le haut ou la partie supérieure d'un corps élevé.

La racine *sam*, *sum* signifie élevé, mais particuliérement terminé en pointe. Le latin *summus* se prend pour le plus haut, très-grand, extrême, suprême, supérieur. On dit le *sommet* d'une montagne, d'un rocher, de la tête, de tout ce qui est élevé, mais sur-tout pointu, sans absolument exiger cette condition.

Cime est le latin *cacumen*, *acumen*, *cima*, qui ne un sommet pointu (de la racine *ac*, aigu, u). La pointe constitue donc essentiellement

la *cime*. Les corps très-élevés sont ordinairement moins larges à leur *sommet* qu'à leur base : mais il faut, pour la *cime*, que cette différence soit très-remarquable & caractéristique. On dit la *cime* d'un arbre, d'un rocher, d'un clocher, d'un corps pyramidal.

Comb, creux, en grec, en latin, en françois, &c., est dérivé de la racine celtique & primitive *cam* qui porte l'idée de courbe, voûté, ce qui forme un creux. *Combler* signifie remplir un creux : une mesure est *comble*, quand la matiere contenue s'éleve par-dessus ses bords. Le *comble* est un surcroît, ce qui s'éleve par-dessus les côtés ou les supports, comme une voûte : c'est la calotte de l'édifice. Dans l'Orient, les maisons n'ont point de *comble* ; elles sont couvertes en plate-forme. Ce mot se dit particuliérement de la couverture d'un bâtiment : mais il est très-usité au figuré pour désigner l'*accumulation* poussée au plus haut degré où les choses puissent aller. Latin *cumulus*.

Faîte, *faiste* est le latin *fastigium*, formé du celte *fas*, jét, action de croître, élévation, & de *teg*, couvrir, toit. Les Latins disent également le *toit du faîte*, & le *faîte du toit* : ils entendent par *faîte* tout ce qui fait *toit*, mais sur-tout la partie supérieure du toit qui forme un plan incliné : aussi l'employent-ils souvent dans le sens propre de *cime*. Quelquefois ils supposent plusieurs *faîtes* qui forment les planchers supérieurs des divers étages : ils disent même des gens du même *faîte*, comme nous dirions du même étage. Nous disons proprement *faîte* en parlant des bâtimens, & c'est, à la rigueur, la plus haute piece de la charpente du toit ; mais on dit aussi le *faîte* comme le *som-*

met de la montagne, le *faîte* comme la *cime* d'un arbre, quoique son idée propre soit de former un toit, une couverture, à peu près comme le *comble*. Au figuré, le *faîte* est le plus haut degré, la position la plus élevée dans un ordre de choses.

Ainsi le *sommet* est la partie la plus haute ou l'extrémité supérieure d'un corps élevé : la *cime* est le sommet aigu ou la partie la plus élancée d'un corps terminé en pointe : le *comble* est le surcroît ou le couronnement élevé en forme de voûte au dessus du corps du bâtiment pour le couvrir : le *faîte* est l'ouvrage ou la place qui fait le complément ou le dernier terme de l'élévation & de la chose.

Le *sommet* suppose une assez grande élévation; la *cime*, la figure particuliere du corps pointu; le *comble*, une accumulation de matériaux avec une sorte de courbure; le *faîte*, des degrés ou des rangs différens.

On ne dit pas le *sommet* d'un banc, d'une table, d'un corps bas; le *sommet* n'appartient donc qu'à ce qui a une certaine hauteur; & par la raison qu'une fleur a une tige élevée, on dit les *sommets* & les *sommités* des fleurs. On ne dit pas le *cime* d'une tour ou d'un corps applati à sa surface; la *cime* est propre aux objets menus par le haut : aussi ne dira-t-on pas au figuré la *cime* du bonheur, de la fortune, de la gloire, parce qu'il n'y a pas une analogie sensible entre ces objets moraux, & la figure de ces objets physiques. On ne dit pas le *comble* d'une montagne ou d'un corps naturel; parce qu'on ne peut considérer ces objets comme des amas de matériaux entassés & recouverts de maniere à remplir ou à renfermer

un vuide, quand même ils feroient arrondis par le haut : mais on dit au figuré le *comble* du bonheur, du malheur, de la misere, de l'iniquité, de la gloire; parce que les biens, les maux, les disgraces, les crimes, les grandeurs s'accumulent & s'élevent jusqu'au période au delà duquel on ne voit plus rien de possible. On ne dira qu'improprement le *faîte* des choses qui n'auront pas des degrés, des repos, des étages, des divisions différentes & assez marquées sur lesquelles on peut s'arrêter, & d'où l'on peut monter jusqu'au plus haut degré : vous diriez plutôt le *faîte* d'une montagne qui a des pentes, que d'un rocher qui est escarpé : mais vous dites, au figuré, le *faîte* des honneurs, des grandeurs, de la gloire, parce qu'il y a divers degrés de gloire, de grandeur & d'honneur.

Le *sommet* est opposé à l'extrémité inférieure : la *cime*, au pied ou à la base : le *comble*, au fond : le *faîte*, au rang le plus bas.

L'art, dit Montesquieu, sçait rappeller une femme du *sommet de la vieillesse* vers la *jeunesse la plus tendre*. Il ne faut pas mesurer les Grands par la hauteur de la place qu'ils occupent; mais comme on mesure un arbre depuis le *pied* jusqu'à sa *cime*. Nous voyons beaucoup de riches qui, à leur mort, se trouvent depuis long-temps ruinés *de fond en comble*. Du *rang le plus bas*, Denys de Syracuse monte jusqu'au *faîte* de la puissance.

Enfin, au figuré, le *sommet* est toujours le plus haut point de la chose : le *faîte* est le plus haut rang établi ou connu auquel on parvienne : le *comble* est le plus haut période auquel il paroisse possible d'atteindre. Il n'y a rien au delà du *som-*

met; il n'y a rien de plus élevé ou d'aussi élevé que le *faîte*; il ne peut rien y avoir au delà ou au dessus du *comble*. Arrivé au *sommet*, on s'y arrête : monté sur le *faîte*, on aspire quelquefois à descendre : porté au *comble*, on y est dans un état violent.

Songer à, Penser à.

» On *pense* tranquillement & avec ordre, dit » l'Abbé Girard, pour connoître son objet. On » *songe* avec inquiétude & sans suite, pour parvenir à ce qu'on souhaite. On *rêve* d'une maniere abstraite & profonde, pour s'occuper agréablement. Le Philosophe *pense* à l'arrangement » de son système. L'homme embarrassé d'affaires » *songe* aux expédiens pour en sortir. L'amant » solitaire *rêve* à ses amours «.

Penser est un terme vague qui annonce un travail de l'esprit sans indiquer aucun objet particulier. *Songer* & *rêver* sont des imaginations du sommeil, ou des pensées semblables à celles du sommeil; & le *rêve* est plus irrégulier, plus tourmentant, plus bizarre que le *songe*. Les yeux ouverts, on *songe* à la chose qu'on a dans l'esprit, à ce qu'on projette, à ce qu'on doit exécuter, à l'objet qui se présente; mais ce mot rappelle nécessairement l'idée d'une pensée légere, fugitive, superficielle, qui se dissipe facilement, qui n'occupe pas fort profondément. On *rêve* vaguement, même à un objet déterminé; la *rêverie* absorbe : on *rêve* fort tristement comme on *rêve agréable-*

ment. Rêver ne se prend que dans cette acception ; & ce caractere distinctif ne permet pas de l'employer selon l'idée simple de *penser*. Vous ne direz pas *rêvez* à ce que vous faites ; comme on dit, *pensez* ou *songez* à ce que vous faites. On vous demandera si vous avez *pensé* ou *songé* à la commission qu'on vous avoit donnée, & non si vous y avez *rêvé*. Or quelle différence y a-t-il dans ces cas particuliers entre *songer* & *penser* ?

Les Grammairiens ont examiné si l'on pouvoit dire *songer* pour *penser* : l'usage avoit décidé la question. A l'égard de *rêver* pour *penser*, il n'y avoit pas lieu à la discussion ; car il ne se dit pas, quoique, dans certains cas, on dise l'un & l'autre, mais non l'un pour l'autre. Vaugelas & Thomas Corneille observent que *songer* a même quelquefois meilleure grace que *penser*. D'où lui vient donc cette bonne grace ? de l'idée particuliere & déterminée qu'il exprime, comme je vais l'expliquer. La grace même a sa raison.

Penser signifie vaguement avoir une chose dans l'esprit, s'en occuper, y attacher sa pensée, y donner son attention, réfléchir, méditer. Selon le caractere propre du songe qu'il ne faut point perdre de vue, *songer* signifie seulement rouler une idée dans son esprit, y faire quelque attention, se la rappeller, s'en occuper légérement, l'avoir présente à sa mémoire. Vous ne direz point *songer* profondément, mûrement, fortement : vous direz *penser* toutes les fois qu'il s'agira de réflexion, de méditation, d'occupation suivie. Vous *pensez* à la chose que vous avez à cœur : il suffit qu'une chose soit présente à votre esprit, pour que vous y *songiez*. Quelqu'un qui vous

donne une commiſſion, vous recommande d'y *ſonger*, c'eſt-à-dire, de ne pas l'oublier : ſi c'eſt une affaire grave dont vous deviez vous occuper, il vous recommandera d'y *penſer*. *Songez à ce que vous faites*, ſignifie *faites-y attention* : *penſez à ce que vous avez à faire*, ſignifie *occupez-vous, réfléchiſſez, délibérez*. A l'homme qu'il ſuffit d'avertir, vous dites *ſongez-y* : à celui que vous voulez corriger, vous dites *penſez-y bien*. *Songer* a donc meilleure grace, lorſqu'il s'agit de choſes ou de conſidérations légeres, qui ne demandent que de l'attention ou de la mémoire, qui ne font pas des impreſſions ou ne laiſſent pas des traces profondes, qui n'ont point de ſuite ou n'exigent point de tenue : c'eſt alors le mot propre ; & vous le préférez à *penſer*, que vous employez dans tout autre cas.

La ſotte excuſe que de dire, *je n'y ai pas ſongé* ! Si vous aviez pris quelque intérêt à la choſe, vous y auriez *penſé*.

Que de fautes commiſes par indifférence ou par légéreté d'eſprit, on rejette ſur ſa mémoire ! Ecoutez, *penſez* bien à ce qu'il s'agit de faire, & vous y *ſongerez* dans le temps. La mémoire eſt bonne, quand l'eſprit eſt attentif & réfléchi : l'ordre dans les choſes & dans les idées, la rend ſûre.

Il y a des Lecteurs qui ne *ſongent* pas à ce qu'ils liſent ; je ne ſçais ſi c'eſt leur faute ou celle de l'Auteur. Je crois que l'on compteroit ſur ſes doigts le nombre des Lecteurs qui *penſent* aſſez à ce qu'ils liſent pour l'apprendre : on a une idée de la choſe ; mais on ne la ſçait point. Il y a l'art de lire.

On ne *ſonge* pas toujours à ce qu'on dit : rarement y *penſe*-t-on aſſez. J'écris à Paris.

Une abſence d'eſprit fait que vous ne *ſongez* pas à ce que vous dites ; la préoccupation de l'eſprit fait que vous n'y *penſez* pas. La perſonne diſtraite *ſonge* à autre choſe : l'homme abſtrait *penſe* à toute autre choſe. *Vous n'y ſongez pas* eſt un avis : *vous n'y penſez pas*, eſt un reproche.

Il n'y a qu'à *ſonger* aux petites choſes ; il faut *penſer* aux grandes : les gens qui *penſent* beaucoup aux petites, ne *ſongent* guere aux grandes.

Un ſot *ſonge* à quelque choſe ou à rien : je ne ſçais pas à quoi il *penſe*.

De la même maniere qu'un homme d'eſprit dit une ſottiſe, un ſot lâche un trait d'eſprit : mais avec cette différence qu'en y *penſant*, le premier ſçait fort bien ce qu'il a dit, & que le ſecond n'en ſçait rien.

Perſonne ne ſçait mieux dire qu'*on ne peut pas ſonger à tout*, que ceux qui ne *ſongent* à rien. Perſonne n'a beſoin qu'on lui apprenne qu'il faut *penſer* à ſoi ; mais on a quelquefois beſoin d'en être averti.

En *ſongeant* qu'il faut qu'on oublie un objet, on s'en ſouvient : à force d'y *penſer*, il faut à la fin qu'on l'oublie.

Un homme qui n'eſt pas fort commun, c'eſt celui qui *ſonge* d'abord aux autres. Un homme qui eſt infiniment rare, c'eſt celui qui ne *penſe* point à lui.

On *ſonge* aux autres : on *penſe* à ſoi. On *penſe* à ſon propre mal : on *ſonge* aux maux d'autrui. Mal d'autrui n'eſt que *ſonge*.

Soudain, Subit.

Soudain, mot celte & bas-breton indiquant ce qui arrive incontinent, sur le champ, à l'instant même, en un instant, sans que rien puisse l'arrêter, le *contenir* : *sud*, *suden* en grec, impétueusement, violemment, avec une extrême célérité. *Subit*, du latin *sub-ire*, se mettre sous, aller après, arriver ensuite, désigne proprement ce qui vient après, tout de suite, presque aussitôt, sans délai.

Soudain est donc, en soi, plus prompt que *subit*. Le premier n'a point de préliminaire ; le second semble en supposer. La chose *soudaine* étonne ; la chose *subite* surprend. L'événement *soudain* n'a été ni prévu, ni imaginé, ni soupçonné, ni pressenti ; il n'a pas même pu l'être. L'événement *subit* a pu l'être absolument ; mais il n'a été ni préparé, ni ménagé, ni amené, ni indiqué du moins suffisamment. On ne pouvoit pas s'attendre au premier : on ne s'attendoit pas, du moins sitôt, au second. Ce qui est *soudain*, arrive, pour ainsi dire, comme un coup de foudre dans un temps serein : ce qui est *subit*, arrive comme un coup de foudre inattendu au commencement d'un orage. *Soudain* a quelque chose de plus extraordinaire que *subit*.

L'apparition de l'ennemi est *soudaine*, lorsqu'elle trompe toute votre prévoyance : elle est *subite*, lorsqu'elle trompe seulement votre attente. Pour l'exécution d'un dessein, vous faites une

marche

marche *subite* : dans un pressant danger, vous prenez une résolution *soudaine*.

Si vous comparez le mouvement de la lumiere à celui du son, vous direz que le premier est *soudain*, parce qu'il semble franchir presque en un instant un intervalle immense ; & que le dernier est *subit*, parce qu'il s'exécute avec une rapidité singuliere. *Soudain* semble n'avoir qu'un instant : *subit* peut avoir une durée.

Une chose est *soudaine*, comme l'éclair ; *subite*, comme le passage d'un torrent.

L'esprit, après avoir inutilement médité, a quelquefois des traits *subits* de lumiere : le génie, sans avoir fait aucun effort, a quelquefois des illuminations *soudaines*, comme dit Bossuet.

Voyez, dans l'Oraison funebre de M. de Turenne par Fléchier, les effets d'une mort *subite* : voyez, dans l'Oraison funebre de Madame Henriette par Bossuet, les effets d'une mort *soudaine*. La mort de M. de Turenne n'étoit point hors de la vraisemblance ; celle de Madame Henriette étoit contre toutes les apparences : la premiere ne pouvoit pas être inopinée comme la seconde.

Ce que nous appellons *changement subit*, *réforme subite*, en ne considérant que le cours ordinaire des choses, les Prédicateurs l'appelleront plutôt *changement soudain*, *conversion soudaine*, en le considérant comme l'effet d'une grace extraordinaire & toute puissante. Par ces *changemens subits*, l'objet passe bien vîte & contre toute attente d'un état à l'autre : par cette *conversion*, *soudaine* le sujet est transporté, pour ainsi dire, tout d'un coup, par un miracle de la Grace, de l'abîme du vice au centre de la sainteté sans passer par un milieu.

Soudain eſt un terme réſervé pour la poéſie & pour le ſtyle relevé. Il exprime un grand mouvement; & il eſt fait pour être appliqué à de grands objets. *Subit* eſt donc au contraire dans l'ordre commun des choſes; il n'exprime que l'idée ſimple qui peut ſe retracer dans tous les ſtyles. Nous voyons tous les jours des accidens & des événemens *ſubits* : les choſes plus rares, plus extraordinaires, plus inopinées, plus frappantes paroiſſent plutôt *ſoudaines*.

Soudoyer, *Stipendier*.

PRENDRE, entretenir des troupes à ſa ſolde.

Les Etymologiſtes ſe trompent, lorſqu'ils dérivent le mot *ſoldat* du latin *ſolidus*, ſou, piece de monnoie, dont ils font *ſolde*. *Solde* & *ſoldat* viennent immédiatement du celte *ſold*, paye; *ſolder*, ſoldat, homme payé. Les Gaulois, au rapport de Céſar (*a*), appelloient *ſoldurios*, des gens attachés à leur ſervice, moyennant le ſoin qu'ils prenoient de leur ſubſiſtance pour prix de leur dévoûment: de là notre ancien mot *ſouldart*, enſuite *ſoldat*, *ſouldier* & *ſoldier* en anglois. Ces *ſolduriers* n'étoient pourtant pas de ſimples *ſoldats*. Loin que nous ayons emprunté du latin nos mots *ſolde*, *ſoldat*, *ſoudoyer*, le latin a reçu des Celtes les mots *ſolidus*, monnoie pour payer; *ſolvere*, payer, &c. En éthiopien, *ſalt* ſignifie également ſolder, *ſoudoyer*, payer. Ces mots ſont tirés du primitif *ſal*, *ſel*, qui déſignoit originairement la ſubſiſtance en général.

(*a*) Comment. l. 3, c. 5.

Si les Gaulois, dont la Langue étoit faite avant qu'ils eussent aucune communication avec les Romains, avoient eu recours au latin pour donner un nom à leurs troupes mercenaires, ils auroient pris celui de *stipendié* ou *stipendieux*, dont les Romains se servoient pour désigner les gens de guerre *soudoyés*. *Stips* étoit le nom de la plus petite monnoie de Rome dans ses commencemens ; & le sens propre de ce mot est celui de profit ou revenu. On en fit *stipendium* & sa famille, en y ajoutant le mot *pend*, payer, & primitivement *peser* ; car la monnoie se donnoit au poids. Ce terme signifie tout à la fois solde, service, tribut militaire. Par là il acquit une force particuliere pour désigner la solde des troupes.

Soudoyer désigne plutôt, par l'étymologie, l'entretien ou la subsistance des troupes ; & *stipendier*, leur paye ou rétribution en argent. Le *fidele* des Gaulois étoit rigoureusement *soudoyé* : le *miles* des Latins étoit proprement *stipendié*. *Soudoyer* est le vrai terme de notre Langue, fait pour notre Histoire & pour l'Histoire moderne : *stipendier* est un terme emprunté, fait pour l'Histoire Romaine & pour l'Histoire ancienne des autres peuples étrangers.

On dit qu'un Prince *soudoye* en temps de paix cinquante mille hommes : il *soudoyera* des troupes étrangeres, si la guerre se déclare. Rollin dit que la pauvreté de Sparte donna lieu de croire qu'elle ne *stipendioit* pas ses troupes : Périclès introduisit à Athenes l'usage de *stipendier* les gens de guerre.

☼ Nous disons communément *soudoyer*, lors-

qu'il s'agit de troupes étrangeres qu'un Prince prend à sa solde : cet usage, étranger aux Romains, ne seroit pas exprimé si convenablement par le mot *stipendier*.

Les armées Carthaginoises étoient presque entiérement composées de troupes étrangeres qui n'avoient d'autre intérêt que d'être bien *soudoyées* avec le moins de risque possible. Le Sénat Romain arrêta & prévint beaucoup de désordres, lorsqu'il ordonna que les soldats seroient à l'avenir *stipendiés* aux dépens du Public, par une imposition nouvelle dont aucun citoyen ne seroit exempt (l'an de Rome 347).

Avant l'institution de la milice réglée, l'Europe étoit infestée de compagnies mercenaires qui faisoient le métier de brigands, quand elles ne trouvoient point à faire celui de soldats ; je veux dire quand elles n'étoient point *soudoyées* par quelque Puissance. Avant que les troupes fussent *stipendiées*, le soldat, qui n'avoit d'autre paye que le butin, songeoit autant à la conservation des personnes qu'au pillage des choses ; parce que la rançon du prisonnier appartenoit à celui qui l'avoit pris.

☼ *Stipendier*, beaucoup moins usité que *soudoyer*, ne se dit guere que dans le style militaire. On a pourtant dit *stipendier* des Professeurs, comme si en parlant de sçiences, il convenoit mieux de donner un air étranger & sçavant à son style. *Soudoyer* s'applique fort communément à toute espece de gens mercenaires que l'on tient à ses gages ou dans ses intérêts à prix d'argent, mais souvent avec un esprit d'improbation : ainsi l'on dit *sou-*

doyer des Agens, des Commis, des espions, des brigands; mais on dit aussi *soudoyer* des Puissances.

Il est aujourd'hui de la grandeur d'un Souverain de *stipendier* dans la paix de nombreuses légions pour ne rien faire. Il est, dans certains pays, de la grandeur des hauts & puissans Seigneurs de *soudoyer* des bandes de brigands & d'assassins pour avoir un air de puissance.

Les Romains, les Grecs & en général les Peuples anciens ne *stipendioient* des soldats que quand ils avoient un ennemi à combattre: ils ne *soudoyoient* des espions que pour découvrir la marche & les desseins de l'ennemi.

Il sembleroit que des gens *stipendiés* dans tous les temps pour la sûreté publique, devroient dans tous les temps être employés pour la sûreté publique; & que ce métier est noble, à moins qu'on ne l'avilisse. Il paroîtra, un jour, choquant, que des gens, moins respectables que beaucoup d'autres, aient *soudoyé* de l'argent du Public, des bandes très-nombreuses, pour arrêter sur les grands chemins les passans de toute condition, & fouiller dans leurs poches.

Soumettre, Subjuguer, Assujettir, Asservir.

METTRE dans la dépendance.

Soumettre, *mettre dessous*, sous soi, ranger sous la dépendance, la domination, l'autorité.

Subjuguer, *mettre sous le joug* par la force, prendre un empire absolu sur. *Assujettir*, *mettre dans la sujétion*, la contrainte, soumettre à des obligations, à des devoirs. *Asservir*, *mettre dans un état de servitude*, réduire à une extrême dépendance.

Il est sensible que *soumettre* & *assujettir* n'ont pas la même dureté de sens qu'*asservir* & *subjuguer*. *Assujettir* & *soumettre* ôtent l'indépendance : *subjuguer* & *asservir* ôtent la liberté. *Soumis* ou *assujetti*, on peut être encore libre : *subjugué* ou *asservi*, on est esclave. On est *soumis* à un Prince juste, & *assujetti* à des devoirs légitimes : on est *subjugué* par un ennemi victorieux, & *asservi* par un gouvernement tyrannique.

Soumettre est un terme générique qui marque une certaine disposition des choses, mais susceptible de beaucoup de variétés : la *soumission* va depuis la déférence jusqu'à l'asservissement. Mais *assujettir* marque un état habituel ou une habitude d'obéissance, de devoirs, de travaux ou de soins : la *sujétion* désigne une contrainte ou une assiduité constante qui annonce la multiplication des actes, comme l'adjectif *sujet* désigne une obéissance, une inclination, une habitude soutenue & prouvée par plusieurs actes. *Subjuguer* exprime un empire ou un ascendant plus ou moins absolu, mais sans exiger nécessairement, comme *asservir*, l'oppression ou l'abus : il y a un *joug* doux, un *joug* léger, comme un *joug* pesant, un *joug* de fer. *Asservir* désigne, au contraire, un état violent, une extrême contrainte, la dépendance d'un *serf*, c'est-à-dire, d'un homme enchaîné : la *servitude* est un esclavage. *Voyez Servitude*.

Ainsi *soumettre* exige d'un côté une supériorité, une autorité quelconque ; & de l'autre une infériorité, une dépendance vague : on est *soumis* à la force, à la nécessité, à la loi, à la volonté, au jugement d'autrui : on l'est plus ou moins ; on l'est nécessairement ou volontairement. *Subjuguer* exige d'une part une force ou un ascendant victorieux, & de l'autre une grande dépendance & une sorte d'impuissance : on *subjugue* des ennemis, des rebelles par la force des armes, des passions par la force & l'empire de la raison, des esprits foibles par l'ascendant du génie ou d'un esprit fort. *Assujettir* exige d'un côté une puissance ou un titre, & de l'autre une dépendance ou un dévoûment établi : on est *assujetti* par un maître, par des besoins, par les devoirs d'une charge, par une tâche qu'on s'impose soi-même. *Asservir* exige d'un côté une puissance irrésistible ou un pouvoir tyrannique, & de l'autre une extrême dépendance, une dure contrainte : on est *asservi* par des conquérans barbares, par des despotes, par des passions violentes, par des devoirs ou des besoins sans cesse renaissans & pressans, en un mot par l'oppression.

De par la Nature, les femmes sont *soumises* à leurs maris : celui qui, par sa foiblesse, a besoin d'être protégé, n'est pas fait pour commander à celui qui le protege & dont il ne peut se faire obéir. Par cette même foiblesse, elles sont plus exposées que les hommes à être *subjuguées* : par vos égards, vos soins, vos déférences, faites alors sur-tout qu'elles ne sentent point votre empire (chef-d'œuvre d'un bon gouvernement) ; & laissez-leur croire, comme elles le veulent,

qu'elles commandent. Par leur sexe & par leur état, elles sont *assujetties* à tant de gênes & à tant de devoirs, qu'il n'est rien de plus respectable dans la Société qu'une femme qui se soumet patiemment aux unes, & remplit fidélement les autres : c'est la femme forte que Salomon craignoit de ne pas trouver. Dans l'Orient, elles sont *asservies* par une suite naturelle de l'esprit public : que de raison, de prudence, de douceur, de consolation, d'avantage & de bonheur perdent ces plats Despotes, qui ne reconnoissent pas leurs femmes pour leurs compagnes, leurs amies, & leurs moitiés !

Plus on est petit, plus on est *soumis*. Plus on est foible, plus on est *subjugué*. Plus on est élevé, plus on est *assujetti*. Plus on est lâche, plus on est *asservi*.

Il faut sçavoir ou se *soumettre* les choses ou s'y *soumettre*, de maniere ou que nous possédions les objets, ou qu'ils ne nous possedent pas. Il vaut mieux *subjuguer* ses passions que des peuples ; car le plus doux & le plus beau des empires est de régner sur soi. Il faudroit s'*assujettir* à des occupations & à des devoirs, si l'on n'y étoit pas naturellement *assujetti*, sous peine de respirer au milieu des bâillemens de l'oisiveté le poison de l'ennui également funeste au corps & à l'ame. Il faut s'*asservir* scrupuleusement à l'observance des devoirs pénibles & indispensables, si l'on veut les rendre légers & demeurer libre.

L'homme est *soumis* à tant d'autorités & d'influences, il est *assujetti* à tant de devoirs & de besoins, qu'il ne lui reste plus guere que de n'être pas *subjugué* (& il s'en défend par la force du

caractere), & de n'être point *asservi* (& il s'en défend par la hauteur de l'ame).

Subjuguez les esprits & les cœurs, si vous voulez que tout vous soit *soumis*. *N'asservissez* personne, si vous voulez que tous restent *assujettis*.

On a autant de peine à se *soumettre* à la raison d'un homme sage, que de facilité à s'*asservir* à l'opinion publique, quelque folle qu'elle puisse être. Les gens qui veulent dominer par-tout & même qui réussissent, trouvent à la fin quelqu'un qui les *subjugue*. Il implique contradiction qu'il y ait des places qui, sans *assujettir* à aucun exercice, procurent de gros salaires. Pour les hommes puissans, c'est assez que de croire qu'ils ne sont point *asservis*; mais il faut qu'ils le croyent.

Soupçon, Suspicion.

LATIN *suspicio*, de la préposition *sub*, sous, dessous, & de *spic*, voir, regarder; action de voir, de considérer, de conjecturer, de deviner, d'imaginer, ce qui est dessous, non-apparent, caché, incertain. C'est tout au plus une connoissance fort incertaine, ou peut-être une vaine imagination. On a dit que le *soupçon* est une légere impression sur l'esprit, un sentiment de hasard, une demi-lumiere, la moins noble des fonctions de l'esprit, une croyance douteuse & désavantageuse, une idée de défiance.

Soupçon est le terme vulgaire: *suspicion* est un terme de Palais. Le *soupçon* roule sur toute sorte d'objets: la *suspicion* tombe proprement sur

les délits. Le *soupçon* entre dans les esprits défians; & la *suspicion* dans le conseil des Juges. Le *soupçon* peut donc être sans fondement : la *suspicion* doit donc avoir quelque fondement, une raison apparente. Justifiée par des indices, la *suspicion* sera donc un *soupçon* légitime, grave, raisonnable. Le *soupçon* fait qu'on est soupçonné : la *suspicion* suppose qu'on est suspect.

Il résulte de là que le verbe *suspecter*, indiqué par l'adjectif *suspect*, est un mot utile, puisqu'il désigne dans l'objet un sujet de le *soupçonner*. La défiance *soupçonne* les gens mêmes qui n'ont donné aucun lieu au *soupçon* : la prudence *suspecte* ceux qui ont donné matiere à la *suspicion*. Un homme vrai peut être *soupçonné* de ne pas dire la vérité dans certain cas : le menteur est justement *suspecté* de dire faux dans le cours ordinaire des choses. On voudra rendre le premier *suspect* : celui-ci l'est à juste titre. La femme la plus vertueuse sera *soupçonnée* par un jaloux : la coquette est *suspectée* de tout le monde ou *suspecte* au Public. Je sçais que tout est *suspect* au tyran *soupçonneux*; mais, parce que tous ses *soupçons* sont au moins des *suspicions*, & qu'il trouve la preuve de ce qu'il croit dans ce qu'il craint. La femme de César ne doit pas être *soupçonnée* : les fortunes rapides sont toujours *suspectées*.

Suspecter n'a point encore passé de la conversation dans les fastes de la Langue : je ne sçais pas pourquoi. Les Latins disoient *suspicari*, soupçonner, & *suspectare*, suspecter ou tenir pour suspect : ce dernier indique une réduplication.

Souris, Sourire.

Ri, *ris*, *rire* sont des imitations du bruit qu'on fait en riant. *Souris* & *sourire* désignent par le mot *sous* ce qui est au *dessous* du *ris* & du *rire*. *Sourire*, c'est *rire* comme en dessous ou sous cape, peu, légérement, à demi, sans éclat, par un simple mouvement des levres, accompagné d'un certain regard. Ce mouvement n'est que la naissance, le soupçon, le premier trait du rire. En un mot le *souris* est au *ris*, ce que le bouton qui commence à s'ouvrir est à la fleur épanouie.

Ris est le mot simple & radical ; *rire* est le mot dérivé & modifié : *rire* ajoute donc à *ris*. *Ris* est le latin *risus* : or cette terminaison passive marque ce qui est fait, ce qui est produit. *Rire* est le verbe *ridere* ou le substantif *risio* : or l'un & l'autre expriment l'action de faire, le genre d'action qu'on fait. *Ris* marque donc l'acte, tel acte qu'on fait ; & *rire*, l'action, l'espece d'action que l'on fait ; & il y en a différentes sortes.

Nous personnifions les *ris* & non le *rire* : or comme les personnages, appellés *ris*, ne sont que des objets individuels, la chose exprimée par le mot *ris* n'est également qu'un acte, un effet individuel. Nous disons le *rire*, comme nous disons le *boire*, le *manger*, le *lever*, le *coucher*, &c. : or cette maniere de parler désigne, selon la vertu des verbes, le genre, la maniere, l'habitude de la chose. L'on a le *rire* agréable, & l'on fait des *ris*. Vous qualifiez le *rire* d'une personne selon sa maniere

habituelle de *rire*; & vous qualifiez ses *ris*, selon la maniere dont elle *rit* actuellement. Chacun a son *rire*, comme son maintien habituel : la forme du *ris* varie, comme la contenance, suivant les occasions.

Le *ris* est un éclat de *rire* : il est donc un acte d'une telle espece. Nous disons qu'une personne a fait des *ris*, & non des *rires* immodérés. Si l'on dit quelquefois *des rires*, c'est lorsque les *ris* ont été plusieurs fois recommencés. Les *ris* continués ne font qu'un *rire*, comme plusieurs actes ne font qu'une action complette. On dit, dans ce sens, *un long rire*, *un rire inextinguible*; ce qui marque le résultat d'une action divisible en plusieurs actes ou en divers temps.

Ce que je viens de dire de *rire* & de *ris*, s'applique naturellement à *sourire* & à *souris*. Le *souris* est proprement un acte, l'effet particulier de *sourire* ou du *sourire* : le *sourire* est l'action spécifique de *sourire*, la maniere habituelle de *sourire*, ou enfin une espece de *rire*. Si souvent on les confond, souvent on les distingue; & un usage vicieux ne fait point que l'un ne soit préférable à l'autre, selon les cas.

Le *souris* est une des expressions les plus énergiques du sentiment : le *sourire* est un des attraits les plus touchans de la figure. Le *sourire* est la maniere d'exprimer une joie douce, modeste, délicate de l'ame : le *souris* en est l'expression actuelle & passagere. Avec un *souris* fin, il y a de l'esprit jusque dans le silence : avec un *sourire* gracieux, la laideur disparoît. Le *souris* est en quelque sorte plus moral, & le *sourire* plus physique : je veux dire qu'on applique plutôt les qua-

lifications morales au *fouris*, & les qualifications phyfiques au *fourire*. Vous ne concevez pas le *fouris* fans une intention, un motif, un fentiment, une penfée qui l'anime : vous concevez le *fourire* comme un jeu naturel de la figure, comme un trait ou une habitude du corps, comme un genre d'action phyfique, familier à l'homme.

Les graces ont toujours le *fourire* fur les levres : leur *fouris* n'eft pas le même, fi l'amour allume ou éteint fon flambeau.

On voit le *fourire*, il repofe fur le vifage : on apperçoit le *fouris*, il s'évanouit bientôt. Le *fouris* prolongé devient *fourire*. Le *fourire* fe fixe, & le *fouris* s'échappe. On étale le *fourire* ; on cachera fon *fouris*. Le *fouris* eft au *fourire* ce que l'accent eft à la voix. Je veux dire que le *fouris* n'eft qu'un acte léger, un trait fugitif ; au lieu que le *fourire* eft une action fuivie, un état de la chofe.

La peinture fixe le *fourire* en développant avec aifance fes formes gracieufes & les effets qu'il produit fur toute la figure. Elle efquiffe fi finement le *fouris*, qu'il femble fe diffiper à l'inftant où on le voit éclore.

Comme un *fouris* craintif *gliffe* fur les levres de cette perfonne contrainte qui répond, à la dérobée, au difcours ou au coup d'œil qu'elle ne doit pas entendre ! Comme le doux *fourire repofe* fur la bouche de cette bonne mere qui contemple fort délicieufement fon tendre nourriffon endormi fur fes genoux !

Quel *trait* plus perçant que le *fouris* d'une douleur profonde qui fe refufe, avec un tendre regret, à la confolation qu'on lui donne ! Quel *attrait* plus touchant que le *fourire* de l'innocence

qui s'endort dans les pensées d'une joie pure, & qui paroît en jouir jusque dans ses *rêves* !

Une femme artificieuse compose habilement son *sourire* : mais à un *souris* général de l'assemblée, je vois que personne ne s'y trompe. Le *sourire* doit être naturel ; sinon, c'est une grimace : le *souris* est naïf, il échappe du cœur, à moins qu'il ne soit malin.

Le *sourire* du courtisan est comme celui d'un masque ; il est le même pour tout le monde : un *souris* du Prince est comme un *souris* de la beauté, il gagne les cœurs.

Malheureux les enfans qui ne voyent point le *sourire* paternel & maternel répandre la sérénité & les doux présages sur l'aurore de leur vie ! Malheureux peres, malheureuses meres, qui, pour avoir éloigné d'eux leurs enfans, n'ont point senti délicieusement tressaillir leurs entrailles aux premiers *souris* de ces innocens, & qui ne pourront plus sentir tout le bonheur d'être peres & meres !

Souvent, Fréquemment.

L'ABBÉ GIRARD estime que *souvent* est pour la répétition des actes ; & *fréquemment*, pour la pluralité des objets. Ainsi l'on déguise *souvent* ses pensées ; & l'on rencontre *fréquemment* des traîtres.

Il me semble qu'on rencontre aussi *souvent* des traîtres ; & qu'on déguise *fréquemment* ses pensées, ses desseins, ses sentimens, sa marche,

tout à la fois. *Fréquent* signifie ce qui se fait *souvent*; *fréquence* exprime la réitération rapide des pulsations, des vibrations, des mouvemens; *fréquenter* c'est voir ou visiter avec assiduité le même objet; *fréquentatif* marque la répétition des mêmes actes. *Fréquemment* a donc, comme tous ces termes, la propriété de désigner cette répétition.

Du primitif *sab*, *sap*, amas, hauteur, se forma l'oriental *sapho*, multitude, abondance; d'où le latin *sæpè*, *souvent*. Les Latins ont dit d'abord *frecuens* pour *frequens* : d'où *Vossius* conjecture que ce mot est composé de *ferè cum ens*, gens qui se réunissent en grand nombre; & M. de Gébelin, en adoptant l'idée du *concours*, juge que *fre* vient plutôt du verbe *fero*, porter, se porter; & qu'ainsi le mot désigne des êtres qui se portent ensemble au même lieu.

Sans prononcer sur ces deux origines qui amenent la même définition, je remarquerai que l'adverbe *ferè* donne au mot une idée plus juste & plus claire; puisqu'il signifie, ainsi que M. de G. le reconnoît, *le plus souvent*, ordinairement, presque toujours : & cet adverbe, tiré lui-même du verbe *fero*, désigne donc l'action très-ordinaire, *très-souvent* répétée de se porter à une chose, vers un but. Ainsi *frequens*, *ferè cum ens*, signifie littéralement, qui est, qui va, *très-souvent* avec, en un lieu. Quant à l'idée de concours, s'il est vrai qu'elle est souvent exprimée par le mot *frequens*, *fréquent*, il n'est pas moins certain qu'il exprime aussi souvent celle de *succession*, tant en latin qu'en françois. Cicéron dit également qu'il importe d'avoir des Auditeurs *fréquens* (nombreux); & que Démosthenes fut l'Auditeur *fré-*

quent (assidu) de Platon. *Souvent*, *sæpè*, ne présente-t-il pas également l'idée de concours, à s'en tenir à son origine; puisque sa racine signifie amas, multitude ?

Souvent veut dire, selon l'interprétation commune, beaucoup de fois, mainte fois, souventesfois : *fréquemment*, selon l'étymologie & la valeur des mots de la même famille, veut dire fort souvent, très-ordinairement, plus que de coutume. Vous allez *souvent* dans un lieu où avez coutume d'aller : vous allez *fréquemment* dans une maison où vous allez avec une grande assiduité. *Souvent* n'indique que la pluralité des actes; *fréquemment* annonce une habitude formée. Vous faites *souvent* ce qu'il n'est pas rare, ce qu'il est ordinaire que vous fassiez : vous faites *fréquemment*, ce que vous êtes le plus accoutumé à faire, ce que vous faites sans cesse.

Celui qui voit *souvent* les Ministres, visite *fréquemment* les antichambres.

Un Egoïste parle *souvent* de lui : il en parle même plus *fréquemment* qu'on ne pense; car, sans se nommer, c'est *souvent* de lui ou relativement à lui qu'il parle.

Le Philosophe même se trompe *souvent*; & le juste même peche *fréquemment*.

Il arrive *souvent* des naufrages en mer; il en arrive *fréquemment* dans une mer orageuse, comme la Cour.

❁ Ce qui ne revient pas *souvent*, est plus ou moins rare : ce qui ne revient pas *fréquemment* peut être néanmoins ordinaire. *Fréquemment* e. même particuliérement propre à désigner ce q st

ui

se fait ordinairement, mais plus *souvent* qu'à l'ordinaire. Ainsi, dans l'état naturel, le pouls bat *souvent* en une minute; mais si, par accident, les pulsations deviennent plus pressées, plus rapides, plus multipliées, il bat *fréquemment*, il est *fréquent*.

A comparer notre maniere de vivre avec celle des Anciens, nous mangeons *souvent* : à comparer celle des enfans avec celle des hommes faits, ceux-là mangent *fréquemment*.

Vous direz, après Hésiode, que *souvent* un seul homme suffit pour ruiner sa patrie; mais non que *fréquemment* il y suffit : car ce n'est point un cas ou une chose ordinaire.

Je suis quelquefois surpris qu'on ne voye pas plus *souvent* de braves gens à la potence, puisqu'il ne faut que deux coquins pour faire pendre un honnête homme : je suis surpris un moment, quand j'entends parler de mille & mille horreurs, qu'il ne se fasse plus *fréquemment* de grandes exécutions.

On voit *souvent* changer le Ministere dans différens Gouvernemens : il faut bien le changer *fréquemment*, lorsque les maux sont tels, qu'il n'est guere possible d'y remédier, comme dans l'état présent de l'Angleterre.

☼ Enfin *fréquemment* indique proprement une action, ce qu'on fait; & *souvent* indique également l'action & l'état, ce qui se fait ou ce qui est. J'ai remarqué que le mot *fre* pour *feré* ou pour *fero*, un des élémens de *frequens*, signifie se porter, aller, agir. On *fait souvent* ou *fréquemment* certaines choses : on *est souvent* ou *fort souvent*

& non *fréquemment* dans une situation. Celui qui ne fait *fréquemment* un exercice modéré, est *souvent* incommodé, ou il éprouve *souvent* des incommodités. *Il y a fort souvent* du monde dans une maison; & vous y *allez* vous-même *fréquemment*.

J'ai été *souvent* embarrassé avec des gens qui me poussoient de questions jusqu'à me réduire à l'alternative fort dure ou de manquer à la discrétion, ou de leur marquer de la méfiance : ils y seroient revenus *fréquemment*, si je n'avois pris le parti d'ignorer toujours absolument, avec eux, ce que je ne pourrois leur dire qu'avec réserve : Dieu me préserve d'un curieux ! J'aime cent fois mieux répondre à un sot.

Il y a souvent des troubles, *il s'éleve fréquemment* des troubles dans les Gouvernemens où des pouvoirs actifs & contraires se combattent les uns les autres : & quelle absurdité de prétendre que des crises qui produisent le désordre, le bouleversement, la dissolution même, sont des signes d'une bonne constitution ! Je prie les Commentateurs de ne pas m'en faire dire plus que je n'en dis.

On sort *fréquemment* de chez soi, on n'est pas *souvent* chez soi : la raison en est que, pour rester chez soi, il faut être bien avec soi, il faut faire ce qu'on doit faire, il faut aimer ce qu'on doit aimer, il faut être l'ami de sa femme, de ses enfans, de ses amis ; il faut sçavoir ce que c'est qu'être pere & chef de famille, il faut chercher le bonheur où la Nature l'a placé.



Stérile, *Infertile*.

Du celte *tir*, sec, qui ne produit ou ne rapporte rien, sont formés le grec *steiros*, le latin *sterilis*, *stérile*, qui ne produit, ne porte, ne rapporte rien, aucun fruit, quoiqu'il soit de nature à produire. *Infertile*, qui n'est pas *fertile*, qui ne porte guere, qui rend fort peu, rien ou presque rien. *Stérile* est par lui-même plus exclusif qu'*infertile* : mais l'usage déplace souvent les bornes naturelles de leur district.

On dit rigoureusement qu'une femme est *stérile*, lorsqu'elle ne fait point d'enfant, & qu'elle ne paroît pas capable d'en avoir. On ne dira pas qu'elle est *infertile*, & parce que ce mot n'exclut que la quantité, & parce qu'en parlant d'une femme, on dit qu'elle est *féconde* & non *fertile*.

On dit qu'une année est *stérile*, quoiqu'elle ne soit réellement qu'*infertile*; peut-être parce que la plainte exagere toujours les maux.

Une terre inculte qui ne produit rien ou du moins rien pour notre usage, s'appelle *stérile* : une terre cultivée, mais qui ne paye pas assez les avances de la culture, n'est qu'*infertile*; vous la compterez bientôt parmi les terres *stériles*.

Un sujet, *stérile* pour l'un, ne sera qu'*infertile* pour l'autre : tel esprit fait quelque chose de rien; tel autre ne sçait rien faire de quelque chose. Mais il est bien commode & bien consolant de prendre les bornes de notre esprit pour celles des choses mêmes.

Il n'eſt point de champ *infertile* que la richeſſe rurale ne couvre d'abondantes moiſſons : il n'eſt point de champ fertile qu'une mauvaiſe adminiſtration rurale ne rende *ſtérile* comme un rocher.

Quelle langueur dans nos pauvres cercles, s'il y a ſeulement trois jours *ſtériles* en aventures & en nouvelles ! On croiroit que les eſprits ſont ſi *infertiles* en penſées & ſi vuides de connoiſſances, qu'après les complimens ils n'ont plus rien à dire : vîte, une table & des cartes ou des tableaux.

☼ Le mot *ſtérile* indique un principe de *ſtérilité*, l'aridité, la ſécheresse : *infertile* n'indique proprement que le fait, la rareté ou la diſette des productions, ſans déſigner la cauſe de l'*infertilité*. *Stérile* eſt oppoſé à *fécond*; *infertile* eſt la négation de *fertile* : or *fécond* exprime la faculté de produire ; & *fertile* a plus de rapport à l'effet produit. *Voy. ces deux mots.*

Je conçois fort bien un *Auteur infertile*, ou qui manque d'imagination, d'invention, de penſées à lui, ſans en être abſolument dépourvu ; c'eſt ſeulement un pauvre Auteur. Je ne conçois pas ſi facilement un *Auteur ſtérile*, qui doit manquer de la faculté même d'imaginer, d'inventer, de penſer par lui-même ; le propre de l'Auteur eſt de produire. Mais *ſtérilité* ſe prend pour *ſécheresse* ; & c'eſt dans ce ſens que je voudrois dire *un Auteur ſtérile*.

On dit fort bien *des cœurs arides & ſtériles*, c'eſt exprimer la cauſe & l'effet. On ſe ſert peu d'*infertile*, parce que celui de *ſtérile* qui en a uſurpé l'idée, s'employe dans beaucoup d'autres cas où le premier ne feroit pas propre.

✿ Il faudroit dire *infertile* dans les cas où l'on dit *fertile* par opposition, & pour désigner l'état contraire à l'abondance. Il ne faudroit dire *stérile* que dans les cas contraires à celui de la *fécondité*, & même pour en exclure le principe. Mais nous avons aussi le mot *infécond*, qui ne se disoit point autrefois, par la raison que *stérile* en tenoit lieu. A la vérité, *infécond* ne se dit guere que des terres & des esprits : on dit une femme, une femelle *stérile* & non *inféconde*. Ce mot pourroit être affecté à l'idée particuliere de n'être pas *fécondé*, d'avoir besoin de *fécondation* : c'est ainsi qu'un œuf est *infécond* ou qu'une fleur est *inféconde*. Quoi qu'il en soit, il n'exprime point, comme *stérile*, le principe de l'*infécondité*.

✿ Enfin *infertile* ne se dit guere au figuré que de l'esprit & d'une matiere à traiter : *stérile* y est au contraire d'un grand usage. La gloire est *stérile*, quand on n'en retire aucun fruit : un travail est *stérile*, quand il ne rapporte aucun avantage : une admiration *stérile* se dissipe sans effet : des louanges *stériles* sont perdues : un siecle est *stérile* en vertus & en grands hommes, &c.

Subsistances, Denrées, Vivres.

Les *subsistances* sont les productions de la terre, qui nous font *subsister*, c'est-à-dire, qui maintiennent la durée de notre existence, ou qui forment notre *subsistance*, composée de la nourriture & de l'entretien. Les *denrées* sont des productions ou les especes de *subsistances* qui entrent

dans le commerce journalier, & qui se vendent couramment en argent (en *deniers*). Les *vivres* sont les especes de *subsistances* & de *denrées* qui nous font *vivre*, ou qui alimentent & reproduisent, pour ainsi dire, chaque jour notre *vie* par la nourriture.

Le premier de ces noms est tiré de l'utilité générale des choses & de leur effet commun : le second, de la valeur vénale qu'elles ont : le troisieme, de l'effet particulier que certaines choses produisent.

Les *subsistances* embrassent nos besoins réels, & sur-tout les divers objets de nécessité. Les *denrées* sont des objets d'un commerce journalier & d'une consommation commune. Les *vivres* se bornent à la nourriture & aux consommations journalieres.

L'économie sociale considere les *subsistances* comme productions propres & nécessaires à la conservation & à la multiplication des hommes, ainsi qu'à la conservation & à la prospérité de la Société. L'économie distributive considere particuliérement dans les *denrées* leur abondance, leur bonté, leur circulation, leur prix & leur débit. L'économie domestique considere les *vivres* eu égard à l'achat, à l'approvisionnement, à la consommation.

Un pays est fertile en *subsistances*. Un marché est pourvu de *denrées*. Une place est approvisionnée de *vivres*.

Le Cultivateur produit toutes les *subsistances* : c'est donc par lui que tout existe, que tout subsiste, que tout prospere dans la Société. Le Vendeur ou bien le Marchand débite les *denrées* pro-

duites par l'Agriculture : service utile, qui, par le débit, assure la reproduction, & d'autant plus utile qu'il la favorise davantage. Le Pourvoyeur amasse des *vivres* que l'art apprête : ce qui forme la plus précieuse des consommations, celle qui rend sans cesse à l'Agriculture des avances en lui demandant sans cesse une nouvelle reproduction.

La consommation bien ordonnée des *subsistances* est la mesure de leur reproduction annuelle : le Cultivateur qui, par des dépenses considérables, achete de la terre ses fruits, ne peut dépenser en culture qu'en raison de ce qu'il retire de ses ventes. La circulation la plus vive & la moins dispendieuse des *denrées*, est le seul & unique moyen d'en procurer le prix naturel & le meilleur débit, tant pour les producteurs que pour les consommateurs : la grande concurrence des vendeurs fait que le consommateur achete au plus bas prix possible ; & la grande concurrence des consommateurs fait que le vendeur vend au meilleur prix possible ; ce qui établit le juste prix balancé par cette double concurrence. La consommation, sans contredit la plus avantageuse pour l'Agriculture, est celle des *vivres*, qui se fait sur les lieux par toutes les classes de consommateurs ; mais il ne faut point exclure, par cette raison, des consommations qui, sans être nécessaires aux consommateurs, sont néanmoins utiles & même nécessaires à la prospérité générale de l'Agriculture : car un genre de culture paye, soutient, encourage l'autre ; & c'est avec ses soies, que celui-ci achete les grains de celui-là.

Dans le Bengale, un des pays de l'Univers le plus abondant en *subsistances*, le monopole des

denrées, exercé par la Compagnie Angloise, a, de nos jours, englouti les *vivres* & causé la destruction d'un peuple immense. Le monopole a fait, pour ainsi dire, en un instant, de cette terre promise, ce que n'en avoient jamais pu faire le fanatisme des Arabes, le sabre des Mogols, les brigandages des Montagnards, la hache du despotisme, le poignard des petits Tyrans de l'Anarchie féodale, le canon des Européens : il en a fait un horrible désert.

Les Romains, sous leur gouvernement primitif (gouvernement agricole), *cultivoient* habilement & *recueilloient* abondamment des *subsistances*, jusque dans l'enceinte des villes : & c'est-là une des principales causes méconnues de leur premiere prospérité. Dans l'Empire de Maroc, c'est une ancienne maxime qu'il faut laisser libres les *traites* des *denrées* territoriales pour l'ennemi ; par la raison qu'il n'y a point d'argent plus précieux que celui d'un ennemi qu'on appauvrit sans risque. Au fameux siége de Paris, Henri laisse entrer dans la place des convois de *vivres* : il veut la soumission de son peuple & non pas sa mort.

Dans une partie du Nord, un peuple nombreux manque de *subsistances* même après de bonnes récoltes ; parce que la nature, l'ignorance, les préjugés de l'administration, opposent de grands obstacles à la circulation des *denrées*. Ces malheureux vont chercher des ressources insuffisantes ou dangereuses sous la premiere écorce des arbres, dans le fumier des cuisines, même dans des plantes suspectes de poison, au lieu de tirer des *vivres* & l'aliment le plus sain, des fécules du gland, du marron d'Inde, du chiendent & autres plantes fa-

rineuses qui, dépouillées par des [illegible] de leurs sucs ingrats ou même vénéneux (comme celui du manioc), & aidées d'un mucilage propre à exciter la fermentation, donneroient un pain passable.

Par-tout où l'on a voulu élever & maintenir des manufactures de décoration par le bas prix de la main-d'œuvre, la grande fabrique des *subsistances*, privée du juste prix de ses productions, est tombée; & sa chûte entraîne celle de toutes les fabriques qui tirent tout de la terre. A la Chine, au lieu de priviléges & de réglemens pour approvisionner des villes habitées par des millions d'hommes, il y a de toutes parts des canaux & nulle part des barrieres; est Marchand qui veut l'être; les *denrées* ne doivent rien, & elles circulent sans cesse avec une incroyable [illegible], d'un bout de l'Empire à l'autre. Dans ces derniers temps sur-tout, on a souvent éprouvé que le sort des armées, les opérations des Généraux, l'issue des guerres dépendant sur-tout d'une classe particuliere, toujours très-remarquable, très-rarement remarquée par l'histoire & par la politique; je veux parler des entrepreneurs des *vivres*: un Prince de nos jours n'a mis tant de célérité dans ses brillantes expéditions, que pour s'être passé de leur cruel secours.

☼ Les *subsistances* comme les *vivres* ne se prennent qu'en gros: ces mots n'ont point de singulier; ce qui semble en désigner l'abondance & même la variété. On dit une *denrée*, & avec raison; puisque ce mot n'énonçoit originairement que la vente de détail.

☼ Il y a plusieurs especes de *subsistances*, selon qu'elles servent à nourrir, à vêtir, à chauffer, à éclairer, à conserver. Les *denrées* se divisent, dans le commerce, en menues *denrées* qui se vendent en petit détail, comme les fruits, les légumes, les racines, les œufs, le laitage ; & en grosses *denrées*, comme les bleds, les vins, le foin, &c. Les *vivres* peuvent être physiquement distingués en deux classes, les alimens proprement dits ou qui se convertissent en notre substance, comme les grains, la viande, le lait; & les autres objets de consommation qui ne sont qu'utiles à la digestion, ou agréables au goût, ou faits pour rafraîchir, pour ranimer, &c., comme certaines boissons, le sel & les épices, la plupart des herbages & des fruits.

Suggestion, *Inspiration*, *Insinuation*, *Instigation*, *Persuasion*.

Suggérer, à la lettre, *porter dessous*, *en dessous*, *sub-ger-ere* : fournir tout doucement à quelqu'un ce qui lui manque, lui mettre, pour ainsi dire, sourdement dans l'esprit ce qui n'y vient pas. Rac. *ger*, *ges*, porter.

Inspirer, à la lettre, *souffler dans*, faire entrer en soufflant, *in-spir-are* : introduire dans l'esprit d'une maniere insensible, imperceptible. Rac. *spir*, souffle, respiration.

Insinuer, à la lettre, *mettre dans le sein* & d'une maniere *sinueuse*, *in-sinu-are* : faire passer adroitement, artificieusement dans l'esprit. Rac. *sin*, sein, cœur, intérieur.

Instiguer, à la lettre, *piquer*, *imprimer vivement*, *profondément*, *in-stig-are*, exciter, aiguillonner fortement quelqu'un à faire une chose. Rac. *stig*, pointe, piqûre, en grec, en latin, &c., *tagg* en suédois, *dagg* en persan, *tach* en japonois, &c.

Persuader, à la lettre, *couler doucement*, *pénétrer entiérement*, *per-sua-dere* : gagner entiérement l'esprit. Rac. *swi*, *sau*, eau, eau qui coule doucement ; *sua*, grande douceur, *suavité*. La *persuasion coule*, dit-on, des levres ; elle pénetre, entraîne, charme : on compare l'éloquence à un ruisseau, à un fleuve, à un torrent.

Quelques-uns de ces verbes ne s'employent que dans le sens figuré, qu'il s'agit de considérer ici dans leurs substantifs qui expriment des manieres de porter, engager, décider, diriger l'esprit de quelqu'un.

La *suggestion* est une maniere cachée ou détournée de prévenir & d'occuper l'esprit de quelqu'un d'une idée qu'il n'auroit pas. L'*inspiration* est un moyen insensible & pénétrant de faire naître dans l'esprit de quelqu'un, des pensées, ou dans son cœur, des sentimens qui semblent y naître comme d'eux-mêmes L'*insinuation* est une maniere subtile & adroite de se glisser dans l'esprit de quelqu'un, & de s'emparer de sa volonté, sans qu'il s'en doute. L'*instigation* est un moyen stimulant & pressant d'exciter secrétement quelqu'un à faire ce à quoi il répugne & résiste. La *persuasion* est le moyen puissant & victorieux de faire croire fermement ou adopter pleinement à quelqu'un ce qu'on veut, même malgré des préjugés ou des préventions contraires, & plus par le charme du

discours ou de la chose qui intéresse & gagne, que par la force des raisons qui convainquent & subjuguent

La *suggestion* surprend & entraîne l'esprit inattentif ou dominé. L'*inspiration* étonne les esprits & les fait agir par des lumieres & par des mouvemens nouveaux & extraordinaires. L'*insinuation* s'ouvre doucement le chemin & se ménage adroitement la confiance des ames molles & faciles. L'*instigation* sollicite sourdement & fortement, & contraint enfin les esprits foibles & les ames lâches. La *persuasion* ravit, pour ainsi dire, à force ouverte, mais sur-tout par la force de l'onction, l'acquiescement de tous les esprits; & sur-tout elle gagne l'esprit par le cœur.

La *suggestion* est un ressort caché; l'*inspiration*, une influence secrete; l'*insinuation*, un manege fin; l'*instigation*, un aiguillon perçant; la *persuasion* est l'arme de l'éloquence; c'est cette chaîne d'or, qui descend des levres de l'Hercule Gaulois.

On cede, on obéit à la *suggestion*; adroite ou puissante, elle nous fait agir, pour ainsi dire, sans notre conseil. On est saisi, agité par l'*inspiration*; plus ou moins puissante, il faut agir d'après elle ou se défendre contre elle. On se laisse aller à l'*insinuation*, on ne s'en défend pas; fine & déliée, nous croyons agir d'après nous, quand nous n'agissons que d'après elle. On se défend en vain contre l'*instigation*, ses persécutions lassent; pressante & persévérante, elle nous fait agir malgré nous. On ne résiste point à la *persuasion*; toujours efficace ou par sa douceur ou par sa force, elle nous attache même à ce que nous n'aurions voulu ni croire ni faire.

Les testamens des vieillards, livrés à des do-

mestiques sur-tout, sont ordinairement suspects de *suggestion*. Les épreuves multipliées des improvisateurs vous font croire à l'*inspiration* poétique. Il y a beaucoup de gens qui ne croyent pas être gouvernés, parce qu'ils ne le sont que par l'*insinuation*. Celui qui s'est rendu à l'*instigation*, a découvert aux autres le secret de leurs forces & de sa foiblesse. Il n'est rien qu'il ne soit très-facile d'obtenir du peuple par le moyen le plus négligé, la *persuasion* : lorsque Périclès combattoit, dans ses Harangues, la volonté du peuple d'Athenes, c'étoit d'une voix si flatteuse, si populaire, si douce, qu'il étoit impossible de lui résister.

Jouet de la *suggestion*, l'imbécille Claude ne sçavoit pas les crimes qu'il commettoit ; & quelquefois il demandoit à parler aux victimes qu'il venoit de sacrifier. La belle défense de Scipion l'Africain, accusé devant le peuple, est un trait d'*inspiration*. Il faut que l'*insinuation* apprenne à Auguste à étouffer les conjurations par la clémence. Gordien, né avec de la droiture & de la modération, étoit sans cesse entraîné, par l'*instigation*, d'une injustice à l'autre. La *persuasion* fait tomber des mains de César la sentence de mort qu'il a signée contre Ligarius.

☼ *Suggestion* & *instigation* ne se prennent que dans un sens odieux, contre l'usage des Latins. Cependant *suggérer* se prend quelquefois en bonne part ; mais il n'en est pas de même d'*instiguer*, moins usité que son substantif..

Je ne ferai que rapporter ce que l'Abbé Girard dit des verbes *insinuer*, *persuader*, *suggérer*, que j'ai suffisamment expliqués.

» On *insinue* finement & avec adresse. On » *persuade* fortement & avec éloquence. On *suggere* par crédit & avec artifice.

» Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, l'oc» casion, l'air & la maniere de dire les choses. » Pour *persuader*, il faut faire sentir les raisons & » l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, » il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des » personnes.

» *Insinuer* dit quelque chose de plus délicat. » *Persuader* dit quelque chose de plus pathétique. » *Suggérer* emporte quelquefois dans sa valeur » quelque chose de frauduleux.

» On couvre habilement ce qu'on *insinue*. On » propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On » fait valoir ce qu'on veut *suggérer* «.

Suivre les exemples, Imiter les exemples.

BOUHOURS demande si la derniere pureté n'exigeroit pas qu'on dît toujours *suivre les exemples*, & *imiter les actions ou les personnes*? *Imiter les exemples* est l'expression propre & conforme au sens littéral des mots. *Exemple* signifie *modele*: il est tiré de *sem*, *sim*, signe, ressemblance; & *sim* paroît appartenir à la racine *im*, d'où, *im-iter*. *Imiter*, c'est faire l'*image* d'une chose, copier un *modele*, retracer la ressemblance. On *imite* donc à la lettre & à la rigueur, les *exemples*. *Suivre*, c'est aller après, en *second*, marcher à la suite, sur les traces, dans la même voie: on ne dit donc que,

par figure, *ſuivre les exemples*, au lieu de *ſuivre* les traces, la voie tracée par les *exemples*.

On *ſuit les exemples* de celui qu'on prend pour guide, pour regle : on *imite les exemples* de celui qu'on prend pour modele, pour type. On *ſuit les exemples* du premier, pour agir avec plus de ſécurité & parvenir plus ſûrement à un but : on *imite les exemples* du ſecond, pour lui reſſembler & ſe diſtinguer comme lui. C'eſt ſur-tout la confiance qui fait qu'on *ſuit* ; & c'eſt l'émulation qui fait qu'on *imite*. (*Emulation* paroît dérivé de la même ſource qu'*exemple* & *imiter*.)

Les diſciples *ſuivent les exemples* de leurs maîtres : les petits *imitent* les Grands, autant qu'ils le peuvent. On dit qu'une fille *ſuit* ſa mere, lorſqu'elle tient la même *conduite* : quelqu'un diſoit à une femme que tout le monde l'*imitoit*, ſans que perſonne lui *reſſemblât*.

La Vie de J. C. eſt la regle & le modele du Chrétien : *ſa regle*, en ce qu'elle lui retrace ce qu'il doit faire, par les *exemples* qu'elle lui donne à ſuivre ; *ſon modele*, en ce qu'elle lui montre ce qu'il doit tâcher d'être, dans les *exemples* qu'elle lui offre à *imiter*.

Mentor propoſe à Télémaque les *exemples* d'Ulyſſe à *ſuivre*, comme des *leçons* de ſageſſe. Alexandre tâche d'*imiter les exemples* d'Achille, le Héros qu'il a pris pour *modele*.

On *ſuit* de près ou de loin : on *imite* du mieux qu'on peut. Nous *ſuivons les exemples* qui nous conviennent & qui ſont à notre portée : nous *imitons les exemples* qui nous frappent & qui nous hauſſent le cœur. Vous *ſuivrez les bons exemples*, ce que vous approuvez : vous *imiterez les grands*

exemples, ce que vous admirez. Il faut tâcher d'*imiter* les beaux *exemples*, pour en donner du moins de bons à *suivre*.

Un Magistrat du dernier siecle disoit au Parlement : » Il est nécessaire de se proposer des *exem-* » *ples*; il est utile de les *suivre*; mais il est glorieux » de les surpasser... Pour nous qui voyons en ce » lieu de *grands exemples* à *imiter*, &c. «.

☼ *Suivre* demande une suite, une conduite, une succession de choses; mais on *imite* aussi un simple trait, on *imite* en un point.

☼ *Suivre l'exemple* ne se dit qu'en matiere de conduite & de mœurs : en fait d'Art ou de Belles-Lettres; on dit *imiter un exemple*. L'Art *imite* des modeles : les mœurs *suivent* une marche.

Superbe, Orgueil.

BALZAC & Vaugelas ont absolument condamné la *superbe*, quoique, de l'aveu du dernier, une infinité de gens & particuliérement les Prédicateurs s'en servent sans difficulté. L'Académie a jugé qu'il ne falloit employer ce substantif qu'en matiere de dévotion, comme dans ces exemples : *L'esprit de superbe*; *la superbe précipite les mauvais Anges dans les Enfers*. Cependant Corneille a dit :

Assez & trop long-temps l'*arrogance* de Rome,
A cru qu'être Romain, c'étoit être plus qu'homme.
Abattons sa *superbe* avec sa liberté.

Pomp. 1, 2.

M.

M. de Voltaire observe que ce mot ne se dit plus dans la Poésie noble.

Cependant, il est bien noble, ce mot; bien nombreux, bien énergique, bien beau! Il plaisoit tant à l'oreille de nos aïeux, il renchérit si visiblement sur celui d'*orgueil*, il imprime à ce vice un caractere si distinctif, que la Langue semble le réclamer contre l'usage. Pourquoi, comme substantif, n'auroit-il pas la fortune qu'il a comme adjectif? Est-ce un inconvénient que le même mot soit adjectif & substantif tout ensemble? Vaugelas répond lui-même que nous en avons plusieurs de ce genre, tels que *colere*, *adultere*, *sacrilege*, *chagrin*, &c.; & ces singularités mêmes répandent dans la Langue un agrément particulier. Quoi qu'il en soit, il peut être encore recommandé aux Prédicateurs.

La *superbe* n'est pas l'*orgueil* tout pur, comme le *superbe* n'est pas simplement *orgueilleux*. L'*orgueilleux* est plein de soi: mais le *superbe* en est tout bouffi. Le *superbe* est un *orgueilleux* arrogant, qui, par son air & ses manieres, affecte sur les autres une supériorité humiliante. C'est l'éclat, c'est le faste, c'est la gloire, qui forme l'idée distinctive de *superbe*. Ce mot formé de *super*, sur, au dessus, annonce la *supériorité* qu'on affecte au dessus des autres: *orgueil*, formé de la racine *or*, hauteur, élévation, n'exprime que la hauteur des sentimens, ou la haute opinion qu'on a de soi.

La *superbe* est un *orgueil superbe* ou arrogant, insolent, fastueux, dédaigneux. L'*orgueil* est, selon Théophraste, une haute opinion de soi-même, qui fait qu'on n'estime que soi: la *superbe* est l'ostentation de cet *orgueil*, qui fait qu'en af-

fectant une très-haute opinion de soi-même ; l'on témoigne ouvertement un grand dédain pour les autres. Il y a toujours de la sottise dans l'*orgueil*, & de l'impertinence dans la *superbe*. Vous connoissez le démon de l'*orgueil* : Milton vous peint le démon de la *superbe*.

Tout, dit Bossuet, jusqu'à l'humilité, sert de pâture à l'*orgueil* : la *superbe* se repaît de vaine gloire, mais sur-tout de son propre encens. Et comme l'*orgueil* raffiné se rit des vanités de la *superbe* !

L'*orgueil*, quelquefois fin & subtil, se déguise de mille manieres ; il se cache jusque sous le manteau du Philosophe : mais il perce. La *superbe*, sans adresse & sans pudeur, a toujours son enseigne déployée ; vous la voyez s'étaler sur la pourpre de la grandeur ou de la richesse ; elle éclate d'elle-même.

L'*orgueil*, dit l'illustre Auteur des Maximes, comme lassé de ses artifices & de ses métamorphoses, après avoir joué tout seul tous les personnages de la Comédie humaine, se montre avec un visage naturel, & se découvre par la fierté : cette fierté est l'éclat & la déclaration de l'*orgueil*. La *superbe* est l'*orgueil* non seulement déclaré, mais encore paré d'un vain & faux éclat : on établit souvent, dit le même Auteur, des maximes séveres par *superbe* ; on aime à se parer de cette apparence de vertu, & il ne coute rien de rendre insupportable pour les autres un joug qu'on ne veut pas s'imposer à soi-même.

L'*orgueil* se trouve par-tout, dans toutes les conditions, dans toutes les ames : la *superbe* n'est faite que pour un état, brillant des avantages de la fortune, pour des ames vaines. Le pauvre sera

orgueilleux, mais comment seroit-il *superbe*? L'*orgueil fastueux*, c'est-à-dire, la *superbe*, est propre à la beauté, selon Ovide (*a*). Le vaincu peut être *orgueilleux* & fier devant un vainqueur insolent & *superbe*. Les Interpretes Latins disent que l'*arrogance* se rencontre avec la pauvreté; mais que la *superbe* n'est qu'avec la richesse (*b*).

L'*orgueil* inspirera quelquefois de bonnes actions: la *superbe* n'en inspirera que d'éclatantes. L'*orgueil* veut se faire valoir; & la *superbe* veut se faire voir.

L'*orgueil* se modifie; il s'ennoblit; & par des modifications, il devient une bonne qualité: mais la *superbe* n'est jamais qu'un vice, parce qu'elle est l'excès d'un vice.

Suppléer une chose, Suppléer à une chose.

Les Grammairiens ont bien connu, mais peut-être insuffisamment expliqué la différence de ces deux manieres de parler. *Suppléer* actif ou avec le régime simple, *suppléer une chose*, c'est, dit-on, ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus: *suppléer* neutre ou avec le régime composé, *suppléer à une chose*, c'est réparer ou suffire à réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Le Lecteur est donc ensuite obligé de chercher une différence peu sensible entre *ajouter ce qui manque*, & *réparer le manquement*. D'autres ont mieux dit que *suppléer à* signifie

(*a*) Fastus *inest pulchris*, *sequitur* superbia *formam*.
(*b*) Voyez *Cornel. Front. de verbor. signif.*

réparer *une chose par une autre* : mais ils s'expriment mal, lorsqu'ils disent que *suppléer* sans préposition, signifie ajouter *une chose* pour *la* rendre *entiere & complette*, ajouter ce qui manque : il falloit dire ajouter *à une chose ce qui y manque* pour la rendre entiere & complette ; car ce n'est pas la chose qu'on ajoute qui devient complette, c'est celle à laquelle on l'ajoute.

Suppléer une chose, c'est la fournir pour completter un tout ; remplir par cette addition le vuide, la lacune, le *deficit* qui se trouve dans un objet incomplet ou imparfait : vous *suppléez ce* qui manque pour parfaire une somme de cent pistoles, en le fournissant. *Suppléer à une chose*, c'est mettre à sa place une autre chose qui en tient lieu : si votre troupe est inférieure à celle de l'ennemi, la valeur *suppléera au* nombre.

Ainsi vous *suppléez* la chose même qui manque : vous *suppléez* à la chose qui manque, par un équivalent. Deux objets du même genre, égaux l'un à l'autre, se *suppléent l'un l'autre* : deux objets d'un genre différent mais d'une égale valeur, *suppléent l'un à l'autre*. A proprement parler, il faut exactement remplir la place de *ce qu'on supplée* : il suffit de produire à peu près le même effet que la chose à *laquelle* on *supplée*.

Un Juge *supplée* un Juge, s'il n'est question que du nombre : mais en fait de capacité & d'intégrité, il y a des Juges qu'on remplace & qu'on ne *supplée* pas. Le mérite devroit au moins *suppléer à* la naissance ; mais c'est la naissance qui *supplée* par-tout au mérite.

Il y a, dit la Bruyere, des fripons à la Cour ; mais l'usage en est délicat, & il faut sçavoir les

mettre en œuvre : il y a des temps & des occasions où ils ne peuvent être *suppléés* par d'autres. Que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien? (il faut un fripon pour *suppléer* un fripon.) Le bon esprit, dit le même Auteur, nous découvre notre devoir, notre engagement à le faire; & s'il y a du péril, avec péril : il inspire le courage, ou il *y supplée* (c'est une qualité qui *supplée à* une autre d'une autre espece.).

L'esprit ne *supplée* pas le cœur; & il est bien rare qu'il *y supplée*.

Toutes les têtes sont infatuées de folles idées de banque & d'agiotage, comme au temps de Law. On veut croire que le papier *supplée* l'argent; & que tout l'argent du Royaume, enlevé à l'Agriculture, enlevé au commerce, enlevé à l'industrie, attiré dans une caisse, & circulant dans quelques mains habiles à le retenir, *suppléera*, pour la gloire & la prospérité du Royaume, aux produits de l'Agriculture ruinée, aux services du commerce abandonné, aux travaux de l'industrie énervée. Quel délire! quelle crise!

On dit qu'un Auteur en *supplée* un autre, lorsqu'il remplit les lacunes d'un Ouvrage; j'aimerois mieux dire qu'il le *supplémente*, si ce mot hasardé n'indiquoit pas plutôt la continuation d'un Ouvrage qui n'étoit point achevé. On croit *suppléer* au défaut d'idées ou à la petitesse des pensées par des mots & par de grands mots, comme on prétend *suppléer* aux mœurs par les manieres.



alors allégation, production fausse, chose feinte ou controuvée pour nuire; ainsi l'on dit *supposition* de pieces, d'un testament, de nom, de personne, de part, &c. Tant il est vrai que ce mot a spécialement rapport à la vérité ou à la réalité des choses.

Suprême, *Souverain*.

Ce qui est, en son genre, très-excellent, *supérieur*, au dessus de tout. Nous disons également le bien *suprême* & le *souverain* bien, la grandeur *suprême* ou *souveraine*, au *suprême* ou au *souverain* degré, &c.

Du mot primitif & celte, *hup*, *houp*, qui imite le cri qu'on fait pour s'élever, & qui désigne l'action même de s'élever, les Grecs firent *huper* ou *hyper*, les Latins *super*, *suprà*, sur, au dessus: *sus* signifie *levez-vous*. Les Italiens ont dit *soprà* ou *sovrà*; nous avons dit aussi *super* & *souver*, *suprême* & *souverain*, en italien *supremo* & *sovrano*. Ces mots expriment donc la *supériorité*, la *primauté*, la plus haute élévation ou le plus haut degré. Je pourrois observer que *suprême* signifie proprement ce qui est au dessus de tout; & *souverain*, ce qui n'a rien au dessus de soi, puisque l'usage est d'employer ce mot dans le sens d'indépendant, absolu, qui ne releve d'aucune Puissance. Ainsi il n'y a rien au dessus du *Souverain*; il n'y a point d'appel d'un jugement rendu par une Cour *Souveraine*, ou au *Souverain*. Mais c'est vraiment cette idée de puissance, qui

forme l'idée distinctive & caractéristique de *Souverain*, tandis que l'idée seule d'élévation, de la plus haute élévation, se trouve dans le mot *suprême*. Dans quelque genre que ce soit, la chose *suprême* est ce qu'il y a de plus élevé : en fait d'autorité, de puissance, d'influence, d'efficacité, ce qui peut tout, ce qu'il y a de pleinement & absolument efficace, est *souverain*. Ainsi l'autorité indépendante & absolue fait le *Souverain* & la *souveraineté* ; & sans doute cette autorité est *suprême*, puisqu'il n'y a point de pouvoir & de droit qui ne soit au dessous d'elle. Tout est inférieur en rang à ce qui est *suprême* : tout est soumis à l'influence de ce qui est *souverain*.

Un remede *souverain* est efficace au *suprême* degré : on ne dit pas un remede *suprême*, parce qu'on considere le remede relativement au mal & à la guérison.

Il faut s'abaisser, s'humilier devant ce qui est *suprême* : il faut céder, obéir à ce qui est *souverain*.

La Loi *suprême* est la premiere de toutes les Loix : la Loi *souveraine* est la Loi de l'obéissance universelle & le vrai *Souverain* des Etats.

Le Maître *suprême* aura des Maîtres au dessous de lui : le *Souverain* Maître n'a que des Ministres.

Rien n'égale la bonté *suprême* : il n'est rien que la *souveraine* bonté ne fasse pour nous.

Le bien *suprême* est le plus grand que vous puissiez obtenir : le *souverain* bien est celui qui remplit du sentiment de tous les vrais biens toute la capacité de votre ame.

Dieu est l'Etre *Suprême*, en tant qu'il est l'être par excellence & par essence : il est le *souverain* Seigneur de toutes choses, en tant qu'il

est le tout-puissant & l'auteur de toutes choses.

Il y a un Juge *suprême* qui est le modele, la regle & le Juge des Juges : il y a une Justice *souveraine* devant laquelle toutes les Justices s'anéantiront & tomberont en jugement, pour recevoir sans retour leur récompense avec leur arrêt inévitable.

☼ Il ne faut pas croire que cette distinction ne soit fondée que sur un caprice de l'usage : elle a sa raison dans la composition même des mots, quoiqu'ils ne paroissent différer que par des terminaisons vagues & vaines. *Eme*, latin *emus*, est la même chose qu'*ime*, *imus* : de *pr-imus*, nous avons fait *premier*. Or *ime* & *imus* marquent le superlatif, le plus haut degré ; *illustriss-imus & reverendiss-imus*, illustrissime & révérendissime. Le mot *supremus* pourroit même bien être formé de *primus*, précédé de *su* pour *sub* ; & ce seroit toujours le *premier en élévation*, élevé par-dessus tout. La racine *im* désigne toute l'étendue, toute la profondeur, toute la hauteur, toute la capacité de la chose. Ainsi *suprême*, c'est ce qu'il y a de plus élevé en hauteur ; *extrême*, ce qui est porté ou poussé le plus loin ; *même*, ce qu'il y a de plus fort ou de ressemblant en un genre, ce qui est identique ; *blême*, qui est excessivement pâle & défait. Cette remarque paroît être applicable aux verbes *aimer*, *estimer*, *blâmer*, *charmer*, & autres terminés en *mer* où domine la lettre *m* qui désigne spécialement la grandeur.

Ain, finale de *souverain*, ou *ein*, *in*, est la terminaison latine *anus*. J'ai dit qu'elle désigne

les rapports ou les modifications de l'origine, de l'existence, de la profession, de l'office, &c. La racine *an* désigne naturellement le soufle, la respiration, & par analogie l'existence, la vie, ce qui *anime* (& par conséquent l'action, l'énergie, la puissance); l'âge, l'âge avancé (& par conséquent la domination, le commandement, la puissance; idée par-tout attachée aux termes qui désignent la vieillesse). Ainsi *souverain* signifie ce qui a une action, une énergie, une efficacité, une puissance prédominante; comme *humain*, une terre animée, un corps vivant, la créature par excellence; *divin*, ce qui a le caractere de la vertu d'un Dieu; *Publicain*, celui qui fait une fonction, exerce une charge relative au Public; *Sacristain*, celui qui a l'inspection & le soin de la Sacristie, &c.

Surprendre, Etonner.

L'ABBÉ GIRARD associe la *consternation* à l'*étonnement* & à la *surprise*, comme si la *consternation* n'avoit pas un caractere si marqué & si connu qu'il fût possible de la confondre avec la *surprise* ou avec l'*étonnement*. Je me borne à ces derniers termes.

» Un événement imprévu, dit cet Ecrivain, » *supérieur* aux connoissances & aux *forces* » *de l'ame*, lui cause les *situations humiliantes* » qu'expriment ces mots «.

1°. Il y a de simples mouvemens passageres d'*étonnement* ou de *surprise*; & ces mouvemens ne

feront pas regardés comme des *fituations*. 2°. Ces *fituations* ne font point par elles-mêmes *humiliantes* : ferai-je humilié, fi je fuis *furpris* d'une mauvaife action, ou *étonné* d'un grand *crime* ? 3°. Il y a au moins de l'hyperbole à dire que la caufe de ces mouvemens ou de ces fituations, foit *fupérieure aux forces de l'ame*. La rencontre d'un ami ou d'un ennemi peut, dit l'Auteur, caufer de la *furprife*. Or qu'eft-ce que la rencontre d'une perfonne a de *fupérieur aux forces de l'ame* ? Et qu'eft-ce encore qu'elle a d'*humiliant* ?

» L'*étonnement* eft plus dans les *fens*, & vient » de chofes *blâmables* ou peu approuvées : la *fur-* » *prife* eft plus dans l'*efprit*, & vient de chofes » *extraordinaires* «.

1°. Qu'entendez-vous par une *fituation de l'ame*, qui eft plus dans les *fens* que dans l'*efprit* ? Ce langage eft au moins fingulier. Il eft vrai que l'*étonnement*, plus fort & plus grand que la *furprife*, fe manifefte davantage par le défordre des fens. 2°. Comment arriveroit-il qu'un effet dépendant d'une idée morale & de la réflexion, tel qu'un effet produit par des *chofes blâmables*, fût plutôt dans les *fens* que dans l'*efprit* ; tandis que des chofes extraordinaires, tels que des objets phyfiques, des effets naturels mais rares (felon l'explication de l'Auteur lui-même), feroient plus d'impreffion fur l'efprit que fur les *fens* ? Il y a là une forte de contradiction. 3°. Enfin il eft faux que l'*étonnement* foit uniquement ou même principalement caufé par des *chofes blâmables*, & que ce mot ne fe dife guere qu'en mauvaife part, comme l'Auteur l'ajoute ; & qu'il faille des *caufes extraordinaires* pour produire la *furprife*. Qu'y a-

t-il donc d'*extraordinaire* dans la rencontre d'un ami qui vous *surprend* ? Ne dit-on pas que la beauté, comme la laideur d'une femme, est *étonnante*, malgré l'assertion contraire de l'Auteur ? Ce sont les *grandes choses* qui *étonnent*, selon la Bruyere. Quand on dit que la Nature a des secrets *étonnans*, veut-on dire que ces secrets cachent des *choses blâmables* ?

» L'*étonnement*, continue l'Abbé Girard, sup» pose dans l'événement qui le produit, une idée » de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action » des sens extérieurs : la *surprise* y suppose une » idée de merveilleux ; elle peut aller jusqu'à » l'admiration «.

Je ne conçois plus mon Auteur. Est-ce que les choses *extraordinaires*, *merveilleuses*, capables d'exciter l'*admiration*, ne sont pas précisément celles qui frappent le plus vivement, le plus fortement, & jusqu'à jetter dans cette extase qui *suspend l'action des sens extérieurs* ? C'est à l'*étonnement* qu'il faut appliquer ce qu'on dit ici de la *surprise*. Ouvrez tous les Dictionnaires & sur-tout celui de l'Académie, vous trouverez *étonnant* synonyme d'*extraordinaire*, *étonnement* synonyme d'*admiration*, *s'étonner* synonyme de *s'émerveiller*, &c. Mais n'est-il pas superflu de combattre de telles allégations ? Cherchons la vérité.

Surprendre, *prendre sur* le fait, lorsqu'on ne s'y attend pas, à l'improviste, au dépourvu : composé de *prendre*, originairement *préhendre*, saisir, mettre dans ses mains, en sa puissance, du celte *hand*, main. Quoique les Vocabulistes attribuent à ce mot des significations différentes, il conserve toujours cette idée propre, malgré les

teintes qu'il reçoit de la couleur des objets auxquels on l'applique dans le discours. *Etonner*, frapper, émouvoir, ébranler par un grand bruit, par une grande cause : *ton*, racine du mot, désigne un bruit fort élevé, retentissant, comme on le voit dans *tonner*. Au physique, ce verbe exprime une violente commotion, un fort ébranlement; & l'on dit que les tremblemens de terre *étonnent* les édifices les plus solides.

Ainsi la *surprise* naît de la présence subite d'un objet inattendu, inopiné, imprévu : l'*étonnement* naît du coup violent frappé par un objet puissant, extraordinaire, irrésistible. Comme les choses prévues & calculées ne *surprennent* point, elles n'*étonnent* pas ; par la raison qu'on y est préparé & qu'on s'est prémuni contre. Les choses imprévues ne nous *étonnent* pas, quoiqu'elles nous *surprennent*, lorsqu'elles ne sont pas de nature à nous émouvoir fortement. La même chose *surprend*, comme inattendue, tandis qu'elle *étonne*, comme éclatante. Dans le cours ordinaire des choses, il arrive beaucoup de *surprises* ; il n'y a de l'*étonnement* que dans un cours de choses extraordinaire. La commotion est plus forte, la secousse est plus vive, l'impression est plus profonde, l'effet est plus grand & plus durable dans l'*étonnement* que dans la *surprise* : si la *surprise* trouble vos sens ou vos idées, l'*étonnement* les renverse. Il y a des *surprises* agréables & légeres : mais l'*étonnement* n'a rien que de grand & de fort. Enfin l'*étonnement* est une extrême *surprise*, mêlée de crainte, d'admiration, d'effroi, de ravissement, ou de tel autre sentiment distingué par un caractere de grandeur & de force. Je craindrois d'en trop dire, si l'Abbé

Girard lui-même & les Grammairiens ou les Vocabulistes qui l'ont copié, ne s'y étoient trompés d'une maniere étrange.

Un bruit ordinaire, mais subit au milieu d'un grand calme, vous *surprend* : un bruit éclatant, dans les mêmes circonstances & sans cause connue, vous *étonne*. Vous avez vu l'éclair, le bruit de la foudre ne vous *surprend* plus : mais s'il est si violent qu'il abatte toutes les forces de vos organes & de votre esprit, il vous *étonne* encore.

Le singulier vous *surprend* : le merveilleux vous *étonne*. Vous êtes *surpris* de la délicatesse d'un travail : vous êtes *étonné* de la grandeur d'une entreprise. Les ruses tortueuses d'Ulysse vous *surprennent* sans cesse : les exploits éclatans d'Achille vous *étonnent*. On est *surpris* à l'aspect d'une jolie personne qu'on n'attendoit pas : on seroit *étonné*, à l'aspect d'une beauté parfaite dont on n'a pas l'idée. Moliere vous *surprend*, & Corneille vous *étonne* sans cesse. Un trait d'esprit nous *surprend* : un coup de génie nous *étonne*.

Ce qui trompe notre attente, ce qui dérange nos idées, ce qui n'est point entré dans nos calculs & nos combinaisons, nous *surprend*. Ce qui surpasse de beaucoup la mesure que nous nous faisons des choses, ce qui est fort au dessus de l'ordre commun, ce qui est tout-à-fait hors de notre portée, de notre intelligence, de notre conception, de nos lumieres & de nos forces, nous *étonne*. Nous sommes *surpris* de ce à quoi nous n'avons pas songé : nous sommes *étonnés* de ce que nous ne concevons pas. Si vous avez calculé les possibles, l'événement ne vous *surprendra* pas : dès que vous connoissez les causes, les effets ne vous *étonnent* plus.

Tout est sujet de *surprise* pour qui ne pense à rien. Tout est sujet d'*étonnement* pour qui n'a rien vu.

Il y a des gens qui s'excusent souvent sur ce qu'ils ont été *surpris* ; un homme sage ne l'est pas si souvent. Il y a des gens qui ont l'air d'être toujours *étonnés* ; ils vous feroient croire qu'ils sont sots & même niais.

De la part d'un méchant, une bonne action vous *surprendra* ; une belle action vous *étonneroit*.

Je ne suis point *surpris* qu'un menteur soit faux témoin : un menteur est sans honneur. Je serai *étonné*, moralement & physiquement parlant, que quelqu'un ne meure pas comme il a vécu (la grace divine mise à part) : on meurt de ses vices & de sa vie.

N'être *surpris* de rien, c'est, selon un Poëte Philosophe du Paganisme, presque tout le bonheur & le seul bonheur de l'homme. Un illustre Moraliste disoit (& il y a un siecle !) qu'on devroit s'*étonner* de pouvoir encore s'*étonner*.

Le Sçavant n'est pas *surpris* là où le peuple est *étonné* ; & le Sçavant est *étonné* là où le peuple n'est pas même *surpris*. Il y a une admiration qui ne suppose qu'ignorance : il y a une admiration qui suppose la science.

La Nature ne cesse de nous *surprendre* par des singularités dans l'ordre & le cours des choses que nous connoissons le mieux. Elle n'est jamais plus *étonnante*, suivant la pensée de Pline le Naturaliste, XI, 2, que dans les plus petites choses : dans un atôme, elle offre toute la puissance, toute l'intelligence qui forma l'Univers.

Je ne suis pas *surpris* qu'un voluptueux blasé recherche

recherche avidement les délices, comme s'il les goûtoit : je ne serai pas *étonné* qu'étourdi de ces voluptés tumultueuses qu'il ne peut plus sentir, il demande, comme un certain Chasseur : *Ai-je bien du plaisir* ?

Vous êtes *étonné* que les femmes honnêtes aient pris certaines manieres des filles perdues, depuis que vous n'avez pas été à portée de suivre les progrès de la corruption enhardie; vous ne seriez pas *surpris*, qu'avec les manieres, elles en eussent pris insensiblement les mœurs.

Vous êtes aussi *étonné* que les femmes soient si peu *respectées* : vous n'en serez guere *surpris*, en voyant le nombre de celles qui ne se respectent guere.

Nous paroissons toujours *surpris* des disgraces que nous avons grand soin de mériter. Nous ne sommes jamais *étonnés* des bons succès auxquels nous n'avons aucune sorte de droit.

Il n'y a point de Ministre qui ne soit un peu *surpris* de demander, comme on dit, *sa démission*; vous en trouverez beaucoup qui en sont *étonnés* : demandez-moi pourquoi ?

Un habile Romancier vous ménage des *surprises*, en piquant votre curiosité; & quoiqu'il paroisse vous avertir, il vous *surprend* encore. Le pauvre Dramatiste n'a pas de plus grande ressource que de vous *étonner* par des événemens étranges; & en effet il *étonne*.

Sur la foi des réputations de société, acquises par des lectures ou des déclamations imposantes, vous prenez certains ouvrages : le premier article vous *surprend*, le second vous *étonne*, vous n'achevez pas le troisieme.

Quand nous racontons quelque chose de *surprenant*, notre imagination, selon la remarque de Fontenelle, s'échauffe sur son objet, & l'agrandit jusqu'à le rendre *étonnant* & bientôt merveilleux. Combien l'on ment sans dessein de mentir !

Séneque me *surprend* par la pompe de son discours & par la singularité de ses visions, lorsqu'il représente son Sage, inébranlable ; invulnérable, impassible, égal à Dieu, Dieu même (*a*). Il m'*étonne* par la grandeur de l'idée & par la beauté du sentiment, lorsqu'il répond à celui qui lui demande *Pourquoi il veut avoir un ami ? Afin d'avoir pour qui donner ma vie* (*b*).

La *surprise* est l'assaisonnement le plus piquant des biens qui nous arrivent : sans elle, la prévoyance nous habitue à les considérer comme s'ils étoient à nous ; & l'attente tranquille en use le goût par une jouissance anticipée. L'*étonnement* est une forte secousse par laquelle la Nature a voulu exciter & élever nos idées & nos sentimens : sans cela, l'esprit s'endort au branle ordinaire des événemens ; & l'ame, engourdie dans son assiette constante, s'affaisse sous le poids de son oisiveté.

» Les cœurs bien placés, dit l'Abbé Girard, sont » toujours *étonnés* des perfidies, quelque fré» quentes qu'elles soient. Le peuple est *surpris* de » beaucoup d'effets naturels dont il enrichit la » liste des miracles ou des sortiléges «. Un miracle ou un effet considéré comme un miracle, *étonne*, autant au moins que la perfidie ou le trait

(*a*) *Tract. Quod in sapientem non cadit injuria.*

(*b*) *Tra. De Brevitate vitæ.*

auquel on ne s'accoutume point ou qu'on ne sçauroit concevoir, quoique fort ordinaire.

» Plus on est expérimenté, ajoute le même » Auteur, moins on est susceptible d'*étonnement*, » parce que les choses réelles donnent l'idée des » choses possibles. L'esprit supérieur trouve rare- » ment un sujet de *surprise*, parce qu'il sçait que » ce qu'il ne connoît pas, n'est pas plus extraordi- » naire que ce qu'il connoît «. Cette seconde pensée rentre dans la premiere ; & le mot d'*étonnement* y seroit également bien placé.

❊ On dit s'*étonner* & non se *surprendre* de quelque chose. Il paroît donc que nous sommes quelquefois actifs dans l'*étonnement*, & seulement passifs dans la *surprise*. La *surprise* ne seroit donc imprimée que par l'objet extérieur : l'*étonnement* seroit alors produit par notre propre réflexion ; il seroit ainsi plus dans l'*esprit* que dans les *sens*.

Si un événement, par lui-même ou par les circonstances étranges de la chose, au premier aspect, sans le secours du raisonnement ou de la réflexion, vous cause de l'*étonnement*, *vous en êtes étonné*. Lorsque votre *étonnement* n'est produit que par des considérations particulieres de votre esprit, par un examen raisonné, par un jugement critique, *vous vous en étonnez*. Cette distinction, fondée sur les différentes influences relatives au même effet, est en général applicable à l'emploi du passif & du neutre des mêmes verbes.



Survivre à quelqu'un, Survivre quelqu'un.

Survivre, pousser sa *vie* plus loin, *vivre* plus long-temps que. L'usage, conforme à la valeur des mots, est pour *survivre à quelqu'un. Survivre quelqu'un* est proprement du Palais ; mais il entre quelquefois dans la conversation familiere. On dit même *survivre* sans régime, lorsque le régime est suffisamment indiqué. La Loi donnoit à un mari ou à une femme qui *survivoit*, un an pour se marier, dit l'Auteur de l'*Esprit des Loix*, l. 23, c. 21.

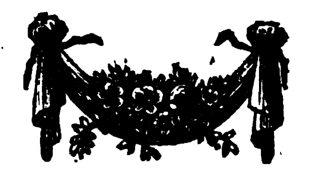
Survivre quelqu'un désigne la *survie* de la personne dont la vie ou l'existence avoit des rapports très-particuliers, très-intimes, très-intéressans avec celle de la personne qui meurt la premiere. Ainsi l'on dit qu'une femme a *survécu* son mari ; qu'un pere a *survécu* ses enfans ; que de deux jumeaux qui ont vécu, l'un n'a *survécu* l'autre que de quelques jours. C'est ainsi qu'on parle sur-tout, quand il y a quelque intérêt stipulé entre deux personnes pour le *survivant*.

Cette expression, quoiqu'elle ne soit pas réguliere, & peut-être aussi parce qu'elle ne l'est pas, semble avoir une singuliere énergie pour exprimer une certaine communauté d'existence, l'attache du sort de quelqu'un au sort d'un autre, enfin un rapport très-remarquable fondé sur des liens étroits. Elle devient recommandable & même précieuse par une nuance sensible qui marque une distinction utile & quelquefois importante. Nous disons, avec l'intention de faire observer une singularité

& un langage populaire, qu'*un vieux mari a enterré ſa femme qui étoit fort jeune* : ce ſeroit le cas de dire ſérieuſement qu'il l'a *ſurvécue*.

Selon l'ordre de la Nature, les enfans doivent *ſurvivre* au pere : par des événemens particuliers, le pere *ſurvit* les enfans. Il me ſemble que cette différence dans l'expreſſion, eſt très-propre à faire remarquer la ſingularité.

On dit que quelqu'un *ſe ſurvit à ſoi-même*, lorſqu'il perd en détail l'uſage de ſes ſens ou de ſes facultés. Ne vaudroit-il pas mieux dire ſe *ſurvivre ſoi-même* ? Cette expreſſion n'auroit-elle même pas une grace particuliere, outre l'énergie, s'il s'agiſſoit d'oppoſition entre l'exiſtence *phyſique* & l'exiſtence *morale* ? Je dirai donc qu'un homme qui *ſurvit* à ſa conſidération, à ſa fortune, à ſa réputation, à ſon honneur, à ſa gloire, ſe *ſurvit lui-même* : le décri, l'oubli, le néant dans lequel il tombe, eſt une eſpece de mort : il vit encore, il reſpire; mais il ne vit plus dans l'opinion publique, il *ſe ſurvit lui-même*.



T.

Tact, Toucher, Attouchement.

Tac, *tic*, *toc* expriment le bruit qu'on fait en frappant, en choquant, en *touchant* fort : de là tous ces mots relatifs à l'action de *toucher*; & beaucoup de familles celtes, arabes, gothiques, &c.

Ces trois termes sont relatifs à la sensibilité répandue sur la surface du corps, & excitée par l'action immédiate d'un objet physique sur les houppes nerveuses.

Le *tact* est proprement le sens qui reçoit l'impression des objets, comme la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat; en latin *tactus*, *visus*, *auditus*, *gustus*, *odoratus*, terminaison passive. Le *toucher* est l'action de ce sens, l'exercice de toucher, palper, manier, ou le sens actif; latin *tactio*, action de toucher. L'*attouchement* est l'acte de toucher, de palper, l'application particuliere du sens actif ou de l'organe & particuliérement de la main : la terminaison *ment* indique ce par quoi on touche, ce qui fait qu'on touche; le moyen appliqué.

Un corps vous touche; & le sens du *tact* éprouve une sensation analogue à la qualité palpable du corps froid ou chaud, humide ou sec, dur ou mou, &c. Vous touchez un corps; & par cette action du *toucher*, vous cherchez à connoître & à éprouver ces différentes qualités ou à produire vous-même divers effets sur les corps. Vous touchez

à un corps ; & par le ſimple *attouchement*, vous éprouvez ou vous produiſez vous-même tel effet.

C'eſt au *tact* que l'on attribue les qualités diſtinctives du ſens ou de l'organe : on dit la fineſſe, la groſſiéreté, la délicateſſe du *tact*. C'eſt au *toucher* que vous reconnoiſſez la qualité des choſes : on dit qu'un corps eſt doux ou rude au *toucher*. C'eſt par l'*attouchement* que vous diſtinguez les circonſtances particulieres de tel acte relativement à tel objet : on dit que les accuſés ſe purgeoient autrefois d'un crime par l'*attouchement* innocent d'un fer chaud ; & que Notre-Seigneur guériſſoit les malades par un ſimple *attouchement*.

Le *tact* eſt beaucoup plus fin, plus ſûr, plus exquis dans les animaux nus, & ſur-tout dans les reptiles, que dans les autres animaux : il eſt leur ſens dominant & régiſſeur, comme la vue l'eſt dans les oiſeaux, l'odorat dans les chiens, l'ouïe dans les chats & autres quadrupedes dont l'oreille eſt tapiſſée en dedans de poils très-déliés. Il y a dans les corps des qualités & des modifications qui ne ſont ſenſibles qu'au *toucher* ; & c'eſt par le *toucher* que l'homme parvient à corriger ſur-tout les erreurs de la vue, & même à ſuppléer à ſon défaut : ainſi pluſieurs aveugles ont diſtingué les couleurs au *toucher* ; le Statuaire, Corneille de Volterre, ſaiſiſſoit ſi bien au *toucher* les plus petits traits de la figure, que ſes têtes étoient parfaitement reſſemblantes ; le célebre Profeſſeur d'Optique, *Saunderſon*, diſcernoit ainſi, dans une ſuite de médailles, celles qui étoient contrefaites aſſez bien pour tromper les yeux d'un connoiſſeur : M. Haüy donne aujourd'hui à ſes intéreſſans éleves, aveugles-nés, des doigts clairvoyans, ſi je puis ainſi

parler, & capables d'exercer beaucoup d'Arts que la Nature sembloit leur avoir interdits. Enfin l'*attouchement*, trop restreint dans l'usage, n'exprime qu'un *toucher* assez léger, un maniement doux analogue à l'idée de palper, ou simplement l'action douce & légere de *tâter*, & avec l'intention propre à l'être animé : lorsqu'il s'agit de deux corps insensibles, on dit dogmatiquement *contact*. Voyez les applications que j'ai faites ci-dessus.

Si l'on vouloit considérer le *tact*, le *toucher*, l'*attouchement*, dans un sens purement matériel, comme de pures actions physiques, & selon toute l'étendue du verbe *toucher*, le *tact* seroit comme un coup simple, un choc subit, léger, & instantané de deux corps qui se rencontrent, ou d'un corps qui frappe contre un autre (*tac*) : le *toucher*, avec un sens plus générique & une action plus forte (*toc*), embrasseroit les différentes manieres de frapper, de manier, d'agir contre : l'*attouchement* indiqueroit une sorte d'attache & de continuité que n'auroit pas le *tact*, mais avec une sorte de légéreté ou de mollesse qui ne seroit pas nécessaire au *toucher*.

Nous disons plutôt *tact* au figuré, pour exprimer un jugement de l'esprit prompt, subtil, juste, qui semble prévenir le raisonnement & la réflexion, & provenir d'un goût, d'un sentiment, d'une sorte d'instinct droit & sûr. Au physique, nous disons plutôt *le toucher*, pour exprimer le sens, & nous ne le disons qu'en physique. Nous donnons pour l'ordinaire à l'*attouchement* un sens moral & mauvais, relatif à la déshonnêteté & à l'impudicité.

Taille, *Stature*.

Taille appartient à la racine celtique & primitive *tal*, qui désigne la grandeur, l'étendue figurée, ainsi que la coupe, la configuration, la forme de la chose coupée, *taillée*, dessinée d'une certaine maniere. *Stature*, mot latin, vient de *stare*, être debout. La *taille* est proprement la coupe & la configuration.

On est ou d'une *taille* ou d'une *stature*, haute ou moyenne ou petite : mais la *taille* est noble ou fine, belle ou difforme, bien ou mal prise, svelte ou lourde, &c.; & non la *stature*.

Les Patagons & les Lapons sont, quant à la *stature*, les deux extrêmes de l'espece humaine (car on ne comptera pas ces êtres avortés qu'on appelle nains); à moins qu'on ne croye aux Pygmées, ressuscités & transportés par des voyageurs modernes dans l'isle de Madagascar. Mais la *taille* des Patagons est bien prise & bien proportionnée; au lieu que celle des Lapons est difforme.

Les Egyptiens représentoient le Nil couché & entouré de seize enfans, dont la *stature* étoit d'une coudée, mais avec les formes convenables à leur âge & à leur *taille*. La hauteur de ces seize Pygmées étoit la mesure des crues ordinaires du fleuve; & comme le Nil décroissoit à la transmigration des grues, les Poëtes figurerent ce concours d'événemens par le combat des grues & des Pygmées.

Lorsqu'on prend des valets pour la représentation, leur premier mérite est une riche *taille*.

Lorsqu'on prend des soldats pour effrayer l'ennemi par les yeux, le premier mérite d'un soldat est une haute *stature*, relevée par un harnois effrayant.

La force & la vigueur sont moins dans une *stature* élevée, que dans une *taille* moyenne, mâle tout à la fois & souple, la plus propre par ses justes proportions aux exercices naturels à l'homme, & infiniment plus propre à supporter la fatigue que toute autre. Voyez ces *grands corps* des Germains & des Gaulois auprès du soldat Romain.

Les Héros d'Homere se présentent à votre imagination avec une *stature* colossale. Suivant leur caractere & leurs actions, vous leur donnez une *taille* plus forte ou plus déliée, plus imposante ou plus libre; & quand Ulysse & Ajax sont aux prises l'un avec l'autre, vous les distinguez comme si vous les aviez connus.

Avec leurs échasses & leurs panaches, les femmes prennent une *stature* misérablement colossale & démentie par leurs traits visibles; & avec leurs grands cerceaux plus ou moins applatis ou arrondis, ils défigurent sottement leur *taille* appesantie par cet énorme volume.

L'éminente *stature* est celle de la majesté; & ce n'est point là le trait propre de la femme. La *taille* légere est celle des graces; & vous les reconnoissez sous un vêtement simple & modeste.

Nous considérons toujours dans la *stature* toute la hauteur du corps: nous ne considérons quelquefois la *taille* que dans la configuration du buste distingué du reste, qui n'en est que le piédestal & le couronnement. Aussi nous parlons peu de la *stature* des femmes, mais beaucoup de leur *taille*. Nous ne nous servons guere du mot *stature* qu'en

parlant de la grandeur de quelque Nation ; & nous disons *taille* lorsqu'il s'agit d'une personne en particulier.

Taire, *Céler*, *Cacher*.

Le latin *tacere*, *taire*, est composé de l'article oriental & celte *T* (en anglois *to*, *the*) incorporé quelquefois dans le mot qu'il précédoit ; de l'A privatif ; & du verbe *cio*, *cieo*, mouvoir, remuer. Il signifie ne pas remuer, même le bout des levres, ne dire mot, ne faire aucun bruit : *akeôn* en grec, sans dire mot, tacitement.

Cal, changé en *cel*, *cla*, *cle*, &c., est un mot primitif qui désigne en hébreu, en celte, en grec, en latin, &c., ce qui renferme, ce qui enclôt, ce qui cache & garantit par sa force. De là le latin *celare*, en françois *céler*, qui exprime la même idée.

De *ca* désignant, comme *ci*, le lieu, la contenance, s'est formée avec tant d'autres familles, celle de cacher, mettre, serrer dans un lieu secret, dans une *cache* où les choses ne soient pas vues ou trouvées. Le verbe s'applique à une infinité d'objets qui ne concernent pas le discours, comme *céler* s'applique aux personnes qui veulent qu'on ne les voye pas & qu'on les croye absentes. Nous considérons ici ces deux verbes dans le sens actif de *taire* ou de ne point parler d'une chose.

Il est clair que *taire* marque le pur silence qu'on garde sur la chose ; *céler*, le secret qu'on en fait ; *cacher*, le mystere dans lequel on veut l'ensevelir.

Pour *taire* une chose, il suffit de ne pas la dire, quand il y a occasion d'en parler : pour la *céler*, il faut non seulement la *taire*, mais encore avoir une intention formelle de ne point la manifester, & une attention particuliere à ne pas se *décéler* : pour la *cacher*, on est obligé non seulement de la *céler*, mais même de la renfermer dans le fond de son cœur, & de s'envelopper de maniere qu'elle ne puisse pas être découverte.

Il n'y a qu'à retenir sa langue pour *taire* ce qu'il ne faut pas dire : on a quelquefois besoin de feindre & de dissimuler (*a*) pour le *cacher*, avec des gens qui cherchent à tirer votre secret : on est souvent réduit au déguisement, à l'artifice, à la tromperie, pour le *cacher* à des gens pénétrans qui vous sondent & vous retournent de mille manieres pour trouver le fond de vos pensées.

Par paresse, par timidité, par caprice, par égard, par raison, ou sans raison, vous *taisez* ce que vous pourriez dire : par prudence, par charité, par justice, par des motifs d'intérêt, par de bonnes raisons, vous le *célez* : par une grande crainte, par un dessein profond, par de puissans intérêts ou de grands motifs, vous le *cachez*.

On *tait* ce qui déplairoit à quelqu'un ; on *cele* ce qui lui nuiroit ; on *cache* avec le plus grand soin ce qui le perdroit, s'il n'y a pas une obligation de parler.

(*a*) *Feindre*, c'est prendre, affecter des apparences qui n'ont point de réalité. *Dissimuler*, c'est littéralement faire un *semblant* qui *differe* de la réalité ; c'est ce qu'indiquent *sim-l* & *dis*. *Simuler* qui ne se dit que des écrits, des conventions, des actes, c'est faire un acte qui *ressemble* à un acte réel, mais qui ne l'est pas.

Dès que vous n'avez point de raiſon de dire une choſe, vous en avez une de la *taire*. Dès que vous écoutez le ſecret d'autrui, vous lui promettez de le *céler*; car s'il n'exige pas expreſſément votre diſcrétion, il la ſuppoſe, vous y êtes engagé d'avantage. Dès que vous n'avez découvert que par artifice ce qu'on vous *cachoit*, vous devez le *cacher* vous-même : c'eſt un larcin que vous avez fait, & vous n'avez que ce moyen de reſtituer en quelque ſorte ce que vous avez dérobé.

Il y a une maniere de *taire* les choſes, qui en dit trop. Il y a une affectation à *céler*, qui vous décele. Il y a un embarras à les *cacher*, qui les fait découvrir.

Il y a ce qu'il faut dire & ce qu'il faut *taire*, ſelon les circonſtances, ſelon les gens de qui on parle, ſelon les gens à qui on parle : entre l'un & l'autre, la ligne de démarcation, ſouvent inſenſible & qui change ſouvent, eſt bien difficile à trouver au coup d'œil. Il y a fort peu de confeſſions bien franches & bien nettes; c'eſt du moins quelque circonſtance qu'on *cele* ou qu'on donne à deviner; toujours quelque réticence, ſi le Confeſſeur ne vous force dans vos retranchemens : il en eſt de même de la plupart des conſultations & des juſtifications. Les Directeurs, dit Nicole, *cachent* les péchés aux autres; par ignorance, quand ils ne les connoiſſent pas; par complaiſance, lorſqu'ils ont peur de déplaire; par condeſcendance, lorſqu'ils craignent de décourager. Le mot *cacher* eſt peut-être en général trop fort dans cette phraſe, mais aſſurément impropre dans la premiere application : on ne peut pas dire qu'une perſonne *cache* ce qu'elle ne ſçait pas.

Se Tapir, se Blottir.

Tap, *tab*, signifie étendre, couvrir; se *tapir*, c'est proprement se cacher, mais derriere quelque chose qui vous couvre, & en prenant une posture raccourcie & resserrée. *En tapinois* ne signifie autre chose que secrétement, sans faire du bruit. M. de Gébelin pense que *blottir* vient de *lat*, portant l'idée de cacher & de couvrir : en bas-breton, *blada*, se *tapir*; en irlandois, *bladaire*, tromper, &c. Je croirois que ce mot vient plutôt de la racine *bol*, *pol*, d'où *bol*, *bloc*, *pelote*, *boule*, ce qui se met en rond, en peloton, en tas : il exprimeroit ainsi proprement l'action de s'accroupir, de se ramasser, de se rouler sur soi-même.

On se *tapit* derriere un buisson ou dans un coin, pour n'être point vu : on dit qu'un enfant est tout *blotti* ou couché en rond dans son lit; & il n'a pas eu l'intention de se cacher. Le froid fait tout naturellement qu'on se *blottit*, sans avoir le dessein de se *tapir*.

Je crois donc que l'idée principale de se *tapir* est de se cacher; & que la maniere n'est qu'une idée secondaire; au lieu que cette maniere de se ployer en deux ou de se ramasser en un tas, est l'idée premiere de se *blottir*, & que celle de se cacher n'est qu'une idée accessoire. M. de Gébelin dit lui-même que *se tapir*, c'est se cacher; & se *blottir*, se mettre en deux pour se cacher.

Le lievre se *tapit*, se renferme dans son gîte : la perdrix se *blottit*, se pelotonne, pour ainsi dire, devant le chien couchant.

Se *blottir* ne se dit que dans le sens de *se ramasser*, selon le style des chasseurs. Se *tapir* s'employe dans le sens restreint de se *renfermer*, comme l'a fait un ancien Poëte :

Qui veut se *tapir* chez soi,
Est libre comme le Roi.

Tapisserie, *Tenture*.

Tap, *tab*, signifie couvrir, étendre pour couvrir ; je viens de le dire : ainsi le *tapis* couvre. *Tan*, *ten* désigne l'action de tendre, d'étendre ; je l'ai déjà dit : ainsi une *tente* est une toile *tendue*.

La *tapisserie* est donc faite pour couvrir quelque chose ; & la *tenture*, pour être tendue sur quelque chose. La terminaison du premier de ces mots désigne un genre particulier de travail ou de choses ; la terminaison du second, le résultat d'une action ou d'une opération. La *tapisserie* est ainsi un genre d'étoffe ou d'ouvrage en canevas, en tissu, destiné à couvrir les murs d'une chambre & à la parer : la *tenture* est un tissu, un objet quelconque, employé à être tendu sur ces murs & à produire le même effet. La *tapisserie* est *tenture* en tant qu'elle est placée, étendue sur le mur : la *tenture* est *tapisserie* en tant qu'elle revêt & pare le mur.

La *tapisserie* est proprement un genre particulier de fabrication ou de manufacture : on dit les *tapisseries* de Flandre, de Bergame, d'Aubusson, des Gobelins. La *tenture* désigne vaguement tout ce qui est employé au même usage : on dit des

tentures de *tapisserie*, des *papiers-tentures*, &c.

On dit une piece de *tapisserie*, & une *tenture* de *tapisserie*. La *tenture* renferme toutes les pieces employées à meubler une chambre.

Il n'y a plus à choisir entre plusieurs sortes de *tentures*; on a de ces riches *tapisseries* dans lesquelles il entre les lits de plusieurs centaines de milliers de pauvres; ou de ces papiers dont l'économie, telle que celle des pauvres, consiste à dépenser peu à la fois, pour dépenser plus souvent & en total beaucoup davantage. Après le luxe, il n'y a rien de si dispendieux que la pauvreté : tout coûte cher au pauvre.

Nos aïeux, avec leurs grosses *tapisseries*, meubloient leurs maisons & leurs châteaux pour leur postérité : nos *tentures* brillantes de soie meublent les appartemens pour quelques années. L'esprit & les mœurs des siecles se peignent par-tout. Ces bonnes gens-là léguoient à leurs enfans les fruits & le goût d'une noble économie : on legue aujourd'hui aux siens des dépenses & le goût d'un faste ruineux.

Les Italiens, riches en peintures, au lieu de *tapisseries*, couvrent les murs de leurs sallons, de tableaux tant bons que mauvais. Pauvres en ce genre, il semble que nous ayons voulu les imiter par des boiseries, des couleurs, des vernis & des dorures fort légeres, qui nous dispensent assez avantageusement des *tentures*, à certains égards.

Fleury ne croit pas que les Israélites eussent des *tapisseries* dans leurs maisons; & l'on n'en use guere dans les pays chauds où l'on aime à conserver la fraîcheur des murs. Ce dernier avantage est assez conservé par nos *tentures* de papier, qui d'ailleurs

d'ailleurs donnent aux appartemens un air de parure & de gaîté.

Nos Dames qui travaillent beaucoup à tromper l'ennui & à perdre le temps, font quelquefois de la *tapisserie*, mais pour couvrir quelques siéges: c'est affaire à des Pénélopes & à toutes ces petites Reines de l'antiquité, qui travailloient si bourgeoisement & de si bonne foi pour le ménage, à entreprendre l'ameublement entier d'un palais en *tapisserie*. La *tenture* d'un sallon seroit, pour nos Dames, l'ouvrage de plusieurs vies; & elles riront de la *femme forte* qui fait, chaque année, de ses propres mains, deux paires d'habillemens complets pour chacun de ses domestiques (*a*).

Tarder, Différer.

LA racine *tar*, qui désigne la force, la violence, la grandeur, a naturellement servi à indiquer la longueur du temps, ce qui fait trouver le temps long: idée propre de *tard* & *tarder*; *tarr*, en hébreu, *tarder*; *tarh*, en chaldéen, différer, arrêter, retarder; *tario*, tarder, demeurer. *Tard* veut dire après le temps nécessaire, déterminé, convenable, ordinaire, accoutumé; & il emporte quelque chose de défavorable. *Différer*, latin *differre*, est un composé de *ferre*, porter; c'est littéralement porter loin, porter ailleurs, reculer; & par une application particuliere, nous le disons à l'égard du temps.

(*a*) *Proverb.* 31.

L'idée propre de *tarder*, est celle d'être, de demeurer long-temps à venir, à faire ; & l'idée de *différer*, celle de remettre, de renvoyer à un autre temps, à un temps plus éloigné. *Tarder* ne signifie pas seulement *différer* à faire une chose, comme le disent des Vocabulistes ; c'est, comme l'Académie l'a dit, *différer*, en sorte que ce qu'il y a à faire ne se fasse pas à temps ou à propos, dans le temps convenable. *Tarder* ne désigne que le fait sans aucune raison du retard : *différer* annonce une résolution de la volonté qui détermine le délai. Enfin on *tarde*, en ne se pressant pas de faire ou en faisant lentement, sans prendre un certain terme : on *diffère*, en renvoyant, en rejettant la chose à un autre temps, ou fixe ou indéterminé.

Ne *tardez* pas à cueillir le fruit, s'il est mûr : s'il n'est pas mûr, *différez*. Il est quelquefois sage de *différer* ; il est toujours imprudent de *tarder*. En tout, il y a le temps ou le moment : *différez* pour l'attendre ; mais ne *tardez* point, car il n'attend pas. On perd du temps à *tarder* ; on en gagne quelquefois à *différer*. Il résulte de là qu'il convient de dire *tarder*, lorsqu'on a tort de *différer*.

Il n'y a pas à *différer*, quand la chose presse. Pendant que vous *tardez*, l'occasion est passée.

La diligence consiste à choisir le temps & à le mettre à profit. Or celui qui *tarde* fait toujours, & celui qui *differe* fait souvent tout le contraire. On sçait bien le prix de la diligence ; mais on goûte la douceur de la paresse.

Ne *tardez* point à vous rendre à cette assemblée où vous êtes attendu : ceux qui attendent, disoit Despréaux, ne songent qu'aux défauts de ceux qui se font attendre. Il est malheureux que vous ayez

des raisons légitimes de *différer* votre acheminement, on ne vous en croira pas, on ne vous pardonnera pas l'ennui & l'impatience que vous avez causés. Quant à ceux qui mettent de l'importance à se faire attendre, je voudrois leur faire sentir que leur impertinence est une grande sottise comme une grande grossiéreté.

Des obstacles imprévus qui vous arrêtent, font que vous *tardez* sans le vouloir : des raisons particulieres qui vous obligent de changer votre résolution, font que vous *différez* par une volonté expresse. On ne dira pas que vous *différez*, lorsque quelqu'un vous empêche malgré vous de faire actuellement une chose ; mais vous *tardez*.

On *differe* d'un jour à l'autre, lorsque les choses ne sont pas pressées : à force d'avoir *tardé*, il n'est plus temps de les faire. Il y a une foule de devoirs auxquels nous ne manquons que pour avoir *différé* à les remplir : mais quelque diligence que nous voulions mettre à les remplir, il nous arrive souvent de *tarder*, parce que nous sommes traversés. Il y a nos torts & les torts des événemens.

Celui qui se met aussi-tôt à l'ouvrage, ne *diffère* pas : mais s'il s'amuse au milieu du travail, il *tarde* à l'achever. On ne *differe* qu'à entreprendre : on *tarde* aussi dans l'action même. On *tarde* par lenteur & sans dessein déterminé : on *differe* d'un temps à l'autre, jusqu'à un tel temps ou une telle circonstance. Celui qui ne se presse pas assez, *tarde* : celui qui renvoie du jour au lendemain, *differe*. On éprouve des *retards* : on prend des *délais*.

☼ *Tarder* est toujours neutre ; & Vaugelas a

très-bien repris, au jugement même de l'Académie, le Poëte Malherbe de l'avoir employé dans un ſens actif :

> A des cœurs bien touchés *tarder la jouiſſance*,
> C'eſt infailliblement leur *croître le deſir*.

On ne dit pas *tarder* une jouiſſance, une entrepriſe, un voyage, un payement : on dit *retarder*, *différer* un payement, &c. Les diſtinctions précédentes s'appliquent également à ces derniers verbes.

Vous *retardez* la choſe que vous ne faites pas aſſez tôt, au temps marqué, preſcrit, convenu : vous *différez* ce que vous remettez à un autre temps plus éloigné, plus commode, plus convenable du moins pour vous. Vous *retardez* votre départ, à cauſe des affaires qui vous ſurviennent ; & vous le *différez* juſqu'au temps où les affaires ſeront terminées. Votre Créancier vous attaque pour *retard* de payement ; le Juge vous accorde un *délai* pour le ſatisfaire.

Des difficultés, des obſtacles, des oppoſitions *retardent* les ſecours que vous alliez porter, l'entrepriſe que vous alliez exécuter, le mariage que vous alliez contracter : mais c'eſt toujours vous qui *différez* par un changement de réſolution. *Retarder* ſignifie alors faire par des empêchemens qu'une choſe ſoit *différée*.

Vous *différez* l'ouvrage avant de l'entreprendre : après l'avoir entrepris, vous le *retardez*, ſi vous vous ralentiſſez.

Enfin *tarder* & *retarder* réveillent toujours une idée de blâme ou de plainte, celle de quelque cauſe nuiſible ou de quelque mauvais effet, quelque idée contraire à l'ordre : il n'en eſt pas de

même de *différer*, qui se prend en bonne & en mauvaise part. Ce qui est *différé* n'est pas perdu : ce qui est *retardé* ne vient pas à temps.

Taverne, Cabaret, Guinguette, Logis, Auberge, Hôtellerie.

M. BEAUZÉE a donné d'assez justes idées de la plupart de ces termes, d'après l'usage ou leur application aujourd'hui réçue. En recherchant leur signification primitive, & en comparant leur valeur propre avec leur acception actuelle, peut-être trouverons-nous quelques preuves remarquables de l'influence des mœurs sur le langage.

Tous ces mots désignent des lieux ouverts au Public, où chacun, pour son argent, trouve des choses nécessaires ou utiles. Les trois premiers indiquent proprement des lieux où l'on trouve des *vivres*; & les trois derniers, des lieux où l'on trouve des *logemens*.

Un *cabaret*, dit M. Beauzée, est un lieu où l'on vend du-vin en détail à quiconque en veut, soit pour l'emporter, soit pour le boire dans le lieu même. C'est un dépôt de vin, formé pour les besoins du Public. Ce mot ne présente que cette idée; & il n'a rien d'odieux.

Une *taverne*, ajoute cet Académicien, est, selon le sens accessoire que l'usage y a attaché, un *cabaret* où l'on n'a recours que pour y boire à l'excès & se livrer à la crapule. Il n'y a que la canaille qui hante les *tavernes*; & ce mot ne se prend qu'en mauvaise part.

Des Vocabulistes disent que l'on confond aujourd'hui le mot de *cabaret* avec celui de *taverne* : qu'autrefois on ne vendoit que du vin dans les *tavernes*, sans y donner à manger ; & qu'on donnoit à manger dans les *cabarets* : que les *tavernes* sont proprement les lieux où l'on vend du vin *par assiette*, & où l'on donne à manger ; & les *cabarets*, des lieux où l'on vend du vin sans nappe & sans assiette, qu'on appelle à *huis coupé & pot renversé* : qu'enfin la *taverne* a quelque chose de moins honnête & de plus bas que le *cabaret*. Ces observations sont justes à notre égard.

Les Romains entendoient par le mot *taberna*, une boutique où l'on vendoit des denrées en détail, soit du vin, soit de l'huile, de la laine, & toute autre chose à l'usage du peuple : la vente du vin en détail est la premiere idée que nous avons attachée au mot *taverne*. Les Latins appelloient *caupo* ce que nous appellons *cabaret* ; & là on donnoit à boire & à manger, & c'étoit la fin de l'institution.

La *taverne* a été flétrie parmi nous, sans doute à cause des excès qui s'y commettoient autrefois : ainsi Patru remarquoit que, par les Loix, les *tavernes* & les mauvais lieux étoient également infames ; ce qui peut paroître aujourd'hui bien outré. Mais les Espagnols, les Italiens, les Anglois n'entendent par les mots *taberna*, *taverna*, *tavern*, que ce que nous entendons par *cabaret*. Un Lord va tous les jours à la *taverne* ; il la hante sans soupçon de crapule. La *taverne* angloise est, comme autrefois notre *cabaret*, un lieu où se rendent des gens de toute condition pour manger, fumer, s'entretenir, disserter ensemble. Les *cabarets* étoient encore, au commencement de ce siecle,

des lieux de rendez-vous, de ſociété, d'amuſement, de liberté, comme enſuite les cafés, négligés à leur tour parce qu'ils ſont trop publics, trop mêlés & trop ſuſpects, & aujourd'hui les ſallons, les *clubs*, les muſées (variation dont il ſeroit aſſez curieux d'expliquer les cauſes, ſi cette explication n'entraînoit une trop longue digreſſion). Abandonnés au peuple, décriés par cette cauſe & par la mauvaiſe qualité des denrées, les *cabarets* ne ſont plus guere regardés que comme des *tavernes*. Mais le beſoin d'un mot honnête pour exprimer un ſervice honnête en lui-même, fait que celui de *cabaret*, terme générique, ne ſe prend pas toujours en mauvaiſe part.

Tab, *tav*, *tap*, comme je l'ai déjà dit, ſignifie étendre, couvrir, comme dans *tapis*; couvert, abri. *Taverne* ſemble tenir particuliérement au latin *tabula*, *table*, en chaldéen *dapa*, qui ſignifie auſſi mets : la *taverne* eſt littéralement un abri, un réduit, un couvert où l'on donne à manger. *Cap*, *cab*, *cav* ſignifie envelopper, enfermer, comme dans *cabane*. *Cabaret* ſemble tenir au grec *kapâ*, en latin *caupo*, lieu où l'on mange; & c'eſt également un lieu clos, fermé, où l'on va manger ou boire.

La *guinguette* eſt un petit *cabaret* où l'on boit de petit vin, appellé *guinguet*, du mot *ginguet*, étroit, ſerré, petit, mince : mot d'origine galloiſe & celtique ; *genni*, ſerrer, &c. La *guinguette* eſt le rendez-vous du petit peuple qui, faute de lieu pour s'aſſembler dans la ville, & d'argent pour y boire du vin potable, va boire de la ripopée, dans ces *tavernes*, placées au dehors, danſer, ſe divertir, manger les gains de la ſemaine, perdre

la santé & les jours suivans. Mais les plus petites choses tiennent à de grands intérêts. Il y a de jolies *guinguettes* ; & les honnêtes gens appellent *guinguette* une maisonnette propre, un *vuide-bouteille* agréable qu'ils ont dans les environs ou dans les fauxbourgs de la ville.

La destination naturelle du *logis*, de l'*auberge*, de l'*hôtellerie*, est de *loger*, d'*héberger*, de recevoir des *hôtes*. *Le*, *leu*, *loc* signifie lieu : *logis*, lieu où on *loge*, où l'on demeure, où l'on s'arrête, où l'on prend son *logement*. On y mange ou on n'y mange pas. Il y a des *logis* qui ne sont que des gîtes, des retraites où l'on ne fait que passer, soit *hôtelleries*, soit maisons bourgeoises : il y a des *logis*, tels que les hôtels garnis, où souvent l'on demeure sans y prendre ses repas : les maisons particulieres sont aussi des *logis*. Bouhours observoit qu'il n'y a que le petit peuple qui dise, *à la maison* ; & que les honnês gens disoient, *au logis* ; *Cocher, au logis*. Ces honnêtes gens, prodigieusement ennoblis dans quelques années, disent aujourd'hui, *à l'hôtel*. *Logis* est donc un mot vague & générique.

Auberge, autrefois *heberge*, *herberge*, est proprement un lieu couvert où on *loge* ; allemand *hebergen*, loger, de la racine *ber*, *berg*, lieu couvert de branches, lieu élevé & clos, d'où *berceau*, *bercail*, &c. Nous appellons *auberge*, comme l'observe M. Beauzée, un lieu où l'on donne à manger en repas réglé, soit à titre de pension, soit à raison d'une somme convenue par repas : ainsi l'idée de donner à manger est devenue dominante dans ce terme. Il y a des *auberges* où l'on loue des chambres garnies : mais à l'*auberge* du *Traiteur*,

on ne fait que manger : si l'on veut à toute heure des mets exquis, succulens ou censés l'être, & bien chers, on va chez le *Restaurateur* qui fait aujourd'hui quelque tort au *Traiteur* ; & on y mange ce qu'on veut & sans prix réglé par repas. Le *Restaurateur* tient un honnête *cabaret*, mais sans nappe, où vont beaucoup de ces honnêtes gens qui n'iroient guere à l'*auberge*. L'*auberge* est faite pour la commodité de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas tenir un ménage. On dit une *auberge* pour un honnête *cabaret*.

L'*hôtellerie* est une maison où un *hôte* reçoit des *hôtes*, des étrangers, des passans, des voyageurs qui y sont logés, nourris & couchés pour leur argent, comme le dit M. Beauzée. *Hôte*, *hospes* en latin, est le celte *gwest*, formé de *hws*, maison en celte, en theuton, en runique, &c. ; racine *hew*, *hou*, cacher, couvrir. Les *hôtelleries* ont remplacé les *hospices* ; l'on y donne l'*hospitalité* pour de l'argent. Il est bien étonnant qu'il y ait encore en Europe plusieurs Etats où l'on ne trouve que des gîtes où il faille porter ses provisions & son lit, si l'on veut voyager. L'*hôtellerie* est proprement une grande sorte de *logis* pour les voyageurs, comme l'*hôtel* est tel ou tel grand *logis* particulier. L'*hôtellerie* est l'espece de *logis* où l'on donne à loger & à manger pour de l'argent : il y a plusieurs sortes d'*hôtels*, des *hôtels* garnis où on ne fait que loger, des *hôtels* qui sont ou doivent être de grandes maisons ou les maisons des Grands & de leurs singes, & des *hôtels* qui sont des *hôtelleries* particulieres, distingués par tel ou tel nom d'enseigne, *hôtel* du cheval blanc, *hôtel* de la tête noire, &c. Il n'est pas douteux que les *hô-*

tels des Grands n'aient été ainſi appellés de l'*hoſpitalité* qu'on y exerce ou qu'on ſe propoſe d'y exercer : cette dénomination conviendroit aſſez aux maiſons où l'on tient table ouverte. Mais les *hôtels* ſe multiplient comme les gens de qualité ; & je ne ſçais quels obſtacles empêchent que les *palais* ne ſe multiplient comme les Princes.

Tel, Pareil, Semblable.

TERMES de comparaiſon. Achille, *tel* qu'un lion, *pareil* à un lion, *ſemblable* à un lion, pourſuivoit les Troyens.

La racine *tal*, déſigne la grandeur, l'élévation (*T*, grand, *Al*, élevé), la taille, la coupe, la forme, la maniere d'être, &c. *Tel que*, lat. *talis*, déſigne l'objet qui eſt de même qu'un autre, qui a les mêmes qualités & les mêmes rapports, qui lui eſt parfaitement conforme, &c. Pour ſentir toute la force du mot & de la comparaiſon qu'il exprime, il n'y a qu'à rapidement parcourir ſes différentes applications uſitées. *Tel fut le diſcours d'Annibal à Scipion*; c'eſt-là le diſcours même d'Annibal. *Telle eſt la condition des hommes, qu'ils ne ſont jamais contens de leur ſort*; c'eſt leur nature, leur caractere, leur qualité diſtinctive. *Tel maître, tel valet*; c'eſt comme ſi l'on diſoit, autant vaut le maître, autant vaut le valet. *Tel*, tient lieu de pronom & de nom : *un tel a dit*; *tel qui fait des libéralités ne paye pas ſes dettes. On craint de ſe voir tel qu'on eſt*, dit Fléchier, *parce qu'on n'eſt pas tel qu'on devroit être*, &c. Toutes ces phraſes

marquent la qualité, la forme, le caractere propre des choses, la rigoureuse exactitude, la parfaite conformité, la comparaison la plus absolue, & jusqu'à l'identité des choses.

De la racine *par*, fruit, production, vient le mot *pair* & toute sa famille; *paire*, couple de productions, de choses de même espece, faites pour aller ensemble; *paire* de pigeons, *paire* de bas: *parité*, égalité parfaite en un sens; vos *pairs* ou vos égaux; nombre *pair* ou divisible en deux parties égales. *Pareil* dit moins que *pair*: il désigne des choses qui, sans être rigoureusement égales entre elles & les mêmes, ont néanmoins de si grands rapports, qu'elles peuvent être mises en *parallele*, être *comparées* ensemble, s'*appareiller* l'une avec l'autre, de maniere que l'une ne differe guere de l'autre, qu'elle ne paroisse pas le céder à l'autre, qu'elle soit propre à lui servir d'équivalent ou de pendant.

J'ai déjà dit que de la racine *sim*, signe, est dérivé le mot *semblable*, qui a des apparences, des traits, des formes communes avec un autre objet. La *ressemblance* n'est pas une égalité ou une conformité parfaite: les choses qui ne sont que *semblables* ne soutiennent pas l'examen & le *parallele* que les choses *pareilles* comportent; & elles sont loin d'être *telles* ou les mêmes quant à leur nature, à leur caractere, à leurs formes & à leurs qualités distinctives. *Semblable* dit moins que *pareil*, & *pareil* moins que *tel*.

Un objet *tel* qu'un autre, ne differe pas de celui-ci. Un objet *pareil* à un autre, ne le cede point à celui-ci. Un objet *semblable* à un autre, s'assortit avec celui-ci.

Achille, *tel* qu'un lion, a toute la furie ou la qualité diſtinctive de cet animal ; vous le prendrez pour un lion. *Pareil* à un lion, il a le même degré de furie ; vous l'égalerez au lion. *Semblable* à un lion, il en imite la furie ; ſa vue vous rappelle l'idée du lion.

Vous ne ſçavez lequel choiſir, de deux objets *tels* l'un que l'autre. Vous ne trouverez guere de raiſon de préférer un objet *pareil* à un autre. Vous avez beſoin d'attention pour diſtinguer un objet d'un autre auquel il eſt *ſemblable*.

Tel ſert proprement à fixer l'idée de la choſe par ſa comparaiſon exacte avec un objet connu. *Pareil* ſert à eſtimer dans la balance le prix de la choſe, par ſa comparaiſon juſte avec un objet apprécié. *Semblable* ſert à donner une ſorte de repréſentation de la choſe, par ſa comparaiſon ſenſible avec un objet familier.

Tel eſt un mot énergique, fort propre pour animer les tableaux de la poéſie & les mouvemens de l'éloquence. *Pareil* eſt un mot précis, employé dans tous les genres de ſtyle pour déterminer la meſure des choſes. *Semblable* eſt un mot vague, par-tout ſuffiſant pour donner une idée de la multiplicité des rapports apparens.

Terreur, Epouvante, Effroi, Frayeur.

LES notions de ces termes, & de quelques autres ſemblables, répandues dans différens articles de l'Encyclopédie, fuſſent-elles toutes également exactes, auroient encore beſoin d'être appuyées de preu-

ves ou d'autorités. Il feroit trop long de transcrire ces articles & de discuter ces notions : je tâcherai de ne rien dire que je ne justifie ; & je ne me réserve, si l'on veut, que le mérite d'avoir prouvé ce que d'autres ont avancé.

Tous ces mots indiquent une *grande peur*. La *peur* (*pavor*), dit Cicéron (*a*), est un trouble qui met l'ame hors de son assiette : si l'ame est fortement frappée de l'horreur d'un danger, dit Varron (*b*), c'est la *peur*. *Pav* est une onomatopée qui exprime ce sentiment, & le cri que l'on pousse en éprouvant ce sentiment fâcheux. La *peur* est une *crainte* violente. Le mot *crainte* répond au latin *timor*. La *crainte* est un trouble causé par la considération d'un mal prochain, dit Cicéron. On a fort bien observé que la *crainte* naît de la supériorité de la cause qui doit décider de l'événement : c'est le sens propre du latin *timor*, dérivé de *tam*, grand, élevé, & qui indique proprement l'action de regarder, avec le sentiment de sa propre foiblesse, ce qui est au dessus de soi. Quant au mot *crainte*, il est d'origine celtique, en breton *crein*, ébranlement, tremblement; en gallois, *cryn*, tremblement, frayeur, crainte ; en irlandois, *cryane*, trembler, &c. : racine *cra*, *cri*, qui désigne un grand bruit & ses effets. La plus légere des *craintes* est l'*appréhension*, inquiétude causée par la perception ou la prévoyance d'un danger possible, mais

(*a*) Les différens passages de Cicéron, cités dans cet article, sont du quatrieme Livre des Tusculanes, vers le commencement.

(*b*) Varron tire le verbe *pavere*, avoir peur, de *pavire*, frapper fort, battre à coups redoublés, paver.

avec une incertitude à peu près égale en bien ou en mal, comme l'obſerve M. Beauzée; & non préciſément, comme le dit l'Abbé Girard, par le mouvement vers un *bien* qui peut manquer. *Apprehender* ſignifie *prendre*, attirer *à ſoi*, appercevoir & concevoir une idée.

Les Latins déſignoient tous les genres de *craintes*, comme on le voit dans les définitions de Cicéron, par le mot *metus*, tiré du celte *mat*, foible, timide, lâche, ſans force : d'où le grec *mataios*, lâche, vain, pareſſeux. La foibleſſe eſt en effet la ſource de toutes ces paſſions. Peut-être ce mot déſigne-t-il proprement l'*émotion*, le *mouvement* imprimé, reçu, ſelon une acception commune de la lettre *M*, qui marque le mouvement. Outre la foibleſſe & l'émotion que la *crainte* ſuppoſe & entraîne, cette paſſion a un caractere diſtinctif tiré de ſon effet propre. Ariſtote (*a*) demande pourquoi ceux qui *craignent*, tremblent, & ſi c'eſt l'effet du refroidiſſement du corps? Il eſt certain que, dans la *crainte*, la chaleur s'affoiblit & ſe retire vers le cœur; nous éprouvons tous les ſymptômes du froid. Revenons ſur nos pas.

Ter, *tre* déſigne la force, la grandeur, la violence, l'excès, les effets violens, bien exprimés dans le mot *terreur*, ſur-tout par la répétition de la lettre rude. Il ſemble que l'effet propre de la *terreur* ſoit de faire *trembler*: *trem* eſt l'expreſſion naturelle du mouvement imprimé par la *terreur*.

Epouvante eſt le latin *expaventia*, *paventia*, dérivé de *pavor*. Les mots *pau*, *pou*, *pouf*, peignent le grand bruit, le bruit d'une forte chûte, le

(*a*) *In Problem.*

cri que ces sortes d'événemens excitent, l'impression faite par une grande cause. L'*épouvante* est une *peur* grande & durable ; car la terminaison latine *entia*, désigne la durée, la persévérance. La grandeur de ce genre de *peur* est non seulement dans son intensité ou sa force, mais encore dans son étendue ou la multitude des objets qu'elle embrasse ; car l'*épouvante* regarde sur tout (mais non pas uniquement) le nombre, la foule, une armée, un peuple. La raison en est que la *peur*, quand elle s'empare de la foule, devient en effet *épouvante* : chacun alors a sa peur & la peur des autres. L'Espagnol dit *espantar*, qui semble appartenir à la même racine que *panteler*, ne pouvoir pas respirer, comme quand on a trop couru. L'*épouvante* met en fuite.

Le son *fr* désigne ce qui coule avec force, un son bruyant, le fracas, ce qui cause une vive sensation, tout ce qui met les fibres en mouvement. De là les mots *froid*, *frisson*, *frémissement*, *fievre*, *affre*, &c. De là les mots *frayeur*, *effroi*, dont l'effet propre est de donner ou de désigner le frisson, le frémissement, le froid, l'ébranlement des fibres ; avec cette différence que la *frayeur* n'exprime qu'un frisson, un mouvement qui n'est pas fait pour durer ; au lieu que l'*effroi* est un état durable de frayeur, & par conséquent une *frayeur* plus grande, plus profonde, plus puissante. Ainsi l'*émoi* est un état d'*émotion* : on est tout en *émoi*, & non en *émotion*, quand le trouble se soutient. *Désarroi* marque de même un grand désordre, un grand bouleversement, auquel il est difficile de remédier. *Coi* signifie dans l'état de repos. *Loi*, *roi*, &c., ont en latin la terminaison *ex* : or *ex*, *ax*

désignent l'existence durable, l'habitude constante, la passion opiniâtre.

La *terreur* est une violente peur, qui, causée par la présence ou par l'annonce d'un objet redoutable, abat le courage & jette le corps dans un tremblement universel. L'*épouvante* est une grande peur, qui, causée par un objet ou un appareil extraordinaire, donne les signes de l'étonnement & de l'aversion, &, par la grandeur du trouble qui l'accompagne, ne permet pas la délibération. L'*effroi* est une peur extrême, qui, causée par un objet horrible, jette dans un état funeste, & renverse également les sens & l'esprit. La *frayeur* est un violent accès de peur, qui, causé par l'impression subite d'un objet surprenant, fait frissonner le corps, & trouble toutes nos pensées.

Je dis, 1°. que la *terreur* est causée par un objet *redoutable*; ce qui annonce la *puissance* de la cause. Aussi l'adjectif *terrible* est-il synonyme de *redoutable* & de *formidable* (*a*), qui expriment

(*a*) Le mot *terrible* est suffisamment expliqué. Un objet *terrible* inspire la *terreur* ou une peur violente qui abat, décourage, terrasse, en se montrant avec l'air & l'appareil menaçant. L'objet est *redoutable* par sa force & sa puissance, quand même il ne la déploye pas : il vous tient dans une *crainte respectueuse*, & vous craindriez de l'irriter. *Redouter* est formé de *douter*, être en suspens, dans l'incertitude, dans la crainte de se tromper ; &, par sa particule réduplicative, il ajoute à cette idée une force qui impose le silence, le respect, la soumission, l'humilité, une crainte profonde. *Doute*, en lat. *dubium*, vient de *duo*, *deux*; qui se partage en deux, qui est entre deux voies, qui est incertain & en suspens entre divers partis à prendre. Enfin, ce qui par un grand appareil d'une grande Puissance, prête à agir, inspire une grande crainte, est *formidable*. Ce mot vient du latin *formido*, *fortis metus*, forte crainte, crainte permanente, dit Cicéron.

cette

cette qualité ; & ces deux derniers adjectifs ne le sont point d'*épouvantable*, d'*effroyable*, &c., qui ne rappellent pas cette idée par eux-mêmes. Dieu, les objets vénérables inspirent la *terreur* ou une crainte mêlée de respect ; ce qui ne convient point aux objets *effroyables* ou *épouvantables*. Ainsi la *terreur* est d'abord distinguée des autres especes de *craintes* par la puissance, la force, la hauteur, la grandeur, soit réelle, soit supposée, de l'objet qui l'imprime. Une maladie est *terrible* par sa force : un Conquérant est *terrible* par la force de ses armes, &c.

L'*épouvante* est causée par un objet *extraordinaire*, *étrange*, *étonnant*, *excessif*, qui surpasse notre attente, notre conception. Ainsi *épouvantable* est quelquefois synonyme de ces adjectifs : on dit une dépense *épouvantable*, une laideur *épouvantable*, &c. Un bruit excessif, un tumulte extraordinaire, un spectacle abominable, est *épouvantable*. On a dit fort gratuitement dans l'Encyclopédie, que l'*épouvante* naît de la vue des difficultés pour réussir, & de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. C'est évidemment trop borner, & sans motif, l'usage de ce terme. Certes, le tonnerre *épouvante*, & il ne s'agit là ni de difficultés ni de succès.

L'*effroi* est causé par un objet *horrible*, fait pour inspirer l'*horreur* ou une extrême aversion, par son aspect, par ses formes, par tout ce que notre répugnance repousse ou évite avec la plus grande force. Ainsi *effroyable* est synonyme d'*affreux*, *hideux*, *horrible*. *Frayeur* participe évidemment à cette idée, mais plus ou moins affoiblie quant à l'effet ; & notre *frayeur* ne vient souvent que de notre

ignorance, lorſque ſurpris & frappés d'un objet que nous ne pouvons diſcerner, nous le prenons pour un objet contraire, funeſte, odieux, &c. : ce qui rapproche la *frayeur* de l'*épouvante*.

Ce n'eſt donc point, comme on le dit dans l'Encyclopédie, *par une bizarrerie de la Langue*, qu'*effrayant* eſt moins fort qu'*épouvantable*, tandis qu'*effroyable* eſt plus fort que celui-ci ; au lieu qu'*effrayé* eſt plus fort qu'*épouvanté*. Cette gradation réſulte de la valeur comparée des termes. *Effrayer* ne déſigne proprement que la *frayeur* ; du moins il ne détermine pas l'*effroi* : avec un peu de *frayeur*, on eſt peu *effrayé* ; mais avec de l'*effroi*, on eſt extrêmement *effrayé*. Or *effrayant*, de même qu'*effrayé*, en n'exprimant que la *frayeur*, peut ainſi dire moins qu'*épouvantable*, quoiqu'*effroyable*, qui marque l'*effroi*, diſe plus. D'ailleurs *effrayant* n'indique proprement que l'effet, la *frayeur* qu'on imprime ; au lieu qu'*effroyable* & *épouvantable* expriment, par leur terminaiſon, la vertu, la propriété, la qualité naturelle de porter l'*effroi* & l'*épouvante* ; ce qui leur donne une énergie particuliere, très-ſupérieure à celle de l'adjectif *effrayant*.

Je dis, 2°. que l'effet propre de la *terreur* ſur l'ame eſt de l'abattre. C'eſt la puiſſance, c'eſt la grande ſupériorité qui produit la *terreur* ; on ne peut lui réſiſter, on n'oſe l'enviſager, on la redoute. L'approche d'un Conquérant qui répand la *terreur*, *ôte le courage* & la force de ſe défendre : on ſe tait, on s'humilie devant lui. Philippe, dit Tourreil, a répandu dans vos eſprits la *terreur* qui vous le peint en *invincible*. On dit qu'un Juge ſévere eſt la *terreur* des ſcélérats qui déſeſperent de ſe ſauver de ſes mains.

L'*épouvante* ôte proprement la liberté de l'eſ-

prit, de la réflexion, de la délibération. On ne connoît pas, on voit mal l'objet qui la produit : étonné, suspendu, l'esprit ne raisonne pas, il ne sçait que penser. Lorsqu'on est *épouvanté*, comme dit un Ecrivain, la raison ne sert qu'à augmenter la créance du péril. L'*épouvante* est plus dans l'esprit, la *terreur* dans le cœur.

L'*effroi* ajoute l'*horreur* aux sentimens de la *terreur* & de l'*épouvante* : le cœur est abattu, l'esprit est renversé, l'homme craint tout & ne peut rien. L'*effroi*, comme les Dictionnaires l'observent, fait pâmer des hommes, accoucher des femmes, &c. : on meurt d'*effroi*. Ainsi l'*effroi*, manifesté par les plus grandes révolutions dans les organes, ne laisse, pour ainsi dire, à l'ame que le sentiment du sort le plus funeste. C'est le plus haut degré de la *peur*. Je dirois que son effet propre est ce que les Latins appelloient *exanimatio*, dans un sens assez rigoureux.

La *frayeur*, par un saisissement subit, dissipe toutes nos pensées : elle tourne tout notre esprit sur l'objet qui nous frappe. Si le coup étoit plus fort, si l'objet étoit plus effrayant qu'on ne l'a imaginé d'abord, si elle étoit confirmée & augmentée par l'aspect du danger, elle deviendroit de l'*effroi*. Mais par elle-même, ce n'est qu'une crise subite & peu durable.

Je dis, 3°., quant aux effets produits sur le corps par ces passions, que le propre de la *terreur* est de faire trembler, celui de l'*épouvante* d'effarer ou d'effaroucher, celui de l'*effroi* de glacer, celui de la *frayeur* de faire *frissonner*.

J'ai déjà remarqué l'analogie naturelle qui est entre la *terreur* & le *tremblement* : Cicéron dit que la *terreur* produit la pâleur, le tremblement & le

craquement de dents. Tout le monde reconnoît l'*épouvante* à l'air effaré de l'aversion, avec lequel on fuit précipitamment; elle nous emporte au loin : l'*épouvantail fait fuir. Le flot* qui l'apporta recule, *épouvanté*. L'usage si commun de dire *glacer d'effroi*, & non d'*épouvante*, de *frayeur* ou de *terreur*, ne permet pas de douter que, parmi les effets de l'*effroi*, ce ne soit-là le plus caractéristique : mais on parvient à cet état, semblable à la mort, par des angoisses, des transes & des affres, semblables à celles de la mort. Enfin, la *frayeur*, qui n'est qu'une émotion vive produite par une forte commotion, est proprement signalée par les frissons que le mot semble lui-même désigner : ainsi M. de Gébelin définit la *frayeur*, un frisson causé par la crainte, un frémissement, &c.

Il est à observer que le mot *frayeur* n'exprime que la sensation imprimée, ou l'effet produit, sans être jamais appliqué à la cause. On ne dit pas qu'un tyran est la *frayeur* de ses peuples, comme il en est l'*effroi*, l'*épouvante*, la *terreur*.

Parce qu'on dit *terreur panique*, il ne faut pas dire que l'*effroi* ne l'est jamais : on dit un *vain effroi* comme une *vaine épouvante*, une *vaine frayeur*. Nous avons reçu *terreur panique* des Latins, qui le tenoient des Grecs, qui l'avoient reçu des Egyptiens. Ces derniers attribuoient au Dieu Pan, ces peurs subites qui se répandent sans raison, & qui feront fuir toute une armée : ces *peurs* ou ces *terreurs* sont proprement des *épouvantes générales*, comme le dit M. de Gébelin. *Pan* signifie *tout*; & l'*épouvante*, ainsi que je l'ai déjà remarqué, désigne particuliérement un effet *vaste*, pour ainsi

dire, produit sur une multitude, comme elle a spécialement la propriété de mettre en fuite.

A ces termes synonymes, on a joint celui d'*alarmes*. L'*alarme* naît, dit-on, de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné (ou auquel on ne songeoit pas) : elle fait courir à la défense, & produit des efforts pour éviter le mal dont on est menacé. La différence est sensible & tranchante. *Alarme*, italien *all'arma*, est mot à mot, *aux armes*; cri pour avertir de l'approche de l'ennemi.

Têtu, Entêté, Opiniâtre, Obstiné.

Ces épithetes désignent une trop grande attache à son sens, une persévérance inébranlable dans sa résolution.

Têtu, qui a, comme on dit, *une tête*, une tête, un esprit, une humeur roide, absolue, décidée; qui s'en rapporte à sa tête; qui s'en tient à son idée, à son caprice, à sa résolution; qui n'en fait qu'à sa tête, à sa volonté, à sa guise, c'est-à-dire, selon l'Académie, qui ne veut point croire de conseil, qui ne veut suivre que sa fantaisie.

Entêté, qui a fortement une chose *en tête*; qui en a la tête pleine, possédée, tournée; qui en est préoccupé de maniere à ne pas s'en désabuser. *Entêter*, au propre, signifie remplir la tête de vapeurs, l'étourdir, la faire tourner. Les Vocabulistes observent qu'*entêté* n'a guere d'usage que pour signifier *préoccupé*, *prévenu*.

Opiniâtre, qui est excessivement attaché à son

opinion, à sa pensée ; qui la défend à outrance & contre toute raison ; qui n'en démord, pas quoi qu'on dise, même quand son esprit seroit ébranlé. De *pen*, pensée, vient *opin*, *opinion*, pensée mise en avant, établie dans l'esprit avec quelque sorte de raison apparente : la terminaison *âtre* marque l'excès. L'*opiniâtreté* suppose la discussion ; le combat fait qu'on s'*opiniâtre*.

Obstiné, qui *tient* invariablement à une chose ; qui ne se départ pas de son opposition ; qui résiste à tous les efforts contraires. On *obstine* quelqu'un en le contrariant : on s'*obstine*, en persévérant dans son opposition & sa résistance. Ce mot est formé d'*obstare*, s'opposer, se buter contre, mettre *obstacle* ; & de *tenere*, tenir, soutenir, maintenir.

Le *têtu* veut ce qu'il veut : vous ne l'empêcherez pas d'en croire & d'en faire à sa tête. L'*entêté* croit ce qu'il croit : vous ne lui ôterez pas de l'esprit ce qu'il y a mis une fois. L'*opiniâtre* veut avoir raison contre toute raison : vous le convaincriez de la fausseté de son opinion, qu'il la soutiendroit encore. L'*obstiné* veut malgré tout ce qu'on lui oppose : vous ne ferez, par la contradiction, que l'attacher davantage à ce qu'il veut.

Le *têtu* ne se soucie pas de ce que vous dites ; l'*entêté* ne l'écoute seulement pas ; l'*opiniâtre* ne s'y rendra jamais ; l'*obstiné* s'en irrite plutôt que de céder.

Une humeur capricieuse & volontaire, un caractere entier & décidé, un goût d'indépendance, font le *têtu*. Un petit esprit, une tête vaine, quelque intérêt d'amour-propre ou autre, font l'*entêté*. L'ignorance, la présomption, une mauvaise honte, font l'*opiniâtre*. L'indocilité de l'esprit, l'inflexibi-

lité du caractere, l'impatience de la contradiction, font l'*obstiné*.

Ne demandez pas raison au *têtu* de ce qu'il veut ; il vous diroit qu'il le veut, & en effet sa volonté est sa raison. Pourquoi demander à l'*entêté* la raison de sa prévention ? il ne peut pas vous la dire ; & vous devez deviner pourquoi il tient si fort à sa noblesse, à la bonne opinion qu'il a de lui-même, à la femme qu'il préfere à tout. Il ne faut pas exiger de l'*opiniâtre* qu'il comprenne ou qu'il avoue que ses raisons ne valent rien & que les vôtres sont bonnes ; il ne voudra jamais avoir tort. Quand vous forcerez l'*obstiné* à reconnoître sa déraison ou à vous donner raison, il vous dira : Eh bien ! j'ai tort, mais je n'en ferai ni plus ni moins, c'est mon affaire.

Au lieu de donner au *têtu* des leçons, des avis, des conseils, sous les formes de conseils, d'avis ou de leçons, faites en sorte par vos insinuations, qu'il croye *changer* de lui-même. Plutôt que de chercher à *désabuser* l'*entêté* par une entreprise directe contre lui-même, parlez-lui comme si vous ne parliez point à lui, & avec cet air calme & froid qui n'intéresse que sa raison. Loin de marquer, en voulant *détromper* l'*opiniâtre*, le dessein de le subjuguer par la supériorité de votre esprit & de vos lumieres, craignez sur-tout de l'humilier, & donnez-lui seulement beaucoup à penser. A la place de la force ou des moyens pressans & importuns qu'on pourroit employer pour *ramener* l'*obstiné*, ayez l'air de renoncer à la supériorité que vous avez sur lui & de tout attendre de sa propre raison.

Un enfant à qui on laisse toujours faire sa vo-

lonté & suivre ses fantaisies, pourra bien être *têtu*. Celui à qui l'on ne donne que des préjugés & que l'on soumet aveuglément aux préjugés, pourra bien être fort *entêté*. Celui qu'on laisse déraisonner à son aise & à qui l'on trouve toujours de l'esprit, sera vraisemblablement fort *opiniâtre*. Celui qu'on ne contrarie jamais & qui fait toujours bien, sera immanquablement fort *obstiné*.

Que quelquefois le *têtu* paroisse fou; l'*entêté*, sot; l'*opiniâtre*, bête; l'*obstiné*, insensé, je n'en suis pas surpris.

Le *fou* manque de raison: son imagination le domine, il ne réfléchit pas: il n'a que des idées bizarres, fantasques, étranges, extravagantes; & c'est ce qui arrive au *têtu*. Le *sot* met à tout de l'importance & de la prétention, même à ce qu'il y a de plus déraisonnable, de plus ridicule, de plus absurde; & c'est ce qui arrive à l'*entêté*. La *bête* manque d'intelligence: ses idées sont bornées; elle ne sent pas la force des raisonnemens, elle déraisonne enfin; & c'est ce qui arrive à l'*opiniâtre*. L'*insensé* manque de sens, du sens commun: il ne voit pas ce qui convient; quand il le verroit, il ne le feroit pas: il ne sçait pas se conduire, & il ne veut pas qu'on le mene; & c'est ce qui arrive à l'*obstiné*. Je remarquerai, en passant, pour éclaircir mes idées, que le fou est le contraire du sage, & l'insensé le contraire du sensé; comme aussi que le *sot* est une *bête* avantageuse & glorieuse, qui croit avoir de l'esprit, & plus qu'un autre.

L'Abbé Girard estime qu'*entêté* & *têtu* désignent un défaut plus fondé sur un esprit trop fortement persuadé, que sur une volonté trop difficile

à réduire ; mais qu'*opiniâtre* & *obstiné* désignent tout au contraire un défaut plus fondé sur une volonté revêche que sur une conviction d'esprit. Je crois qu'il est tout-à-fait dans l'erreur à l'égard de *têtu* & d'*opiniâtre*.

Le *têtu* n'en veut faire qu'à sa tête : il est tel par un caractere décidé, volontaire, absolu ; & il s'agit bien moins d'éclairer son esprit que de rompre son humeur & de plier sa volonté. Si vous le contrariez, il s'obstine ; & l'*obstiné* n'est autre que le *têtu obstiné* ou irrité par la contradiction. L'Abbé Girard dit lui-même que le *têtu* ne s'en tient qu'à ses propres sentimens, & le plus souvent du premier aspect, sans aucune réflexion. Il n'est donc pas proprement persuadé ; il n'est donc pas convaincu : il ne suit donc que son caprice, son humeur, sa volonté. On dit qu'un âne, un mulet est *têtu* : on dit qu'une personne est *têtue* comme un mulet, comme un âne : l'âne & le mulet sont-ils persuadés fortement ? Non sans doute ; mais ils ont une humeur capricieuse, une tête, une volonté difficile à réduire.

L'*opiniâtre* est au contraire persuadé jusqu'à un certain point, lorsqu'il est tel de bonne foi ; si bien qu'il défend son opinion par des raisons ; & ce n'est qu'en refusant de se rendre aux bonnes raisons, qu'il est *opiniâtre*. Il s'agit de sa pensée & non de sa volonté ; & c'est à le dissuader ou à le détromper que vous travaillez, en raisonnant avec lui. Si quelquefois l'amour-propre l'empêche de céder, souvent aussi il ne résiste que par ignorance ; & son amour-propre même ne lui défend que d'avouer son erreur. Ce n'est donc point *par une opposition à ne point céder, qui lui est comme naturelle & de*

tempérament, ainsi que le dit l'Abbé Girard, qu'il ne se rend pas à la raison. C'est-là le défaut propre de l'*obstiné*, qui (comme le mot le porte) vous *oppose* une résistance invincible par sa volonté seule, & sans même daigner colorer sa résistance d'une apparence de raison.

Ainsi le *têtu* a plus de rapport avec l'*obstiné*; & ce rapport est d'humeur & de caractere. L'*entêté* a plus de rapport avec l'*opiniâtre*; & ce rapport est sur-tout dans la tournure de l'esprit. L'*entêté* croit plus légérement que l'*opiniâtre* : ce dernier est séduit, & l'autre est fasciné : le premier veut croire sans raisonner; & celui-ci croit & raisonne mal : l'engoûment ou l'infatuation abuse l'*entêté*; l'*opiniâtre* s'attache à l'illusion & à l'erreur.

Faut-il observer encore que l'épithete d'*opiniâtre*, par une extension reçue, s'applique aux choses mêmes, pour désigner leur durée extraordinaire, l'acharnement avec lequel on s'y attache? Ainsi on dit une *dispute opiniâtre*, & par analogie un *combat opiniâtre*; quoique ce mot n'exprime proprement qu'une attache ou une persévérance immodérée de la part des personnes qui soutiennent des *opinions*, comme dans la dispute.

Tic, Manie.

J'AI déjà donné, à l'article *maniaque*, les notions générales de ces termes : j'y ajouterai ici des éclaircissemens.

Tic, *tac*, *toc* imitent le bruit qu'on fait en frappant; & par conséquent ils rappellent les coups

donnés pour fixer une chose, la rendre stable, la faire tenir en place. Les Celtes ont donc appellé *tach*, un clou : d'où *attacher*. Le *tic* est une mauvaise habitude du corps à laquelle on est attaché & comme cloué ; on ne peut pas s'en défaire. Les animaux ont des *tics* comme les personnes. Il y a des mouvemens convulsifs & fréquens qu'on appelle *tics*, tels que le *tic de gorge* ou hocquet auquel étoit sujet Moliere. De mauvais gestes habituels, des grimaces, des habitudes ridicules ou déraisonnables, comme de se ronger les ongles, sont des *tics*.

De *man*, lune, les Grecs firent *mania*, *manie*, fureur, délire, aliénation d'esprit; maladie qu'ils attribuoient à l'influence de cette planete. Nous appellons aussi *manie* une espece de folie : mais, en adoucissant la force du mot, nous l'avons employé à désigner une passion bizarre, un goût immodéré, une attache excessive & singuliere. Nous disons qu'un homme a la *manie* des tableaux, des fleurs, des chevaux, &c. On nous reproche l'*Anglomanie*, ou la fureur d'imiter les Anglois jusque dans leurs mauvais usages ou dans les usages qui, s'ils leur conviennent, ne nous conviennent pas.

Ainsi le *tic* regarde proprement les habitudes du corps ; & la *manie*, les travers de l'esprit. Le *tic* est désagréable : la *manie* est déraisonnable. Le *tic* est une pente qui nous entraîne sans que nous nous en appercevions : la *manie* est un penchant auquel nous nous livrons sans garder aucune mesure. On voudroit se défaire de son *tic* : on se complaît dans sa *manie*.

Tic s'emploie néanmoins quelquefois familié-

rement au figuré ; & *manie* ne se dit guere au physique que de la maladie de ce nom. Au figuré, le *tic* est une petite *manie*, plus puérile, plus ridicule, plus pitoyable que digne d'une censure sérieuse & sévere. Vous qualifiez, d'une maniere méprisante, de *tic* ce que vous ne voulez point traiter de *manie*. Le *tic* est plus bête ; la *manie*, plus folle. Le *tic* n'est qu'une habitude ; la *manie* est une sorte de passion ; & la passion a naturellement quelque chose de plus fort dans son principe, de plus important dans son objet, de plus considérable dans ses effets. Mais aussi l'habitude devient de jour en jour plus forte, & à la fin on ne peut plus s'en défaire ; au lieu que la passion n'a souvent qu'un certain période à parcourir, & avec le temps elle s'affoiblit & s'use.

Les petits esprits seront sujets à des *tics* ; & les personnes ardentes, à des *manies*.

Il y a des gens qui ont le *tic* de mettre la main à tout ce que vous faites, ou leur mot à tout ce que vous dites, & qui ne sçavent que gâter. Il y a des gens qui ont la *manie* de vouloir tout réformer, tout changer, tout perfectionner, & qui ne feront que bouleverser.

C'est un singulier *tic* que celui de certaines gens qui disent toujours *non* pour qu'on les presse : je voudrois bien qu'on les prît au mot. C'est une cruelle *manie* que celle de quelques zélés Administrateurs qui veulent tout gouverner, lors même que les choses vont d'elles-mêmes : croyent-ils donc que leur sçavoir & leur pouvoir vont plus loin que la nature des choses ?

Les femmes à qui l'on passe tout, prennent souvent des *tics* qu'on ne leur passe pas. Les personnes

sujettes à la *manie* de donner, avec importance, des avis & des conseils, prennent un des meilleurs moyens possibles pour se faire détester.

On a dit de même *grippe*, pour exprimer un goût fantasque ou une passion forte, comme si nous en étions *grippés*, ou saisis de maniere à ne pas nous en délivrer. Ce mot est familier, ainsi que *tic*. *Manie* s'employe dans le genre noble, sur-tout avec une épithete qui le releve. Maudite ambition, détestable *manie*! dit Corneille. *Grippe* & *tic* servent quelquefois à exprimer l'aversion & la répugnance, tandis que *manie* marque proprement le goût & l'attache. On dit prendre quelqu'un à *tic* ou en *grippe*. *Grippe* dit quelque chose de plus fort, de plus passionné, de plus provoquant, de plus haineux que *tic*.

Me sera-t-il permis de proposer, en passant, une observation sur le mot *entiché*, pris dans le même sens qu'*entaché*, c'est-à-dire, taché, gâté, marqué d'une *tache* imprimée profondément dans la chose, & comme inhérente à la chose même? Ces participes ne sont pas absolument hors d'usage tant au propre qu'au figuré. *Entiché*, dans un sens physique, ne s'est guere dit que des fruits: *entaché* s'est dit de tous les corps infectés de corruption. Au figuré, l'on est *entiché* ou *entaché* d'avarice, d'hérésie, de libertinage, &c. Il est sensible qu'*entaché* vient de *tache*: mais ne seroit-il pas plus naturel de dériver *entiché* de *tic*? Alors leur différence seroit bien marquée: *entiché* désigneroit visiblement la pente, la tendance du sujet vers le vice; & *entaché*, la souillure, la flétris-

ſure imprimée par le vice. Celui qui auroit un goût décidé pour un genre de vice ou d'erreur, en ſeroit *entiché*. Celui qui auroit donné lieu à le croire livré à ce genre de corruption, en ſeroit *entaché*. Cette diſtinction s'accorderoit aſſez avec la différence qu'on ſemble vouloir mettre entre ces deux termes ; à ſçavoir qu'*entiché* ſe dit de ce qui commence à ſe gâter ; & *entaché*, de ce qui eſt gâté. Je crois que ces qualifications ont été d'abord communes ou appliquées à pluſieurs objets de la même eſpece, pour qu'ils fuſſent diſtingués de *taché*. Ainſi on diſoit des fruits *entichés*, famille *entachée* de ladrerie, le genre humain *entaché* du péché originel, peuple *entiché* d'héréſie. Quoi qu'il en ſoit, je n'attache pas plus d'importance à ma propoſition que le ſujet ne le mérite ; mais je n'aime pas qu'on laiſſe perdre des mots qui ne ſont point inutiles.

Tiſſu, Tiſſure, Texture, Contexture.

Je crains que la différence de ces termes ne ſoit trop difficile à déduire des notions & des explications qu'on en a données juſqu'à préſent. Ils ne ſont guere préſentés que ſous une idée générale de liaiſon, diſpoſition, économie des parties qui forment un tout.

L'origine de ces mots eſt la même : le latin *texere* eſt le celte *teſſein*, former, *tiſſer*, (autrefois *tiſtre*), faire un tiſſu, un lacis, un tout, de différentes parties réunies, liées enſemble.

Le *tiſſu* eſt l'ouvrage *tiſſu*, l'étoffe, la toile, le tout formé par l'entrelacement de différens fils, avec plus ou moins de longueur & de largeur. La

tissure est la qualité donnée au *tissu*, à l'ouvrage, par le travail ou la maniere d'unir & de lier les fils ensemble. Le *tissu* comprend la matiere & la façon : la *tissure* ne désigne que la qualité de la fabrication, résultante de la main d'œuvre. Un *tissu* est de soie, de laine, de fil, de cheveux : la *tissure* en est lâche ou serrée, égale ou inégale, &c. La *tissure* est au *tissu* ce que la peinture est au portrait.

Ces mots different d'abord, dans le sens propre, de *texture* & *contexture*, en ce qu'ils expriment le travail particulier de *tisser*, c'est-à-dire de faire passer, avec la navette, à travers les fils de la chaîne celui de la trame; entrelacement que la *texture* & la *contexture*, réduites à l'idée simple de la liaison & de l'union des parties qui forment un tout, avec l'apparence du *tissu*, proprement dit, n'exigent pas.

La *texture* est l'ordonnance ou l'économie résultante de la disposition & de l'arrangement des parties d'un tout. La *contexture* est l'ordonnance & la concordance des rapports que les parties ont les unes avec les autres & avec le tout. Vous considérez la *texture* ou du tout ou des parties : vous considérez la *contexture* particuliere des parties d'où résulte l'ensemble & sa *texture* : *con* désigne l'assemblage des objets. La *contexture* est à la *texture* ce que le *contexte* est au *texte* : le *contexte* est ce qui accompagne le *texte*, ou bien le *texte* pris & considéré dans toutes les parties qui en déterminent le sens. Le sens naturel de *texte* est celui de *tissu* : mais il n'a, dans notre Langue, qu'une acception figurée.

Tissu se dit, au figuré, pour désigner une suite d'actions, de discours, de choses enchaînées les unes aux autres : le *tissu* d'un discours, un *tissu* de crimes. On disoit aussi figurément la *tissure* d'un ouvrage d'esprit ; mais vous n'entendrez pas sou-

vent dire ce mot, même dans le sens propre. Comme le *tissu* comprend également la forme, la matiere, & toutes les conditions de la chose, on dit qu'un *tissu* est bien ou mal frappé, &c.; & nous oublions *tissure*, qui marque proprement la qualité de la fabrication & la main de l'ouvrier, tandis que *tissu* n'indique que par une acception particuliere, la qualité de l'ouvrage.

Texture & *contexture* ne se disent guere d'un *tissu* proprement dit : on a donc dû les préférer à *tissure* dans le sens figuré. On dit donc *texture* pour exprimer la liaison & l'arrangement des différentes parties d'un Discours, d'un Poëme; & l'on dit de même *contexture* sans paroître soupçonner une différence entre ces deux mots, quoique ce dernier marque distinctement l'ensemble ou le résultat des parties combinées ou des détails. Vous direz fort bien la *texture* d'une partie, & la *contexture* de toutes les parties ou du tout. Ces mots s'employent physiquement dans le style dogmatique : on dit la *texture* des corps, des chairs; la *contexture* des fibres, des muscles (qui forment un assemblage avec des rapports divers entre eux). Ne vaudroit-il pas mieux dire la *texture*, quand il y a égalité, uniformité; & *contexture*, quand il y a inégalité, diversité?

❋ Nous avons tiré de la même racine différens noms d'ouvriers à navette ou en *tissus*; *Tisseur*, qui fabrique des étoffes de laine; *Tissutier*, qui fait des rubans, des gances & autres petits *tissus*; *Tisserand*, qui fait de la toile : ce dernier nom se donne aussi à des ouvriers en soie, en laine; mais alors on dit *Tisserand* en soie, *Tisserand* en drap.

Les

Les terminaisons de ces mots sont assez indifféremment employées à désigner des ouvriers. Mais *eur* (lat. *or*) marque proprement l'action, l'énergie, la vertu ou le talent ; ce qui convient particuliérement aux Arts les plus industrieux : on dit fort bien *Sculpteur*, *Imprimeur*, *Graveur*, *Fondeur*. *Ier* (lat. *arius*) désigne proprement l'ouvrier de tel genre ; & il convient sur tout aux métiers communs : on dit, *Cordonnier*, *Taillandier*, *Savetier*, *Serrurier*, &c. ; & c'est la terminaison la plus commune en ce genre. *And* indique vaguement l'attachement, le dévoûment, l'habitude, le métier ; ainsi le *Marchand* est adonné au commerce ; le *chaland*, attaché à un Marchand ; le *brigand*, voué au vol, à la licence : nous appellons *Normands*, *Flamands*, &c. les peuples attachés par la naissance à un tel lieu. On a dit autrefois *texier*, *teissier*, *tissier*, *tellier*, &c. : d'où les noms de tant de familles.

Tombe, *Tombeau*, *Sépulcre*, *Sépulture*.

LIEUX où l'on dépose les morts.

Tom, son sonore & élevé, désigne la hauteur, l'élévation, l'éminence. La *tombe* est le *tumbus* des Latins, τύμβος en grec : *tombeau* est le latin *tumulus*. La *tombe* & le *tombeau* sont élevés : le *tombeau* est plus élevé que la *tombe* ; ce qui est marqué par sa terminaison, relative au latin *ul*, *ol*, signe de l'élévation, ajoutée à l'élévation de la *tombe*. Les Anciens élevoient des monceaux de terre sur les cadavres. Le latin *tumulus* se prend géné-

ralement pour élévation, hauteur, colline. Or, comme on consacroit les lieux hauts (*tumuli*) à des Divinités, on prit ces élévations pour de vrais *tombeaux*; & l'on marcha par-tout, comme le dit M. de Gébelin, sur les *tombeaux* des Dieux. On auroit dû également remarquer qu'il y avoit des *tombeaux* vuides, vains, honoraires, comme dit Suétone en parlant de celui de Germanicus, particuliérement appellés *Cénotaphes*. Avec cette double donnée, il étoit facile d'expliquer comment Enée dans l'Italie & dans l'Orient, Adonis en Phénicie, Osiris en Egypte, Homere en Grece, &c., avoient tant de *tombeaux*. Ce mot n'a dans notre Langue qu'un sens particulier & précis.

Sépulcre & *sépulture* se distinguent de *tombe* & de *tombeau*, par l'idée contraire à celle d'élévation. Le Sçavant que je viens de citer, dit que de la négation *se* & de *pal*, élevé, se forma le latin *sepelire*, mot à mot, mettre non en haut, mais en bas, coucher en terre: d'où *sépulcre* & *sépulture*. *S-pal*, en hébreu, signifie abattu, couché par terre. Je ne sçaurois pourtant me refuser à l'idée de plusieurs Etymologistes, qui tirent *sepelire* de *sepes*, haie; racine *cap*, *cep*, ce qui ceint, renferme, enveloppe, *sépare*, tient à part. Ainsi notre mot *ensevelir*, tiré du latin *sepelire*, signifie envelopper dans un linceul. L'oriental *he-seb* signifie environner. La *sépulture* est le lieu où les corps morts sont, suivant sa destination, mis en terre & renfermés. Le *sépulcre* est tout lieu qui renferme profondément & retient à jamais un corps, comme un gouffre qui l'engloutit: la syllabe *cre* indique ce qui est creux, creusé, profond, enfoncé.

La *tombe* & le *tombeau* sont donc des monu-

mens élevés sur les *sépulcres* & au milieu des *sépultures* : c'est ce que Cicéron indique par l'expression de *monumens des sépulcres*. Ces *monumens*, dit Varron, nous *avertissent* (*monere*, avertir) de ce qu'il y a au dessous, dans le *sépulcre* : c'est pourquoi, continue-t-il, nous les plaçons sur les grands chemins, afin que les passans soient avertis qu'il y a là des morts, & qu'ils sont eux-mêmes mortels. La *sépulture* des morts devroit être l'école des vivans.

Bossuet détermine bien les idées contraires de ces deux genres de mots, lorsqu'il invite les amis du grand Prince de Condé à venir entourer son *tombeau*, ce triste *monument*; & lorsqu'il dit de la Reine Marie-Thérese d'Autriche, que la terre, son origine & sa *sépulture*, n'est pas encore assez *basse* pour la recevoir.

Des Sçavans ont fort bien distingué les *sépultures* des Romains & celles des Germains, en divers endroits de l'Allemagne. Les Romains sont enterrés sous des monceaux de terre sans pierre, *tumuli*, des *tombeaux*; & les Germains, dans des caveaux souterrains, *sepulcra*, des *sépulcres*.

La *tombe* est proprement la table de pierre, de marbre ou de toute autre matiere, élevée ou placée au dessus de la fosse qui a reçu les ossemens, qui contient les cendres des morts : elle fut originairement destinée à conserver leur mémoire par des inscriptions, des épitaphes, des armoiries, &, suivant l'usage primitif, par les symboles de leur profession, de leur dignité, de leur âge, &c. Ainsi la *tombe* est, à la rigueur, la *pierre du sépulcre* ; mais on l'a prise ensuite pour un *sepulcre de pierre*. Le *tombeau* est une sorte d'édifice ou un ouvrage de

l'Art, érigé à l'honneur des morts, pour consacrer & illustrer leur mémoire par l'éloge de leur vie, par des emblêmes, des allégories, & tous les moyens de rendre des hommages glorieux & durables à la vertu, si ce n'est à ses simulacres. Ainsi la *tombe* est humble, simple, modeste devant le *tombeau*. Toutes sortes de marques d'honneur parent & relevent le *tombeau* : on jette quelques fleurs sur la *tombe* : expression métaphorique, tirée de l'usage antique d'aller tous les ans répandre sur la *tombe* de ses proches, des fleurs, & particuliérement des roses, symbole de la briéveté de la vie. Nous pleurons sur la *tombe*, & nous admirons le *tombeau* ou sa vanité. La *tombe* est sous nos pieds, le *tombeau* sur nos têtes : l'une n'est que pour le souvenir, & l'autre est pour la gloire. Ces deux termes se confondent au figuré : mais l'Orateur qui sçait sa Langue, les considere & les employe sous ces rapports distinctifs : il s'arrête à la *tombe*, lorsqu'il parle de l'homme vulgaire; lorsqu'il s'agit des grands, il s'éleve au *tombeau*.

La *tombe* & le *tombeau* sont donc des monumens élevés dans le dessein de perpétuer la mémoire des morts ; mais le *sépulcre* & la *sépulture* ne sont que des fosses creusées & des souterrains fermés pour en cacher ou dévorer, si je puis ainsi dire, les restes.

L'ambition de la *tombe* & du *tombeau* est de faire, en quelque sorte, revivre ce que le *sépulcre* & la *sépulture* achevent de détruire. La vanité du *tombeau* s'évanouit dans l'horreur du *sépulcre*. La *tombe* & le *tombeau* affectent encore la distinction & l'orgueil des noms, des rangs & des fortunes : mais dans le fond des *sépultures*, mais dans l'abî-

me du *sépulcre*, tout est confondu, tout est égal, tout n'est rien; il n'y a que mort, nuit, dissolution, anéantissement; & chacun y perd jusqu'au nom de cadavre. L'Orateur sçaura tirer des beautés de ce contraste.

L'idée de la *sépulture* n'est pas aussi noire que celle du *sépulcre*, comme l'idée de la *tombe* n'est pas aussi vaine que celle du *tombeau*. La *sépulture* est proprement le lieu désigné ou consacré, tels que nos cimetieres (dois-je dire encore nos églises), pour rendre les derniers devoirs aux morts, avec les pieuses & religieuses cérémonies de l'inhumation, en rendant à la terre leurs corps tirés de la terre. La preuve que cette idée d'inhumation religieuse est attachée au mot, c'est qu'il exprime aussi l'action même d'inhumer; qu'il suppose par sa terminaison même cette action; que tous les Peuples, du moins policés, ont, selon l'esprit de la Religion & des mœurs, regardé comme un honneur d'être déposé dans la *sépulture*, & comme une infamie d'en être privé. Mais gardez-vous de confondre les honneurs de la *sépulture* avec l'honneur d'un *tombeau*: ces *honneurs* ne sont que de tristes devoirs, des hommages rendus par les vivans aux morts, avec l'appareil funebre du plus grand deuil, les accens lugubres de la douleur & du regret, en un mot, les démonstrations lamentables d'un tendre intérêt que ceux qui restent prennent au sort de ceux qui ne sont plus. Le *sépulcre* est particuliérement le caveau, la fosse, & en général un lieu quelconque qui reçoit, engloutit, consume les corps, les cendres, les dépouilles des morts, & les rend au néant d'où ils étoient sortis. Les idées douces & touchantes de la *sépulture* cedent, à l'é-

garé du *sépulcre*, à des sentimens d'horreur & d'effroi : le *sépulcre* n'annonce point par lui-même les circonstances intéressantes de l'inhumation & de la *sépulture*; & l'esprit, en le considérant, se plonge dans un abîme, avec le corps qu'il y suit par la pensée. On est enterré, inhumé dans la *sépulture* : on est enseveli, anéanti dans le *sépulcre*. Nous allons prier & pleurer dans les *sépultures* : nous allons voir le néant de la vie & du monde & de l'être dans les *sépulcres*. Le lieu préparé pour recevoir nos dépouilles, est *sépulture*; tout ce qui nous engloutit pour jamais, est *sépulcre* : ainsi nous disons que la mer, des monstres dévorans, une ville renversée sur ses habitans, sont des *sépulcres*. La *sépulture* conserve toujours son caractere religieux; mais ce caractere n'est point essentiel au *sépulcre* : la terre est la *sépulture* de l'homme seul; mais elle est le *sépulcre* de toutes choses, comme dit Lucrece. Il y a encore quelque distinction dans les *sépultures*, les unes communes & simples, les autres particulieres & honorables; mais le *sépulcre* efface toutes ces différences. Nous avons des lieux appelés *sépultures*; pourquoi donc ne nous servons-nous plus guere du mot de *sépulcres* qu'au figuré, ou en parlant des *tombeaux* des Anciens ? Enfin la *sépulture* est commune à plusieurs, à un peuple, à une famille; chaque mort a son *sépulcre*.

Ainsi donc, dans le sens propre & rigoureux, au milieu des *sépultures* religieusement destinées à recevoir & à égaler les morts malgré des distinctions fictives, la *tombe* ferme les *sépulcres* particuliers, & conserve les cendres ou même la mémoire des morts; & le *tombeau* rehaussé releve la mémoire ou la gloire des morts autrefois distingués par quel-

que titre, mais aujourd'hui abaissé & confondu dans le fond du *sépulcre* par la destinée commune à tous les Mortels.

Oserai-je le dire ? nous vivons trop avec les cadavres, & nous ne vivons pas assez avec les morts : au lieu de l'instruction que nous devrions puiser dans les lieux funebres, nous y respirons la corruption & la mort même.

Qu'une *sépulture* commune, solitaire, tranquille, sombre, tel qu'un bois sacré, purgée de tout principe de méphitisme, & parée des beautés tristes de la Nature & de symboles funebres, nous attire & nous inspire un recueillement religieux, la pensée de l'égalité & de la destinée commune des mortels, une douce & salutaire rêverie, le détachement de la vie bien plus que l'effroi de la mort. Que d'un côté, un champ uni, à peine couvert d'une herbe courte, n'annonce que les simples *sépulcres* de ceux qui, n'ayant laissé aucune trace de leur vie, gisent sans nom & dans le profond oubli auquel ils se sont eux-mêmes condamnés ; tandis que d'un autre côté, un terrein d'un aspect horrible, hérissé de toutes parts, entrecoupé de gouffres, chargé des emblêmes du crime & de tous ses désordres, répandra l'effroi autour des *sépulcres* affreux des malfaiteurs, & avec cet effroi l'horreur du crime. Qu'une *tombe* conserve les noms & les services de ceux qui ont bien mérité de l'humanité, de la Patrie, de la Religion, de leur société particuliere, par des institutions utiles, par de nobles sacrifices, par des actions distinguées, par de mémorables découvertes, rappellées par une courte inscription. Elevez des *tombeaux* à ceux qui, en s'élevant au dessus de leur siecle, bienfaiteurs de

l'humanité, sauveurs de la Patrie, apôtres de la Religion, réformateurs de l'erreur & du vice, martyrs de la vertu & de la vérité, méritent une immortalité glorieuse; & que leur éloge, gravé sur l'airain, ne soit que le simple abrégé de leur vie. Beau cours d'instruction ! Grande école de vertu !

✠ Terminerai-je cet article par une observation grammaticale sur la différence matérielle de *tombe* & de *tombeau* ? Le mot simple désigne naturellement le genre de choses; & le mot composé distingue l'espece, la sorte par une modification ou par une idée particuliere. La terminaison *eau* est quelquefois augmentative, mais le plus souvent diminutive. Ainsi de *tombe*, *tombeau*, tombe élevée; de *plat*, *plateau*, ouvrage ou espace plat & large; de *tourte*, *tourteau*, espece de gros pain, ou petit pain de grosse pâte; de *solive*, *soliveau*, diminutif; de *four*, *fourneau*, espece de petit four; de *pomme*, *pommeau*, au figuré; de *mante*, *manteau*, mante courte; d'*orme*, *ormeau*, jeune orme, &c. Le mot *eau* peut être emprunté de la racine *al* ou *ol*, qui marque l'augmentation, l'élévation; ou de la racine *el* ou *il*, qui indique la diminution, la petitesse. J'observe qu'*eau* fait *el* en languedocien, *ello* en italien, *eou* en provençal; & qu'ainsi l'*e* en est plutôt la lettre propre.

Il ne faut pas confondre cette terminaison *eau*, avec la terminaison *aud*, *alt*, *aut*, *auld*, qui, par sa nature, marque la hauteur, l'élévation, l'augmentation, spécialement déterminée par la lettre *T*, souvent affoiblie en *d*.

Tout le monde sçait que le mot *ette* ajouté au substantif simple, désigne essentiellement la dimi-

nution ou la petitesse, comme on le voit dans *fille* & *fillette*, *rose* & *rosette*, *cloche* & *clochette*, &c. J'ai parlé ailleurs de la terminaison *ille*, &c.

On, semble servir quelquefois de diminutif : mais il exprime plutôt la partie d'un tout composé de parties semblables, ou un objet individuel ou particulier d'un tel genre ou d'un genre semblable. Ainsi d'*aiguille*, *aiguillon*; de *chaine*, *chainon*; de *glace*, *glaçon*; de *poële*, *poëlon*; de *balle*, *ballon*; de *corde*, *cordon*; de *pelote*, *peloton*; de *viole*, *violon*; de *pont*, *ponton*, &c.

Tonnerre, *Foudre*.

L'USAGE vulgaire est d'attribuer au *tonnerre* les propriétés & les effets propres de la *foudre* : cependant il en est aussi essentiellement distingué que l'*éclair*. Le *tonnerre* fait le bruit, comme l'éclair la lumiere : *foudre* exprime la matiere, ses propriétés, ses effets. *Ton* est un son élevé ; il désigne le bruit éclatant : le *tonnerre* est une explosion terrible qui se fait dans les airs ; il *tonne* quand la *foudre* éclate. *Foudre* vient de *fo*, feu : la *foudre* est le feu du ciel, ce feu électrique qui éclate & s'éteint en jettant une vive lumiere & avec un bruit *étonnant*, effrayant ; ce feu qui embrase, renverse, tue, détruit. La *foudre* (*fulmen*), dit Cicéron, est ce feu qui sort avec violence du sein des nuées, lorsqu'elles s'entrechoquent. Dans les Hiéroglyphes Egyptiens, la *foudre* étoit le symbole de la puissance irrésistible : dans les temples des Païens, elle étoit l'attribut de Jupiter & des Dieux vengeurs.

Vulcain forgeoit la *foudre* ou le trait que Jupiter lançoit dans sa colere. *Fulminer*, c'est lancer des traits menaçans & foudroyans; *foudroyer*, c'est frapper & renverser avec des *foudres* ou des traits semblables à la *foudre*. Un corps va vîte comme la *foudre* : un personnage redoutable est craint comme la *foudre*; un Héros est un *foudre* de guerre.

Ainsi, au figuré, nous conservons à la *foudre* les caracteres, qu'au propre, on attribue vulgairement au *tonnerre*. C'est le bruit qui frappe, effraye, consterne le peuple; & c'est le *tonnerre* qu'il redoute, qu'il fait tomber, qu'il voit frapper & détruire. Cette confusion n'a pas lieu au figuré. Nous disons que quelqu'un a une voix de *tonnerre*, pour désigner l'éclat de sa voix; & qu'un Orateur lance les *foudres* de l'éloquence, pour désigner la force, la véhémence, & les effets de son discours. L'on dira plutôt dans le sens propre, que Dieu lance le *tonnerre*; & pour rappeller, en général, les traits de sa puissance vengeresse, nous lui ferons lancer des *foudres*.

Nous considérons plutôt le *tonnerre*, lors même que nous le faisons tomber & foudroyer, comme un météore de l'air ou un effet naturel. Nous considérons plutôt la *foudre*, comme l'instrument d'une puissance terrible, dirigé par l'intelligence vers une fin morale. Le *tonnerre* frappe les corps, mais sur-tout les corps élevés : la *foudre* frappe les personnages, mais sur-tout les personnages les plus élevés. Le *tonnerre* tue, la *foudre* punit. Un coup de *tonnerre* se perd quelquefois dans les airs en un vain bruit : mais le coup de *foudre* porte à son but.

Ces idées sont trop familieres à presque tous

mes Lecteurs, pour que je les en occupe plus long-temps.

Tors, Tortu, Tordu, Tortué, Tortillé.

LA racine de ces mots est *tor*, mot oriental & celte, qui signifie *tour*, qui va en *tournant* : d'où le celte *torchi*, tourner, tordre, tourmenter; le latin *torquere*; le françois *tordre*, &c.

L'idée commune de ces mots est d'aller en *tournant*, au lieu d'aller *droit*, ou de prendre, au lieu de la direction naturelle, une direction oblique ou *détournée*. *Tordre* signifie tourner en long & de biais.

On a dit autrefois, il m'a *tors* ou *mors* le bras, pour *tordu* & *mordu*. Ménage observe que *tors* se disoit encore de son temps, mais que *tordu* étoit sur le point de prendre le dessus. Quoi qu'il en soit, *tors* est resté comme adjectif; & l'on dit *fil tors*, *col tors*, *colonne torse*, *sucre tors*, &c.

Cet adjectif indique simplement la direction d'un corps qui va, tournant en long & de biais, mais sans marquer un défaut dans la chose *torse*, quoiqu'absolument cette direction puisse être défectueuse dans quelque objet. Ainsi ce mot, particuliérement affecté aux Arts, sert à qualifier divers ouvrages tournés ou contournés en vis, en spirale. Cette direction est précisément celle qu'il convenoit ou qu'il s'agissoit de leur donner. Aussi est-elle avantageuse dans le fil *tors* pour sa destination; & agréable dans la colonne *torse*. L'ancien usage s'est maintenu de dire *col tors*, *jambe torse*

ou *torte* : mais, dans ces cas-là même, cette direction n'est qu'accidentellement un défaut que l'épithete n'exprime plus.

L'adjectif *tortu* emporte, au contraire, une idée de défaut ou de censure. Un corps est *tortu*, quand au lieu d'être droit comme il devroit l'être, il est de travers, contrefait, mal *tourné*. Un homme contrefait ou fait de travers, est *tortu*. On se plaint du chemin *tortu* qui va tout en zig-zag. On rejette le bois *tortu*.

Un corps peut être ou naturellement ou accidentellement *tortu*. Mais il n'y a de *tordu* que ce qu'on a *tordu* de force, ou en changeant avec effort sa direction propre & naturelle. Ce participe passif suppose l'action de *tordre*, & marque l'effet éprouvé par le sujet. Si le corps *tordu* conserve sa *tournure* accidentelle, il reste *tortu* ou *contourné*. *Tortu* indique l'état habituel ou la direction permanente du corps. Au figuré, on dit esprit *tortu*, mal fait, de travers.

Comme le participe *tordu* exprime un rapport à l'action de *tordre*, ou à l'événement de se *tordre*, le participe *tortué* exprime de même un rapport à l'action de *tortuer* & à l'événement de se *tortuer*. Ce dernier verbe, bon à établir, signifie tourner en divers sens, fausser, courber, rebrousser des corps solides, qui, par-là, se déforment, & qui conservent une direction contraire à leur destination. Vous *tortuez* une aiguille, la pointe d'un compas, une épingle, une regle, qui ne sont plus propres alors, ou qui le sont moins pour l'usage qu'on en fait. Il faut redresser le corps *tortué*, pour s'en servir, du moins avec la même utilité ou la même facilité. *Tortué* se dit plus que

tortuer; & par-là il semble désigner plutôt un accident arrivé sans dessein.

Tortillé a également le rapport propre au participe. *Tortiller* signifie *tordre* à plusieurs *tours* plus ou moins serrés; & il se dit proprement des corps flexibles, faciles à plier. On *tortille* des fils, des cheveux, des brins d'osier, de la filasse, du papier, &c. pour en faire quelque ouvrage ou pour leur donner une forme particuliere. Il y a donc un dessein & un objet particulier dans l'objet *tortillé*; & ce mot, comme le mot *tors*, n'emporte pas un défaut. Mais au figuré, ce verbe signifie *tourner* autour de la chose au lieu d'aller droit, avancer & reculer, aller tantôt dans un sens & tantôt dans un autre, chercher des détours, des échappatoires, des délais.

Je pourrois ajouter à ces mots celui de *tortueux*, dérivé de *tortu*; & celui d'*entortillé*, composé de *tortillé*. La terminaison *eux* est augmentative; & *tortueux* signifie ce qui fait beaucoup de tours & retours, comme une riviere, un serpent, un chemin qui se détourne pour retourner sur lui-même: au figuré, il désigne l'obliquité de la marche & des voies de celui qui cache ses desseins & son but. J'ai déjà parlé de ce mot. *Entortillé* se dit des choses tournées autour d'une autre, entrelacées avec une autre, ou enveloppées dans une chose *tortillée*, ou mêlées d'une maniere confuse. L'initiale *en* est propre à désigner ces différens rapports. Au figuré, l'épithete *entortillé* s'applique au discours & au style, obscur & confus par le mauvais arrangement des pensées ou des paroles.

Tort, Préjudice, Dommage, Détriment.

JE viens d'expliquer la valeur des mots *tor*, *tordre*, &c., dans leur ſens propre & phyſique : les dérivés de cette racine portent néceſſairement la même idée au figuré & au moral. Ainſi le *tort* eſt le contraire du *droit*, de la juſte direction, de l'ordre naturel, de la droiture & de la juſtice. C'eſt-là viſiblement l'idée premiere & dominante du terme. *A tort* ſignifie *injuſtement*.

Le latin *præjudicium* ſignifie, à la lettre, jugement rendu d'avance, anticipé, avant le temps & l'inſtruction convenable : de *præ*, avant ; & *judicium*, jugement (de *jus dico*, rendre juſtice, faire droit). On aura dit dans les jugemens, *ſans préjudicier* ou *préjuger*, pour marquer les exceptions & les réſerves néceſſaires pour conſerver d'autres droits ; & dès-lors les mots *præjudico* & *præjudicium* auront pris un mauvais ſens, celui d'un jugement irrégulier, blâmable & mauvais. Or, comme de *præjudicium*, nous avons fait *préjugé*, pour exprimer une ſimple opinion qui n'eſt point fondée, nous avons pris le mot de *préjudice* dans l'acception particuliere que lui donnoient les Latins, celle de *dommage*. Mais attendu que le jugement anticipé n'étoit que téméraire & irrégulier, & que les *dommages* n'étoient que des ſuites ou des conſéquences d'une action qui n'étoit pas formellement dirigée vers ce but, le *préjudice* n'eſt qu'une ſuite d'une action d'où

provient un *dommage*, sans qu'elle soit faite à cette fin.

J'ai déjà dit ailleurs que *dommage*, en latin *damnum*, vient de la racine celtique *dam*, *tam*, mal, perte. Varron tire le mot *damnum* de *demere*, ôter, soustraire, causer du déchet, opposé d'*emere*, acquérir, &c.

Le latin *detrimentum* vient de *deterere*, détériorer, user, consumer ; composé de *terere*, réduire en petites parties : racine *tar*, *ter*, *tro*, qui désigne toute action qui dégrade & détruit, en celte, en grec, &c. Varron dit que *detrimentum* a été formé de *detritu*, à cause que les choses détériorées ont moins de prix.

Le *tort* blesse le droit de celui à qui on le fait. Le *préjudice* nuit aux intérêts de celui à qui on le porte. Le *dommage* cause une perte à celui qui le souffre. Le *détriment* détériore la chose de celui qui le reçoit.

L'action injuste fait, par elle-même, le *tort*. L'action nuisible cause, par ses suites, le *préjudice*. L'action offensive porte, avec elle, le *dommage*. L'action maligne, en quelque sorte, opere, par contrecoup ou par ses influences, le *détriment*.

Un privilége particulier qui prive une foule de citoyens de l'exercice d'un droit, leur fait *tort*. Une nouvelle maison de commerce qui croise les autres & leur enleve des bénéfices par sa concurrence, leur porte *préjudice*, mais sans attenter au droit d'autrui. De quelque maniere que vous opériez la perte, le dépérissement, la diminution d'une chose, vous faites ou vous causez du *dommage*. Une exemption particuliere d'impôt tourne au *détriment* du peuple sur qui l'impôt est rejetté.

L'auteur du *tort* fait son bien ou se satisfait par le mal d'autrui. L'auteur du *préjudice* fait son affaire dont il résulte quelque mal pour autrui. L'auteur du *dommage* fait une action qui fait le mal d'autrui. L'auteur du *détriment* fait une chose qui devient un mal pour autrui.

Nous disons proprement *faire un tort*, *faire un dommage* : or cette action suppose que c'est-là son effet propre ou immédiat, direct, naturel. On dit plutôt *faire une chose au préjudice*, *au détriment de quelqu'un* : or cette expression n'indique qu'un effet ultérieur, plus ou moins éloigné, résultant seulement de l'action. Aussi l'on dit qu'une chose *va*, *tend*, *tourne*, *aboutit au préjudice ou au détriment* d'autrui, & non *à son tort* ou *à son dommage*. Ces deux premiers termes désignent donc une marche, une révolution, une succession d'effets qui aboutissent à un objet éloigné ; tandis que le *tort* & le *dommage* annoncent l'objet ou l'effet propre de la chose. Nous disons particuliérement *porter un préjudice & apporter un dommage* : on *porte* vers un objet plus ou moins éloigné : on *apporte* jusqu'à l'objet qui étoit éloigné.

Vous ne devez jamais faire votre bien en *faisant* du *tort* aux autres. En faisant légitimement votre bien, vous éviterez, le plus qu'il sera possible, de *porter préjudice* à personne. Si vous *faites du dommage à une chose*, si vous *apportez un dommage à quelqu'un*, même innocemment, vous devez réparer ce *dommage* ou indemniser la personne. Vous ne pouvez faire aucune convention *au détriment* d'un tiers.

Le *tort* se fait proprement aux personnes ; & ce mot, qui est pris figurément, emporte une idée morale :

rale : le *dommage* attaque directement les choses & rejaillit sur les personnes ; car l'idée de ce mot est physique. Ainsi l'on fait *tort* à une personne, dans ses biens, dans son honneur : & le *dommage* qu'on fait aux biens de quelqu'un, lui fait un *tort*. L'idée de *préjudice* est plutôt morale ; & celle de *détriment* est proprement physique : tout mauvais effet pour la personne est *préjudice* ; le *détriment* est une altération & une dégradation, c'est un *dommage* opéré par une influence quelconque, lente sur-tout, sur la chose, &, par relation, sur la personne. Je dis une action *lente* ; car, rigoureusement parlant, le *détriment* arrive par l'usure ou la consomption successive.

Le *dommage* & le *détriment* n'expriment que la *détérioration* des biens ou du sort de la personne : le *tort* & le *préjudice* regardent aussi l'*amélioration* des biens ou du sort de la personne, empêchée par la cause qui les produit. Par le *dommage* & le *détriment*, on perd toujours la chose ou partie de la chose ou de la valeur de la chose qu'on possédoit : mais souvent, par le *tort* ou le *préjudice*, on ne fait qu'empêcher quelqu'un d'acquérir ce qu'il auroit acquis légitimement sans cela.

☼ Je sçais que *tort* se dit souvent, par extension ou par abus, des *dommages* causés sans injustice ou même par des causes inanimées. On dit que la grêle a fait beaucoup de *tort* dans un canton : on dit qu'un deuil de Cour fait *tort* à certains Marchands : on dit même qu'une personne se fait *tort* à elle-même, quoiqu'elle ne puisse pas se faire injustice. Ces applications du mot indiquent seulement un effet semblable à celui d'un *tort* rigou-

reux, l'effet d'un désordre, d'un déréglement pareil à celui d'une injustice qui vous raviroit votre bien, le bien sur lequel vous aviez droit ou raison de compter. *Tort* est aussi, dans une autre acception, le contraire de *raison*, qui est la *droite raison*; & il faut toujours en revenir au rapport essentiel de *tort* avec *droit*. Mais je ne prétends pas justifier toutes les libertés & même les licences de l'usage : son autorité suffit; mais ses exceptions ne détruisent pas la regle. J'ai eu souvent occasion d'observer sur-tout combien notre Langue morale est altérée, corrompue, défigurée, vague, incertaine, équivoque, changeante, jusqu'à convertir le mal en bien ou le bien en mal, la vertu en vice & le vice en vertu. Voyez particuliérement l'article *Honnête Homme*.

Toucher, *Concerner*, *Regarder*.

La nécessité de mettre le Public en garde contre l'erreur pour prévenir la dépravation du langage, m'a obligé de relever quelques-unes des méprises les plus importantes dans lesquelles nos Grammairiens-Philosophes sont tombés à l'égard des synonymes. Il auroit été plus agréable pour moi d'établir par des preuves les décisions exactes qu'ils ont rendues, & de donner ainsi à leur travail l'autorité qu'il mérite. C'est le seul objet que je me propose dans l'article présent. Je desirerois, en donnant cet exemple, engager des Gens de Lettres à partager la gloire de ces Auteurs par une espece de Commentaire qui contribueroit à rendre

à sa Langue le service inappréciable de l'éclaircir & de la fixer.

L'article suivant est de M. l'Abbé Girard : je n'ai guere qu'à le justifier & à le louer.

» On dit assez indifféremment & sans beau-
» coup de choix, qu'une chose nous *regarde*,
» nous *concerne* ou nous *touche*, pour marquer la
» part que nous y avons. Il me paroît néanmoins
» qu'il y a entre ces expressions une différence
» délicate, qui vient d'abord d'un ordre de gra-
» dation, en sorte que l'une enchérit sur l'autre,
» dans le rang que je leur ai donné. Quoique nous
» ne prenions qu'une légère part à la chose, nous
» pouvons dire qu'elle nous *regarde* ; mais il
» en faut prendre davantage pour dire qu'elle
» nous *concerne* ; & lorsqu'elle nous est plus sen-
» sible & personnelle, nous disons qu'elle nous
» *touche*. Il me paroît aussi qu'on se sert plus
» communément du mot de *regarder*, lorsqu'il
» est question de choses sur lesquelles on a des
» prétentions ou des démêlés d'intérêt ; qu'on
» emploie avec plus de grace celui de *concerner*,
» lorsqu'il s'agit de choses commises au soin & à
» la conduite ; & que celui de *toucher* se trouve
» mieux placé dans les affaires de cœur, d'honneur
» & de fortune.

» Il n'en est pas des biens publics comme des
» particuliers ; la succession *regarde* toujours ceux
» mêmes qui y ont renoncé. Le moindre dé-
» mêlé dans l'Europe *regarde* tous les Etats qui la
» partagent ; il est difficile qu'aucun d'eux se con-
» serve long-temps dans une parfaite neutralité,
» tandis que les autres sont en guerre. Toutes les
» opérations du Gouvernement *concernent* le pre-

» mier Miniſtre ; il doit être au fait de tout, ſoit
» guerre, police, finances, ou intérêt du dehors :
» mais chacune de ces parties ne *concerne* que
» celui qui en eſt particuliérement chargé. La
» conduite de la femme *touche* d'aſſez près le
» mari, pour qu'il doive y avoir l'œil : mais la
» trop grande attention y eſt pour le moins auſſi
» dangereuſe que la négligence. Les affaires des
» Moines *touchent* trop la Cour de Rome pour
» qu'elle n'en prenne pas connoiſſance, & qu'elle
» ne leur accorde pas ſa protection quand on *les*
» attaque «.

» Beaucoup de gens s'inquietent mal à propos
» de ce qui ne les *regarde* pas, ſe mêlent de ce
» qui ne les *concerne* point, & négligent ce qui
» les *touche* de près.

L'analyſe des mots juſtifiera l'Auteur. *Regarder* ſignifie porter ſes *regards* ſur un objet, y prendre *garde* ou y faire attention, & figurément y avoir *égard*, &c. : de la racine celtique *gar*, *garde*. L'objet que nous *regardons* eſt à une certaine diſtance de nous ; il attire nos *regards* ou notre attention. Une maiſon *regarde* le lieu ſur lequel elle a la vue. Il ſuffit donc pour qu'une choſe nous *regarde*, qu'elle ait avec nous, ſous quelque face, un rapport qui attire ou mérite notre attention & nos ſoins.

Concerner eſt dérivé de *cerner* qui ſignifie faire un *creux*, un *cercle* autour d'une choſe, la couper en rond, l'iſoler ou la ſéparer. Cette opération met diſtinctement la choſe en vue. De là les Latins ont fait *cerno*, voir diſtinctement, conſidérer avec ſoin, juger, décider : le verbe grec *krino* ſignifie juger. Ainſi *concerner* ſignifieroit proprement

porter & fixer la vue & l'attention sur un lieu ou sur un objet particulier, distingué, séparé, renfermé dans un certain cercle, soumis à notre examen ou à notre jugement. Ce verbe désigne donc un *cercle*, une sphere, un ressort particulier de choses, telles que celles d'un département particulier. Rac. *cer*, *ger*, *cercle*, *tour*.

Je ne m'arrêterai point au verbe *toucher* : voyez *Tact*. Ce qui nous *touche* est aussi près de nous qu'il peut l'être : ce qui nous *touche* moralement nous intéresse d'une maniere personnelle.

Ainsi une chose nous *regarde*, lorsqu'elle a quelque trait, quelque rapport à nous : elle nous *concerne*, lorsqu'elle est de notre ressort, de notre compétence : elle nous *touche*, lorsque nous y avons ou nous y prenons un intérêt nécessaire ou direct & immédiat. Ce résultat des explications précédentes est clair, net & incontestable.

Ce qui ne vous est pas étranger & indifférent, ce qui a de l'influence sur vous ou sur quoi vous avez de l'influence, ce à quoi vous avez quelque raison de donner des soins, ce dont vous êtes chargé, vous *regarde* dans certain sens. Vous dites que le soin d'un malheureux que vous êtes en état de soulager, vous *regarde*. Il suffit qu'une chose intéresse l'humanité pour qu'elle vous *regarde* & qu'elle ne vous soit point étrangere. Vous reconnoissez que la charge de protéger vos vassaux, vous *regarde*, comme Seigneur. Une charge, une tâche, une obligation, un devoir, vous *regardent*.

Ce qui entre dans vos fonctions, ce qui ressortit à votre jurisdiction, ce qui est de votre ministere, ce qui est remis à votre jugement ou

On aime, dit Nicole, à être *ému* & *touché* par le ſpectacle ; & quand les Acteurs nous laiſſent immobiles, on eſt indigné de ce qu'ils n'ont pas ſçu troubler notre repos. On n'eſt pas *ému*, quand le corps reſte immobile : on n'eſt pas *touché*, quand l'ame reſte dans le même état qu'auparavant.

☼ L'adjectif *touchant* déſigne, comme *toucher*, ce qui excite la ſenſibilité ; & l'adjectif *pathétique* déſigne, comme *émouvoir*, & littéralement ce qui excite la *paſſion*, en grec *pathos*. Le *pathétique* produit des ſentimens ou violens ou tendres : le *touchant* ne produit que des ſentimens tendres & doux. Un diſcours *pathétique* vous inſpire l'indignation comme la miſéricorde : un objet *touchant* ne vous inſpire que de l'affection.

Pathétique ne ſe dit que du diſcours, des mouvemens, des ſons, des accens, du chant, des ſignes expreſſifs & capables d'*émouvoir* le cœur ou les paſſions : *touchant* ſe dit également des choſes, des objets, des événemens qui affectent le cœur de maniere à l'intéreſſer. Le propre du *pathétique* eſt d'exprimer ou de préſenter le tableau le plus fort des objets propres à *toucher*, à *émouvoir*, à exciter les paſſions : mais un malheureux, un accident, un pleiſir eſt *touchant* par ſoi-même. Un diſcours eſt *touchant* & *pathétique* : une beauté muette eſt *touchante* & non *pathétique*. L'*action* d'un Comédien eſt *pathétique*, lorſque la *ſituation* du perſonnage eſt *touchante*. L'état de celui qui ſouffre eſt *touchant*, & ſes accens ſont *pathétiques*.

On a dit auſſi *le touchant*, par forme de ſubſtantif, comme on dit le *pathétique*, pour diſtinguer un genre de ſtyle ou de diſcours. Naturelle-

ment, dit Fontenelle, le noble doit l'emporter sur le *touchant*. Le *touchant* est naturellement simple; il est doux, insinuant, affectueux, intéressant : le *pathétique* est assez naturellement sublime; il est fort, véhément, passionné, vainqueur, si je puis ainsi dire. Le *touchant* demande, en quelque sorte, ce que commande le *pathétique*. Le *touchant* vous inspire un tendre intérêt : le *pathétique* vous enleve à vous-même. Le *pathétique*, dit Boileau, est cet enthousiasme, & cette véhémence naturelle qui *touche* & qui *émeut* : le sublime & le *pathétique*, par leur violence & par leur impétuosité, emportent & entraînent tout avec eux.

Enfin l'adjectif *touchant* n'indique, par sa terminaison, que ce qui touche, ce qui produit *présentement* cet effet : *pathétique* exprime, par la sienne, ce qui a en soi., la propriété, la vertu d'*émouvoir*; ce qui est fait & employé pour *émouvoir*, pour produire cet effet.

Tour, Tournure.

BOUHOURS faisoit les observations suivantes sur l'usage de dire *tournure d'esprit*. Les gens qui parlent bien, ne le disent point : il faut laisser ce langage aux précieux & aux précieuses. Ce mot est venu trop tard pour réussir : il a trouvé la place remplie; & *tour*, qui étoit en possession, a prévalu. » A parler en général, les mots spécieux qui
» ne sont pas nécessaires & qui viennent après d'au-
» tres qui sont plus simples, font rarement for-
» tune dans notre Langue «.

coupure, l'ouvrage qui résulte de l'action de découper ; la *structure*, la forme donnée aux choses par la construction, &c. J'ai déjà donné & justifié cette explication. Le *tour* donne la *tournure* : la chose reçoit la *tournure* donnée par le *tour* ; & la *tournure* est la forme qui reste à la chose *tournée* ou changée par un certain *tour*. Les mœurs prennent un certain *tour*; & il en résulte une habitude, une *tournure* particuliere. Avec un *tour* d'imagination, on voit les objets comme on veut les voir : avec une certaine *tournure* d'imagination ou telle maniere habituelle de voir, on est heureux ou malheureux dans toute sorte de positions, & quoi qu'il arrive.

Allons plus loin. La terminaison *ure* désigne si bien un résultat, qu'elle sert souvent à exprimer un ensemble, un tout formé de la réunion, de l'assemblage de plusieurs choses du même genre. Ainsi la *mâture* est l'ensemble des mâts ; la *ferrure*, la totalité du fer employé dans un ouvrage ; la *parure*, l'ensemble des ornemens qui servent à parer ; la *figure*, l'ensemble & le résultat des traits du visage, &c. Le *tour*, supposé dans la chose même, ne sera qu'un trait particulier, une forme partielle, la maniere d'un objet simple : mais d'un ensemble de traits, des formes de chaque partie, de l'ordonnance générale de la chose, résultera sa *tournure*, la forme distinctive du tout, son habitude propre, permanente. Ainsi le *tour* du visage n'en est proprement que le contour : mais sa *tournure* résulte de ses différens traits & de la coupe de toutes ses parties. Avec des *tours* & des traits différens, chacun a sa *tournure* comme son *encolure*, son *allure*, sa maniere propre & distinctive d'être.

Cette différence de *tour* à *tournure* est bien sensible dans *arme* & *armure*. L'*arme* est en général tout instrument d'attaque ou de défense : mais l'*armure* est ou l'ensemble des *armes* d'un Guerrier, ou l'*arme* propre de telle ou telle partie du corps : ainsi le casque est l'*armure* de la tête ; le brassart, celle du bras ; le gantelet, celle de la main ; la cotte de maille, celle du buste, &c. De même toute forme est un certain *tour* : mais la *tournure* annonce la forme caractéristique ou habituelle, la maniere d'être ou l'état des choses, le résultat du trait ou du *tour*, & plutôt des traits & des *tours* qui constituent le caractere propre & apparent de la chose. Je ne dis rien que je ne déduise d'une regle d'analogie.

Selon la *tournure* d'esprit & de caractere des personnes à qui vous parlez, vous donnez un *tour* ou un autre aux choses que vous leur dites. Il est sensible qu'il convient de distinguer, dans cette phrase, la maniere de tourner un discours de la maniere dont les esprits sont habituellement tournés ; & c'est cette différence qui devient frappante par l'opposition de *tour* à *tournure*.

Un homme sans caractere n'a point proprement de *tournure* ; il n'a que des *tours* empruntés & changeans.

Un Ecrivain original a sa *tournure* propre & distinctive, sa maniere : un vulgaire Ecrivain n'a que des *tours* communs, l'air d'un Copiste.

Vous direz plutôt un *tour* de phrase, & la *tournure* du style.

Chaque peuple a sa *tournure* de génie, ou un *tour* particulier qui en devient le caractere dominant & distinctif : grave, dit le Pere André, &

Romains contre Romains, parens contre parens,
Combattoient seulement pour le choix des tyrans.

Corneille.

Aux charmes de la beauté, elle (la Duch. de Mazarin) joint le mérite d'une rare modestie. *S. Ev.*

Au mousquet réuni, le sanglant coutelas
Déjà de tous côtés porte un double trépas.

Voltaire.

La Langue s'enrichit de nouveaux *tours* en empruntant des *tournures* étrangeres. *Quel est votre aveuglement* ! voilà un *tour* françois & vulgaire. *Quel aveuglement est le vôtre*? voilà une *tournure* singuliere empruntée de l'italien : *che sciocchezza è la vostra* ? La premiere de ces phrases semble mieux convenir à l'exclamation ; & la seconde, à l'interrogation. Celle-là ne désigne que le degré, la profondeur, l'excès de l'aveuglement & de la surprise : celle-ci exprime bien un aveuglement d'un genre singulier, qui n'est pas celui des autres, qui n'est qu'à vous, qu'on ne peut dissiper, & qu'on ne sçauroit concevoir. La *tournure* extraordinaire a donc une énergie qui n'est pas dans le *tour* commun. C'est avec de semblables conditions, qu'il sera permis & louable d'introduire dans la Langue des constructions étrangeres qui, loin de la choquer, flatteront l'oreille surprise.

Parmi les *tournures* singulieres d'expression reçues dans la Langue, j'en remarquerai deux qui sont fort éloignées du *tour* grammatical, exigé par la regle. On disoit souvent autrefois, *perdre le respect à quelqu'un*. Cette phrase, manifestement irréguliere,

réguliere, dit beaucoup plus que *manquer de respect* : il semble qu'on ait voulu dire *perdre le respect* dû à *quelqu'un*, de maniere à lui manquer en face sans garder aucune mesure, à franchir toutes les bornes, à oublier tout le respect qu'on lui doit & qu'on doit conserver dans ses actions. *Perdre le respect à quelqu'un*, ce n'est pas seulement *lui manquer de respect* ou manquer au respect qui lui est dû, mais manquer à tout le respect qu'il a droit d'attendre, le perdre entiérement.

Nous disons *se louer de quelqu'un*, *de ses procédés* ; & toutefois, ce n'est pas *se louer* soi, c'est *louer* la personne : mais cette louange est indirecte ; c'est une sorte de félicitation qu'on se fait à soi-même, & qui fait rejaillir l'éloge sur l'auteur du bien dont on se félicite. Cette maniere de parler convient merveilleusement à l'expréssion de la gratitude qui fait sentir tout le prix du bienfait par le fruit qu'on en recueille & par la joie qu'on ne peut s'empêcher de manifester, comme sans dessein de *louer* la personne. Louez-vous de vos bienfaiteurs, si vous voulez les bien louer.

Je m'éloigne de mon sujet ; & peut-être n'ai-je pas des raisons suffisantes pour appeller spécialement *tournures*, ces *tours* remarquables qui portent un caractere singulier. J'aurai du moins dans ces remarques, assigné, en passant, une différence entre des locutions qu'il seroit assez naturel de confondre ; & c'est l'objet de mon travail.



Tour, *Circonférence*, *Circuit*.

J'ai déjà suffisamment expliqué la valeur propre du mot *tour*. *Circonférence*, latin *circumferentia*, vient du verbe *circum-ferre*, porter autour, en tous sens. *Circuit*, latin *circuitus*, vient de *circum-ire*, aller autour, en tournant.

Dans l'acception présente, le *tour* est la ligne qu'on décrit ou l'espace qu'on parcourt en suivant la direction courbe des parties extérieures d'un corps ou d'une étendue, de maniere à revenir au point d'où l'on étoit parti. La *circonférence* est la ligne courbe décrite ou formée par les parties au corps ou de l'espace, les plus éloignées du centre. Le *circuit* est la ligne ou le terme auquel aboutissent & dans lequel se renferment les parties d'un corps ou d'une étendue, en s'éloignant de la ligne droite ou en formant des *tours*, des détours, des retours.

Vous faites le *tour* de votre jardin : des remparts font le *tour* de la ville : un bracelet fait le *tour* du bras : une tenture fait le *tour* d'une chambre : c'est-à-dire que ces objets suivent le *tour* ou la direction de la chose en tournant autour d'elle. Vous ne faites pas la *circonférence* d'un corps : mais le corps a sa *circonférence*; elle est marquée par l'extrémité de ses parties, de ses rayons. Vous ne faites pas le *circuit* de la chose : mais la chose fait un *circuit* dans lequel elle se renferme ; ou vous tracez le *circuit* qui doit former, en quelque sorte, son *enceinte*.

On va, on tourne *au tour* d'un corps. La *circonférence* regne *autour* du centre. Le *circuit* fait le *tour* & marque tous les *tours* ou changemens de direction de la choſe; ou vous tracez le *circuit* dans lequel la choſe doit ſe contenir.

On meſure extérieurement le *tour* d'une choſe, pour ſçavoir la longueur du *tour* ou de la ligne qu'un corps décrit en tournant. On meſure un corps par ſa *circonférence* & par ſon diametre, pour ſçavoir l'étendue même ou les dimenſions du corps en différens ſens. On meſure le *circuit* en ſuivant les *circuits* que fait la choſe, pour ſçavoir la longueur de l'enceinte qui la termine.

Tour eſt le terme vulgaire, & qui ne ſe prend pas toujours dans un ſens rigoureux : on dit qu'on a fait le *tour* de la ville, quand on a été dans ſes différens quartiers : on dit ainſi qu'un voyageur a fait le *tour* de l'Europe, qu'un ouvrier fait ſon *tour* de France, qu'un Navigateur a fait le *tour* du Monde. *Circonférence* eſt un terme de Géométrie; & ſi, à toute rigueur, ce terme regarde proprement le cercle, lorſqu'on l'applique à des figures irrégulieres dont il déſigne la courbure, il eſt néanmoins aſtreint à la rigueur géometrique des rapports que l'on enviſage & des calculs que l'on fait. *Circuit* eſt un terme détourné de ſon ſens propre, qui eſt de s'éloigner de la ligne droite ou de faire des détours ; ſens qu'il ne faut pas exclure & qu'il convient même de renfermer dans ſa nouvelle acception.

Tour ſe dit indifféremment de toute ſorte d'objets : le *tour* du doigt, le *tour* d'une iſle, le *tour* du Monde. *Circonférence* regarde proprement les figures circulaires : la *circonférence* d'un cercle,

d'un globe, d'une boule, d'un ballon. *Circuit* s'applique particuliérement à des espaces d'une certaine étendue : le *circuit* d'une ville, d'une forêt, d'une province.

※ En style de Peinture & de Sculpture, on dit le *contour* pour désigner la ligne qui termine la figure, ou les lignes qui terminent les différentes parties de la figure, les dessinent ou en marquent la forme. Une figure a de beaux *contours*, bien dessinés, bien prononcés, bien arrondis. Le *contour* est ce qui *tourne* avec la chose, de même que la chose, autour de la chose. Ainsi ce mot seroit plus propre que *tour*, pour exprimer l'action de *tourner autour* de la chose, ou le *tour* qu'on fait *autour d'elle* : on s'en sert pour désigner une enceinte.

En style d'Architecture, on dit le *pourtour* d'un bâtiment, d'une cour, d'une chambre, pour désigner *tout le tour*, *le tour entier* de la chose dont on fait le toisé. Le *pourtour* est l'étendue de la chose dans ses divers côtés. On toise le *pourtour* : une maison, une piece, une cheminée ; elle a tant de *pourtour*.

Tout, déclinable ; Tout, indéclinable.

On dit, *ils furent* tout *étonnés*, *elles furent* tout *étonnées* ; & *ils furent* tout *surpris*, *elles furent* toutes *surprises*.

On dit, *ces étoffes sont* tout *autres que les premieres* ; & *ces étoffes sont* toutes *semblables aux premieres*.

On dit, *ces Philosophes*, tout *éclairés qu'ils sont*; & *la vertu*, toute *sévere qu'elle est*, &c.

Dans tous ces cas & mille autres semblables, *tout* est tantôt déclinable & adjectif, tantôt indéclinable & adverbe; & le même sens lui est attribué.

L'adverbe & l'adjectif donnent-ils donc le même sens à la phrase ? Si l'idée de l'un n'est pas rigoureusement la même que celle de l'autre, quelle en est la différence ? Ces questions entrent sans doute dans le plan de mon travail. Si elles m'entraînent dans une discussion grammaticale, je ne ferai qu'obéir à la force des choses, & je les ramenerai à mon objet.

Quand il résulteroit de mes réflexions que les Grammairiens n'ont fait qu'établir, sur cette matiere, des regles bizarres, vicieuses, contraires à la pureté de la Langue, je ne prétendrois pas pour cela réformer un usage établi : je veux seulement tirer de la nature des choses, des regles simples, sûres & faciles, au moyen desquelles chacun pourroit, sans embarras & sans crainte, exprimer sa véritable pensée de la maniere la plus claire & la plus exacte. Mais puisque les Grammairiens ne s'accordent pas eux-mêmes sur tous les points, l'usage même ne peut être uniforme & constant; & j'ai encore plus de liberté de chercher & de distinguer ce qui est bien & ce qui ne l'est pas.

Vaugelas observa le premier (& il s'applaudissoit de sa découverte) qu'il falloit dire *tout étonnés*, quoique *tout le monde* fît la faute de dire *tous*; attendu qu'en cet endroit, *tout* est un adverbe qui signifie *tout-à-fait*, en latin *omninò*. Ménage eut beau lui opposer l'usage qu'il sembloit lui-mê-

me reconnoître, la regle nouvelle fut presque généralement approuvée, reçue & suivie. Ainsi l'usage change, & la Langue se perfectionne.

Mais, par une singuliere bizarrerie, Vaugelas vouloit qu'elle n'eût lieu que pour le genre masculin, & que l'on continuât de dire au féminin *toutes étonnées*.

Il oublia que *tout* signifioit *tout-à-fait*, & que le genre féminin ne faisoit pas plus décliner un adverbe que le genre masculin.

Thomas Corneille, & la plupart des autres Grammairiens, déciderent qu'il falloit dire également *tout étonnés* & *tout étonnées*. Mais par une bizarrerie encore plus étrange, ils tomberent dans la double contradiction de nous obliger à dire *toutes surprises*, & pendant qu'ils condamnoient *toutes étonnées*, & pendant qu'ils autorisoient *tout surpris*, au pluriel. Ainsi, dans des cas parfaitement semblables d'ailleurs, *tout* qui signifioit *tout-à-fait* dans les deux genres devant une voyelle, ne le signifioit plus, au féminin seulement, devant une consonne. Il falloit dire *tout étonnées*, comme *tout étonnés*; & il ne falloit pas dire *tout surprises*, quoiqu'il fallût dire *tout surpris*.

La considération de la voyelle & de la consonne ne fournitoit jamais qu'une raison d'harmonie. Or l'oreille ne s'accorderoit pas moins de *tout surpris* ou *surprises*, que de *tous surpris* & *toutes surprises*, & de même à l'égard d'*étonnés* & *étonnées*, & de mille autres exemples semblables dont l'harmonie sera indépendante de la consonne & de la voyelle du participe. Elle étoit accoutumée à *tous étonnés* & *toutes étonnées*; elle s'est accoutumée à *tout étonnés* & *tout étonnées*.

Réduisons ces décisions diverses, discordantes, contradictoires, imaginées, ce semble, pour le tourment des esprits, à une seule regle facile à saisir & d'une application non moins facile. *Il faut dire* tout *adverbialement pour* tout-à-fait *dans les cas susdits, excepté quand il est suivi d'un féminin qui commence par une consonne.* Telle est l'opinion assez communément adoptée.

Pour moi qui ne trouve à cette exception aucun motif, je voudrois qu'elle fût supprimée, & que *tout*, puisqu'il est reconnu adverbe, pût être employé comme tel dans tous les cas où il seroit question d'en exprimer le sens adverbial.

Je ne comprends pas pourquoi il me seroit défendu de me servir de l'adverbe, quand c'est précisément le sens de l'adverbe que je veux donner à ma phrase. On seroit tenté de croire que c'est choquer le bon sens & se jouer de la Langue. L'exception est sur-tout fort étrange ; elle est même intolérable lorsqu'il s'agit du pluriel. Il est évident qu'elle viole une des regles primitives du langage, regle plus sacrée encore dans notre Langue que dans toute autre. *Tous* & *toutes*, au lieu de *tout*, forment inévitablement une équivoque ; & il s'agit d'être clair & de dire nettement ce qu'on veut dire.

Si je dis, en parlant de plusieurs personnes, qu'elles furent *toutes* surprises, déconcertées, interdites, il est évident que le sens naturel & obvie de cette phrase, est que *toutes* ces personnes furent surprises, qu'il n'y en eut aucune qui ne fût *surprise* : comment imaginer & deviner & sçavoir avec certitude que *toutes* furent surprises *tout-à-fait*, entiérement, au plus haut point ? C'est ce que *tout*

exprimera sans ambiguité. Il est vrai qu'en écrivant, vous pourrez lever la difficulté par la ponctuation, en mettant, *toutes*, entre deux virgules pour le faire rapporter aux personnes au lieu de désigner l'effet; mais l'équivoque subsisteroit toujours en parlant; & d'ailleurs, pourquoi mettre de l'embarras où il n'y en a point, & ne pas dire *tout* quand c'est cela qu'on veut dire?

Je n'ignore pas que les Latins disent *totus*, *tota*, *toti*, *totæ*, tout, toute, tous, toutes, dans le sens d'*omninò*, tout à-fait, entiérement, sans réserve, au plus haut degré : *totus horreo*, *tota displiceo mihi*, *toti stupent* &c. Cette façon de parler est sur-tout familiere à Plaute & à Térence; & il faut convenir qu'elle a une sorte d'élégance & d'énergie particuliere. Mais en réclamant cette autorité en faveur de *tous* & *toutes*, Ménage ne faisoit pas attention que les Latins disoient *totus* pour exprimer la totalité ou l'intégrité de la personne ou de la chose; & que quand il s'agissoit de désigner le nombre & l'ensemble des choses, ils disoient *omnis* ou *cunctus*. Ainsi l'adjectif *totus* substitué à *omninò*, n'avoit rien d'ambigu dans leur Langue; au lieu que *tous* & *toutes*, dans la nôtre, forment une équivoque ou même une espece de contre-sens, comme je l'ai remarqué.

A la vérité, cet inconvénient disparoît lorsqu'on parle au singulier & d'un individu : *toute* équivaut clairement à *totalement*, *tout-à fait*, entiérement. Qu'une personne soit *tout* ou *toute étonnée*, l'adverbe & l'adjectif réveilleront également dans votre esprit la même idée essentielle. De là cette seconde regle contraire à des opinions reçues, qu'au singulier *tout* pourra s'employer & comme

adjectif & comme adverbe, ſelon le jugement de l'oreille, & en tant qu'il n'y aura point de raiſon déciſive d'avoir égard à la différence ſuivante.

Car enfin, il n'eſt pas indifférent de dire cette perſonne eſt *tout* ou *toute étonnée*; cette femme eſt *tout* ou *toute agréable*. *Tout*, adverbe, exprime proprement la perfection, le plus haut degré de l'effet, de la qualité : une femme *tout étonnée* pouſſeroit l'étonnement juſqu'où il peut aller; elle ſeroit étonnée au ſuprême degré. *Toute* préſenteroit au contraire l'effet, la qualité relativement à toutes les parties, à toutes les faces de l'objet : une femme *toute étonnée* éprouveroit un étonnement, pour ainſi dire, général; elle donneroit de toute maniere les ſignes de l'étonnement. *Tout*, adverbe, déſigne *toute la ſurpriſe* qu'on peut avoir; *toute* déſigne une ſurpriſe générale ou marquée par tous ſes ſignes propres.

Quand on dit que Dieu eſt *tout bon*, *tout miſéricordieux*, on veut dire qu'il poſſede la bonté, la miſéricorde au plus haut degré. Quand on dit qu'une femme eſt *toute habillée*, *toute belle*, on veut dire que ſon corps eſt revêtu de tous ſes habillemens de tête, de corps; & qu'elle a dans toute ſa perſonne les traits propres de la beauté.

En diſant qu'une perſonne eſt *tout cœur*, *tout eſprit*, *tout œil*, *tout oreille* (& c'eſt ainſi qu'on parle), on prétend marquer par ce *tout* adverbial, la meſure, l'excellence, l'intenſité de ſa ſenſibilité, de ſon intelligence, de ſa vigilance, de ſon attention. En diſant la vérité *toute nue*, une adminiſtration *toute bienfaiſante*, *une pomme toute pourrie*, on fait entendre que la vérité n'a pas un ſeul voile, un ſeul ornement; que l'adminiſtration eſt bonne

dans tous ses points & dans tous ses soins divers ; qu'une pomme est gâtée dans toutes ses parties & jusqu'au cœur.

Dire qu'une personne est *tout ame*, *tout cœur*, c'est évidemment dire qu'elle a beaucoup de sentiment, d'affection, de bonté, de bienfaisance, qu'elle en a au plus haut degré, à un très-haut degré. C'est cette idée qu'il est naturel d'affecter à l'adverbe *tout*, pour en étendre utilement l'usage. Ainsi distingué de *tout* adjectif, il pourroit très-bien figurer devant l'adjectif féminin, comme il figure devant le substantif féminin.

On pourroit dire également, *cette étoffe est ou* tout *ou* toute *semblable à celle-là* ; c'est-à-dire, ou qu'elle est absolument semblable & de même, ou qu'elle lui ressemble en tous points & dans tous les détails. Cette personne est *tout* autre qu'elle n'étoit ; elle est changée entiérement, *du tout au tout*, autant qu'elle pouvoit l'être : elle est *tout autre*, quand dans ses actions, dans ses procédés, dans ses principes, dans ses mœurs, elle ne conserve rien de ses idées & de ses habitudes anciennes.

Tout fait considérer l'objet comme s'il étoit un & simple, mais capable de divers degrés de changemens : *toute* suppose divers changemens particuliers dans des chefs différens.

Mais qui oseroit dire *une Reine tout belle*, *tout bonne* ? Cependant une preuve que l'oreille seule, habituée à un autre son, en seroit révoltée, c'est qu'on dira sans inconvénient qu'elle est *tout ame* comme *tout cœur*, & qu'elle est *tout oreille* pour écouter les prieres des malheureux. Pour moi, je parle selon la raison & pour l'utilité de la Langue ;

& tout soumis que je suis à l'usage, je ne pense pas qu'il proscrive une bonne maniere de parler, par la seule raison qu'il ne l'a point adoptée jusqu'à présent.

Je crois même que l'usage est quelquefois mauvais; qu'il est bon de le corriger, quand il est mauvais; & qu'il faut, pour qu'il se corrige, montrer d'abord en quoi il peche. Par exemple, on dit, ainsi que je l'ai observé au commencement de cet article, *les Philosophes*, tout *éclairés qu'ils sont*; *la vertu*, toute *sévere qu'elle est*. Dans ces deux phrases, *tout* a évidemment le même sens; & toutefois décliné dans l'une, il ne l'est pas dans l'autre. Pourquoi cette contradiction? *Tout*, dans l'un & l'autre cas, revient à *quoique* & à *quelque*: *la vertu*, tout *sévere qu'elle est*, quelque *sévere qu'elle soit*, quoiqu'*elle soit sévere*. Or *quelque* est là indéclinable & adverbe sans exception; pourquoi n'en est-il pas de même de *tout*, qui revient, dans tous les cas, à ces deux adverbes, & qui est en effet adverbe dans l'un des deux exemples? Il faudroit dire *tout* sévere qu'est la vertu, comme on dit *quelque* & non *quelques* éclairés que soient les Philosophes. Enfin il est à remarquer que *tout* indique ici une comparaison, & marque un très-haut degré de sévérité; ce qui est le propre de l'adverbe.

Quoi qu'il en soit, quoi qu'il en résulte, dans les regles que j'ai proposées, tout s'accorde; le sens des mots, la Grammaire, l'analogie, le génie de la Langue: tout est en opposition & en contradiction dans l'usage ordinaire ou plutôt dans les opinions hasardées des Grammairiens. Tout, dans ces regles, est fondé en raison, & rien n'est plus simple & plus aisé à concevoir: tout, dans ces opi-

nions, est capricieux & gratuit; & il n'en résulte que difficultés & embarras.

» On a accablé presque tous les Arts d'un nombre prodigieux de regles, dont la plupart sont inutiles ou fausses...... Le Monde est plein de Critiques, qui, à force de commentaires, de définitions, de distinctions, sont parvenus à obscurcir les connoissances les plus claires & les plus simples. Il semble qu'on n'aime que les chemins difficiles «. *Volt.*, *Essai sur la Poésie épique*, *ch.* 1.

⁂ J'ai dit que *tout*, adverbe, signifie *tout-à-fait*, mais non pas sans quelque différence. *Tout*, comme on vient de le voir, marque le haut degré, l'intensité, l'énergie de la qualité, de l'effet : *tout-à-fait* marque proprement le dernier degré, l'achévement, la consommation de la chose, de l'ouvrage. *Tout* dit ce qui est; *tout-à-fait*, ce qui est fait, achevé, fini, consommé. Il est clair que cette locution extraordinaire désigne l'action de *faire*, & marque la circonstance de faire ou d'être *fait jusqu'au bout*, ou, comme on dit, *fait & parfait*. Un ouvrage est *tout-à-fait* achevé, une affaire *tout-à-fait* finie, un bien *tout-à-fait* dissipé; ce qui désigne une action suivie ou une succession d'actes portée jusqu'au terme ou à la consommation de la chose à laquelle il n'y a plus rien à faire. Mais on abuse de cette locution, qui n'est d'ailleurs que familiere.

⁂ J'ai aussi remarqué un grand rapport de sens entre les phrases, *tout éclairé qu'il est*, *quelque éclairé qu'il soit*. Faut-il en observer la différence?

elle eſt trop ſenſible. *Tout* marque poſitivement qu'on eſt éclairé & très-éclairé; *quelque* ne fait qu'une ſuppoſition vague & indéfinie, qui embraſſe tous les degrés auxquels on peut être éclairé. *Tout* donne pour baſe le cas préſent, l'état préſent des choſes : *quelque* porte le raiſonnement ſur tous les cas poſſibles, ſur tout état de cauſe *quel qu'il* ſoit ou puiſſe être.

Traîner, Entraîner.

CES mots paroiſſent être quelquefois employés indifféremment; ou du moins la différence n'en eſt pas toujours remarquée. On dit que le guet *traîne* ou *entraîne* un homme en priſon; qu'une riviere *traîne* ou *entraîne* beaucoup de ſable; que la guerre *traîne* ou *entraîne* de grands maux, &c. *Entraîner*, c'eſt *traîner en*, *dans*, *en* ou *avec ſoi*, dans un lieu ou un nouvel état, malgré l'oppoſition & la réſiſtance de la choſe.

Traîner, c'eſt tirer après ſoi; *entraîner*, *traîner* avec ſoi, comme l'obſerve l'Académie. On *traîne* à ſa ſuite; on *entraîne* dans ſon cours.

La guerre *entraîne* avec elle des maux ſans nombre, & *traîne* après elle des maux ſans fin.

On *traîne* en priſon l'homme que l'on contraint : on y *entraîne* celui qu'on y emporte, pour ainſi dire, malgré tous ſes efforts.

On *traîne* ce qu'on ne peut pas porter : on *entraîne* ce qui ne veut pas aller.

Il faut bien *traîner* ſa chaîne quand on ne peut pas la porter. Il faut bien *entraîner* un inſenſé, quand il ne veut pas qu'on le mene.

L'action de *traîner* demande sans doute souvent une force qui triomphe d'une résistance ; elle est lente quelquefois. L'action d'*entraîner* demande une grande force qui triomphe de toute résistance ; elle a un prompt ou un grand effet.

Le ruisseau *traîne* du sable : le torrent *entraîne* tout ce qu'il rencontre. La vie est une sorte de navigation dont le terme est la mort : le ruisseau nous *traîne* vers ce terme ; le torrent nous y *entraîne.*

Des chevaux *traînent* un char ; le char *entraîne* les chevaux dans une pente rapide. Vous vous *traînez* pour arriver à une haute fortune ; & d'un faîte glissant, le poids de votre fortune vous *entraîne.*

Des passions aveugles & impétueuses *entraînent dans* le crime ; & le crime *traîne* tôt ou tard *au* supplice. J'appelle *supplice* tout ce qui punit le crime.

Nous ne faisons souvent que *traîner* notre vie languissante ; & cependant le présent nous *entraîne*, comme dit Bossuet : en effet, nous sommes, à chaque instant, précipités dans l'avenir, qui, eu égard au terme, devient toujours plus rapide.

Pendant qu'on cherche à *traîner* tous les cœurs après soi, on se trouve souvent *entraîné* loin de soi (*a*).

Vous *traînez vers*, *à* ; vous *entraînez en*, *dans.*

(*a*) Charmant, jeune, *traînant tous les cœurs après soi.*

Racine.

De nos propres malheurs, auteurs infortunés,
Nous sommes, *loin de nous*, à toute heure *entraînés.*

Boileau.



Je veux dire qu'*entraîner* marque un effet ou un but plus prochain que *traîner*, & prouver les distinctions précédentes. On vous *traîne* pour vous conduire à une certaine distance, pour retarder la fin d'une affaire; on *traîne* en longueur. On vous *entraîne* dans un parti, dans une entreprise; vous y êtes engagé.

Nous disons plutôt *entraîner* que *traîner* au figuré; & c'est assez notre génie que de préférer, dans un sens moral, le composé au simple, quand il n'est pas déraisonnable de les prendre l'un pour l'autre. Il en est ainsi d'*épandre* & *répandre*, de *tirer* & *attirer*, d'*éveiller* & *réveiller*, &c. Il arrive souvent que le composé, pris moralement, conserve moins rigoureusement que le simple, l'idée propre au sens physique. Aussi le verbe *entraîner* s'employe-t-il alors pour causer, engager, amener, gagner; déterminer par des moyens doux mais efficaces; tandis que *traîner* annoncera plutôt quelque chose de dur, de pénible, de violent, d'humiliant.

Le Triomphateur *traînoit* au Capitole les Rois vaincus. L'Orateur *entraîne* l'auditoire par la douceur de son éloquence.

Entraîner, qui désigne la violence au propre, n'exigera au figuré qu'une violence douce, tandis que *traîner* marquera plutôt une violente contrainte.

Il vaut mieux *entraîner* les Peuples; on aime mieux les *traîner*.

Traîner vient du latin *trahere*, tirer: racine celtique *tir*, qui exprime l'idée de passer d'un lieu à un autre.

Traite, *Trajet*.

Traite eſt le latin *tractus*, formé du verbe *trahere*, tirer, traîner, prolonger, étendre en longueur. Le latin *tractus* ſignifie trait, traînée, une ligne tirée, une ſuite d'eſpaces, une étendue de terrein ou de chemin : il ſignifie même contrée, région, pays. Son idée propre eſt celle de longueur & d'étendue, ſelon la valeur commune de *tra*, *ter*, *tre*, *étendu*. *Trajet* eſt le latin *trajectus*, tiré de *trajicere*, *tra* ou *trans jacere*, jetter, aller, paſſer par, à travers, par delà, outre. L'idée propre de ce mot eſt celle de paſſage à travers; & le mot *jet*, *jactus*, réveille néceſſairement l'idée d'une action, de l'action d'aller par-delà, d'un côté à l'autre, en latin *trajectio*.

La *traite* eſt donc proprement l'étendue de l'eſpace ou du chemin qu'il y a d'un lieu à un autre, ou *entre* l'un & l'autre : le *trajet* eſt le paſſage qu'il faut traverſer ou franchir pour aller d'un lieu à un autre.

La *traite* vous mene à un lieu; il faut en parcourir la longueur pour arriver au terme. Le *trajet* vous ſépare d'un lieu; il faut aller par-delà pour parvenir au terme.

On dit proprement *traite* en parlant de la terre; & *trajet* en parlant des eaux. On dit le *trajet* & non la *traite* de Calais à Douvres. Les eaux coupent le chemin, il faut les paſſer, les *traverſer*; c'eſt un *trajet* : les chemins de terre ſont continus, il faut les ſuivre; c'eſt une *traite*.

La

La *traite* est plus ou moins longue : on dit *une longue traite*, *une grande traite*, *une forte traite*. Le *trajet* peut être fort court : on dit le *trajet de la riviere*, *le trajet d'un fossé*, *le trajet de la rue*, & autre petit passage à traverser.

Vous déterminerez les petites distances par le mot *trajet* ; *trajet* de quelques lieues, d'un quart de lieue, de cent pas, de quelques pas.

Vous marquez les grandes distances, en fait de commerce, par le mot de *traite* ; une *traite* de deux cents lieues, la *traite* de Guinée, la *traite* du Levant. Il est vrai que, dans cette maniere d'employer le mot, on considere bien moins les distances que l'*extraction* des marchandises & l'action de *traiter* avec les vendeurs ; rapports divers, que le mot a, par lui-même, la propriété d'exprimer ; ce qui le rend précieux. Mais il n'en est pas moins constant qu'on dit *traite* d'une province à l'autre, d'un Etat à un autre ; ce qui suppose de longs transports.

La *traite* & le *trajet* ne sont pas les chemins ou les passages considérés en eux-mêmes : la *traite* est le chemin que nous faisons ou que nous avons à faire ; le *trajet* est le passage que nous traversons ou que nous avons à traverser. Je veux dire que ces termes ont un rapport nécessaire à notre marche, à notre action de parcourir, de franchir les distances. Ainsi nous disons *faire une traite*, *faire un trajet*, pour exprimer & mesurer notre marche.

La *traite* que vous faites est proprement le chemin que vous parcourez ou la distance que vous franchissez, tout de *suite*, du même pas, sans vous reposer ou séjourner, *tout d'une traite*, comme

on dit : j'ai remarqué que *traite* désignoit une *suite* de choses. Le *trajet* que vous faites, n'a, par lui-même, rien de plus particulier que la mesure du chemin ou de la distance que vous avez franchie, quelles qu'en soient les circonstances & les conditions accidentelles : j'ai dit que le *trajet* consiste à *traverser* un espace.

C'est un *long trajet* à faire que de traverser Paris ; si vous l'avez fait du même pas, c'est une *bonne traite*. Paris n'est plus fait que pour les chevaux & pour leur ruine, à moins qu'on ne se renferme dans une de ses villes qu'on appelle quartiers.

Ce qui est une longue *traite* pour l'Européen abâtardi, n'est qu'un petit *trajet* pour un sauvage chasseur de l'Amérique Septentrionale.

Je crois qu'il est glorieux de faire avec un bel attelage & tout d'un trait une grande *traite*, dans le temps que je mets, moi piéton, à faire un assez court *trajet*. Mais la gloire d'aller vîte appartient aux chevaux ; aux maîtres celle de les tuer.

⁂ On dit populairement *trotte* dans ce dernier sens de *traite* : une bonne *trotte* est de même une longue course, mais qu'on fait à grands pas ; un long espace, mais qu'il faut parcourir vîte, comme au *trot*, en *trottant*, d'une maniere incommode & pressée.

Les grands ou les riches (ce qui revient souvent au même) font agréablement de grandes *traites* : le peuple & moi nous faisons péniblement quelques bonnes *trottes*.

La *trotte* ne peut pas s'étendre au loin comme la *traite* ; elle se renferme dans un espace circonscrit.

La *trotte* eſt dans le petit ce que la *traite* peut être dans le grand. Il y aura une *trotte* d'une maiſon à une autre de la ville, d'une campagne à une autre du même arrondiſſement : il y aura une *traite* d'un bout de la capitale à l'autre, d'un village à un autre village, d'un canton à un autre. La *trotte* regarde particuliérement les gens à pied qui ſont obligés de *trotter*, c'eſt-à-dire, de marcher beaucoup à pied.

Traité, Marché.

Traité vient du latin *tractare*, fréquentatif de *trahere*, & qui ſignifie avoir entre les mains, manier, tourner & retourner, examiner avec ſoin, travailler ſur, &c. On appelle *traité* un diſcours, un ouvrage ſur une matiere, *Traité de morale*; l'arrangement, la convention qui réſulte d'une négociation, *Traité de paix*; une ſorte de *marché* que l'on conclut.

Marché vient de *mar*, *marc*, marchandiſe. Ce mot déſigne un lieu public pour la vente des marchandiſes, des denrées; le jour, le temps de la vente; les conditions de la vente. Il y a divers *marchés* dans de grandes villes : il y a *marché*, un jour de *marché* dans tel bourg : quand on achete, on fait ſon *marché*, ſa convention.

Selon l'Académie, le *traité* eſt une convention, un accommodement ſur des affaires d'importance, ſur un *marché conſidérable*. Le *marché* eſt le prix de la choſe qu'on achete, avec des conventions, des conditions.

Le Roi fait des *traités* avec des Financiers, pour une levée de droits, pour la fourniture des vivres aux troupes, &c. Chacun fait des *marchés* pour l'acquisition des choses vénales, pour l'exécution de quelque ouvrage.

L'idée propre & dominante du *traité* est celle de fixer les conventions & d'établir les stipulations respectives des parties. L'idée propre & dominante du *marché* est celle de s'accorder sur le prix des choses, & de faire un échange de valeurs ou de services.

On négocie pour faire un *traité*; il y a des intérêts considérables à régler. On marchande pour faire un *marché*; il s'agit d'obtenir un bon prix.

Vous ferez un *traité* avec un Entrepreneur de bâtimens pour la construction d'un hôtel, avec un Banquier pour la négociation d'un gros emprunt. Vous avez fait un *marché* avec votre Rôtisseur pour qu'il fournisse votre table de gibier, avec votre Cordonnier pour qu'il vous chausse.

Il faut bien que, pour une grande entreprise, les intéressés fassent ensemble un *traité*; & il faut que leurs agens sçachent faire leurs *marchés*.

Les *traités* sont très-bons pour se décharger d'un grand embarras & de son argent. Il est assez inutile de faire son *marché*, quand on ne s'embarrasse pas de payer cher.

Il y a des circonstances où les *traités* sont nécessairement fort onéreux à celui qui ne veut pas faire son affaire par lui-même; & c'est sur-tout dans ces circonstances qu'on en fait. Il y a un moyen sûr de faire de mauvais *marchés*, s'il faut raisonner d'après le proverbe qui dit : *A bon payeur bon marché.*

Il faut ſçavoir les affaires, pour faire des *traités* convenables : il faut ſçavoir la valeur des choſes, pour faire de bons *marchés*. Rien n'eſt plus ſimple que ces maximes ; rien n'eſt plus commun que d'agir ſans ces connoiſſances.

Toutes choſes égales d'ailleurs, c'eſt l'homme pécunieux qui fait les meilleurs *traités*. C'eſt toujours la miſere qui fait les plus mauvais *marchés*. Le pauvre paye tout beaucoup plus cher que le riche.

La plupart de ces ſortes de *traités* ſe font comme les *traités* de paix ; malheur aux vaincus. Les mariages ne ſe font plus guere que comme des *marchés* ; mais il arrive ſouvent que qui gagne, perd.

Tranchant, Déciſif, Péremptoire.

On dit des raiſons, des argumens, des moyens *tranchans*, *déciſifs*, *péremptoires*.

Tranchant, qui *tranche*, coupe, ſépare en coupant, taille, diviſe en long ou en travers. Tout le monde connoît l'effet d'un inſtrument *tranchant*. Une des acceptions de la racine *tar*, *tra*, *tran*, eſt de couper, rogner, briſer, rompre.

Déciſif, qui *décide*, juge, réſout. *Cad* en oriental, en celte, en baſque, &c., ſignifie *couper* ; d'où le latin *cædo*, *cido*, dans ſes compoſés, couper, tailler, diviſer, tuer : *decidere*, couper ou retrancher, *décider*. L'idée primitive de *décider* ſemble donc rentrer dans celle de *trancher*. Mais nous diſons *trancher* dans le ſens propre &

physique ; & dès-lors il conserve son énergie naturelle : nous ne disons *décider* qu'au figuré ; & il n'a plus qu'un sens analogue à la qualité des objets auxquels il s'applique.

Péremptoire, qui *périme*, qui fait périr, tomber l'action, l'opposition. » D'*emos*, mien (en grec), dit M. de Gébelin, on fit non seulement » *emo*, se rendre propre en achetant, mais on fit » encore *emo*, *imo*, se rendre propre en prenant, » en enlevant, en ôtant. De là les composés d'*emo*, » qui signifient ôter, enlever. Quant à cette seconde » signification d'*emo*, elle existoit dans l'ancien » latin, comme nous l'apprennent les Etymologistes, Festus en particulier « (*a*). Dans cette

(*a*) Cette observation nous explique la finale de beaucoup de verbes terminés en *imer*, *mer*, &c. *Emere*, *imere*, en françois *imer*, *mer*, doit communément signifier, à la fin des verbes, *prendre*, *ôter*. Ainsi *décimer* signifie prendre, ôter le dixieme ; *imprimer*, prendre le signe de la chose sur ; *estimer*, prendre une bonne opinion de la grandeur (*T*, grandeur ; *æs*, prix) ; *rédimer*, reprendre, racheter, &c. En général, les verbes composés tirent leur terminaison de quelque simple dont ils prennent le sens, tels qu'*être*, *avoir* (en latin *habere*), *faire* ou *agir* (*facere*, *agere*), *aller* (en latin *ire*). Ainsi d'*être* ou d'*esse*re, *naître* ou être naissant, *paître* ou être paissant, *connoître* ou être connoissant, *paroître* ou être apparent, *intéresser* ou être intéressant, *presser* ou être pressant. D'*ire* ou *ir*, aller, plusieurs verbes qui expriment cette action ; *partir*, commencer d'aller ; *sortir*, aller dehors ; *venir*, aller ici ; *secourir*, aller au secours, &c. *Avoir* & *habere* donnent la terminaison *voir*, *oir* ou *ber* ; *concevoir*, avoir la conception ; *devoir*, avoir une dette, une obligation ; *pouvoir*, avoir puissance ; *vouloir*, avoir la volonté ; *exhiber*, avoir à la main, en dehors, &c. Les composés de *voir* ont la même terminaison. D'*agir*, *agere*, faire, *partager*, faire des parts ; *ravager*, faire du ravage ; *saccager*, faire un sac, un saccagement, &c. Mais je ne puis qu'indiquer ici la voie, sans m'y engager.

Langue, *perimo* signifie tuer, faire mourir ou tomber, cesser, &c. Mais nous ne disons *périmer* qu'en style de Palais, pour désigner une instance, une action qui périt, tombe, cesse, s'anéantit, faute d'avoir été suivie pendant un certain temps. La *péremption* est une fin de non-recevoir, une sorte de prescription. Ulpien observe qu'on a appellé *peremptoire* ce qui met fin au débat entre les plaideurs, & ne permet plus à un adversaire de tergiverser. Dans le style dogmatique, c'est ce contre quoi il n'y a rien à alléguer, ce qui est sans réplique.

Le mot *tranchant* marque particuliérement ici l'efficacité du moyen & la promptitude de l'effet qu'il produit. *Décisif* annonce la discussion & le moyen qui est propre pour la terminer. *Péremptoire* indique l'opposition & un moyen qui doit la faire cesser.

On dit au figuré *trancher la difficulté*, *le nœud*, *trancher net*. On dit *décider un cas*, *décider une question*, *une affaire*. On diroit *périmer* en fait d'oppositions, d'instances, de répliques.

Ce qui leve les difficultés & applanit les obstacles tout d'un coup, est *tranchant*. Ce qui ne laisse plus de doute & entraîne le jugement, est *décisif*. Ce qui ne souffre plus d'opposition & interdit la réplique, est *péremptoire*.

Vous regarderez proprement comme *tranchantes*, la Loi, l'autorité, la puissance absolue, la force transcendante qui *tranche* au lieu de résoudre, qui coupe le nœud plutôt que de le délier. Vous regarderez comme *décisives* les raisons claires, les preuves solides, les applications exactes des regles, la démonstration qui emporte la conviction

& dicte en quelque sorte le jugement. Vous regarderez comme *péremptoires*, des moyens, des titres, des exceptions, le motif qui, quand il ne seroit qu'extrinseque ou qu'il ne seroit pas la raison de la chose, est néanmoins tel qu'il n'y a plus à contester & qu'il faut se rendre; comme la *péremption* qui, sans décider de votre droit, ne vous permet plus de le faire valoir.

Dieu l'a dit; voilà une raison *tranchante*, il faut croire sans difficulté. Le crime est avéré par le coupable; voilà une raison *décisive*, il n'y a qu'à juger. Un principe est démontré faux; voilà une raison *péremptoire*, il n'y a plus à se débattre sur les conséquences.

Ceux qui vous donnent de fort mauvaises raisons pour ne pas faire une chose, ont néanmoins une raison bien *tranchante* de s'y refuser, ils ne veulent pas la faire. Les Avocats qui débitent beaucoup de raisons inutiles, quand ils en ont une *décisive*, sçavent apparemment pourquoi ils parlent tant ou à qui ils parlent. Les gens qui dogmatisent sçavamment, vous promettent souvent des raisons *péremptoires*, qui, à la fin, se réduisent à parler toujours & à ne pas vous laisser répondre.

Je conçois qu'à couper le nœud gordien, l'argument est *tranchant*. Je crois bien qu'en m'imposant silence, vos raisons deviendront *décisives*. Je comprends que de manger l'huître, c'est un moyen *péremptoire* contre les plaideurs.

☼ *Tranchant* & *décisif* se disent des personnes. L'homme *tranchant* ne voit point de difficulté: l'homme *décisif* n'a point de doute. A la confiance de celui-ci, l'autre ajoute l'arrogance. Le person-

nage *tranchant* veut vous impoſer : le perſonnage *déciſif* s'en fait accroire. Celui-là prend un ton & un air d'autorité : celui-ci a le ton ſec & un air de mérite. Il n'y a pas à raiſonner avec le premier ; il n'eſt pas aiſé de raiſonner avec le ſecond.

Il y a l'homme *déciſif* & l'homme *décidé*. On eſt *déciſif*, en fait d'opinion & de jugement : on eſt *décidé*, quant à ſes volontés & à ſes réſolutions. L'homme *déciſif* juge hardiment : l'homme *décidé* veut fermement. Le premier a bientôt pris un avis, & il y tient opiniâtrément : le ſecond a bientôt pris ſon parti, & il y tient invariablement.

Tranſcrire, *Copier*.

Tranſcrire ſignifie écrire une ſeconde fois, tranſporter ſur un autre papier, porter d'un livre dans un autre. *Copier*, c'eſt, à la lettre, multiplier la choſe, en tirer un double ou des doubles, former des exemplaires pour multiplier la choſe, l'avoir en abondance, *copia*.

Vous *tranſcrivez*, pour mettre au net, en forme, en regle, en état, dans un endroit convenable. Vous *copiez* pour multiplier, diſtribuer, répandre, conſerver.

Un Marchand *tranſcrira*, chaque jour, la feuille de ſes ventes & de ſes achats, ſur ſes livres de comptes, pour être en regle. Avant l'invention de l'Imprimerie qui fait une eſpece de prodige de multiplication, il falloit *copier* les ouvrages à la main ; travail trop cher pour que le métier d'Auteur fût bon ; car c'eſt encore un pauvre métier.

C'est, pour un Auteur, un triste & rude travail que de *transcrire* ce qu'il a fait pour le mettre au net ; & il n'est guere moins triste & rude pour lui de corriger les fautes d'un Scribe qui le *copie* sans sçavoir ni écrire ni lire. Je me dispense de ce double soin, au risque de tomber dans des fautes & des négligences dont je demande sincérement pardon. J'espere qu'on me jugera sur le fond de mon ouvrage, assez pénible pour mériter quelque indulgence quant aux taches qu'il est facile d'effacer.

Vous *transcrivez* un *modele* de lettre ; vous faites *transcrire* un *modele* d'acte, avec les formes requises. Vous *copiez* des originaux ; vous ne vous amuseriez pas à *copier* des copies, comme tant de gens qui ne distinguent pas la copie de l'original.

Transcrire annonce une conformité littérale, exacte, parfaite, sauf le cas d'une correction nécessaire : *copier* ne désigne quelquefois qu'une ressemblance plus ou moins frappante. J'entends que ce dernier ne se prend pas toujours dans un sens rigoureux comme le premier.

Je *transcris* littéralement les articles entiers que je trouve à censurer dans les Ouvrages de mes devanciers, afin que mes Lecteurs n'ayent aucune recherche à faire, & que le cas soit éclairci autant qu'il peut l'être. Je ne *copie* pas que je ne cite (à moins que ma mémoire ne m'abuse quelquefois sur des objets peu importans) ; je fais volontiers des emprunts, jamais des larcins.

Il est superflu d'observer que *transcrire* ne se dit qu'à l'égard de l'*écriture* ; & qu'on *copie* des tableaux, des dessins, des manieres, des actions, des personnes, tout ce qui s'*imite*.

Transporter, Transférer.

» Ces mots, dit M. Beauzée, désignent un » changement de lieu ou de temps. *Transporter* & » *transport* sont plus propres à marquer spécialement » le terme du changement, sans rien marquer, » par eux-mêmes, de l'état précédent de la » chose *transportée* : au contraire, *transférer* & » *translation* ajoutent à l'idée de changement » celle d'une sorte de consistance de la chose *trans*» *férée* dans le premier état d'où elle sort.

» Ainsi l'on dit *transporter* des meubles, des » marchandises, de l'argent, des troupes, de l'ar» tillerie d'un lieu à un autre; qu'un Commissaire, » un Juge se *transporte* dans le lieu du délit ; » qu'on fait *transport* de ses droits, parce que, » dans tous ces cas, on n'envisage que le lieu où » se rendent les choses *transportées*, ou la per» sonne à qui sont remis les droits qu'on aban» donne.

» Mais on dit *transférer* un prisonnier du Châ» telet à la Conciergerie, un corps mort d'un ci» metiere dans un autre, des reliques d'une » châsse ou d'une église dans une autre, une ju» risdiction d'une ville dans une autre; pour mar» quer que les objets *transférés* résidoient aupa» ravant de droit ou de nécessité dans les lieux » d'où on les tire : c'est par la même raison que » l'on dit, la translation d'un Evêque, du siége » d'un Empire, d'une fête, &c.

» Quand on *transfere* un magasin de marchan-

» dises précieuses, il faut tâcher de les *transpor-*
» *ter* sans les gâter.

» Constantin n'eut pas plutôt *transféré* le siége
» de l'Empire, de Rome à Constantinople, que
» tous les Grands abandonnerent l'Italie pour se
» *transporter* en Orient «.

Transporter & *transférer* supposent également, l'un & l'autre, l'action de porter *d'un lieu à un autre* : tout mouvement, tout changement a deux termes. Mais, par eux-mêmes, ils n'expriment, ce semble, ni l'un ni l'autre, ni l'un de ces termes ni l'autre. *Trans* signifie par delà, au delà, ailleurs. *A*, *In*, servent ordinairement à désigner le terme où l'on va; *de*, *ex*, le terme d'où l'on part. Vous direz qu'on *transporte* des marchandises ou qu'on *transfere* des prisonniers qui passent, sans sçavoir ni d'où ni où on les *transporte* ou on les *transfere*.

Ferre, en latin, signifie *porter* : mais notre Langue n'a que des composés de ce verbe; & ces composés n'emportent qu'une certaine analogie entre les actions qu'ils expriment figurément & l'action propre de *porter*. Les verbes *conférer*, *différer*, *référer*, *inférer*, *déférer*, *proférer*, justifient cette remarque. Il en est de même de *transférer*; il se prend dans un sens figuré, pour désigner une analogie entre l'action de *transférer* & l'action propre de *transporter*, qui signifie porter, emporter sur soi, avec soi, & ailleurs.

Si bien que vous dites *transporter*, toutes les fois que vous voulez rendre l'idée propre de *porter*; & que vous dites *transférer*, lorsqu'il s'agit de faire changer de place à un objet, sans le *porter*. On *transporte* des marchandises, des denrées, de l'argent qu'on porte, qu'on voiture; & on ne les

transfere pas : on *transfere* un marché, une fête, une résidence qu'on change, qu'on place, qu'on établit ailleurs ; & on ne les porte ni ne les voiture.

Voilà pourquoi on *transporte* les marchandises, & on *transfere* son magasin ; on *transporte* ses meubles, & on *transfere* sa résidence ; on *transfere* les cimetieres, & on *transporte* les ossemens. On ne *porte* pas la résidence, le magasin, le cimetiere, comme on *porte* les meubles, les marchandises, les ossemens.

Et c'est pourquoi l'on *transporte* ou l'on *transfere* le siége d'un Empire : car, au propre, on *porte* un siége d'un lieu à un autre ; & on ne *porte* pas un chef-lieu ou une résidence.

Les vaisseaux portent les troupes que vous y embarquez, & on les *transporte*. Mais les prisonniers qu'on ne fait que conduire ou mener, on les *transfere*.

On *transporte* des colonies dans les pays lointains, pour étendre son Empire en surface. Dieu *transfere* la puissance d'un Peuple à l'autre, selon l'ordre qu'il a établi.

On *transporte* enfin des choses mobiles : on *transfere* des objets stables par eux-mêmes. Vous *transportez* des provisions, des secours, tout ce qui est portatif : vous *transférez* un tribunal, un établissement, ce qui a, par soi, une consistance fixe.

Vous *transportez* des denrées au marché pour les vendre : vous *transférerez* un marché d'un bourg à un autre, c'est-à-dire que vous le supprimerez dans tel lieu pour l'établir dans tel autre.

Il est clair que la *translation* ne regarde que ces

tains objets, & qu'elle se fait de différentes manieres; mais que le *transport* se fait de telle maniere, & qu'il embrasse un plus grand nombre de choses. Toutes les fois que l'idée physique de *transport* n'est pas assez rigoureusement applicable à l'objet, dans un sens figuré & moral, il convient mieux de dire *translation* : ce qui n'empêche pas qu'on ne dise souvent *transporter* dans le sens particulier & moral de *transférer*; car le premier de ces verbes est comme le genre à l'égard du second.

Travail, Labeur.

CES termes ne se distinguent, dans l'usage ordinaire, que par les différens degrés de peine que donne un ouvrage. Le *travail* est une application soigneuse; le *labeur* est un *travail* pénible. Le *travail* occupe nos forces; le *labeur* exige des efforts soutenus.

L'homme est né pour le *travail* : le malheureux est condamné au *labeur*. Travaille ou péris, voilà l'ordre de la Nature : travaille & péris, voilà le vœu de l'injustice humaine.

Les Dieux, dit un Adage grec, vendent les biens au *travail* : le *labeur* paye cher les plus petits biens.

Il en est, en quelque sorte, du *travail* comme de la vertu; il se paye lui-même; car c'est tout à la fois un grand plaisir & un grand bien que d'exercer ses facultés & d'employer sa vie. Il en est à peu près du *labeur* comme d'un remede violent, il coûte toujours cher; car il excede & use.

Qu'y a t-il de plus doux que le repos après le *travail* ? Mais le *labeur* ôte la douceur au repos, comme l'excès l'ôte au plaisir.

Le *travail*, sans salaire, est *labeur*; & le *labeur* fait un mauvais *travail*. La tyrannie est de l'homme qui ne connoît pas les hommes.

Le *travail* diligent prévient le *labeur*. Levez-vous, après un léger repos, vous qui mangez le pain de douleur, si vous ne voulez pas le détremper de larmes de sang.

Qui fuit le *travail*, cherche le *labeur* : tout est *labeur* pour qui n'aime pas le *travail*.

Si chaque individu de la Société se livre au *travail*, chacun jouit de quelque loisir : si les uns s'abandonnent à l'oisiveté, les autres sont accablés de *labeurs*.

L'homme inutile dérobe au peuple son repos, comme l'avare lui dérobe son pain. Je me rappelle ces Satrapes de Perse qui n'étoient bons qu'à traîner le char du Tyran, foulant & écrasant le peuple.

Celui qui, par mollesse, se refuse au *travail*, prépare la place à son successeur. Celui qui, par cupidité, se dévoue au *labeur*, fait la fortune de ses héritiers.

Jouir de son *travail* est la plus douce des jouissances de la vie : travailler sans jouir, c'est un triste *labeur*.

Les difficultés obligent au *travail* : les grands obstacles imposent un *labeur*. Le *travail* assidu vient à bout de tout : le *labeur* opiniâtre (*labor improbus*) triomphe de tout.

L'habitude du *travail* rend le *labeur* supportable

ble. Et souvenons-nous que la vie est toujours un *travail*, & souvent un *labeur*.

☼ Mais ai-je donc oublié que ce dernier terme a vieilli & qu'il n'est plus que du haut style? S'il a vieilli, j'honore sa vieillesse : s'il ne convient pas à l'humilité de mon style, il convient à mon dessein d'en expliquer la valeur & l'utilité.

Remarquons donc que ce terme s'est ennobli en vieillissant; car *labeur* signifie proprement *travail des mains*. *Lab* est un nom primitif & celtique de la main, sur-tout en tant qu'elle *leve*, *éleve*, *enleve* : *labo*, en grec, veut dire *prendre*; l'oriental *lapht* veut dire *embrasser* : *lab*, travail de la main, a fait en latin & en françois des familles nombreuses. Le *labeur* est donc proprement un *travail*, un exercice de la main, du corps : l'art méchanique fait un *labeur*. On s'en est principalement servi pour désigner le *travail* par excellence, le *labeur*, le *labour*, le *travail* de *labourer* la terre, l'agriculture.

Comment ce mot expressif a-t-il été négligé? Comment en est-il venu à ne désigner qu'un travail excessif ou très-pénible? Comment, au milieu de ces revers, s'est-il élevé jusqu'à devenir propre au style soutenu?

L'origine du mot a été oubliée. Affecté à une espece particuliere de *travail*, il en est devenu la dénomination exclusive, d'autant plus naturellement qu'on en ignoroit le sens propre & primitif.

Je comprends comment ce mot a perdu de son crédit, & comment il est parvenu à désigner le malheur plutôt que l'art, lorsque les Arts ont été eux-mêmes avilis, lorsque le *travail* des mains a été

été renvoyé à des esclaves, lorsqu'il n'y a rien eu de noble que de ne rien faire sinon de se battre; lorsque l'ouvrier a été aussi accablé qu'avili; en un mot, lorsqu'au *labeur* ont été attachées la honte & la misere. Mais lorsque les Arts & les Ouvriers ont eu repris dans la société plus de consistance & d'honneur, ce mot dégradé a paru impropre pour désigner leurs travaux; & il n'est resté que pour indiquer un malheureux *travail*.

Mais par là même qu'il désignoit un travail excessif & extraordinaire, les Orateurs & les Poëtes s'en sont emparés pour l'appliquer aux grands travaux, aux grandes entreprises, aux travaux de la guerre, par exemple, à tout ce qui demande beaucoup de force, de courage, de constance, de talent & de peine. C'est ainsi que le génie a recueilli ce que le vulgaire laissoit perdre; & qu'en cessant d'être vulgaire, le mot est devenu noble.

Le mot *travail* n'a point essuyé de révolutions; car enfin il falloit un mot pour en exprimer l'idée; & celui-ci, généralement & indifféremment appliqué à toutes sortes d'actions pénibles & soutenues, n'a point eu à subir les variations dépendantes des mœurs. Ce mot désigne également l'action de l'esprit & du corps.

» L'origine de ce mot, dit M. de Gébelin, » étoit absolument inconnue; car il étoit absurde » de le dériver du latin *trapalium*, qui désigne » cette espece de cage où l'on renferme les che» vaux vicieux, afin qu'on puisse les ferrer, quoi» que ce mot ait été altéré en celui de *travail*, » nom françois de cette cage. Le sçavant Mura» tori ne s'étoit pas moins trompé en le dérivant » de l'italien *vaglio*, qui signifie un crible, un

» van. Ce mot se prononce dans les dialectes cel-
» tiques, *tra-feal*, *tra-val*. C'est donc un composé
» de *val*, 1°. valoir; 2°. faire valoir; & du
» celte *tra*, chose, affaire, biens, possession. C'est
» par le *travail* qu'on fait valoir sa chose, son
» bien, & sur-tout la terre, dont la culture est le
» vrai *travail* de l'homme, son occupation essen-
» tielle, la source de tous biens, de toutes riches-
» ses. Et par extension, ce nom devint, 3°. celui
» de toute occupation pénible, laborieuse, soute-
» nue «. L'idée de faire valoir ses biens, ses moyens, ses talens, ses facultés, de les exercer utilement, d'en tirer un parti avantageux, attribueroit au *travail* un objet & un effet que le *labeur* ne prononce point dans son acception primitive.

Il paroîtra peut-être plus naturel de présumer que le *travail* est ce qui *entrave*, *traverse*, *intrigue*, embarrasse, arrête, donne de la peine ou du soin; idées toutes indiquées par *tra* & *trav*; & toutes propres à désigner la nature & les caracteres de la chose. Le *travail* exprimeroit alors l'action de lever les difficultés, de se tirer d'embarras, de prendre une peine, d'employer ses moyens & ses efforts pour parvenir à son but, pour faire un ouvrage, pour exécuter un dessein; & le mot ne seroit pas moins essentiellement distingué du mot *labeur* par ces rapports particuliers & sensibles.

A Travers, au Travers.

Au travers, dit Vaugelas, est le meilleur & le plus usité. Quant à son usage, il paroît sur-tout

bien établi dans les lettres familieres de ce temps-là. C'est ainsi que parle Madame de Sévigné, femme à citer, lorsqu'il s'agit des manieres de parler reçues dans le monde poli. *Guitaut trouva que sa mere avoit passé* au travers *de la flamme* : *Vatel se passa son épée* au travers *du cœur* : *M. de la Rochefoucauld est accablé de douleur* ; au travers *de cela*, il m'a prié de *vous dire mille tendresses* : *M. l'Archevêque de Rheims passoit* au travers *de Nanterre* ; *tra, tra, tra. Tra* signifie outre, entre, par : *vers* marque un sens particulier de la chose, comme dans *en-vers, re-vers. Travers* exprime l'étendue en un sens, & ce qui passe par le milieu de la chose.

L'Académie, dans son observation sur la remarque de Vaugelas, estime qu'il y a peut-être plus de force à dire *à travers les vignes*, pour marquer une action prompte. Je le croirois, lorsqu'on supprime l'article, & qu'on dit, *à travers champs, à travers choux* : la rapidité du discours peint alors la rapidité de la marche. Peut-être *passer à travers* marque-t-il une action plus prompte que *traverser* ; car en effet on *passe à travers*, on *coupe à travers*, pour arriver plus tôt. Mais il n'y a point de raison pour qu'*à travers* marque plutôt qu'*au travers*, la force & la promptitude.

Quoique Bossuet dise, *c'est en vain qu'à travers des bois, Bek précipite sa marche* ; il est généralement reconnu par les Grammairiens comme par l'Académie, qu'il faut dire *à travers le*, & *au travers de. A travers* est une vraie préposition qui demande l'article après elle : *au travers*, comme *par le travers*, présente un substantif qui ne peut être suivi que de la préposition *de*. La lo-

cution *au travers* appuie donc, pour ainsi dire, davantage sur le *travers* de la chose même. *A travers* marque proprement la direction ou le sens de l'action qu'on fait : *au travers* indique particuliérement le sens de la chose sur laquelle on opere, & par conséquent une impression ou un effet particulier produit sur elle par l'action. Ainsi vous dites qu'un corps, jetté dans l'eau, va *à fond*, pour désigner la direction qu'il prend & sa chûte progressive : mais quand vous dites qu'il va *au fond*, vous considérez le fond même sur lequel le corps va se reposer, vous le représentez dans le fond de l'eau.

A travers marque purement & simplement l'action de passer par un milieu, & d'aller par delà, ou d'un bout à l'autre. *Au travers* marque proprement ou particuliérement l'action & l'effet de pénétrer dans un milieu, & de le percer de part en part ou d'outre en outre. Vous passez *à travers* le milieu qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour : vous passez *au travers* d'un milieu dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Là vous avez la liberté de passer, rien ne s'y oppose : ici vous trouvez de la résistance, il faut la forcer.

Il est constant que nous disons plutôt *passer son épée au travers du corps*, & *passer à travers les champs*. L'épée passe *au travers* du corps en le perçant d'outre en outre ; & vous passez *à travers* les champs, en les parcourant dans un sens d'un bout à l'autre.

Le jour qui passe entre les nuages, passe *à travers* ; & celui qui passe dans le corps d'un nuage, passe *au travers*.

On jette une chose *à travers* la figure & non *au travers* de la figure de quelqu'un ; car il ne s'agit pas de lui percer le visage. Mais des Sauvages se passent des anneaux *au travers* du nez & non *à travers* le nez ; car ils se le percent pour cela.

Le poil de chevre ou de chameau passe *à travers* & non *au travers* de l'aiguille qui est percée. L'aiguille passe *au travers* de la peau qu'elle perce.

La vanité de Diogene *perce au travers* de ses haillons, & malgré lui : vous la voyez *à travers* ces haillons qu'elle perce.

Un espion passe habilement & adroitement *à travers* le camp ennemi, & se sauve. Le soldat se jette tout *au travers* d'un bataillon, & l'enfonce.

Vous regardez, vous voyez *à travers* un verre : comment peut-on croire à un imposteur qui se vante de voir l'eau *au travers* du corps le plus épais & le plus opaque ?

Une liqueur passe *à travers* une chausse par les interstices que les fils laissent entre eux. La matiere fulminante passe *au travers* des corps qui lui résistent & qu'elle renverse.

Le vent passe *à travers* une porte mal jointe ou mal fermée, par les fentes, par les jointures. La balle d'un fusil passera *au travers* de la porte, en la perçant.

Vous passerez *à travers* ou *au travers* de la foule, des obstacles, des flammes, des périls mêmes, selon qu'ils vous laisseront des issues ou qu'il faudra les forcer ou vaincre leur résistance.

✲ Cette conjecture, fondée sur des vraisemblances & appuyée par des usages particuliers, prendra plus de faveur encore, si l'on considere

combien il est naturel que ces deux locutions servent à distinguer deux acceptions différentes du verbe *traverser*. Ce verbe signifie passer d'un côté à l'autre ; & c'est le sens auquel répond la locution *à travers*. Il signifie encore percer de part en part, & c'est ce qu'*au travers* exprime naturellement. Je pourrois ajouter que nous disons plutôt, comme dans un exemple cité de Madame de Sévigné, *au travers*, pour signifier malgré, nonobstant cela.

Je reprendrois donc Madame de Sévigné, Fontenelle, Duclos, &c.. d'avoir dit : *M. de Rheims passoit* au travers *de Nanterre. Il semble que les hommes ayent dans l'imagination certaines lunettes* au travers *desquelles ils voyent toutes choses, ce qui rend les objets si différens d'homme à homme : le Dauphin fit passer publiquement le Comte d'Armagnac* au travers *de Toulouse*, pour être conduit à Lavaur, &c. Sans doute je condamnerai ces phrases ; mais je ne reprocherai point à leurs auteurs d'avoir négligé ou ignoré ce qu'on paroît assez généralement ignorer ou négliger.

☼ Peut-être trouveroit-on encore quelque différence entre *traverser* dans l'un ou l'autre sens, & passer ou *à travers* ou *au travers*. Ces deux manieres de parler semblent ajouter au verbe une circonstance particuliere, singuliere, extraordinaire. Vous *traversez* la riviere au bac ; c'est le chemin : vous *passez à travers* les champs, c'est une voie extraordinaire ou détournée que vous prenez. S'il faut de la force pour qu'un clou *traverse* une planche, ce n'en est pas moins une chose ordinaire : mais il y a quelque chose d'extraordinaire dans la violence qu'on fait en *passant* l'épée *au*

travers du corps. Observez qu'on dit *voir à travers*, *se jetter au travers*; actions ou circonstances que le verbe *traverser* n'exprime pas.

Trébucher, *Broncher*.

CES mots désignent l'accident de faire un faux pas. C'est en ce sens que *trébucher* est synonyme de *broncher*, qui ne se dit que des animaux, au lieu que *trébucher* se dit des choses; mais alors il signifie *tomber*.

On *trébuche*, lorsqu'on perd l'équilibre & qu'on va tomber. *Tré*, *tra* désigne l'action d'aller par-delà, hors, d'un autre côté : *bu*, *bo*, signifie bois; *busc*, *busq*, un morceau de bois ou d'autre matiere long, qui sert à tenir, à retenir, à soutenir; *busche*, *buche*, un morceau de bois, un tronc coupé à une certaine longueur. Les Espagnols disent *tropezar*; or *pez*, *pezon*, signifie un morceau, un bout : ce mot semble bien marquer l'accident de peser trop, plus, davantage. Les Italiens disent *traboccare*, tiré de *bucco*, trou; & il signifie tomber en bas, être emporté par le poids : *trabocco* signifie *trébuchement*, mais il exprime proprement le trait de la balance; c'est le *pezon* de l'Espagnol; c'est le *bus* ou *buscle* que nous appellons le fléau de la balance. Enfin notre *trébuchet* est une sorte de balance, il sert à peser; & la chose qui *trébuche* emporte le poids, détruit l'équilibre, tombe en bas. Le *trébuchet*, pris pour un piége, formé de *petits bâtons* entrelacés, indique ce dernier effet. Il résulte de cette discussion, que l'idée pro-

pre de *trébucher* est de perdre l'équilibre, d'être entraîné par son poids, de tomber ou du moins de chanceler comme si on alloit tomber.

On *bronche*, lorsqu'on fait un faux pas, qu'on cesse d'aller droit & ferme, pour avoir *chopé*, heurté contre un corps pointu ou éminent, une souche, des racines, des débris, enfin une pierre d'achopement. *Broc*, *broch* signifie pointe, chose élevée en pointe : *branch*, *bronch*, division & sous-division de pointes ou de ramifications qui s'entrelacent & embarrassent : *broc* signifie encore en dauphinois difficulté, obstacle, empêchement ; & nous disons encore de *bric* ou de *broc*, pour désigner des difficultés à vaincre de maniere ou d'autre. Chorier tire ce mot du grec βρόχος, lacet, piege. C'est une sorte de piege, c'est un obstacle, c'est un embarras qui nous fait *broncher*. Ainsi le propre de ce mot est d'indiquer la cause qui dérange notre marche, tandis que *trébucher* désigne plutôt manifestement les effets du faux pas.

Celui qui n'a pas le pied ferme est sujet à *trébucher* ; celui qui marche dans un mauvais chemin est sujet à *broncher*. Il ne faut qu'un petit caillou pour vous faire *broncher* : si vous perdez l'équilibre, vous *trébuchez*. On peut *broncher* & se redresser tout de suite : si l'on ne tombe pas en *trébuchant*, du moins on chancelle.

Un homme malin embarrasse votre route pour que vous *bronchiez* : un ennemi méchant vous tend des pieges pour que vous *trébuchiez*.

Qui marche sans regarder à ses pieds, *bronchera* : qui marche avec trop de confiance & de vîtesse, *trébuchera*. L'homme inconsidéré *bronche* ; & l'homme présomptueux *trébuche*.

On dit proverbialement : celui qui *trébuche* & ne tombe pas, avance ſon chemin : il n'y a ſi bon cheval qui ne *bronche*, & ſi bon charretier qui ne verſe. Si vous *bronchez* juſqu'à courir le riſque de tomber, vous *trébuchez*.

L'accident de *trébucher* eſt donc plus grave & plus dangereux que celui de *broncher*, puiſque le premier va juſqu'à *tomber*, & que le mot ſe prend dans l'acception de celui-ci. Voiture dit :

> Un jour Pégaſe auſſi *broncha*,
> Et peu s'en fallut, *trébucha*.

Prenez garde de *broncher* devant un homme ſi ſévere : que ſeroit-ce, ſi vous *trébuchiez* ?

Au figuré, *trébucher* ſignifie tomber ou donner dans un écart ; *broncher* ſignifie faillir ou faire une faute. *Trébucher* a même particuliérement ſervi à marquer une grande chûte, la chûte faite d'un lieu élevé : on a dit le *trébuchement* de Phaëton : l'Académie remarque l'expreſſion figurée, *trébucher du faîte des honneurs* ; ce qui ajoute à l'idée de *tomber* celle de *chanceler* avant ſa chûte.

Allez terre à terre, & vous riſquerez encore de *broncher* : élevez-vous, grimpez, graviſſez les hauteurs, vous riſquez à chaque pas de *trébucher*.

Trébucher n'eſt pas, dit-on, un mot noble : cela peut être, parce que nous ne jugeons de la valeur du mot que par l'idée que nous en donne le *trébuchet*, ſoit la petite balance qui ſert à peſer les monnoies, ſoit la petite cage qui ſert à attraper des oiſeaux. Cependant l'expreſſion *trébucher du faîte des grandeurs*, eſt noble ; & quand l'idée d'un mot n'a rien de bas en elle-même, celui qui ſçait employer le mot, ſçait l'ennoblir.

Trépas, Mort, Décès.

» *Trépas* est poétique, dit l'Abbé Girard, & » emporte dans son idée le passage d'une vie à » l'autre «. Ce mot est formé de *pas*, passage, & de *tré*, *tra*, outre, à un autre lieu. L'Académie avoit fort bien rangé ce mot parmi les dérivés de *pas*. Nous disons *passer* pour rendre les derniers soupirs. Le mot *trépas* se dit, en finance, pour désigner le droit levé au *passage* d'une riviere. L'Anglois dit *departure*.

» La *mort*, ajoute le même Ecrivain, est du » style ordinaire, & signifie précisément la cessa» tion de vivre «. *Mor* se dit en celte & en latin, par opposition à *mar*, jour, lumiere, parole : en gallois *marw*, mourir ; en bas-breton *maro*, *môr*, mort, sommeil, comme en celte. La *mort* est la perte du jour, de la lumiere, de ses facultés, de la vie ; l'état où l'on ne voit ni n'agit ; un sommeil éternel (& c'est sous l'image du sommeil que les Hébreux sur-tout représentoient la *mort* : *David, Salomon s'est endormi avec ses peres*). *Mor*, *mar* signifie proprement en celte, noir, sans lumiere. Le flambeau renversé qui s'éteint, étoit le symbole de la *mort*.

» *Décès* est d'un style plus recherché, tenant un » peu de l'usage du Palais, & marque propre» ment le retranchement du nombre des mor» tels «. Je dirois plutôt le retranchement de la société humaine & civile par la cessation de la vie. *Décès* vient du latin *decedere*, s'en aller de, quit-



ter une place, la *céder*, la laiſſer à un autre : nous l'avons reſtreint à l'action de tout quitter ou tout perdre avec la vie. Par le *décès*, on laiſſe ſa place, ſes droits, ſes jouiſſances à d'autres : ce mot déſigne une ſucceſſion d'êtres vivans, de générations, de citoyens, &c.

Le *trépas* eſt donc le paſſage de cette vie à une autre vie, le grand paſſage. La *mort* eſt l'extinction de la vie, la perte de tout ſentiment. Le *décès* eſt la ſortie hors de la vie, de la ſociété, de ce monde ; la fin du cours ou de la carriere humaine.

» Le ſecond de ces mots (*mort*) ſe dit à l'égard
» de toutes ſortes d'animaux (& même des plan-
» tes) ; & les deux autres ne ſe diſent qu'à l'égard
» de l'homme. Un *trépas* glorieux eſt préférable
» à une vie honteuſe. La *mort* eſt le terme com-
» mun de tout ce qui eſt animé ſur la terre. Toute
» ſucceſſion n'eſt ouverte qu'au moment du *dé-*
» *cès* «.

En effet, tout ce qui a vie, *meurt*. L'homme ſeul *paſſe* d'une vie à l'autre. Il n'y a que l'homme qui puiſſe *décéder* ou ſortir de *ce monde*, du monde ſocial.

Trépas eſt, par lui-même, un mot doctrinal & religieux ; puiſqu'il exprime l'idée profonde d'une autre vie qui entraîne celle des peines & des récompenſes relatives à la maniere dont on a vécu. *Mort* eſt un terme générique qui embraſſe tous les rapports tant phyſiques que moraux de la choſe, ſes cauſes, ſes circonſtances, ſes effets, ſes ſuites de toute eſpece : l'uſage le veut ainſi. *Décès* eſt un mot de ſtyle & de narration ſimple : on dit dans un billet, dans une annonce, qu'un tel eſt *décédé* en tel lieu, tel jour, à tel âge ; & l'on conſidere

particuliérement les suites civiles du *décès*; dons, inventaires, ventes, &c. *après décès*.

Trépas, exprimant une grande idée, il est naturel que la Poésie & l'Eloquence s'en emparent pour désigner la grandeur, la gloire de mépriser, d'affronter le danger; mais sur-tout une mort éclatante, glorieuse, qui vous immortalise, qui vous fait vivre dans la mémoire des hommes, qui vous donne en quelque sorte une seconde vie; idée naturelle du mot. Mais on préférera *mort*, lorsqu'il s'agira de rappeller les horreurs de cet événement, ou les idées tristes, funebres, lugubres, d'extinction, de dissolution, de destruction : car ce mot signifie *noir*; & la *mort*, comme le dit Cicéron, n'est autre chose que la dissolution de l'être vivant; & ce personnage allégorique, noir, décharné, hideux, qui moissonne & détruit tout, dont on nous menace & nous effraye, c'est la *Mort* : la *mort* humaine, considérée souvent comme la séparation de l'ame d'avec le corps, annonce également une destruction; mais alors elle se rapproche du *trépas* par l'idée de la conservation ou de l'immortalité de l'ame. *Décès* exprime simplement le cours naturel, la derniere révolution de la vie humaine, & l'effet de tout quitter & de tout laisser à ceux qui survivent.

Aussi *décès* & *décéder* désignent, selon la remarque des Vocabulistes, *la mort naturelle* des personnes. Il y a la *mort naturelle*, la *mort violente*, la *mort civile*, mille genres de *morts*. *Trépas* annonce proprement la mort naturelle, & l'Académie a observé que *trépasser* ne se dit que des personnes qui meurent de ce genre de *mort*. Mais comme *trépas* a fait une plus haute fortune, on

n'a pu dire *affronter le trépas*, un *trépas glorieux*, sans le tirer du cours ordinaire de la Nature.

L'Abbé Girard dit enfin que le *trépas* ne présente rien de laid à l'imagination, & qu'il peut même faire envisager quelque chose de *gracieux* dans l'éternité : que le *décès* ne fait naître que l'idée d'une peine causée par la séparation des choses auxquelles on étoit attaché : mais que la *mort* présente quelque chose de laid & d'affreux.

A l'égard des impressions que ces termes font sur nous ou des sentimens qu'ils excitent en nous, j'en ai assez dit sur la *mort*; il est vrai que le *décès* nous rappelle la séparation, les pertes, le dépouillement absolu de tout ce qui appartient à ce monde : mais le *trépas* nous présente un nouveau cours de choses & d'idées bien plus grandes, sublimes, douces & consolantes, que *gracieuses* : ce n'est pas là le trait du tableau de l'Eternité. Il nous manque, ce semble, encore un mot en ce genre, tel que le latin *lethum*, du grec *léthé*, oubli : on auroit pu dire le *léthé*.

☼ Il y a les *trépassés* & les *morts*; il y a aussi les *défunts*. Il y a également une *personne trépassée*, une *personne morte*, & une *personne défunte*. Ces mots sont donc tantôt substantifs & tantôt adjectifs. C'est une excellente idée que celle de *défunt*. Ce mot signifie, à la lettre, *qui s'est acquitté* de la vie ; de *fungi*, s'acquitter d'une charge, faire une fonction, fournir une carriere, remplir sa destination ou son devoir. *Defungi* désigne proprement l'action d'achever sa charge, de terminer sa carriere, de consommer sa destinée, mais sur-tout celle de se délivrer d'un onéreux fardeau. La charge

de l'homme, sa charge par excellence, c'est la vie; le *défunt* s'en est acquitté. Ainsi parloient les Romains; ainsi parloient tous les anciens peuples; ainsi parlent encore les Orientaux. Chardin nous atteste que les Persans disent encore qu'une telle personne s'est acquittée de la vie : ils disent à leurs Princes qu'un de leurs serviteurs ou esclaves s'est acquitté de la vie à leur profit.

Ainsi le mot de *défunt* nous présente une belle idée morale : nous venons de voir la profondeur, la grandeur de l'idée philosophique & religieuse du mot *trépassé* : rappellons-nous que l'idée propre de *mort* est purement physique & d'un genre sombre.

Le *défunt* a vécu; il a rempli sa charge. Le *trépassé* vit encore, mais d'une vie nouvelle. Le *mort* n'est plus, il est cendre & poussiere.

Malgré ces différences importantes, *trépassé* ne se dit presque plus même dans le style religieux & ordinaire; il n'y a guere que le peuple qui dise encore *défunt* : il n'est plus question que de *mort*. Pourquoi? Pourquoi ne dénoncerois-je pas hardiment un abus & des usurpations contre lesquelles la raison, la saine philosophie, & la Religion même, semblent réclamer à l'envi? Pourquoi donc appauvrir & corrompre la Langue?

Il n'y a ni philosophie ni raison à ne représenter un événement naturel comme la cessation de la vie, que sous l'aspect de la dissolution des corps, & avec ces couleurs sombres qui ne sont propres qu'à inspirer la crainte & l'horreur. Moi, mortel, qui suis sans cesse exposé à la perdre, cette vie, & qui dois être toujours prêt à la rendre, vous me faites reculer devant le terme où je suis forcé de courir. Ce qu'il faut que je méprise, que je brave,

que j'affronte, comme homme, comme citoyen, comme être religieux, vous voulez donc que je le redoute? & vous abattez mon courage, en exagérant le mal si c'est un mal; & en ne repaissant mon esprit que de tristes pensers, vous l'obligez à les écarter & à les dissiper. Les Anciens évitoient, autant qu'il étoit possible, de prononcer, le terme de *mort*, à moins qu'il ne fût question d'une *mort* violente ou contraire au cours de la Nature; & ils n'en sçavoient pas moins mourir, philosophiquement parlant. Je ne vous dis pas, *dissimulez la vérité*; je vous dis, *ne dissimulez rien de la vérité*. Parlez des *morts*, pour nous rappeller une partie de notre destinée, ce qui est pour nous comme le néant, ce qui est perdu pour nous. Parlez des *défunts*, afin de nous rappeller que la vie n'est qu'une charge passagere, que le devoir de vivre est l'épreuve de l'homme, que nous n'avons hérité de quelques biens que pour les transmettre, que la fin de l'exercice est le repos, & la fin du combat, le triomphe, si le devoir est bien rempli. Parlez-moi des *trépassés*, & vous ouvrirez devant moi l'avenir, & je verrai dans l'avenir ceux qui ont disparu devant moi, & je reconnoîtrai les rapports qui me lient encore avec eux, & je m'éleverai au dessus de toutes les pensées terrestres & des biens périssables, &, suivant mon instinct vers l'immortalité, je traverserai la vie avec plus d'ardeur & de joie, & je verrai la béatitude dans le sein de Dieu & jusqu'au fond de l'Eternité .... Mais je parle en vain.

Ecoutons donc l'Eglise. L'Eglise, dans sa Langue d'adoption, ne dit pas l'*Office des Morts*, *la Priere pour les Morts*, *le jour des Morts*: elle

ne parle que des *défunts*. Nos peres l'ont entendue ; & ils ont dit les *défunts* ou les *trépassés*, mot que la Langue latine n'a point, & qui marque d'une maniere plus précise la vie nouvelle sur laquelle la *mort* n'a plus d'empire. N'entendez-vous pas encore ces cris publics qui éveilloient nos peres en les avertissant de *prier Dieu pour les trépassés*? il n'y a qu'à pleurer sur les *morts*. N'avez-vous pas encore vu dans quelques provinces, ces femmes appellées *semondeuses*, qui annonçoient dans les carrefours qu'*un tel étoit trépassé*? & si vous leur demandiez *qui étoit mort*? elles vous apprenoient que ce langage impropre pour des Chrétiens ne méritoit pas une réponse sérieuse. N'abandonnons pas, n'abjurons pas notre langage religieux, comme si nous voulions abandonner, abjurer la Religion. Reprenez l'esprit de l'Eglise & de la Religion, en reprenant l'exactitude de son langage & en exprimant par les mots propres ses grandes vues. Dois-je le répéter? ainsi que l'homme, la bête meurt, elle est *morte*. Respectez l'homme; c'est ainsi que vous éleverez ses sentimens : distinguez le donc de la bête. Avons-nous enfin oublié ces paroles de Jésus-Christ aux Saducéens qui nioient l'immortalité de l'ame : *On a dit le Dieu d'Abraham, le Dieu de Jacob ; or Dieu n'est pas le Dieu des* morts, *il l'est des* vivans. Prions donc Dieu pour les *trépassés*, ils vivent, & non pas les *morts*.

Mais l'usage ! il ne fait pas grand cas de ces mots *défunt* & *trépassé*, & il les exclut du genre noble ! Ne croyez donc pas que l'usage proscrive l'emploi d'un mot par cela seul qu'il n'en fait pas cet emploi : gardez-vous sur-tout de croire que l'usage vous défende de parler mieux que lui : croyez

croyez que vous avez autant de droit d'en revenir à l'usage de vos aïeux, que vos peres en ont eu de s'en écarter. Mais quand il s'agira de faire des innovations ou des renovations, motivez-les, justifiez-les ; & personne n'osera invoquer l'usage contre la raison.

☼ J'ai encore une remarque à faire sur les synonymes *défunt* & *feu*. *Défunt*, employé adjectivement & individuellement, prend le sens particulier de *feu*. On dira *feu* mon pere, mon oncle *défunt*. Ces mots ne s'appliquent qu'à des personnes qu'on a vues ou pu voir, ou dont la mémoire est du moins assez récente. Il n'y a que le burlesque qui se permette de dire *feu Adam*, *défunt Charles-Quint*. Si diverses personnes mortes assez récemment, peuvent être désignées par la même qualité ou par le même nom, *feu* & *défunt* annoncent la personne qui est morte la derniere.

Le peuple dit plutôt *défunt* ; le langage plus poli préfere *feu*. On croiroit qu'il y a quelque chose de plus respectueux dans *feu*, qui s'applique ordinairement aux Grands, à des supérieurs, à des personnes distinguées, *le feu Roi*, *feu M. le Dauphin*. Il semble que *défunt* réveille plutôt l'idée de quelqu'un qui tenoit à nous par des liens étroits, tels que ceux du sang ou du mariage, quelqu'un qui nous appartenoit ; ainsi le peuple dira le *défunt*, *la défunte*, sans autre désignation, en parlant de son mari, de sa femme. *Feu* est un mot fort bizarre, qui marque de la recherche : *défunt* est un terme naturel, qui sied aux mœurs simples.

J'ai dit que *défunt* signifie qui s'est acquitté de la vie, qui l'a quittée, qui en est quitte ; & cette idée morale convient bien à l'égard de ceux avec qui nous

avons vécu, à qui l'on a tenu par des devoirs communs, & qui nous laissent en quelque sorte leur place. Quant au mot *feu*, il n'exprime que ce qui *fut*, ce qui étoit, ce qui a cessé d'être : il est évident que ce mot ne peut exprimer aucun rapport particulier avec nous, si ce n'est un rapport de temps qu'il a fallu même lui attribuer, mais ce n'est pas sans fondement. On a dit *fuit*, *vixit*, pour dire *il est mort*, *il n'est plus*.

Nicod & d'autres Etymologistes ont tiré *feu* de *défunt*, mais sans appuyer leur conjecture. Ménage prétendoit bien plus gratuitement qu'il vient de *felix* (*heureux* ; & comme si l'on avoit voulu dire d'*heureuse mémoire*), en conduisant, à sa maniere, ce mot jusqu'à celui de *feu*, par *felicis*, *felice*, *felce*, *fel*, changé à la fin en *feu*. Il auroit eu plutôt fait de dire qu'en supprimant la terminaison latine *ix*, il nous étoit resté *fel* ; & que nous changeons souvent *l* en *u*. Mais l'opinion reçue que *feu* vient de *fuit*, *il fut* & autrefois il *féut*, est bien établie par la seule remarque qu'en parlant de plusieurs, on disoit *furent*, *feurent* ; & cet usage est encore suivi, à ce qu'on assure, par des Notaires de Province, qui disent *furent* en parlant de deux personnes conjointes & décédées.

On n'a pas observé que *feu* est une maniere de parler elliptique, c'est *celui ou celle qui fut*. On a dit *fut* comme on dit *fut présent* : nous avons dit *feu*, comme les Italiens ont dit *fù*. *Feu* est donc par lui-même indéclinable, comme Bouhours, Gombaud, Patru, Chapelain, Segrais, &c., l'ont jugé : ainsi *fù* est toujours indéclinable en italien, *la fù Madama*. Convenons néanmoins avec Ménage, que *feu*, après l'article féminin *la*, ou les pro-

noms possessifs *ma*, *ta*, est un monstre de Grammaire. L'usage, comme s'il avoit voulu concilier les esprits & sauver les apparences, décida que *feu*, indéclinable devant le pronom ou l'article féminin, seroit décliné après le pronom ou l'article : on a dit *feu la Reine* & *la feue Reine*. Mais je m'apperçois qu'on s'écarte de cette regle si raisonnable, & qu'on écrit très-souvent *feue la Reine* comme *la feue Reine*. *Feue la Reine* me paroît une maniere de parler aussi monstrueuse ou aussi barbare que le seroit *la feu Reine* : l'adjectif ne se place pas mieux & plus devant l'article, qu'un mot masculin en apparence après un article féminin. *Feu* ne peut pas être regardé comme verbe après l'article qui distingue le nom : il seroit ridicule de dire *la qui fut Reine*. *Feu* ne peut pas être adjectif devant l'article qui détermine le genre du nom selon notre syntaxe : il me paroît donc plus convenable de dire *feu la Reine*, comme si c'étoit le verbe *fut* ; & cette maniere de parler n'aura plus rien de choquant, si l'on veut se rappeller que *feu* signifie *qui fut*, celui ou celle qui fut ; *feu la Reine*, *celle qui fut la Reine*. Il me paroît donc convenable de dire *feu la Reine*, & *la feue Reine*.

Très, *Fort*, *Bien*.

» On se sert assez indifféremment de l'un ou de
» l'autre de ces trois mots, dit l'Abbé Girard, pour
» marquer ce que les Grammairiens nomment *su-*
» *perlatif*, c'est-à-dire, le plus haut degré ; par
» exemple, on dit dans le même sens, *très-sage*,

» *fort* ſage, *bien* ſage. Il me paroît cependant
» qu'il y a entre eux quelque petite différence : en
» ce que le mot de *très* marque préciſément &
» clairement le ſuperlatif, ſans mélange d'autre
» idée ni d'aucun ſentiment ; que le mot de *fort*
» le marque moins préciſément, mais qu'il y
» ajoute une eſpece d'affirmation ; & que le mot
» de *bien* exprime de plus un ſentiment d'admira-
» tion. Ainſi l'on dit : Dieu eſt *très*-juſte ; les
» hommes ſont *fort* mauvais ; la Providence eſt
» *bien* grande «.

Très eſt le mot propre & conſacré pour déſigner le plus haut degré dans la comparaiſon. *Fort* n'indique qu'un haut degré indéfini avec une ſorte de ſurpriſe, ſans marquer le plus haut ; mais il eſt en effet affirmatif. *Bien* eſt également un peu vague ; & il marque un ſentiment d'approbation ou d'improbation par la raiſon des contraires, & non pas ſeulement un ſentiment d'admiration.

Vous dites qu'un homme eſt *très*-ſage, pour fixer le degré de ſa ſageſſe : vous dites qu'il eſt *fort* ſage, pour aſſurer qu'il l'eſt beaucoup, plus qu'on ne le croit, plus que vous ne le préſumiez : vous dites qu'il eſt *bien* ſage, pour exprimer votre approbation & votre ſatisfaction ; & vous diriez de même il eſt *bien* fou, avec des ſentimens contraires.

Très eſt le celte *tre*, le latin *ter*, trois, trois fois : *très*-ſage, *trois fois* ſage. Le nombre *trois* marquoit, chez les Anciens, l'étendue indéfinie & la perfection. *Fort* exprime la vigueur, l'énergie, la multitude, comme le ſubſtantif *force* : il répond au latin *valdè*, *validè*, qui marque la *valeur*, la vigueur, l'énergie. *Bien*, par la valeur naturelle du mot qui exprime ce qu'on approuve, ce qu'on goûte, réveille naturellement

l'idée de bonté ou de perfection qu'on trouve dans l'objet, & celle du sentiment qu'il inspire.

Très ne marque point d'autre intention que d'exprimer à quel degré une chose est ou nous paroît être telle. *Fort* marque l'intention particuliere de communiquer aux autres l'impression forte que la chose a faite sur vous. *Bien* marque moins une intention, que l'effusion naturelle du sentiment qu'on éprouve.

Examinez attentivement le ton & les gestes différens avec lesquels on a coutume de prononcer l'un ou l'autre de ces mots, & vous y reconnoîtrez la différence de leur valeur ou de leur esprit. Se borne-t-on à une estimation simple, à une simple proposition, à un simple jugement ? on dit tranquillement & sur le ton ordinaire de la conversation, qu'une ville est *très*-grande, qu'un mets est *très*-sain, que le jour est *très*-beau. S'agit-il d'exprimer la force de l'impression qu'on a reçue, d'appuyer sur l'assertion que l'on fait, de vouloir persuader ce que l'on avance? on dit d'un ton élevé & avec le geste imposant, que des procédés sont *fort* mal-honnêtes, qu'une prétention est *fort* ridicule, qu'un Auteur est *fort* supérieur à un autre. Ne voulez-vous enfin qu'exprimer la maniere dont les choses vous ont affecté, l'idée favorable ou défavorable que vous en avez conçue, le bien ou le mal que vous en pensez ? vous direz avec le ton propre au sentiment que vous éprouvez, vous direz avec le ton de la pitié, qu'un enfant est *bien* chétif, avec les mouvemens de l'aversion ou de l'indignation, qu'un personnage est *bien* méchant, avec affection ou admiration, qu'une femme est *bien* belle & *bien* bonne.

L'Abbé Girard juge encore que *très* ne convient

que dans le ſens naturel & littéral ; car, lorſqu'on dit d'un homme qu'il eſt *très*-ſage, cela veut dire qu'il l'eſt véritablement : au lieu que *fort* & *bien* peuvent quelquefois être employés dans un ſens ironique ; avec cette différence que *fort* convient mieux lorſque l'ironie fait entendre qu'on peche par défaut ; & *bien*, lorqu'elle fait entendre qu'on pêche par excès.

Dans l'ironie, *bien* déſapprouve ce qu'il ſemble approuver ; *mal* eſt l'oppoſé de *bien* : *fort* nous offre une exagération ridicule ; *fort* eſt l'oppoſé de *foible*. *Très* ſe prête également à l'ironie ; & peut-être, ſuivant une obſervation fine d'un Encyclopédiſte ſur ce ſujet, eſt-il préférable à *bien* & à *fort*, en ce qu'il la marque moins. » Lorſque *fort* » & *bien* ſont ironiques, il n'y a qu'une maniere » de les prononcer ; & cette façon étant ironique » elle-même, elle ne laiſſe rien à deviner à celui » à qui on parle. *Très*, au contraire, pouvant, » quand il eſt ironique, ſe prononcer comme s'il » ne l'étoit pas, enveloppe davantage la raillerie, » & laiſſe dans l'embarras celui qu'on raille «.

Lorſque le ſens propre des mots eſt changé ou dénaturé par la maniere ſeule de les dire, la différence n'eſt pas dans les mots, elle eſt dans le ton, les geſtes & les acceſſoires du diſcours.

Tromper, Décevoir, Abuſer.

De *tra*, *tro*, qui coupe ou tranche, qui renverſe ou entrave, nous avons fait *trape*, *attrape*, & enſuite *tromper*, comme les Eſpagnols *trampa*. *Attraper* ſignifie proprement faire tomber dans la *trape*, prendre au piége ; & c'eſt auſſi le ſens littéral de *tromper*. Mais ce dernier mot eſt grave,

& il exprime quelque chose de grave : le premier est familier, & il s'applique à des objets communs. *Attraper* marque l'adresse ; & *tromper*, l'artifice. L'adresse de celui qui *attrape*, est d'attirer quelqu'un au piége dont il ne se doute pas, de le surprendre ou de le prendre à l'improviste, au dépourvu, en lui dérobant la vue du piége, ou en profitant de son inattention : l'artifice de celui qui *trompe* est de déguiser les choses, de maniere à donner au faux l'apparence du vrai, & qu'on se prend, pour ainsi dire, soi-même, sans être proprement surpris. Dans un sens générique, *tromper* se dit de tout ce qui induit en erreur ; mais il s'agit ici de le considérer dans le sens moral, avec l'intention de *tromper*, ainsi que ses synonymes.

De la racine *cap*, main, ce qui prend, ce qui contient, les Latins firent *capio*, prendre, saisir, s'emparer, mettre dans sa main, & ses composés en *cip*, dont *decipere*, *décevoir*, s'emparer de quelqu'un, de son esprit ; le prendre par fourbe, par des moyens *captieux* & attrayans. *Décevoir* marque expressément l'action de prendre, de saisir l'esprit de quelqu'un ; tandis que *tromper* ne désigne que l'art d'induire, d'amener à ses fins. La maniere la plus propre pour s'emparer de quelqu'un sans violence, c'est de l'attirer, de l'engager par de belles apparences, par des dehors spécieux, par des flatteries & des caresses ; & tels sont les moyens de *décevoir*, au rapport des Vocabulistes. *Leurrèr* est donc un moyen de *décevoir* ; car le *leurre* attire par l'envie qu'il excite de jouir d'un faux objet, comme ce *cuir* rouge façonné en forme d'oiseau & pendu à une *laisse* dont les Fauconniers se servent pour rappeller ou réclamer leurs oiseaux de proie

qui ne reviennent point ; artifice appellé *leurre*, de *lorum*, courroie ; & c'est pourquoi M. de Thou rend en latin notre mot *leurre* par *lorum*. *Leurrer*, c'est donc proprement attirer par un faux appât.

J'observerai encore en passant, que *duper* vient aussi de *decipere* : mais il indique sur-tout un effet qui lui est propre, celui de faire son avantage aux dépens de ceux que l'on joue, de faire son profit de la sottise de ceux qui se laissent facilement tromper. Il y a de la subtilité à *duper*, & de la sottise à se laisser *duper*. Il est humiliant d'être *dupe*, on est la *dupe* d'un fripon : celui-ci joue le bon homme dont il fait sa *dupe*. On dit que *dupe* venoit de *hupe*, en quelques endroits *dupe*, oiseau sot & niais : car on *dupe* bien les niais ; & on se trouve soi-même bien sot quand on est *dupe*. Par la raison qu'on *dupe* à son profit, *duper* se dit proprement en matiere d'intérêt. Il résulte de ces traits rassemblés, que ce mot ne sçauroit exprimer une grande idée ; il n'entre que dans le style ordinaire.

Abuser, user mal, agir autrement qu'il ne faut, procéder d'une maniere *immorale*, si je puis ainsi parler. *Oth*, *huth*, en oriental, coutume, accoutumance ; *ethos*, en grec, coutume, mœurs ; en latin *uti*, se servir, employer ; *usus*, service, emploi, usage. *Abuser* quelqu'un, c'est donc en faire en quelque sorte un mauvais usage, s'en servir en mal ou pour le mal, profiter des avantages qu'on a sur lui pour le faire servir à de mauvais desseins. On *abuse* celui qu'on *trompe*, en *abusant* de l'empire ou de l'ascendant que vous donnent sur lui son ignorance, sa foiblesse, sa simplicité, sa droiture, sa confiance, & pour en *abuser* indignement, iniquement, odieusement, criminellement : deux idées fortement exprimées par ce terme, celle d'avoir quelqu'un,

pour ainsi dire, à sa disposition, à sa discrétion, sous son empire; & celle d'en disposer d'une maniere nuisible, pernicieuse, funeste pour lui.

Reprenons, & renfermons-nous dans notre titre. *Tromper*, c'est induire malicieusement dans l'erreur ou le faux; *décevoir*, y engager par des moyens séduisans ou spécieux; *abuser*, y plonger par un abus odieux de ses forces & de la foiblesse d'autrui.

On vous *trompe* en vous donnant pour vrai ce qui est faux, pour bon ce qui est mauvais; & vous serez *trompé* tant que vous ne serez pas en garde contre les personnes, & que vous ne voudrez pas connoître la valeur des choses. On vous *déçoit* en flattant vos goûts & en connivant à vos idées; & vous serez *déçu*, tant que vous croirez facilement ce qui vous plaît, & que légérement vous vous attacherez à ce qui vous rit. On vous *abuse* en captivant votre esprit & vous livrant à la séduction; & vous serez *abusé*, tant que vous n'apprendrez pas à douter & à craindre, & que vous vous abandonnerez vous-même sans sçavoir vous défendre.

On *trompe* tout le monde, & même beaucoup plus habile que soi. On *déçoit* les gens qui s'en rapportent aux apparences, qui voyent facilement en beau, qui aiment à se flatter, qui abondent dans leur sens. On *abuse* les personnes foibles, crédules, vives, qui ne soupçonnent pas qu'on veuille les tromper, qui ne voudront pas croire qu'on les a trompés, qui se persuadent sans raison ce qu'on leur dit, qui se passionnent pour l'objet qu'on leur présente, les jeunes gens, le peuple, &c.

Par un faux jugement, vous êtes *trompé*; il faut, pour vous *détromper*, vous montrer votre erreur. Par un jugement qui forme en vous un pré-

jugé agréable, une douce prévention, vous êtes *déçu*; & comme vous avez aidé vous-même par votre penchant à vous *décevoir*, vous craignez, vous évitez de vous *déprendre* de vos idées. Par un jugement, par un sentiment inspiré dont vous êtes persuadé & possédé en quelque sorte, vous êtes *abusé*; & comment *désabuser* celui qui croit sans raison & qui ne veut pas ou ne peut pas entendre raison?

On *trompe* celui qui s'en laisse imposer. On *déçoit* celui qui se laisse capter. On *abuse* celui qui se laisse captiver.

On *trompe* une fille innocente par des fausses démonstrations d'attachement. Par de fausses promesses, de fausses espérances, par des caresses, des insinuations, on *déçoit* celle qui, peut-être, vous a *déçu* par ses charmes. On *abuse* celle dont on saisit les foibles, dont on fascine l'esprit, dont on trouble les sens, dont on ravit le cœur, dont on se rend le maître.

La passion commence par nous *tromper* avec des sophismes & des illusions. En se prêtant, se pliant, s'accommodant à notre humeur, à nos penchans, à nos habitudes, elle nous *déçoit*. Bientôt elle nous a fait à son joug, elle nous *abuse*, nous entraîne, nous emporte, nous maîtrise.

Je demande s'il y a un être capable de réflexion & de sentiment, plus à plaindre que celui que tout *trompe* à l'envi & que nul n'ose détromper? Le monde ne nous *trompe* plus, qu'il nous *déçoit* encore par l'intelligence qu'il conserve avec notre cœur, qui aime mieux encore s'agiter pour un faux bien que de languir. Quelque parfait que vous puissiez être, vous êtes plus souvent *abusé* par vos passions

ou par votre amour-propre que par la malice des hommes.

Il ne suffit pas d'être *détrompé* de ce qui nous tient au cœur, il faut en être *désabusé*. L'objet ne nous *déçoit* plus; mais nous sommes encore entraînés par notre penchant. Combien de gens qui veulent avoir tort! Combien de gens qui ont tort en dépit d'eux?

L'âge est le plus grand recours pour nous *détromper* de mille & mille erreurs. A mesure que nous vieillissons, éclairés par l'expérience, revenus de nos illusions, toujours plus flegmatiques, plus froids, plus insensibles, il est plus difficile de nous *décevoir*. Mais comment nous *désabuser*, lorsqu'avec une raison inflexible, pour ainsi dire, comme nos fibres, nos erreurs invétérées sont nos principes, & des sentimens opiniâtres notre regle? La vieillesse est, comme l'hiver, la saison où nous n'avons plus à jouir que de ce que nous avons amassé & conservé dans les autres.

On *trompe* pour quelque intérêt ou même seulement par méchanceté: l'homme est bien capable de se réjouir des peines, des fautes de son semblable, & même de se glorifier d'en être l'auteur; ce qui s'appelle être méchant & sot. Il y a sur-tout de la vanité à *décevoir*; car c'est une espece de triomphe qu'on remporte par de beaux dehors, par un art séduisant, par une sorte de charme. On *abuse* quelqu'un pour en *abuser*, pour le faire servir à l'iniquité ou à un mauvais dessein: on *abuse* une jeune personne pour la corrompre: on *abuse* un peuple pour l'entraîner à la révolte, le traîner à la boucherie, &c. Il est superflu de remarquer que si l'on parle de *choses* qui nous *trompent*, nous *déçoivent*, nous *abusent*, il faut retrancher des ca-

racteres que j'attribue à ces termes, l'intention.

Je voudrois qu'il y eût un autre mot que *tromper*, pour désigner l'action très-distincte de celui qui, *trompé* lui-même, *trompe* sans le vouloir. Je ne sçais pas pourquoi nous négligeons si fort les mots de *décevoir* & de *décevant*, si ce n'est parce que nous n'en connoissons pas le prix aussi bien que nos peres : Bossuet sur-tout sçavoit en faire usage. On se sert beaucoup d'*abuser*, & avec raison, pour désigner ce qu'il y a de plus odieux dans le crime de *tromper*.

Pasquier fait, au sujet du mot *tromperie*, la remarque suivante. Comme nos esprits, dit il, ne sont que trop fertiles & trop abondans en *tromperies*, il n'y a point de parole que nous ayons tant diversifiée que celle-ci ; parce que *guille*, *lozange*, *barat*, *malengin*, *dol*, *fraude*, *tricherie*, *surprise*, *déception*, *circonvention*, signifient la même chose. Il est certain, comme on l'a observé, qu'il auroit pu alonger sa liste ; & que ces mots ne se ressemblent que par l'idée générale, mais bien diversifiée par des accessoires très-sensibles.

Guille, *lozange*, *barat*, *malengin* sont de vieux mots : mais nous avons quelquefois affaire avec nos bons aïeux ; & il n'est pas inutile d'avoir quelque connoissance de leur Langue.

Guille désignoit la ruse & la subtilité de celui qui se fait un jeu de *tromper* : on dit encore proverbialement, dans quelques provinces, *qui croit guiller Guillot, Guillot le guille.* Ce mot paroît tenir à *fil*, *wil*, filou, fripon subtil : *guile*, en anglois, fourbe.

Lozange signifioit louange trompeuse, flatterie maligne : du vieux françois *los*, lat. *laus*,

louange. On disoit *losangier* pour flatteur, louangeur : faux *losangiers* & desléaux (déloyaux). Les Italiens disent *lusingar*, pour flatter, jouer quelqu'un, se jouer de lui en le flattant, le caressant (*lud*, *lus*, jeu,) ; ce qui pourroit bien être l'idée propre de *lozange*.

Barat vient de *bar*, parler ; il signifie proprement donner le change par ses discours. en basque, c'est échanger, troquer. Ce mot, en bas-breton, en italien, en espagnol, veut dire aussi *tromper* : tout le monde connoît l'isle de *Barataria*. On se sert encore de *barat* en languedocien, pour désigner l'infidélité, la fausseté, la malversation de quelqu'un qui fait du tort, qui ne joue pas de franc jeu. *Baratterie* est un terme de marine, qui désigne les tromperies, les malversations, les fausses-tes, les larcins, les faux exposés d'un patron, d'un maître, d'un équipage. On a dit *barattier* pour chicaneur. Tout cela marque une infidélité, surtout dans le discours, la narration, l'accusation ou l'allégation, qui mene à l'injustice, au larcin.

Malengin est un mauvais ou méchant *engin* ; & *engin* annonce une invention, un artifice, quelque chose d'industrieux. *Engeigner*, italien *ingannare*, en vieux françois, *enganer* ou *engainer*, faire tomber dans ses filets, dans ses *ganches* (ruses, perfidies), dans ses mains (*want*, *hant*). Ces mots désignent un artifice combiné, un piége tendu de loin, une trame perfide.

Dol, lat. *dolus*, grec, δόλος, est encore au Palais : il vient du celte *tol*, *dol*, enlever, rogner, emporter, polir, unir. Ce mot exprime une ruse fine & cachée dont il est difficile de se garantir, & avec laquelle on ôte à quelqu'un la connoissance

de ce qu'il lui importe de sçavoir, de maniere qu[illegible] se trouve lésé, frustré, dépouillé ou souffran[illegible] C'est abusivement qu'on a dit un *bon dol*, tel q[illegible] celui de *tromper* l'ennemi : il ne faudroit pas a[illegible] peller *dol*, une ruse de guerre permise par le dr[illegible] de la guerre. *Dolus an virtus* signifie *ruse* ou *for[illegible]* valeur ; notre mot *dol* n'a pas l'étendue du la[illegible] *dolus*.

La *fraude* consiste à prendre des voies détournées ou de mauvais moyens pour *frustrer* quelqu'[illegible] de ses droits. Il n'y a *fraude* que de mauvaise foi & avec l'intention formelle de priver quelqu'un de c[illegible] qui lui appartient ou doit légitimement lui appartenir. La *fraude* peut être ou grossiere ou subtile, ou manifeste ou cachée. De la racine *far*, *fra*, *fe* *fru*, porter, produire, sont sorties en latin, e[illegible] grec, &c. des familles relatives à l'idée d'emporter, priver, frustrer, voler. De là le latin *fur*, en grec *phor*, voler, larron : de là le latin *fraus*, *fraude*, action de surprendre & d'emporter ce qui est à autrui. Il falloit autrefois déclarer dans les contrats qu'il n'y intervenoit *ni malengin*, *ni dol*, *ni fraude*.

De *tra*, *trap*, saisir, attraper, se forma *tric*, au figuré, relatif à l'action d'*attraper*, de *tromper*, de *tricher*, en bas-breton *trich*, en allemand *triquen*, &c. *Tricher* signifie proprement *tromper* au jeu, & par extension dans les petites choses, par de petits moyens subtiles, & comme par jeu. Ainsi, *trigaud*, dit autrefois pour *tricheur*, désigne celui qui emploie de petites, de mauvaises finesses ; & *trucher*, comme se *truffer*, se jouer, se moquer de quelqu'un, l'attraper. Ménage croit que *supercherie* a été dit pour *supertricherie* : *su-*

per marque un tour qui *ſurvient*, qui *ſurprend*, à quoi l'on ne s'attendoit pas, qui vous prend au dépourvu : mais ce n'eſt qu'un *tour*, un mauvais tour, comme dit Paſquier, ou un tour de fripon, de traitre, d'eſcamoteur.

Le mot de *ſurpriſe* eſt aſſez expliqué par ce que j'ai dit du verbe *ſurprendre* au commencement de cet article. Je n'ai plus rien à dire du mot *déception*, ſinon qu'il ne s'employe qu'au Palais.

La *circonvention* (de *circùm venire*, venir autour) conſiſte proprement à entourer quelqu'un, à l'envelopper dans des circuits, à le conduire par des tours & des détours, à lui fermer les voies pour qu'il ne puiſſe vous échapper, à ne lui laiſſer par vos artifices aucun moyen de ſe tirer de vos mains.

Troupe, Bande, Compagnie.

» PLUSIEURS perſonnes jointes pour aller en» ſemble, dit l'Abbé Girard, font la *troupe* «. *Pluſieurs* ne font pas la *troupe*; il faut être *beaucoup* : *troupe* vient de *tro*, multitude, abondance, grand nombre, comme le *troupeau* : de là *trop*. *Tro* eſt formé de *ter*, qui, comme je l'ai dit, marque la grandeur indéfinie.

» Pluſieurs perſonnes ſéparées des autres pour » ſe ſuivre & ne ſe point quitter, font la *ban*» *de* «. *Ban*, *band* déſigne un aſſemblage, un enſemble, & proprement une ſuite d'objets de la même eſpece : la *bande* de gens eſt comme la *bande* d'étoffe, coupée en long & ſéparée du reſte de la piece.

» Plusieurs personnes réunies par l'occupation, » l'emploi ou l'intérêt, font la *compagnie* «. Ce mot marque une liaison très-étroite, une union bien cimentée : il vient de *pan*, *pag*, attacher fixément & assembler avec ordre : de là les mots latins *pago*, *pango*, *compages*, qui désignent l'enchaînement, l'union, la consistance des choses qui font corps ensemble, comme ce tissu serré que les Celtes appellent *pan*, les Grecs *penos*, les Latins *pannus* (drap, étoffe).

Beaucoup font *troupe*, sans aucune forme déterminée. Un certain nombre allant à la file, fait *bande*. Peu suffisent pour faire *compagnie*, & ils font corps, cercle, &c.

La *troupe* est purement & simplement une multitude de gens rassemblés en un lieu. La *bande* est une *troupe* particulière de gens de la même sorte, séparés du reste & liés ensemble par quelque chose qui leur est commun. La *compagnie* est une association de gens qui forment une espece de corps, attaché ou appliqué à un certain genre d'occupations ou de soins.

Le nombre seul est essentiel à la *troupe*. Elle peut être composée de toute sorte de gens ; on dit une troupe de monde, de gens de toute espece. Elle peut être rassemblée par hazard ou avec dessein, avec une attache ou sans attache. Elle sera confuse & tumultueuse, ou tranquille & réglée, &c. On dit une *bande* d'écoliers, de violons, d'ouvriers, de commis, de voleurs, &c. : on ne dira pas vaguement, il y a une *bande de monde*. La *bande* suppose qu'il y a d'autres gens de la même espece, dont elle est séparée ; elle fait *bande* à part, & elle fait quelque chose de particulier. Ainsi la *bande*

des

des violons du Roi est exclusivement attachée à la Musique du Roi. Les Cours de Justice établies pour l'exécution des Loix, les Sociétés littéraires instituées pour l'avancement des Lettres, les associations de gens de commerce ou de finance pour des entreprises, les gens avec qui l'on a l'habitude de se réunir & de vivre, forment des *compagnies*, livrées aux mêmes soins ou liées par les mêmes intérêts.

M. Beauzée observe avec raison que ces termes s'appliquent aussi aux animaux : on dit des *troupes* d'oies, d'insectes, des *bandes* d'étourneaux, des *compagnies* de perdrix. La *troupe* est nombreuse : la *bande* va par détachement & à la file : la *compagnie* vit ensemble & forme une sorte de famille. Les étourneaux ne paroissent guere qu'en *troupes* ; & ils volent par *bandes* séparées.

Nous appellons *troupes* les gens de guerre en général. On dit les *bandes Prétoriennes*, les *vieilles bandes* ; espece particuliere de *troupes* qu'il s'agit de distinguer. Il y a dans les régimens des *compagnies*, divisions particuliérement destinées à agir ensemble sous un chef particulier.

Troupe est un mot indifférent qui se prend ou en bonne ou en mauvaise part, selon les circonstances du discours : il y a des *troupes* de brigands, comme des *troupes* de soldats, & même en poésie la *troupe céleste* ou *immortelle*. *Bande*, dans le style ordinaire, est plutôt ignoble & même injurieux ; on dit populairement la *bande joyeuse*, la *bande bachique*, une *bande* de filoux, de coquins. *Compagnie* est une appellation honorable ou honnête, comme on l'a vu dans les exemples que j'ai cités.

Dans la farce du *Baron de la Crasse*, un personnage s'écrie, *voici la bande des Comédiens*; on le reprend :

> Dites *troupe* : l'on dit *bande d'Egyptiens*,
> Et *bande* offenseroit tous les Comédiens.

Leur *troupe* a voulu prendre la qualité de *compagnie* en présentant une supplique à un Premier Président : & le Chef de la *Compagnie souveraine* lui a promis d'en parler à sa *troupe*.

Tube, Tuyau.

Tab, *tub* marquent l'étendue : *tab* marque particuliérement une surface étendue, comme dans *table*; *tub*, l'étendue en rond & en long, comme dans le *tube* & le *tuyau*, qui désignent le même objet quant à la forme. Le *tube* & le *tuyau* sont des corps ronds, longs & creux, en forme de petits canaux, & propres à servir de conduits.

Tube est un terme de science : *tuyau* est de l'usage ordinaire. Le Physicien & l'Astronome se servent de *tubes* : nous employons différentes sortes de *tuyaux* pour conduire des liquides. Le Géometre & le Physicien considéreront les propriétés du *tube*; nous considérerons l'utilité du *tuyau*. L'Ingénieur en instrumens de physique & de mathématiques fait des *tubes* : l'Ouvrier en plomb, en fer, en maçonnerie, fait des *tuyaux*. Nous disons le *tube* d'un barometre, & un *tuyau* de cheminée. Le Botaniste donne des *tubes* à certaines fleurs; & l'on dit un *tuyau* de paille. On appelle

proprement *tubes* les choses propres aux sciences ou à un artifice sçavant ; on dit les *tubes* des lunettes : les *tuyaux* sont pour toutes les choses usuelles, communes, familieres ; on dit le *tuyau* d'une plume.

Le *tube* est en général un corps d'une telle figure : le *tuyau* est plutôt un ouvrage propre pour tel usage. Ainsi nous dirons fort bien le *tube*, le cylindre d'un fusil, d'un canon, & de tout autre corps dont il ne s'agira que de désigner la forme : s'il est question d'un objet de telle forme affecté à un tel emploi, ce sera un *tuyau* dans le style ordinaire.

Tube est le mot primitif & simple : il ne présente donc par lui-même que les propriétés générales de la chose. *Tuyau* (*tubyau*) est un dérivé distingué par une modification particuliere ; il doit donc ajouter quelque idée accessoire & distinctive à l'idée générale. Nous la trouverons, cette idée inconnue, dans la terminaison *yau* : cette terminaison est, si je ne me trompe, diminutive ; & *tuyau* signifie proprement *petit tube*. Ainsi *noyau* veut dire *petite noix* ; c'est le *nucleus* ou *nucellus* des Latins, qui, par sa finale *el*, *ellus*, marque incontestablement la petitesse. Ainsi l'on dérive *boyau* de *botellum* ou de *botulus*, &c. ; & c'est toujours la même idée. Ainsi le *hoyau* a dû naturellement être une petite houe ; le *joyau* est un petit ornement précieux, &c. Ainsi *tuyau* revient au *tubulus* des Latins. Cette terminaison est sans doute la même que celle d'*eau* ou *au* dont j'ai déja parlé. L'*y* aura vraisemblablement été introduit dans la plupart des mots de cette espece, pour éviter la consonnance & le bâillement désagréable, *o-au*, *o-eau*.

Tumultueux, *Tumultuaire*.

CICÉRON, dans sa VIIIe Philippique, dit que *tumultus* est comme *timor multus*, grande crainte : c'est plutôt *tumor multus*, de *tum*, élévation, *multus*, beaucoup, fort, plusieurs. Le *tumulte* est un grand bruit, un bruit confus, le bruit d'un grand trouble, causé par une *multitude* de monde. *Tumultu-eux*, à la lettre, qui est plein de tumulte : *tumultu-aire*, qui a rapport au tumulte. *Tumultueux* a deux sens, 1°. qui excite beaucoup de tumulte ; 2°. qui se fait avec beaucoup de tumulte. *Tumultuaire* signifie seulement qui est fait dans le tumulte, comme en tumulte, avec précipitation, en grande hâte, sans ordre, contre les formes ; ainsi que Budée & tous les Interpretes Latins expliquent *tumultuarius*. Je ne sçais si Nicole & Pascal n'avoient pas plutôt dans l'esprit l'idée propre de *tumultueux*, lorsqu'ils disent : » L'origine » des occupations *tumultuaires* des hommes, c'est » qu'ils cherchent à s'éviter : la peine insupportable » de vivre avec soi & de penser à soi, est l'origine » de toutes les occupations *tumultuaires* & de tout » ce qu'on appelle divertissemens & passe-temps, » dans lesquelles on n'a en effet pour but que d'y » laisser passer le temps sans le sentir, ou plutôt sans » se sentir soi-même «. Il me semble qu'il s'agit bien moins dans ces phrases de marquer la précipitation, la hâte des occupations, des occupations *tumultuaires*, que l'agitation, le trouble, le désordre des occupations *tumultueuses*, d'une vie *tumultueuse*.

Les aſſemblées du peuple ſont *tumultueuſes*, & il prend des réſolutions *tumultuaires*.

Nous appellons *tumultueux*, au propre & au figuré, de grands mouvemens irréguliers, incertains, déſordonnés. Les Romains appelloient *tumultuaires*, des ſoldats, des armées, des chefs levés ou élus à la hâte, ſur le champ, ſans choix : ils diſoient même dans le même eſprit, un diſcours, une harangue *tumultuaire*.

Celui qui ne deſire que le néceſſaire, dit Horace, une mer *tumultueuſe* ne le *ſollicite* pas. Celui qui s'habitue à la prévoyance, prévient les ſoins *tumultuaires*.

Il y a des gens qui, à leurs mouvemens *tumultueux*, paroiſſent toujours preſſés de ſoins; & ils n'ont rien à faire. Il y en a qui ſont ſi long-temps à délibérer de ſang froid ſur ce qu'ils ont à faire, qu'ils finiſſent par ſe déterminer *tumultuairement*.

Les eſprits *tumultueux* ne peuvent prendre que des réſolutions *tumultuaires*.

Enfin *tumultueux* eſt à *tumultuaire*, à peu près comme la cauſe à l'effet : du moins *tumultuaire* déſigne le réſultat, le terme où le tumulte aboutit naturellement, tandis que *tumultueux* marque l'exiſtence du tumulte. Une diſcuſſion *tumultueuſe* produira une déciſion *tumultuaire*. Dans une aſſemblée *tumultueuſe*, on fait une élection *tumultuaire*. Avec des paſſions *tumultueuſes*, on n'a que des volontés *tumultuaires*.



Type, *Modele*.

Type est un mot grec qui signifie proprement trace, vestige, empreinte, & par une conséquence naturelle, figure, forme, image. Ce mot vient de l'oriental & primitif *tap*, *top*, qui sert à exprimer l'action de frapper, taper, & par une autre conséquence naturelle, celle d'imprimer : le coup s'imprime, laisse une marque ; en frappant, on imprime. Ainsi *typ* désigne l'impression & l'empreinte : de là l'Imprimerie s'est appellée *Typographie*. De *tap* nasalé ou prononcé *tamp*, s'est formé *stampa*, *estampe*, &c.

De *mad*, *mat*, *met*, mesure, en oriental, en grec, &c., les Latins firent *modus*, mesure, regle, fin, façon, maniere, &c. : de là *modele*, ce sur quoi on doit se régler, la façon propre qui convient aux choses, l'objet qu'il s'agit d'imiter : *modele* de sculpture, de peinture, d'écriture.

Le *type* porte l'empreinte de l'objet : le *modele* en donne la regle. Le *type* vous représente ce que les objets sont aux yeux : le *modele* vous montre ce que les objets doivent être. Le *type* est fidele, il est tel que la chose : le *modele* est bon ; il faut faire la chose d'après lui.

Vous tirerez des especes de copies du *type* par impression ; vous en ferez du *modele* par imitation. L'Imprimeur ou le Typographe travaille sur des *types* : le Sculpteur comme le Peintre travaille d'après des *modeles*.

Les *types* sont quelquefois pris pour des *mode-*

les. Ainsi, dans le genre dogmatique, on dit que, selon Platon, les idées sont les *types* de toutes les choses créées : mais elles sont *types*, en tant qu'elles représentent les choses avant même que les choses soient ; elles sont *modeles*, en tant que les choses doivent être faites sur ou d'après les idées mêmes. On dit plutôt *archétype* ou *prototype*, pour désigner l'original, le *modele*, le modele primordial ou primitif. *Arché* désigne plutôt l'ordre des choses par leur excellence & leur influence, comme le principe, l'autorité d'où tout émane ou descend ; & *protos*, l'ordre des temps, l'antériorité d'une chose qui a précédé toutes les autres du même genre, ce qui fut le premier. L'original a nécessairement été le premier *type*, le *type* par excellence, & le vrai *modele*.

Type n'annonce que la vérité de la figure, sans emporter l'idée de regle ou de *modele*. Ainsi nous appellons *types* des figures symboliques qui n'ont d'autre rapport avec l'objet figuré qu'une sorte de ressemblance ; & qui, loin d'être des *modeles*, ne sont que des signes très-imparfaits & par une institution particuliere. L'Agneau pascal est le *type* de Jésus-Christ ; le serpent d'airain, celui de la Croix ; la manne, celui de l'Eucharistie, &c. Or ces sortes de *types* ne sont manifestement que des figures ou des symboles qui ont à peine quelques points de rapport avec les objets figurés, faits pour être regardés comme *modeles*.

V & U.

Vaillant & Vaillance, Valeureux & Valeur.

LA racine *val* désigne la force & les idées analogues à la force, telles que le pouvoir, l'efficacité. En latin & en françois, ce mot désigne particuliérement le prix, l'estimation, ce qu'une chose *vaut*. Nous en avons tiré *valeur* & *vaillance*, vertu qui consiste à combattre avec beaucoup de courage, soit en attaquant, soit en se défendant; comme si c'étoit-là le mérite distinctif de l'*homme*, ce qui le fait le plus *valoir*; & en effet c'est par la *force* qu'il est distingué, c'est par les armes que l'homme barbare s'illustre.

Le *vaillant* a de la *vaillance*, & le *valeureux* de la *valeur*. La *vaillance* est la vertu ou la force courageuse qui regne dans le cœur, & qui constitue l'homme essentiellement *vaillant* : la *valeur* est cette vertu qui se déploye avec éclat dans l'occasion de s'exercer, & qui rend l'homme *valeureux* dans les combats. Les terminaisons *ant* & *ance* désignent proprement la maniere d'être & la qualité permanente : les terminaisons *eur*, *eureux*, la maniere d'agir & l'énergie de l'action. Ainsi le mot puissance annonce la force & les moyens; & *pouvoir*, l'exercice ou la disposition prochaine à l'exercice de la *puissance* : la *puissance* donne la

faculté, & le *pouvoir* tend à l'acte. Ainsi la *douleur* est un sentiment, un mouvement de l'ame : mais la *doléance* est vraiment l'état de l'homme dolent ou souffrant, quoique ce mot ne signifie plus que *plainte*. Ainsi on a des mouvemens, des sentimens de *repentir*; mais la *repentance* possede, pour ainsi dire, le cœur. L'*oubli* n'est qu'un manque de souvenir : l'*oubliance* en est la perte absolue, c'est un vice de mémoire.

La *vaillance* annonce la grandeur du courage; & la *valeur*, la grandeur des exploits. La *vaillance* ordonne, & la *valeur* exécute. La *vaillance* est à la *valeur*, ce que la *puissance* est au *pouvoir*. Le Héros a une haute *vaillance*, & fait des prodiges de *valeur*.

Il faut que l'Officier soit *vaillant*, & le soldat *valeureux*. Le *vaillant* Capitaine sera *valeureux* quand il faudra l'être; car la prudence est de s'abandonner au courage, lorsqu'elle n'est pas de le contenir.

La *vaillance*, dit la Rochefoucaut, est donnée aux hommes, comme la chasteté aux femmes pour leur *vertu* principale. La *valeur*, dit-il encore, est dans les simples soldats un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie.

Condé paroîtra peut-être plus *valeureux* que Turenne : Turenne étoit-il moins *vaillant* ?

Ulysse & Ajax se disputent les armes d'Achille; & la prudente *vaillance* l'emporte sur la *valeur* héroïque.

Le Thébain Pélopidas répond à sa femme qui le conjure de se conserver, au moment où ses concitoyens viennent de lui donner le commandement de l'armée : *C'est à des soldats que convient*

cet avis ; *car*, *pour un Général*, *c'est son devoir*. Et ce *vaillant* Capitaine étoit un des plus hardis & des plus *valeureux* guerriers de la Grece.

Le *valeureux* demande, avec les Spartiates, en quel lieu, & non en quel nombre sont les ennemis (*a*). Le *vaillant* cherche moins l'ennemi que l'occasion de le vaincre, en évitant celle d'être vaincu, suivant la pensée de Tite-Live (*b*).

La *vaillance*, dit Madame Dacier dans sa Préface de l'Odyssée, est une de ces *qualités*, un de ces *caracteres* susceptibles de toute la beauté que le Poëte veut leur donner, pourvu qu'elle convienne à leurs véritables traits; & par cette raison Homere a si fort embelli Achille, qu'il fait presque disparoître ses grands vices par l'*éclat d'une valeur miraculeuse*.

Les Philosophes qui ont traité de la *valeur*, tel que l'Abbé de S.Réal, en distinguent sur-tout deux sortes : l'une, qui n'est quelquefois, comme le dit Fléchier dans l'Oraison funebre de Turenne, qu'une hardiesse vaine, indiscrete, emportée ; qui cherche le danger pour le danger; qui s'expose sans fruit; & qui n'a pour but que la réputation : l'autre, qui est une hardiesse sage & réglée ; qui s'anime à la vue de l'ennemi; qui, dans le péril, pourvoit à tout & prend tous ses avantages; qui se mesure avec ses forces; qui n'abandonne rien au hazard de ce qui peut être conduit par la vertu; capable enfin de tout oser quand le conseil est inu-

---

(*a*) *Non quot essent*, *sed ubi essent*. Plut. Ag. & Cléom. 7.

(*b*) *Intentus sis ut neque tuæ occasioni desis*, *neque suam hosti des*. 28, 44, 8.

tile. La *valeur* est, ce me semble, plus près du défaut qu'on vient de remarquer; parce qu'elle est, pour ainsi dire, presque toute en action : la bonne qualité appartient plutôt à la *vaillance*, parce que celle-ci est proprement la puissance & la vertu mûrie.

C'est de la *vaillance* que parle Montaigne, lorsqu'il veut décrire cette vertu constante, pure & entiere, qui fait face à toute sorte de dangers; tandis qu'il semble laisser à la *valeur* les saillies qui brillent dans les combats. » Un fait courageux » ne doit pas conclure un homme *vaillant* : celui » qui le seroit à point, il le seroit toujours & à » toutes occasions : si c'étoit une habitude de » vertu & non une saillie, elle rendroit un hom» me pareillement résolu à tous accidens : tel seul » qu'en compagnie : tel en camp clos qu'en une » bataille : car, quoi qu'on die, il n'y a pas autre » *vaillance* sur le pavé & autre au camp (*a*) «.

Dans le Dialogue de Platon, intitulé *Les Lâches ou de la Valeur*, Socrate prouve que la *valeur* s'apprend; & Télémaque dit dans l'*Odyssée*, qu'il n'a point encore appris la *valeur*. Toute vertu s'apprend sans doute, comme elle se perfectionne; & par cette raison, j'aimerois mieux dire, dans ce cas, *vaillance* que *valeur*.

☼ La Bruyere observoit que *valeur* auroit dû nous conserver *valeureux*; belle épithete que le grand Bossuet ne craint pas d'appliquer au grand Condé. *Vaillant* auroit dû de même nous conserver *vaillance*; beau mot qui ne s'emploie guere,

(*a*) Ess. l. 2, c. 1.

comme *valeureux*, que dans la Poésie. Ainsi Il nous disons *valeur* & *vaillant*, ici *vaillance* & *valeureux*, comme si l'on vouloit exprès obscurcir toutes les idées & défigurer la Langue. Tous ces mots sont bons & utiles dans le langage de la Philosophie, comme dans celui de la Poésie ou de l'Eloquence.

Il est dit dans l'Encyclopédie que *vaillance* a vieilli, & que *valeur* l'a remplacé. Ces deux termes étoient également l'un & l'autre dans la bouche de nos aïeux. » Ceux, dit Montaigne (*a*), » qui apprennent à la Noblesse à ne chercher en » la *vaillance* que l'honneur, que gagnent-ils par- » là, que de les instruire de ne se hazarder jamais » si on ne les voit, & de prendre bien garde s'il y » a des témoins qui puissent rapporter nouvelles » de leur *valeur*, là où il se présente mille occa- » sions de bien faire sans qu'on en puisse être re- » marqué «.

Vainement, *En vain.*

» On a travaillé *vainement*, dit l'Abbé Girard, » lorsqu'on n'est pas récompensé de son travail » ou qu'il n'est pas agréé. On a travaillé *en vain*, » lorsqu'on n'est pas venu à bout de ce qu'on vou- » loit faire «.

Je crois qu'on a travaillé *vainement*, quand on l'a fait sans *succès*; & *en vain*, quand on l'a fait

(*a*) *Ib.* 2, 16.

sans *fruit*. L'*ouvrage* est manqué dans le premier cas ; & l'*objet* est manqué dans le second. Si je ne puis pas venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement*, c'est-à-dire, d'*une maniere vaine*, & je ne la fais pas : si ma besogne faite n'a pas l'effet que j'en attendois, j'ai travaillé *en vain*, c'est-à-dire que je n'ai fait qu'une chose inutile.

Vainement, suivant la valeur de la terminaison adverbiale, marque la maniere d'agir ; & cette maniere est *vaine* ; elle ne réussit pas. *En vain*, par la propriété de la préposition, marque l'objet ou le résultat ; & votre action est *vaine*, quant à l'objet que vous vous proposiez ; elle n'atteint pas son but. *Vainement* est le latin *vanè*, à vuide, à faux : *en vain* est le latin *in vanum*, pour rien, pour une chimere. Le premier marque la vanité, l'inefficacité, l'inutilité de l'action, du travail que vous faites, sans venir à bout d'exécuter l'ouvrage ; & le second, la vanité, l'inefficacité, l'inutilité de votre ouvrage, eu égard à la fin, au but, à l'avantage, à l'utilité, à la satisfaction que vous aviez en vue. Là vos efforts sont trompés, ici vos desseins. *Vainement* regarde l'effet immédiat de l'action ; & *en vain* la fin ultérieure de l'entreprise.

Si le Seigneur n'éleve pas l'édifice, ceux qui l'élevent auront travaillé *en vain*, *in vanum*, comme dit le texte, & non *vainement*. Ils n'auront pas travaillé *vainement*, car ils auront élevé l'édifice : ils auront travailllé *en vain*, car ils n'auront fait qu'un vain édifice qui ne subsistera pas.

Les constructeurs de la tour de Babel ne travaillent pas d'abord *vainement*, mais ils travaillent *en vain*. Les reconstructeurs de Jérusalem travail-

lent non seulement *en vain*, mais *vainement*, puis-qu'ils ne peuvent élever un mur.

Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, suivant l'Apôtre, nous croyons *vainement*; notre foi est vaine, en ce qu'elle n'est point fondée. Nous croyons *en vain*, notre foi est *vaine*, en tant qu'elle est inutile au salut, si elle n'est accompagnée des œuvres de la loi.

Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vainement* : si vous me parlez sans me persuader, vous parlez *en vain*. Dans le premier cas, c'est un *vain discours*; & dans le second, un *discours vain*.

Tel homme prétendroit *vainement* à des récompenses, qui ne prétend pas *en vain* à des graces. Une *vaine prétention* est plutôt sans fondement; une *prétention vaine*, sans effet.

Loin d'ici, dit Fléchier, cet art qui loue *vainement* les hommes par les actions de leurs ancêtres. Cette louange est, en elle-même, *vaine*, frivole, fausse, illusoire : ce n'est pas à dire qu'on la donne *en vain*; car il y a bien des gens, même quelquefois des gens de bon sens, qui en sont flattés, qui la prennent pour eux, qui en sçavent gré, qui la payeront même, comme le Bourgeois Gentilhomme paye des qualifications de noblesse.

Tout le monde parle de bien public, chacun à sa maniere : les uns en parlent *vainement*, & ils ne sçavent ce qu'ils disent; les autres en parlent *en vain*, on ne les écoute pas : je suppose qu'on les laisse parler.

Il y a deux sortes de gens à qui rien ne réussit : les uns entreprennent ce qu'ils n'ont pas la force d'exécuter; ils tentent *vainement* : les autres exé-

cutent bien ce qu'ils entreprennent, mais c'est *en vain*, car ce n'est pas là ce qu'il falloit faire. Il y en a une troisieme, de ces gens qui font tout ce qu'il faut & comme il faut pour réussir, mais qui ne rencontrent jamais ce qui fait réussir.

Celui qui ne fait que des choses vuides de sens, de raison, de vertu, consume *vainement* le temps; celui qui fait des choses utiles mais inutilement ou sans qu'on en profite, l'emploie *en vain*.

J'aspirerois *vainement* à la gloire; elle n'est pas faite pour moi. Je ne m'efforcerai jamais *en vain* de devenir meilleur; par le desir de devenir meilleur, on l'est.

Nous desirons *vainement* ce bonheur qui n'est pas fait pour nous. Nous regrettons *en vain* cette félicité passée qui ne peut revenir.

Penser *vainement*, agir *en vain*, c'est les trois quarts de la vie.

Par paresse, nous voulons *vainement*: par négligence, nous voulons *en vain*.

Trois sortes d'hommes sont portés jusqu'aux sources de la fortune. Les uns tentent *vainement* d'y puiser; elle fuit de leurs mains, comme l'eau des levres de Tantale : d'autres y puisent à plein sceau, mais *en vain*; c'est le sceau des Danaïdes : les autres enfin ne tentent jamais *vainement*, & ne puisent jamais *en vain*; mais, comme Midas, ils meurent toujours de soif.

Lâches que nous sommes ! *vainement* nous cherchons à nous en imposer pour nous dispenser de servir la Patrie & l'humanité, sous le prétexte de notre impuissance ou de notre foiblesse : le bien ne se fait jamais absolument *en vain*; & il y a toujours à notre portée quelque bien à faire. Faisons

chacun ce que nous pouvons de la longueur de nos bras, & le monde sera changé.

Valétudinaire, *Maladif*, *Infirme*, *Cacochyme*.

Valétudinaire, du latin *valetudo*, santé & maladie, bonne ou mauvaise santé. Le *valétudinaire* flotte, en quelque sorte, entre la bonne & la mauvaise santé, de l'une à l'autre.

Maladif, qui a un principe particulier & actif de *maladie* & qui en éprouve souvent les effets. On remarque que ce mot n'est pas du style noble; je ne sçais pas la raison de sa disgrace.

Infirme, *non ferme*, foible, qui ne se *porte* (*fero*) pas d'une maniere assurée, qui se soutient mal. *Foible* est un mot plus vague & plus étendu qu'*infirme*. Par la loi de l'usage, *infirme* ne s'applique proprement qu'aux corps qui sont mal constitués, qui n'ont pas la vigueur convenable, & particuliérement la jouissance ou la liberté de quelque fonction.

Cacochyme, mot grec formé de *cacos*, mauvais, & de *chymos*, suc, humeur. La replétion & la dépravation des humeurs font le *cacochyme*.

Ainsi le *valétudinaire* est d'une santé chancelante : le *maladif* est sujet à être malade : l'*infirme* est affligé de quelque dérangement d'organes : le *cacochyme* est plein de mauvaises humeurs.

Les femmes, par la constitution propre de leur sexe, sont naturellement plus *valétudinaires* que les hommes. Les gens *mal-sains* sont nécessairement

-ment *maladifs*. Les vieillards sont *infirmes* par le dépérissement naturel de leurs organes. Il y a beaucoup d'enfans *cacochymes* par le vice de leur origine ou de leur nourriture.

Il faut que le *valétudinaire* achete la santé par un régime sain, frugal & sage. Il faut que le *maladif* dispute sa vie, & qu'il l'emporte à force de vaincre. Il faut que l'*infirme* sçache vivre avec ses maux, ou, comme l'on dit, avec ses ennemis; qu'il les ménage. Il faut absolument que le *cacochyme* se délivre des siens; il n'y a point de paix avec la corruption.

Se Vanter, se Jacter.

Se vanter, se louer indiscrétement, *immodestement*, impertinemment : *se jacter*, se vanter avec arrogance, impudence, *outrecuidance*. Celui qui *se vante*, se complaît dans la louange qu'il se donne : celui qui *se jacte*, s'évanouit dans le panégyrique qu'il fait de lui.

La *vanité*, selon la valeur propre du mot, n'est que du *vent* : la *jactance* est le déchaînement de la *vanité*.

L'homme *vain* est si plein de lui-même, qu'il faut que son amour-propre s'exhale : l'homme *jactancieux* en est si gonflé, qu'il faut que son amour-propre éclate. Il y a des effusions de *vanité*; mais la *jactance* fait toujours explosion.

Celui qui *se vante*, se loue comme quelqu'un qui a peur d'être déprimé; & on le déprime parce qu'il *se vante*. Celui qui *se jacte*, s'exalte comme

quelqu'un qui a peur d'être ravalé; & on le ravale, parce qu'il *se jacte*. Les sots vices !

Il y a, non seulement un excès de *vanité*, mais encore un excès d'orgueil dans la *jactance*. Il faut qu'on se mente bien à soi-même, pour mentir aux autres aussi impudemment que le fait le *jactancieux* : il croit, il veut vous accabler de son suffrage & commander les vôtres ; tandis que l'homme *vain* les recherche, en paroissant content du sien.

Celui qui *se vante*, veut attirer vos regards sur lui : celui qui *se jacte*, voudroit les faire baisser devant lui.

Quiconque aime à parler de soi, *se vante*; & s'il *se vante* impunément, il *se jactera*. Le mal est qu'à force de célébrer son propre mérite, on en fait croire quelque chose aux bonnes gens.

Celui qui *se vante* d'une bonne action, semble n'être pas accoutumé à en faire : celui qui *se jacte* d'une grande action, paroît tout étonné de l'avoir faite. Il y a des occasions où l'on fait le bien sans le vouloir & par hasard : il y en a une où l'on fait une grande chose sans y songer & par bonheur.

Tel qui *se vante* dans les petites choses, comme il *se jacteroit* pour une action qui ne seroit pas très-commune ! La peine de tout vice est de devenir toujours plus grand, plus ridicule, plus odieux.

☼ *Oua*, *va*, *van*, bruit du *vent* ; de là le mot *vent*; de là une foule de mots qui désignent la boursouflure, le vain bruit, le caractere des choses qui ne sont que du *vent* ou *comme du vent*; de là sur-tout *vanité*. *Vain*, mot à mot, qui n'est

que du vent. Il seroit honteux de laisser perdre des mots tels que *jactance* & *jactancieux*, qui, par leur pompe, désignent si bien le caractere de la chose qu'ils expriment; ils doivent maintenir *jacter*. En latin, *jactance* est synonyme en un sens, de *superbe*, *ostentation*, &c. Ces mots viennent de *jacere*, jetter, lancer; & ils y ajoutent l'idée d'un mouvement redoublé, d'un redoublement d'effort, de l'habitude, de l'excès.

Variété, *Diversité*, *Différence*.

« LA *variété*, dit l'Abbé Girard, suppose une » pluralité de choses que l'imagination saisit, pour » se faire des images riantes qui dissipent l'ennui » d'une trop grande uniformité ».

La *variété* est dans les choses, & il n'importe que l'imagination les saisisse ou non. Elle offre elle-même des images riantes ou plutôt agréables; & l'imagination ne se les fait pas, mais elle les saisit. Elle suppose une pluralité de choses dissemblables, ou qui, avec des traits communs, n'ont pas la même apparence; ainsi que des rapports entre ces choses que l'œil ou l'imagination embrasse, comme dans un ensemble. La Nature, comme le dit l'Auteur, a *mis* une *variété* infinie dans les plus petits objets : un parterre, émaillé de fleurs, forme, par leur *variété*, un spectacle agréable. La racine *var*, *bar*, désigne ce qui est *barré*, *rayé*, traversé par des barres, des rayes ou autres choses semblables. De là *varié*, *bariolé*, *bigarré*, &c. : *bariolé*, chargé de toutes sortes de couleurs con-

fuses & sans cesse changeantes; *bigarré*, divers par des couleurs tranchantes & mal assorties. La *variété* fait en général un effet agréable, tandis que la *bigarrure* fait ordinairement un mauvais effet, comme dans le moral la *bizarrerie*. La *variété*, selon la remarque des Interpretes Latins, regarde proprement les couleurs; mais on dit aussi un discours *varié*, un spectacle *varié*, des plaisirs *variés* par leur dissemblance ou la différence de leurs aspects & de leurs effets.

» La *diversité* suppose un changement que le » goût cherche dans les choses, pour trouver » une nouveauté qui le flatte & le réveille «.

Retranchez encore de cette notion les idées accessoires & accidentelles de goût & de nouveauté. *Divers* signifie ce qui se détourne de la voie, ce qui tourne d'un autre côté, ce qui change de direction : *di* marque la différence, & *vers*, la direction ou le but : *vertir*, tourner dans un autre sens. Mais quoique ce terme annonce proprement le changement d'un objet qui s'écarte de sa premiere voie, il s'applique néanmoins à des objets différens qui ont quelque rapport au même sujet, mais avec des différences si tranchantes qu'elles vont quelquefois jusqu'à l'opposition & à la contrariété. Il y aura une grande diversité de mets sur une table, une grande *diversité* d'opinions sur un sujet, &c. S'il y a de la *variété* dans les apprêts de la même espece d'alimens, il y a *diversité* dans les alimens de différentes especes. Les couleurs s'accordent dans leur *variété*; leur *diversité* tend à la *bigarrure*.

» La *différence* suppose une comparaison que

» l'esprit fait des choses, pour en avoir des idées
» précises qui empêchent la confusion «.

La *différence* est dans les choses, indépendamment de cette comparaison, comme la *diversité* indépendamment du goût, & la *variété* indépendamment de l'imagination. La *différence* est ce qui distingue une chose d'une autre, &, à proprement parler, d'une autre chose semblable ou comparable; ce qui forme son trait exclusif, ce qui la fait discerner. Quoique ce mot, selon sa valeur matérielle, indique l'action de *porter* plus loin, ailleurs (*ferre*), il sert à exprimer, d'une maniere générique, ce qui fait que les choses ne sont pas & ne paroissent pas les mêmes à l'œil attentif, soit quant à l'essence, à l'espece, &c., soit quant aux formes, aux apparences, &c. La *différence* est grande ou petite, sensible ou insensible, &c. Il y a de la *différence* entre les objets qui se ressemblent le plus.

Ainsi donc, au propre, la *variété* est dans les couleurs ou les apparences des choses; la *diversité*, dans les voies ou le sens des choses; la *différence*, dans les traits ou les signes distinctifs des choses. Il est utile de connoître la valeur physique des mots, pour en faire de justes applications dans un sens figuré.

Selon le langage ordinaire, la *variété* consiste dans un assortiment de plusieurs choses différentes, quant à l'apparence ou aux formes, de maniere qu'il en résulte un ensemble, un tableau, agréable par leurs différences mêmes. La *diversité* consiste dans des différences assez grandes, soit quant à l'objet qui a changé, soit quant à deux ou plusieurs objets qui concourent ensemble, pour

qu'ils ne se ressemblent pas, ou ne s'accordent pas, ou ne se rapportent pas l'un avec l'autre, de maniere qu'ils semblent former un autre ordre de choses. La *différence* consiste dans la qualité ou forme qui appartient à une chose exclusivement à l'autre, de maniere qu'elle empêche de les confondre ensemble.

La *variété* suppose plusieurs choses dissemblables & rassemblées comme sur un même fond. La *diversité* suppose une opposition ou un contraste. La *différence* suppose la ressemblance.

La *variété* coupe, rompt l'uniformité. La *diversité* détruit, exclut la conformité. La *différence* exclut l'identité ou la parfaite ressemblance.

Des couleurs & des figures différentes répandent la *variété* sur une étoffe. Des collines, des ruisseaux, des bois jettent sur un paysage non seulement de la *variété*, mais encore de la *diversité*. La *différence* des figures ne suffit point dans un tableau, si leurs couleurs, leurs attitudes, leur expression ne sont au moins variées.

La conversation est agréable par la *variété* des objets qu'on y passe en revue : la *diversité* des esprits qui se partagent, la rend vive & piquante : mais elle devient bien ennuyeuse & bien assommante quand on en est réduit à redire à tout venant ce qu'on a dit ou entendu dire aux premiers venus, sans autre *différence* que celle des personnes ou des temps ; & c'est pourtant là l'histoire des soirées en général.

L'art cherche la perfection dans l'accord de la *variété* avec l'unité. La *diversité* des humeurs, quoiqu'elle semble nous éloigner les uns des autres, entre dans l'harmonie de la société comme

la dissonance dans l'harmonie musicale. L'esprit de discernement s'attache d'autant plus à découvrir les *différences*, que les ressemblances sont plus fortes.

La *variété*, comme le dit Quintilien (a), égaye les choses & récrée les esprits. La *diversité* des objets & des travaux est aussi nécessaire à l'esprit vaste qu'à l'esprit inconstant. La *différence* à trouver entre les objets qui se ressemblent le plus, & la ressemblance à trouver entre les objets qui semblent n'avoir aucun rapport entre eux, sont les deux extrêmes de la science & le triomphe de l'esprit philosophique.

On est contraint de chercher la *variété* dans les plaisirs, tant on s'en ennuie ! bientôt la *diversité*, tant on s'en dégoûte ! Voyez quelle *différence* entre le plaisir & le bonheur !

Veiller à, Veiller sur, Surveiller.

Du primitif *oc*, *aug*, œil, se formerent *wak*, *vag*, *veg*, *vig*, *veiller*, avoir les yeux ouverts ; & par une extension très-naturelle, observer avec attention, prendre assidûment garde ou soin, avoir l'œil attaché ou fixé.

On *veille à*, afin que, pour que ; on *veille à* une chose, *à* son exécution, *à* sa conservation ; on *veille à* ce qu'elle se fasse, se maintienne. On *veille sur*, au dessus, par dessus ; on *veille sur* ce

(a) *Reficit animos ac reparat varietas*, l. 1, c. 12. *Gaudent res varietate*, l. 9, c. 1.

qui se fait; *sur* les gens qui font la chose; on *veille sur* les objets, *sur* les personnes, *sur* ce qu'on a dans sa dépendance, sous son inspection, en sa garde. On *surveille* d'en haut, d'office, avec charge ou autorité; on *surveille* à tout, sur tout; on *surveille* les personnes, celles mêmes qui *veillent sur*, & par une inspection supérieure, générale, comme chef, comme conducteur.

Les soldats *veillent à* leurs postes; leurs Officiers *veillent sur* la chose & sur eux; le Général *surveille* à tout, & les *surveille* tous.

Vous *veillez à* votre besogne, à vos affaires, à vos intérêts: vous vous en occupez assidûment, vous y vaquez. Vous *veillez sur* vos enfans, sur vos domestiques, sur votre ménage, sur votre maison; vous avez l'œil sur tous ces objets, vous en inspectez la conduite. Quoique vous ayez confié divers soins, différentes inspections à des gens qui doivent veiller pour vous & diriger les choses selon vos vues, vous *veillez* vous-même, & vous voyez tout; vous *surveillez* & vous réglez tout; vous êtes votre premier homme d'affaires, si vous ne voulez pas être absolument à la merci des autres. La richesse entraîne de grands soins & une grande sujétion: sans cela, le riche est à la discrétion de ses ennemis, tandis que le pauvre est à la discrétion des gens charitables.

Le pauvre même vous dit qu'on ne peut pas *veiller à* tout; que sera-ce donc des autres? Il faut sur-tout *veiller sur* les gens dont on se défie; comme on doit *veiller sur* soi! Il est trop heureux qu'on nous *surveille*; oh! si nous sentions l'avantage d'être dirigés, contenus, redressés!

☞ La *vigilance* est une attention ou plutôt une observation continuelle & soigneuse, fixée sur l'objet que nous ne perdons pas de vue, ou auquel nous tenons toujours la main, de maniere que rien ne nous échappe & de ce qu'il faut faire pour la chose, & de ce qu'il faut empêcher. Je dis que c'est une *observation* plutôt qu'une *attention* : parce que ce dernier mot n'exprime que la direction de l'esprit *tendu* vers l'objet (*at-tendere*, tendre à); tandis que le premier exprime l'action de *garder* ou de tenir l'objet en sa présence (*ob-servare*, garder, tenir devant soi). La *vigilance* exerce cette inspection active de la prudence qui se soumet, pour ainsi dire, les choses pour les contenir dans la regle ou les y ramener. Vous voyez combien elle est au dessus de la simple *attention*. Vous comprenez combien l'*exactitude* qui consiste dans la fidélité ou plutôt la régularité à faire les choses prescrites, avec les conditions prescrites, dans le temps prescrit, est loin de la *vigilance*. Comparez ces notions avec les idées de l'Abbé Girard sur l'*attention*, l'*exactitude*, la *vigilance*, n°. 53.

Vélocité, *Vîtesse*, *Rapidité*.

LA *vélocité* est la qualité du mouvement fort & léger; la *vîtesse*, celle du mouvement prompt & accéléré; la *rapidité*, celle du mouvement impétueux & violent.

Vel, *bel*, marque l'élévation : *bel* désigna particuliérement la *fleche*, qui fend l'air. De là *vol*, action de traverser les airs, de s'élever en haut, ce

qui suppose & de la force & de la légéreté. Les Interpretes Latins tirent *velox* de *volare*, voler, quoiqu'il s'applique à toutes sortes d'objets qui ne volent réellement pas, mais qui vont si vite, qu'on dit, par maniere de parler, qu'ils *volent*. La *vélocité* marque donc une grande *vîtesse* : elle marque proprement la *vîtesse* de ce qui vole, de ce qui s'éleve dans les airs, de ce qui en parcourt l'espace avec un mouvement très-vif.

M. de Gébelin estime que *vîte* dut se prononcer dans l'origine *ouite*, *huite*; imitation du souffle accéléré par la promptitude de la marche. Il tient à notre mot *hâte*; & il marque la *hâte* produite par l'empressement, le sou-*hait*, le vœu d'arriver. On retrouve dans l'anglo-saxon *hwate*, vîte, prompt, alerte; *hwettan*, animer, exciter. Les Latins ont dit *west*, & puis *fest*, *festinare*, se hâter. La *vîtesse* exprime donc un mouvement pressé, hâté : il exprime proprement la course prompte & accélérée de l'animal ardent qui s'essoufle. La *promptitude* désigne le mouvement subit, preste, leste, sans délai, sans retard, sans négligence (*promere*, mettre au jour, au dehors, en avant). La *célérité* désigne proprement un cours ou une course vive, légere, soutenue, égale, ou même qui s'accélere plutôt que de se ralentir : *kal*, *cal*, *cel* est la racine de plusieurs familles orientales & celtiques qui expriment la chaleur, la vivacité, la légéreté, la course ou la vîtesse, le cours & l'écoulement.

J'ai souvent eu occasion de parler de la racine *rap* qui désigne la roideur, la fureur, la violence, ce qui renverse, entraîne, emporte; & c'est-là le propre de la *rapidité*, toujours plus ou moins im-

pétueuse, violente, assez forte pour vaincre les obstacles, pour ravager, pour enlever ce qui se rencontre sur son passage.

Ainsi, à proprement parler, vous direz la *vélocité* d'un oiseau, la *vîtesse* d'un cheval, la *rapidité* d'un torrent. Vous direz également la *vélocité*, la *vîtesse*, la *rapidité* d'un trait, parce qu'un trait vole, siffle & renverse.

On dit la *vélocité* des corps célestes; Saturne, quoique son mouvement paroisse fort lent, se meut avec une *vélocité* merveilleuse. On dit en général la *vîtesse* d'un mobile; & il y a beaucoup de degrés de *vîtesse* qui n'atteignent point à la *vélocité*. On dit la *rapidité* des vents, des courans, &c.; lorsqu'avec une extrême *vîtesse*, avec une grande *vélocité*, ils déployent une force irrésistible, redoutable.

Vous remarquez la *vélocité* de la pensée; comme elle est légere, comme elle est puissante! comme elle s'éleve jusqu'aux cieux, comme elle parcourt tous les espaces en un instant! Vous observerez plutôt la *vîtesse* physique, comme celle du parler (qui n'est pas la *volubilité* de la Langue, indication d'un excès); cependant ce mot peut aussi être employé au figuré, comme *vélocité*. Enfin vous louez la *rapidité* de l'éloquence, du style, &c.; elle force la résistance du cœur, elle entraîne l'esprit, elle ravit ce qu'on lui refuse.

Vendre, Aliéner.

Du primitif *on*, biens, dit M. de Gébelin, les Grecs firent *one*, achat; *oneô*, commercer, ven-

dire, acheter. De là les Latins firent *veneo*, être vendu; *vendo*, vendre, donner pour un certain prix. *Aliéner* vient du latin *alius*, autre; du celte *al*, autre, second, ce qui n'est pas soi, mais à côté (*ala*, aile), & ce mot est également arménien, éthiopien, arabe, grec, &c. Le latin *alienus* signifie ce qui est d'autrui, à autrui, d'ailleurs: *alienare*, *aliéner*, faire passer, transporter à autrui, ailleurs.

Ainsi *vendre*, c'est donner, céder pour de l'argent, pour un certain prix, une chose dont on a la propriété, la libre disposition: *aliéner*, c'est transférer à un autre la propriété d'un bien qu'on lui *vend*, ou qu'on lui donne, dont on le rend le maître d'une maniere ou d'une autre.

On *vend* ce que quelqu'un achete: on *aliene* ce qu'un autre acquiert.

Tout ce qui s'apprécie en argent, se *vend*, fonds, mobilier, denrée, marchandise, travail, &c. On n'*aliene* que des fonds, des rentes, des droits, une succession, un mobilier de prix qui tient lieu de fonds.

On *vend* son honneur, & on ne l'*aliene* pas: le vendeur & l'acheteur sont infames.

Le Maitre observoit que les défenses d'*aliéner* sont odieuses & contraires au droit commun: la liberté générale de *vendre* est aussi essencielle à la propriété que celle de jouir.

Celui qui met & remet sans cesse ses effets en gage, les achete plusieurs fois pour ne pas les *vendre*; & à la fin ils sont *vendus*. Celui qui, sans un pressant motif, *aliene* le bien de ses aïeux, a perdu l'esprit de famille; & c'est cet esprit qui maintient les familles.

Vendre des hommes ! je crois que cela ne signifie pas absolument *vendre* de la chair humaine : je présume que c'est *aliéner* le droit de faire sentir, penser, vouloir, agir, exister ces êtres pour autrui, tout comme si on l'avoit soi-même ce droit.

Un Prince peut-il *vendre* ses sujets ? Adoucissons la question : un Prince peut-il *aliéner* les propriétés de ses sujets ? oui, sans doute, si ses sujets & leurs biens sont à lui, comme ses équipages & ses chiens.

On n'*aliene* que ce qu'on a ; car comment transférer une propriété qu'on n'a point ? Mais on *vendra* fort bien quelquefois ce qu'on n'a pas, comme, par exemple, son crédit, son honneur, sa conscience, &c. ; c'est sur-tout quand on n'en a point, qu'on les *vend*.

Oh ! s'il étoit permis de *vendre* ses degrés de noblesse, comme d'*aliéner* les héritages de ses aïeux, combien de nobles, bien fiers de leur qualité, bien insolens, qui seroient demain roturiers !

Si Rome est à *vendre*, elle ne vaut pas la peine d'être achetée, elle va périr : il faut, comme Jugurtha, se sauver. Mais si mes biens, mes charges, mes dignités, mes principautés sont virtuellement *aliénées* à mes créanciers ; mais si l'intrigue, l'agiotage & les désordres sont toute ma science & ma ressource ; mais si je dois par-tout retrouver les Romains, comment fuir ? où fuir ?

Quel est le dernier degré de l'avilissement & de la corruption ? être à *vendre*, se *vendre*, *vendre* son honneur, sa liberté, sa foi, sa conscience, &c. Il est vrai que quelques-uns de ces objets ne sont

pas *aliénables*; on les *vend* alors pour les reprendre...... & les revendre.

☼ *Aliéner* a d'autres acceptions, mais qui toutes rappellent l'idée d'*autre*, de rendre *autre*, d'*altérer* à l'excès, de faire perdre ce dont on jouissoit, l'affection, l'estime, l'esprit, la raison, &c.

Vénération, *Révérence*, *Respect*.

LES Etymologistes Latins forment le mot *venerari* de *veniam orare*, demander pardon, grace, pouvoir. Il est vrai que les Latins disent *venerari* dans le sens d'*orare*, prier; mais ce n'est là qu'une acception secondaire. La racine de ce mot est *ven*, *hon*, *on*, mot celte & primitif qui signifie biens, honneur, grandeur, éclat, beauté. La *vénération* est l'honneur rendu aux objets les plus dignes de nos respects. Tout ce qui excelle, dit Cicéron I. *de Nat. Deor.* mérite notre *vénération*; & l. 2, le meilleur des cultes est de *vénérer* les Dieux d'un esprit pur, sincere, innocent, &c. Le latin *veneratio* est par-tout présenté comme synonyme d'*honneur* & de *culte*. Juste-Lipse, Politic. I, 2, définit le *culte*, la *vénération* assujettie à des regles & à des cérémonies. C'est sans doute par cette raison que nous ne disons guere *vénérer* qu'à l'égard des choses saintes. Mais puisque nous appliquons les dérivés *vénération*, *vénérable* à d'autres objets, pourquoi restreindre l'usage du verbe? Ainsi *vénérer* ne s'employe guere qu'à l'*infinitif* (comme on dit); & pourquoi? il vaut bien *révérer* dans tous

es temps ; la raison n'osera-t-elle rien contre le caprice ?

La racine *var*, *ver* marque l'élévation, la supériorité, *sur*. Les Latins en ont fait *vereri* & *revereri*, craindre, mais d'une crainte bonne & raisonnable, *révérer*, c'est-à-dire, craindre & respecter, avoir une crainte mêlée de *respect*. Au Palais, on dit *crainte révérentielle*. Observons que l'*irrévérence* annonce l'impudence, l'effronterie, un manque de pudeur, de modestie, de retenue, de honte honnête. Ainsi les Interpretes Latins appellent *révérence* cette pudeur naturelle, cette timide réserve, cette modeste retenue avec laquelle nous nous conduisons à l'égard de ceux qui, par leur âge, leur expérience, leur dignité, leurs distinctions, ont sur nous une prééminence imposante : c'est l'idée qu'en donne Cicéron, 2 *de Invent*. Ne perdons pas celle de la *révérence*, considérée comme un humble salut par lequel nous témoignons à quelqu'un beaucoup de respect. Ne seroit-ce pas cette acception du mot qui en auroit fait négliger l'usage dans sa signification propre ? Reprenons le langage pur & l'esprit droit de nos peres : rendons à la *révérence* le sens propre des mots *révérer*, *révérend*, &c. : car il est aussi utile de conserver ce mot avec ceux de *vénération* & de *respect*, que celui de *révérer* avec ceux de *vénérer* & de *respecter*.

Du mot *pac*, *pec*, *pic*, forme, figure, face, les Latins firent *species*, regard, vue, apparence ; & *spicere*, regarder, considérer, qu'on ne retrouve que dans ses composés très-nombreux. Le verbe *respicere* signifie tourner ses regards & les fixer sur, regarder avec attention, avec réflexion, avec considération : *respectus*, regard, vue, attention,

devint égard, considération, *respect*. Mais le *respect* s'adresse proprement à l'élévation ; il semble craindre de lever les yeux, & avouer la supériorité de l'objet. On distingue le *respect* extérieur rendu au rang, & le vrai *respect* rendu au mérite utile, mais à un degré supérieur à celui des services vulgaires : ainsi le mérite est *respecté*, comme le rang, à raison & en raison de son élévation réelle ou supposée ; & le *rang* ne l'est qu'à raison & en raison du mérite qu'il suppose naturellement. Or ce qu'on doit au rang, à la supériorité, à l'élévation, c'est l'honneur.

Ainsi la *vénération* est un profond *respect* ; elle n'a au dessus d'elle que l'adoration. La *révérence* est une crainte respectueuse : elle impose donc, avec le respect, une sorte de frein. Le *respect* est une distinction honorable : c'est le premier ou le moindre degré d'honneur.

La *vénération* est l'hommage de l'humilité ou de la supplication : vous la devez à l'éminence des objets qu'il convient d'exalter. La *révérence* est l'hommage de la soumission ou de la foiblesse : vous la devez à l'autorité des objets qu'il faut craindre. Le *respect* est l'hommage de l'infériorité ou de l'abaissement volontaire : vous le devez à l'élévation des objets qu'il s'agit d'honorer.

Pascal dit que le *respect* est de se gêner pour les autres : je crois que le *respect* consiste proprement à se mettre au dessous des autres ; la *révérence*, à se tenir devant les autres dans la réserve d'une grande modestie ; la *vénération*, à tomber, pour ainsi dire, aux pieds des autres ou à leurs genoux.

La *vénération* exprime une sorte de piété par

une

une ſorte de culte : ainſi nous *vénérons* proprement les choſes ſaintes ; mais, outre la piété religieuſe, il y a la piété naturelle qu'un fils a pour ſon pere, un citoyen pour la patrie, &c. ; & ſes hommages ont quelque rapport avec ceux du culte. La *révérence* exprime un ſentiment preſque ſemblable à celui de la crainte filiale, & de la maniere dont un fils eſt en préſence d'un pere : ainſi les Latins diſoient la *révérence* du diſciple à l'égard du maître, du citoyen à l'égard du Magiſtrat, des cadets à l'égard de leur aîné (car celui-ci eſt naturellement deſtiné à ſervir, après la mort du pere commun, de pere & de chef à la famille, ſuivant l'uſage des anciens peuples du nord) : or tous ces perſonnages *révérés* ſont faits pour exercer des fonctions & une ſorte d'autorité paternelle. Enfin le *reſpect* de ſentiment exprime une eſtime diſtinguée par le rang diſtingué qu'elle affecte aux perſonnes : l'eſtime eſt le cas particulier qu'on fait des objets ; & les préférences ou les diſtinctions honorables marquent l'eſtime reſpectueuſe. L'Abbé Girard ne voit dans la *vénération* qu'une marque d'eſtime, & en même temps il demande des qualités éminentes pour attirer la *vénération*, comme ſi nous n'eſtimions que les qualités éminentes. L'*eſtime* publique, dit M. Marmontel, eſt attachée aux mœurs honnêtes, la *vénération* aux mœurs vertueuſes, la gloire aux mœurs héroïques.

Le *reſpect* eſt proprement dû au mérite ; & il n'eſt dû au rang que parce que le rang ſuppoſe le mérite. La *révérence* eſt due au mérite, à la vertu, revêtue d'une certaine autorité, ſoit par les pouvoirs qu'elle exerce, ſoit par le puiſſant aſcendant

qu'elle a sur les esprits. La *vénération* est due au mérite éminent, à la sainteté, à la vertu exemplaire, qui se présente à nous avec un certain appareil de majesté, digne également & de notre imitation & de tous nos hommages. Les Chinois *vénerent* leurs Magistrats comme les représentans & les Ministres de la Divinité.

Les jeunes gens doivent du *respect* aux vieillards : une tête blanchie dans l'exercice de la vie annonce l'expérience, la sagesse, la prudence ; & la vieillesse est autant au dessus de la jeunesse, que la prudence est au dessus de la force. Chez les Peuples anciens qui tenoient encore aux mœurs de la Nature, les Loix imposoient la *révérence* envers les vieillards par une sorte d'autorité & même de magistrature qu'ils accordoient à la vieillesse : ainsi à Lacédémone, tout vieillard avoit le droit de reprendre les jeunes gens & d'exercer la police sur eux ; & par-tout les honneurs du gouvernement furent d'abord déférés aux vieillards à l'exclusion des jeunes gens. Mais ces hommes-là, maîtres, chefs, instituteurs des autres, peres de la Patrie, méritoient bien plus la *vénération*, par leurs mœurs que par leurs années, par leurs exemples que par leurs leçons, par leurs services que par des honneurs. La Société, comme la Nature, est renversée, là où la vieillesse est sans honneur & sans crédit.

Venimeux, *Vénéneux*.

M. BEAUZÉE fait, sur ces deux mots, la remarque suivante.

» M. Ménage ne vouloit que *venimeux* & re-
» jettoit *vénéneux*. Dans l'Encyclopédie, on les
» donne presque pour des synonymes parfaits dont
» le choix est assez indifférent. Mais il est certain,
» 1°. que ces deux mots sont autorisés par l'u-
» sage, nonobstant l'autorité de Ménage : 2°. qu'il
» ne sçauroit y avoir une synonymie aussi parfaite
» qu'on le suppose entre ces deux termes dans
» l'Encyclopédie «.

(Selon Bouhours, on dit l'un & l'autre. Les scorpions & les viperes sont des bêtes *vénéneuses* & *venimeuses*. *Venimeux* se dit dans le figuré, on dit une langue *venimeuse*, pour médisante ; *vénéneux* ne s'y dit pas. *Venimeux*, dans le propre, paroît plus en usage que *véneneux*).

» Ils signifient l'un & l'autre qui a du venin.
» Mais, selon l'Académie, *venimeux* ne se dit
» proprement que des animaux ou des choses
» qui sont infectées du venin de quelque animal ;
» & *vénéneux* ne se dit (ordinairement) que
» des plantes. Ainsi le scorpion & la vipere sont
» des animaux *venimeux*, & le suc de la ciguë est
» *vénéneux*.

» Si l'on passe au sens figuré, *venimeux* sera
» très-propre à caractériser tout ce qui peut pro-
» duire un grand mal sans en avoir des appa-
» rences bien marquées ; *vénéneux* pourra s'ap-
» pliquer aux choses dont on envisagera la fécon-
» dité comme dangereuse : c'est dans tous les cas
» suivre le sens propre autant qu'il est possible ;
» les animaux faisant le mal par eux-mêmes ; &
» les plantes *vénéneuses* perpétuent, par leur
» fécondité naturelle, les causes du mal qu'elles
» peuvent faire.

» Il peut se trouver, dans un Ouvrage uti
» beaucoup d'égards, des principes *vénéneux* con
» lesquels il faut prévenir les Lecteurs ou par c
» préparations ou par la suppression totale de c
» principes. Mais il faut rejetter sans ménagem
» ces écrits séduisans par le coloris, dont les Au
» teurs ont affecté de couvrir la doctrine *ve*
» *meuse* qu'ils y établissent «.

Les animaux sont donc *venimeux*, & les plan
sont plutôt *vénéneuses* : & pourquoi ? la raison e
est dans la valeur différente des termes. *Vénéneu*
signifie qui a, contient, renferme un venin,
comme le latin *venenosus* : *venimeux* signifie q
porte, communique, introduit son venin, comm
le latin *venenifer* ou *veneficus* (autrefois *vénéfiqu*
Ainsi nous disons *envenimer*, les Anglois *ve*
nimat, &c., pour exprimer l'action d'introduire,
d'insinuer, d'aigrir le venin. Le venin est dans la
chose *vénéneuse* dont ce mot marque la qualité:
le venin est versé par l'objet *venimeux* dont ce mot
désigne l'action. Une langue, une morsure, une
piqûre sont *venimeuses*, parce qu'elles répandent
ou distillent le venin : mais une piqûre n'est pas
vénéneuse, parce qu'elle n'est que l'action qui in-
troduit le venin. Le corps *vénéneux* ne vous com-
munique son venin que par l'usage que vous en
faites ; l'insecte *venimeux* vous communique le
sien par l'atteinte qu'il vous porte.

Voilà pourquoi les animaux sont *venimeux* : ils
vous piquent, ils vous mordent, & déposent ou
laissent le venin dans la plaie. Voilà pourquoi les
plantes sont *vénéneuses* : elles renferment seulement
en elles des principes malins, malfaisans, mortels;

& il faut en éviter l'usage. Mais il résulte encore de là que l'animal *venimeux* est *vénéneux* (car pour répandre le venin, il faut l'avoir); & que la plante qui, d'elle-même, répand des exhalaisons mortelles, est non seulement *vénéneuse*, mais *venimeuse*. C'est par cette raison qu'on dit fort bien quelquefois une *plante venimeuse*; que les Latins disoient un *serpent vénéneux*, &c., non par des exceptions à la regle, mais pour exprimer des idées différentes. Cette observation convient au sens figuré comme au sens propre des termes.

☼ *Venin* vient du celte *ven*, *ouen*, *guen*, plantes, arbustes, d'où l'on tire des teintures, des médicamens, des choses qui teignent, alterent, dénaturent, détruisent enfin les corps: ainsi le latin *venenum* se prend en bonne & en mauvaise part: *venin* ne se prend que dans le sens de *poison*, c'est-à-dire, *potion* (de *potio*), boisson qui tue, qui attaque les principes de la vie. Mais le *poison*, de sa nature, est mortel; & quelquefois le *venin* n'est que malfaisant. Le *poison* se forme d'un *venin* mortel. Le *venin* est dans la chose, & la chose elle-même est un *poison*, considérée relativement aux ravages qu'elle produit dans le corps, quand on l'a avalée. On dit qu'une plante est un *poison*, pour exprimer sa propriété distinctive à l'égard de l'animal qui la mangeroit comme une autre plante: on ne dit pas qu'un animal est un *poison*, il n'a que du *venin*; car sa propriété n'est pas d'empoisonner comme aliment. Le *venin* est la qualité maligne de la chose; le *poison* est le contraire de l'aliment,

quant à l'effet : la Nature donne seule le *venin* : l'Art emploie, extrait, prépare des *poisons*.

Vérifier, *Avérer*.

Vérifier, employer les moyens de se convaincre, ou de convaincre quelqu'un qu'une chose est *véritable* ou conforme à ce qui est, qu'elle est exacte. *Avérer*, prouver, constater d'une maniere convaincante qu'une chose est *vraie* ou réelle, qu'elle existe. Rappelons ici la distinction très-juste, établie par l'Abbé Girard, entre *vrai* & *véritable*. *Vrai* marque proprement la *vérité objective* ; c'est-à-dire, qu'il tombe directement sur la réalité de la chose, & il signifie qu'elle est telle qu'on le dit. *Véritable* désigne proprement la vérité *expressive* ; c'est-à-dire, qu'il se rapporte principalement à l'exposition de la chose, & il signifie qu'on la dit telle qu'elle est. En effet, *véritable* ajoute à *vrai*, & ce qu'il y ajoute par sa terminaison, c'est l'idée de propriété relative, de convenance, d'accord; de disposition de la part du sujet à s'adapter à l'objet déterminé par le mot simple. Ainsi une Histoire est *vraie*, lorsque les faits sont réels ou tels qu'elle les dit : une Histoire est *véritable*, lorsque ses récits sont fideles, ou qu'elle dit les faits tels qu'ils sont. Votre opinion est *vraie* ; votre allégation est *véritable*.

De même vous *vérifiez* un rapport, pour sçavoir s'il est *véritable* ou fidele : vous *avérez* un fait, en vous assurant qu'il est vrai ou réel.

Vous *vérifiez* par l'examen des pieces, des titres, des dépositions, des probabilités, l'exactitude, la justesse, la fidélité, la force du rapport, & le fait reste *avéré*. La vérité du rapport suppose & prouve la vérité du fait.

L'écriture & la signature d'un billet étant *vérifiées* & reconnues conformes à la main du souscripteur, l'obligation est *avérée* ou constatée.

On *vérifie* une citation, en la comparant avec le texte cité : il s'agit alors seulement de sçavoir si la copie est conforme à l'original ; & il n'y a rien à *avérer* à l'égard de la chose citée.

On *vérifie* aussi les faits, mais les faits contenus dans une plainte, dans une accusation, dans une requête, dans une demande, dans une allégation. La *vérification* prouve que la plainte est légitime ou que la demande est juste, puisqu'il en résulte que les faits sont vrais & *avérés*. La *vérification* est un moyen d'*avérer* les choses. On n'*avere* que les faits.

Un délit est *avéré*, dès qu'il est confessé. Mais s'il n'est prouvé que par les dépositions de deux témoins, il reste à *vérifier* si ces dépositions s'accordent ensemble, si elles ne portent aucun trait de fausseté, si elles ne sont pas détruites par des faits contraires & par les réponses de l'accusé, si elles sont faites par des gens irréprochables & incorruptibles, &c.

La prédiction de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem, a été *vérifiée* par l'événement : cette ruine est un fait *avéré*, notoire, incontestable. La prédiction étoit véritable ; le fait est vrai.

L'Auteur d'un Ouvrage très-fameux n'a point songé à *vérifier* l'Histoire d'une Virginienne qui,

menacée d'une peine de mort pour une foiblesse de l'amour, arrache des mains de ses Juges le glaive de la Loi, par un chef-d'œuvre de raison & d'éloquence. On rapporte le fait, comme s'il étoit *avéré*. Cependant cette Histoire n'est qu'un Roman politique & philosophique, par lequel le Docteur Franklin soulevoit les esprits droits & les cœurs sensibles, contre une loi détestable qu'il falloit se hâter d'abroger, avant qu'elle eût commis un crime & acquis un titre à la tyrannie.

Il paroît *avéré*, par les anciens Historiens, que les Romains, dans la premiere guerre Punique, remporterent sur les Carthaginois une grande victoire navale, & qu'ils n'en rapporterent à Rome que de foibles débris d'une grande armée presque entiérement détruite. En lisant ces récits étranges, on voudroit avoir des moyens de les *vérifier*, des monumens authentiques à consulter, des Historiens Carthaginois à comparer avec les Historiens Romains. Quand nous considérons l'incertitude & l'infidélité de l'Histoire moderne, que penser de l'Histoire ancienne des Peuples profanes, si souvent dénuée de toute autorité ?

Lorsque César traverse l'Afrique, il arrive tout d'un coup dans sa marche que des étincelles de feu brillent de toutes parts sur les casques & les boucliers de ses soldats : le fait est *avéré* ; toute l'armée l'atteste. Cependant, il paroît d'abord si merveilleux, qu'on n'oseroit le croire s'il n'étoit *vérifié*, par les découvertes modernes sur l'électricité, non seulement qu'il est possible, mais que c'est un phénomene très-naturel.

Verser, *Répandre*.

Je n'ai que de légeres observations à joindre à celles de M. Beauzée sur la différence de ces termes.

» Ces deux verbes, dit cet Académicien, » dans leur sens propre & primitif, marquent » également le transport d'une liqueur par effu- » sion hors du vase qui le contenoit. Ce qui les » différencie, c'est que *verser* ne marque que ce » transport par effusion, sans rien indiquer de » ce que devient la liqueur ; & que *répandre* » y ajoute, par idée accessoire, que la liqueur » n'est plus en corps, que les élémens en sont » épars : tous deux énoncent effusion, mais le » second y ajoute l'idée accessoire de *disper-* » *sion* «.

Ver, *vir*, *gyr*, *ger*, comme je l'ai dit plusieurs fois, désigne le cercle, la courbure, le changement de direction : la préposition *vers* marque le rapport de la chose qui se tourne avec l'objet qui est le but de son action : *verser* indique donc la nouvelle direction qu'on donne à la chose, en la *tournant*, en la courbant, en la *renversant*, plus ou moins. *Répandre* vient de *pand*, *pad*, *pat*, large, plat, étendu ; d'où le latin *pandere*, ouvrir, déployer, étaler : de là *épandre*, jetter en plusieurs endroits, étendre, étaler, disperser ; & le composé *répandre*, qui marque la répétition des actes ou le redoublement d'action. Ainsi *verser* exprime proprement un

changement de direction dans la chose ; & *répandre*, un étalage de la chose. On *verse* en bas; on *répand* en tout sens, & vous *versez* de l'eau d'un vase dans un vase inférieur : l'odeur d'une fleur se *répand* dans les airs & de toutes parts.

Verser ne se dit que des liquides : c'est, dit l'Académie, épandre (ou plutôt épancher, faire tomber en bas) une liqueur en la vuidant d'un vase dans un autre, ou en quelque autre sorte que ce soit : ainsi son idée propre, c'est l'*effusion*; & il répond en effet au latin *fundere*. *Répandre* se dit, même au propre, de divers objets solides & rassemblés, comme des liquides : *épandre*, dit l'Académie, c'est jetter en divers endroits des choses qui peuvent aisément s'amasser ensemble, & se séparer aisément, comme de l'eau, du grain, de la paille, du sable, du fumier : ainsi son idée propre, c'est la dispersion ; & il se rapporte au latin *spargere*. On *verse* & on *répand* de l'eau, du vin, du sang, des larmes : on *répand* & on ne *verse* pas des fleurs, des semences, des monnoies, &c. On ne *verse* que ce qui coule ; on *répand* tout ce qui s'éparpille. *Répandre* ne prend qu'accidentellement l'idée d'*effusion*, en s'appliquant aux liqueurs, & parce qu'il est dans la nature des liquides de couler ; mais alors même son idée distinctive est celle de *diffusion* ou de *dispersion* de choses liquides. Une source *verse* ses eaux, dès qu'elles coulent; elle les *répand*, quand elles s'étendent çà & là.

» De là vient, ajoute l'Auteur, comme le » remarque l'Académie, Dictionnaire 1762, au » mot *répandre*, que *verser* se dit d'une liqueur » que l'on épanche à dessein dans un vase, &

» *répandre* se dit d'une liqueur qu'on laisse
» tomber sans le vouloir. Ainsi on dit *verser* du
» vin dans un verre, non pas *répandre* du vin
» dans un verre; & on dit à un homme qui
» porte un vase plein de quelque liqueur, pre-
» nez garde de *répandre*, & non pas, prenez
» garde de *verser* : on ne craint pas alors la
» transfusion qui se feroit en la *versant* dans un
» autre vase; on en craint la perte, qui seroit
» infaillible si on la *répandoit* «.

On *verse* avec dessein ou par une cause naturelle & nécessaire; & il résulte de là que *verser* ajoute à l'idée d'effusion, un rapport marqué avec l'objet qui fait le terme de l'effusion : on *verse* le vin dans un tonneau pour le garder; on *verse* de l'eau sur les mains pour les laver. On *répand* avec dessein ou sans le vouloir; vous *répandez* du sel & du fumier sur les terres pour les fertiliser; vous *répandez* de l'argent, des secours parmi le Peuple pour le soulager. Si l'on ne dit pas *répandre* du vin dans un verre, c'est que le vin *versé* dans un verre, n'est pas *répandu*, il n'est pas jetté çà & là; il est ramassé & contenu dans le nouveau vase, comme il l'étoit dans un autre. On *répand* en divers lieux, & on ne peut que *verser* dans un vase.

Il faut considérer encore que l'effusion marque une succession, une continuité d'écoulement dans les choses *versées*; & la dispersion, une étendue, une certaine abondance de choses *répandues* çà & là. Le Ciel *verse* la pluie sur vos campagnes, & *répand* au loin sa rosée. Il est vrai qu'on dit *verser* une goutte, une larme, mais comme pour exprimer un commencement d'effu-

fion. On pourra dire auffi *répandre* une larme ; une goutte, en fuppofant qu'elle rejaillit ou fe divife en tombant. Par les idées & les circonftances de l'effufion & de la difperfion, vous déterminerez facilement les différences de toutes les expreffions dans lefquelles ces verbes font figurément employés.

» *Verfer* l'argent à pleines mains, continue » M. B., eft une expreffion qui défigne fimplement le tranfport que l'on fait à d'autres de » beaucoup d'argent que l'on poffédoit ; elle peut » marquer la libéralité ou la prodigalité. *Répandre* l'argent à pleines mains, eft une expreffion » qui ajoute à la précédente l'idée d'une diftribution, d'un partage ; elle peut marquer des » vûes d'intérêts & d'économie «.

On *verfe* l'argent par une continuité ou une fucceffion affez rapide de dons ou de dépenfes, pour le même objet, ou pour un petit nombre d'objets confidérés enfemble. On *répand* l'argent par l'étendue & la multiplicité des dépenfes & des dons, çà & là difperfés fur divers objets. L'un *verfe* l'argent à pleines mains fur un favori qu'il voudroit enrichir par une effufion continuelle de libéralités ; l'autre le *répand* à pleines mains fur la claffe nombreufe des pauvres qu'il tâche de fecourir dans leurs befoins, & felon fes moyens. Il y a profufion à *verfer* ainfi l'argent ; il y a largeffe à le *répandre* de la forte : il y aura plutôt prodigalité à le *répandre* qu'à le *verfer* ; car le propre du prodigue eft de jetter çà & là, de difperfer, de diffiper.

» Dieu *verfe* fes graces avec abondance fur » fes Elus ; & il les *répand*, comme il lui plaît,

» selon les vûes de sa miséricorde «. Il les *répand* sur tous les hommes ; il les *verse* sur l'élu qu'il en comble.

» A l'égard du *sang* & des *larmes*, on dit » indifféremment *verser* ou *répandre*, parce que » l'idée de l'effusion, qui est commune à ces » deux mots, est la seule que l'on veuille rendre » sensible, & qu'il est indifférent de marquer » ou de ne pas marquer expressément la dispersion du sang & des larmes, puisque la simple » effusion dit tout ce qu'on a besoin de dire «.

Cependant on dira mieux encore *verser* des larmes, quand elles coulent comme un ruisseau ; & *répandre* des larmes, quand elles tombent de tous côtés & à diverses reprises. Les larmes qu'on *verse*, sillonnent le visage ; & celles qu'on *répand* l'inondent : il n'est pas indifférent de retracer par le terme propre l'une ou l'autre image. Le malheureux en *verse* un ruisseau, un torrent ; le plus malheureux en *répand* des torrens, des ruisseaux tout à la fois, ou coup sur coup : quelle différence l'un ou l'autre mot met dans l'expression de la douleur !

On dira mieux *verser* le sang d'un citoyen, & *répandre* le sang des Peuples : ne vous semble-t-il pas voir à travers le mot *répandre*, une grande étendue de crimes, une mer de sang, un pays englouti ? Jésus-Christ *verse* pour nous son sang sur la croix ; & son sang se *répand* sur tout le genre humain. Jubellius Thraséa, surpris de voir le Consul Romain, Fulvius Flaccus, suspendre ses sanglantes exécutions sur les Sénateurs de Capoue, lui crie d'une voix terrible : Eh pourquoi n'assouvis-tu pas la soif que tu as de *ré-*

corps sur l'endroit où il a posé & pesé : la *trace* est un trait quelconque de l'objet imprimé ou décrit d'une maniere quelconque sur un autre corps. Tout *vestige* est *trace*, car l'empreinte porte quelque forme de la chose : les *traces* ne sont pas toutes des *vestiges* ; car les traits ne sont pas tous formés par l'impression seule du corps.

Le *vestige* n'est jamais qu'une *trace* très-légere & très-imparfaite de l'objet, comme l'empreinte du pied : la *trace* en représente quelquefois la forme entiere, ou du moins le dessin, comme l'empreinte d'un corps étendu sur le sable. On ne dit pas de grands *vestiges*, comme de grandes *traces*. Un pas est le *vestige* d'un homme : un sillon est la *trace* d'un Peuple policé.

On cherche, on découvre les *vestiges* : on reconnoît, on suit les *traces*. Le *vestige* n'est qu'un trait imprimé ; on le cherche : la *trace* est une ligne plus ou moins prolongée ; on la suit. Le *vestige* marque l'endroit où un homme a passé : la *trace* marque la voie qu'il a suivie. Les Latins ont dit *vestigare*, *investigare*, pour désigner une recherche curieuse, difficile, profonde, rigoureuse.

A proprement parler, les *vestiges* font une *trace* ; & voilà pourquoi l'on ne dit guere *vestige* qu'au pluriel ; & il faudra dire *suivre les vestiges*, tandis qu'il suffit de dire *suivre la trace*, *suivre quelqu'un à la trace*. Quand on dit *suivre les traces*, on suppose ou du moins on indique différentes actions ou diverses sortes d'objets.

Les *vestiges* sont plus ou moins épars ; les *traces* sont plus ou moins continues, ou considérées

dérées comme telles. En marchant sur un pavé gras, vous y laissez des *vestiges* : en glissant sur ce même pavé, vous y formez des *traces*.

L'empreinte des *vestiges* est plus ou moins superficielle ; & l'impression des *traces* peut être plus ou moins profonde.

Les *vestiges* s'impriment proprement par le poids du corps sur la base qui le porte : les *traces* s'impriment également de toute autre maniere. Un pas laisse un *vestige* : un coup laisse une *trace*. Les *traces* imprimées dans le cerveau par la vue des objets, ne s'appelleront pas des *vestiges*. Aussi le mot *trace* sert-il à indiquer mille sortes d'empreintes, ou d'impressions, de signes, de marques ; tandis que celui de *vestige* ne s'applique guere qu'à des objets qui marquent naturellement la place sur laquelle ils ont posé.

Vexer, *Molester*, *Tourmenter*.

Vexer, latin *vexare*, signifie littéralement tirer, traîner, emporter çà & là : *qui fertur & raptatur, atque hùc atque illùc, distrahitur, is vexari propriè dicitur*, dit Gellius, l. 2, c. 6. *Vexo* est, dit-on, le fréquentatif de *veho*, porter, tenir en l'air : il marque certainement la force (*vis*), la force qui entraîne, arrache, ravit en tourmentant. Pourquoi le mot *vexer* nous semble-t-il moins noble que *vexation*, & que le *vexare* des latins ? Cicéron emploie sans cesse celui-ci dans ses Harangues, pour marquer

les violences exercées dans les Provinces par les Officiers de la République ; il dit même que Verrès avoit ſi fort *vexé* la Sicile, qu'il étoit impoſſible de la rétablir dans ſon premier état : ſur quoi Aſconius obſerve que ce mot annonce une grande calamité. Nous nous ſervons particuliérement de ce terme, pour exprimer un abus d'autorité ou de pouvoir par une ſorte de perſécution, qui tend ſur-tout à exiger des ſujets ou des perſonnes ſoumiſes, ce qu'ils ne doivent pas ou plus qu'ils ne doivent.

Moleſter, latin *moleſtare*, n'eſt qu'un terme de Palais & de converſation familiere, quoiqu'il ait une ſinguliere énergie, qui le diſtingue parfaitement de tout autre ſynonyme. *Moleſtia*, dit Cicéron, eſt un chagrin permanent : c'eſt proprement un *poids* ſur le cœur ou ſur l'eſprit ; car ce mot vient inconteſtablement de *moles*, maſſe, charge. Ce qui eſt à charge, ce qu'il eſt difficile de ſupporter, ce qui peſe ſur nous juſqu'à nous bleſſer ou à nous fatiguer, nous *moleſte*.

Tourmenter vient de *tor*, *tour* ; d'où tourner, torturer, *tourmenter*. Ce mot exprime littéralement l'action de cauſer une agitation violente, qui vous fait, pour ainſi dire, tourner en tout ſens, ne vous laiſſe jamais à la même place, ne vous permet point le repos, & vous tient dans une ſouffrance, une peine, ou une gêne continuelle. Si vous conſidérez le *tourment* comme torture, ſupplice, grande douleur, le verbe s'élevera trop au deſſus des précédens, pour qu'il puiſſe être renfermé dans les termes de la ſynonymie. Il faut le ramener à des idées & à des



peines plus communes. Il suffit qu'il ôte le repos, qu'il jette dans le trouble & qu'il cause des peines continuelles; ce qu'il fait de mille manieres différentes.

Vous êtes *vexé* par la violence qui vous tourmente pour vous dépouiller injustement. Vous êtes *molesté* par des charges, des attaques, des poursuites qui vous harcelent & vous fatiguent. Vous êtes *tourmenté* par toute sorte de peines, dont la force & la continuité ne vous laissent point de repos.

Vous perdez à être *vexé*. Vous ne supportez pas d'être *molesté*. Vous souffrez à être *tourmenté*.

On *vexe* le foible. On *moleste* sur-tout le débonnaire. On *tourmente* tout le monde.

C'est le fort qui *vexe*. C'est le fâcheux qui *moleste*. Il n'y a pas jusqu'au plus petit insecte qui ne *tourmente*.

Les mauvais Seigneurs *vexent* leurs Paysans: les bons Seigneurs qui ne se mêlent pas de leurs affaires, laissent *vexer* les leurs; ce qui est encore pis. Il se trouve toujours des importuns qui nous *molestent*, mais ils *molestent* sur-tout, tant qu'ils peuvent, les gens puissans; c'est une des petites aubaines de la grandeur. Si l'on ne nous *tourmente* pas, nous nous *tourmentons*, & voilà la vie.

Il y a une foule prodigieuse de petits agens, de petits suppôts de toute espece, de justice, de police, de finance, &c. qui sans cesse *vexent* le Peuple, & même les Grands, & toute une Nation, par des exactions indues: cela s'appelle être mangé des vers. Il se rencontre de ces honnêtes voisins qui, insupportables à eux-mêmes, s'efforcent de s'en dédommager & de s'en consoler, en *molestant*

leurs voisins, par les embarras & les affaires qu'ils ne cessent de leur susciter : s'ils ne prennent pas votre manteau, ils le déchirent, comme ces chiens hargneux. Il est, dit-on, beaucoup de maris qui n'ont pas de plus grand plaisir que de *tourmenter* leurs femmes, & non moins de femmes qui n'ont pas de plus douce satisfaction que de *tourmenter* leurs maris : en vérité cela est tout à la fois si méchant & si fou, que je le crois.

Je ne crains pas qu'on me contredise : l'action de *vexer* & voler le Peuple, au nom du Prince, est un crime de leze-Majesté. La persévérance maligne à *molester* un homme paisible, équivaut, si j'en considere le principe & le résultat, à un crime commis, pour ainsi dire, en détail. Le plaisir de *tourmenter* des bêtes innocentes, est un crime contre l'humanité même ; je le sens dans mon cœur, lorsque j'entends une bête se plaindre.

Vis-à-vis, en Face, Face à Face.

CES locutions présentent d'abord l'idée de *devant*, qui, dans le sens propre & physique, marque le principal aspect de la chose ou sa partie antérieure ; avec cette particularité distinctive, que ce mot désigne un rapport avec les autres aspects de la chose, & qu'il les exclut. Vous pouvez être *devant*, *derriere*, *à côté*, *dessus*, *dessous* ; mais vous êtes *devant*, en opposition directe à *derriere*. Votre maison est *devant* ou *derriere*

l'église, ou à côté, au dessus, au dessous. Quand vous dites *devant* un tel objet, l'objet est en quelque sorte considéré comme le centre auquel d'autres objets se rapportent, autour duquel ils roulent ou se rangent. Ainsi vous direz que votre maison est *devant* l'église, *devant* le palais, *devant* une salle publique, parce que ces grands édifices ont quelque chose d'éminent & de signalé; & qu'il regne tout au tour d'eux beaucoup de bâtimens sur lesquels ils dominent de tous côtés ou sous toutes leurs faces.

Vis marque la vue, la vision, le visage. *Vis-à-vis* désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'un à l'autre; qui se regardent, qui sont en opposition directe & sur la même ligne de rayon visuel. Cette façon de parler indique clairement l'action de voir directement de l'un à l'autre terme, ou la disposition des choses propre à ce genre d'action; ce qui est exprimé dans une forme latine, par la locution bien familiere, *visum-visu*. Il est évident qu'elle convient sur-tout à l'égard des personnes qui sont en regard direct l'une avec l'autre, dans le sens rigoureux de *regarder* & de *voir*.

Fa, *fac*, *phan*, *phen*, ce qui paroît, ce qui brille, ce qui frappe d'abord les yeux & fait distinguer les objets : de là *face*, latin *facies*, visage, bouche, la partie la plus avancée & la plus apparente de l'objet, la superficie & le devant de la chose. La *face* a toujours plus ou moins d'étendue : la *face* d'un bâtiment en est toujours une partie très-considérable : on dit la *face* de la terre : on ne dit pas la *face* d'un

corps pointu : un point n'est pas *en face* d'un autre ; il est *vis-à-vis* sur la même ligne. Vous dites *à la face* de toute la Cour, de tout un Peuple, de toute une Nation, & vous direz en présence de quelqu'un, devant une personne. Une maison est *en face* d'un édifice, quoiqu'il n'en regarde que l'aile. Deux objéts sont *face à face*, lorsque la *face* de l'un correspond à la *face* de l'autre, dans une certaine étendue. Un objet est *en face* d'un autre ; mais deux objets sont *face à face*, l'un à l'égard de l'autre. La premiere locution ne marque qu'un simple rapport de perspective ; & l'autre marque fortement un double rapport de réciprocité. Aussi celle-là est-elle moins énergique & moins circonstanciée que celle-ci. Il n'y a personne qui ne sente la différence entre voir quelqu'un *en face*, & voir Dieu *face à face*. Il est clair que l'idée de *vue*, de *vision*, de perspective, n'est point exprimée par ces deux expressions, quoiqu'elles supposent les choses en aspect, tandis qu'elle l'est formellement par celle de *vis-à vis*.

Ainsi *vis-à-vis* marque un rapport ou un aspect plus rigoureusement direct entre les deux objets, qu'*en face* ; c'est pourquoi l'on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis*, par le mot *tout*, *vis-à vis*, *tout vis-à-vis*. Il marque, comme *face à face*, une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets, désignée par le mot *face*. Je suppose qu'on prend les expressions à la rigueur.

Un Roi, dit un Auteur moderne, craint bien plus de faire un mauvais choix *en face* de la Nation, que *vis-à-vis* de ses complaisans & de

ses Ministres. Ces deux expressions, prises figurément dans cette phrase, sont bien appliquées, selon la différence des objets présens : mais elles sont employées d'une maniere impropre ; car *en face* & *vis-à-vis* annoncent une opposition qu'il ne s'agit point d'exprimer : il falloit dire *à la face* de la Nation, pour marquer la grande publicité de l'action, & *en présence* pour indiquer la particularité du secret.

On ne dira pas qu'une maison est *en face* d'une arbre ; un arbre peut être *en face* d'une maison : deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre, & non *face à face*.

Puisque *vis-à-vis* annonce la vue & la perspective, il ne convient proprement qu'à l'égard des objets qui sont, en rapport l'un avec l'autre, dans la portée de la vue, de maniere que l'un fasse perspective à l'égard de l'autre. Mais hors de vue, ils seront néanmoins *en face* ou dans la même direction. Des ports, des côtes, des habitations, des objets, si éloignés les uns des autres que, d'un des deux termes, l'autre ne peut être apperçu, ne seront pas proprement *vis-à-vis*, quoiqu'ils soient *en face*.

☼ La critique a justement relevé le ridicule abus que l'on fait de l'expression *vis-à-vis*, dans le sens d'envers, à l'égard, &c. ; être ingrat *vis-à-vis* quelqu'un, se trouver *vis-à vis* de rien, être *vis-à-vis* de soi, prendre un parti *vis-à-vis* un ennemi, se conduire bien ou mal *vis-à-vis* une personne, &c. Qu'est-ce que *vis-à-vis* fait au sentiment, à la fortune, à la solitude, à la résolution, à la conduite, &c. ? S'agit-il là d'être

en présence d'un objet, *en face*, en butte, à l'opposite, soit au propre, soit au figuré ? Cependant quelques-unes de ces phrases sont si ...tées, qu'il faut absolument les souffrir : ainsi tout le monde dit être, rester *vis-à-vis* de rien, *vis-à-vis* de soi ; & il est possible de justifier celle-ci, en présentant le *rien*, le *soi*, comme l'unique perspective du sujet, le seul objet qu'il a à considérer, ce qu'il a toujours devant lui, sous ses yeux, dans sa pensée. C'est-là ce que la locution *vis-à-vis* doit au moins exprimer figurément. L'expression morale de hauteur, *vis-à-vis de moi*, paroîtra peut-être assez propre à reprocher la hardiesse de quelqu'un qui se compare à vous, qui vous le dispute, se mesure avec vous, s'éleve contre vous, vous fait face, vous fait tête. En général, il faut éviter ces manieres de parler, sur-tout quand la mode est d'en abuser, pour peu qu'elles paroissent recherchées & détournées de leur sens rigoureux.

Visceres, *Intestins*, *Entrailles*.

M. de Gébelin présente le latin *viscera* comme un dérivé de *vis*, *vi*, *vei*, *hé*, qui marque l'existence, la force, la vigueur. Je ne sçais si ce mot ne tient pas de plus près au latin *vesci*, dont l'idée propre est celle de nourriture ; *vesca*, *esca*, nourriture, aliment. Les *visceres* servent à élaborer & à épurer les alimens pour la nutrition, & pour l'entretien de la vie. Il est à remarquer que le terme latin désigne non seulement les

entrailles, mais encore la chair qui est entre la peau & les os, tout ce qui se mange de l'animal; & ils appelloient *visceratio*, l'action de donner les chairs à manger, de jetter la curée aux chiens, de distribuer la chair des victimes. L'office des *visceres* est de travailler à la nutrition du corps, par l'élaboration des alimens, & au maintien de son existence. Les *visceres* sont des parties intérieures, soit de la partie supérieure, soit de la partie inférieure du corps.

Intestin est formé d'*intùs stare*; ce qui existe dans l'*intérieur*, ce qui est attaché en dedans, ce qui est au fond. On dit guerre *intestine*, fievre *intestine*, mouvemens *intestins*. Les *intestins* se réduisent proprement à ce qu'on appelle *boyaux* : cependant, comme ces parties du corps tirent le nom d'*intestins*, de la place qu'ils occupent au dedans du corps, & de ce qu'ils y sont renfermés, des Anatomistes disent les *intestins* des ventricules, tel que le cerveau. Les *intestins*, proprement dits, sont dans le ventre, ou dans la partie inférieure du tronc. *Boyau* est tiré de *bot*, *bod*, *bet*, *bed*, qui marque la profondeur, la continence : Martial a dit en latin *botellus*, Saint Bernard *budellus*, &c.; c'est le *boyau*, corps creux, vuide, long, étroit, qui reçoit les alimens, par où passent les matieres rejettées. C'est sur-tout l'idée de *creux* & *vuide*, que les Etymologistes considerent. Du Cange remarque qu'on a dit *boel*, *bouel*, c'est-à-dire, *le bo*, *le bou*, ce qui reçoit, contient dans sa capacité, sa profondeur; comme un *bateau*, une *bedaine* (hébreu *beten*), une *bouteille*, &c.

Entrailles est formé d'*intrà*, en dedans, au

fond, avec la terminaison qui marque l'amas la collection, l'ensemble, ce qui fait que ce mot n'a point de singulier. *Ailles* est le pluriel latin *alia*; & *alia* signifie plusieurs choses, choses & autres. Les Grecs ont dit *entera*. *Entrailles* désigne particuliérement les *intestins*, mais aussi quelquefois tous les *visceres*, toutes les parties renfermées dans le corps de l'animal. Ce mot est collectif, générique, indéfini.

Les *visceres* sont des organes intérieurs, destinés à produire dans les alimens ou dans les humeurs des changemens utiles à la santé ou à la vie : le cœur, le foie, les poumons, comme les boyaux, &c. sont des *visceres*. Les *intestins* sont proprement des substances charnues en dedans, membraneuses en dehors, qui servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle, & à vuider les excrémens. Tout cela est renfermé dans les *entrailles*, mais indistinctement & indéfiniment, de maniere qu'*un viscere*, *un intestin*, fait partie *des entrailles*.

Les *visceres* se distinguent comme des corps différens, chargés, chacun, d'une fonction particuliere, tendante à un but commun. Les *intestins* forment un corps continu (le canal *intestinal*), qu'on distingue en différentes parties, selon leur place, leur grosseur, leur service particulier dans un genre particulier de travail. Vous distinguez sur-tout les *entrailles* par les sensations que vous éprouvez & par un caractere de sensibilité que vous leur attribuez.

Les *entrailles* ont donc pris un caractere moral : on a des *entrailles*, lorsqu'on a un cœur sensible : on dit des *entrailles paternelles*, les

ntrailles de la miséricorde, &c. Elles semblent lors tenir particuliérement au cœur, comme præcordia chez les Latins. Comme on demande aux entrailles des sentimens de vertu, on leur a demandé des lumieres sur la vérité. Comme on consulte ses *entrailles* ou son cœur sur ce qu'on doit faire, on a consulté les *entrailles* des animaux sur les événemens qui doivent arriver. Ce mot est de la Langue vulgaire : *viscere* & *intestin* appartiennent à l'Anatomie & à la Médecine.

Visqueux, Gluant.

Le mot latin *viscus* signifie *glu*. La *glu* est une composition qui s'attache fortement, & qui sert à prendre les oiseaux ou à retenir les insectes. *Gluant* nous annonce la *glu*; nom françois de la chose : *visqueux* ne nous indique qu'une qualité; puisque le nom de *viscus* nous est étranger. La terminaison *ant* (*ens*) signifie ce qui est; elle marque la maniere d'être, ou la possession d'une qualité (car ce qui *est* aimant *a* de l'amour) : la terminaison *eux* (*osus*) signifie ce qui a de la force, de l'efficacité; elle marque une propriété active, une qualité énergique. *Gluant* signifie ce qui *glue*, ce qui est ou fait comme de la *glu*, ce qui a ou possede la qualité de s'attacher : *visqueux* signifie ce qui s'attache avec force, ce qui a la propriété essentielle ou très-énergique de se coller, ce qui tient fort aux objets auxquels il s'attache. La chose *gluante* est telle : la chose *visqueuse* est faite pour produire un tel effet.

La bave des limaçons, le jus des confi[...] les humeurs épaisses qui découlent des arbres ; en général ce qui coule d'abord & se fixe ou se [...] ensuite, & s'attache, s'appelle proprement gl[...] Les choses qui, par elles-mêmes, ont une gr[...] tenacité ; les fluides, dont les molécules ont [...] elles une forte adhésion, comme l'huile ; les [...] meurs, qui se coagulent de maniere à former [...] couche durable, comme l'enduit naturel qui [...] vre les feuilles & les fleurs, ou un corps so[...] comme la pierre dans la vessie ; en général ce [...] est si tenace qu'il est très-difficile de le déta[...] d'un corps, s'appelle plutôt *visqueux*. Vous q[...] lifiez plutôt de *gluant* un fluide qui ne fait [...] s'attacher aux mains, aux habits, à un cor[...] quand il y touche ; & de *visqueux*, ce qui a [...] propriété de produire une telle adhérence que [...] objets restent comme attachés, liés, collés, [...] corporés, pour ainsi dire, ensemble.

Il est sensible que la différence de ces termes ne résulte point du sens des mots radicaux, *gl[...]* *visc*, puisqu'ils signifient la même chose ; & nous allons bientôt voir que, par leur valeur étymolo-gique, ils énoncent à peu près la même propriété. Cette différence est donc fondée sur la qualité des terminaisons qui, dans ces adjectifs, modifient l'idée des noms. Ainsi nous disons *gluant* & *glutineux* : *glu* est également la racine de ces mots : mais *gluten* renforce l'idée de *glu*, par le mot *ten*, qui exprime la tenacité, la propriété de tenir ; & *glutineux* doit exprimer la propriété de tenir avec une très-grande force, soit par l'addi-tion *ten*, soit par la terminaison *eux*, qui désigne particuliérement la force de l'activité, de l'action

de l'effet. *Visqueux* participe donc à l'idée ſtinctive & renforcée de *glutineux*. Le *gluten*, 1 françois, n'eſt pas *la glu*, proprement dite : : mot déſigne une humeur qui, par ſa propriété aturelle, produit un effet ſemblable à celui de . compoſition appellée *glu*. L'effet du *gluten* eſt 'unir, de lier; de coller, de ſouder des parties ui, ſans cela, ſeroient déſunies, détachées, ſéparées es unes des autres : ainſi les corps ſolides, tels que es pierres, ne tiennent leur ſolidité ou leur conſtance que d'un *gluten*, d'un ciment, d'une matiere collante qui en tient les parties fortement adhérentes les unes aux autres, & d'une maniere permanente. L'effet diſtinctif du corps *glutineux* eſt donc de lier, de coller, de cimenter, de maniere à donner ou à rendre aux objets la ſolidité ou la conſiſtance qui leur eſt propre ; idée étrangere au mot *viſqueux*, & fort éloignée du mot *gluant*.

Le latin *viſcus* ou *viſcum*, le grec *ikos*, viennent du radical *hi*, *vi*, *vis*, force. *Viſcum* étoit d'autant plus propre à déſigner la *glu*, qu'il eſt le nom du *gui* & de la plante qui s'attache au chêne, & que la *glu* ſe fait avec le gui cueilli avant ſa maturité. En grec, en latin, en celte, &c. *ic*, *ac*, *ax*, *ix*, *iſch*, *aſch*, *iſq*, &c. déſignent ce qui eſt aigu, pénétrant, inſinuant, fixe, permanent, perſévérant, continu, ſtable ; & ils entrent avec cette idée dans la compoſition d'une foule de mots de notre Langue, adjectifs, ſubſtantifs, verbes : il faut en retenir la valeur. Ainſi *viſc*, *viſq*, eſt très-propre à déſigner l'adhérence, la ténacité, la force d'adhéſion, la propriété d'attacher & de s'attacher. Le celte *glu*, *glud*, ſignifie

glu, ténacité; *glen*, adhérence, liaison; le gr. *gloios*, l'allemand *kiette*, s'attacher; l'irland. *glu*, colle; le latin *glu*, *gluten*, glu, colle, &c. Il est visible que ces mots tiennent à la racine féconde *col*, *clo*, lien, serrer, unir, attacher, fixer: d'où *colle*, *clou*, &c.

Vogue, *Mode*.

Ouag, *vag*, *vog*, forment des sons bruyans, & servent à désigner les objets qui en sont la source. La *vague* de l'eau se balance avec bruit. Le mouvement, le cours du vaisseau poussé par l'effort des rames qui fendent & soulevent avec bruit les vagues, s'appelle *vogue*. *Mode* est le latin *modus*, maniere d'être, de faire, &c.

Dans une acception particuliere de ces termes, la *mode* est un usage régnant & passager, introduit dans la société par le goût, la fantaisie, le caprice. La *vogue* est un concours excité par la réputation, le crédit, l'estime, & par préférence aux autres objets du même genre.

Une marchandise *est à la mode*; on en fait un grand *usage*: le Marchand qui la vend *a la vogue*; on y *court* de toutes parts.

La *mode* vous promet une sorte de renouvellement: il faut bien qu'elle passe vîte: les *modes* qui durent deviennent *manieres*. La *vogue* vous promet que vous serez mieux servi: on regarde volontiers comme le meilleur ce qui est le plus renommé: si la *vogue* dure, elle en fait la fortune.

On prend la coiffure, le ton, & jusqu'au remede qui est à la *mode*, parce que c'est la *mode*. On prend le Médecin, l'Avocat, l'Ouvriere qui a la *vogue*, parce qu'on croit en tirer un meilleur service.

On suit la *mode* : il faut bien faire comme tout le monde. La *vogue* entraîne : l'on court où l'on voit tout le monde courir.

Il n'y a plus de vieilles femmes, la *mode* est pour la grand'mere comme pour la petite-fille : elle rajeunit. La Marchande de coiffures qui a la *vogue*, aura la *vogue* pour les souliers, si elle s'avise d'en vendre : c'est le dieu du goût.

Le gros jeu est à la *mode*; on s'y amuse à se ruiner ou à se déranger. Les spectacles sont en *vogue*; tout Paris y va pour s'amuser à tuer le temps, ne fût-ce qu'en changeant d'ennui.

Les revenans sont revenus à la *mode*. Les charlatans ont toujours la *vogue*.

On fait la *mode*; c'est une invention, bien souvent renouvellée : on donne la *vogue*; c'est une impulsion, quelquefois bien aveugle. La *mode* passe : la *vogue* cesse. La *vogue* aussi est une espece de *mode*.

Les fous, dit un Proverbe, inventent les *modes*, & les sages les suivent. Les femmes sur-tout donnent la *vogue*; & sur leurs traces, elles traînent un peuple d'hommes.

Qu'importe qu'on soit ridicule, pourvu qu'on soit à la *mode* ? Qu'importe qu'on ait du mérite, pourvu qu'on ait de la *vogue* ?

Il y a des femmes *à la mode*, des hommes *à la mode*, des esprits *à la mode*, des expressions *à la mode*, des folies *à la mode*, des visages *à*

la mode, &c. &c. &c. : c'est ce qui plaît, ce qu'on goûte aujourd'hui. Les gens, les choses, les objets dont la foule croit tirer un service plus utile ou plus agréable, ont la *vogue* : on les court, ils attirent tous les chalands.

L'homme à la *mode* est celui qui se donne & qu'on prend pour modele. L'homme en *vogue* est celui qui est le plus accrédité, & qui vend le mieux sa marchandise ou ses drogues.

Jadis un Prédicateur étoit fort à la *mode*; aujourd'hui c'est une Actrice. Ci-devant les Financiers étoient en *vogue*; aujourd'hui ce sont les Banquiers. C'est ainsi que les mœurs & les empires changent.

Il n'y a rien, dit la Bruyere, qui mette plus subitement un homme à la *mode* que le grand jeu: cela va du pair avec la crapule. L'argent a toujours la *vogue*.

Un homme à la *mode*, dit encore cet Auteur, dure peu; car les *modes* passent. S'il est par hasard un homme de mérite, il n'est pas anéanti. La vertu a cela d'heureux, qu'elle demeure toujours ce qu'elle est; & si elle n'a pas la *vogue*, elle va toujours au delà des temps.

Voie, *Moyen*.

Voie, lat. *via*, lieu par où l'on *va*, au propre; & au figuré, le plan qu'on suit, la conduite qu'on tient. *Moyen*, lat. *modus*, *medium* (maniere, milieu), ce qui est entre deux ou au milieu, le ressort ou l'instrument employé pour le succès, ce avec quoi l'on fait une chose.

Voilà

Voilà pourquoi l'on suit les *voies*, & l'on employe les *moyens*. La *voie* est une carriere à parcourir par une suite d'actions : le *moyen* est la force ou la puissance mise en action pour obtenir.

Je ne voudrois pas dire, avec l'Abbé Girard, que la *voie* est la maniere de s'y prendre pour réussir ; & le *moyen*, ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La distinction n'est pas assez marquée ; car le *moyen* est vraiment une maniere de s'y prendre. Mais le propre de la *voie* est de tracer ou retracer votre marche, ce que vous avez à faire, ce que vous faites avec suite ; & le propre du *moyen* est d'agir, d'exécuter, de produire l'effet. La *voie* est bonne, juste, sage ; elle va au *but* : le *moyen* est puissant, efficace, sûr ; il tend à la fin.

Sylla veut ramener Rome à la liberté : la *voie* qu'il *prend*, c'est la tyrannie : les proscriptions sont les *moyens* qu'il emploie.

La Nature & l'Art operent des conversions semblables par la *voie* de la calcination, mais sans doute par des *moyens* différens ; car la Nature calcine sans feu du moins visible.

Le Géometre résout ses problêmes par la *voie* de l'analyse ou par celle de la synthese, & au *moyen* d'une série d'inductions.

Il y a différentes *voies* pour parvenir : le *moyen* le plus sûr, quelque *voie* que l'on prenne, est une volonté ferme, constante, inébranlable.

Les *voies* pour parvenir à la grandeur, à la fortune, à la gloire, au bonheur sont tracées : mais les *moyens*, qui les a ? qui veut les employer ? qui sçait les employer ? qui les emploie avec succès ?

Vous me montrez la *voie* : donnez-moi donc les *moyens* de la suivre.

Qui entre dans la *voie*, est loin encore du bu
Qui veut la fin, veut les *moyens*.

L'Abbé Girard dit que la *voie* a un rapport particulier aux *mœurs*; & le *moyen*, aux *événemens*. Il falloit dire que la *voie* désigne la *conduite*, une marche suivie; & le *moyen*, l'*effet* ou le succès, en tout genre de dessein, d'entreprise, d'action, &c. La Nature suit, dans sa marche, des *voies* impénétrables; & toujours elle emploie les *moyens* les plus efficaces dans l'exécution de ses desseins.

Vol, Volée, Essor.

De *al*, *ol*, *hol*, élévation, aile, &c. vient le mot *vol*, qui, désignant par le *v* la force, la vigueur, la vertu, &c., exprime l'action puissante de s'*élever* dans les airs par la force & le jeu des *ailes*. La terminaison *ée*, ainsi que je l'ai expliquée ci-devant, ajoute, dans *volée*, à l'idée de *vol*, la suite, la succession, le prolongement, la diversité, la liberté, les particularités de l'action. Ainsi, dans une autre acception, la *volée* marque la multitude, la troupe, la bande, la pluralité. *Essor* tient à l'oriental *sor*, *xor*, s'en aller, s'envoler, s'éloigner; comme nos mots *hors*, *sortir*, &c. : les Italiens disent *sorare*, voler : s'*essorer* veut dire voler fort haut, fort loin; & le mot d'*essor* indique la liberté, la hardiesse, la grandeur, la plénitude du *vol*, mais sur-tout la force du début.

Le *vol* est donc l'action de s'élever dans les airs, & d'en parcourir un espace; la *volée* est un vol

soutenu & prolongé ou varié : l'*essor* est un vol hardi, haut & long, le plein vol d'un grand oiseau.

Le *vol* de la perdrix n'est pas long : les hirondelles passent, dit-on, la mer tout d'une *volée* : le faucon, mis en liberté, prend quelquefois un *essor* si haut, qu'on l'a bientôt perdu de vue.

Tout oiseau prend son *vol*. Vous donnez la *volée* à celui à qui vous donnez la liberté de s'envoler où il voudra, & de s'enfuir tout-à-fait : vous le prenez à la *volée*, dans le *cours de son vol*. L'oiseau de proie prend un *essor* d'autant plus véhément, qu'il a été plus long-temps contraint.

Au figuré, une personne prend son *vol* & son *essor*; son *vol*, lorsqu'elle s'affranchit de ses entraves & qu'elle use de toute sa liberté; son *essor*, quand elle essaye librement ses forces & qu'elle s'abandonne à toute leur énergie. Il y a de la hardiesse dans le *vol* : dans l'*essor*, il y a une ardeur égale à la hardiesse.

On prend son *vol* pour s'élever à une certaine hauteur & s'y maintenir : on prend son *essor* pour s'élever fort haut & parcourir une grande carriere. On prend son *vol* comme on l'entend : on prend son *essor* comme par impulsion & par instinct. Pour prendre son *vol*, l'esprit mesurera ses forces : le Génie, pour prendre son *essor*, obéit au sentiment qu'il a de ses forces, sans les mesurer. Le *vol* suit l'*essor* : par l'*essor* ou par la maniere de s'élever, vous jugez si le *vol* sera haut & soutenu. Il arrive souvent que l'on prend un *vol* trop haut; & bientôt l'on baisse : il arrive aussi que l'on prend un effort

contraint pour son *essor* naturel ; & l'on tombe bien vîte.

Vouer, *Dévouer*, *Dédier*, *Consacrer*.

Fo, *vo*, feu, ardeur; celte *wet*, desir ardent, sou-*hait* vif; lat. *votum*, *vœu*, desir ardent, promesse sacrée, engagement solemnel. *Dévouer* ajoute à *vouer* l'idée d'un *détachement*, d'un renoncement, d'une abnégation par laquelle on met une chose à la *dévotion*, à la discrétion, à la volonté d'autrui, sans aucune réserve : le *dévoûment* annonce un zele & une soumission sans bornes ; il est entier, parfait & absolu. *Dédier*, lat. *dedicare*, vient de *dic*, *dicere*, *dicare*, montrer, indiquer, dire, offrir, présenter, &c. : il désigne l'hommage solemnel qu'on fait d'une chose, l'action de la mettre sous des auspices avec certaines cérémonies. Cicéron, *De domo suâ*, remarque que la *dédicace* consiste proprement dans l'énonciation de certaines formules prescrites par le rituel ; & qu'il faut considérer celui qui *dit*, ce qu'il *dit*, la maniere dont il le *dit* (*Quis dicit*, *& quid*, *& quomodò*). *Sacer*, sacré, saint; en oriental *chag*, chose sacrée, sacrifice ; en grec *agios*, saint, sacré. *Sacrer*, imprimer un caractere sacré, un caractere de sainteté ; *consacrer* désigne une solemnité, des cérémonies, des formes, des actes qui mettent la chose au rang des choses saintes, inviolables, religieusement & uniquement dévouées & sacrifiées à Dieu.

Vouer, promettre, engager, affecter d'une ma-

iere rigoureuse, étroite, irrévocable par l'expres-
on d'un desir très-ardent, de la volonté la plus
erme. *Dévouer*, attacher, adonner, livrer sans
éserve, sans restriction, par le sentiment le plus
'if & le plus profond du zele le plus généreux
›u le plus brûlant. *Dédier*, mettre sous l'invoca-
ion, sous les auspices, à la dévotion de l'objet à
qui l'on *dédie*, par un hommage public, solemnel,
ıuthentique. *Consacrer*, dévouer religieusement,
entiérement, inviolablement, par un vrai sacri-
fice, de maniere à rendre la chose sacrée & invio-
lable.

Ces termes s'employent proprement dans le style religieux. Dans un danger, vous *vouez*, vous faites vœu d'offrir une lampe à la Vierge; vous *vouez*, vous engagez par un lien sacré vos enfans à Dieu. Les Religieux se *dévouent* ou se *vouent* sans réserve au service de Dieu; les Martyrs se *dévouoient* à la mort pour le triomphe de la Religion. On *dédie* une église, une chapelle, un autel, sous l'invocation de quelque Saint : on dit aussi *dédier*, destiner, appliquer, donner tout entier à une profession sainte, sous de saints auspices. On ne *consacre* qu'à Dieu; on *consacre* une église avec des cérémonies majestueuses & religieuses; le Prêtre *consacre*, à la sainte Messe, le pain & le vin.

Les Romains, dans des calamités, *vouoient* des autels à la Peur, à la Fievre, à la Mort, aux maux qu'ils redoutoient. Ils *dévouoient* avec des imprécations, aux dieux infernaux, la tête de ceux qu'ils anathématisoient. Ils *dédioient*, tous, leurs maisons à des Lares ou Pénates particuliers; en sorte que chaque famille avoit ses dieux propres.

Ils *consacroient* aux dieux & à leur culte une partie des terres qu'ils avoient conquises; usage qu'ils conserverent sans doute dans les Gaules.

Ces termes ont passé dans le style profane; & le *vœu* est toujours un engagement inviolable; le *dévoûment*, un abandonnement entier aux volontés d'autrui; la *dédicace*, le tribut d'honneur d'un client; la *consécration*, un dévoûment si absolu, si inaltérable, si inviolable, qu'il en est comme sacré. J'employe ces substantifs dans le sens relâché des verbes & pour en exprimer l'action, quoique *consécration* ne se dise que dans un sens religieux; quoique *dédicace* ne désigne proprement que la cérémonie de dédier; quoique *vœu* marque la chose qu'on fait plutôt que l'action de faire; action qu'il faudroit appeller *voûment*, comme *dévoûment*.

On *voue* ses services à un Prince, une éternelle gratitude à un bienfaiteur, une foi inviolable à un ami; on se *voue* à une profession, à un état, &c. On *dévoue* proprement les personnes dont on dispose; on se *dévoue*, soi : on se *dévoue* en *vouant* l'attachement le plus parfait & l'obéissance la plus profonde, jusqu'à tout sacrifier, même sa vie : des citoyens se *dévouent*, s'immolent pour le salut de la patrie : à l'exemple des Barbares qui se *dévouoient* à un Prince pour le servir & le défendre jusqu'à la mort, les principaux de Rome, dès qu'elle eut un Empereur, se *dévouerent*, ou feignirent de se *dévouer* aux Tyrans qu'ils se promettoient d'égorger. On *dédie* des monumens qui honorent les personnes; on *dédie* des Ouvrages qu'on met sous les auspices de quelqu'un; on *dédie* à un Patron. On *consacre* son temps, ses

reilles, ses soins, ses jours, &c. : on se *consacre* à des travaux, à des services, à une profession, à l'étude, à la gloire, à des œuvres qui occupent l'homme tout entier & sa vie, qui remplissent une vocation respectable, qui demandent, dans un parfait dévoûment, l'assiduité & la fidélité la plus constante : on *consacre* des monumens, des trophées, des objets faits pour relever la grandeur, pour perpétuer la mémoire ou l'usage, de maniere à attirer plus de respect, à donner plus d'autorité.

Ce que vous avez *voué*, n'est plus libre ; il est donné ou dû sans retour. Celui qui se *dévoue* est entiérement soumis ; il n'est plus à lui, il n'a rien à lui. Ce qu'on a *dédié* est voué ou consacré à l'honneur de quelqu'un ; l'hommage en est fait. L'objet qui est *consacré*, a une destination inaltérable, invariable, inviolable ; il faut le respecter ou respecter sa destination.

On *voue* par crainte, par reconnoissance, par attachement, par intérêt. On *dévoue* par zele, par soumission, par confiance, par amour. On *dédie* par respect, par honneur, par déférence, par préférence. On *consacre* par révérence, par dévoûment, par générosité, par piété.

Je voudrois rendre raison de différentes applications de ces mots, *consacrées* par l'usage : mais ce travail me meneroit trop loin.

Vrai, Véridique.

Vrai se prend quelquefois dans l'acception de *véridique*, qui *dit* la *vérité*, qui dit vérité, mais

avec un bien plus grand sens. Les Latins disoient aussi *verus* pour *veridicus* : *Verus sum ? suis-je vrai ?* dit Térence dans l'Andrienne.

L'homme *véridique* dit vrai : l'homme *vrai* dit le vrai.

L'homme *vrai* est *véridique* par caractere, par la simplicité, la droiture, l'honnêteté, la véracité de son caractere.

L'homme *véridique* aimera bien à dire la *vérité* : mais l'homme *vrai* ne peut que la dire.

Dieu est *vrai* par essence : l'Ecrivain, inspiré par lui, est contraint d'être *véridique*.

Il n'y a de vrai ami que l'homme *vrai*. Un coquin, payé pour nuire, tel qu'un délateur, ne peut être *véridique*.

Comment le Conseiller sera-t-il *vrai*, s'il faut qu'il plaise ? Comment le témoin sera-t-il *véridique*, si on l'intimide ?

Ecoutez l'enfant désintéressé ; c'est un témoin *véridique*. Ecoutez les aveux d'un mourant ; il ne fut jamais plus *vrai*.

Le Sultan Achmet, informé de la révolte de ses sujets, s'écria : *Que ne m'a-t-on dit plutôt la vérité* ? L'homme *véridique* est un mauvais Courtisan ; l'homme *vrai* est le meilleur Courtisan d'un grand Prince : voyez Sulli avec Henri & sa Cour.

Les hommes *véridiques* seront communs, quand vos mœurs seront integres : les hommes *vrais*, quand vos mœurs seront grandes.

Les gens *véridiques* le sont dans leurs récits, dans leurs rapports, dans leurs témoignages : l'homme *vrai* l'est en tout, dans ses actions comme dans ses discours. Tout parle dans l'homme, jusqu'au silence.

J'en crois le témoin *véridique*; il dit ce qu'il sçait. Je crois à l'homme *vrai*; ce qu'il sçait, ce qu'il sent, ce qu'il pense, tout cela se voit sur son front.

La premiere qualité d'un Historien est d'être *véridique*; mais, pour l'être, qu'il parle, comme les Historiographes Chinois, à la Postérité. La premiere qualité de l'homme social est d'être *vrai*: que l'on s'accoutume donc d'abord à être tel que l'on veut le paroître, pour paroître tel que l'on est.

L'homme *vrai* est le contraire de l'homme faux: l'homme *véridique* est le contraire du menteur.

User, Se Servir, Employer.

User, lat. *uti*, désigne l'usage, l'utilité, la coutume, comme l'oriental *hoth*, *huth*; le grec *ethos*: de la racine *et*, *hot*, temps, ce qui se fait en tout temps. *Servir* vient de *ser*, lié, attaché, *serf*, voué à un *service*, &c. j'en ai déjà parlé plusieurs fois. *Employer*, *ployer* à son sens, adapter ou ajuster à un objet, accommoder à la regle, à ses desseins: j'ai parlé du mot *emploi* à l'article *Office*.

User exprime l'action de faire *usage* d'une chose, selon le droit ou la liberté qu'on a d'en disposer à son gré & à son avantage. *Se servir* exprime l'action de tirer un *service* d'une chose, selon le pouvoir & les moyens qu'on a de s'en aider dans l'occasion donnée. *Employer* exprime

l'action de faire une *application* particuliere d'une chose, selon les propriétés qu'elle a & le pouvoir que vous avez d'en régler la destination.

On *use* de sa chose, de son droit, de ses facultés à sa fantaisie : on en *use* bien ou mal, selon qu'on en fait un emploi bon ou mauvais, une application louable ou blâmable, une disposition raisonnable ou déraisonnable. On *se sert* d'un agent, d'un instrument, d'un moyen comme on le peut, comme on le sçait : on *s'en sert* bien ou mal, selon le talent ou l'habileté que l'on a, la maniere dont on s'y prend, le rapport qu'a le moyen avec la fin. On *emploie* les choses, les personnes, ses moyens, ses ressources, comme on le juge convenable, eu égard à l'objet qu'il s'agit de remplir: on les *emploie* bien ou mal, selon qu'ils sont propres ou non à faire une fonction déterminée, à produire l'effet que l'on desire, à procurer le succès qu'on en attend.

Vous *usez* d'un bien, d'un avantage que vous avez; & l'usage, l'utilité, la jouissance de ce bien, contribue à votre bien-être, à votre satisfaction. On *se sert* d'un domestique, d'un meuble, de ce qu'on a, dans quelque sens que ce soit, à son service; & les services, les secours, l'aide, le ministere, la vertu de l'objet, concourent à l'exécution de votre dessein, à l'accomplissement de vos vues. Vous *employez* un ouvrier, l'argent, toute sorte de choses à la fonction qui leur convient; & leurs qualités, leurs propriétés, leur forme ou leur figure & leur juste application vous promettent l'effet & le succès pour lequel vous les *employez*.

Il y a des gens si habiles à jouir de ce qui ne leur appartient pas, qu'ils *en usent comme des*



houx de leur jardin. Il n'eſt pas difficile de trouver des *ſinges* qui *ſe ſervent de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, & qui les mangent. Il ſe trouve des gens entêtés juſqu'à *employer le verd & le ſec* à ne pas réuſſir dans une affaire.

Uſez de tout ſobrement, mais ſur-tout de remedes. *Servez-vous* des choſes que vous pouvez gouverner, & non de celles qui vous gouverneront. *Employez* les hommes ſelon leurs talens & leurs vertus, vous ſerez étonnés de votre puiſſance & de vos ſuccès.

On n'a des richeſſes, dit un Ecrivain, que pour en jouir & pour en *uſer* : ce n'eſt pas en *uſer* que de n'en pas jouir : jouiſſez-en donc de telle ſorte que vous ne faſſiez qu'en *uſer*, & *uſez*-en de telle ſorte que vous en jouiſſiez. Il faut *ſe ſervir* de ce qu'on a, mais il faut auſſi ſçavoir s'en paſſer, autant que la choſe eſt poſſible : à force de *ſe ſervir* d'un ſecours ou d'une aſſiſtance étrangére, on ne peut plus s'en paſſer ; & s'il faut s'en paſſer, il ne reſte que le beſoin qui aſſervit & l'impuiſſance qui ſuccombe : malheur ordinaire des Grands, qui ne ſçavent plus à la fin *ſe ſervir* d'eux-mêmes. Il faut *employer* les choſes ſelon leurs fins & non ſelon les vôtres : l'œil eſt fait pour voir & l'oreille pour entendre ; n'exigez pas que le ſourd entende & que l'aveugle voye : la frivolité peut amuſer & la ſageſſe doit inſtruire ; n'attendez pas que le Courtiſan vous inſtruiſe, & que le Philoſophe vous amuſe.

☼ Il n'eſt pas inutile d'obſerver que les idées d'habitude ou d'uſage fréquent, de façon d'agir, de jouiſſance, de conſommation de la choſe, &c. ſont particuliérement affectées au mot *uſer* ; celle

d'affifter, de feconder, de cultiver, de rendre de bons offices, &c. au mot *fervir*; celles d'occuper, de mettre en exercice, de faire valoir, &c., au mot *employer*.



Z.

Zéphir, *Zéphire*.

LE *zéphir* est le vent cardinal de l'ouest ou du couchant : c'est un mot grec formé de *zòphòs*, couchant, obscurité, nuit : le *zéphir* vient du couchant, & il amene l'obscurité, les nuages, la pluie. Mais nous ne connoissons plus sous cet aspect le *zéphir* des Grecs, pas plus que les Physiciens ne connoissent le *zéphire* des Poëtes.

Notre *zéphire* est un vent doux & léger : le *zéphire* est le *zéphir* personnifié.

Le *zéphir* souffle ; le *zéphire* voltige & folâtre. Le *zéphir* annonce le printemps, un temps doux ; le *zéphire* le ramene, pour ainsi dire, sur ses ailes. Le *zéphir* réchauffe ou rafraîchit l'air selon la saison : le *zéphire* caresse Flore & fait éclore les fleurs.

Le Poëte personnifie aussi quelquefois le *zéphir* & sur-tout les *zéphirs* : mais *zéphire* est le dieu ; il est le chef des *zéphirs* ou le *zéphir* par excellence.

Va, Mélisse, donne ordre à l'aimable *zéphire*
D'accomplir promptement tout ce qu'Atys desire.

Que rien ne vous étonne !
Servons-nous du pouvoir que Cybele nous donne.

Je vais préparer les *zéphirs*
A suivre vos desirs.

. . . .

Zéphirs, que sans tarder, mon ordre s'accomp[...]

Opéra d'Atys.

Zéphire est aux *zéphirs* ce que l'Amour [...] cet essaim de petits amours. *Zéphire* est un pe[r]sonnage ; il joue un rôle important, on l'invoq[ue] il commande : les *zéphirs* obéissent, ils vole[nt] voltigent en foule : ils jouent comme les Ris ; [ils] se jouent entre les rameaux des arbres, dans [les] plis d'une robe flottante, dans les boucles & [les] tresses de cheveux.

Zéphire ne figure que dans la Poésie : *zéph[ir]*, dans la prose, est un mot un peu recherché.

Zizanie, Ivroie.

ESPECE de chiendent qui pousse des tuyaux à peu près semblables à ceux du froment, avec des épis longs & touffus, qui portent des graines menues & rougeâtres. Cette plante croît parmi le froment & l'orge; & c'est une opinion très-ancienne qu'elle n'est que l'orge ou le froment dégénéré par corruption.

Les noms divers de la même chose en désignent diverses qualités ou divers rapports. *Ivroie* désigne la qualité de la chose prise en aliment, la propriété qu'elle a de causer une sorte d'*ivresse*, des vertiges, quand il en est entré dans le pain, la biere, &c.

elle est l'opinion des Etymologistes, confirmée .r le nom d'*imbriaga*, que les Italiens donnent ıssi à cette plante. *Zizanie*, mot grec, désigne on l'effet particulier de l'aliment, mais la mauvaise ıalité du grain, soit comme dégénéré, soit comıe mal-faisant : le grec *zéa* ou *zeia* désigne une orte de grain; *zyn*, *zan*, vivre, nourrir; *zyn* en riental, aliment, comme *set*, *ket*, grain : *zaneh*, *zana* en oriental, exprime un sentiment d'averon, causé par un objet désagréable ou nuisible : *:niis* en grec, nuisible, gâté, mal-faisant; *sinos*, .ommage, altération, mal.

Ainsi, à la lettre, *ivroie* annonce un aliment langereux, enivrant : *zizanie*, un grain corromıu, nuisible.

Ivroie est resté le nom propre de la plante ou du grain, de l'objet considéré physiquement; & c'est le terme des Naturalistes, des Botanistes & du peuple. *Zizanie* n'est qu'un nom figuré, employé à désigner l'effet moral de la division; & c'est un terme de Prédicateurs, de Moralistes, employé d'après l'Ecriture.

L'*ivroie* est le mauvais grain, la mauvaise graine qui croît dans une terre, parmi le bon grain & au détriment de ce grain. La *zizanie* est une semence, un germe qui est jetté dans une société & y répand le trouble. Un méchant homme semera l'*ivroie* dans votre champ : un faux ami semera la *zizanie* dans votre famille. Il faut arracher l'*ivroie*; il faut étouffer la *zizanie*. Vous séparerez l'*ivroie* du froment, le mauvais grain du bon : vous ôterez la cause de la *zizanie*, vous en éloignerez l'auteur. L'*ivroie* produit l'ivresse : la *zizanie* produit la

discorde. L'empoisonneur qui seme l'*ivroie* dans le champ d'autrui, sera puni; le sera-t-il assez? Mais ces pestes de la société, qui vont par-tout semant la *zizanie*, le seront-ils? le seront-ils jamais assez?

Fin du Tome quatrieme & dernier.

TABLE



TABLE
DES MATIERES,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A.

C.

D.

F.

G.

Goinfre,

I.

L.

N.

O.

Propension,

S.

T.

Z.

Fin de la Table.

Fautes essentielles à corriger.

Tome IV.

Page 1, l. 11, ou approúvoit, *lisez* on approuvoit.
Page 12, l. 19, de Scipion, des Fabius, des Césars, *lisez* des Scipion, des Fabius, des César.
Page 23, l. 7, mais ici, n'a point ôsé, *lisez* le Poëte n'a point osé.
Page 38, l. 9, pourra voir sa chose, *lisez* pour ravoir sa chose.
Page 61, l. 30, unies aux cours, *lisez* unies aux corps.
Page 69, l. 2, se heurter, *lisez* le heurter.
Page 78, l. 3, *souprìs*, lisez *soupirs*.
Page 128, l. 26, la préposition à, *lisez* la préposition *à*.
Page 207, l. 1, pourvue, *lisez* pourvu.
Page 223, l. 24, *rai*, lisez *raie*.
Page 230, l. 11, une vente, *lisez* une rente.
Page 232, l. 7 & 8, employée, *lisez* employé.
Page 299, l. 8, rac. *swi*, *sau*; lisez, rac. *swi*, *sua*.
Page 310. l. 3, signifie; *lisez*, signifient.
Page 314, l. 18, précédé de *su* pour *sub*, *lisez* précédé de *su*, *sup*.
Page 315, l. 33, mouvemens passageres, *lisez* mouvemens passagers.
Page 332, l. 12, *cacher*, lisez *céler*.
Page 333, l. 5 & 6, vous y êtes engagé davantage; *lisez* vous y êtes engagé d'avance.
Page 373, l. 34, & p. 374, l. 1, à l'égaré, *lisez* à l'égard.
Page 404, l. 20 & 21, on toise le *pourtour*: une maison, une piéce, une cheminée, *lisez* on toise le *pourtour* d'une maison, d'une piece, d'une cheminée.
Page 415, l. 2 & 3, effacez, & prouver les distinctions précédentes.
Page 424, l. 10, le crime est avéré, *lisez* le crime est avoué.
Page 456, l. 13, on dit, *lisez* on a dit; l. 22, d'une ma-

niere *immorale* (a) ; *lisez* d'une maniere odieuse.
Page 462, l. 29, moyens subtiles, *lisez* moyens subtils.
Page 505, l. 20, avec, *lisez vers.*

(a) J'ai eu tort d'adopter, même sous condition, le mot *immoral* qui commence à s'introduire dans le sens de contraire, opposé aux mœurs, à la regle des mœurs. On m'a fort bien prouvé que cette idée ne lui convient nullement ; & je le rejette. *Immoral* signifieroit *non-moral*, qui n'est pas *moral*, qui ne concerne pas les mœurs ou l'ordre *moral*, qui est *physique*, &c.



APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Ouvrage intitulé : *Nouveaux Synonymes François*, par M. l'Abbé ROUBAUD, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Septembre [illegible].

SCA[illegible]

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le sieur Abbé ROUBAUD, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé, *Nouveaux Synonymes François*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession ; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décede avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des

Privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes [illegible]
& condition qu'elles soient, d'en [illegible]
étrangere dans aucun [illegible]
aussi d'imprimer ou faire imprimer [illegible]
dre, débiter ni contrefaire [illegible]
prétexte que ce puisse être, [illegible]
par écrit dudit Exposant [illegible]
à peine de saisie & de confiscation [illegible]
faits, de six mille livres d'amende [illegible]
dérée pour la premiere fois [illegible]
chéance d'état en cas de récidive [illegible]
dommages & intérêts, [illegible]
du 30 Août 1777, [illegible]
CHARGE que ces Présentes [illegible]
long sur le Registre de la Communauté [illegible]
& Libraires de Paris, [illegible]
que l'impression dudit Ouvrage [illegible]
& non ailleurs, en beau papier [illegible]
formément aux Réglemens de la Librairie [illegible]
chéance du présent Privilége [illegible]
le Manuscrit qui aura servi [illegible]
Ouvrage, sera remis dans le même état [illegible]
y aura été donnée ès mains de notre [illegible]
valier, Garde des Sceaux de France, [illegible]
MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres [illegible]
sera ensuite remis deux Exemplaires [illegible]
publique, un dans celle de notre [illegible]
un dans celle de notre très-cher [illegible]
lier de France, le Sieur DE M[illegible]
dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL [illegible]
nullité des Présentes : du contenu [illegible]
dons & enjoignons de faire jouir [illegible]
pleinement & paisiblement, sans [illegible]
fait aucun trouble ou empêchement. [illegible]
copie des Présentes, qui sera imprimée [illegible]
commencement ou à la fin dudit Livre [illegible]
dûment signifiée, & qu'aux copies [illegible]
de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires [illegible]
ajoutée comme à l'original. [illegible]
notre Huissier ou Sergent [illegible]

l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingtieme jour d'Octobre l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-quatre, & de notre Regne le onzieme. Par le Roi, en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 69, fol. 201, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'Article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, le 26 Octobre 1784.

LE CLERC, Syndic.

H M